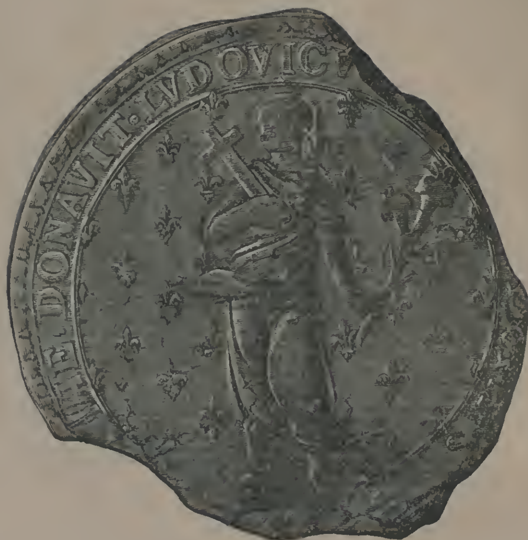
LA NOUVELLE-FRANCE



Sceau de la compagnie de la Nouvelle-France ou des
Cent Associés.

LA
NOUVELLE-FRANCE

REVUE DES INTÉRÊTS RELIGIEUX ET NATIONAUX

DU

CANADA FRANÇAIS

PARAISSANT TOUS LES MOIS

SCIENCES—LETTRES—ARTS

1913

TOME DOUZIÈME

DE LA COLLECTION

QUÉBEC
BUREAUX DE LA « NOUVELLE-FRANCE »
2, rue Port-Dauphin

LA NOUVELLE-FRANCE

TOME XII JANVIER 1913 N° 1

LA GRÂCE CAPITALE DU CHRIST

SIMPLE EXPOSITION DOCTRINALE D'APRÈS LES PRINCIPES THOMISTES

Il suffit d'avoir lu une page de doctrine chrétienne pour savoir combien l'ineffable union du Verbe éternel à la nature humaine a créé de relations nouvelles, intimes et mystérieuses, entre l'humanité et la divinité. Ce que le Christ est devenu dans l'humanité, ce que l'humanité est devenue par le Christ, les langues humaines, après avoir emprunté à la terre les mots les plus tendres, les plus passionnés, les plus profonds, les plus riches et les plus vivifiants, n'ont fait que le balbutier : l'expression adéquate de ces rappports mystérieux ne nous sera donnée qu'aux jours des clartés divines. Ici-bas, selon la parole de l'Apôtre, l'énigme sera toujours sous le mot comme sous la pensée. La théologie, sous la lumière de la foi, peut bien nous défendre des erreurs, jeter sur ces sublimes obscurités des lueurs révélatrices : elle ne saurait nous en faire pénétrer les profondeurs divines. C'est pourtant à l'aide de cette science sacrée que nous allons étudier une de ces créations de la langue chrétienne, voulant exprimer l'une des grandes réalités surnaturelles, conséquence de l'union hypostatique : la grâce capitale.

La grâce capitale : Plaçons-là d'abord dans son cadre doctrinal.

C'est dans la troisième partie de sa Somme Théologique que l'Ange de l'Ecole, étndiant le moyen pour l'homme d'atteindre sa fin ultime, nous parle du Christ. Par lui, et par lui seul, immédiatement par son Eglise, ses sacrements, ses ministres, médiatement par son humanité unie à la personne du Verbe, l'homme peut recevoir l'influx vital, régénérateur et vivificateur de son union à la divinité. Le Christ, principe de la vie divine, le Maître, dans une deuxième partie, nous dira les différents actes ou mystères de sa vie ; il commence par l'étudier en lui-même. Après en avoir bien spécifié la fin : la régéné-

ration et le salut du monde, après avoir scruté en elle-même et dans ces termes, la personne divine et la nature humaine, la nature de l'union mystérieuse de l'homme avec Dieu, il nous fait connaître les perfections et les imperfections nécessaires de l'humanité sainte, ainsi que les conséquences de terminologie nouvelle, d'unité d'être et d'opération, de rapports nouveaux vis-à-vis de son Père, et vis-à-vis les hommes par son rôle de Premier Prédestiné, de Priant, de Prêtre, de Médiateur.

Parmi les perfections dont fut enrichie la nature humaine du Verbe, saint Thomas mentionne en premier lieu la grâce : grâce personnelle et grâce capitale. Dans une analyse anatomique du Christ, la grâce, la plus parfaite de ses perfections, vient bien logiquement après la nature. Mais on ne se rendrait pas compte du rôle de la grâce capitale, ce serait minimiser sa valeur que d'en faire une simple perfection à l'égal des autres, comme la science. Combien elle est plus intimement liée à la substance du mystère ! Combien elle en résume plus adéquatement toute la finalité ! Il nous faut donc en chercher ailleurs la pleine notion. Parmi les conséquences de l'union hypostatique, saint Thomas traite de certains rôles du Christ, et le plus générique est celui de médiateur. Cette médiation apparaît sous divers aspects, elle s'exerce par les différentes fonctions de rédempteur, de sacerdoce, de grâce capitale. Distinctes formellement, ces multiples formalités de la médiation du Christ s'appellent les unes les autres, se compénètrent, se supposent, se conditionnent : la rédemption présuppose le prêtre et la victime, et la grâce capitale, étant le principe de tout mérite et de toute satisfaction, et donc de tout rachat, prend son efficacité du sang répandu et devient la raison de toute médiation. C'est donc là, à ces sources doctrinales, qu'il faut aller puiser pour se faire une donnée complète de la grâce capitale ; c'est dans cette participation, presque dans cette identification de son rôle avec celui du Christ qu'il faut la considérer ; c'est dans cette lumière qu'il faut la placer pour en voir les grandioses mais justes proportions.

Cette place de choix dans la christologie nous dit l'importance intrinsèque et la richesse des affinités idéologiques de la grâce capitale. Parler de la grâce capitale, c'est parler du principe efficient de l'humanité restaurée ; d'où c'est contempler dans sa cause l'ordre merveilleux de la grâce, germe de l'ordre encore plus merveilleux de la gloire. Tout l'être surnaturel, individuel ou social, en découle ; notre naissance spirituelle, notre vie divine, notre béatitude en sont les effets, l'Eglise selon son triple état de lutte, d'expiation, de triomphe.

Et, sur la terre comme au ciel, la raison dernière de la Communion des Saints, c'est cette grâce-principe qui, en donnant aux hommes une même vie surnaturelle, les fait frères, et les unissant au Christ les fait membres d'un même corps. Nulle fraternité n'a une source plus haute, ni un lien plus fort. Si le Christ est rédempteur, s'il n'est que cela, si la rédemption s'accomplit par la satisfaction et le mérite de son humanité sainte, si la grâce capitale en est le principe efficient, aucune perfection n'est donc plus intimement liée à la substance même de l'Incarnatiou. La fin de la grâce capitale c'est la cause finale de l'Incarnation ; la nature du composé théandrique, en nous révélant la valeur infinie des opérations du Christ, nous permet de conclure à la qualité incomparable de son efficience ; et la nécessité de la rédemption pour le salut nous dit sa merveilleuse extension. Ajoutez les nombreuses notions théologiques que tout cela suppose, et vous comprendrez que peu de problèmes ont des racines doctrinales plus nombreuses et plus profondes, des affinités plus prochaines avec les grandes questions christologiques.

En raison même de l'importance et de l'étendue du problème, il importe de bien préciser l'aspect sous lequel nous voulons le considérer. A plus d'un titre le Christ est appelé la « tête du monde. » Comme Dieu, il est à la tête de l'univers entier, ayant vis-à-vis de tous les êtres créés une priorité d'ordre, de temps, de causalité. N'est-il pas éternel, perfection et cause première ? Nous voulons parler du Christ comme homme, non sans doute dans un sens réduplicatif [1], mais spécificatif, c'est-à-dire de l'humanité terminée par la personne du Verbe. Le Christ comme homme est roi, et sous cette raison il est encore tête de l'humanité, mais ce titre n'a plus alors la même signification : la royauté avec son pouvoir législatif, judiciaire, exécutif ne regarde que le gouvernement extérieur ; la tête, au contraire, possède toute la causalité de l'influx vital. La grâce capitale du Christ est précisément ce principe par lequel il est la cause de toute la vie surnaturelle, de toutes les grâces du monde régénéré, et donc la tête de l'Eglise, ou de son corps mystique. Il ne s'agit pas d'exposer la belle doctrine de l'incorporation au Christ, ni même d'étudier le Christ tête de l'Eglise, mais la formalité qui le constitue tel. Sous cet angle restreint, il nous sera permis de négliger certaines considérations secondaires de la question.

Même avec ces restrictions, vouloir traiter cette question d'une

1 — C'est-à-dire en tant qu'homme (N· de la R.)

façon exhaustive, en scruter dans les détails les sources profondes et multiples, en poursuivre les conséquences si nombreuses et si lointaines, serait sortir du cadre d'une simple dissertation. Aussi le but des quelques pages qui vont suivre est-il une simple et courte exposition doctrinale, selon les principes de l'école thomiste, des éléments fondamentaux de la grâce capitale du Christ.

Toute cause pouvant être considérée dans sa raison statique ou entitative et dans sa raison dynamique ou d'efficience, nous adopterons cette division adéquate.

I

LA GRACE CAPITALE SELON SA RAISON STATIQUE

Nous possèderons une connaissance assez complète de la grâce capitale au point de vue statique, quand nous aurons considéré : 1° la réalité de son existence, 2° sa fin ou sa raison rédemptrice, 3° son constitutif formel, 4° sa dépendance nécessaire vis-à-vis l'ordination divine, 5° sa perfection.

I—LA RÉALITÉ DE LA GRACE CAPITALE DANS LE CHRIST

Que le Christ possède réellement la grâce capitale, c'est une affirmation qui appartient à la foi. Quelle que soit, d'ailleurs, la nature de cette grâce, qu'elle soit contenue éminemment dans une perfection plus haute, ou qu'elle existe dans une propriété formellement distincte, parceque tout effet préexiste dans sa cause, il suffit de prouver la causalité du Christ vis-à-vis la grâce pour qu'en le faisant principe premier on prouve sa raison de grâce capitale. Or, peu de vérités trouvent dans l'Ecriture et la Tradition un fondement plus solide, des témoignages plus abondants.

Ouvrons, pour nous en convaincre, les Saintes Lettres.

1. On sait avec quelle précision et abondance, les Epitres de saint Paul nous enseignent l'admirable doctrine de l'être mystique du Christ. Dieu " a donné le Christ comme tête à son Eglise, qui est son corps." (Ephés. I, 23.) " Il est la tête du corps de l'Eglise. " (Coloss. I, 18.) " Nous croissons à tous égards en celui qui est la tête, le Christ. " (Ephés. IV, 15.) L'Eglise est donc le corps du Christ, mais nous, les fidèles, nous en sommes les membres : " Ne savez-vous pas que vos corps sont les membres du Christ ? " (1 Cor. VI. 15.) " Vous êtes le corps du Christ et ses membres. " (Rom.

XII, 5.) Il peut y avoir plusieurs êtres, il n'y a plus qu'un seul corps, *multi sumus corpus unum ;* tous deviennent les membres du Christ, *membra mea, membra Christi ;* une même vie circule dans tout l'être mystique, *mihi vivere Christus est.*

Mais quel est le principe vital de cet être nouveau, quelle est cette forme intrinsèque et permanente par laquelle les membres participent à l'unité spécifique de la tête ? Ce principe, cette forme nouvelle, c'est la grâce. Par la grâce, nous sommes configurés au Christ. Par elle, n'avons-nous pas une même nature divine, ne sommes-nous pas également fils et cohéritiers ? Mais ce lien vital entre les membres, qui le produit ? Cette vie divine de la grâce, de quelle source s'échappe-t-elle pour s'en aller vivifier tous les membres ? L'exemple, le principe, la grâce capitale et l'être mystique, c'est le Christ.

1. C'est lui, à l'heure suprême où il va tout consommer sur le Calvaire, dans cette prière ultime dont l'objet s'identifie avec celui de son sacrifice, qui implore de son Père et obtient l'unité mystique entre lui et les siens : « Père, dit-il, ce n'est pas seulement pour eux (les Apôtres) que je prie, mais encore pour ceux qui croient en moi par leur parole, afin que tous soient un, comme toi, Père, tu es en moi, et comme je suis en toi, afin qu'eux aussi soient un en nous. » [1] JEAN, XVII, 21.)

La prière du Christ est infaillible ; d'autres prières peuvent monter vers le ciel, elles n'ont d'efficacité que par la sienne. C'est donc lui qui produit cette unité nouvelle. Mais on ne pourra y entrer qu'après avoir reçu sa foi : il ne prie pas pour les autres. La foi n'est pas la consommation de cette unité. Aussi ajoute-t-il : « Je leur ai fait connaître ton nom, et je le leur ferai connaître, afin que l'amour dont tu m'as aimé soit en eux.» (JEAN, XVII, 26.) La foi est la racine naturelle de cette charité—perfection de la grâce sanctifiante—identique dans le Christ et dans ses membres, produisant l'unité spécifique de nature et de vie.

2. Effet de la prière du Sauveur, la vie divine de la grâce, selon l'économie ordinaire, ne peut naître et progresser que par lui. Deux sacrements, instruments sacrés de sa causalité divine, sont les canaux nécessaires par lesquels s'épandent jusqu'aux membres les flots bénis de cette vie surnaturelle. L'un, le Baptême, l'engendre. « Nous avons tous été baptisés dans un seul esprit, pour former un seul corps. » (I Cor. XII, 13.) Et à Nicodème : «En vérité, en vérité, je te le dis, si

1. JANSSENS. *De Deo Homine.* Vol. I, pag. 376.

un homme ne renaît pas de l'eau et de l'esprit, il ne peut entrer dans le royaume des cieux, » (JEAN, III, 5), parcequ'on n'y peut entrer que par le Christ. L'autre, l'Eucharistie, est le principe vivificateur. « La coupe que nous bénissons n'est-elle pas la communion au sang du Christ ? Le pain que nous rompons n'est-il pas la communion au corps du Christ ? Puisqu'il n'y a qu'un seul pain, nous, qui sommes plusieurs, nous formons un seul corps, car nous participons au même pain. » " Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang demeure en moi, et je demeure en lui. Comme le père qui m'a envoyé est vivant, et que je vis par le Père, ainsi celui qui me mange vivra par moi. " (JEAN, VI. 57).

3. Cette raison de principe vital du corps mystique, le Christ la possède à l'exclusion de tout autre. Le Christ est le principe premier unique : séparés de lui, les membres s'étiolent, sèchent et meurent; unis à lui, ils croissent en toutes sortes de fruits de vie. C'est qu'il est la plénitude de grâce, et que nous avons tout reçu de sa plénitude... « la grâce et la vérité nous sont venues par Jésus-Christ, » (JEAN, I, 17). Cette vérité, comment mieux l'exprimer que ne l'a fait Jésus lui-même dans sa belle allégorie de la vigne ? « Je suis le cep, et mon Père est le vigneron. Tout sarment qui est en moi et qui ne porte pas de fruit, il le retranche ; et tout sarment qui porte du fruit, il l'émonde, afin qu'il porte encore plus de fruit. Comme le sarment ne peut de lui-même porter du fruit, s'il ne demeure attaché au cep, ainsi vous, vous ne pouvez non plus, si vous ne demeurez en moi. Je suis le cep, vous êtes les sarments. Celui qui demeure en moi et en qui je demeure porte beaucoup de fruits, car sans moi vous ne pouvez rien faire. Si quelqu'un ne demeure pas en moi, il est jeté dehors, comme le sarment, et il sèche ; puis on ramasse les sarments, on les jette au feu, et ils brûlent." (JEAN, XV, 2-6).

Ecoutons l'Apôtre de la grâce qui, plus que tout autre, a su exposer l'admirable doctrine de la grâce capitale. A Adam, principe de mort, il oppose le Christ, principe de vie. « Si par l'offense d'un seul il en est beaucoup qui sont morts, à plus forte raison la grâce de Dieu et le don de la justice venant d'un seul homme, Jésus-Christ, ont-ils été plus abondamment répandus sur beaucoup. Si par l'offense d'un seul la mort a régné par lui seul, à plus forte raison ceux qui reçoivent l'abondance de la grâce et du don de la justice règneront-ils dans la vie par Jésus-Christ, et par lui seul.» (Rom. V, 17).

Comment s'opère, sous l'influx de cette grâce capitale, le merveilleux développement du corps mystique du Christ par le perfectionnement de ses membres ? C'est ce que nous enseigne l'incomparable

chapitre quatrième de l'épitre aux Ephésiens. Quelle variété dans les dons, quelle unité dans l'ensemble! « Mais à chacun de nous la grâce a été donnée selon la mesure du don de Jésus-Christ... Il a établi les uns apôtres, les autres prophètes, les autres évangélistes, les autres pasteurs ot docteurs, pour le perfectionnement des saints, pour l'œuvre du ministère, pour l'édification du corps du Christ, jusqu'à ce que nous soyons tous parvenus à l'unité de la foi et de la connaissance du Fils de Dieu, à l'état d'homme parfait, à la mesure de la stature parfaite du Christ, afin... que professant la vérité dans la charité, nous croissions à tous égards en celui qui est la tête, le Christ. C'est de lui, et grâce à tous les biens de son assistance, que tout le corps, bien coordonné et formant un solide assemblage, tire son accroissement selon la force qui convient à chacune de ses parties, et s'édifie dans la charité. » Aussi saint Paul met-il en garde ses Colossiens contre ceux qui cherchent la vie divine en dehors du Christ. " Que personne ne vous séduise...ne s'attachant pas à la tête, le Christ, dont tout le corps assisté et solidement assemblé par des jointures et des liens, tire l'accroissement que Dieu donne." (Coloss. II, 19.)

Nous avons cité longuement, et pourtant sans regret, car nul commentaire humain n'aurait valu ces pages de l'Evangile, commentées par l'Apôtre. D'ailleurs, ces citations nous permettront d'être court: quand une doctrine est solidement établie dans les Ecritures, la Tradition n'a plus guère d'autre importance et d'autre intérêt que celui de l'érudition, Aussi il nous suffira de résumer toute la Tradition dans un passage du Concile de Trente, (Sess. VI, cap. 16), nous réservant de revenir ailleurs indirectement sur la pensée des Pères à ce sujet.

Puisque le Christ-Jésus, semblable à la tête vis-à-vis des membres et au cep vis-à-vis des branches, cause dans les justifiés la vertu qui précède. accompagne et suit leurs bonnes œuvres, et sans laquelle aucune n'est méritoire et agréable à Dieu, il faut croire qu'il ne manque rien à ces justes, pour que leurs œuvres, faites en charité, puissent satisfaire pour leur âme et leur conférer la vie éternelle s'ils demeurent dans cette grâce. Cette justice qui est appelée nôtre par sa présence en nous, c'est la justice de Dieu qui par Dieu nous est infusée en raison des mérites du Christ...

Et encore (Sess. XXII, c. 3.)

Si quelqu'un nie que Jésus-Christ, auteur et source de toutes les grâces, soit reçu sous une seule espèce, qu'il soit anathème.

II. Ce que la Foi et la Tradition nous enseignent de l'existence de

la grâce capitale, la raison, avec saint Thomas, nous le confirme, nous le précise, nous l'explique.

Insistons sur ce mot de " capitale." On ne doit pas le prendre dans son acception primitive et propre : il se dit alors, comme son corrélatif " corporel, " de l'être humain. Ce n'est donc que dans un sens dérivé, métaphorique, secondaire qu'il peut qualifier la grâce. Pour être métaphorique, ce sens second, selon cette raison, n'en qualifie pas moins réellement et en toute vérité le sujet. Pour légitimer son emploi, il n'est pas nécessaire que le sens dérivé soit compréhensif de tout le sens premier ; même il ne doit pas l'être : ce serait l'identité. Il suffit qu'il en ait une ou quelques propriétés. Quand nous disons d'un homme, " c'est un lion, " le courage moral, même sans la force physique ou les autres qualités de cet animal, suffit pour justifier cette appellation. Quelles analogies la grâce du Christ peut-elle avoir avec la tête humaine ? Sans entrer dans les détails, disons avec l'Angélique Docteur : " Semblable à la tête vis-à-vis le corps humain, la grâce du Christ possède vis-à-vis le corps moral,—l'Eglise,—une triple primauté d'ordre ou de position, de perfection, d'influx vital." Ce sont les trois propriétés distinctives de la tête humaine, et la grâce capitale les participe toutes trois. Développons cette affirmation.

La première propriété de la tête est une primauté de position. C'est elle qui dans l'organisme humain se dresse audessus de tout le corps et le domine de toute sa hauteur. De là vient que nous appliquons cette appellation à toutes les primautés d'ordre : la tête d'un fleuve d'un chemin, tête d'une question. La deuxième propriété est une primauté de perfection. Dans la tête résident tous les sens externes et internes ; les autres membres ne possèdent que le toucher. Elle est de plus le réceptacle du cerveau, cet organe d'où l'intelligence tire ses idées. La troisième propriété est une primauté d'activité vitale. C'est dans la tête que nous trouvons le principe de tout le système nerveux, d'où le principe de tout mouvement et de toute sensibilité. Du cerveau comme d'un centre la vie, par des milliers de nerfs conducteurs, est portée jusqu'aux confins de l'organisme. De ces trois propriétés, la principale est certainement la dernière, et parce qu'elle présuppose les deux autres, et parce qu'elle est l'expression la plus parfaite de l'unité du corps humain. C'est donc de cet influx vital que nous aurons surtout à nous préoccuper.

Si le Christ possède une grâce capitale, celle-ci devra donc avoir

vis-à-vis le corps mystique trois similitudes de ces propriétés ; elle en devra jouer le triple rôle. De fait, la grâce du Christ jouit-elle de ces trois primautés dans l'ordre de la grâce ?—Primauté d'ordre, de position. Cette primauté doit se concevoir par rapport au principe de la grâce. Plus, dans un genre, on est près du principe, plus on participe à la primauté dans ce genre. Or, le Christ, en raison de l'union hypostatique, est uni substantiellement avec le principe de toute grâce, Dieu. Nul ne saurait donc posséder comme lui cette primauté de position dans l'ordre de la grâce. Aussi l'Apôtre disait-il : " Ceux qu'il a appelés, il les a prédestinés à devenir conformes à l'image de son fils, afin qu'il soit le premier au milieu de ses frères. " (Rom. VIII, 29.) Le Christ est la cause exemplaire, le premier-né dans la pensée divine, dans cet ordre de ressemblance qu'il possède avec nous. Or, précisément, la grâce est la raison spécifique de notre conformité avec lui. A sa grâce donc cette première primauté.—Primauté de perfection. " Nous l'avons vu plein de grâce et de vérité." (JEAN, I, 14.) La plénitude est un des caractères de la grâce du Christ. C'est qu'elle a pour mesure la perfection de la plus haute cause efficiente morale et de la plus haute cause finale possible : la personne du Verbe. La grâce des autres hommes a pour principe immédiat l'être et le mérite fini ; la grâce du Christ doit se proportionner à l'être et au mérite divin. Ajoutons, comme nous le verrons plus loin, que le Christ possède la grâce à titre de cause, de principe, de source ; d'où dans une perfection que d'autres peuvent bien participer, mais qu'ils ne sauraient égaler.—Primauté d'activité vitale. " De sa plénitude nous recevons tout... la grâce et la vérité." (JEAN, I. 16.) Tout dans l'ordre surnaturel vient du Christ. Les raisons qu'on en peut donner seront développées au cours des pages suivantes. Il suffit, pour le moment, de les mentionner : c'est la volonté divine constituant le Christ tête unique de son corps mystique, ou principe de l'ordre surnaturel ; c'est la nature du composé théandrique, le seul capable de donner au mérite et à la satisfaction le caractère divin, nécessaire à la rémission du péché et à l'acquisition de la grâce selon les lois de la stricte justice ; c'est enfin la dépendance de fait de tout moyen de sanctification vis-à-vis la rédemption du Golgatha. Source unique, principe premier, exclusif, la grâce du Christ mérite donc cette primauté d'activité vitale dans l'ordre de la vie surnaturelle : primauté qui unie aux autres la constitue vraiment grâce capitale.

Il nous semble avoir prouvé, par l'autorité et la raison, l'existence d'une grâce capitale dans le Christ. Cette grâce est le vrai principe de notre incorporation mystique. De cette source divine, la vie par

un mouvement moral et physique se répand dans tous les membres. Il y a donc plus ici qu'une métaphore, plus qu'une unité morale; on l'appelle d'nn nom mystérieux comme elle: la tête ou le chef mystique. Il suffit aussi d'analyser un instant les preuves données pour conclure que c'est en tant qu'homme que le Christ possède cette prérogative. N'est-ce pas à celui qui est né, a souffert, est mort que les Pères et l'Ecriture attribuent ce rôle ? N'est-ce pas par le mérite, la satisfaction qu'il est une cause morale, par son humanité qu'il est une cause physique ? Or, le Christ ne peut être tout cela, si ce n'est comme homme. La grâce est la raison formelle de cette primauté surnaturelle du Christ, mais l'humanité étant le principe adéquat de toute l'activité morale et divine, c'est tout le Christ qui est principe ou tête de l'Eglise. Aussi, durant le séjour au sépulcre, s'il est vrai de dire que l'Église ne fut pas acéphale parceque la grâce demeura dans l'âme du Sauveur, néanmoins, le corps étant séparé de l'âme, la grâce capitale n'était plus dans son sujet adéquat.

II—DE LA FIN OU DE LA RAISON RÉDEMPTRICE DE LA GRACE CAPITALE

Devant étudier la grâce capitale en elle-même, notre premier regard se portera sur sa fin. Dieu est un ouvrier sage, il coordonne ses œuvres et ses actes. Or, la fin d'un être étant sa perfection adéquate, essentielle, devra nous éclairer sur sa véritable nature. Saus doute, dans les œuvres dépendant de la libre volonté de Dieu, on ne saurait trouver un rapport essentiel avec leur fin spécifique; l'indépendance de fait est nécessaire, mais basée sur la volonté divine, elle n'exige qu'une similitude générique. Mais précisément parceque, entre la grâce capitale et sa fin spécifique, la relation ne dépend pas des principes essentiels, il est important de la déterminer. Nous ne parlons pas de la fin commune à toute créature, la gloire de Dieu ; il s'agit de la fin propre et ultime. La question actuelle est donc celle-ci : Parmi les mille possibles, quelle est de fait la fin assignée par Dieu à la grâce capitale ? La réponse est d'une assez grande importance dans cette étude.

Il n'est pas toujours facile de déterminer la fin des libres volontés de Dieu ; la philosophie des faits snrnaturels est assez souvent problématique, et il arrive qu'en des matières assez importantes les théologiens ne peuvent se mettre d'accord. C'est ce qui est arrivé pour la présente question. Certains théologiens—et certes non des moindres—distinguent dans le Christ deux ordres d'opérations : les unes dont toute la valeur morale serait complètement indépendante

de la rédemption, et dès lors qui seraient principe d'une grâce de perfectionnement; les autres, au contraire, dont toute la valeur morale dépendrait de la Passion, et qui seraient principe d'une grâce médicinale et de restauration. On voit déjà que ce n'est là qu'une conséquence des opinions diverses des deux grandes écoles scotiste et thomiste sur le motif de l'Incarnation. Avec l'école thomiste nous affirmons que la grâce capitale est exclusivement principe de grâce médicinale. Nous admettons donc deux grâces : la grâce de Dieu, dépendant de Dieu seul ; la grâce du Christ, dépendant de Dieu et du Christ. La première, comme la grâce de nos premiers parents dans l'état d'innocence, n'a aucune relation avec le péché ; la seconde a pour but exclusif la rémission du péché originel. C'est ce caractère exclusivement réparateur et médicinal que nous allons essayer de découvrir dans la grâce capitale.

Saint Thomas ne nous apporte pas seulement tout le poids de son autorité, il énonce le seul principe capable de dirimer la question. On pourra faire des efforts de dialectique, des subtilités très ingénieuses, tout ce qui ne reposera pas sur le fondement qu'il a établi sera instable et sans valeur.

Tout ce qui dépend de la libre volonté de Dieu ne saurait nous être connu que par la révélation : c'est-à-dire l'Ecriture et la Tradition. Aux œuvres libres, la volonté divine seule donne une fin à laquelle de leur nature elles sont indifférentes. Demander leur raison d'être, c'est demander les motifs qui ont fait agir la volonté divine. Or, la grâce capitale est une œuvre de la libre volonté de Dieu. Rien ne l'imposait, ni en Dieu, puisqu'elle ne constitue pas son être, ni en elle-même, puisqu'elle est temporaire, ni en nous, non seulement parce que nous n'avons pas de droit imposant des nécessités à Dieu, mais encore parce qu'elle n'est pas due à notre nature. Que nous disent donc les deux voix divines chargées de nous renseigner sur les libres desseins du Créateur ? Nous prétendons qu'elles affirment le caractère exclusivement médicinal de la grâce capitale, *medicinalis et sanans*. L'évidence de cette affirmation doit se voir dans l'évidence d'un principe plus universel : la fin exclusivement rédemptrice de l'Incarnation. La conséquence s'impose. Il répugne que la raison formelle et adéquate de l'opération soit spécifiquement différente du principe. Or, la raison formelle, adéquate de l'opération du Christ, c'est l'opération de la grâce capitale. Il répugne également que le moyen par lequel un principe atteint sa fin soit en dehors de cette finalité. Or, la grâce capitale, c'est le moyen pour le Christ d'atteindre sa fin, étant son principe adéquat et formel d'opération.

Donc, si le Christ est rédempteur et s'il n'est qne cela, la grâce capitale devra être médicinale et n'être que cela.

Mais le Christ est exclusivement rédempteur : c'est l'affirmation qu'on peut lire à toutes les pages de nos Livres Saints, c'est la conclusion générale qui ressort de leur ensemble. Citons le plus brièvement possible. Commençons par l'Apôtre bien-aimé [1]. " Vous le savez, il est venu pour nous ôter nos péchés, *et scitis ille apparuit ut peccata nostra tolleret*, (1 JEAN, III. 5.) Ailleurs : " C'est pour cela qu'il est venu, pour détruire l'œuvre de Satan." Lui-même précise sa pensée : " C'est en cela qu'apparaît la charité de Dieu pour nous, qu'il a envoyé son Fils unique dans le monde afin que nous vivions par lui ; c'est en cela que consiste la charité qu'il nous a aimés le premier et qu'il a envoyé son Fils comme rançon pour nos péchés." C'est avec la conviction d'un témoin qu'il affirme : " Nous l'avons vu et nous le déclarons que Dieu a envoyé son Fils comme sauveur du monde. (JEAN, III, 16-17.) Le témoignage de saint Paul vient confirmer celui de saint Jean : " Quand la plénitude des temps fut venue, dit-il, Dieu envoya son Fils afin de racheter ceux qui étaient sous la loi, *ut redimeret.*" (Galat, IV, 5.) A Timothée il rappelle que c'est une vérité digne de foi que le Christ " vint dans le monde pour sauver les pécheurs." (1 Timoth. I, 15.)

La pensée de l'Apôtre est tellement accentuée que les modernistes ont voulu faire de lui l'inventeur de la doctrine de la rédemption. Le Christ lui-même ne nous a-t-il pas donné la fin de son avènement ? " Le Fils de l'homme est venu chercher et sauver ce qui périssait ; je ne suis pas venu pour les justes mais pour les pécheurs. Non, Dieu n'a pas envoyé le Fils de l'homme pour juger le monde mais pour le sauver. " Il se compare au médecin dont la mission n'est pas pour ceux qui se portent bien, mais pour les malades ; il est le bon pasteur qui quitte son troupeau pour aller courir après la brebis égarée ; il est le serpent élevé au milieu du monde, afin que le monde ne périsse pas, mais ait la vie. Le ciel lui-même, selon saint Mathieu, lui donna le nom de Jésus, c'est-à-dire Sauveur, parce qu'il devait sauver son peuple du péché. Les anges, au soir de Noël, l'annonçaient au monde comme le Sauveur attendu... *hodie natus est vobis Salvator.*

L'Eglise s'est inspirée de ces accents, dans sa liturgie, dans sa littérature conciliaire et pastorale, et avec confiance elle fait chanter à ses

1 — STENTRUP. *De Verbo incarnato.*

enfants le Credo de Nicée et de Constantinople : *pro nobis et propter nostram salutem descendit de cœlis.* Des Pères laissons les témoignages innombrables par lesquels ils affirment que la rémission du péché est la cause de l'Incarnation, pour citer ceux où ils déclarent que c'en est la raison exclusive. Mentionnons les écrits de saint Anselme, de saint Léon le Grand, de saint Grégoire le Grand, où cette vérité est manifeste, et citons saint Augustin. Rapportant les paroles de l'Ecriture : *Venit Christus peccatores salvos facere,* il conclut : " Donc si l'homme n'avait pas péché le Christ ne serait pas venu dans le monde. Il n'y a pas d'autre raison de son avènement. Non, ce ne sont pas nos mérites qui l'ont fait incarner, mais nos péchés. Le Christ n'aurait eu aucune raison de venir si ce n'eût été pour sauver les pécheurs : *Tolle morbos, tolle vulnera, et nulla est causa medicinæ.*" (S. AUG. *Serm.*) Origène : " S'il n'y avait pas eu de péché, il n'y aurait pas eu d'Incarnation, mais le Fils serait resté ce qu'il était depuis le commencement : le Verbe de Dieu. " Saint Irénée : " S'il n'y avait pas eu de chair à sauver, jamais le Verbe de Dieu ne se serait fait chair. (S. IRENAEUS, *Adv. hæres.* L. 5 c. 14.) Saint Grégoire : " Quelle cause a poussé Dieu à prendre l'humanité, si ce n'est pour faire notre salut ? Quelle autre raison pourrait-on apporter ? " (S. GREG. NAZ. *orat.* 4, *de theolog.* IV, 6.) Saint Ambroise : " Quelle est la cause de l'Incarnation, si ce n'est afin que la chair prévaricatrice fût rachetée. " (S. AMBROS. *De Inc. sacr* C. 6.)

Nous pourrions amonceler les citations ; les sources semblent inépuisables. Ce que nous avons donné suffit à prouver que l'unique raison effective de l'Incarnation, c'est la rémission des péchés, et, comme conséquence, que la fin exclusive de la grâce capitale, c'est la rédemption.

Appuyés sur cette base positive, nous pouvons maintenant en déduire une argumentation naturelle très convaincante. Elle ressort de la nature des décrets divins et du caractère de fait de la grâce capitale. Il n'y a de décret efficace en Dieu que par une grâce médicinale et réparatrice. En effet, l'objet du décret efficace divin n'a pu être qu'une grâce procédant d'un Christ impassible, indéterminé ou rédempteur. L'énumération est complète. Or, il est impossible que le décret ait eu pour objet une grâce procédant d'un Christ impassible ou indéterminé. Donc il a dû se porter sur une grâce procédant d'un Christ rédempteur ; et, par conséquent, sur une grâce médicinale et rédemptrice. La conséquence s'impose.

Pour bien comprendre ce raisonnement, il faut se rappeler que

la science et la volonté divine, simples en elles-mêmes, peuvent être considérées comme multiples, selon les divers objets vers lesquels elles se portent. Les volontés ont en Dieu les caractères des sciences qu'elles accompagnent. Il y a la science de simple intelligence, à laquelle correspond la volonté inefficace : elle a pour objet les purs possibles ; nécessaire et spéculative : cette science ne comporte pas de décret. Il y a la science de vision dont l'objet est l'être existant, présent et futur. Elle suit la libre volonté de Dieu qui, en décrétant l'existence dans le temps des purs possibles, lui crée son objet. Elle est cause des choses sous la motion d'un décret efficace et absolu. C'est de ce dernier décret que nous affirmons qu'il n'a pu avoir pour objet qu'une grâce médicinale. En premier lieu, il n'a pu se porter sur une grâce procédant d'un Christ impassible. De fait, la grâce capitale procède d'un Christ rédempteur, et nous concluons qu'elle ne peut procéder d'un Christ constitué dans un autre état. En effet, ou bien cette finalité nouvelle serait subordonnée à la première, et alors, puisque nous parlons de la raison ultime, notre conclusion resterait intacte ; ou bien, elle aurait également raison de cause ultime, ce qui est impossible : un être ne saurait avoir deux causes finales ultimes, pas plus qu'il ne saurait avoir deux causes formelles. Laquelle des deux serait le motif efficace ? L'une ou l'autre, mais pas les deux. Une cause efficiente adéquate produit tout son effet et ne laisse pas de place pour une autre causalité ; de même, une cause finale ultime et adéquate ne laisse pas de place pour une autre finalité. Supposer deux décrets, ou un seul virtuellement multiple, ayant pour objet une grâce procédant d'un Christ impassible, et ensuite, le péché étant survenu, une grâce procédant d'un Christ rédempteur, c'est porter atteinte à l'une ou l'autre perfection divine : la science ou la puissance. Si Dieu, par un décret efficace, avait résolu une grâce procédant d'un Christ impassible, elle aurait dû, de fait, en procéder sous cette raison : ce qui est faux historiquement. Elle l'aurait dû, car, s'il en avait été autrement, cela aurait dépendu de l'impuissance de la volonté, ou de ce qu'elle aurait modifié son décret. Or, l'une ou l'autre supposition est impossible. On ne saurait admettre l'impuissance de la volonté divine, puisque, selon les données de la question, il s'agit d'un décret efficace, c'est-à-dire d'une volonté réelle ; dès lors, la supposer impuissante ce serait admettre de l'imperfection réelle en Dïeu. On ne saurait non plus admettre la modification du décret, puisque de sa nature il est définitif, et que, dans ce cas, on ne change sa volonté qu'en raison de nouvelles connaissances dont l'acquisition rectifie nos premières vues. Or, la science divine est

éternelle et compréhensive ; il s'en suit que rien ne saurait être modifié dans ses volontés efficaces. La conclusion reste donc : il n'y a pas eu de décret ayant pour objet une grâce capitale procédant d'un Christ impassible.

Impossible aussi de supposer une grâce capitale procédant d'un Christ indéterminé. C'est que, vouloir quelque chose à l'état indéterminé, et ensuite la vouloir avec toutes ses circonstances particulières, et cela en deux actes distincts, c'est la même chose que comprendre un être selon ses propriétés communes, et ensuite le comprendre selon ses propriétés spécifiques et individuelles. Or, ce procédé de connaissance vient de la potentialité de puissances cognoscitives, c'est-à-dire comporte imperfection. Dieu, acte pur, le repousse de toute l'énergie de sa nature parfaite. Qu'il s'agisse de l'intelligence ou de la volonté divine, on ne saurait leur prêter un tel procédé. Que l'on considère en outre qu'il s'agit d'un décret efficace ; un décret, dont l'acte de la plus parfaite prudence, dont la perfection est d'atteindre son objet dans les circonstances les plus particulières ; efficace, le plus efficace possible. Or la mesure de l'efficacité, n'est-ce pas la plus ou moins grande production de l'effet en dehors de ses causes ?

La grâce capitale n'a donc pu procéder que d'un Christ rédempteur, d'où elle n'est elle-même que rédemptrice. Telle est l'opinion de l'école thomiste. On pourra regretter, dans cette conception des desseins de Dieu sur le monde, l'importance du rôle joué par le péché ; on pourra s'étonner que le degré d'efficacité des motifs ne soit pas basé sur leur plus ou moins grande perfection ; peut-être aimerait-on mieux un Christ, perfection ultime du monde, qu'un Christ rédempteur : toutes ces considérations dans les œuvres de la libre volonté divine ne sont que des raisons de convenance. Le fait et l'interprétation du fait par la révélation sont les seuls prémisses capables d'engendrer une conclusion théologique certaine. Si Dieu, dans un second dessein, a su trouver sa gloire dans une incarnation conditionnée dans son existence par le fait du péché, pourquoi ne pourrait-il pas la trouver dans un premier dessein ? L'optimisme absolu est faux; et que sommes-nous pour juger des convenances relatives des œuvres divines ?

Ne voulant pas œuvre de polémique mais de simple exposition. nous conclurons immédiatement avec l'école thomiste : la grâce capitale est médicinale, régénératrice de l'humanité blessée par le péché. Dans la deuxième partie de ce travail, nous reviendrons un peu sur la partie négative de la question.

fr. Ceslas Côté, O. P.

(A suivre)

UN CONVERTI DANOIS, JOHANNÈS JÖRGENSEN[1]

....

Quel que soit l'idéal humain que nous puissions concevoir ici-bas, il a d'assez tristes limites dans notre corps, notre tempérament, nos sens. Pourquoi le ravaler encore ? L'égotisme, le « superhomme » ou le « surhomme », en tant qu'appliqués à la vie, force autonome, et au sens nietzschéen, sont des rêves de fou ou d'imbécile. Pascal eût employé un autre mot !... S'il y a quelque chose d'insolemment barbare, c'est de prétendre que la vie ne trouve son complet épanouissement que dans le culte exclusif de la nature, dans le règne de la souveraineté individuelle. Pour les tenants de ces systèmes, ce qui vient de la nature ne peut être que bon : ainsi nos passions qui prennent leur source en elle. Que ces passions nous emportent aux pires excès, nous continuerons de les louer, car elles ne sauraient être responsables. Ce sont des forces qui agissent irrésistiblement. Que de littérateurs, reprenant les théories plus ou moins déformées d'Epicure, de Lucrèce, de Jean-Jacques, de Diderot, excusent tous les crimes et chantent toutes les voluptés !

Au lieu d'apprendre à se servir des passions, ils se précipitent sur leur objet avec une telle frénésie qu'ils substituent à la recherche de la vie celle de la sensation aigüe de la vie. Ils brûlent la vie au lieu de la respirer. De là cette fatigue, cette usure qui suit une dépense immodérée ; de là cette satiété, ce dégoût amèrement avoué par d'illustres convertis. Il y a beau temps que, en des pages poignantes, saint Augustin a confessé que l'homme immoral, ou simplement " amoral ", est fatalement malheureux, moitié en raison des misères douloureuses que lui valent les désordres de ses vices, moitié à cause de la paix d'esprit et du bonheur de conscience dont le prive son manque de vertu. Tant il est vrai que, à travers tous les intérêts et toutes les fins, il est un objet qu'il cherche de façon irrésistible, auquel il aspire de toutes ses énergies : c'est l'objet capable de le rendre pleinement heureux : *irrequietum cor......*, et dès lors c'est la lutte de l'homme avec Dieu. L'âme frémissante et rebelle se débat contre son Créateur ; et celui-ci, comme un père indulgent qui s'efforce d'en-

---

1 — Extrait d'une conférence donnée par le R. P. Rigaud, M. S. C., aux Sociétés de Saint-Vincent de Paul de Québec, 16 décembre 1912.

dormir un enfant colère, sollicite, menace, temporise et sollicite encore jusqu'à ce que l'amour ait vaincu la folie. En vérité, est-il meilleure prédication que le récit de ce combat étrange ? Les confessions de saint Augustin nous portent plus profondément au cœur que ses plus beaux traités théologiques. Nous sommes vite las des systèmes ; nous aimons voir les idées mêlées à la chair et au sang.

C'est pourquoi, messieurs, je n'ai pas hésité à dresser devant vous le spectacle de cette lutte dans la vie de l'illustre Danois Johannès Jörgensen. Je ne sais si je m'abuse, mais il me semble qu'il n'est rien de plus captivant qu'une autobiographie religieuse, quand elle est sincère ; et l'intérêt psychologique se double de l'intérêt d'un drame lorsqu'il s'agit d'une conversion. Un prestige mystérieux accompagne pour nous les convertis, surtout lorsque écrivains, poètes ou philosophes, ils ont su nous raconter l'histoire de leur âme et nous interesser à ce drame de conscience. Nous nous disons en les voyant : Voilà l'homme en qui Dieu vient d'accomplir des merveilles et nous révéler, pour ainsi dire sensiblement, sa présence. Voilà un miraculé de l'âme. Et de même que les foules s'écrasent à Lourdes, autour de l'estropié qui vient de surgir tout à coup et de marcher, ainsi aimons-nous, tout émus, à prendre contact avec l'âme que la grâce de Dieu a ressuscitée. Sainte joie !......

D'ailleurs, le Père de l'enfant prodigue nous invite toujours à prendre part à la fête du retour. Nous avons retrouvé un frère, réjouissons-nous...

Il est bien de la famille catholique ; les faux amis qui l'acclamaient jadis maintenant le conspuent et nient son talent, ne se rendant pas compte que, par ce revirement d'opinion et ce mensonge, ils rendent à leur façon témoignage à la vérité. Il y a quinze ans, Georges Brandes et toutes les revues littéraires du Nord (pays scandinaves), plaçaient le nom de M. Jörgensen à côté de ceux d'Ibsen et de Björnson, mais depuis la conversion du célèbre écrivain, juifs et protestants et incrédules de toute nuance ont ourdi autour de lui la conspiration du silence. Il s'agit bien de renommée littéraire ! Jamais les hérétiques, les sensualistes et les athées ne pardonnent aux transfuges de l'erreur. M. Jörgenson a vivement souffert de cette injustice, mais quelques sacrifices qu'il ait dû faire, il en a été récompensé dès ici-bas au centuple. Il possède la paix si longtemps cherchée en vain ! Et, par surcroît, il jouit maintenant d'une gloire pour le moins européenne, et il n'est pas de catholique et de littérateur probe qui n'applaudisse ces deux chefs-d'œuvre, traduits par M, Wyzewa, et intitulés : *Pèlerinages franciscains* et *Saint François d'Assise.*

Johannès Jörgensen est né en 1866, dans l'île de Tünen. Ses parents étaient de pauvres mariniers pieux et simplement attachés à leur évangile de Luther. L'enfant avait un goût passionné pour la lecture. A onze ans, il prenait des notes! Ayant trouvé la première partie de l'*Ave Maria* dans un dictionnaire de conversation, il la copia. Et, le soir, accoudé à la fenêtre, sous les rayons de la lune, il aimait à dire son *Ave Maria*. Etait-ce la lune ou la prière qui l'exaltait?... Car il était déjà poète. Le spectacle de la nuit l'enchantait. Un soir, la lune brillait d'un éclat si attirant au-dessus de la tour de l'église Notre-Dame, que, n'y tenant plus, il s'échappa de la compagnie de ses parents, tomba à genoux au milieu de la rue et fit une prière « à la lune, au ciel, à la beauté radieuse de la nuit ». Plus tard, il écrira de lui-même: « Je fus libre-penseur en adorateur enivré de la nature, en amant de la solitude dans les bois profonds, en rêveur noctambule buvant la rosée et le clair de la lune, en poète épris des étoiles éternelles et du merveilleux calme funèbre de l'automne ».

Envoyé au gymnase, puis à l'Université de Copenhague, le jeune poète se livra quelque temps à l'étude de la zoologie comparée; mais il s'intéressait surtout à la littérature: Goethe, Byron, Shelley étaient ses auteurs favoris. Il dévora aussi l'énorme ouvrage de Brandes, *Les grands courants de la littérature au XIXe siècle.* Le voilà enrôlé par ce juif dans l'école sensualiste et athée, plus puissante en Danemark qu'elle ne fut jamais ailleurs. La tyrannie de Brandes pèse encore lourdement sur toutes les intelligences du Nord.

Jusqu'à trente ans, M. Jörgensen fut le disciple fidèle et ardent du grand charmeur. Et qu'enseignait donc le « Maître? »—Rien de neuf. De même qu'il avait emprunté à nos matérialistes français leurs théories d'art et d'écriture, ainsi avait-il demandé à Nietzsche sa théorie de la vie: exalter le « moi » jusqu'au « surhomme ». Nous, pauvres gens de race latine, nous appelons cela, cultiver l'égoïsme, l'orgueil et l'ambition; dans le Nord et chez les Teutons, cela se nomme *Kultur*, et rien n'est plus légitime, ni plus noble au regard du pangermaniste, que la culture du « moi », fût-ce au détriment d'autrui. Dès là qu'on développe son " moi," tout devient licite; au plus fort, au plus audacieux la partie: c'est l'ordre. Pas d'autre Dieu que soi, pas d'autre morale qu'un orgueilleux caprice. Quoi de plus touchant lorsqu'on se sent de l'inspiration, de la jeunesse et des muscles!...

Johannès Jörgensen s'enivra éperdument dans ce rêve malsain. Il sacrifia tout à son « moi »:

J'étais là. dit-il, pour veiller sur mon moi, pour jouir de mon moi, et donner le fini aux perfections de mon être. Jouir de mon moi et le faire savourer aux autres : tel était mon unique et souverain devoir.: Devant lui tout devait céder, sur cet autel tout devait saigner, rendre jusqu'à la dernière goutte de sang et mourir. Et tout fut immolé, tout fut sacrifié, père, mère, frères et sœurs, parents et amis, fidélité et amour......

Mais toute erreur de l'esprit engendre un malaise dans l'âme. L'égotisme conduit à l'égoïsme, et l'égoïsme rend dur, triste, inassouvi et pervers. Alors, pour combler le vide du cœur on fait appel aux pires instincts de la nature. Mais où fuir ? où noyer ce dégoût de soi-même ? où trouver le bonheur dont l'âme est toujours assoiffée ?

Je cherchais à combler mon vide avec les vapeurs dorées de l'ivresse ; j'habitais dans le péché comme dans une ample demeure. Je commençais à chérir la mort et à nommer sainte la pourriture. Aussi devins-je un Bohème parmi les bohèmes, un décadent parmi les décadents, un homme qui dressait sa tente proche des limites de l'anarchie.... ; tout ce qu'un individn peut devenir dans cette vie nomade.... je le devins. Je fus malhonnête et infidèle.... Je fus jaloux, méchant, sensuel....Je devins un sépulcre blanchi dans la vaste nécropole où les âmes des autres gisaient, un petit homme vil qui n'aimait personne, un petit cœur sec et vaniteux recouvert d'un vernis de politesse, caché sous une enveloppe d'urbanité extérieure.

Vieille connaissance, messieurs : ce type, je le connais encore ; sous ce masque, sans peine, je mets des visages, et sur ces visages, des noms que je veux taire cependant.

Mais notre héros poursuit son analyse, promenant lentement la lumière dans les sombres replis de tout son être si complexe, dans ceux-là mêmes qu'on ne voudrait pas entr'ouvrir.

Laissons-le parler, puisque aussi bien c'est le meilleur moyen de le connaître.

Comme tant d'autres avant moi et après moi, je recourus à ces remèdes diaboliques (l'alcool) qui ouvrent les portes des paradis artificiels des Beaudelaire, des Edgar Poë, des Quinet. « Savez-vous, demandait un écrivain norwégien à un de ses collègues de Munich, savez-vous pourquoi l'on boit si fort chez nous ? C'est que les nuits d'hiver sont si longues là-haut, au Nord ! et que nous ne croyons pas en Dieu. » En Danemark. aussi, les nuits d'hiver sont longues ; et nous jeunes, Danois, nous non plus, nous ne croyons pas en Dieu...... Ce furent pour moi des années sans jour, toutes en nuit.

Cette nuit lui pesait, et malgré les applaudissements qui saluèrent ses premiers ouvrages en vers et en prose (1887-1894), il n'était pas plus heureux.

« Est-ce donc le but de sa vie, se demande-t-il, que de faire l'apo-

logie de l'individualisme pour provoquer les bravos de quelques centaines de messieurs et de dames ? » Au sortir de l'orgie ou des théâtres, les étoiles lui paraissaient trop pures. Une autre fois, il lui semblait qu'une voix criait en lui : « Ah ! que n'ai-je une Jérusalem où me rendre pieds nus, perdu dans la foule des pieux pèlerins, pour y laver les souillures de mon âme et recommencer la vie—cette sainte vie, par nous tellement profanée que, pour expier nos fautes, il nous faudra pleurer mille ans dans le sein éternel de Dieu !»—Un soir une voix se fit entendre, qui chantait : « Viens ici, pauvre âme. » Cette voix était si anxieuse et si déchirante qu'il lui sembla reconnaître soudain la voix de sa mère. Oh ! les enseignements de sa mère, il les avait dès longtemps oubliés. Ne lui avait-elle pas dit jadis, lorsque, jeune étudiant en vacances, il passait les jours et les nuits dans les bois, au bord de l'eau, comme pour sentir les liens de parenté qui, à l'en croire, l'unissaient à la terre, aux plantes et aux animaux, ne lui avait-elle pas dit avec un accent triste et un regard chargé d'inquiétude : « Garde ton âme, enfant, le Bon Dieu ne t'en demande pas davantage. » ?— Il ne l'avait pas gardée...il l'avait perdue dans les brumes du panthéisme... Aussi bien, avec la hantise du souvenir de sa mère s'élevèrent en lui les mille voix du remords, si douloureuses qu'il s'insurgea pour les faire taire. Mais en vain.

Il me sembla qu'une main vigoureuse faisait fléchir mon corps dans l'isolement des ténèbres et m'emprisonnait face à face avec moi-même.... Je voulus fuir ; j'invoquai toutes les puissances infernales. Ma volonté cherchait une issue, une issue vers la soirée remplie de lumière et de vie bruyante, une issue vers les orgies où l'alcool passe de mains en mains parmi les convives, une issue vers les cafés étincelants, remplis de fumée, d'ivresse et de musique assourdissante, une issue vers la torpeur du Nirvana et vers l'endurcissement...Mais la main implacable me retenait toujours, sans que je puisse échapper à la solitude ni à l'épouvantable image du miroir de mon âme.

Ces douloureux combats intimes, il les subit pendant trois ans et les raconta publiquement en 1894, dans un livre intitulé *Confessions.*

Pour faire diversion à ces sombres idées, il entreprend un voyage raconté dans son *Livre de route.*

La simplicité des gens de Bavière le captive. Nüremberg, par ses musées et ses églises, le met en contact avec le catholique moyen-âge. A Beuron, il apprend à connaître la vie monastique dans la célèbre abbaye bénédictine. Enfin, il descend jusqu'en Italie, et alors se découvre à lui un monde qu'il n'avait jamais soupçonné... Là vit tout un peuple simple, heureux et bon dans son ensemble, sans la

moindre notion de la culture allemande, tant prônée dans les universités du Nord comme indispensable au bonheur du genre humain. A Assise, après la lecture des *Fioretti* et de la *Légende dorée*, devant le spectacle des cérémonies religieuses et parmi l'ambiance des âmes qui prient, il a la claire intuition d'un idéal nouveau. Il entend raconter des miracles récents, certains, constatés. Il cherche lâchement des prétextes pour les nier. Vieille histoire encore et toujours actuelle !... Toutefois il découvre que ce n'est pas son intelligence qui résiste à la foi, mais bien sa volonté. Une angoisse l'étreint : « C'est donc ma faute, si je n'ai pas la foi. »

Il marchait de long en large dans sa cellule, inquiet et plein d'angoisse. Il aurait voulu s'agenouiller devant le crucifix ; mais il se sentait le cœur aussi dur, aussi froid, aussi lourd que si ce cœur avait été de pierre. Pour la première fois il comprenait que l'incroyance n'était pas exclusivement affaire de raison, mais bien plutöt et surtout de sentiment et de volonté. Il se rappelait comment elle l'avait séduit par la liberté qu'elle lui avait promise, et comment ensuite, de proche en proche, il avait eu à chasser la foi de son âme. à chercher sans cesse de nouvelles objections contre elle, à lutter pour interdire à Dieu l'entrée de son cœur. Il *ne voulait pas* croire, et c'était pour cela qu'il ne croyait pas, pour cela qu'il se convainquait lui-même de la vérité de son incroyance! Cette constatation le consterna.

Impossible désormais de recourir aux grands mots, de parler encore de lutte au nom de la lumière et de la justice contre des dogmes d'oppression et de mensonge. Tout cela n'était que des mots, des prétextes conscients ou d'inconscientes excuses, derrière lesquels il s'était caché afin de ne pas regarder en face la vérité éternelle. « La vérité est sévère, dit-il quelqne part, elle exige, elle ordonne, et elle défend » ; tandis que l'incroyance lui permettait de s'étaler dans un misérable contentement de soi.

Le voyageur appuya la tête aux barreaux de fer de sa cellule. Il se sentait bouleversé jusqu'au plus profond de son être. Mais ces idées ne lui apparaissaient toujours encore que dans une clarté toute théorique. Elles ne voulaient toujours pas se changer en un acte pratique de foi, en une prière. Et pourtant, dans ces journées mémorables des fêtes de la Portioncule, à Sainte-Marie des Anges, il devait se l'avouer, « une paix miraculeuse était descendue sur lui, il ne savait d'où ». La conversion ne devait plus tarder. Commencée à Assise, en 1894, elle fut achevée l'année suivante, 1895, en Danemark.

***

Toute conversion est un terrain fécond pour l'apologétique. Une idée maîtresse se dégage de celle-ci. M. Jörgensen pose en axiome que l'angoisse du cœur devient le criterium infaillible de l'erreur de l'esprit. En fait, aucune âme un peu noble n'échappe à cette angoisse. Mais souvent l'orgueil impose silence à la voix gémissante du cœur. On est inquiet, on est troublé, on est inassouvi, mais on n'ose se l'avouer, ou bien on cherche mille diversions, et finalement l'on tombe dans le pessimisme et le désespoir : l'orgueil impose silence, l'orgueil n'a pas capitulé. On préfère blasphémer. Car pour reconnaître, après erreur de notre part, qu'il doit y avoir, même ici-bas, un lieu de repos pour le cœur, un jardin chaste et calme où se puisse encore cueillir du bonheur ; pour se dire que, après tout, il se pourrait tout simplement qu'on n'aît pas su le découvrir jusqu'ici ; pour se mettre, enfin, sincèrement à sa recherche après avoir renoncé aux Edens artificiels et menteurs ; pour tout cela, dis-je, il faut de l'humilité, laquelle n'est guère enseignée dans les Universités d'Allemagne et du Nord en général. Là, désintéressement, humilité, douceur sont considérés comme des tares qui distinguent les races latines et les vouent à une irrémédiable déchéance. Et qu'on ne m'accuse pas d'exagération, si l'on ne veut subir la chevauchée des textes... Je n'aurais que l'embarras du choix.

La conversion n'est évidemment pas affaire de race, mais pourrait-on affirmer que l'éducation n'y est pour rien ? Le *los von Rom !* n'est-il pas toujours le *leitmotiv* en certains milieux germaniques où nous, catholiques, nous ne voudrions plus l'entendre ? En tout cas, M. Jörgenson s'est retiré du milieu le plus hostile qui soit à la religion catholique : le nietzschéisme hautain et le non moins orgueilleux protestantisme rationaliste.

Au fond de toute incroyance il y a non seulement une erreur, mais un mensonge. M. Jörgensen fut bouleversé le jour où il eut le courage de se l'avouer. A ses amis d'antan qui maintenant ne le comprennent pas ou l'injurient, il réplique :

> Vous croyez chercher la vérité, le bonheur, la liberté ; mais, en réalité, ce ne sont là que des prétextes que vous vous donnez pour ne pas envisager sérieusement le problème de votre vie...... J'ai, moi aussi, cherché la vérité, la liberté, le bonheur ; je les ai cherchés plus passionnément que vous, plus obstinément, sans pouvoir m'arrêter que je ne les eusse trouvés, et je ne les ai trouvés que le jour où je suis reveuu à la foi chrétienne.

On le constate, le converti est devenu apôtre. Il en est toujours ainsi depuis saint Paul. Les écrivains convertis sont surtout bien

placés pour parler à leur siècle. Ils en connaissent les vices et les préjugés ; ils ont expérimenté en eux-mêmes combien il est misérable dans ses égarements ; ils se sentent pour lui une âme pleine de tondresse et de pitié. Si on leur répond : « Vous ne me comprenez pas. —J'ai pensé comme vous, dira-t-on—Que faire ?—Gravir la cîme où je me tiens, par le sentier que j'ai suivi : d'ici l'on voit, l'on sait tout, on peut tout. Croyez-moi, je suis votre ami. Rassurez-vous, je vous aiderai, »

Je suis l'homme au cœur introublé,
Mais avant j'ai connu toute la vie humaine,
Et mon âme n'est pas dure d'être sereine.

Johannès Jörgensen a donc entrepris de révéler à ses compatriotes ce qu'ils ignorent trop, l'esprit chrétien, les grands chrétiens, la terre des saints, et spécialement le pays de lumière où se déroula la vie d'un des plus parfaits imitateurs du Christ, saint François d'Assise. De 1895 à 1910, sont tombées de cette plume catholique des choses exquises ; mais, à n'en pas douter, les *Pèlerinages franciscains* et la *Vie de saint François* sont les deux chefs-d'œuvre du maître.

La *Vie de saint François* est une œuvre plus objective, comme il sied à l'histoire. Les *Pèlerinages franciscains* sont plus attachants. Là, l'auteur laisse apparaître toute son âme ; là, ses qualités de poète, de conteur et d'historien trouvent toutes leur emploi ; et l'art n'est nullement gêné par l'érudition. Peut-être n'avait-on jamais si bien senti et si bien rendu le charme religieux de la riante Ombrie, marquée pour toujours de l'empreinte morale du *Poverello.*

M. Jörgensen a été fortement et religieusement impressionné par l'Italie, par ce qu'il appelle l'Italie franciscaine. Elle est devenue sa terre d'adoption. Elle est vraiment la terre natale de son âme, puisque c'est là qu'il a commencé de naître à la vie de la grâce, puisque c'est là que le philosophe a retrouvé la liberté, le poète son chant et l'homme le bonheur. Ecoutez le cantique qu'il adresse au Seigneur pour le remercier de lui avoir donné cette patrie :

Loué sois-tu, Seigneur, pour l'alouette, ma sœur, dont le chant coule sans arrêt, comme un torrent invincible, fontaine de chant, source de bonheur, ruisseau printanier de tes louanges ! Et béni sois-tu, Seigneur, pour la route blanche, blanche et solitaire, qui me conduit fidèlement jusqu'aux blanches cités des montagnes lointaines !...Et béni sois-tu, Seigneur, pour ces innombrables cités italiennes, pour Rome et Florence, Pistoie et Lucques, pour Gênes et Rapolla, pour Assise et Pérouse, et pour le petit village de la Rocca parmi les monts ombriens... Béni sois-tu, pour toute la terre d'Italie,

pour le peu que j'en ai connu comme pour ce que mon âme aspire à en connaître encore. Car de même que l'alouette s'élève dans le ciel d'un bleu tendre, de même aussi s'élève mon âme, plus haut, toujours plus haut, imprégnée de souvenirs, ailée d'espérance. Et béni sois-tu, Seigneur, aussi bien pour ma sœur l'alouette que pour cette âme que tu m'as donnée, et qui comme l'alouette s'élève jusqu'au ciel.

Ah! Italie, mon Italie! Chère Italie! telle que je te vois, et te sens, et t'aime! Me sera-t-il jamais donné d'amener les gens de chez-nous à partager mon intérêt pour toi, à te comprendre et à t'aimer ainsi que je le fais?

Quelle incomparable richesse de sentiment, et quel charme pressant dans ces aperçus incessamment ouverts sur les paysages de l'âme!

Amour capricieux de poète, et fantaisie d'artiste, dira-t-on. Non. Sans doute, le paysage lumineux d'Italie l'enchante. Sans doute les villages blancs, suspendus au flanc des montagnes ou perdus dans des gorges profondes, l'invitent dans leur solitude inviolée; sans doute l'accueil hospitalier des paysans l'attire et le retient; il s'arrête même parfois dans les musées et les églises pour contempler quelque chef-d'œuvre d'art; mais ce qui le captive avant tout, c'est ce qui échappe aux touristes et aux Baedeker: l'atmosphère religieuse et franciscaine que l'âme y respire tout le long de ces pèlerinages. C'est là que, après les longs écarts du protestantisme, du rationalisme et du matérialisme, M. Jörgensen, descendant du Nord, est venu se refaire la véritable conception de la vie.

Qu'est-ce que la vie? Surtout qu'est-ce que la vie heureuse? Les philosophes du Nord ne s'accordent pas sur sa définition, mais tous s'entendent pour démontrer dans le christianisme l'ennemi de la vie. Nous avons le poison des religions dans le sang, disent les jeunes savants.

Tous les microbes du moyen-âge, s'écrie un jeune enthousiaste dans le roman *Eve*, tous les microbes du moyen-âge subsistent encore dans notre société abrutie par des siècles de religion et de morale; et ni la critique biblique, ni le darwinisme n'ont pu réussir à en avoir raison...... Le jour où chacun de nous cherchera résolument son bonheur, c'en sera fait de notre servitude. Et ils le savent bien ceux qui ne cessent de nous prêcher la résignation. La résignation! il n'est rien que je haïsse davantage, de même que je hais cette pauvreté d'âme qui se cache derrière la fausse grandeur de la morale du renoncement...... Mais on n'a pu détruire encore cet égoïsme originel d'où sont sortis toute vie et tout plaisir, comme le monde est sorti de la cellule première; à nous seulement de lutter contre la mort et contre la religion de l'abnégation et de la mort, de lutter pour la vie et pour la foi dans la vie.

Le voilà bien et pris au naturel, le jeune émancipé, le disciple de

cette école qui eut pour représentants, en Angleterre, Darwin et Spencer, Mill et Swinburne, en France, Taine, première manière, et Renan, Zola et Goncourt ; au Nord, Ibsen, Björnsen, Strindberg et Brandes : école abominablement néfaste qui ne consent à voir dans la vie qu'une affaire qu'il faut savoir exploiter, une lutte dont il faut, coûte que coûte, sortir vainqueur. Désormais, comme les a nommés Barrès, ils sont des égoïstes féroces et des orgueilleux exaspérants. Ils ont une foi qui commande la haine, comme les catholiques en ont une qui leur commande l'amour.

Or, toute l'œuvre du Jörgensen catholique est la réponse de l'amour. Il avait été trop longtemps victime de ses erreurs et préjugés pour ne pas leur chercher une réponse. Il la découvrit le jour où lui fut révélé l'esprit franciscain.

Bien des hommes, lui dit un religieux, le Père Félix, bien des hommes, et même parmi ceux qui se nomment chrétiens, croient que notre sainte religion consiste dans le renoncement à la vie, à l'hostilité à la vie...... Oh ! ce n'est pas ainsi que l'entendait notre bienheureux Père saint François. Celui-là n'était pas un haïsseur d'hommes, un de nos misanthropes ou pessimistes modernes......

Saint François aimait la vie, car il aimait l'Auteur de la vie. Il aimait la vie dans toutes ses manifestations. N'est-ce pas par le don de la vie qu'il était frère du soleil et des oiseaux ? Ce même amour de la vie éclate dans sainte Claire qui meurt en remerciant Dieu de l'avoir fait naître ; et bien qu'elle eût soixante ans, elle était restée « aussi jeune de cœur qu'au moment où de sa fenêtre elle considérait la vallée par les belles matinées de printemps, écoutant chanter les oiseaux, et se sentait toute imprégnée d'une rayonnante joie de vivre, avec une reconnaissance infinie pour l'Auteur de toutes choses. »

L'ennemi de la vie ? N'est-ce pas l'égoïste enfermé dans son noir pessimisme ?

Au fond des vains plaisirs que j'appelle à mon aide
Je trouve un tel dégoût que je me sens mourir,

disait Musset.

Oh ! ne me laissez pas seul avec la nature,
Car, j'en ai trop souffert pour ne la point haïr,

écrivait A. de Vigny.

Et tout près de nous, Loti, ce peintre enchanteur, merveilleux. après avoir promené sur toutes les mers, sous tous les cieux, son âme avide de repos, n'a-t-il pas laissé échapper aussi le cri de désespérance ? « Je ne trouve plus en moi que l'immense ennui de vivre... J'ai beau faire, je ne suis pas heureux, aucun expédient ne me réussit pour m'étourdir. J'ai le cœur plein de lassitude et d'amertume. » Au surplus, messieurs, ne remarquc-t-on pas que ce sont ceux-là précisément qui reprochent le plus au christianisme d'être l'ennemi de la vie, qui font le moins pour la propagation de la vie ?

Pour aimer vraiment la vie, il faut sortir de son égoïsme, s'oublier soi-même, ramener l'amour à sa source, faire rentrer en quelque sorte le cœur humain dans son lit, suivant une expression hardie de Dupanloup, faire remonter l'affection humaine à ce sublime amour de Dieu d'où il retombe épuré et agrandi, non plus seulement sur lui-même, mais sur tout ce qui mérite d'être aimé.

Mais il faut finir... Tandis que les disciples de Brandes sont encore à chercher le bonheur, en théorie, dans les systèmes philosophiques allemands, en pratique, dans les brasseries de Copenhague, Johannès Jörgensen a résolu pour lui-même le problème de la vie heureuse. « Plus l'homme vit en catholique, dit-il, plus il se trouve heureux, parce que plus il se sent en paix intime et profonde avec Dieu, avec lui-même, avec toute la création vers la lumière, vers la vie, parce que vers l'amour. »

Son bonheur, il le cherche dans tous ses livres. Il voudrait en révéler la source à ses compatriotes. C'est pourquoi il a choisi, parmi tous les hommes qui ont vécu la vie henreuse, le plus représentatif de la simple joie dans le renoncement de soi et de l'amour de Dieu, saint François d'Assise. Volontiers, il prendrait à son compte l'hymne sans pareil que l'auteur de l'Imitation a chanté à l'amour :

« C'est une grande chose qu'aimer, une chose toute bonne, qui rend léger tout fardeau. L'amour veut habiter en haut : il ne supporte point d'être retenu par ce qui est bas. L'amour veut être libre... Rien de doux et de fort, de profond et de large comme l'amour... L'amour court, il vole, il exalte... »

....

J. Rigaud, M. S. C.

VICTOIRES ET CHANSONS

Deux ans passés et plus je publiais ici même, sous le titre d'*Echos héroï-comiques du Naufrage des Anglais sur l'Ile aux Œufs en* 1711, une série de vieilles chansons tirées des archives de l'Hôtel-Dieu de Québec. Et, faisant part aux lecteurs de la revue de la découverte simultanée d'une seconde série, plus considérable encore que la première, de chants sur nos victoires de la guerre de Sept ans, j'annonçai pour « un peu plus tard, les chants épiques de Chouaguen et de Carillon. » Engagement aussi formel que...... politique, grâce auquel j'ai pu me donner deux années de répit—et autant aux lecteurs de la *Nouvelle-France*, sans que l'on puisse honnêtement me formuler un reproche quelconque, sauf peut-être celui de me ressouvenir de mon engagement. Mais, que voulez-vous, je ne suis pas un politicien consommé, et puis, il y a le proverbe selon lequel mieux vaut tard, et même « un peu plus tard, » que jamais, que connaît très bien M. le directeur de la *Nouvelle-France* et qu'il sait rappeler à ceux qui ont pris envers lui un engagement aussi politique... que formel.

Les chansons que j'ai à faire connaître se divisent en quatre séries, rapportées aux quatre grandes victoires de la Monongahéla, de Chouaguen, de William Henry et de Carillon. La plupart de ces chansons sont consignées—et celles de Chouaguen, de beaucoup les plus nombreuses, le sont toutes, moins une—dans un recueil manuscrit des archives de l'Hôtel-Dieu de Québec. [1] En les publiant, je vais suivre l'ordre chronologique de la bataille : c'est le plus naturel.

I

LA MONONGAHÉLA

Il est remarquable que toutes les grandes batailles de la guerre de Sept ans en Amérique, ci-haut énumérées, furent livrées sur le sol

1.—Recueil relié en parchemin, mesurant en pouces $6\frac{3}{4}$ par $4\frac{1}{2}$, catalogué sous le No 2. L. La copie est très ancienne et contemporaine sans aucun doute des victoires chantées. Nous la devons probablement à quelque militaire blessé et soigné à l'Hôtel Dieu ; les soldats malades ou blessés y abondèrent à cette époque. A l'intérieur de la couverture on lit : *Hic Liber Pertinet* | *Ad Joannem* | *Mauriciam* | *Le Poiquier Brun* [? ou *Dun*?], puis un mot [un nom propre, semble-t-il] raturé, et commençant par un D majuscule. Il y avait alors un Jean-Baptiste Maurice, clerc. Serait-ce l'ancien possesseur de ce recueil de chansons ?

aujourd'hui américain. C'est que, à cette époque, de la Louisiane à la vallée du Mississipi et de l'Ohio, et de l'Ohio aux lacs Ontario et Champlain, tout le pays était possession française. Immense territoire à garder intact au roi de France, contre la convoitise des colons et planteurs anglais, vingt fois supérieur en nombre aux 70,000 colons français, qui, des Alléghanies à la Nouvelle-Orléans, n'avaient que quelques postes fortifiés. Et cette faiblesse numérique d'une part, et ces convoitises de l'autre, furent la cause principale peut-être qui déchaîna en Europe la guerre entre les couronnes anglaise et française, et dont la conquête du Canada fut l'une des conséquences. Comme le dit M. de Bonnechose, « la flamme couvait en Amérique sous les traités de paix européens, et allait bientôt les dévorer... La guerre naquit d'une espèce de génération spontanée ; elle sortit tout armée du sol américain. » [1] La fertile vallée du Mississipi et de l'Ohio tentait les colons anglais ; pour s'en assurer la possession il fut par eux décidé de refouler la France d'Amérique vers le bassin du Saint-Laurent. Chose étonnante, ils y réussiront, et même à conquérir le Canada, à coups de défaites successives sur le territoire convoité. Le triomphe des armes françaises à la Monongahéla, à Chouaguen, à William Henry, à Carillon, ne sont que les étapes d'un recul constant des Français—il n'y a qu'à jeter les yeux sur une carte militaire pour s'en rendre compte—de leurs possessions de l'Ouest vers le Canada, et les étapes de la marche des armées anglaises vers les plaines d'Abraham, où elles eurent leur seule grande victoire, mais suprême !

Tout bien inventorié, le seul bénéfice certain qui nous reste aujourd'hui de ces triomphes des armes françaises, se trouve en être la gloire, dont notre histoire s'auréole, et que chantèrent nos aïeux. « En France—et alors dans la Nouvelle-France—tout finit par des chansons. » Les grandes victoires de jadis il nous reste... des chansons. A la race anglo-saxonne il demeure l'Amérique du Nord...mais pas de chansons !

Le mieux partagé ? Franchement, je donnerais ma part d'Amérique... et l'Angleterre avec, pour telle de ces chansons. Honni soit qui mal y pense ! Opinion libre d'ailleurs, et discutable, mais qui gagnera peut-être quelques adeptes parmi les auditeurs de sang gaulois qui voudront bien prêter l'oreille à nos chants épiques.

....

1.—*Montcalm et le Canada français.* Septième édition. Paris, 1888. p. 16.

Donc, en 1750, l'Angleterre et la France étant en paix depuis le traité d'Aix-la-Chapelle, les quelques millions et demi de colons et planteurs anglais de la Nouvelle-Angleterre et de la Virginie résolurent de s'étendre par delà les Alléghanies, vers l'Ouest, dans la vallée du Mississipi et de l'Ohio, occupée par les Français. Tout fut combiné pour le succès de l'entreprise : création de la compagnie de défrichement de l'Ohio, avec concession de 600,000 acres de terre à prendre dans le territoire convoité, soulèvement des tribus sauvages d'en deçà des Alléghanies contre les Français, projet de construction d'un fort à la tête de la rivière Ohio, où elle reçoit les eaux de la Monongahéla.

Les Français, de leur côté, prenant les devants, construisirent eux-mêmes, à la place et sur les plans adoptés par la Compagnie Virginienne, un fort auquel on donna le nom de Duquesne, alors gouverneur de la Nouvelle-France ; c'est là que s'élève aujourd'hui la vaste ville de Pittsburg. Désormais les évènements vont grandir et se précipiter.

A la nouvelle des travaux exécutés à la fourche de l'Ohio, un régiment de volontaires américains, qui se tenait aux ordres d'un ardent jeune homme de vingt-deux ans, lieutenant colonel dans les milices virginiennes, descend avec des canons dans la vallée. Grossi par des guerriers Mingos, le corps expéditionnaire marche sur le nouveau fort. Le 28 mai 1754, date fatale dans l'histoire commune des Etats-Unis et de la France, un feu de peloton, au lever du soleil, retentit dans les « Grandes-Prairies » : une petite troupe française vient d'être surprise au bivouac, et les trente hommes qui la composent ont été, sans sommation, tués ou faits prisonniers. Au milieu du feu, un des Français avait essayé de donner lecture d'un papier ; il était tombé mort sur les cadavres de ses compagnons. C'était un officier nommé Villiers de Jumonville, envoyé comme parlementaire à la rencontre des Anglais. Ceux-ci, après leur triste victoire, se retirèrent derrière les remparts du fort de la Nécessité, construit sur le bord de la Monongahéla. La vengeance court sur leurs pas : avec six cents canadiens, le frère de Jumonville se rue sur le fort et écrase ses défenseurs sous une dure capitulation, au bas de laquelle le chef de l'expédition virginienne appose comme signature le nom alors inconnu de GEORGE WASHINGTON. »[1]

La paix n'est plus possible, L'Angleterre débarque en Amérique deux nouveaux régiments avec le général Braddock, tandis que la France envoie à Québec 3,000 hommes de troupes.

Naturellement, le premier objectif du général anglais est le fort Duquesne, qui lui barre le chemin. A l'été de 1755, il se met en marche vers ce fort, et le 9 juillet, à quelques milles du fort, en pleine forêt vierge, son armée se trouve en présence de celle de M.

1— *Montcalm et le Canada Français*, pp. 19-20.

de Beaujeu, qui n'a à opposer aux 3,000 Anglais, que 146 miliciens canadiens et 72 soldats des troupes de la marine, plus 600 sauvages commandés par Pontiac.

Et la bataille commença. Il était midi et demi. A cinq heures elle se terminait par la victoire complète des Français, et l'écrasement des colonnes anglaises. Braddock ne connaissait rien de la manière de guerroyer des Canadiens et des sauvages, surtout dans les bois ; ses troupes, massées comme en champ découvert, offraient aux ennemis embusqués derrière chaque tronc d'arbre le plus facile point de mire. Il n'y avait qu'à fusiller dans le tas. L'on fusilla si bien que plus de mille Anglais restèrent sur le champ de bataille. Braddock fut lui-même blessé à mort, la plupart de ses officiers tués, et le reste de l'armée s'enfuit en désordre, en abandonnant aux vainqueurs une grande quantité de pièces d'artillerie, de munitions et de vivres.

......Et cela finit par une chanson, entonnée sur l'air de *Robin turelure*, par un gai luron de l'armée française.

1

Braddock avait toujours dit
Qu'il viendrait, chose bien sûre,
Pour attaquer Pécody [1]
    Turelure
Et renverser sa clôture
    Robin turelure.

2

Beaujeu, Dumas, Lignery
Ont voulu voir sa figure
Et l'on mit même au défi
    Turelure
De soutenir sa gageure
    Robin turelure.

3

Aussitôt deux mille Anglais
Se sont mis tous en posture,
Mais nos Hurons et Français
    Turelure

1 — M. Pécody de Contrecœur, commandant du fort Duquesne.

Ont fait voler leur coiffure
Robin turelure.

4

Cinq cents [1] sont sur le chemin
Attendant la sépulture;
Les Outaouais, Algonquins
Turelure
Leur ont donné la tonsure
Robin turelnre.

5

Les autres, épouvantés,
Pour éviter la blessure
Ont promptement décampé
Turelure
En maudissant l'aventure
Robin turelure.

6

Ils ont laissé leurs canons,
Fusils, poudre, sans mesure.
Ainsi nous les attendons
Turelure
Avec leurs propres armures
Robin turelure.

7

Remercions-les du mieux
De leurs chariots et montures.
S'ils reviennent par ces lieux
Turelure
Nous leur fournirons voitures
Robin turelure.

1 — L'auteur est trop modeste. ou la chanson trop proche du champ de bataille. Plus de mille Anglais périrent dans cette rencontre.

8

Nous annonçons à Vaudreuil
Leur triste déconfiture ;
Il leur marquera son deuil
Turelure
A la Pointe-à-la-Chevelure
Robin turelure. [1]

Le dernier vers est une allusion au plan des Anglais qui, escomptant la prise du Fort Duquesne, avaient projeté une attaque contre la Pointe-à-la-Chevelure. M. de Vaudreuil n'eut pas la bonne fortune d'y marquer leur deuil aux Anglais, car la victoire de Chouaguen, suivant celle de Belle-Rivière ou Monongahéla, déconcerta le plan des ennemis et les fit renoncer à leur projet contre ce poste.

Hélas ! ce qui en ce bas monde fait le bonheur de l'un fait le malheur de l'autre ; et si les braves troupiers français se réjouissaient d'annoncer à M. de Vaudreuil leur triomphe au fort Duquesne, il fallait bien aussi que les vaincus annonçassent leur piteuse « déconfiture » à leur « gracieux » souverain, le roi d'Angleterre Georges II... Un courrier se dévoue à porter ce message ingrat à Sa Majesté britannique. Il arrive à St. James, se présente devant Sa Majesté, et le dialogue suivant s'engage......*sur l'air du Chevalier de Puzais.* Encore un tour de quelque gai chansonnier du fort Duquesne ! [2]

1

Courrier, qu'y a-t-il de nouveau ?
Tu me paraîs troublé du cerveau.
A te voir tu me paraîs tout rêvant,
Explique-moi ces nouvelles promptement.
Je n'ai point trop de bonnes nouvelles.
Quoi ! les Français ont-ils gagné la querelle ?
Sur la Belle-Rivière ai-je perdu,
Tous mes soldats s'sont-ils bien défendus ?

---

1 — Archives de l'Hôtel-Dieu de Québec.

2 — Cette pièce n'est pas au recueil de l'Hôtel-Dieu de Québec. Je la trouve parmi les "Chansons historiqnes" publiées par M. Hubert Larue dans le *Foyer canadien*, 1865, pp. 19-20.

2

Ah ! mon Roy, vous saurez pour vrai,
Nous sommes battus des Français ;
Braddock, notre puissant général,
Au lieu de donner a reçu la balle,
Sans jamais avoir vu personne.
C'est que beaucoup et peu l'étonne ;
Parmi ces bois et ces verts feuillages
Etaient cachés et Français et Sauvages.

3

Comment l'affaire s'est-elle passée ?
Dis-moi au juste la vérité ;
Se sont-ils toujours battus dans le bois ?
Mes troupes ont-elles reculé quelques pas ?
Ah ! dis-moi donc qui a eu le plus d'avantage,
De mes Anglais, des Français ou Sauvages ?
Les Français avaient-ils le vent sur nous ?
Dis-moi comment nous avons eu le dessous.

4

Pour vous dire la vérité,
Aurait fallu s'y être trouvé,
Mais je vous dirai bien pour le présent,
Que c'est la faute du commandant,
Car dans le temps que les Français attaquent,
Tous vos soldats étaient qui faisaient halte,
Et quoique tous en bataille rangés,
Ni plus ni moins a fallu reculer.

5

Le feu a-t-il duré longtemps ?
Ai-je perdu bien de mes gens ?
Tous mes équipages et tous mes chariots
Se sont-ils rendus d'un pareil assaut ?
C'est qu'ils n'ont pu jouer l'artillerie,
Mes bombes et grenades ne leur ont pas servi ?
Tous mes officiers ont-ils bien travaillé ?
S'sont-ils battus en vaillants guerriers ?

6

Tous vos mortiers et tous vos obusiers
N'ont servi qu'à nous embarrasser;
Vos bombes et grenades, mortiers et canons,
Sont à présent à ce grand Roy Bourbon.
Vous pouvez dire: Adieu la Belle-Rivière.
Et sans compter ce qu'il vous en coûtera
Encore, peut-être ne l'aurez-vous pas.

7

Oh ! adieu donc, tout est perdu,
Puisque je suis toujours battu.
Je n'en suis pas quitte pour vingt millions
De mes bombes et grenades, mortiers et canons,
De mes soldats, aussi de mes familles,
C'est qu'au cœur ils m'enlèvent la vie.
J'aimerais mieux me tenir en repos
Que de tout perdre et de payer l'écot.

P. HUGOLIN, o.f.m.

(A suivre)

LA CHAPELLE INTERIEURE DU SEMINAIRE DE QUEBEC

L'on nomme ainsi un modeste oratoire au Petit Séminaire de Québec. La description monographique de cette chapelle n'est qu'une petite pierre apportée à l'édifice historique des *Anciennes églises et chapelles du Canada.* Il y aurait là matière pour un travail intéressant; peut-être, un jour, quelque archéologue canadien l'entreprendra-t-il.

La chapelle intérieure existe dans la partie la plus ancienne du Séminaire de Québec. Sise au premier étage, elle donne sur le corridor voûté, au centre du corps de logis, vis-à-vis du perron de

pierre de la cour de récréation. [1] Une tradition prétend que les appartements de Monseigneur de Laval auraient été situés au rez-de-chaussée, au-dessous précisément de cette chambre. [2] Le local lui-même, très exigu, puisqu'il n'a qu'une superficie de 280 pieds carrés, soit (18 pieds de profondeur sur 16 de largeur), ne possède que deux fenêtres, à droite. Cet éclairage uniquement latéral fait perdre à l'oratoire beaucoup de son apparence, exagère les reliefs et laisse dans l'ombre certaines parties placées en retraite.

Tout le fond de l'appartement est occupé par le rétable. Le *tombeau de l'autel* était, il y a quelques années, tout en marbre noir et blanc. Cette pièce absolument insignifiante au point de vue architectural, avait été installée il y a quelque quarante ans, et même les vandales qui la placèrent ne craignirent point d'entailler les bases des colonnes pour y enclaver les parements latéraux de la table d'autel ; on mutila aussi les sculptures du panneau central. L'autel original, en bois, a été retrouvé, réinstallé durant l'hiver de 1908, et les boiseries quelque peu restaurées.

Le rétable se divise en trois pièces ou panneaux sensiblement égaux. La partie centrale porte, encadrée, une ancienne gravure

---

1 "C'est aux frais de Monseigneur Briand que d'une chambre il en a été faite *(sic)* unc chapelle plafonnée, le rétable, le cadre doré servant de tableau qui représente le Mariage de la Sainte Vierge. Les armoires en grand nombre, le poële et sa monture, les six chandeliers de cuivre aux deux côtés, les bouquets artificiels, les statues de la Sainte Vierge et de saint Joseph, la dorure, celle de *l'enfanl Jésus*, deux petits reliquaires dont l'un contient une petite croix faite du cerceuil de sainte Jeanne de Chantal, l'autre où se trouve du sang de saint François de Sales, un petit cadre doré contenant une image qui a touché à la châsse du dit saint, un petit cadre dont l'intérieur est de papier doré au fond duquel est une image de saint Jean-Baptiste, missel et pulpitre et autre chose nécessaire au saint sacrifice sans compter l'argenterie et les ornements sus-mentionnés. "

(*Extrait d'un mémoire de M. Gravé* qui fut longtemps le secrétaire de Monseigneur Briand, 1er septembre 1784).

Nous devons les renseignements ci-dessus à l'obligeance de Monsieur l'abbé A.-E. Gosselin, supérieur et archiviste du Séminaire de Québec.

L'enfant Jésus, dont il est fait mention, serait-il celui qui se trouve aujourd'hui aux aboutissants des corridors de la Procure et du Grand Séminaire ?

(2) Le cintrage des voûtes du rez-de-chaussée est très irrégulier ; même en certaines parties la courbe est plus accentuée d'un côté que de l'autre. L'on est porté à croire que les maçons ne bâtissaient pas sur *cintres mobiles* mais bien sur un *amas en terre battue;* la voûte terminée, ou enlevait la terre. Ces murs ont quatre à cinq pieds d'épaisseur et sont en cailloutis ; le mortier est tellement homogène et adhère si bien aux moëllons que ceux-ci se briseraient plutôt que de se disjoindre.

représentant les Epousailles de la Sainte Vierge. Le cadre, partie intégrante du panneau, a été finement sculpté; le travail, comme parsout ailleurs dans ce rétable, est superbe.

La vitre recouvrant la gravure était en trois morceaux; il semble qu'il aurait été impossible, à l'époque, de se procurer un verre de cette dimension, et cela explique un peu pourquoi la gravure ainsi exposée à la poussière pénétrant par les fissures, a bruni et est maintenant fatiguée. Cette glace, elle aussi, fut remplacée en 1908 et la gravure fut rafraîchie. [1]

Au-dessous du cadre, de chaque côté d'un écu hexagonal, [2] prennent naissance deux guirlandes d'olivier, [3] feuilles et fleurs. Ce travail fait en applique est très curieux; il faut examiner de près combien le bois est fouillé.

A mi-hauteur, au milieu de chaque guirlande, se trouve une petite boîte rectangulaire en bois, contenant, celle de droite, un petit morceau du cerceuil de sainte Jeanne de Chantal, celle de gauche, une relique de saint François de Sales. Ces reliquaires ont été descellés, mais sont contemporaines du rétable, car les branches s'écartant de chaque côté, sur le panneau, ménagent ainsi une alvéole pour ces boîtes.

Les côtés du panneau sont flanqués de deux pilastres corinthiens précédés de deux colonnes du même ordre placées sur leur piédestal et supportant un entablement.

Cet entablement couronne aussi les deux autres panneaux et va s'appuyer sur les antes placées aux encoignures. Les panneaux de droite et de gauche sont ornés de ravissantes petites niches contenant l'une, la statue de saint Joseph, l'autre, celle de la sainte Vierge. [4]

---

1 Gravure sur cuivre du tableau de Rubens, P. P. (1577-1640). Gravure remarquable, probablement du xviiie siècle, mais dont les marges sont en partie coupées.

Au bas de la gravure, au centre, on lit: " F. Raget, sc., et se vend à Paris, chez Basset, rue Saint-Jacques, à Sainte-Geneviève."

2 Est placé, sur ce rectangle à pan coupé, un reliquaire renfermant, au centre, relique de sainte Thérèse, dans la partie supérieure, les reliques de saints martyrs ainsi que celles de saint Just, saint Etienne, saint Grégoire, saint Basile, saint Antonin, saint Vincent.

3 D'olivier en l'honneur de Monseigneur Briand, le généreux donateur de cet oratoire.

4 A remarquer, l'apparence primitive de ces statues toutes en bois. Les proportions ne sont pas suivant le *canon* du corps humain; au lieu des huit têtes réglementaires, on n'en trouve que six. On serait porté à croire qu'autrefois ces statues étaient à nu bois, sans peinture ni dorure; les lys qui parsèment la tunique de saint Joseph accusent un léger relief, malgré l'empâtement de la couleur.

Les consoles soutenant ces personnages sont d'un dessin très élaboré : un goût et un travail sûrement artistiques règnent ici et se font remarquer surtout dans les harmonieuses proportions des panneaux. Les bases des pilastres et des colonnes reposent sur une table faisant saillie, et donnent à l'ensemble une solide assiette. Cette table domine de chaque côté trois armoires; celle du centre dont le ressaut se termine en quart-de-rond est à deux battants. Les moulures des portes sont *poussées à plein bois*, et les charnières, dont quelques-unes malheureusement dépareillées, sont très anciennes.

Admirons maintenant les deux sveltes colonnes de la partie centrale. Les proportions sont rigoureusement exactes; c'est du Vignole tout pur, [1] rien n'y manque; ni les cannelures ni les rudentures, ni même la fine fleur centrale du chapiteau corinthien. Et tous les membres de la base : le tore supérieur, les deux scoties, le sifflet, le tore inférieur et la plinthe.

Au piédestal, remarquons le filet, le talon, la gouttière, la gorge, les deux astragales, le filet, les deux frises, tandis qu'au bas nous retrouverons l'astragale inférieur, la gueule renversée, le réglet, tore et plinthe.

L'entablement, fort riche, a demandé un travail minuticux. Voyez l'architrave, dont le listel est tout découpé, la frise avec ses gracieux rinceaux, le filet du larmier finement ciselé, les denticules délicats et les gracieux modillons suivant impeccablement la règle de la proportion qui veut, que, à l'entablement corinthien, l'un d'eux vienne toujours tomber sur le milieu de la colonne.

Ne qnittons pas l'oratoire sans regarder le placard à gauche et le buffet. Les battants inférieurs du buffet, en cèdre (*thuya occidentalis)* ont deux panneaux d'une seule planche large d'environ 22 pouces. Les panneaux du placard sont du style Louis XV; ici, comme dans le rétable et le buffet, les moulures ne sont point ajoutées mais font partie intégrante des montants et croisillons. Tous les assemblages sont faits à la cheville. Les charnières qui maintiennent les vantaux du placard sont très curieuses et nous n'en avons jamais rencontrées de semblables ; elles sont formées de deux

---

(1) Giacomo Barrochio, surnommé Vignola, (1507-1573), écrivit un traité didactique sur les cinq ordres d'architecture ; à la mort de Michel-Ange devint l'architecte de saint Pierre-de-Rome. Il a aussi tracé le plan de l'Escurial en Espagne. Il vécut plusieurs années en France où il laissa un grand nombre de bronzes.

platines de cuivre maintenues par des griffes intérieures et couvrant les vis qui fixent les côtés des charnières au bois.

Quoique le buffet ait été recouvert d'un épais enduit de peinture blanche, cependant, à l'examen, il ne semble pas beaucoup postérieur au placard.

Tout le rétable est sculpté en cèdre ou du moins en *thuya*, sauf les armoires en *noyer tendre*, ainsi que le placard à gauche.

Voici le texte des inscriptions placées sous les consoles soutenant les statues des deux pauneaux symétriques :

O MATER MARIA
AB ORIGINALII
LABE PRÆSERVATA
CORDA TERGE NOSTRA

SALVETO VIR JUSTE,
DAVIDICI THRONI
HÆRES, PATER JESU
ET MARIÆ SPONSE

ADOLPHE GARNEAU, ptre

PAGES ROMAINES

LE REFUS DE L'*exequatur* POUR L'ARCHEVÊQUE DE GÊNES—LE DISCOURS PONTIFICAL DU 18 NOVEMBRE.

L'anuée 1912 se termine par une série d'événements qui embarrassent le chroniqueur dont les récits ont des limites fixées.—Forcément un choix s'impose, et un choix oblige à éliminer.—Parmi les faits que l'on ne saurait passer sous silence se signale entre tous le conflit qui est né de la nomination de Mgr Caron au sicge de Gênes, entre le gouvernement italien et le Saint Siège. Si la presse libérale a longuement commenté le différend, si le parlement italien a essayé d'en faire l'objet d'un débat, si l'*Osservatore Romano* a publié à ce sujet des lignes empreintes de la plus haute gravité, si la *Civiltà Cattolica* en a fait l'objet d'un remarquable article au point de vue juridique, c'est que le conflit, provoqué par le refus de l'*exequatur* à la bulle pontificale nommant Mgr Caron, est moins une question de personne qu'une question de principe.

Pendant son épiscopat à Ceneda, Mgr Caron fit une guerre sans merci au idées modernistes et libérales qui se propageaient dans son diocèse, et condamna certains journaux qui les défendaient. De là, des colères qui se donnèrent libre jeu pour empêcher que l'*exequatur* royal ne vînt permettre à l'évêque anti-moderniste de se voir récompensé de ses luttes par sa promotion à la dignité archiépiscopale.

L'*exequatur* fut refusé, mais le pape, dans le consistoire du 2 décembre, en affirmation de la complète indépendance du Saint Siège dans la nomination

des évêques, scanda chaque parole, quand il annonça au Sacré Collège qu'il avait promu au siège archiépiscopal de Gênes, Mgr Caron.

Une note de l'officieuse *Tribuna* fit savoir que, si les modernistes se réjouissaient du refus gouvernemental, ce n'était pas dans le but de leur être agréable que le gouvernement italien avait agi, mais dans une pensée de pur patriotisme, Mgr Caron ne reconnaissant pas la légitimité des faits accomplis en 1870.

Ce motif allégué pour couvrir des manœuvres déloyales fut aussitôt refuté par la *Correspondance de Rome*, dont il serait difficile de vouloir trop analyser les lignes, tant elles sont lumineuses. « Nous ne connaissons pas d'évêque catholique d'Italie qui reconnaisse la légitimité de la troisième Rome. Pourtant, ils ont tous l'*exequatur*, et il ne pourrait ne pas être ainsi. »

En effet, si tous les bons catholiques italiens, leurs évêques en tête, ne peuvent pas reconnaître, et ne reconnaissent pas la légitimité en question, ce n'est pas parce qu'ils y envisagent une question *politique*, mais parce qu'ils y voient une question *religieuse*. Ils ne sont pas les « légitimistes » d'un roi, ils sont les fidèles d'une religion mondiale qui ne peut ne pas exiger pour son chef une liberté et indépendance de droit et de fait, concrète, absolue, visible. Le fait du 20 septembre 1870 a ouvert cette Question Romaine que, depuis, aucun fait n'a close pour la conscience catholique, bien au contraire.

Donc la Question Romaine est essentiellement une question religieuse, donc une question de conscience.

Le gouvernement italien connaît parfaitement cette question de droit et de fait, et c'est pour cela qu'il ne refuse pas habituellement son *exequatur*...... Il sait bien que ce ne sont pas les catholiques italiens qui ont tâché par la presse et la grève d'entraver la conquête de la Tripolitaine, ni qui excitent les susceptibilités et les préjugés italo-autrichiens, en vue d'entraver l'action gouvernementale dans la question balkanique et du concert européen......

Quand le *Messagero* de Rome et le *Lavoro* de Gênes, organes maçonniques, eurent représenté le refus de l'*exequatur* comme représailles du départ du Père Sémeria, barnabite moderniste, de Gênes, et son envoi à Bruxelles, non moins que des condamnations de journaux libéraux faites par Mgr Caron à Ceneda, il y eut des protestations hypocrites de certains libéraux qui provoquèrent les lignes suivantes de l'officieuse *Tribuna*.

« Quelques journaux clérico-modérés font des protestations posthumes contre le gouvernement et contre la presse libérale qui a affirmé franchement son propre point de vue dans la question des *exequatur* aux évêques. Ce n'est pas le cas de divaguer dans des discussions académiques, ni d'insister sur les raisons de nature politique (*sic*) pour lesquelles le gouvernement vient de refuser l'*exequatur* à Mgr Caron. Il est constant, et la chose est désormais connue par trop de monde pour pouvoir le dissimuler sérieusement, que les milieux clérico-modérés de Gênes eux-mêmes et leurs alliés ont été les premiers à ne pas vouloir Mgr Caron pour l'archidiocèse ligurien. Donc, si aujourd'hui ils jouent les scandalisés devant le public, on peut être sûr qu'ils sourient entre eux, comme les augures de Cicéron. »

C'est beaucoup, ajoute la *Correspondance romaine*, mais ce n'est pas tout. Pour le dire avec le langage de la *Tribuna*, il y a d'autres choses trop connues désormais pour qu'on puisse les masquer. Entre autres, que quelques Gênois ont fait savoir au gouvernement qu'ils avaient signé une protestation en faveur de Mgr Caron, qu'ils l'avaient fait sous la peur de se compromettre, mais qu'ils étaient contre la nomination du nouvel archevêque.

S'il y a là place à l'indignation, il n'y a point place à l'étonnement.

Quand Nathan eut prononcé son fameux discours sacrilège devant la brèche de la Porta Pia, suscitant les protestations du monde entier, certains abbés modernistes lui écrivirent pour applaudir à sa parole tout en s'excusant de ne pouvoir le faire ouvertement.

Le mensonge, le parjure sont choses si familières aux modernistes que, lors de la prestation du serment imposé par Pie X, des ecclésiastiques modernistes français envoyèrent aux évêques une circulaire anonyme pour déclarer qu'ils ne se rendaient à l'invitation pontificale que pour se soustraire aux conséquences du refus, mais que cela ne modifiait en rien leurs idées. En sauvant les personnes, cette déclaration avait pour but d'amoindrir la grandeur de l'acte universellement accompli contre le libéralisme.

« L'affaire Caron doit être envisagée par les catholiques intégraux de tous les pays comme un cas caractéristique de la méthode libérale moderniste. De ce point ee vue, elle doit être classée avec les autres faits que nous venons de rappeler.

« Un des points fondamentaux du modernisme, du maçonnisme, de toutes les organisations anti-catholiques, c'est de tâcher d'écarter de l'épiscopat les sujets non seulement fidèles dans leur âme au Saint Siège, mais clairvoyants et fermes vis-à-vis du danger intérieur de l'Eglise. »

Dans son numéro du 21 décembre, la *Civiltà Cattolica*, s'élevant au-dessus de la question des personnes, a fait paraître une suite de pages d'une dialectique serrée envisageant l'*exequatur* ou point de vue de la doctrine catholique, de la législation italienne, de l'enseignement de l'école libérale. La conclusion irréfutable est que le principe de l'*exequatur* ne saurait être admis de ces trois chefs, surtout en ce qui concerne l'exercice de la juridiction.

Pour défendre les droits méconnus de son autorité suprême, le pape, sachant que le conflit avait été provoqué à Gênes même, a jeté un interdit partiel sur la métropole de la Ligurie, sur le territoire et dans le diocèse de laquelle toute fonction pontificale est interdite jusqu'a nouvel ordre. Le chapitre métropolitain a fait aussitôt acte d'entière soumission à l'acte de Pie X, non moins que nombre de catholiques gênois.

De son côté, le gouvernement italien, interpellé à la Chambre des Députés au sujet des motifs qui l'ont guidé dans son refus et de la solution â donner au conflit, s'est absolument refusé à répondre, dans le désir, peut-être secret, d'apaiser les passions par le silence et d'attendre le premier moment favorable pour revenir sur une mesure qu'il regrette profondément.

*
* *

A qui croirait que, voir partout le péril moderniste est une pure exagération, on n'a qu'à rappeler les termes du discours que, le 18 novembre dernier, Pie X adressait à ses confrères, (*confratelli*) de l'Union catholique venus implorer sa bénédiction, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la fondation de cette association.

Les termes qui ont trait à l'obéissance du prêtre au pape sont d'une puissante énergie ; le ton ému avec lequel Pie X les prononça leur donna une force qu'on ne saurait traduire. Après avoir rappelé ce qu'était la personne du pape, gardien du dogme et de la morale, dépositaire des principes qui rendent les familles honnêtes, les nations grandes, les âmes saintes, Pie X ajoutait :

« C'est incroyable et c'est doulouroux de constater qu'il y a des prêtres auxquels on doive adresser de telles paroles, mais nous nous trouvons aujourd'hui dans la triste nécessité de dire à certains d'entre d'eux : Aimez le Pape. Et comment faut-il l'aimer ? *Non verbo, neque lingua, sed opere et veritate* .... C'est pourquoi, quand on aime le Pape, l'on ne dit point que sa parole n'est pas suffisamment claire, comme s'il était obligé de répéter à l'oreille de chacun ce qu'il exprime si souvent de vive voix. Dans ses lettres, dans les autres documents publics, on n'émet pas de doute sur ses volontés, alléguant pour se soustraire à l'obéissance que les ordres qui sont promulgués sous son nom ne sont donnés que par son entourage ; on ne limite pas son autorité, on ne lui oppose pas l'autorité de savants, qui, si doctes soient-ils, ne sont pas des saints, s'ils se séparent du pape, car qui est saint reste en union en tout avec le Souverain Pontife. »

Ce soulagement d'un cœur attristé n'était pas provoqué par la conduite des prêtres faisant partie de l'Union apostolique, mais par la vue de tant d'autres qui non seulement osent discuter les volontés pontificales, « mais n'ont pas honte d'en arriver à d'insolentes désobéissances au plus grand scandale des bons et pour la perte d'un si grand nombre d'âmes. »

Quand le Pape signale le mal avec tant de véhémence, qui oserait dire qu'il n'existe pas ou qu'on l'exagère ?

DOM PAOLO AGOSTO.

BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE

Les meilleures pages : Lacordaire. Introduction de Paul AGNIUS. Chez Amat, rue Cassette, Paris. C'est Lacordaire qu'on nous présente aujourd'hui, comme on nous avait déjà présenté Chateaubriand, Lamennais, Schiller, Aug. Thierry, en leurs « meilleures pages. »

Sont-ce bien là les meilleures pages de l'œuvre entière laissée par Lacordaire ? Notre choix n'aurait certainement pas été le même...... et le vôtre aurait encore différé ; l'œuvre est si diverse ! Nos tempéraments et nos goûts guident le choix de nos lectures.

De Lacordaire qui fut surtout orateur, et orateur de son temps, ne restera-t-il que les pages choisies par M. Paul Agnius ? Peut-être,... avec quelques autres qui ne rentraient pas dans son cadre ; mais nous croyons bien que, de l'œuvre entière, la postérité gardera peu de chose.

Quoi qu'il en soit, ce recueil, qui prend place parmi les classiques chrétiens, est judicieusement choisi pour le milieu auquel il s'adresse : la jeunesse que Lacordaire a tant aimée.

P. P.

Le Pasteur d'Hermas. Texte grec. Traduction française. Introduction et index, par Auguste LELONG, 1 vol. 12ª (cxiii-347 pp.) 5 frs. Librairie Alphonse Picard et Fils, 82, rue Bonaparte, Paris. Je serais tenté de dire que, dans ce volume, ce qu'il y a de plus intéressant c'est l'introduction, généreuse

ment étendue—cxii pages—et pleine d'érudition qu'on est accoutumé de trouver dans les ouvrages de cette collection.

Le « Pasteur » d'Hermas est un précieux document théologique, et le plus ancien relatif à l'histoire de la Pénitence. Le texte grec nous est donné—avec, en face, la traduction—augmenté de notes historiques et philologiques qui aident à la compréhension.

On aimera, au cours d'études, à se référer à cette édition scientifique, dont la disposition très claire aidera encore aux recherches de ceux qui ont le goût de l'honnêteté poussé jusqu'à contrôler dans l'auteur les citations qu'ils se proposent d'en faire.

P. P.

L'Imitation espagnole en France. Des modèles Castillans de nos grands écrivains français Étude et analyse par l'abbé G. Bernard, professeur de littérature espagnole. Chez J. Duvivier, éditeur à Tourcoing. M. Bernard est professeur d'espagnol et son livre est certainement une belle page de l'Histoire de la Littérature française, écrite *con amore*... j'allais dire *pro domo*.

Il ne serait pas téméraire d'affirmer que toutes les Littératures ont inspiré nos grands écrivains, et que nombre de chefs-d'œuvre dont s'honore notre langue ont une origine spécifique étrangère... Et cette réflexion vaut bien pour tous les pays.

N'empêche que nous aimons la Littérature espagnole pour l'esprit de foi, de religion, de patriotisme et d'honneur qui anime ses héros.

L'auteur nous dit en quoi, et de quelle manière le génie littéraire espagnol a été mis à contribution par nos grands maîtres Corneille et Molière qui, sur des motifs castillans, ont su broder des chefs-d'œuvre bien français.

C'était en ce merveilleux xvii[e] siècle, à l'époque où, par sa politique, ses arts, sa langue, l'Espagne faisait sentir son influence sur le monde entier. Mais depuis.........

P. P.

L'Ignorance religieuse au XXe siècle, par l'abbé E. Terrasse, 1 vol. in-12, 173 pages. 1 fr. 50. Lethielleux, Paris. Découvrir les causes de l'ignorance religieuse de notre temps, en indiquer les conséquences et trouver le remède, tel était le but de l'enquête conduite par *La Croix* de Paris, au cours des vacances de 1911. Les nombreuses dépositions apportées par des personnages éminents ont fait voir toute la profondeur du mal, qui n'existe pas seulement dans les milieux populaires et hostiles et même chez des catholiques.

L'abbé Terrasse a bien voulu analyser et résumer les travaux publiés par le grand journal. Il l'a fait dans un ordre logique très clair. C'est pourquoi la lecture de ce petit livre est si intéressante et si facile, mais nous ajouterons que c'est d'un intérêt vraiment douloureux, même pour nous, Français du Canada, car nous ressentons et subissons si vite et si profondément le contre-coup des événements qui se passent là-bas. Plus d'une vérité dite pour le vieux pays des ancêtres serait bonne à dire et à méditer pour le nôtre. Donc, avis à tous ceux qui ont charge d'âmes, depuis la mère de famille au pasteur de la paroisse.

C.

BIBLIOGRAPHIE CANADIENNE

L'église paroissiale de N.-D. de la Victoire de Lévis. Notes et souvenirs par Pierre-Georges Roy.—296 pages in-12, Lévis, 1912. Monsieur Roy, en annaliste et statisticien consciencieux et méthodique, a condensé dans son volume toute une mine de renseignements absolument exacts, que pourront sans défiance consulter les futurs historiens. Il sait trop bien lui-même, par expérience, combien d'heures précieuses l'on consume parfois à vérifier un nom, un chiffre, un fait, dont l'exactitude n'a pas été contrôlée sur-le-champ, sous prétexte que les contemporains pouvaient facilement par eux-mêmes rectifier l'erreur, et sans égard pour les ouvriers de l'avenir. Tous ceux qu'attire le nom de Lévis, et le nombre en est grand, se feront un devoir de se procurer ce livre qui fourmille de notes intéressantes et de touchants souvenirs. Généreusement affecté par l'auteur au profit d'une bonne œuvre scolaire au Collège de Lévis, c'est à cette institution qu'il faut en adresser les commandes. Le prix de ce volume est de 50 sous l'unité, frais de port en plus.

L. L.

Débuts d'un évêque missionnaire, Mgr Ovide Charlebois, O. M. I, évêque de Bérénice, vicaire apostolique du Keewatin; prise de possession, installateon, première visite pastorale des missions sauvages.—Il fait bon se distraire parfois des charmes et du confort de la civilisation pour songer à la vie pénible que mènent dans les régions encoro sauvages de notre pays les messagers de la bonne nouvelle, les apôtres des tribus indigènes errantes et dispersées jusque sous le cercle arctique. Mgr Charlebois est le continuateur de l'œuvre des Provencher, des Taché, des Faraud, des Grandin, dans le Nord-Ouest, et le zèle et l'abnégation de l'héritier de leur tâche apostolique pourraient souvent rivaliser avec l héroïsme de ces ouvriers de la première heure. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire le récit des *Débuts d'un évèque missionnaire*, et de constater par les vues photographiques dont il est illustré la coudition primitive de l'installation du vicaire apostolique du Keewatin. les courses pénibles et parfois périlleuses que doit faire le bon Pasteur à la recherche de ses brebis si pauvres, si dignes de compassion, mais toujours si pleines de vénération pour le chef de la prière. [1]

L. L.

Premier Congrès d'Action Sociale du diocèse des Trois-Rivières, 1912.—128 pages in-12.—Compte-rendu substantiel du beau travail accompli pour le bien de la société dans cette vaillante ville des Trois-Rivières, théâtre des fortes et lumineuses démonstrations de sociologie chrétienne de l'évêque Laflèche, d'apostolique mémoire. L'école sociale trifluvienne est parfaitement constituée et compte des ouvriers d'élite. Son organe, le *Bien public*, continue à justifier son titre qui est tout un programme. Durant ce premier

---

(1). Ce joli opuscule de plus de 100 pages, illustré de treize belles gravures, est tout à fait convenable pour récompenses scolaires. Il se vend au profit des pauvres missions du Keewatin. Prix, l'unité 15 *sous ;* par la poste, 18 *sous ;* par 100 exemplaires $12.00—frais de port en plus Adresser les commandes à Le Pas, Keewatin.

congrès, dont les grands journaux catholiques ont justement loué le succès, les divers comités de la Tempérance, des Œuvres économiques, des Œuvres ouvrières et de la Bonne presse ont présenté des travaux marqués au coin de la saine philosophie sociale, illustrée et confirmée par les données d'une expérience pratique, acquise tant au pays qu'à l'étranger. *Prosit !*

L. L.

Tableau-catéchisme par le Rév. Père S. Brault, O. M. I.—Il ne s'agit pas ici d'un tableau mural, encore moins d'une série illustrée en couleurs comme le grand *Catéchisme en images* de la Bonne Presse. Il ne s'agit pas même d'une feuille ayant les dimensions et les dessins du fameux *Chemin du Ciel*, tant utilisé pour l'enseignement de la doctrine chrétienne aux sauvages, par le vénérable Père Lacombe, à la suite des de Smedt, des Demers, des Blanchet. Le *Tableau-catéchisme* du Père Brault est un simple carton de 10 x 7 pouces, avec, pour toutes image : un triangle entouré d'un cercle, une croix, deux calices ou ciboires, une balance et un grand nombre de petits cercles, les uns tout blancs, les autres blancs avec quelques points ou une large circonférence noire, d'autres enfin tout noirs.—Par-ci par là quelques rares titres, et dans un cartouche minuscule quelques brièves indications. Ce tableau, pour un étranger à notre foi, serait une véritable énigme, mais pour une personne médiocrement instruite de la doctrine et pour un catéchiste intelligent surtout, il y a là le résumé de tout ce qu'il faut croire pour être sauvé : les principaux mystères, et les fins dernières de l'homme.

L. L.

Rapport du Surintendant de l'Instruction Publique de la Province de Québec pour l'année scolaire 1911-1912. Ce rapport s'accroît en intérêt comme en volume avec les progrès continus de l'instruction dans notre province canadienne-française. Les progrès déjà réalisés ou devant l'être prochainement, le rapport de M. le Surintendant, les fait ressortir à propos. Construction d'écoles normales, dont deux ou trois nouvelles dans le cours de la dernière année scolaire, grâce, comme les précédentes, à la générosité sans bornes des congrégations enseignantes et à l'aide opportune du gouvernement, écoles techniques dues à l'initiative de celui-ci, écoles rurales aussi élégantes que spacieuses, hygiéniques et bien éclairées, qui font honneur à la libéralité des commissions scolaires : voilà autant de preuves de la marche en avant de notre Province dans la voie du progrès légitime. Nous serions curieux de comparer notre situation à celle de certains pays constamment loués par les dénigreurs systématiques et antipatriotiques de l'instruction telle qu'organisée chez nous. Il va sans dire que des statistiques exactes viennent appuyer les conclusions du Rapport. La part généreuse faite par notre administration à l'élément anglais et protestant est mise en relief par les images des écoles nouvelles bâties à leur usage, sans compter l'argument plus concluant encore des subsides affectés à leurs institutions, à tous les degrés de l'enseignement. Il y a là une leçon dont le gouvernement d'Ontario devrait s'inspirer pour rendre justice à nos compatriotes de là bas.

L. L.

Le Directeur-propriétaire, - - - - - L'abbé L. Lindsay.

Imprimé par la Cie de l'Evénement, 30, rue de la Fabrique, Québec.

LA NOUVELLE-FRANCE

TOME XII FÉVRIER 1913 N° 2

LA GRÂCE CAPITALE DU CHRIST

SIMPLE EXPOSITION DOCTRINALE D'APRÈS LES PRINCIPES THOMISTES

(Deuxième article)

III.—DU CONSTITUTIF FORMEL DE LA GRACE CAPITALE

Il existe dans le Christ une causalité de grâce dont la fin est de réparer dans l'humanité les ravages du péché originel : c'est l'acquis des pages précédentes. Il faut faire un pas de plus et nous demander ce qui constitue cette causalité dans le Christ ; ou bien, en termes plus scolastiques, quelle en est la raison formelle ?

De ce que la grâce capitale doit être le principe d'effets réels et surnaturels, une simple dénomination extrinsèque ou une entité physique mais naturelle ne sauraient en constituer la raison spécifique. Quel est donc cet élément intrinsèque et surnaturel ? L'effet nous dit que ce ne peut être qu'une des grâces du Christ.

Il y a dans le Christ deux grâces : l'a grâce d'*union* qui n'est rien autre chose que la personne du Verbe terminant la nature humaine, don parfait, infini, substantiel ; la grâce *accidentelle*, participation créée de la nature divine, infusée à l'âme du Christ comme à toutes les âmes chrétiennes. Par la grâce d'union le Christ possède une sanctification réelle, intrinsèque, substantielle, puisque la personne du Verbe termine réellement, intrinsèquement, substantiellement sa nature qui, pour cette raison, reçoit, et dans un degré supérieur, tous les privilèges de la filiation adoptive conférés par la sanctification accidentelle. Mais si grande que soit cette sanctification, parcequ'elle termine la nature sans en jouer le rôle, l'Humanité sainte resterait imparfaite dans l'ordre surnaturel comme principe d'opération. Aussi

est-il nécessaire qu'une grâce accidentelle,—l'essence divine ne pouvant se participer substantiellement,—vienne sanctifier et surnaturaliser la nature du Christ. Ces deux grâces sont appelées personnelles parcequ'elles sont ordonnées à la sanctification même de Jésus-Christ. Cette grâce habituelle et cette grâce d'union, —dans quelle mesure, nous le verrons,—sont principe de mérite et de satisfaction, et donc de sanctification et de grâce, non seulement pour le Christ, mais pour les autres hommes : elles portent alors le nom de grâce *capitale.* Cette triple grâce du Christ nous est enseignée en termes explicites dans le premier chapitre de l'évangile de saint Jean : *Et Verbum caro factum est* : c'est le don du Verbe ou la grâce substantielle ; *vidimus eum plenum gratiæ et veritatis :* c'est la grâce habituelle ; *de plenitudine ejus omnes accepimus :* voilà la grâce capitale.

Nous soutenons que la grâce capitale est constituée formellement par la grâce habituelle connotant [1] la grâce d'union.

Notons que la grâce habituelle est principe radical d'opération comme la nature ; pas plus qu'elle, elle n'en est un principe immédiat. Les vertus sont les principes prochains, mais elles ne sauraient constituer un être dans sa raison formelle de nature ou principe d'opération, car, à l'instar des puissances naturelles, elles jouent le rôle d'instrument de la grâce habituelle. Les puissances naturelles dimanent physiquement de la nature ; les vertus dimanent moralement de la grâce habituelle. Notons de plus que, si la grâce habituelle personnelle et la grâce habituelle capitale sont une même entité physique, elles n'ont pas la même raison : autre est la formalité par laquelle la grâce rend l'âme surnaturelle, autre la formalité par laquelle la grâce constitue l'âme principe d'effets surnaturels.

Que notre conclusion soit bien la pensée de saint Thomas, les raisons par lesquelles nous le prouverons, toutes tirées de la *Somme*, en seront le meilleur garant. Outre l'article V de la Question VIII, où le saint Docteur traite la question *ex professo*, il y a l'*ad tertium : gratia personalis et gratia capitis ordinantur ad aliquem actum ; gratia unionis autem non ordinatur ad aliquem actum sed ad esse personale. Et ideo gratia personalis et gratia capitis conveniunt in essentia habitus, non autem gratia unionis, quamvis personalis gratia possit quodam modo dici gratia unionis, prout facit congruitatem quamdam ad unionem.* Il est donc évident,

1 C'est-à-dire en tant qu'elle implique ses rapports avec la grâce d'union.

d'après ce texte, que la grâce capitale, disant ordre à l'action, doit s'identifier avec la grâce habituelle et non avec la grâce d'union. Au *De veritate*, (*Q.* 29, *a.* 5) et spécialement dans les *Sentences*, (4, *dist.* 5, *q.* 1, *art.* 3, *quœstiunc.* 2, *ad* 3.) nous avons la même doctrine : *Gratia capitis in Christo distinguitur a gratia unionis, quamvis ex ipsa unione per quamdam condecentiam plenitudo omnis gratiae et capitis singularis personae in illa anima fuerit.* D'où l'on voit que pour lui la grâce capitale est constituée formellement par une grâce personnelle conséquente à l'union, laquelle ne peut être que la grâce habituelle.

Abordons maintenant la raison fondamentale donnée par l'article V. C'est un premier principe dans l'ordre de causalité que toute cause pour opérer doit être en acte de son effet. Or, la raison de grâce capitale c'est la raison même de cause dans l'ordre surnaturel. De même, avons nous dit, que la tête influe la vie physique dans tout le corps humain, ainsi la grâce capitale influe la vie de la grâce dans tout le corps mystique du Christ. Il faut donc que la grâce capitale soit constituée formellement par ce qui la fait capable des opérations ou des effets surnaturels. Or, seule, la grâce habituelle du Christ connotant la grâce d'union peut être principe de ces opérations et de ces effets surnaturels. Cette affirmation nous apparaîtra certaine par l'analyse de la notion de causalité surnaturelle et de la causalité par mode de mérite et de satisfaction.

1. Dans tous les êtres le principe d'opération c'est la nature. Et donc, dans l'ordre surnaturel, ce qui participera à l'être divin par mode de nature aura raison de cause. Or, dans l'organisme surnaturel du Christ, comme dans tout organisme surnaturel, seule, la grâce habituelle est une participation de l'être divin par mode de nature : la grâce habituelle est une participation physique de la nature divine elle-même sous sa raison formelle de nature. C'est donc en elle qu'il faut aller chercher le principe de toute opération surnaturelle dans le Christ. Quel autre élément, d'ailleurs, dans l'organisme surnaturel du Christ pourrait jouer ce rôle ? Les vertus et les dons ? Nous ne nions pas la possibilité de produire des actes surnaturels avec les seules vertus, l'acte de foi, par exemple. Mais c'est là un mode d'action tout à fait accidentel dans l'économie de la grâce. De même qu'il ne serait pas connaturel à l'âme raisonnable d'agir par les seules vertus naturelles, ainsi, il ne serait pas connaturel à l'âme sanctifiée d'agir par les seules vertus surnaturelles. Si l'organisme surnaturel présuppose, demande la grâce habituelle, l'organisme du Christ, exemplaire, idéal de tout autre, ne saurait moralement se concevoir sans elle.

Sera-ce la personne du Verbe? La personne du Verbe est un élément physique de l'être du Christ; elle lui donne simplement le terme ultime de sa raison de substance. Et toute la raison de substance dit ordre à elle-même, nie tout rapport, toute dépendance vis-à-vis des autres. *Actiones sunt suppositi*, c'est vrai; mais si les actions sont du suppôt comme de leur sujet immédiat, comme en recevant une spécification morale prise de sa dignité, il est certain qu'aucune opération n'en reçoit sa spécification physique. Autrement, il faudrait conclure à l'identité spécifique de toutes les vertus, toutes venant d'une même personne. Bien plus, et pour la même raison, entre la vision corporelle du Christ et son acte d'amour surnaturel, il n'y aurait aucune différence essentielle. Objet, acte, puissance doivent avoir la même détermination spécifique; d'où, si la personne ne peut être raison suffisante de la distinction spécifique des opérations du Christ, il s'en suit qu'elle ne saurait être la cause formelle de ces opérations. Seule, de tous les éléments de l'être Christique, la grâce habituelle a donc raison de principe parfait des opérations surnaturelles; seule, elle peut donc jouer le premier rôle de la grâce capitale.

Elle ne pourrait pourtant remplir ce rôle sans le secours de la grâce capitale. Comment cela? C'est que, si de soi la grâce habituelle a raison de causalité surnaturelle, elle n'a pas par le fait même raison de grâce capitale. S'il en était ainsi, tous ceux qui possèderaient la grâce habituelle seraient têtes de l'Eglise. Or l'Eglise n'a qu'une tête, le Christ, comme le corps humain n'a qu'une tête; les autres principes d'activité n'ont pas droit à ce titre. L'éminence même de la grâce habituelle ne suffit pas à fonder ce droit. La Sainte Vierge, saint Etienne, ont eu des plénitudes de grâce: ni la Mère de Dieu, ni le premier martyr n'ont été appelés têtes de l'Eglise. Que faut-il donc? Il faut une plénitude absolue, une plénitude de premier principe. Cette plénitude de grâce habituelle, le Christ la possède, mais c'est une dépendance de la grâce d'union. C'est la grâce d'union qui est la raison morale efficace de l'existence et de l'étendue de la grâce habituelle du Christ; la personne du Verbe, de par sa valeur physique et sa finalité rédemptrice, demande dans la nature humaine une grâce qui lui soit harmonique. L'harmonie exige donc une plénitude, une plénitude de principe, puisque plus on est près d'un premier principe, plus on en participe les perfections. L'union substantielle avec la cause première de l'ordre surnaturel, avec la personne rédemptrice, demande donc une grâce principe, une grâce de rédempteur, une grâce première dans cet

ordre. Si dans un genre le premier principe est cause de tous les effets contenus dans ce genre, la grâce du Christ doit être cause de toutes les grâces, ou être grâce capitale.

En analysant la notion de causalité surnaturelle, nous devons donc conclure que la grâce habituelle constitue formellement la grâce capitale, mais elle ne possède cette formalité que dépendamment de la grâce d'union.

2. De par la raison de cause méritoire et satisfactoire.

Une autre considération nous fera peut-être apparaître davantage encore la certitude de notre affirmation. La grâce capitale est cause, mais d'une causalité morale par mode de mérite et de satisfaction. C'est que le but de la grâce capitale est de réparer la faute d'Adam dans la nature humaine. La réparation comprendra nécessairement deux effets : satisfaire pour la malice infinie du péché et mériter la grâce. Il faudra donc pour une rédemption adéquate et de stricte justice un principe capable *d'élicier* [1] un acte de valeur morale infinie. Cet acte, la grâce habituelle connotant la grâce d'union peut seule le produire. Et ici, il est bon de le remarquer, l'impossibilité n'affecte pas, comme dans le paragraphe précédent, le mode de causalité, mais absolument l'effet en lui-même. Sans ces deux éléments il ne saurait y avoir de mérite et de satisfaction au sens strict, et par là même pas de grâce capitale. Pour le démontrer, comme les conditions de l'œuvre satisfactoire sont les mêmes que celles de l'œuvre méritoire, avec en plus la raison de peine, un même argument suffira pour les deux. Aucune œuvre n'a raison de mérite ou de satisfaction en stricte justice, si elle n'est pas ordonnée à Dieu, comme à la fin dernière. C'est que l'objet du mérite et de la satisfaction c'est Dieu en lui-même : Dieu possédé, Dieu satisfait de la réparation donnée parce-qu'elle égale l'offense. Il ne pourra y avoir de stricte égalité entre l'œuvre méritoire ou satisfactoire et l'objet que s'il y en a entre l'œuvre et la fin dernière. Or, ordonner les actes ou les œuvres à Dieu, fin dernière, c'est le fait de la charité, forme de toutes les autres vertus parfaites. Toute œuvre méritoire ou satisfactoire selon la stricte justice sera donc une œuvre informée par la charité, et donc une œuvre éliciée par la grâce habituelle. Il n'y a pas d'acte de charité procédant d'un simple secours transitoire : c'est l'acte parfait présupposant le principe parfait. Donc, l'opération de la grâce capitale étant méritoire et satisfactoire en stricte justice de la rémission

1 C'est-à-dire d'exercer, de produire par lui-même et immédiatement.

du péché et de la grâce doit procéder de la grâce habituelle. L'impuissance de la personne divine à remplir ce rôle est manifeste. Quelle que soit sa valeur intrinsèque, elle ne change pas la raison spécifique d'un acte, elle n'ordonne pas à la fin ultime surnaturelle. L'œuvre surnaturelle méritoire en stricte justice doit avoir une bonté surnaturelle ; mais la bonté spécifique d'un acte se prend de la conformité de son objet avec la règle suprême de l'ordre auquel il appartient, en aucune façon de la personne, puisque celle-ci peut avoir des actes d'ordres différents. Un acte ne peut donc avoir une valeur surnaturelle méritoire ou satisfactoire qu'en procédant d'un principe surnaturel parfait, c'est-à-dire de la grâce habituelle.

Que fait donc la grâce d'union ? Il faut se souvenir qu'il y a dans tout acte du Christ deux valeurs méritoires et satisfactoires : l'une proportionnelle à son entité physique surnaturelle, l'autre proportionnelle à la dignité de la personne. Le même acte possédant une valeur physique méritoire ou satisfactoire finie peut posséder en plus, parcequ'il est l'acte d'une personne divine, une valeur morale infinie. Tel est le rôle de la personne du Verbe ou de la grâce d'union. La grâce d'union seule ne pourrait pas produire d'acte méritoire ou satisfactoire ; la grâce habituelle seule ne pourrait pas produire d'acte d'une valeur infinie : les deux constituent le principe capable d'élicier l'acte infini de la rédemption. Le seul rapport possible entre les deux grâces nous semble être celui que nons avons donné. Les deux grâces ne peuvent avoir raison de cause formelle, et parce qu'un effet ne peut avoir deux causes efficientes spécifiquement distinctes, et parce que la grâce d'union sans la grâce habituelle ne possède plus de causalité surnaturelle ; et c'est conclure qu'elle ne saurait être la cause formelle de la grâce capitale. Son rôle n'est donc pas de constituer formellement un principe d'opération, mais de par sa raison de personne, de la compléter, de l'élever en valeur morale. Nous y reviendrons ainsi que sur le rôle de l'ordination divine.

La grâce habituelle connotant la grâce d'union, telle est la cause formelle de la grâce capitale. Inutile de recourir à une grâce inconnue : c'est d'abord une supposition gratuite, et peut-être supposition impossible, toute grâce étant spécifiquement une. Parmi les autres grâces connues, ou elles présupposent les deux de la grâce capitale, ou elles ne sauraient avoir la causalité méritoire ou satisfactoire demandée.

La conclusion reste donc.

IV—DE SA DÉPENDANCE NÉCESSAIRE VIS-A-VIS L'ORDINATION DIVINE

La grâce habituelle terminée par la grâce d'union suffit-elle à constituer la grâce capitale? Quant à son constitutif formel nous croyons l'avoir démontré. Il ne faudrait pas conclure à son indépendance vis-à-vis de toute autre cause. Dans quel rapport se trouve-t-elle avec l'ordination divine? Une fois constituée produit-elle son effet par sa seule perfection intrinsèque, ou dépend-elle dans la causalité de l'acceptation de la volonté divine? En d'autres termes, l'acte de la grâce capitale est-il rédempteur par sa seule vertu propre, ou encore parceque Dieu le veut ainsi? Certainement l'ordination divine n'a pas raison de cause formelle, parce qu'elle est extrinsèque et que la tête, devant posséder une influence vitale dans tous les membres, doit être unie intrinsèquement au corps : elle n'en est pas moins une condition nécessaire. Sans ordination divine pas de grâce capitale. Si on considère la valeur intrinsèque infinie des opérations du Christ, le mérite et la satisfaction du Rédempteur eussent été suffisants pour compenser l'offense et mériter la grâce ; cependant, de fait, ils n'eussent pas obligé Dieu, en stricte justice, à pardonner et à sanctifier l'homme. Que fallait-il en plus? Pour le rachat, il fallait un pacte, une entente entre la créature coupable, représentée par le Christ, et Dieu, le créancier. La créature offrant la plus parfaite réparation possible, et Dieu, après lui avoir donné le moyen de l'accomplir, promettant de l'accepter, et l'acceptant de fait. Ce pacte formel ou virtuel existe-il? Est-il absolument nécessaire?

1. Qu'il y ait eu un pacte, il ne semble pas y avoir de doute possible. Qu'on se souvienne des premiers livres de la Genèse, ou Dieu promet à l'humanité un rédempteur. Israël, l'humanité entière a vécu de cette promesse. Toutes les prophéties messianiques, les figures, les oracles de l'ancienne loi annonçant le Christ souffrant et sauveur, c'était la manifestation de la volonté divine d'accepter la grande réparation de l'humanité. Et quand Dieu, par amour pour l'homme, résolut "de donner au monde son fils unique," "il mit en lui toutes nos iniquités" (Isaïe. LIII. 6), "car il lui avait plu de concilier toutes choses en Jésus, pacifiant par sa croix et le ciel et la terre" (Col. I. 20). Le Fils "fut donc envoyé, hostie pour le péché," (1 Jean X.) pour être la tête de l'Eglise (Col. I. 18.), et il fut décrété que, sans sa passion et sa mort, il n'y aurait pas de salut; que tous les dons du ciel viendraient par lui seul: *Unus et mediator Dei et hominum, homo Christus Jesus* (I Tim. II, 5.).

Du côté de l'homme, le pacte n'est pas moins explicite. Durant

six mille ans, il a reconnu son impuissance à réparer sa faute, et pendant six mille ans on l'a vu implorer sa rédemption. En « celui qui devait venir » il mettait toute son espérance ; il le constituait son défenseur, son substitut. Le rédempteur promis et accepté pouvait donc venir. L'Apôtre, dans son épitre aux Hébreux, nous le montre se présentant à son Père pour conclure au nom de l'humanité le pacte solennel.« Ni les sacrifices, ni les holocanstes ne vous ont plu ; le sang des génisses et des boucs est impuissant à réparer le péché ; me voici : *Ecce venio.* » Au jardin des Oliviers, avant le sacrifice suprême, malgré l'horreur qu'il lui inspire, il renouvelle sa volonté de faire la volonté divine. Et, au moment d'expirer, il déclare que tout a été consommé ; le pacte a été exécuté à la lettre. Aucun doute possible : il y a bien un pacte explicite, formel, entre le Christ et Dieu, entre le coupable, par son substitut, et l'offensé, Dieu. La rédemption est offerte par l'homme, acceptée par Dieu.

2° Ce pacte était-il nécessaire ? Sans lui la grâce capitale aurait-elle pu produire la rédemption ? Nous ne le pensons pas. Bien que cette opinion ne soit pas, en propre termes, dans saint Thomas, elle se déduit de ses principes, et c'est vraiment une conclusion thomiste. (JOAN. A S. THOMA, *disp.* 2, *art.* 2, *nn.* 59 *et* 87.—MEDINA, *ad art.* 2.—SALM. 182/13.) Analysons les raisons.

Si Dieu, de par la satisfaction et le mérite du Christ, était obligé, en stricte justice, de pardonner à l'homme et de lui donner sa grâce, il contracterait un devoir ou une dette envers lui, et l'homme à son tour possèderait un droit sur Dieu. Or, tout devoir ou toute dette qui n'est pas l'effet d'un pacte volontaire ou d'une promesse suppose ou crée une infériorité dans celui qui l'acquiert. Comme il répugne de supposer cette infériorité dans Dieu, nous devons donc en conclure que le mérite et la satisfaction du Christ n'obligent Dieu en stricte justice qu'en raison de sa promesse, et que, par une conséquence nécessaire, la grâce capitale ne saurait produire son effet et avoir sa pleine raison que dépendamment de l'ordination divine. C'est ce que saint Thomas nous enseigne dans la 1*a* 2*æ*, *Quæst.* 114, *art.* 1, *ad* 8 : *Dicendum quod quia actio nostra non habet rationem meriti, nisi ex præsuppositione divinæ ordinationis, non sequitur quod Deus efficiatur simpliciter debitor nobis, sed sibi ipsi in quantum debitum est, ut sua ordinatione impleatur.* On retrouve la même doctrine dans la 1*a*, *Q.* 21, *art.* 3, et dans le II *Sent. dist.* 27, *Q.* 1, *art.* 4, *ad* 4. Citons encore saint Augustin (*Serm.* 16, *de verbis Apost.*) : *Debitor nobis factus est Deus, non aliquid accipiendo, sed quod ei placuit promittendo. Aliter enim dicimus*

homini : Debes mihi, quia dedi tibi. Et aliter dicimus : Debes mihi, quia promisisti mihi. Deo enim quid dicimus : Redde mihi quia dedi tibi ? Nihil ergo ei dedimus. Illo ergo modo possumus exigere Dominum nostrum : Redde quod promisisti, quia fecimus quod jussisti.

A cette infériorité que l'opinion contraire semble supposer en Dieu, on peut ajouter une autre considération prise de la nature de l'offense. Quand l'homme pécha, il y eut une violation des droits absolus de Dieu sur toutes les actions, une atteinte à l'honneur de la Majesté Suprême. Dieu a le droit que toutes les créatures glorifient ses perfections ; et ce droit atteint chaque créature en particulier, dans chacune de ses actions ; de sorte que la réparation ne rera adéquate que par l'expiation personnelle du coupable. Le pécheur a méconnu l'honneur divin : il faut donc qu'il reconnaisse cet honneur, non pas seulement de la reconnaissance due par le juste, mais de la reconnaissance due par le pécheur : c'est-à-dire par la contrition ou l'expiation. Il serait donc inutile pour l'homme de multiplier les expiations impersonnelles, de se substituer des victimes : malgré tous ces sacrifices, ces holocautes, l'honneur divin réclamerait toujours du coupable la reconnaissance d'un cœur contrit. S'il s'agissait d'une dette à payer, d'une simple injustice à réparer, toute réparation égalant l'offense exigerait l'acquittement du coupable. S'il s'agissait seulement de l'honneur extérieur de Dieu, tout honneur égalant l'honneur violé suffirait à rétablir la justice. Mais il s'agit du témoignage personnel que tout homme doit rendre à l'excellence de la Majesté divine. Aussi longtemps que l'expiation personnelle n'aura pas lieu, aussi longtemps l'offense restera inexpiée, car le coupable n'aura pas rendu à Dieu l'honneur qu'il lui doit. Cette impuissance n'enlève rien à la valeur du mérite et de la satisfaction du Christ, lesquels demeurent infinis ; elle est la conséquence du domaine absolu et universel de Dieu sur tout être créé. Mais l'offense étant infinie, l'expiation même personnelle, bien que nécessaire, ne suffisait pas. Comment dénouer l'énigme ? Une personne divine se substitua à la personne humaine, et Dieu accepta cette expiation impersonnelle, unie à l'expiation personnelle, la complétant, la dignifiant, comme une réparation adéquate en stricte justice de son honneur outragé.

De ces deux considérations on doit conclure que le Christ ne pourra remplir sa mission rédemptrice que par une ordination spéciale de Dieu, que la grâce capitale n'obtiendra son effet, ne sera vraiment capitale, que conditionnée par cette volonté divine. Nulle cause n'est

plus parfaitement constituée pour produire son effet rédempteur que ne l'est la grâce capitale, parce que nulle cause n'a raison, comme elle, de mérite et de satisfaction infinis. Elle serait impuissante sans l'ordination de cette volonté divine qui, maîtresse absolue de toutes les volontés comme de tous les actes, peut les substituer les uns aux autres dans l'accomplissement des devoirs qu'elles lui doivent.

V.—DE LA PERFECTION DE LA GRACE CAPITALE.

Pour compléter la doctrine et posséder une idée plus approfondie de la grâce capitale, nous allons parler brièvement de sa perfection : l'étude des éléments du composé et du composé lui-même nous la révèlera.

1. La grâce capitale se compose de la grâce habituelle et de la grâce d'union. Pour la grâce d'union, nous n'en dirons qu'un mot. Entitativement elle est la seconde Personne de la Trinité Sainte ; égale et consubstantielle au Père, terminant sans l'informer [1] la nature humaine, s'identifiant avec la nature divine et en impliquant toutes les perfections. A ce point de vue, la grâce d'union étant physiquement l'absolu divin, on ne pourrait concevoir une plus grande perfection que celle de la grâce capitale.

La grâce habituelle du Christ, dans son être physique, est de la même espèce que la nôtre : une participation créée de la divine essence selon son concept de nature. La différence entre les deux grâces vient du degré de perfection, nullement de la raison spécifique. Il est facile de le démontrer. Le concept de grâce habituelle est le concept de nature divine considérée en elle-même ; or ce concept est unique : donc aussi elle ne peut être participée que sous cette seule raison spécifique. Si les autres créatures, bien qu'elles soient des participations de la nature divine, peuvent se différentier spécifiquement entre elles, c'est qu'elles participent la nature divine, non pas selon sa raison de nature, mais sous sa raison de cause. Or, Dien est cause des choses par sa science ou ses idées, dont la multiplicité explique la diversité des choses créées. La différence entre la grâce habituelle du Christ et la nôtre ne peut donc venir que de l'intensité

1 Parce que informer spécifiquement ou accidentellement, c'est avoir dans un composé raison de partie, et par la d'imperfection ; terminer, au contraire, dit perfectionner. On voit que le Verbe pouvait terminer la nature humaine et non l'informer.

de la première. Et justement, cette intensité de participation a raison de plénitude. Le Christ possède une plénitude de grâce. Dans son commentaire sur le premier chapitre de l'évangile de saint Jean, l'Angélique Docteur nous parle de diverses espèces de plénitudes. Il y a la plénitude relative à l'exigence de l'état ou de la dignité de celui qni la possède : plénitude de grâce commune ou suffisante à tout chrétien pour lui permettre d'obtenir la béatitude ; plénitude spéciale à une dignité de choix : c'est la plénitude d'excellence de la Vierge : *gratia plena* ; c'est la plénitude de la grâce du témoin dans saint Etienne : *plenus gratia et fortitudine.* Il y a la plénitude absolue dont la mesure se prend de la perfection possible de la grâce elle-même : c'est cette plénitude absolue qui est le partage propre du Christ. Dans un être parfait toutes les parties doivent s'harmoniser entre elles et avec l'ensemble : l'élément le plus parfait demande que les autres lui soient proportionnés. La mesure de la grâce habituelle dans le Christ sera donc la grâce d'union : d'où son incomparable perfection, sa plénitude. Ajoutons que c'est une gräce-principe. Selon le vieil axiome scolastique dont saint Thomas se sert si souvent pour juger des perfections de l'Humanité sainte : *le premier dans un genre est cause de tout ce genre.* Or, la grâce du Christ étant la plus proche du premier principe de toute grâce, lui étant unie substantiellement, doit participer à sa raison de cause : d'où sa raison de grâce-principe. Il faut donc lui reconnaître une plénitude. C'est là une application de la belle conception augustinième de l'évolution des êtres. De Dieu, sourcc de toute vérité et de tout bien, les êtres s'épandent, comme les eaux d'un fleuve immense, à travers les espaces. Mais, à l'inverse des fleuves d'ici-bas, parceque la divinité en est la source unique, plus le fleuve divin est prés de sa source, plus il est compréhensif de perfection.

Comment déterminer, préciser un peu cette perfection ? Deux principes peuvent nous guider dans cette recherche : la grandeur de la grâce d'union, et la fin dc la grâce capitale. La grâce d'union demanderait bien une perfection physique infinie, mais la nature de la grâce s'y oppose : qualité créée d'un sujet fini, elle reçoit de ce fait une double détermination. Puisque la fin de la grâce capitale, c'est la rédemption, dont les effets peuvent se multiplier à l'infini, la grâce du Christ doit en avoir toute la virtualité ; syncatégorématiquement [1] elle est infinie. Ni dans son être, ni dans sa quantité, ni

1 C'est-à-dirc, en puissance ou indéfiniment. Réd.

dans sa qualité, la grâce du Christ n'est infinie catégorématiquement, physiquement, positivement. Prise selon l'économie ordinaire des choses, ou par rapport à la puissance nécessaire de Dieu, elle ne peut être augmentée, et en raison de sa fin, la plus haute qu'il lui soit possible de posséder, et en raison de l'état de son sujet, puisqu'elle est la gràce d'un compréhenseur, et donc une grâce à l'état de terme. Mais ayant un terme extrinsèque, la grâce du Christ n'en n'a pas d'intrinsèque : participation finie d'un être infini, elle peut toujours se perfectionner de par la puissance absolue de Dieu, et se trouver dans une autre proportion vis-a-vis de sa fin, celle qu'elle possède ne lui étant pas essentielle.

Dans son être moral, c'est-à-dire dans l'estime qui lui revient de son union avec la personne divine, elle est infinie. A ce point de vue, la grâce du Christ ne saurait augmenter ; et de plus elle diffère alors spécifiquement de la nôtre, dont la valeur morale, en raison de la dignité de celui qui la possède, est simplement finie. Cette valeur morale infinie, la grâce du Christ la possède comme principe d'opération. Et bien qu'elle lui vienne de la personne, on doit dire qu'elle en est réellement la cause, non comme principe *quod*, mais *quo*, selon les termes scolastiques. Pour produire une satisfaction et un mérite d'une valeur infinie, la grâce habituelle doit être unie à la grâce d'union, mais cette condition réalisée, c'est réellement et formellement qu'elle produit son effet. C'est que la Personne divine dignifie infiniment tout ce qu'elle termine, non par une surélévation physique, mais morale.

2. Nous connaissons les éléments de ce composé qu'est la grâce capitale. Est-ce bien un composé ? Alors serait-il physique ou moral ? Le rapport de ces deux grâces est exactement celui de la personne et des qualités de la nature humaine. Concrètement, la grâce habituelle ne saurait produire son effet que si elle est terminée par la personne du Verbe : il y a donc composition physique. La nature de l'effet de la grâce capitale nous dira la nature de sa composition. L'acte méritoire et satisfactoire reçoit toute sa spécification formelle de la grâce capitale ; la grâce d'union lui donne le reste : indépendance, dignité morale. L'acte humain suppose une composition substantielle entre la nature et la personne humaine. L'acte de la grâce capitale suppose une composition entre la grâce habituelle et la personne du Verbe. De quel nom qualifier ce composé ? La grâce est un accident. La personne du Verte assume immédiatement la nature, les autres formes ne sont assumées que par elle. Au point de vue strictement philosophique, ce serait donc la composition de la personne et de

l'accident. S'il était possible d'inventer une composition nouvelle, il semble que ce serait bien le cas de le faire. La grâce n'est pas un accident comme les autres : elle joue le rôle de substance, de nature ; elle transforme la nature, l'élève à un ordre supérieur. Les entités surnaturelles débordent les cadres naturels de nos idées et de nos mots. Il y a donc entre la grâce habituelle et la grâce d'union un rapport, une union supérieure à celle de la personne et de la nature humaine. Mais là n'est pas précisément la perfection de la grâce capitale. La véritable grandeur réside dans sa raison théandrique. La Personne divine a assumé toutes les parties de l'Humanité sainte avec toutes ses perfections, de sorte que tous les prédicats concrets de la nature humaine peuvent se dire de la Personne divine. Toutes les parties de l'Humanité sainte et toutes les perfections constituent le composé théandrique ; et donc la grâce capitale en participe la dignité. L'effet nous le révèle bien. Si la nature divine du Christ peut opérer sans le secours de la nature humaine, la nature humaine, et tout principe d'action dans la nature humaine, ne peut agir sans le concours de la nature divine, subsistante, impliquée, agissante dans la Personne du Verbe. Une satisfaction et un mérite d'une valeur infinie présupposent un principe d'une valeur infinie, d'où un principe humano-divin. Pour se faire une idée de la perfection de la grâce capitale, il faut donc remonter jusqu'à cet ordre hypostatique, audessus de la nature, audessus de la grâce, audessus de la gloire, le premier après le suprême : le divin absolu. Telle est donc la source incomparable d'où s'écoule le fleuve de la rédemption, telle est la tête du corps mystique, le principe de vie nouvelle apportée par la Christ.

On voit par là, aussi, le caractère unique de la grâce capitale. Dans sa raison première et adéquate, c'est une perfection absolument propre au Christ, parce que seul il possède un principe de mérite et de satisfaction infinis, et seul il a reçu de son Père la mission de Rédempteur. Nul n'est tête de l'Église si ce n'est le Christ.

Il y a des êtres qui ont été associés à sa mission ; il y a des êtres qul méritent et satisfont pour les autres ; il y a des êtres qui sont principe de vie surnaturelle. La substitution mystique est une doctrine conséquente au dogme de la Communion des Saints. Mais ces êtres privilégiés,—et tous les chrétiens le sont dans une plus ou moins grande mesure,—ne sont pas des têtes dans ce corps mystique, ni leur grâce n'est capitale. C'est que ces âmes ne sont pas les sources premières de la vie surnaturelle : elles l'empruntent du

Christ, elles n'ont d'efficacité que par lui. Dans le corps mystique, elles sont donc des membres plus parfaits, des principes secondaires de vie. Aussi leur action est restreinte, d'un temps, d'un espace: celle du Christ est universelle, du temps et de l'éternité, de tous les espaces. Ce que nous disons de l'homme est également vrai de l'ange, et du démon dont l'influence est toute extérieure.

fr. CESLAS CÔTÉ, O. P.

(A suivre)

LA TRAITE DES PELLETERIES ET LA COLONISATION EN LA NOUVELLE-FRANCE

(Suite)

VIOLATION DU PRIVILÈGE DE TRAITE. LUTTE POUR LE FAIRE SUPPRIMER

Il est facile d'imaginer que le monopole du trafic des pelleteries, entravant de nombreux intérêts, était peu populaire. Une contrebande active en fut donc tout naturellement la conséquence. Les principaux contrebandiers et les plus hardis venaient de La Rochelle, et par moment ils possédèrent une organisation plus forte que celle des Compagnies.

Parmi les violateurs du privilège il y eut aussi des Espagnols, des Anglais, des Flamands et des Basques. Ceux-ci ne manquaient point d'audace, puisqu'en 1608, sous le commandement du capitaine Darache, à Tadoussac, ils s'emparèrent du vaisseau de Pontgravé, blessant deux hommes de son équipage, et lui-même assez grièvement; puis ils enlevèrent son canon et ses munitions, disant "que nonobstant les défenses du roi ils trafiqueraient avec les sauvages".

L'action judiciaire demeurait même impuissante. Ainsi le Conseil d'Etat rendait-il jugement contre les Rochelois pour infraction au privilège, il pouvait arriver que l'officier chargé de l'exécution reçût du maire de la ville quelqu'avertissement dans la note suivante : « Je crois devoir vous traiter avec faveur en vous conseillant de vous retirer promptement et sans bruit, car si le peuple apprend que vous venez exécuter les commandements de Messieurs du Conseil, vous courez fortune d'être noyé dans le port sans que je puisse y apporter remède ».

Mais l'on ne se contentait pas de violer le privilège, l'on remuait ciel et terre pour le faire supprimer. Les attaques des marchands de Saint-Malo et de La Rochelle surtout se multiplièrent. On s'adressait au roi, au Parlement de Rouen, même aux Etats de Bretagne. Et comme une cause qui comporte de puissants intérêts, servis par des influences politiques considérables, n'est pas facilement jugée sans appel, les circonstances se prêtaient merveilleusement à des assauts renouvelés. Aussi Henri IV, tiraillé dans tous les sens, oscillait-il entre des solutions diverses. Le 3 janvier 1603, sous la lieutenance de M. de Chastes, il avait fait défense à tous :

Capitaines, maîtres, bourgeois, marchands victuailleurs de navires, pilotes, mariniers et autres, habitant les ports maritimes et ports des provinces de Normandie, Bretagne, Picardie, Guyenne, Biscaye, Boulonnais, Calais et autres côtes de la mer Océanne, d'équiper, frêter et mettre sur aucun vaisseau ou barque, de quelque port ou grandeur qu'il puisse être, pour voiturer ou conduire en la Rivière et Côtes du Canada, et faire même aucun commerce et trafic de quelque chose que ce soit, plus outre et plus haut en la dite rivière que l'endroit de Gaspé, soit d'une rive à l'autre, et ce jusqu'à ce que Sa Majesté ait pris une décision d'après ce qui sera décidé à l'assemblée qui sera tenue à la fin du mois.

Le lendemain, 4 janvier, le roi convoqua les marchands de Rouen et de Saint-Malo afin de les faire entrer dans la Compagnie de Rouen. Le refus des Malouins de se rendre empêcha la fusion. Ils continuèrent néanmoins de s'agiter ; et, à la date du 3 mars, Henri IV se crut dans l'obligation de rendre l'Ordonnance suivante sur la requête qu'ils présentèrent : « Que le capitaine Coulombier de Saint-Malo est autorisé à frêter un vaisseau pour aller faire la traite à Tadoussac conjointement avec celui de Pontgravé. »

Preuve que l'ancien royaume de Neustrie n'avait point perdu son vieil esprit féodal si difficile à vaincre au temps jadis : le parlement de Rouen alla, dit M. Sulte, jusqu'au refus de laisser publier la commission du vice-roi, du prince de Condé, sur le chef « que Sa Majesté se réservait la connaissance des différends qui pourraient surgir en la matière ». Champlain fit trois voyages à Rouen à ce sujet ; le roi se désista quelque peu, et la commission fut publiée dans tous les ports de Normandie, au grand mécontentement des armateurs de cette province, qui se voyaient repoussés comme ceux de Saint-Malo.

TRAFIC CHEZ LES NATIONS SAUVAGES.—DÉTAILS DIVERS

Bien qu'il nous faille anticiper, nous donnerons maintenant quel-

ques détails sur la traite des fourrures et les misères dont elle fut la source.

Disons d'abord que, d'ordinaire, l'on ne se fait guère une idée exacte des relations de trafic qu'avaient les différentes tribus sauvages. M. Sulte assure que les 1000 Algonquins, rencontrés par Champlain en 1603, à Tadoussac, étaient venus de la vallée de l'Ottawa ; et il ajoute :

> L'étendue des rapports que les peuples sauvages avaient entre eux, pour l'échange des produits particuliers à leurs différents pays, n'est pas assez comprise. Des rivages de l'Atlantîque au centre du continent existaient des communications régulières. Du golfe du Mexique en remontant le Mississipi et en descendant le Saint-Laurent, pareille chose avait lieu. Cartier mentionne des peuplades lointaines qui trafiquaient avec celles qu'il a connues ; les coquillages dont se paraient les sauvages du Canada leur venaient du golfe du Mexique. Au premier voyage de Champlain (1603), on lui dit que les bons Iroquois (ou Hurons, de la baie Georgienne,) trafiquaient avec les Algonquins sur le bas Saint-Laurent.
>
> En 1625, le Frère Sagard, missionnaire aux environs de la rivière des Français, parle des Nipissiriniens qui vont chaque année en traite parmi les nations qui sont situées à cinq ou six semaines de marche du lac Nipissing. Ces nations passaient pour avoir commerce avec d'autres peuples plus éloignés, qui allaient par mer sur de grands canots, disait-on. Le long du Pacifique, depuis la Californie jusqu'au territoire d'Alaska, un courant de trafic très actif a été constaté, comme remontant aux temps les plus anciens.

Et l'insouciance indienne ne mettait point à l'abri de l'esprit mercantile, puisque Champlain rapporte que, dès 1608, les Montagnais, habitant le long des tributaires du lac Saint-Jean, en échange d'objets de provenance française, se procuraient les pelleteries des sauvages de l'intérieur pour les revendre aux traiteurs. Les Algonquins pratiquèrent d'abord les mêmes échanges avec les sauvages de la région des grands lacs.

L'on croira donc sans peine que pour troquer au Sault Saint-Louis, à Trois-Rivières, à Tadoussac, les sauvages venaient de l'Ottawa Supérieur, même du lac Nipissing.

Très naïfs d'abord et sacrifiant leurs plus belles fourrures pour des bagatelles : pour une aiguille, pour un grelot, un miroir de ferblanc, les indigènes ne furent point lents à s'éduquer. Bientôt l'âpreté des Européens leur eût appris à faire monter l'enchère, ce qui faisait dire à Champlain : « Et par ainsi s'abusent ceux qui pensent faire leurs affaires en arrivant les premiers, car ces peuples sont maintenant trop fins et subtils. »

Les vaisseaux avaient coutume de quitter l'Europe aux grandes

marées de mars, afin d'être à Tadoussac à la fin d'avril ou au commencement de mai.

Les pelleteries trafiquées étaient les peaux d'ours, d'orignal, de loup-cervier, de renard, de blaireau, de rat-musqué, et surtout de castor, Bon an mal an les compagnies recevaient 15.000 à 20.000 peaux du précieux amphibie, qui formaient un revenu de 200,000 à 300,000 livres. La peau de castor servait même de monnaie, comme l'atteste ce passage des *Relations* des Jésuites :

> Cette pelleterie est non-seulement la meilleure étoffe et la plus facile à mettre en usage, mais aussi une monnaie du plus haut prix. Et le bon est qu'après s'en être servi pour se couvrir, on trouve que c'est de l'or et de l'argent tout fait. Qui veut payer en cette monnaie les denrées qu'il achète, y sauve les vingt-cinq pour cent que le prix du marché leur donne de plus qu'en France, pour le danger qu'elles courent sur mer. Les journaliers aiment mieux y recevoir le salaire de leur travail en cette monnaie qn'en aucune autre...

Tout le commerce se réduisait à pratiquer l'échange, les sauvages n'acceptant pour le produit de leurs chasses que des haches, des fers de flèche, et plus tard des armes à feu, des outils, des ustensiles, des vêtements, des couvertures, des vivres : des biscuits, du blé d'Inde, du petun, etc., et surtout, cause de misères infinies, l'eau de feu homicide.

La France, la Hollande, et même la Moscovie, par l'intermédiaire des Hollandais, étaient d'excellents marchés pour le castor. Mais à certains moments la demande se faisant rare, les prix baissèrent tellement, surtout quand les guerres de Louis XIV eurent fermé au commerce français les Provinces-Unies, que l'on essaya de découvrir des méthodes d'emploi nouveau pour le poil du castor. A la principale industrie qu'il alimentait, la fabrication des chapeaux, l'on voulut ajouter la fabrication des tissus, des bas, en le mélangeant avec de la taine. Le coût de revient étant trop élevé, la tentative échoua.

LES POSTES DE TRAITE

Les postes de traite furent d'abord Tadoussac, où il se fit pendant longtemps un commerce considérable avec les sauvages de la région du Saguenay. Dès 1608, la grande traite se pratiqua aussi au Sault Saint-Louis, puis à Trois-Rivières, et plus tard, au Cap de la Victoire ou du Massacre, à une lieue au-dessus de Sorel, sur l'île Saint-Ignace probablement. Champlain choisit ensuite un îlot du « Richelieu, » en face de Deschambault, où il croyait que le peu de largeur

du fleuve permettrait d'entraver facilement la contrebande. Il y installa même quelque pièces de canon d'un modeste calibre.

En 1656, c'est à Montréal que se faisait la grande troque. Québec ne compta jamais, à proprement parler, comme poste régulier et important de traite, bien que ce fût le grand entrepôt des marchandises que les Compagnies trafiquaient.

Mais quand la crainte des Iroquois empêcha les sauvages d'apporter leurs pelleteries sur le Saint-Laurent, et aussi lorsque la soif du gain devint plus impérieuse, non-seulement l'on envoya inviter les sauvages à venir, mais les traiteurs prirent l'habitude d'aller et surtout d'envoyer à leur rencontre, même de se rendre jusqu'au milieu des tribus, franchissant des distances de 500 à 600 lieues · voyage qui pouvait durer de deux à trois ans. C'est alors que les « coureurs des bois », dont nous reparlerons, entrèrent en scène.

OPINIONS SUR LA TRAITE ET SES RÉSULTATS

Champlain, dans ses Mémoires, exposait ainsi les ennuis et les abus de la traite :

> D'autant que chacun voulait utiliser les fruits de mon labeur sans contribuer aux frais et grandes dépenses qu'il convient de faire pour l'entretien des habitations nécessaires pour amener ces desseins à bonne fin, ruinant ce commerce par l'appétit de gagner, qui est si grand qu'il fait partir les marchands avant la saison, et se précipiter non-seulement à travers les glaces, dans l'espérance d'arriver les premiers en ce pays, mais aussi dans leur propre ruine ; car traitant avec les sauvages à la dérobée, en donnant à l'envi de l'un de l'autre de la marchandise plus qu'il n'est requis, ils surachètent, et par ainsi, trompant leurs compagnons, se trompent plus souvent eux-mêmes.

Le Frère Sagard, avec sa bonhomie habituelle, résumait comme il suit les motifs des sociétaires :

> Ils se sont contentés jusqu'à présent d'en tirer les pelleteries et les profits, sans avoir voulu y faire aucune dépense, et n'y sont guère plus avancés que les premiers jours, par la crainte, disent-ils, que s'ils avaient fait valoir la contrée, les Espagnols ne les missent dehors. Mais, la raison n'est nullement recevable. Si l'on voulait faire la dépense nécessaire, on pourrait s'y établir et s'y fortifier de telle sorte qu'on ne pourrait en être chassé par aucun ennemi.

C'était bien là l'avis de Champlain, puisqu'il conseilla à maintes reprises de fortifier Québec et Tadoussac. Outre qu'il croyait nécessaire de mettre Québec à l'abri d'un coup de main, il voulait, de

Tadoussac, organiser un service de surveillance dans tous le bas du fleuve. Ce service eût, sans doute, été très utile, puisque la traite se faisait à des endroits déterminés et peu nombreux. Malheureusement, l'esprit de ladrerie, le manque de clairvoyance et la crainte non raisonnée des associés de voir augmenter le contrôle du roi et diminuer les possibilités de manquer à leurs obligations, firent mépriser ces sages conseils.

Lescarbot ajoutait le témoignage suivant au sujet de la traite de 1610 :

Cette année le refus fait au Sieur de Monts de lui continuer son privilège ayant été divulgué dans les ports de mer, l'avidité des Mercadens (marchands) pour les castors fut si grande, que les trois quarts cuidans (croyant) aller conquérir la toison d'or sans coup férir, ne conquéraient pas seulement des toisons de laine, tant était grand le nombre des conquérants.

Ajoutons que cet échec de la troque de 1610 fut un fait joliment unique, et que d'ordinaire il parut y avoir des profits substantiels, du moins pour quelques-uns. Aussi le Père Lalemant écrivait-il dans les *Relations*, que l'on expédiait chaque année en Europe, de 15,000 à 20,000 peaux de castor qui se vendaient une pistole [1] la pièce. Néanmoins, tout compte fait, il paraît certain que les pertes subies directement ou indirectement additionnées, en négligeant la colonisation surtout, il paraît certain que les pertes furent énormes, incalculables. Car souvent aux traiteurs demandant aux castors de les enrichir, comme aux gens assez naifs pour chercher fortune de nos jours dans les mines ou à la Bourse, il arrivait de rencontrer plus de pertes et de traverses que de profits.

La concurrence dans la traite des fourrures devint donc des plus actives : Anglais, Basques, Flamands, voulurent avoir leur part de cette aubaine, dont les Français avaient eu jusqu'alors le monopole, et il se produisit dans le commerce des pelleteries une dépression telle, que Champlain dut rendre une Ordonnance, interdisant le marché de Tadoussac à tous les sauvages alliés, de crainte que cette nuée de contrebandiers n'y ruinât les Compagnies qui possédèrent à certains moments le privilège sous son administration,

LE PRIVILÈGE DE 1608. — CHAMPLAIN, SES APTITUDES, SA MISSION ET SES LABEURS

En 1607, le privilège n'ayant pas été renouvelé, la traite des pelleteries se trouva libre, et de Monts pratiquement ruiné. Sous prétexte

1.—La pistole, à cette époque, valait 10 livres de 20 sols.

de lui permettre de se refaire des cent mille livres englouties dans ses tentatives d'établissement, Henri IV lui accorda une pension de six mille livres à être prélevée sur les cinquante vaisseaux de traite qui opéraient au Canada. Le titulaire, convaincu que les frais de perception, sans compter les ennuis, absorberaient la somme à percevoir, renonça aussitôt à cette apparente gratification.

Mais au moment où il projetait sa fondation (1608), grâce à l'intervention de Champlain, de Monts obtint un nouveau privilège pour l'espace d'une année. Et comme si tout ce qui entoura la fondation de Québec devait être modeste, ce monopole mesquin fit vraisemblablement décider l'envoi de deux vaisseaux dans la « rivière du Canada », l'un commandé par Pontgravé, l'autre par Champlain qui allait enfin réussir à implanter en Amérique la colonie catholique et française caressée dans ses rêves.

Et comme, à des signes nombreux, pleins de promesses, la vocation du grand explorateur se révèle ! Car s'il n'y a point, au sens absolu des mots, d'homme indispensable dans l'ordre providentiel, il en est dont le concours est nécessaire pour le succès des grandes causes. Le Père de la Nouvelle-France est au nombre de ces heureux prédestinés.

La grandeur des actions humaines, disait Pasteur, se mesure à l'inspiration qui les fait naître. Heureux celui qui porte en soi un Dieu, un idéal et qui obéit : idéal de beauté, idéal de la science, idéal de la patrie, idéal des vertus de l'Evangile. Ce sont les sources vives des grandes pensées, des grandes actions ; toutes s'éclairent des reflets de l'infini.

Ces belles et profondes paroles s'appliquent merveilleusement à l'immortel pionnier de l'idée catholique et française en Amérique, et à bien peu d'hommes, il nous semble, d'une manière aussi complète. Car chez lui l'influence de cet idéal fut d'autant plus puissante qu'il s'alimenta d'un triple amour : l'amour de Dieu, l'amour de la France et l'amour de ses semblables, qu'un sentiment d'humanité humble et touchante lui faisait ressentir, éprouver même pour ces Peaux-Rouges déchus, refoulés par tant d'autres avec mépris et cruauté, au fond de leurs solitudes.

« Quel admirable et réconfortant spectacle de contempler l'homme vertueux aux prises avec l'infortune ! » écrivait un penseur.

Le spectacle n'est-il pas encore plus grand et plus beau, si l'homme vertueux, ouvrier tenace d'une tâche noble et presque irréalisable, sait puiser dans sa foi, dans son patriotisme, le courage, la constance,

l'héroïsme qu'il lui faut pour lutter contre tout obstacle jusqu'au succès définitif ou jusqu'à la mort ?

Et cette lutte émouvante pour faire germer et croître, pour abriter la modeste semence qu'il déposait en ce sol vierge du Nouveau-Monde, Champlain devra la poursuivre obscure, ardue, désolante, contre les rigueurs du climat, contre le fer homicide de Jean Duval, qui dès 1608, en arrivant à Québec, complote de l'assassiner ; contre le « mal de terre » qni faisait périr les trois quarts de ses compagnons, le laissant seul valide ; puis contre la famiue, contre l'inconstance, la perfidie et la férocité des indigènes, et encore, contre le mauvais vouloir, l'âpreté mercantile des traiteurs et des Compagnies ; contre l'apathie de tous ou à peu près, même de ces rois, chevaleresques pourtant, dont il est le serviteur si clairvoyant, si dévoué, si oublieux de lui-même, et qu'il désirerait tant faire s'intéresser à cette France nouvelle destinée, il le pressent, à devenir un pays vaste et prospère.

Possédant la tenacité, la suite dans les projets qui distinguent l'Anglo-Saxon, et, en plus, une belle disposition à l'idéal ; méprisant l'argent pour les misères qu'il engendre, pour toutes les bassesses que son amour suggère ; assuré que « le pâturage et le labourage » seront la vraie richesse de sa colonie, il doit cependant faire appel aux appétits mercantiles, il lui faut battre monnaie par l'esprit de lucre, à l'aide de la traite comme moyen indispensable, quand il craint qu'elle ne soit, tout au moins, pour sa colonie, une cause de retards sérieux.

Et pour suffire à toutes ces tâches, pour éclairer ces esprits sans lumières, pour réchauffer ces cœurs refroidis, pour raviver ces patriotismes somnolents, il lui fant se multiplier : devenir coureur de bois, explorateur, hydrographe, allié des sauvages qui l'entraînent dans des expéditions aventureuses et meurtrières. Il lui faut être encore auteur de mémoires pour faire connaître ces pays nouveaux que son génie aperçoit pleins de ressources immenses. Il lui faut se faire solliciteur infatigable ; lui qui a l'âme d'un conquérant, il doit faire antichambre des centaines de fois, lassé, révolté par les manquements à la parole donnée, par les lenteurs officielles, par l'ingratitude qui inspire l'idée coupable et cruelle de l'enlever à son rôle de fondateur, pour l'employer aux explorations, afin qu'il n'entrave plus ces trafiquants à outrance, ces huguenots fanatiques ; et, dans toutes ces épreuves, il doit demeurer courageux, constant.

De 1603 à 1633, dix à douze voyages à travers l'Atlantique s'imposent pour aller mendier les secours que requiert sa colonie, si frêle

toujours, et que son cœur de lion, mais d'une tendresse de mère, chérit et défend dans son fragile berceau...

Mais ni l'amour ni le dévouement ne devaient suffire, et l'avenir réservait une épreuve plus cruelle encore à ce soldat courageux jusqu'à marcher seul, paisible, pour les viser à trente pas, vers deux cents Iroquois qui l'attendaient, féroces, la flèche au poing.... Sans pouvoir combattre, il devrait rendre sa colonie, dépourvue d'artillerie, de munitions, même de vivres; il devrait subir l'humiliation, éprouver le vif chagrin d'abaisser le drapeau de la France pour y voir substituer celui de l'Angleterre, que trois frères huguenots, ses compatriotes. s'en viendraient arborer sur le petit fort de Québec .....

Indice d'une grandeur sereine peu ordinaire, sous le coup de ces tracasseries insupportables, il demeure calme, même indulgent dans l'exposé qu'il fait « du peu de zèle et d'affection que l'on a pour le service du roi, » disant : « Mais je m'aperçois bien qu'une plus grande crainte les tenait, que si le pays s'habitait, leur pouvoir diminuât, ne faisant en ces lieux tout ce qu'ils voudraient, et seraient frustrés de la plus grande partie des pelleteries qu'ils n'auraient que par les mains des habitants du pays ; et peu à peu seraient chassés par ceux qu'ils y auraient établis. »

JEAN DU SOL.

VICTOIRES ET CHANSONS

I.—LA MONONGAHÉLA

(*Suite*)

Les Français aussi avaient payé l'écot de leur triomphe. Quelques-uns de leurs officiers et leur commandant, M. de Beaujeu, étaient restés sur le champ de bataille. De Beaujeu, nous dit l'abbé Ferland, s'était préparé à la mort en recevant la sainte communion avec une partie de ses troupes. [1] Sa bravoure avait entraîné au combat les 600 sauvages, d'abord hésitants, et c'est à ce chrétien et

1 — *Cours d'histoire du Canada*, II, p. 524.

à ce brave que revenait la victoire. Frappé à mort à la troisième décharge de l'artillerie anglaise, il n'avait pu, le brave de Beaujeu, assister au triomphe que son courage avait décidé ; à tout le moins méritait-il que son nom fût célébré et son héroïsme chanté par les braves qu'il avait conduits à la sainte table puis à la victoire. L'un d'entre eux se fit l'Homère de cet Achille, et au nom de tous ses compagnons emboucha la trompette et célébra ainsi la gloire de son digne commandant.

1

Stuila [1] qu'a battu les Anglais [*bis*]
Est un vrai officier français, [*bis*]
Morbleu. C'est un bon vivant, puisque
Pour vaincre il s'est fichu du risque.

2

Braddock, [2] général anglais, [*bis*]
Cruel ennemi des Français, [*bis*]
Voulut faire le fendant, mais zeste !
De Beaujeu lui ficha son reste.

3

Beaujeu avec son air martial [*bis*]
Méritait fort un piédestal [*bis*]
Dam', vis-à-vis d'un roi qui pense [3]
Le mérite a sa récompense.

4

Il n'eut rien ; ç'fut assez ponr lui [*bis*]
Que de mourir pour nos lis. [*bis*]
Stuila est avide de gloire,
Qui donn' sa vi' pour la victoire.

---

1 — Stuila. Il fait plaisir de rencontrer dans une vieille chanson du XVIIIe siècle notre si populaire c'tu-là. C'est cette orthographe plus logique qu'il faut en effet donner à l'expression plus archaïque encore de *cettui-là* qui remonte à Marot. Dans la fable *Le lion et le rat* il écrit : *Cettui lion* .....

2 — Sans doute ce mot devait-il compter dans la mélodie pour trois syllabes : Braddocque, ce que réclame aussi la mesure.

1 — Louis XV......

5

Oui, de Beaujeu rien que le nom [*bis*]
Fit beaucoup plus que le canon. [*bis*]
Dans sa famille le courage
Est tout ce qu'elle a d'apanage.

6

Il est mort, mais il est vivant [*bis*]
Dans le cœur de nos braves gens. [*bis*]
Oui, d'sa valeur et d'son courage
Toujours nous rendrons témoignage.

7

Stuila mérit' les r'grets du roi [*bis*]
Qui meurt combattant pour ses lois. [*bis*]
Quand le soleil luit sur la plante,
Ses rayons la rendent vivante.

8

Si ma chanson n'a guèr' d'esprit [*bis*]
Mon cœur sent bien tout ce qu'il dit. [*bis*]
Souvent stuila qui veut mieux dire
A beau style, n'excit' qu'à rire. [1]

Brave troupier, va, personne ne rira de ta chanson. A cent cinquante-sept ans du héros qu'elle célèbre, sa naïve sincérité nous émeut encore et, qui sait, peut-être plus profondément qu'elle n'émut les contemporains. Car notre patrimoine à nous, les petits-fils des héros de 1755, n'est-ce pas l'épopée écrite par nos ancêtres de leur épée trempée dans le sang anglais ? Non, aucun Canadien-français—ni même aucun Anglais—ne rira de ta chanson, pas plus qu'il ne s'étonnera du dithyrambe qui, de l'âme de ton brave commandant enseveli dans sa gloire, jaillit entonné par la conscience populaire.

I — Cette chanson et la pièce suivante sont tirées des archives des Ursulines de Québec (Vieux carton, 2, no 5). M. l'abbé Lindsay m'a gracieusement communiqué la copie qu'il en a prise.

Plus vite que l'éclair, plus craint que le tonnerre,
Portant avec moi la terreur et la mort,
J'ai passé comme un Mars des rivages du Nord
Partout où m'appelait la justice et la guerre,
Et les Anglais m'ont vu briser comme du verre [1]
Tout ce qui s'opposait à mon puissant effort.
Au fort Duquesne seul [2] je servis de support
Lorsqu'il ne semblait plus qu'il en eût sur la terre.
Le plus sage au conseil, le premier aux hasards,
Mes vertus ont terni le lustre des Césars
Et rendu ce pays étonné de ma gloire.
Quel siècle vit jamais un si grand conquérant?
Vivant j'ai triomphé, je triomphe en mourant,
Et choisis, pour tombeau le champ de ma victoire. [3]

La louange est certes méritée, bien que très hyperbolique, mais M. de Beaujeu, qui avait fourni son chemin d'immortalité par la force surnaturelle du pain eucharistique, n'eût pas désapprouvé que l'on imputât, plus qu'à ses efforts, la victoire du fort Duquesne à l'intervention de la Mère de Dieu, ainsi que l'on fit. Chose digne de remarque, en effet, de même que le désastre de l'amiral Walker sur l'Isle-aux-Oeufs en 1711 fut attribué à la protection de Marie, comme en témoignent les cantiques composés sur cet événement, ainsi l'on fit remonter, en des chants convaincus, nos victoires de la Monongahéla, de Chouaguen et de Carillon jusqu'à la Sainte Vierge. Par exemple, la victoire de la Belle-Rivière fut rapporté à Marie,

---

1 — A la copie des archives ce vers et le précédent se lisent comme suit :

Partout où m'appelait la justice et la guerre.
Les Anglais m'ont vu briser comme du verre......

Métrique fautive, à laquelle j'ai remédié de mon mieux.

2 — La copie porte encore :

Et du fort Duquesne......
Ce qui est un mauvais hémistiche, sans doute imputable au copiste.

3 — De ma *gloire*, lit-on au manuscrit ; le vers—pensée, mesure et rime—exige évidemment *victoire*.

dans une cantate vraisemblablement écrite par l'aumônier du fort Duquesne, un Récollet sans doute, les religieux de cet ordre étant les aumôniers des troupes françaises dans la Nouvelle France. Ces strophes se chantaient sur l'air de *Or, nous dites Marie,* emprunté à l'abbé Pellegrin, [1] que j'ai présenté à mes lecteurs.

1

D'une nouvelle terre
Grand et puissante appui,
C'est vous, ô Vierge Mère,
Que je chante aujourd'hui.
Contre la Virginie
Vous armez votre bras,
De notre colonie
Vous guidez les soldats.

2

Braddock avec audace
Fait marcher des guerriers,
Et sur notre terrasse
Veut cueillir des lauriers.
Il veut dans nos campagnes
Déployer ses drapeaux,
Mais c'est dans nos montagnes
Qu'ont échoué ses travaux.

3

Méprisant les alarmes
D'York et de Boston,
Nous porterons les armes
Sous votre auguste nom.
Donnez-nous la victoire
Sur tous nos ennemis,
Vous seule aurez la gloire
De les avoir soumis. [2]

---

1 *Cantiques spirituels,* 1706. Page 9, Air noté, gravé, chant 12, page 11=1. Cet ouvrage est à l'Hôtel-Dieu de Québec.

2 — L'original porte bien *conquis,* mais la rime et la raison exigent *soumis.*

4

Pleins d'un nouveau courage
Sont les soldats français;
Vont avec les sauvages
Au devant des Anglais.
S'appuyant sur Marie
Plus que sur leur valeur,
Bientôt chacun s'écrie:
Louis est le vainqueur !

5

Quinze cents sur la place
Viennent d'être immolés,
Quinze cents sur la place,
Vaincus et désolés.
Succède à la hardiesse
L'épouvante et l'effroi ;
Marie est la maîtresse,
Tout fléchit à sa voix.

6

Soutenez, grande reine,
Notre pauvre pays,
Il est votre domaine,
Faites fleurir nos lis.
L'Anglais sur nos frontières
Porte leurs étendards,
Exaucez nos prières,
Fortifiez nos remparts. [1]

Prière nécessaire et opportune.

La bataille de la Belle-Rivière n'est que la première d'une longue campagne. La Nouvelle-Angleterre est en armes, les transports anglais déversent de nouveaux régiments sur le sol d'Amérique, ils sont dix Anglais contre un Français qui s'avancent pour venger leur première défaite, et qui,

1 — Ce cantique ouvre le recueil manuscrit des archives de l'Hôtel-Dieu de Québec.

...sur nos frontières
Portent leurs étendards.

Chouaguen, Carillon réclament votre aide, ô Vierge Marie !

Exaucez nos prières,
Fortifiez nos remparts.

P. Hugolin, o. f. m.

(A suivre.)

Au pays des Troglodytes Américains

3e PARTIE. — LE TROGLODYTE DU SUD-OUEST ET SA VIE

II.—OCCUPATIONS ET MOYENS D'EXISTENCE

(Suite)

LA CHASSE

On a vu que l'aborigène américain était avant tout un agriculteur et qu'il obtenait ainsi la base de sa subsistance. Mais il n'était pas un végétarien strict et il savait apprécier la valeur nutritive de la viande. Pour s'en procurer il se faisait chasseur.

Probablement au moyen de pièges et certainement grâce à son habileté de tirer l'arc, l'habitant des falaises obtenait gibier à poil et à plume. Si l'on en juge par les débris retrouvés : os, peaux, dents, cornes, etc, cerfs, daims, lapins, d'une part, dindons sauvages et divers oiseaux de l'autre, tombaient plus fréquemment sous ses coups. Il semble même que le dindon fût le premier animal domestique. On le gardait dans les chambres basses et obscures du fond de la grotte naturelle dans laquelle le village était bâti, et dans le partie trop exigüe pour être habitée. Ainsi, même en temps de siège, la viande fraîche ne manquait pas complètement.

Du dindon, oiseau précieux pour lui, l'homme des cavernes tirait une chair exquise, des plumes pour l'ornementation et pour la confection de certains vêtements, des os, dont il faisait des poinçons et des couteaux. De même savait-il utiliser non seulement la viande des sauvages ruminants qu'il tuait, mais aussi leurs os, nerfs et peaux. Car il lui fallait se procurer aiguilles, alènes, couteaux, polissoirs, un substitut pour le fil à coudre, et du matériel pour se faire des vêtements, tels que tuniques, jambières, en sus de ce qu'il obtenait déjà des plantes textiles comme le *yucca* et le coton. Enfin, le lapin, que les Indiens puéblos chassent encore en battues communales, ajoutait sa courte fourrure à la liste des produits utilisables déjà mentionnés.

Ainsi, agriculteur et chasseur, le « cliff-dweller » subvenait convenablement à la subsistance de sa famille. Industrieux, il savait employer de multiples façons tout ce que les plantes et les animaux à sa portée lui fournissaient pour sa nourriture, son habillement, son confort et ses besoins journaliers.

III.—POTERIE ET VANNERIE

A leurs moments de loisir, qui pouvaient être nombreux, la troglodyte et sa femme devenaient vanniers et potiers. On a retrouvé des corbeilles et des paniers, principalement faits de *yucca*, d'osier et de roseau, des sortes de hottes plates pour le transport des fruits et autres choses de la *mesa* ou de la vallée aux habitations de la falaise, des sandales, des couronnes pour soutenir les vases dont le fond n'était pas plât, des paillassons et des plateaux, enfin de grands cabas tressés dans lesquels les morts étaient déposés et qui leur servaient de bières. La peau était aussi utilisée à la confection de poches et de sacs. Entre autres exemples de ce genre de confection Nordenskjold a trouvé auprès d'un mort une sorte de bourse en peau de chien des prairies.

Mais non seulement les règnes végétal et animal étaient exploités par l'ingénieux « cliff-dweller », le règne minéral contribuait aussi à l'aménagement de sa demeure. Probablement, comme de nos jours parmi les Puéblos, c'étaient les femmes qui dextrement employaient l'argile pour façonner les vases de toutes formes et de toutes dimensions dont les fragments jonchent les ruines de cette époque.

En terre cuite étaient faites : les grandes jarres contenant la réserve d'eau ou de maïs égrainé, les pots-au-feu noircis, les tasses et vases, avec ou sans anses, à panse cylindrique ou quasi sphérique,

à col large ou étroit, les bols remplaçant assiettes et plats, enfin les louches et les plus petites cuillers.

Cette poterie, souvent de formes curieuses et assez élégantes, était généralement décorée de dessins géométriques en noir, rouge ou blanc, quelquesfois de formes d'animaux, comme le dindon, le serpent ou le lézard. Elle présente deux aspects. Une catégorie est d'apparence polie et sans relief extérieur, comme le sont les vases ordinaires de nos jours. Une autre espèce comprend les urnes ou jarres, généralement de plus grande dimension et d'un matériel plus épais et plus lourd, dont la surface extérieure est sillonnée ou dentelée. Cette particularité s'explique par la façon dont ces récipients étaient faits. Le potier prenait en ses mains une sorte de long serpent d'argile assez molle et l'enroulait en spirale montante, s'élargissant pour former la panse et se rétrécissant vers le col. Puis, avec une pierre ronde, il polissait l'intérieur, mais laissait à l'extérieur son aspect irrégulièrement sillonné. Les dents triangulaires qui se voient en lignes serrées sur la surface d'autres vases étaient faites par l'impressiou des ongles sur l'argile fraîche. J'en ai vu plusieurs spécimens avec des dessins, lignes, bandes ou triangles, produits par cet étrange mode d'ornementation. Certains fragments de bols sont encore revêtus comme d'une légère couche de vernis. On pense que cet effet était obtenu par l'application d'une solution saturée de sel qui se vitrifiait à la cuisson et se combinait avec l'oxyde de fer contenu dans l'argile.

Les Indiens sédentaires du sud-ouest ont toujours été de réels artistes potiers. Ils unt façonné une étonnante variété de formes de vases et d'ornementations originales, le tout entièrement fait à la main, sans même l'aide de moules ou de tours rudimentaires.

Mais nous voyons que le troglodyte était non seulement industrieux et habile, mais encore économe et pratique, en observant qu'il savait réparer les pots fêlés ou brisés et les utiliser de diverses manières. Certaines jarres portent des marques évidentes de trous faits dans leurs parois longtemps après la cuisson de l'argile, et des liens retiennent étroitement ensemble des fragments provenant de vases ainsi réparés. L'habitant des cavernes comprenait la valeur du temps et du travail nécessités pour la confection de nouveaux récipients. Il savait que tel pot, incapable de contenir des liquides, même après avoir été réparé, pouvait cependant être utilisé à renfermer, par exemple, du maïs égrainé. Ceci est à noter à son avantage.

Pour compléter le sujet de la poterie, il y a lieu de mentionner

de courtes pipes de terre retrouvées par un explorateur. Elles étaient décorées en rouge à l'extérieur et noircies par l'usage.

IV.—ARMES ET OUTILS EN PIERRE.

Ignorant l'usage des métaux, c'est avec des pierres que le "cliff-dweller" se faisait des outils et des armes. On a collectionné un grand nombre de pointes triangulaires de flèches et de lances, des haches et des marteaux de diverses formes et grandeurs, souvent avec un court manche de bois solidement fixé au reste par des fibres de *yucca*. On a déjà parlé des meules pour écraser le grain. Il reste à signaler des pilons et mortiers, des cailloux plats ou arrondis qui aidaient à donner la forme et le fini aux poteries.

V.—ARCHITECTURE ET MAÇONNERIE.

C'est surtout à ces travaux en pierre que le troglodyte doit sa renommée comme constructeur de ces habitations extraordinaires dont les ruines, encore aujourd'hni, nous étonnent par leur grandeur et leur perfection relative. Car l'indigène américain primitif est non seulement un agriculteur connaissant l'irrigation et un chasseur adroit qui sait ensuite tailler peaux et fourrures, préparer les fibres du *yucca*,, filer le coton, tisser et coudre des vêtements, se faire des outils et des armes d'os et de pierre, mais il est principalement à nos yeux l'architecte hardi et le maçon habile qui bâtit ces villages et ces tours dont nous admirons les restes imposants dans les cavernes mystérieuses des canyons. Il ne s'agit pas de huttes ni de tentes, ni même des grandes maisons communales des Puéblos, bâties en *adobé* ou briques de boue, mais bien de maisons ou forteresses en pierre taillée et cimentée, dont les murs épais et hauts ont jusqu'à nos jours résisté aux éléments.

Qu'on pense à la première difficulté de tailler dans des blocs de rocher des pierres de la forme exacte et des dimensions voulues, et cela simplement avec des haches et des marteaux également en pierre ; d'abattre et de couper des arbres avec des haches et des couteaux de silex. Autre problème et autre difficulté matérielle : monter jusqu'au site du futur village, haut dans la falaise, ces lourds matériaux, ou les descendre de la *mésa* assez bas dans le canyon. Après ce rude travail venait la besogne périlleuse de la mise en place des pierres, en construisant des murs souvent hauts de plusieurs étages et parfois situés juste au bord du précipice. Habitués

à l'usage des instruments de métal, à la transmission de la force motrice, aux échafaudages et à l'aide des machines, cela nous semble un tour de force, de patience, de labeur et de risque.

Mais entrons dans le détail et considérons, d'après le docteur Fewkas qui l'a réparé dans ce but, Cliff Palace, comme un groupe typique d'habitations des falaises.

Les maisons sont construites dans une caverne naturelle dont l'arche domine de 20 à 30 mêtres la plate-forme principale, et celle-ci est déjà à plusieurs centaines de pieds du fond du canyon. La longueur totale de la façade est d'environ 100 mêtres, et les deux tiers des bâtiments sont abrités sous la couche rocheuse formant plafond; le reste s'étend à découvert jusqu'au bord du précipice. A cause des pluies qui tombent en cascade du sommet de la *mésa*, cette partie, plus exposée, a beaucoup souffert, tandis que celle abritée dans la grotte est en bien meilleur état de préservation. Vu la destruction partielle des étages supérieurs qui se sont effondrés, il est difficile de savoir exactement le nombre des chambres. A Cliff-Palace il est estimé à environ 200.

La destination et l'arrangement de ces pièces correspondent à leur usage et aux divisions sociales. Un village était fait de la juxtaposition des clans plus ou moins indépendants, ayant leur organisation et leurs traditions. Ainsi, chacun de ces clans avait d'abord sa *kiva*. C'était une chambre circulaire, souterraine, servant aux cérémonies ou aux fraternités religieuses suivant l'époque et l'endroit, et de résidence ordinaire aux hommes qui s'y réunissaient en conseil, y travaillaient et y dormaient. Ces chambres sacrées, dont l'entrée était prohibée aux femmes, se rencontrent dans tous les villages des falaises et elles aident à apprécier le chiffre de la population, puisque chaque clan en possède une. On en compte 23 à Cleff-Palace, presque toutes situées devant les chambres carrées ou rectangulaires d'habitation, vers le bord inférieur de la caverne.

Les salles destinées aux usages profanes peuvent être classées en diverses catégories.

D'abord, les chambres à coucher des femmes et des enfants où l'on a retrouvé des banquettes qui semblent avoir remplacé des lits, aussi des petites cavités dans les murs et tenant lieu d'étagères, enfin, des chevilles plantées dans la maçonnerie et auxquelles on pouvait suspendre des vêtements ou objets usuels. Des foyers, ordinairement situés dans un angle de la pièce, contribuaient au confort des hôtes. La partie inférieure des cloisons étaient généralement bien plâtrée, quelquefois peinte et ornée de dessins géométriques semblables à

ceux des poteries ; plus rarement y voit-on le profil d'un animal, comme le dindon.

Ensuite viennent les chambres plus petites, contenant les meules ou *métatés* servant à moudre le maïs, et comprenant de un à quatre compartiments, avec des pierres de différentes finesses de grain, comme il a été dit. On a parfois trouvé le tout en place comme si la ménagère venait de terminer son ouvrage, même le petit balais ou la brosse qui servait à pousser le maïs écrasé dans une corbeille d'où il était pris, puis réduit en pâte, pétri et cuit.

Plus petites encore que les précédentes et souvent très sombres à cause de leurs positions au fond de la cave, il y avait des chambres exigües servant sans doute de réserves ou de greniers, comme l'indique la quantité de maïs qu'on y voit. Elles étaient complètement fermées par la voûte d'une part, et, sur les trois autres côtés, par des pierres plates constituant des murs résistants. Elles avalent une petite porte d'entrée, mais tous les trous ou crevasses du roc étaient soigneusement bouchés pour prévenir l'intrusion des rats, écureuils et autres rongeurs en quête de victuailles.

Dans les endroits trop bas et trop sombres, et où ni chambre ni grenier ne se trouvait, les « cliff-dwellers » gardaient des dindons qu'ils avaient domestiqués. De la sorte ils avaient toujours, et même en temps de siège, de la viande fraîche à la portée de la main. Dans ces basses-cours retirées on voit encore, en effet, beaucoup de plumes, d'os et de détritus de ces oiseaux.

Il y aurait lieu aussi de mentionner les chambres scellées dans lesquelles les morts étaient déposés, soigneusement enveloppés, et où la sécheresse de l'air et du sol les momifiait lentement.

Enfin, les chambres circulaires, sans destination certaine, et les tours rondes ou carrées, sont pour les villages des falaises ce que les clochers et les monuments sont pour nos villes. Elles dominent les habitations et rompent la monotonie des formes et des dimensions des chambres basses et rectangulaires. Elles étaient comme des beffrois d'où l'on surveillait les alentours et donnait l'alarme à l'approche de l'ennemi. Elles sont, en effet, toujours très avantageusement situées, et percées de judas ou meurtrières d'où la vue commande aussi loin que possible dans toutes les directions. Elles servaient encore de forteresses pour la défense du village et de citadelles où les habitants pouvaient se réfugier, s'ils étaient attaqués par des clans rivaux ou des tribus hostiles.

Considérons maintenant le caractère de ces travaux divers de maçonnerie. Il faut d'abord dire que leur degré de perfection varie

suivant les ruines et parfois d'un quartier à l'autre. Les uns y voient des époques différentes dans la construction des maisons : ainsi pense Nordenskjold ; d'autres, parmi lesquels Fewkes, croient que l'habileté inégale des maçons des divers clans suffit à expliquer ce phénomène. Il y a aussi lieu de remarquer que les murs des façades ou des chambres habitées étaient d'un travail justement plus soigné que celui de la maçonnerie de deuxième ou troisième rang, vers le fond de la caverne, et qui ne se présente pas directement à la vue.

En règle générale les pierres employées sont taillées et d'un poids tel qu'ordinairement deux hommes peuvent les transporter sans trop de peine. Le sommet des murs, aux approches de la voûte rocheuse, est terminé avec des pierres plates. Les fondations sont le plus souvent posées avec soin. Cependant on voit un exemple, à « Cliff Palace », d'une maison construite sur un roc incliné, et ailleurs on trouve des fondations insuffisantes et probablement faites pour un seul étage, quand, par la suite, deux ou trois ont été élevés audessus.

Aucune chambre n'est parfaitement carrée, rectangulaire ou ronde ; aucun mur n'est absolument droit ou de la même épaisseur au pied et au sommet. Cela s'explique aisément, et l'on aurait beau jeu de critiquer des ouvriers qui n'avaient que leurs mains et des instruments rudimentaires en bois ou en pierre. La base est parfois plus large que la partie supérieure du mur, sans doute pour en assurer la solidité. Dans les fondations aussi de plus gros blocs de pierre étaient employés.

Le mortier d'*adobé* ou de boue en usage pour joindre les pierres est souvent devenu plus dur que le roc lui-même Dans ce mortier, entre les pierres une fois posées, des cailloux, de petits éclats de roc, des débris de poterie, étaient enfoncés pour boucher les interstices et renforcer les joints. Parfois c'est fait avec assez de gout et concourt à la décoration de la muraille. Beaucoup de murs étaient recouverts d'un plâtrage sur leur surface intérieure et quelquefois même extérieure. Ce plâtrage était fait à la main comme l'indiquent les empreintes encore visibles. Les pierres employées pour les seuils et l'encadrement des portes et des fenêtres étaient plates, bien taillées et même polies par frottement. Dans le matériel non utile ou rejeté par les maçons préhistoriques on saisit leur méthode de tailler la pierre. Ils creusaient un sillon profond à la surface d'un bloc, et avec des marteaux de pierre dure brisaient en éclats la partie dont ils ne voulaient pas se servir. L'usage de l'eau amollissait la pierre et facilitait l'ouvrage.

Les ouvertures pratiquées dans les murs sont de trois sortes.

D'abord on rencontre deux sortes de portes et fenêtres : les unes sont rectangulaires, les antres en forme de T. Aux étages supérieurs on trouve un nombre a peu près égal de chacune. On a suggéré, et justement ce semble, que ces portes, plus larges au sommet qu'à la base étaient ainsi faites pour faciliter l'entrée des chambres à ceux qui arrivaient, les épaules chargées de fardeaux ou de hottes, retenus en place par le harnais passant autour du front et de la poitrine dont il a déjà été parlé. Ils n'avaient pas ainsi à se décharger avant d'entrer dans les maisons. Si l'explication est exacte, cela prouve l'esprit pratique et ingénieux des habitants des falaises. Les portes sont presque toutes étroites et basses, bien que quelques unes soient assez larges pour laisser entrer deux personnes de front. Le seuil est généralement plus élevé que le sol, mais une pierre en forme de marche aide à passer à l'intérieur. La porte elle-même est faite d'une pierre plate rectangulaire qu'on fixait dans sa position verticale par des bâtons et de l'argile.

Le troisième genre d'ouverture est une espèce de lucarne ou de judas, distribuant parcimonieusement l'air et la lumière quand la porte est close, et par où aussi la fumée peut s'échapper en cas de besoin. Quelques uns de ces trous sont si bien placés qu'ils permettent de surveiller à couvert tous les alentours, et peut-être servaient-ils de postes de garde et d'observation.

Les planchers, toits, balcons ou terrasses étaient faits de poutres de pin, d'épinette ou de cèdre, avec des branches disposées en travers, des écorces d'arbres, des feuilles de maïs placées dessus, et une couche d'argile ou de boue battue recouvrant le tout, le rendant solide et imperméable.

Dans chaque village, des espaces vides étaient réservés entre les maisons et servaient de cours ou de rues, d'endroits propices pour accomplir des travaux de poterie, vannerie ou tissage, comme on le voit encore actuellement dans les puéblos indiens. Les portes et les balcons étaient tournés vers cette sorte de place publique. Là se manifestait l'activité manufacturière et sociale des habitants, à l'abri des regards indiscrets et des attaques soudaines.

Car, de l'extérieur, le village ne présentait guère que l'aspect d'une forteresse, avec ses tours et ses hauts murs de façade percés seulement de rares et étroites ouvertures. C'est que la première occupation des habitants des falaises, en bâtissant leurs maisons en nids d'aigle dans des endroits quasi inaccessibles et aisément défendus, c'était de se protéger des incursions fréquentes et des attaques violentes des tribus nomades et pillardes. Ces peuplades de sauvages

chasseurs et guerriers étaient venus du Nord, à une date relativement récente. Poussées par d'autres toujours en mouvement, elles étaient heureuses de trouver de la nourriture fraîche à l'époque des moissons : aussi tombaient-elles à l'improviste sur les timides agriculteurs des *mésas* et des vallées. Ainsi, par nécessité, les pacifiques « cliff-dwellers » durent apprendre à se fortifier et à se défendre.

Ils construisirent de solides maisons de pierre dans les cavernes naturelles des canyons et des tours, pour surveiller les environs des villages et en garder l'approche. De leur position avantageuse ils faisaient pleuvoir une grêle de cailloux et de rochers pour empêcher l'assaillant d'escalader la falaise. Le chasseur utilisait aussi son adresse d'archer contre l'ennemi et lui décochait des flèches aux pointes d'os et de pierre dure. S'il le fallait, entraient aussi en jeu la lance ou épieu, la hache et le casse-tête : armes de pierre à manche de bois, étroitement attaché par des lanières de cuir ou de fibre de *yucca*.

Pour se protéger le corps, le troglodyte s'enveloppait le torse d'une sorte de cuirasse faite d'écorce, comme on en peut voir un intéressant spécimen au Musée de Denver. Plaies et blessures étaient sans doute traitées, à la mode indienne, par l'application d'herbes accompagnée d'incantations faites par les médecins-sorciers du clan. En cas de fracture le membre était placé entre deux planchettes liées soigneusement et qui permettaient aux fragments d'os de se ressouder.

Ainsi, en dépit des Utes, Navajos ou Apaches, les « cliff-dwellers » grâce à l'utilisation des cavernes naturelles et à l'érection de moyens de défense appropriés, purent vivre dans un état de securité relative, de confort et de prospérité appréciables en de telles circonstances, conserver les traditions et la religion de leurs ancêtres et atteindre un degré de culture assez avancé.

A.-S. Renaud, P.S.S.

(A suivre)

LETTRE D'ABYSSINIE

Harar, Mission catholique, 21 déc. 1912.

Pax Christi !

Monsieur le Directeur,

J'arrive à peine du voyage le plus long que j'aie accompli depuis que je suis en Afrique, et dans deux jours à peine il me faudra repartir, mais pour nne course qui sera de moindre durée.

Je profite de cet intervalle pour vous donner de mes nouvelles et vous envoyer mes vœux de bonne année. Ma santé se maintient tant bien que mal ; l'air de Harar que je respire d'une façon habituelle est loin d'être aussi pur que celui que je respirais aux bords du Saint-Laurent. Cependant je vis et je travaille, n'éprouvant pas la moindre volupté à demeurer les bras croisés.

Mes vœux de bonne année, je les renferme eu un seul mot : grâce du bon Dieu. Elle opère tout bien, elle donne l'unique vrai bonheur ; elle tient lieu de toute richesse. Je crois que vous ne souhaitez pas autre chose.

Quand vous prierez pour moi ou pour d'autres missionnaires, si vous tenez à spécifier vos demandes, voici une petite indication : demandez à Dieu qu'il nous donne de bonnes jambes ! Le catéchisme, je crois, ne signale pas ce don parmi ceux que nous apporte le Saint Esprit ; je le tiens cependant pour très précieux.

En Abyssinie, nous avons, sans doute, le petit mulet, bonne bête, sobre, au pied assuré, créée exprès pour parcourir les sentiers caillouteux et gravir les pentes abruptes. Mais ne lui prend-il pas fantaisie quelquefois de briser son licol et de se sauver au loin, sans nul souci de l'embarras dans lequel il laisse son cavalier ! C'est ce qui m'est arrivé à la dernière étape de mon dernier voyage.

Je venais d'arriver dans une station, et presque aussitôt je commençai à entendre les confessions pour préparer les chrétiens à la communion du lendemain. L'heure de la collation du soir était passée depuis longtemps ; j'étais encore à la chapelle. Quand je sortis, on m'avertit que mon mulet s'était sauvé. Quel ennui ! Les enfants étaient partis à la recherche de l'animal ; mais la nuit vint presque aussitôt, les enfants durent rentrer, et le mulet put continuer sa course en toute liberté. Le lendemain, nouvelles recherches ; tout

le monde est sur pied ; mais les recherches sont vaines comme la veille.

Mon mulet est donc perdu et il faudra en acheter un autre. Quel trou dans le budget d'un pauvre missionnaire ! Et puis il y avait un autre inconvénient, heureusement moins grave que le premier :

......Il me fallait à pied retourner au logis......

autrement dit, à Harar ; la dernière étape, je dus la faire comme un vulgaire piéton, ce qui n'est guère honorable en Abyssinie. La fin de mon expédition n'était pas glorieuse, je l'avoue.

Au cours de mon voyage, je croisai à deux reprises la ligne du chemin de fer destiné à relier au port français de Djïbouti la capitale de l'Ethiopie, Addis-Abeba. Très certainement le chemin de fer ne nous permettra jamais de nous passer de nos modestes montures ; je ne sais même pas si j'aurai souvent l'occasion de profiter des avantages que les wagons offrent sur le pauvre mulet ;—nous ne tenons guère à établir nos chrétiens le long de la voie ferrée. Cependant, comme nous bénissons Dieu, nous, les ouvriers de l'Evangile, du travail qu'accomplissent les ouvriers de l'industrie ! On dit que, sur le tronçon de ligne qui est livré, les bénéfices pécuniaires sont considérables ; et ces bénéfices augmenteront à mesure que la ligne avancera vers le cœur du pays.

Mais nous aussi, nous nous ressentons déjà pour notre ministère de l'industrie européenne. Le jour où la locomotive a pénétré sur le territoire abyssin, un peu de liberté religieuse est entré dans le pays, et une brèche a été faite au pouvoir presque absolu de l'*Abouna* schismatique et de son clergé.

Ce pouvoir ne se maintenait que parce que l'Abyssinie,—plus que n'importe quelle autre nation,—demeurait fermée aux idées, aux choses et aux regards du dehors. Peuple et grands, profondément religieux, mais aussi ignorants que religieux, obéissent aveuglément à toutes les injonctions de l'Abouna et des prêtres.

Depuis que la Mission catholique a commencé en Abyssinie, l'évêque copte ne s'est servi de son pouvoir que pour entraver notre apostolat et essayer de l'anéantir. Que de persécutions il nous a suscitées ! Aujourd'hui encore, il redouble d'efforts pour enrayer les progrès du catholicisme ; il multiplie les menaces et les excommunications pour effrayer le peuple qui vient à nous de plus en plus ; il essaye d'intimider le jeune gouverneur de Harar qui nous montre en toute occasion une profonde sympathie.

Mais sa puissance n'est plus la même; à mesure que le chemin de fer avance, et que les Européens entrent dans le pays, le respect superstitieux qui environnait la personne de l'Abouna s'évanouit de plus en plus. Les grands et les personnes instruites du royaume ont pu comparer la situation et le caractère de leur chef spirituel avec ce qu'on leur disait des évêques d'Europe, et surtout du chef auguste de la catholicité.

Grâce au chemin de fer également, bon nombre d'Abyssins peuvent aller en Europe. L'année dernière, une mission éthiopienne se rendit à Londres à l'occasion du couronnement de Georges V. A leur retour, les ambassadeurs, après avoir vu Rome, passèrent à Alexandrie et eurent plusieurs audiences du patriarche copte de qui relève l'évêque d'Abyssinie.

Quelle déception quand ils purent comparer les splendeurs et la majesté de Rome avec la situation tout à fait humiliée de leur " Grand Patriarche!" Et comme ils purent faire de tristes réflexions sur le faste arrogant qu'affecte leur évêque d'Addis-Abeba.

Aussi, nous n'avons jamais été étonnés de voir l'opposition tantôt sourde, tantôt ouverte, de cet Abouna à l'entrée du chemin de fer en Ethiopie. C'est le déclin de son pouvoir, et c'est par suite le desserrement des liens qui enchaînaient notre ministère apostolique; et nous concevons les meilleurs espoirs pour le jour où le sifflet de la locomotive se fera enteudre à Addis-Abeba.

Déjà notre vénéré Vicaire Apostolique, l'âme la plus ardente que l'on puisse imaginer, prépare tout pour tirer profit de cette situation nouvelle. Ces jours derniers, il envoyait un missionnaire en exploration vers la province des Sidamos, pour essayer de lier amitié avec les chefs qui sont sur la frontière. Les Sidamos sont une race très intéressante, simple, pacifique, accueillante, que le musulmanisme n'a pas encore touchée et contaminée.

Dans la province voisine, au Gouragué, un prêtre indigène, également envoyé en éclaireur, sonde le terrain et travaille à nouer des relations et des amitiés.

Plus loin encore, à un mois de marche de Harar, se trouve le Kaffa, terre promise de notre Mission. C'est là que sont nos plus belles chrétientés, que la persécution de 1903 contraignit M[gr] Jarosseau d'abandonner temporairement.

Le sang des martyrs y a coulé. Il y a une vingtaine d'années, neuf chrétiens furent amenés devant le juge. Pour recouvrer leur liberté, on leur propose de fouler aux pieds la médaille qu'on leur avait arrachée violemment et qu'on avait jetée à terre. D'un même

mouvement, les neuf chrétiens se jettent à terre, et, leurs mains se trouvant attachées derrière le dos, ils saisissent avec leur bouche, la médaille, symbole de leur foi, et l'avalent pour qu'on ne puisse la profaner. On les fit tous mourir.

Est-ce comme récompense de ce martyre que la prédication de notre Vicaire Apostolique recueillit des fruits si abondants dans cette terre de Kaffa, au commencement de 1903 ? Il nous est permis de le croire. En l'espace de quelques mois le nombre des catéchumènes et des néophytes s'accrut de quatre ou cinq milliers. Aujourd'hui, ils sont plus de 15000 catholiques dans cette province éloignée qui réclament notre retour. Vous pouvez croire que nous y reviendrons en toute hâte dès que les chemins nous en seront rouverts.

Mais je reviens à ma pensée du commencement : l'Abyssinie est bien grande ; les Sidamos, le Gouragué, le Kaffa sont bien éloignés ; et il faut de bonnes jambes au missionnaire, et surtout il lui faut un grand cœur. Un grand cœur pour ne pas faiblir devant les menaces de persécution ; un grand cœur pour ne pas se laisser aller au découragement devant l'insuccès apparent de son œuvre ;—que de grain paraît tomber sur un sol complètement stérile !... Un grand cœur pour ne pas reculer devant les mille sacrifices qui lui sont demandés tous les jours : sacrifices très petits, très minimes, mais qui vous harcèlent, qui se renouvellent constamment et qui demandent un esprit d'abnégation fortement trempé.

Demandez pour moi à Notre-Seigneur la santé qui m'est nécessaire pour accomplir son œuvre ; surtout demandez-lui qu'il me fasse participer à l'esprit des Apôtres, qu'il me rende un bon ouvrier de l'Evangile.

Votre bien humblement, bien entièrement soumis en Notre-Seigneur,

fr. Pascal,
miss. apost. capucin.

PAGES ROMAINES

L'ACHÈVEMENT DE LA BASILIQUE SAINT-PAUL

En Italie, où, heureusement, la politique a encore le respect des choses artistiques, l'inauguration, la découverte, la mise en valeur d'une œuvre d'art, quand bien même elle est en même temps une œuvre religieuse, tout cela est loué par la presse de n'importe quelle nuance, car tout cela fait partie du patrimoine national. C'est ainsi que, dans le courant de janvier, les organes cléricaux et anticléricaux ont fait des articles enthousiastes sur le portique de la basilique Saint-Paul, dont l'achèvement coïncidait avec les

derniers jours de l'année écoulée, et sur l'enlèvement du fameux baldaquin de la confession de Saint-Paul, qui ne pouvait être admiré que par les profanes, tant il écrasait le tabernacle d'Arnolfo di Cambio, surmontant déjà lui-même l'autel papal de la basilique.

Arnolfo di Cambio, né en 1232, fut l'élève et devint le collaborateur de Nicolo Pisano, qui détermina dans la sculpture, non moins que dans l'architecture, une véritable révolution artistique : l'avènement du gothique en Italie—Arnolfo aida son maître à faire la chaire si remarquable de la cathédrale de Sienne, et il révéla toutes les qualités de Nicolo Pisano en faisant lui-même le tabernacle de Saint-Paul-hors-les-murs. « Force et plénitude de figures, dit Burckhardt, qui, un peu trop serrées, ont de la proportion, de la dignité, un calme parfois un peu roide, mais auquel se joint, chez Arnolfo, surtout dans ses figures d'anges, un charme que Nicolo n'avait pas. »

Lors du désastre qui ruina la basilique Saint-Paul, l'œuvre d'Arnolfo échappa à la ruine générale, mais dans la reconstruction de l'édifice, la politique devait en humilier les délicates beautés pendant de nombreuses années.

Au jour où Léon XII ordonna de relever la vieille église consacrée à l'Apôtre des Gentils, la chrétienté envoya des aumônes et des aumônes, pour que le nouvel édifice fût digne de celui dont il portait le nom.—Les souverains, catholiques ou non, voulurent eux-mêmes honorer par des présents la mémoire du grand apôtre : l'empereur de Russie, Nicolas I, envoya des blocs de malachite, et Méhémet-Ali, dont la brillante fortune militaire lui fit acquérir le gouvernement héréditaire de l'Egypte, offrit des colonnes jaunâtres en albâtre d'Orient au pape Grégoire XVI. Pour être arrivé à Rome trop tardivement, c'est-à-dire, quand le plan de la basilique, déjà en grande partie exécuté, ne pouvait être modifié, le don égyptien, du fait surtout qu'il était offert par une puissance musulmane, et par un pouvoir nouveau qui s'établissait avec le prestige d'une multitude de victoires, ne pouvait être mis n'importe où : il lui fallait même une place d'honneur, et l'on imagina de placer deux colonnes à l'entrée de la basilique, et de disposer les quatre autres autour du tabernacle d'Arnolfo. Ainsi, la tombe de l'apôtre serait surmontée du tabernacle gothique du moyen-âge qui symboliserait la foi des siècles chrétiens, et celui-ci, à son tour, serait comme placé dans un reliquaire formé de colonnes d'Orient surmonté d'un baldaquin : ce serait l'hommage des infidèles à celui qui fut leur apôtre par excellence.

L'idée était belle ; l'exécution ne devait pas l'être au point de vue artistique. L'architecte Polletti se résigna à faire ce qu'on lui demandait, mais dans l'espoir secret que ce baldaquin disparaîtrait quand les motifs qui le faisaient élever n'existeraient plus.

Sur les bases en malachite de l'empereur Nicolas s'élevèrent donc les colonnes d'albâtre, et celles-ci portèrent un baldaquin...... en toile et en carton...... La dorure maquilla si bien ce dôme de misère que, pendant plus de 50 ans, pèlerins et touristes ne s'aperçurent point du stratagème.—Ils s'en apercevront encore moins désormais, car il n'existe plus. Les quatre colonnes d'albâtre ont été transportées au fond de la basilique, près des portes, et délivré de l'écrasant baldaquin, le tabernacle d'Arnolfo se montre dans toute son élégance.

Ce fut l'abbé Barthélemy, moine de Cluny et abbé résident, qui confia l'exécution de ce ciborium à Arnolfo et à son ami Pietro, plus connu sous le nom de Cavallini. Commencé sous le règne de Martin V, le 2 avril 1285, cet ouvrage d'art fut achevé le dernier jour de la même année, sous le pontificat de Honorius IV. Arnolfo avait alors 53 ans, son associé environ 27. Ils

unirent également leur talent pour faire le ciborium de l'église de Sainte Cécile au Trastevere, non moins que beaucoup d'autres travaux. Bien que tous deux eussent une profonde vénération pour l'apôtre saint Paul, Cavallini dominait son collègue sous ce rapport. Cette ardente dévotion lui fit consacrer de nombreux jours de sa vie à la décoration de la basilique dans laquelle il fut plus tard enseveli, en témoignage de gratitude.—Ecrite en style lapidaire, son épitaphe souhaitait que le ciel rendît en gloire immortelle à l'âme de Cavallini la gloire terrestre que son talent avait donnée à la ville de Rome.

Ce dégagement du tabernacle d'Arnolfo a coïncidé avec l'achèvement du portique qui sert d'*atrium* à la façade principale de la basilique Saint-Paul, et de la restauration du cloître, l'un des plus beaux de Rome où il en reste si peu.

Nulle église n'a eu peut-être une histoire plus tourmentée que l'église Saint-Paul. La première basilique que Constantin fit élever sur le tombeau de l'apôtre comptait à peine quelques années d'existence, que les empereurs Valentinien II, Théodose le Grand, Arcadius, demandèrent au préfet de Rome, Salluste, de faire dresser le plan d'une basilique qui, enveloppant l'espace de la première et l'agrandissant, permettrait aux fidèles d'affluer en plus grand nombre. En 395, l'œuvre fut achevée, ainsi qu'en témoignait une ancienne inscription.

Theodosius cœpit, perfecit Honorius aulam
Doctoris mundi sacratam corpore Pauli.

Valentinien III consacre 200 livres d'or à l'ornementation de la confession proprement dite. Son épouse, Eudoxie, Placidia, sœur d'Arcadius, et Honorius, dépensèrent de grandes sommes à l'ornementation de l'édifice.

Au V[e] siècle, un premier incendie fit de grands dégâts dans l'édifice sacré.

Le pape saint Léon commença la série des portraits des Papes, en faisant reproduire les traits de ses prédécesseurs depuis saint Pierre jusqu'à lui. Saint Grégoire constitua des fondations pour l'entretien de lampes toujours allumées auprès de la tombe apostolique.

Au VII[e] siècle, une nouvelle dédicace de la basilique faite par Domnus I, laisse supposer une restauration.

Au VIII[e] siècle, la toiture écroulée dut être refaite à neuf. A la fin du même siècle, Adrien I revêtit la confession de lames d'argent. Ces décorations s'achevaient à peine que l'invasion lombarde ruina la basilique dont il fallut reconstruire les toits et consolider les murs. Soit que ces travaux n'eussent point été exécutés comme ils auraient dû l'être, soit pour tout autre motif, la solidité de l'église ne résista pas aux secousses d'un tremblement de terre, le 30 avril 801. Aidé par la générosité de Charlemagne, saint Léon II dut commencer une nouvelle construction, et l'autel réédifié eut un splendide tabernacle fait de 55 colonnes en argent, du poids de deux mille quinze livres.

Ces splendeurs n'eurent pas longue durée. Moins de 50 ans après, les invasions successives des Lombards et des Sarrasins saccagèrent ces merveilles.

Au XI[e] siècle, la basilique, presque abandonnée, n'ouvrit même plus ses portes.

Au XII[e] siècle, la foudre mit le feu à l'édifice. En 1328, un tremblement de terre détruisit encore la toiture dont la reconstruction ne souffrit aucun retard.

Sixte V, (qui a si malheureusement détruit tant de monuments de l'ancienne Rome), sous prétexte de donner plus d'espace aux cérémonies

papales, fit abattre l'antique presbyterium qui entourait la confession et l'autel majeur, et que deux ambons en marbre et ornés de pierres précieuses, non moins que vingt colonnes de porphyre, rendaient fort beau. Les protestations qui s'élevèrent alors de toutes parts, mais qui furent impuissantes sur la volonté pontificale, prouvent que Sixte V ne céda pas au goût du temps en ordonnant ces démolitions, mais à son goût particulier. Sous Benoît XIII, le vieux portique qui précédait la basilique fut défait, et les mosaïques furent restaurées sous Benoît XIV.

Dès la première heure du mercredi, 16 juillet 1823, un campagnard à cheval, qui, s'en revenant d'Ostie, s'acheminait vers Rome, arrivé non loin de la basilique, aperçut une immense colonne de fumée qui sortait de la toiture de l'église Courir vers le monastère, frapper à la porte à coups redoublés ne fut l'affaire que d'un instant ; mais le couvent était désert, car en ces mois d'été, la malaria exerçait de tels ravages en ces contrées que moines et populations rurales s'en allaient ailleurs pour éviter le fléau. Le campagnard courut à Rome, dont les pompiers, mieux aptes à porter l'uniforme de leur compagnie qu'à braver les risques de leur métier, arrivèrent trop tard et ne surent pas organiser les secours que réclamait pareil désastre.

Le feu était dû à l'imprudence de deux ouvriers plombiers qui, la veille au soir, en quittant le travail, n'avaient pas éteint leur réchaud.

Pour ménager la santé de Pie VII, alors gravement ébranlée, la nouvelle de l'infortune ne lui fut point communiquée. Pie VII, ayant été bénédictin de Saint-Paul, avait une particulière prédilection pour ce séjour de sa vie monacale. Il mourut dans le mois d'août suivant, sans se douter que Saint-Paul n'existait plus. (20 août 1823.)

Le 25 janvier 1825, Léon XII, par l'encyclique *ad plurimas atque gravissimas*, invitait le monde catholique à l'aider à relever de ses ruines la basilique incendiée.

L'élan répondit à l'invitation. Le malheur fut que, là comme toujours, les commissions entravèrent bien des bonnes volontés ; on fit appel aux secours en argent et non aux avis des artistes de la chrétienté.—Les architectes Pasquale Belli, Pietro Bosio, Andrea Aleppi, et ensuite Luigi Poletti, écartèrent tout concours étranger ; ils firent le plan d'une basilique d'une richesse inouïe à l'intérieur, à laquelle ils donnèrent l'aspect d'une grande fabrique à l'extérieur. Un clocher dont il ne faut pas faire la description pour laisser un reste d'illusion, fut adossé au chevet de l'église dont on oublia de relever le sol, ce qui permet au Tibre de venir, quand il déborde, y déposer sa fange.

Le gouvernement italien s'empara des fonds que le monde catholique avait envoyés pour Saint-Paul-hors-les-murs et continua lentement l'achèvement d'une œuvre qu'il prit à sa charge.—Sous son administration, l'explosion d'une poudrière brisa les superbes vitraux de l'édifice ; il y a 20 et quelques années, leur remplacement fut mis au concours. Entre temps, le soleil et l'humidité détériorèrent la façade en mosaïque qui domine le portique ; on en *maquille* les effets et l'œil sera satisfait. Il ne reste plus qu'à jeter à bas les quelques masures qui servirent d'abri aux ouvriers, de jeter sur le Tibre le pont qui doit servir d'avenue à la basilique, et la nouvelle œuvre sera achevée.

DON PAOLO-AGOSTO.

LA *CATHOLIC ENCYCLOPEDIA*, TOME XV[e] ET DERNIER

Aux entreprises considérables il est rare qu'on puisse mettre la dernière main avant le terme fixé. Les obstacles surgissent à l'improviste, le zèle des coopérateurs languit, la mort enlève parfois un ouvrier réputé indispensable, et puis souvent,—pour ne pas dire, surtout—vient à manquer le nerf de la guerre ! Eh bien ! pour cette grande publication catholique, c'est le contraire qui est arrivé. Une œuvre qui réclamait dix années de travail, et qui en a coûté cinq : c'est là vraiment un tour de force dans la meilleure acception du mot. Dire ce qu'il a fallu de constance, de zèle, d'énergie, d'intelligence, de science, et aussi de ressources matérielles pour accomplir ce prodige, ne serait guère facile. Un jour, sans doute, on racontera, dans toute son éloquente simplicité, l'histoire intime de ce Bureau de Direction et d'Administration qui a su produire, en si peu de temps, une bibliothèque en raccourci *de omni re scibili* en ce qui concerne la Sainte Eglise catholique : sa nature, sa doctrine, son gouvernement, ses œuvres, son histoire, son influence sur l'humanité. A ce travail encyclopédique a été associée toute une armée de collaborateurs de « toute langue, de toute tribu, de toute nation,» concourant à la même fin élevée dans l'unité merveilleuse de la foi. Ces ouvriers sont au nombre de 1,342, appartenant à 43 pays distincts ; il y a parmi eux des représentants de 16 professions différentes, dont 407 prêtres séculiers, et 500 religieux de 104 congrégations diverses. Les laïques sont au nombre de 331, et le « sexe dévot » compte 87 collaboratrices. Est-il nécessaire d'ajouter que le dernier volume ne le cède à aucun des précédents pour l'importance des sujets et la façon compétente dont ils y sont traités ? L'article *Etats-Unis* (45 colonnes) donne un résumé succinct et complet de l'histoire ecclésiastique, avec statistiques les plus récentes, de la république voisine où vivent tant des nôtres.—Bien qne ce volume soit le dernier de la série projetée, et que l'ordre alphabétique des matières y soit épuisé, on a cru devoir publier un 16[e] volume, qui comprendra une table analytique, et en outre, des articles destinés à suppléer à des omissions inévitables, ou à mettre à jour certaines questions mieux définies. Le volume XV contient déjà une liste d'*errata*, ou quelques unes des inexactitudes qu'on n'a pu éviter ont été corrigées.

LA DIRECTION.

BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE

LE NÈGRE AUX ÉTATS-UNIS

La Librairie Orientale et Américaine, qui nous est déjà connue par la publication de deux livres très intéressants sur le Canada : La *Colonisation de la Nouvelle-France*, de M. Emile Salone, et le volume plus récent de M. le D[r] Adrien Loir, *Canada et Canadiens*, a publié en 1912 un volume de grand intérêt : Le *Nègre aux Etats-Unis*, par M. Warrington Dawson.

Né en pleine Caroline du Sud, à Charleston, M. Dawson eut pour père un publiciste très distingué qui s'occupa, comme son fils, du grave problème posé, mais non résolu, par l'existence et la manière de vivre des millions de nègres qui habitent les Etats-Unis.

Une certaine littérature, un certain mouvement de sensibilité humanitaire, les théories un peu partout répandues du XVIIIe siècle sur l'égalité absolue des hommes, nous ont habitués à considérer l'émancipation subite des noirs comme un acte de justice absolument impérieuse, qui ne pouvait souffrir ni retard, ni demi-mesure : tous ces hommes naissent égaux en droits.

On oublie peut-être trop, sous l'inspiration d'un orgueil tout moderne, qu'en face d'un problème de même nature, mais autrement grave, l'Eglise, qui enseigne pourtant qu'il n'y a devant Dieu et au regard de sa justice comme de son amour, ni Juifs, ni Gentils, ni Romains, ni Barbares, avait procédé d'autre façon que les Etats du Nord contre ceux du Sud.

Avant d'obtenir la liberté civile des esclaves du monde ancien, qui étaient d'une autre race et d'une autre culture intellectuelle que ces nègres, l'Eglise avait commencé par prêcher et par obtenir la liberté des âmes. Sans prêcher l'égalité sociale et politique, elle avait purifié et élevé les âmes de tous dans l'égalité d'un même amour.

Là, comme toujours, l'Eglise s'est montrée non seulement patiente et compatissante, mais elle s'est montrée sage, connaissant la nature de l'homme et la complexité d'un grand organisme social.

Il paraît bien, en lisant le livre très sérieux et documenté de M. Dawson, que les Etats du Nord, qui avaient pris les armes, non pas tant pour libérer les esclaves que pour réprimer le mouvement autonomiste des Etats du Sud, à qui ils imposèrent, dans la suite de la guerre, la libération des esclaves, comme une mesure de représailles, une machine de guerre, ont agi avec plus de précipitation que de sagesse politique dans la poursuite d'un absolu théorique qui ne tenait pas assez compte du relatif des faits à solutionner.

Il en est résulté que les nègres n'étaient pas préparés à user ni de la liberté, ni des droits politiques qu'on leur accordait ainsi du jour au lendemain ; il en est résulté, non seulement un retard considérable dans le développement des Etats du Sud, mais, ce qui est plus grave, un état d'anarchie, capable de ruiner pour longtemps le pays, dont les blancs ont grandement souffert et dont les nègres eux-mêmes n'ont pas profité, si ce n'est pour abuser violemment et dans le désordre de leur liberté et de leurs droits.

Aujourd'hui, d'après M. Dawson, et d'après des observateurs impartiaux qui confirment ses données et ses appréciations, le nègre des Etats-Unis, qui se dresse encore menaçant ou insidieux contre la civilisation un peu factice qui l'a émancipé, n'est ni plus laborieux, ni plus moral, ni plus vigoureux, ni même plus heureux qu'à l'époque de sa servitude : il l'est moins dans la plupart des cas.

Libérés de tout frein, mais privés aussi de toute protection, ces grands enfants sensitifs et férocement sensuels se sont précipités dans toutes les jouissances à leur portée, pour y trouver la dégénérescence dans toutes les maladies qui les attendaient là. Les statistiques démontrent qu'il y a quatre fois plus de tuberculeux parmi les noirs que parmi les blancs dans les Etats du Sud.

Au lieu de les conserver dans leurs pratiques religieuses chrétiennes et catholiques, où ils trouvaient la force et la consolation qui les maintenaient et les élevaient peu à peu, on les a jetés dans la libre pensée religieuse, c'est-à-dire, pour eux, dans le nihilisme religieux.

En vertu de théories qui sont séduisantes en apparence comme bien des utopies irréalisables, on a cru que l'école laïque et neutre, l'école progressive et savante, suffirait à relever l'intelligence et la moralité des noirs, à qui, paraît-il, il ne manquait que la lumière de la grammaire et de l'arithmétique avec les autres enseignements scolaires, pour devenir des citoyens éclairés, propres, progressifs. On leur a ouvert des écoles à grands frais avec des professeurs savants et bien payés venus des Etats du Nord.

Hélas, il se trouve que le nègre, très fort observateur du sensible et du particulier, très fidèle imitateur des mouvements extérieurs, ne pénètre guère plus avant, et se montre très réfractaire au raisonnement comme à l'observation des lois abstraites et générales.

Quant à la moralité produite par cette instruction, voici un tableau comparatif dressé par M. E.-J. Watson, commissaire de l'Agriculture pour la Caroline du Sud, et dont les données réelles ont été observées au bagne de cet Etat, à Columbia, sur les condamnés de couleur.

Travaux forcés à perpétuité : total d'hommes, 256, dont 133 instruits et 123 ignorants. Total de femmes, 11, dont 7 instruites et 4 ignorantes.

Travaux forcés pour plus de dix ans : total d'hommes, 143, dont 77 instruits et 66 ignorants. Total de femmes, 7, dont 5 instruites et 2 ignorantes.

Travaux forcés pour moins de dix ans : total d'hommes, 67, dont 34 instruits et 33 ignorants. Total de femmes, 23, dont 5 instruites et 18 ignorantes.

Comme on le voit, cette instruction n'a guère profité à la moralité.

Elle n'a guère profité davantage à l'industrie, à l'agriculture, au progrès matériel, car ainsi que le disait un jour M. Roosevelt, parlant précisément de l'instruction à donner aux nègres : « Ce n'est pas instruire que d'apprendre à lire, à écrire et à faire des chiffres, sans apprendre à appliquer cette science dans la vie quotidienne. Je connais des personnes très instruites par rapport à la carrière qu'elles ont choisie, qui lisent peu et n'écrivent pas très couramment ; mais elles s'acquittent admirablement bien de leurs devoirs. Mais d'autre part, je comprendrais, parmi ces personnes qui manquent d'instruction, beaucoup de gens qui savent lire et écrire, et s'imaginent dispensés d'avoir à gagner leur vie et à devenir des citoyens sérieux. »

Il eût donc fallu préparer les nègres à user de la liberté pour leur bien, avant de la leur donner ; il eût fallu leur accorder peu à peu cette liberté elle-même au lieu de la leur verser tout à coup en abondance, comme une liqueur inconnue et trop capiteuse, dont ils se sont enivrés, sans avoir guère su en profiter.

Il eût fallu observer la même progression, conforme à la raison autant qu'à la nature, pour les droits politiques dont on les a gratifiés sans leur en faire comprendre ni la valeur ni le mécanisme, ni, encore moins, les devoirs qu'ils comportent.

Aujourd'hui, l'œuvre de civilisation des noirs reste compromise pour longtemps et n'avance guère. Elle constitue un des problèmes difficiles et inquiétants de la politique américaine, qui n'a guère assimilé à sa civilisation les dix millions de noirs qu'abrite et que protège assez imparfaitement la grande république de nos voisins.

La religion elle-même, plus puissante de beaucoup que la politique et que tous les progrès de la liberté, poursuit assez lentement l'œuvre de l'évangélisation des noirs, bien mieux disposés à copier les singeries des sociétés secrètes qu'à embrasser les enseignements et la morale de la religion. Il y a ici progrès, mais on peut se demander si ce progrès est seulement en proportion de l'augmentation de la population noire aux Etats-Unis. Ce qui paraît

bien certain, c'est que le nègre d'Afrique, que n'a pas blasé et peut-être même corrompu une civilisation, trop matérielle pour ne pas être en beaucoup de points factice, offre moins de résistance et de difficultés, offre plus de succès et de consolations aux missionnaires que son pauvre frère émancipé des Etats-Unis.

Le livre de M. Dawson ne touche guère ce problème aussi élevé que vital, mais il offre une leçon d'histoire bien intéressante à étudier aussi bien au point de vue économique et politique qu'au point de vue de l'extension rationnelle de la civilisation.

J. A. D'AMOURS, ptre.

BIBLIOGRAPHIE FRANCO-AMÉRICAINE

Le Citoyen, par l'abbé Henri DEFOY, 1 vol. grand in-12, 440 pages, chez Vic et Amat, Paris, 1912.—Ce livre, qui nous arrive en toilette française, et qui a été écrit aux Etats-Unis, est canadien. Il est canadien par le nom de l'auteur, qui a longtemps vécu à Québec, et qui y fit ses études classiques, et aussi par l'inspiration qui en pénètre les quatre cents pages.

C'est un livre d'apostolat, et sous le titre, un peu vague,—trop général, et auquel ne s'ajustent pas toujours les chapitres—sous le titre un peu vague, *Le Citoyen*, il cache le dessein d'instruire le lecteur de tous les devoirs de la vie sociale. L'homme, la société, la patrie, la terre, la race, le culte des ancêtres, la constitution, le citoyen chrétien, avec ses qualités de discipline et de dévouement, voilà les sujets très larges, un peu disparates, traités par l'auteur, les titres mêmes du livre qu'il a écrit.

Faire la synthèse de ce livre serait chose assez difficile. La matière qui est abondante et saine, est vraiment trop dispersée, et aussi trop mêlée pour qu'il soit possible de la distribuer ici en un court exposé. Seulement, le lecteur qui parcourra les chapitres de ce livre verra bientôt sous la lettre diffuse du texte les pensées les plus utiles, les conseils les plus opportuns, les enseignements les mieux inspirés. Le citoyen qui serait formé à l'école de l'auteur serait, à coup sûr, un citoyen clairvoyant, dévoué, patriote, avec tout ce que ce mot comporte de sagesse et d'ardeur au travail.

M. l'abbé Defoy a souvent songé à ses compatriotes du Canada et des Etats-Unis en écrivant ces pages. Il se souvient à l'occasion des graves leçons de notre histoire, et il les propose au lecteur. Celui ci, s'il est canadien, aimera retrouver dans *Le Citoyen* ces enseignements qui nous viennent d'un passé qu'il ne faut pas trahir.

Dans la conclusion de son livre, M. l'abbé Defoy rappelle justement que c'est l'Eglise qui est la véritable éducatrice des peuples, et que ce sont ses doctrines de vie qui guériront la société contemporaine des maux dont elle souffre. Appuyé sur l'autorité des Papes, l'auteur insiste sur la nécessité de revenir à ces leçons de discipline et de vertu, dont l'Eglise du Christ fut toujours distributrice Et comme la jeunesse est l'avenir de toute société, c'est à la jeunesse—à laquelle M. Defoy a consacré les premières années de sa vie sacerdotale—que s'adressent les dernières lignes du livre, et ses derniers conseils.

M. l'abbé Defoy écrit dans une langue très abondante, très verbeuse et très incohérente. La justesse de l'expression. et la belle ordonnance régulière et logique de la phrase, manquent souvent à son style. Il est doué d'une belle imagination, d'une sensibilité qui s'émeut facilement, et qui parfois s'emporte en de grands mouvements lyriques ; il a même le goût de la rhétorique ou de la déclamation, il se souvient des anciens procédés de la prose romantique ; seulement, l'on aimerait parfois que cela fût plus contenu, plus discipliné, moins touffu et plus limpide. Son livre, qui est déjà si plein de bonnes pensées, y gagnerait en valeur littéraire. C. R.

BIBLIOGRAPHIE CANADIENNE

L'année du Sacré-Cœur, 1912, *à Saint-Louis de Courville.* Jolie plaquette de 52 pages, grand in-12. C'est l'histoire de la seconde année de cette gentille paroisse si pittoresquement sise sur les hauteurs de Montmorency. Vraiment, il a menti le proverbe qui dit que « les peuples heureux n'ont pas d'histoire, » car le petit peuple de Courville. qui forme un groupe distinct depuis deux ans seulement, a déjà son histoire en deux volumes. Que n'ait-on ainsi écrit l'histoire de chaque ville, de chaque pays, de chaque nation depuis son berceau ! Que de recherches pénibles et souvent infructueuses on aurait épargnées anx historiographes futurs ! Mais il fallait venir après les autres pour éviter leurs lacunes. Quoi qu'il en soit, l'année a été heureuse à tous les points de vue pour Saint-Louis de Courville : vie religieuse et sociale, éducation, administration temporelle, tout y a prospéré sous l'égide bienfaisante du Sacré-Cœur, qui a été roi et maître de la paroisse durant l'an de grâce qui vient de finir. Puisse-t-il l'être toujours. *Adveniat regnum tuum. !*

L. L.

ERRATA

Dans l'article *Un converti danois Johannès Jorgensen*, paru dans notre dernière livraison, il s'est glissé plusieurs erreurs que l'on est prié de corriger comme suit :

Page 22, ligne 1re, au lieu de *Tunen*, lisez *Funen*.
" 22, ligne 4e avant la fin, au lieu de *touchant*, lisez *tentant*.
" 23, avant-dernière ligne, au lieu de *plus heureux*, lisez *heureux*.
" 27, ligne 5e, supprimez *dira-t-on*.
" 28, ligne 10e, au lieu de *pressant*, lisez *prenant*.
" 29, ligne 6e, au lieu de *désormais*, lisez *déraciné*.
" 30, avant-dernier alinéa, ligne 1re, au lieu de *cherche*, lisez *chante*.
" 30, avant-dernière ligne, au lieu de *exalte*, lisez *exulte*.

Le Directeur-propriétaire, - - - - - - L'abbé L. LINDSAY.
Imprimé par la Cie de l'ÉVÉNEMENT, 30, rue de la Fabrique, Québec.

LA NOUVELLE-FRANCE

TOME XII — MARS 1913 — N° 3

LA GRÂCE CAPITALE DU CHRIST

SIMPLE EXPOSITION DOCTRINALE D'APRÈS LES PRINCIPES THOMISTES

(Troisième article)

II

DE LA GRACE CAPITALE SELON SA RAISON DYNAMIQUE

Avoir pris connaissance d'un être dans sa raison statique, c'est-à-dire connaître son existence, sa fin, sa cause formelle, ses conditions nécessaires, sa perfection, c'est déjà quelque chose ; ne connaître que cela, quand cet être est un principe d'efficience, c'est le connaître à moitié. Outre sa raison entitative, la grâce capitale possède encore une raison dynamique : elle est cause de toutes les grâces de la Rédemption. Etudier ce deuxième aspect de la question s'impose donc à notre esprit. Il suffira de voir la valeur quantitative et la valeur qualitative de la raison dynamique de la grâce capitale.

1° DE LA VALEUR QUANTITATIVE DE LA RAISON DYNAMIQUE DE LA GRACE CAPITALE

Toute force possède une efficacité potentielle et une efficacité actuelle, une valeur de droit et une valeur de fait. Une cause n'agit pas toujours selon toute sa vertu ; l'exercice de son activité est souvent conditionné par la libre volonté d'un agent, les obstacles extérieurs, ou d'autres causes plus universelles, plus puissantes. Autre chose est donc la valeur dynamique possédée par la grâce capitale, autre chose la mise en acte de cette valeur.

1° Quelle est la valeur dynamique possédée par la grâce capitale ?

Cette valeur est de deux espèces : il y a la valeur physique et la valeur morale. La valeur dynamique physique est en équation directe et proportionnelle avec la forme ou la cause physique : tant de vapeur donnera tant de force motrice. A ce point de vue la valeur de l'influx possible de la grâce capitale est finie, parceque l'entité physique de la grâce capitale est finie. Sans doute, même à ce point de vue, aucune force créée ne pourrait l'égaler, la grâce capitale étant supérieure physiquement à toutes les perfections des anges et des hommes. Elle demeure cependant finie ; la Personne divine est bien physiquement infinie, mais le suppôt n'influe pas physiquement dans l'opération selon un mode supérieur à celui qu'elle reçoit de la nature. Nous l'avons déjà vu, d'ailleurs. Nous parlons donc ici de la valeur dynamique morale. Outre sa valeur intrinsèque l'acte libre possède une valeur extrinsèque qui lui vient de certaines circonstances, et surtout de la dignité du sujet, de la personne. L'amour d'un père peut être physiquement égal ou supérieur à celui d'un étranger, moralement il ne lui est pas comparable. Cette estime commune d'un acte en raison de la dignité qu'il reçoit de la personne, c'est sa valeur morale.

La valeur dynamique morale de la grâce capitale est intrinsèquement infinie. Dans son entité matérielle, cette valeur morale de l'influx de la grâce capitale se compose de tous les actes du Christ, même des actes de sa vie végétative et sensible qui, non formellement libres, sont soumis cependant au domaine de sa volonté ; elle se compose aussi de tous les actes depuis le premier jusqu'au dernier, le Christ ayant reçu la science infuse dès la conception. Toutes les formalités des opérations de Jésus s'unifient dans leur fin unique et ultime : la Rédemption. Ne distinguons pas ici la raison méritoire de la raison satisfactoire, toutes les actions du Christ étant satisfactoires. Notons cependant qu'autre chose est d'avoir une valeur méritoire infinie, autre chose est d'avoir un mérite infini : la première peut dépendre de Dieu, l'autre est une qualité intrinsèque de l'acte. Tous les théologiens admettent la valeur infinie de l'influx de la grâce capitale. Cette valeur infinie lui est-elle intrinsèque, ou bien la reçoit-il de la libre volonté divine ? Dans le premier cas, avec l'opinion thomiste qui est commune, dans le second, avec l'opinion scotiste, nous avons la valeur infinie. Prouvons que cette valeur morale est intrinsèquement infinie.

Cette opinion peut se réclamer de Clément VI. (*Extravag. Unigenitus. lib.* 5, *lect.* 9, *de Pœnit. et Remiss.)* Parlant du trésor de l'Eglise, le Pontife s'exprime ainsi : *De cujus consumptione aut*

diminutione non est aliquatenus formidandum, propter infinita merita Christi ; et, un peu avant, il affirmait qu'une seule goutte de son sang aurait suffi pour racheter le monde : *guttam sanguinis modicam, quæ tamen propter unionem ad Verbum pro redemptione totius generis humani suffecisset. Propter unionem ad Verbum :* or cette union n'était pas extrinsèque au sang et à l'opération du Christ. Il s'en suit donc que la valeur infinie de l'acte rédempteur de l'Homme-Dieu lui vient de sa nature, non de la volonté divine.

Une autre considération capable d'entraîner l'adhésion de l'esprit, c'est la doctrine des Pères sur la nécessité de la satisfaction du Christ pour que la satisfaction égale l'infinité de l'offense. (Saint Basile, saint Cyprien, saint Fulgence, saint Anselme.) Mais si l'équation entre la réparation et l'offense vient de la volonté divine, qu'était-il besoin de la satisfaction du Christ ? Les Pères d'ailleurs prouvent l'infinité de cette valeur par son caractère théandrique ; et c'est bien là quelque chose d'intrinsèque. Creusons un peu la raison apportée par Clément VI et par saint Thomas (*Q.* 48, *art.* 6, *ad.* 6.) Les opérations du Christ ont une valeur morale infinie de par leur union au Verbe. Or, en quoi consiste cette valeur morale ? Est-ce une pure dénomination extrinsèque, comme la valeur d'un billet de banque ? Est-ce une valeur intrinsèque de par l'identification des deux volontés dans le Christ ? Ce serait du Monothélisme. Est-ce un ordre moral, une relation transcendentale des actions à la personne ? Il faut dire simplement que les opérations sont constituées formellement dans une valeur morale intrinsèquement infinie, parce qu'elles sont les opérations de la Personne. De même que la grâce habituelle est constituée moralement infinie, sans aucune addition d'entité, par sa simple connexité avec la Personne ; de même, l'opération, parce-qu'elle est l'opération d'une Personne divine, revêt une valeur morale intrinsèquement infinie. Comment cela ? C'est que les actions immanentes, au double titre de principe actif et passif, sont quelque chose de la Personne ; et si, comme dans les actions morales, la dignité de la personne n'est pas pour elles une simple circonstance mais une raison formelle, elles participent donc intrinsèqnement à ce double titre de sa dignité.

Souvenons-nous encore que les actions satisfactoires sont déterminées par la Personne, comme par une forme morale intrinsèque, et par là participent intrinsèquement à sa dignité. La satisfaction, du moins la satisfaction adéquate, doit contenir la reconnaissance personnelle par le coupable de l'honneur violé. La condition de personne

détermine donc intrinsèquement la valeur morale de l'action satisfactoire. C'est là l'explication du vieil axiome scolastique : *Sicut offensa est in offenso, ita honor est in honorante,.... et satisfactio in satisfaciente.* De même que l'offense augmente selon la dignité de l'offensé, ainsi la valeur des œuvres honorifiques et satisfactoires augmente selon la dignité de celui qui honore et satisfait. Dans l'estime commune, les prévenances, les sympathies valent ce que valent les personnes.

Telle est donc la valeur morale dynamique de la grâce capitale. Elle est adéquate à toute satisfaction, à tout mérite, elle est infinie intrinsèquement. Agrandissez les cadres de la Rédemption, multipliez les pécheurs à convertir et à sanctifier, les mondes à sauver : une goutte de sang du Christ, un acte de la grâce capitale suffira à tout racheter, à tout restaurer. Les trésors possédés par l'Eglise sont donc inépuisables, et il dépend de l'humanité d'y venir chercher les richesses de la vie surnaturelle.

2° LA VALEUR DE LA MISE EN ACTE DE L'INFLUX DE LA GRACE CAPITALE.

De cette valeur infinie, combien y en a-t-il de mis en acte ? Si l'on veut connaître les limites possibles de l'efficience de la grâce capitale, il faut atteindre les limites de la puissance divine ; si l'on veut déterminer les limites de son efficience de fait, c'est à son principe et à son terme qu'il faut regarder : la libre volonté de Dieu, et la dépendance absolue de toute grâce vis-à-vis le Christ.

1° Du principe il y a peu de chose à dire. L'influx de la grâce capitale est un effet *ad extra ;* il est nécessaire ni dans son existence, ni dans son degré de perfection. La libre volonté est la mesure comme la raison de ces êtres contingents ; c'est elle qu'il faut interroger. Quelle est donc cette volonté divine ? Qui nous dira le secret de son action ? Une observation simple mais solide suffira à nous éclairer. Le Christ ayant été l'incarnation de cette volonté divine, sa vie n'en ayant été que la mise en acte, c'est ce fait théologique et historique qu'il faut étudier. L'étendue de l'influx divin de la grâce capitale a pour mesure la mesure même de la Rédemption. Aucnn influx ne peut s'étendre au-delà et au dehors de la finalité de son principe. Or, la fin de la grâce capitale, nous l'avons vu, c'est exclusivement la Rédemption. Donc il faut lui donner comme mesure toute l'étendue, mais seulement l'étendue, de la Rédemption.

2° Du côté du terme. De quelle quantité de grâce l'influx divin

de la grâce capitale est-il cause? Posons ce principe théologique : toutes les grâces appartenant au plan de restauration sont les effets de la grâce capitale. Nous disons toutes les grâces, avant, pendant, après le Christ. Il est le principe, le centre, la fin de cet ordre; tout vient de lui, vit par lui, retourne à lui. Vis-à-vis du terme, la grâce capitale s'identifie avec le Christ, puisque toute causalité justificatrice ou rédemptrice s'opère dans le Christ par la grâce capitale. C'est l'enseignement du Saint Concile de Trente (*Sess. V, can.* 2.) : " Si quelqu'un soutient que le péché d'Adam peut être remis par les seules forces de la nature, ou par un autre que par l'unique et véritable médiateur, Notre-Seigneur Jésus-Christ, qu'il soit anathème. " Remettre les péchés ou donner la grâce, c'est tout un. Aussi le Concile dit-il ailleurs *(Sess. XIV. De Poenit., cap. VIII) :* " Toute notre glorification est dans le Christ; nous vivons en lui, nous méritons par lui, nous satisfaisons par lui, et, si nous faisons de dignes fruits de pénitence. c'est de lui qu'ils tiennent leur valeur; c'est lui qui les offre à son Père, et c'est à cause de lui que son Père les accepte." L'Ecriture nous dit : " Il n'a pas été donné d'autre nom sous le ciel, par lequel nous puissions être sauvés; le seul médiateur de Dieu et des hommes, c'est le Christ" (1 Tim. II, 5.); " De sa plénitude nous avons tout reçu" (Jean, I. 16); " Béni soit Dieu le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui par le Christ nous a donné toute bénédiction spirituelle et céleste" (Ephés. I, 3). De même que par Adam tous sont morts, de même par le Christ tous sont vivifiés. C'est cette doctrine que nous prêchent les Pères quand ils proclament le Christ l'unique Rédempteur, quand ils démontrent dans sa divinité l'élément nécessaire à la régénération de l'humanité. (Saint Augustin, *Ench. c.* 108; saint Basile, *in psalm.* 118; saint Léon, *de Nativit. Serm. II;* saint Hilaire, *in ps.* 59; saint Ambroise, *in ps.* 118, 64).

Toute grâce, dit saint Thomas, immanente ou transitoire, par quelque moyen qu'on l'obtienne, vient de l'Humanité Sainte : c'est pour cela qu'on l'appelle notre tête. (*Summ. theol. III, q.* 7, *a.* 1,) Et la raison en est facile. Seul le Christ peut satisfaire et mériter en stricte justice la rémission des péchés et la grâce, par ses actions d'une valeur infinie; seul, il a reçu de Dieu cette mission de Rédempteur, et donc la promesse que son sacrifice serait accepté. Tout bien, quel qu'il soit, ayant une relation avec le salut, doit nous venir par lui ; il en est la seule raison suffisante.

Faut-il particulariser l'étendue de cet influx de la grâce capitale, faut-il déterminer les rives où ce fleuve de la grâce roule, à travers l'espace et le temps, les flots de vie divine ? Ce serait œuvre difficile, nécessairement incomplète. L'Eglise militante, souffrante, triomphante résume bien l'œuvre restauratrice du Christ. Mais qui peut se vanter de connaître les merveilles surnaturelles qu'elle contient ? Nous ne saurons qu'au ciel le nombre des enfants de la sainte Eglise, les fécondités de la grâce. Ce que le fait historique nous en manifeste n'est que la surface du fleuve de vie ; la profondeur insondable et les cours souterrains par lesquels il féconde des plages immenses nous sont inconnus.

Pour la durée ? Nous connaissons l'heure où les flots rédempteurs ont commencé à vivifier le monde : ce fut l'heure de la chute des premiers parents. Mais il n'est pas d'heure qui doive en marquer la fin : les siècles succèderont aux siècles...... et après le temps, l'éternité en mesurera la marche.

Pour l'espace ? L'étendue de l'influx divin est large comme le monde et comme l'humanité : Jésus-Christ est mort pour tous les hommes, c'est une vérité de foi. L'Eglise semble en étendre encore les vastes proportions dans l'hymne de la Passion : « Ce fleuve immense, dit-elle, a purifié la terre, les mers, les astres, l'univers entier. »

Terra, pontus, astra, mundus
Quo lavantur flumine.

Oui, les mondes perdus au sein des lointains infinis de l'espace ont pu participer à la vertu rédemptrice du Calvaire. Pourquoi le Christ ou ses anges n'auraient-ils pas porté à ces habitants des sphères célestes l'Evangile qui nous fut prêché ?

Mais les espaces créés ne suffisent pas ; le monde bienheureux, où vivent dans la gloire les hiérarchies célestes et les rachetés de la terre, est l'œuvre du Christ Sauveur. Alors, la mesure de l'influx rédempteur n'est plus le temps, c'est l'éternité ; ce ne sont plus les espaces, c'est l'immensité.

II.—DE LA VALEUR DYNAMIQUE QUALITATIVE DE LA GRACE CAPITALE

Après la valeur dynamique quantitative de la grâce capitale, valeur possédée et valeur mise en acte, il reste à étudier sa valeur dynamique qualitative, ou ses diverses espèces d'opérations.

La grâce capitale comme toute cause peut être quelquefois en acte et quelquefois en puissance, selon qu'on la compare aux sujets qui peuvent recevoir ou qui reçoivent de fait son influence. Tous les hommes encore dans l'état de voie lui sont soumis, au moins en puissance, parce que tous peuvent recevoir la grâce de justification et de salut. Personne n'est perdu sans avoir reçu les grâces suffisantes pour obtenir la vie éternelle : les hérétiques comme les schismatiques, les infidèles comme les enfants conçus et non encore nés.

Seuls les damnés ne sont pas, ni ne peuvent être, les sujets de cet influx divin. Le Christ n'a plus sur eux qu'un pouvoir d'excellence et de domination, son influence vitale ne saurait les atteindre : ce sont les véritables morts. Une distinction s'impose ici à notre attention : autre chose est pour la grâce capitale d'agir selon sa raison formelle, et autre chose d'avoir une influence quelconque. L'action formelle de la grâce capitale, c'est son action vitale. Dans le corps mystique comme dans le corps naturel, l'influx vital doit être intrinsèque, commun à tout l'être, permanent. D'où, parce que les infidèles, les hérétiques (contre Cajétan), même cachés (contre Bellarmin), reçoivent des grâces actuelles, ils ne sont pas pour cela membres du Christ. Ces grâces provenant de la satisfaction et du mérite du Christ sont les effets de la grâce capitale ; cependant elles ne sont pas données sous forme de motions vitales, mais sous forme de simples motions extrinsèques. Il n'y a pas là l'action vitale de la tête sur un membre du corps, mais l'action du moteur sur le mobile : action ni intrinsèque, ni commune, ni permanente. Chez ces hommes le premier principe de vie surnaturelle fait défaut : ils n'ont pas la foi. Ils ont bien le caractère sacramentel (du moins les hérétiques) ; mais c'est là une puissance à recevoir la vie surnaturelle, et qui n'en peut faire les actes sans présupposer la grâce ; les damnés possèdent le caractère, au dire de saint Thomas et de Cajetan lui-même ; ils ne sont pourtant pas membres du Christ.

Ce lien permanent, cet influx intrinsèque, commun entre la tête et les membres, entre le Christ et les fidèles, peut se trouver dans trois états de perfection. (*S. Thom. Sum. IIIa P. q*, 8, *a.* 3,). C'est d'abord l'influx le moins parfait, la racine indispensable à toute vie surnaturelle : la foi. C'est ensuite la charité, la perfection de la terre ; enfin, c'est la gloire, la consommation de l'unité mystique. Ailleurs, (3, *d.* 13, *q.* 2, *a.* 2, *quaestiunc.* 20,) le saint Docteur constitue la triple unité de l'Eglise par la foi, la charité, l'Esprit-Saint. Au premier degré de la vie mystique se trouvent les fidèles, catéchumènes, pécheurs, schismatiques. Le Concile a condamné

Jean Hus soutenant que l'Eglise est la société des prédestinés, des saints. Au deuxième se rencontrent tous les fidèles en état de grâce, les âmes du purgatoire, ceux qui, sans appartenir à l'Eglise visible, font partie de son âme. Enfin, au degré le plus parfait, sont les participants de la vie glorieuse, les bienheureux, les anges. Et dans ces divers degrés, la vie surnaturelle se multiplie, se diversifie à l'infini. Le monde de la nature, avec ses variétés spécifiques sans nombre, n'est pas comparable au monde de la grâce dans la fécondité de son unité divine.

A part ces deux états d'acte et de puissance, et sa plus ou moins grande perfection selon qu'il produit la foi, la charité, ou la gloire, l'influx de la grâce capitale possède deux modes d'opération : la causalité morale et la causalité physique.

1° De la causalité morale de la grace capitale.

La causalité morale est le mode ordinaire, propre, pour la grâce capitale de produire son effet. La causalité morale s'oppose à la causalité physique en ce que celle-ci produit immédiatement et elle-même son effet ; l'autre, au contraire, par un objet ou une fin, agit sur une cause pour le lui faire produire. Le potier est cause physique du vase d'argile, celui qui l'a commandé en est la cause morale. Une cause morale peut se trouver dans un triple rapport vis-à-vis de son effet : elle le précède, et alors nous avons la causalité efficiente morale ; elle lui est postérieure, et alors, si elle a raison de mérites non acquis mais prévus, elle est cause méritoire par mode de fin ou d'objet voulu ; enfin, elle peut n'avoir aucune raison de mérite, mais seulement de cause finale.

Une conclusion et la solution de trois difficultés nous renseigneront sur la triple causalité morale de la grâce capitale.

1° conclusion : La grâce capitale est cause efficiente morale principale de toutes les grâces qui suivent la Rédemption. Elle est cause morale, nous l'avons vu, de par son acte satisfactoire, et méritoire, méritant toutes les grâces, satisfaisant pour les péchés, en stricte justice. Dieu est donc tenu, d'une nécessité morale, de par la valeur infinie de l'acte rédempteur et de par son ordination divine, de donner la grâce et de remettre le péché. La grâce capitale possède donc la plus haute, la plus puissante causalité morale qui soit.

Cause morale principale. Parce qu'elle agit immédiatement sur la cause principale physique, sur Dieu. Une autre raison, c'est que si elle n'était pas cause principale, on aurait l'absurdité d'une cause in-

strumentale sans cause principale. En effet, seule la grâce capitale peut mériter et satisfaire en stricte justice ; aucune autre cause morale n'a cette vertu et n'a reçu cette ordination.

Efficiente. La cause efficiente est prieure à son effet. Agir par mode de cause efficiente, c'est agir par mode de cause existante. Le mérite et la satisfaction du Christ, existant de fait avant toutes les grâces postérieures à la Rédemption. peuvent en être la cause efficiente morale.

L'objet. Ces dernières paroles délimitent l'objet de cette espèce de causalité de la grâce capitale : toutes les grâces postérieures à la Rédemption.

II. TROIS DIFFICULTÉS.

La délimitation de la conclusion quant au mode de causalité et quant à l'objet nous laisse supposer dans la grâce capitale d'autres causalités et d'autres effets. En existe-t-il d'autres ? Quels sont-ils ? Solutionnons donc les trois difficultés annoncées.

1⁰ La première difficulté se pose au sujet de la grâce sous la Loi Ancienne. Suivant les principes déjà posés, la grâce des anciens justes doit être un effet de la grâce capitale. Par quel mode d'opération en provient-elle ? Il y a là une double difficulté. Comment la grâce capitale n'existant pas encore peut-elle être cause ? Comment les justes de l'Ancienne Loi devant mériter, au moins selon une opinion très solide, l'exécution de l'Incarnation, la grâce capitale peut-elle être à la fois principe et effet ?

La solution de ces problêmes ne saurait sortir du domaine des opinions, étant une conséquence des divers systèmes touchant la fin de l'Incarnation. Nous affirmons avec les plus graves autorités que la grâce capitale est cause méritoire, bien que non par mode de cause efficiente. *(Salm., Joan. a S. Thoma, Cajetan, Soto, Medina).* La grâce capitale est cause finale de toutes les grâces, nous le verrons, elle n'est pas cause efficiente morale. Pourquoi ? La causalité du mérite n'est pas adéquatement comprise dans le genre de causalité efficiente. Quand le mérite précède son effet, il en est réellement cause efficiente ; quand il est postérieur à son effet, il n'a plus cette causalité.

Pour justifier notre assertion, nous pouvons apporter le témoignage de saint Thomas, (*Ia P. qu.* 62, *a.* 6.) *: Causa efficiens non potest esse posterior in esse ordine durationis, sicut causa finalis.* Les sacrements de l'Ancienne Loi, conclut-il au même article, justi-

fiaient en vertu de la Passion du Christ, non par mode de cause efficiente ; mais rien n'empêche que ce qui est postérieur dans le temps, soit prieur dans l'esprit comme objet. Ailleurs, (*q.* 61, *a.* 3,) : "La passion du Christ est cause finale des anciens sacrements ; il n'y a pas d'inconvénient : la cause finale ne précède pas son effet ". Donc il y aurait inconvénient pour la cause efficiente, qui, elle, précède toujours son effet.

La causalité efficiente demande l'existence de la cause. *Efficere*, c'est faire quelque chose ; c'est produire un effet en dehors de soi, immédiatement ou médiatement, c'est se communiquer. Mais comment pourrait-on opérer ainsi, si on n'existait pas ? Les notions de causalité morale sont déduites de la causalité physique ; or, comment la cause efficiente morale se distinguerait-elle de la cause finale, si elle ne possédait au moins la raison générique d'efficience physique ?

N'oublions pas que la causalité morale du mérite, c'est la causalité morale du droit. Or, aussi longtemps que le droit n'existe pas, il ne peut avoir de valeur efficiente. Qu'on ne dise pas que le mérite du Christ existait dans la pensée divine. La raison de la science divine, c'est son essence déterminée par son décret, d'où sa science de vision est la raison d'existence des choses. Dieu voit donc les choses comme elles sont, puisqu'elles sont ainsi parcequ'il les voit telles. Si les êtres ne diffèrent pas dans la pensée divine et dans la réalité, il doit en être de même de leur causalité. Ce qui est postérieur dans la réalité l'est aussi dans la connaissance de Dieu, et donc ne pourra y causer que par un mode d'opération proportionné à cet état. Rejetons donc l'opinion de Suarez. Cette causalité efficiente du mérite n'est pas d'ailleurs nécessaire pour l'interprétation de ce principe appartenant à la foi : Toutes les grâces sont effets des mérites du Christ. Pas un concile, pas une autorité engageant la foi n'a déterminé la modalité de cette dépendance. Nous pouvons conclure que le mérite du Christ n'est pas cause efficiente morale de la grâce des Pères de l'Ancienne Loi.

Nous devons soutenir cependant la causalité méritoire de la grâce capitale vis-à-vis des effets surnaturels de l'Ancienne Loi. Si le mérite, selon son mode propre et ordinaire d'opérer, est cause efficiente, il n'exclut pas la causalité finale. On voit aussi comment les Pères qui ont précédé le Christ purent mériter, au sens stricte, bien que non selon la pleine justice, l'Incarnation. Ils étaient causes efficientes de la grâce capitale ; la grâce capitale était cause finale de leurs grâces.

2⁰ La deuxième difficulté a pour objet la grâce essentielle des anges et les grâces des premiers parents, dans l'état d'innocence. Comment la grâce capitale en est-elle cause ? L'est-elle de fait ?

Nous nous trouvons en face de trois opinions. La première soutient que le Christ est la fin ultime, exclusivement efficace, de toutes les créatures. Sans péché, le Verbe se serait incarné ; le péché n'est qu'une circonstance secondaire, tout au plus un des motifs de l'Incarnation. On connait les deux décrets ou le décret virtuellement double de Scot et de Suarez. Selon cette opinion, la grâce capitale est cause au moins finale de toutes les grâces, de celles des anges comme de celles de l'état d'innocence. Pour la refuter, il faudrait revenir à la fameuse question de la cause finale de l'Incarnation. Qu'il nous suffise de rappeler le caractère exclusivement médicinal de la grâce capitale. Si le décret touchant le Christ-Rédempteur est postérieur au décret touchant la grâce essentielle des anges et la grâce des premiers parents, il ne saurait en être la cause finale. Ajoutons seulement en plus deux textes très clairs de saint Thomas : *De Veritate, q. 29, a. 4, ad 3 : Supposita illa opinione qvod Christus non fuisset incarnatus si homo non peccasset, Christus ante peccatum fuisset caput Ecclesiæ secundum naturam divinam tantum, post peccatum autem secundum humanitatem, id est ratione meriti. (De Veritate, q. 29, a. 7, ad 3) : Angeli non sunt viatores quantum ad premium essentiale et ideo quantum ad hoc nihil eis meruit Christus.*

Une deuxième opinion, soutenue par des thomistes de première valeur *(Salm., Capreol., Medina, Gonet)*, admet aussi la causalité finale de la grâce capitale. Sans péché, pas d'Incarnation, d'où pas de grâce capitale : ils admettent ce principe. Mais rémission du péché et grâce capitale sont pour eux des fins interdépendantes ; la grâce capitale serait fin *cujus gratia*, et la rémission des péchés fin *cui*. Cette distinction n'est pas inventée pour dénouer la difficulté. La béatitude est la fin *cujus gratia* de l'homme, et l'homme est la fin *cui* de la béatitude. Dieu connaissant les objets possibles et leur dépendance réciproque, décréta l'existence du Christ Rédempteur, qui fut la fin *cujus gratia* du décret ; mais il voulut ce Rédempteur pour racheter le genre humain qui devint la fin *cui* du décret. Mais parceque la cause finale *cujus gratia* est prieure à la cause finale *cui*, on doit dire que le Christ, qui fut voulu comme la cause *cujus gratia* de toutes les autres choses, est le premier voulu et décrété. Mais il ne s'en suit pas que le Christ aurait pu s'incarner sans le péché, car Dieu a voulu en premier lieu le Christ, mais il l'a voulu

en raison exclusive de la rémission du péché. De même Dieu veut la béatitude tout d'abord, mais il la veut pour l'homme. Donc pas de béatitude sans homme, pas de Christ sans rémission des péchés.

Les patrons de cette opinion ne sont pas insensibles aux arguments des adversaires de l'opinion thomiste sur le motif de l'Incarnation. Il leur en coûte de donner la rémission du péché comme cause finale exclusive de l'Incarnation. Le Christ, perfection de l'univers, leur conviendrait mieux, s'il n'y avait là les terribles textes des Pères. De plus, ils entendent proclamer dans les Saintes Lettres le Christ comme le premier prédestiné, comme le premier dans les desseins de Dieu. Avec la distinction des deux fins, et leur alternante priorité, tout s'harmonise si bien.

La grâce capitale est donc pour eux cause finale. Mais n'allons pas conclure qu'elle est la cause finale de la grâce des premiers parents comme de la grâce essentielle des anges. Non. Elle ne l'est pas pour la grâce des premiers parents, parce qu'étant médicinale, ordonnée par Dieu à la rémission des péchés, elle suppose ces grâces disparues, elle n'a aucune causalité sur elles.

Pour la grâce essentielle des anges, la grâce capitale peut en être cause finale, et elle l'est, en effet, parce que rien ne s'oppose à ce qu'elle soit ordonnée au Christ, fin de toute chose.

D'autres thomistes (Cajetan, J. de saint Thomas) ne se laissent pas troubler par ces scrupules. Appuyés sur la raison du Maître et sur les affirmations des Pères, ils concluent avec un rigorisme absolu : la fin de l'Incarnation ou de la grâce capitale, c'est la rémission des péchés. On peut trouver d'autres raisons ; elles se subordonnent à cette raison finale, ultime et propre. Quant aux textes d'Ecriture Sainte ils s'expliquent d'une manière tout-à-fait plausible : les uns se rapportent tout simplement au Verbe éternel ; les autres se rapportent bien au Christ. mais au Christ abstraction faite de l'acte par lequel il termine la nature humaine. Le Christ est le " premier prédestiné " : cela veut dire le premier en dignité, l'exemplaire de toute prédestination. Cette interprétation des textes s'impose de par la forte autorité de l'Ecriture et des Pères en faveur de leur opinion. Les raisons ne sortent point du domaine de la convenance. Que sommes-nous pour assigner des raisons d'agir à la volonté divine ? Devant Dieu, agent libre, que sont nos appréciations de la hiérarchie des fins ? Le Christ Rédempteur n'est-il pas une fin aussi parfaite que le Christ, idéal et perfection de la nature ? Restons donc plutôt appuyés sur la base solide de la Tradition et de l'Ecriture que sur des conceptions théologiques ou philosophiques

contestables : science moyenne, possibilité de deux causes efficientes ou finales adéquates. Craignons, par esprit de conciliation, de sacrifier les vrais principes de l'école. La grâce capitale n'est pas cause finale, mais le rigorisme de cette opinion ne lui enlève rien de sa gloire. Tout effet est la gloire de son principe : le monde régénéré, l'ordre surnaturel restauré est la gloire de la grâce capitale. La grâce de l'état d'innocence, faisant partie d'un plan destiné à disparaître, n'est pas et ne peut être ordonnée au Christ et à la grâce capitale. Pour les anges, ils n'ont pas reçu du Christ leur grâce essentielle, c'est vrai, mais elle a pu être ordonnée à la gloire de la grâce capitale, et de fait elle l'est certainement en tant qu'elle en a reçu et qu'elle reçoit encore toutes ses perfections accidentelles qui en font la beauté : révélations, joies, contact avec le Christ, vie de l'intelligence et du cœur avec tout ce que l'Incarnation a créé de nouveau dans les mondes.

3° Enfin nous pouvons nous poser une troisième question touchant l'influx capital du Christ vis-à-vis lui-même et sa bienheureuse Mère : Le Christ a-t-il mérité pour lui-même et pour sa Mère ?

(A) *Ce qu'il n'a pas mérité.*—Le Christ n'a pu mériter son Incarnation. Il est de foi (Conc. d'Ephése, de Chalcéd.) qu'aucune œuvre n'a précédé l'union de son humanité à sa Divinité, et les œuvres subséquentes étant les effets de son Incarnation n'en purent être la cause méritoire. Saint Thomas nous en donne la raison fondamentale dans ce principe : la cause du mérite ne peut être l'effet du mérite. Comment le pourrait-elle ? Si le principe du mérite était l'effet du mérite, la même chose serait cause efficiente et effet, prieure et postérieure, elle serait sa propre cause. L'affirmer serait donc méconnaître la vérité du principe de causalité et même de celui de contradiction. Or, l'Incarnation ou la Personne du Verbe terminant l'humanité est le principe efficient et formel de tout mérite dans le Christ : efficient, parcequ'on ne saurait concevoir d'opération qui ne procéderait pas d'un suppôt ; formel, parceque toute valeur morale ou méritoire vient de la Personne divine. Il faut donc conclure à l'impossibilité pour le Christ de mériter son Incarnation. Le mérite causant par mode de cause efficiente ne peut en aucune façon exister ou être conçu comme postérieur à son effet.

Le Christ n'a pas mérité non plus sa grâce habituelle et sa gloire essentielle. La grâce habituelle est principe connaturel des actes méritoires surnaturels ; et la gloire essentielle ou la science bienheureuse, la liberté étant présupposée au mérite et la liberté présupposant la connaissance, est coprincipe des mérites du Christ.

Quant aux circonstances antécédentes ou concomitantes et aux autres perfections accidentelles qui accompagnent nécessairement de fait ou de droit la substance de l'Incarnation, s'identifiant avec le principe du mérite ou le présupposant, il ne saurait en être la cause : telles sa conception par l'Esprit Saint, sa naissance de la Vierge Marie, la continuation de son union hypostatique.

De même pour la maternité divine de la Vierge, parceque être mère du Christ c'est l'engendrer en communiquant l'humanité à la Personne qui est le principe des œuvres et des mérites, il s'en suit qu'être Mère du Christ c'est être principe de ses mérites ; d'où c'est n'en pouvoir pas être l'effet. Il répugne de concevoir la maternité divine comme postérieure à son effet, le Christ.

(B) *Ce qu'il a mérité.*—Nous n'avons pas à prouver que le Christ pouvait mériter : le concile de Trente a défini, dans sa VI[e] session, que le Christ est la cause méritoire de notre salut. Mais a-t-il pu mériter pour lui-même ? L'Epitre aux Hébreux enseigne que « nous voyons Jésus couronné de gloire et d'honneur à cause de la mort qu'il a soufferte » (Héb. II. 9.) « Ne fallait-ii pas que le Christ souffrît ces choses, et qu'il entrât dans la gloire ?» (Luc, XXIV, 26.)

Le principe qui doit nous diriger pour déterminer l'objet du mérite du Christ est celui-ci : tout ce qu'il a pu mériter sans déroger à la plénitude de sa divinité et de sa gloire essentielle, il l'a de fait mérité. Le Christ a droit, parcequ'il est le Verbe Incarné, d'être enrichi par Dieu de toutes les grandeurs dont un homme est capable. Or, il est plus parfait et plus honorable de se donner à soi-même quelque chose que de le recevoir entièrement d'autrui. Donc toutes les perfections accidentelles qui ne sont pas présupposées par sa causalité méritoire, comme la gloire accessoire de son corps : résurrection, ascension, culte à travers les siècles, le Christ les a possédées au double titre de connaturalité et de mérite. Il en est de même de toutes les circonstances antécédentes ou concomitantes qui ne sont pas liées ou prérequises nécessairement à la raison méritoire de l'Incarnation. Ainsi en est-il de l'annonciation par l'ange, de la virginité de Marie, en général de tout ce qui fut postérieur, dans le temps, à sa naissance.

Telles sont les limites de l'influx capital du Christ vis-à-vis lui-même et sa divine Mère.

Comment la grâce capitale exerce-t-elle cette causalité ? Est-ce par mode d'efficience morale, physique ou finale ? Est-ce par les trois à la fois ? Les principes posés dans les difficultés précédentes, ainsi que l'énoncé des diverses opinions, suffisent amplement pour répondre à ces différentes questions.

Fr Ceslas Côté, O. P.

(La fin prochainement.)

HISTOIRE DE L'ÉGLISE DANS L'ÎLE DU PRINCE ÉDOUARD[1]

Le premier volume de cette histoire, paru en 1905, avait pour titre *The Early History of the Catholic Church in Prince Edward Island;* le second volume est actuellement sous presse. Le long et laborieux apostolat du premier évêque de Charlottetown, Monseigneur Angus-Bernard MacEachern, fondateur de cette Eglise qu'il servit durant 45 ans, a suffi, à lui seul, avec le récit des travaux des anciens missionnaires qui avaient exercé leur ministère dans l'Ile, à remplir le premier volume. Celui qui va paraître incessamment complétera cette histoire jusqu'à l'avénement de feu Monseigneur Charles-James Macdonald, quatrième évêque de Charlottetown, décédé il y a à peine quelques mois.

Le chapitre que, avec la bienveillante permission de l'auteur, nous offrons aux lecteurs de la *Nouvelle-France,* est le premier de ce second volume. On y constatera, avec bonheur, la cordialité des relations qui ont existé dès l'origine, et qui se maintiennent toujours, entre l'Eglise insulaire et l'antique Eglise de Québec qui lui a donné naissance.

Cette histoire, nécessairement circonscrite comme les limites du diocèse dont elle raconte les événements d'ordre religieux. abonde en détails d'intérêt secondaire pour le lecteur en général, mais qui, pour les catholiques de l'Ile du Prince Edouard. offrent tout l'attrait d'une monographie paroissiale. Ceux-ci forment, en effet, une famille diocésaine compacte où tout le monde se connaît, où pour distinguer les uns des autres les nombreux prêtres du nom de Macdonald, qui ont toujours figuré pour au moins un cinquième du clergé, on les désigne volontiers par leurs noms de baptême En vérité, ces fidèles ouailles, selon le vœu du divin Maître, « connaissent leurs pasteurs comme ceux-ci les connaissent elles-mêmes.» Et c'est là, outre son mérite historique et littéraire, ce qui assurera le succès de ce livre.

Au reste, il y a eu dans cette histoire des faits d'ordre politico-religieux qui, malgré l'éloignement des lieux, n'en ont pas moins eu leur douloureux retentissement dans tout le pays. La question scolaire, qui affecte à un souverain degré les intérêts des sociétés domestique et civile comme ceux de l'Eglise, a été l'occasion de persécutions, de luttes et de souffrances, dans cette petite province, comme elle l'a été dans les provinces voisines et dans celles de l'ouest. Le fanatisme et l'injustice y affichèrent leurs audacieuses prétentions dès les débuts, et le chapitre qui ouvre ce volume en révèle les indices. Les évêques de Charlottetown ont été, eux aussi, de vigilants pasteurs et des champions intrépides des droits de l'Eglise, et si, malgré leur vaillance, ils n'ont pu obtenir, comme dans l'Ontario, à l'époque de la Confédération, le régime équitable des écoles séparées ou confessionnelles, c'est que, d'une part, le préjugé et le fanatisme des orangistes et des protestants trouvèrent les catholiques désunis par des intérêts politiques au lieu d'offrir un front com-

1 *History of the Catholic Church in Prince Edward Island*, par le Rév. John-C. MacMillan, volume II, Québec 1913.

pact en face de l'injustice et de l'erreur, et que, d'autre part, cette province cadette n'avait pas, pour l'appuyer de son vote et de son exemple salutaire, une province-sœur aînée, comme celle de Québec, à qui, après tout, celle d'Ontario est redevable des bienfaits d'un système scolaire dont elle ne se montre guère reconnaissante par le temps qui court. LA RÉDACTION.

Parmi ceux qui ont travaillé à l'œuvre de l'Eglise catholique dans l'Ile du Prince Edouard, nul n'est plus digne de notre respect et de notre admiration que Monseigneur Angus-Bernard MacEachern, premier évêque de Charlottetown. C'est lui qui confia à notre sol le grain de sénevé de la foi, et, pendant de longues années, il demeura seul à regarder la frêle plante s'épanouir aux purs rayons de la bénédiction de Dieu. Il travailla ferme au printemps de notre histoire diocésaine ; il planta avec soin et arrosa assidûment, et Dieu donnant l'accroissement, lui laissa entrevoir avant que sa journée fût finie, le champ d'automne se parant déjà des premières teintes dorées d'une riche moisson. En vérité, ce fut une vie singulièrement utile que la sienne. Pendant près d'un demi-siècle il avait été l'homme public le plus proéminent de l'Ile du Prince Edouard et, quand Dieu l'appela à sa récompense, il n'y avait pas un élément ni un groupe social qui ne fût marqué de l'empreinte de son influence pour le bien. De combien ce pays fut redevable à son dévouement, durant les années où la vie de pionnier était synonyme de peines et de privations, il serait impossible aujourd'hui de s'en rendre compte. L'on peut toutefois s'en faire une faible idée à l'aide des traditions domestiques, qui projettent sur le cours des années écoulées les lueurs de sa bonté secourable.

Certaines nations chrétiennes se glorifient avec raison d'avoir été confirmées dans la foi par l'exemple de leurs martyrs. Il n'en est pas ainsi, cependant, de l'Ile du Prince Edouard, car dans cette terre privilégiée, la foi fut plantée sans effusion de sang. Néanmoins, si nous rappelons que le grain fut semé au milieu de privations qui demandaient au laboureur un courage à peine moindre que celui des premiers martyrs, ne pouvons-nous pas trouver, dans la vie et les labeurs de notre premier évêque, de quoi confirmer notre foi ? Son apostolat tout entier fut, en vérité, un martyre longuement prolongé, et, autant qu'il nous est donné de le savoir, cet apostolat ne fut pas moins agréable au Maître qu'il servait, que ne fut « l'héroïsme » de ceux qui jouissent du privilège de « laver leurs tuniques dans le sang de l'Agneau. »

Si le succès est un critérium de grandeur, on peut affirmer que Monseigneur MacEachern fut véritablement un grand homme, car un

coup d'œil passager sur l'histoire du diocèse de Charlottetown ne peut manquer de nous faire voir que ses travaux pour la cause de la religion furent singulièrement bénis de Dieu.

Quand il arriva dans la colonie en 1790, il n'y avait pas un édifice du culte digne du nom d'église ; tandis que, à l'époque de son décès, quarante-cinq ans plus tard, il y avait des églises à Tignish, à Cascumpec, à Grande Rivière (Lot 14), à la Baie Egmont, à la Pointe Quinze (Fifteen Point), à Miscouche, à la Baie des Sept Milles, à la Rivière Indienne, à Rustico, à Charlottetown, à la rivière Vernon, à Covehead, (Tête de l'Anse), à St Andrew's, à l'île Panmure, à Launching, à la baie Rollo, à St Margaret's et à la Pointe Est. Bon nombre de ces églises, il est vrai, étaient petites et d'apparence peu attrayante, mais c'étaient de bons commencements qui, avec le temps, cèderaient le pas à des constructions plus vastes et plus élégantes. Un collège aussi avait été fondé, et ses portes ouvertes toutes grandes à un groupe d'étudiants, qui, l'heure venue, devaient aller grossir les rangs du clergé diocésain. Il en était du collège comme des églises. Lui aussi était pauvre et maigrement pourvu du mobilier et de l'outillage requis dans une institution de ce genre ; mais il était destiné à fleurir en dépit des circonstances et à produire de magnifiques résultats pour la cause de la religion. Fait non moins important : trois des enfants du sol avaient été élevés à la prêtrise. C'est là, peut-être, qu'on peut voir la preuve la plus convaincante que le règne du Christ était fermement établi dans l'Ile du Prince Edouard, et qu'il n'y avait pas lieu de s'inquiéter de son avenir. L'œuvre si bien commencée par le dévoué évêque MacEachern doit nécessairement être continuée, car trois prêtres sont là, tout prêts à ressaisir les fils de la trame spirituelle, que lui, avait tissée avec tant de vigueur durant sa vie, et que la mort seule avait pu faire cheoir de ses mains.

De ces trois prêtres le Révérend Bernard-Donald Macdonald était fixé à Charlottetown, où il vaquait aux soins spirituels des catholiques disseminés depuis la rivière Vernon jusqu'à la Grande Rivière (Lot 14). Le Révérend John Macdonald demeurait avec sa mère à Tracadie, et exerçait la double charge de missionnaire et de *seigneur* dans le voisinage et les alentours. Le Révérend Sylvain Perry (Poiré ou Poirier) vivait à Miscouche, et son zèle pastoral rayonnait de cet endroit dans toutes les missions du comté Prince. C'est ainsi que, sur l'œuvre commencée par l'évêque MacEachern, était tombée une bénédiction féconde, la marquant du sceau du succès, et cela est vrai nonseulement de son temps mais du nôtre, car une portion non médio-

cre de la moisson subséquemment récoltée par la sainte Eglise dans l'Ile du Prince Edouard est due à son initiative sage et laborieuse.

A sa mort, son Vicaire Général, le Très Révérend Bernard-D. Macdonald, devint administrateur du diocèse. Il écrivit immédiatement à l'évêque de Québec pour l'informer de la perte subie par l'Eglise dans le diocèse de Charlottetown.

Je le crois de mon devoir, écrit-il le 2 mai 1835, (1) de vous faire part de la triste nouvelle qui vient de jetter depuis quelques jours tous les habitans de notre Ile dans un deuil et une affliction au-delà de toute expression. Mgr de Charlotte-Town n'est plus ! Il est mort jeudi, le 22 du mois dernier, de paralysie, dont il n'a résisté la première attaque que quinze jours ; estimé, respecté et regretté de tous ceux qui avaient eu le plaisir de le connaître. Sa mort a laissé dans les missions de l'Ile particulièrement un vide qu'on aura de la peine à remplir. Il y faut absolument un prêtre qui sache l'Ecossais. Tout autre ne pourrait y être que de demi-service.

Au milieu de nos malheurs ce nous a donné quelque consolation d'apprendre que Votre Grandenr s'est occupée depuis quelque temps à procurer un successeur pour l'Evêque de Ch. Town, et il est à espérer qu'à présent qu'il est mort, Votre Grandeur ne perdra pas de vue pour un moment un devoir si important et si intéressant pour le bien de la religion dans ces provinces......

Un des premiers devoirs qui incombèrent au nouvel administrateur fut de pourvoir aux missions du comté King. Les habitants de cette partie du pays étaient principalement d'origine écossaise, ne sachant pas d'autre langue que leur gaëlique natif, et pour cette raison, la lettre citée plus haut expose que seul un prêtre familier avec cette langue pouvait leur rendre des services suffisants. Outre l'administrateur lui-même il n'y avait qu'un seul prêtre dans le diocèse ayant la qualité requise pour pareil ministère, à savoir le Révérend John Macdonald de Tracadie, et, grâce à un heureux concours de circonstances, il désirait, à cette époque précisément, obtenir un changement d'emploi. Sa situation dans son fief n'était pas exempte d'épreuves. Le mécontentement régnait parmi ses tenanciers, et quoi qu'il fît pour satisfaire à leurs réclamations, il ne pouvait faire taire leurs murmures. En de telles circonstances, il était difficile pour un homme de sa sensibilité de réconcilier la condition de propriétaire avec le soin des âmes.

1— Le texte original de cette lettre est en français. Nous la reproduisons sans modification ; car, malgré ses légères incorrections, elle fait honneur, comme celle qu'on trouvera plus loin, au savoir comme à la vertu de son auteur.—N. D. L. R.

Le peuple, de son côté, depuis longtemps habitué à des prêtres aussi pauvres que lui, éprouvait quelque gêne de recourir au ministère spirituel d'un personnage en qui le pasteur pouvait leur sembler relégué dans l'ombre par le gentilhomme aisé. Aussi, quand les missions du comté King devinrent vacantes, le *Père* John saisit-il avec joie l'occasion de trancher le nœud gordien de sa situation embarrassante et de se libérer de mesquines tracasseries. Toutefois, avant son départ de Tracadie, il crut nécessaire de pourvoir aux missions jusque là confiées à ses soins, et c'est à quoi l'administrateur dut aussitôt donner son attention.

Parmi les instituteurs du collège Saint-André, il y avait à cette époque un jeune séminariste nommé Charles Macdonald, natif de Mohill, dans le diocèse d'Ardagh, en Irlande, qui était venu peu de temps auparavant dans la colonie, dans le but d'achever ses études préparatoires à la prêtrise, et puis de se consacrer à l'œuvre des missions parmi le peuple de l'Ile du Prince Edouard. Sur le conseil de l'administrateur, il traversa à Antigonish, où il fut ordonné prêtre par l'évêque Fraser, [1] le 22 juillet 1835. Immédiatement après son ordination, il retourna à Charlottetown et fut nommé recteur du collège et pasteur de Saint Andrew's et des missions adjacentes. Quelques semaines plus tard le *Père* John (Macdonald) se rendit à son nouveau poste dans la partie est du comté King ; il établit sa résidence à Launching, d'où il se donna aux intérêts spirituels de tous les catholiques disséminés entre la Pointe Est et le Hâvre Murray. Aussi, la fin de l'année qui fut signalée par la mort du premier évêque de Charlottetown trouva-t-elle la religion bien pourvue dans toute l'étendue de l'Ile du Prince Edouard. Les efforts du premier agriculteur n'avaient pas été vains. Le grain de sénevé avait pris racine, et maintenant, du sol fertile surgit un arbre vigoureux dont les rameaux couvrent le pays, tandis que les gentils oiseaux, quittant leurs ébats aériens, viennent se reposer sous ses frais ombrages.

Le mois de janvier 1836 vit l'ouverture de l'Académie Centrale à Charlottetown. Dans le personnel enseignant primitif on trouve le Révérend Charles Lloyd, ministre de l'église anglicane. Cette constatation causa quelque surprise aux catholiques, qu'on avait induits à croire que l'institution sur le point d'être créée par le gouvernement

1.—Mgr William Fraser, qui succéda, en 1826, à Mgr Edmund Burke, comme vicaire apostolique de la Nouvelle-Ecosse, devint, en 1842, le premier titulaire de l'évêché de Halifax. Il fut transféré en 1844 à Arichat, dont il fut le premier titulaire.—N. D. L. R.

serait en tous points non-confessionnelle. Ils avaient raison d'être mécontents, quand surtout ils se rappelaient que l'évêque MacEachern avait demandé à la Législature, en l'année 1829, un octroi en faveur du collège Saint-André, et qu'il avait eu pour réponse que la Chambre ne pouvait voter aucune aide à une école " sous la direction de membres du clergé catholique." La Législature usait, sans doute, de son droit en rejetant la prière de la pétition de l'évêque ; mais voici maintenant que le gouvernement du jour ne se contente pas de bâtir, mais, de fait, dote une institution de nature semblable sous la direction de membres du clergé protestant, et somme les contribuables catholiques de fournir leur part des dépenses ainsi encourues par la colonie.

Il est vrai que, à cette époque, le collège Saint-André recevait une fraction de l'argent du gouvernement ; mais un octroi de £50 était loin d'équivaloir au montant des taxes puisées à des sources catholiques, et affectées à d'autres fins confessionnelles par le choix d'un ministre protestant dans le personnel enseignant de la nouvelle Académie.

Le 21 février 1836, un document expédié de Rome confirmait le *Père* Macdonald dans la charge d'administrateur diocésain et lui conférait tous les pouvoirs du défunt évêque, sauf ceux dont l'exercice exige la consécration épiscopale. Par ce même document, il lui était rappelé que les dits pouvoirs devaient continuer aussi longtemps qu'il occuperait sa position, ou jusqu'à ce que le Saint-Siège eût pourvu au diocèse par la nomination d'un nouvel évêque.

....

Au mois de juin un autre prêtre vint s'ajouter aux rangs du clergé diocésain. Ce fut le Révérend James-T. Morris, natif de l'Irlande, qui était venu chercher de l'emploi dans cette portion de la vigne du Seigneur. Il assuma immédiatement la charge de la paroisse de Charlottetown, où ses services étaient, en vérité, bien opportuns, parceque les appels fréquents des missions circonvoisines avaient nécessité tant de voyages pour le *Père* Macdonald que les intérêts spirituels de ses paroissiens urbains avaient dû être notablement négligés. Maintenant, un meilleur sort leur est échu en partage, car ils ont un pasteur résident, qui peut pourvoir à leurs besoins spirituels en toute saison, sauf quand, par hasard, quelque circonstance extraordinaire l'appelle temporairement dans les missions adjacentes.

Une fois le *Père* Morris entré en charge à Charlottetown, l'administrateur jugea le temps favorable pour faire visite au Nouveau-

Brunswick,[1] où d'importantes questions réclamaient sa présence. Dans le district de Miramichi, en particulier, les affaires religieuses étaient loin d'être satisfaisantes. Les paroles de notre divin Maître : « Il faut que le scandale arrive, » étaient vérifiées à la lettre en cet endroit, et il fallait le bras vigoureux de l'autorité pour prouver au serpent de la révolte qu'il ne pouvait se flatter de dresser impunément la tête, parce que depuis longtemps il vivait exempt de toute entrave. Pendant son séjour dans ce voisinage, le *Père* Macdonald eut la bonne fortune de rencontrer Sa Grandeur Monseigneur Pierre-Flavien Turgeon, coadjuteur de l'évêque de Québec, qui se trouvait en visite pastorale à la Baie des Chaleurs. Il conféra longuement et sérieusement avec lui touchant les intérêts du diocèse de Charlottetown, et mentionna particulièrement le besoin d'un ou deux bons prêtres pour se charger des missions éparpillées de la partie nord du Nouveau-Brunswick. L'évêque Turgeon promit de considérer sérieusement cette affaire et de la signaler à l'attention de l'archevêque, qui, il en avait l'assurance, pourrait faire quelque proposition favorable aux vues exprimées par l'administrateur.

L'expérience acquise par celui-ci depuis la mort de l'évêque MacEachern, et spécialement durant cette visite au Nouveau-Brunswick, suffisait pour le convaincre que le gouvernement d'un diocèse dispersé n'était pas chose facile, et qu'un évêque chargé d'intérêts aussi sacrés devait être un homme de fermeté et même de sévérité dans l'occasion. Or, il était, pour sa part, d'un caractère tout opposé. Il était doux, pacifique, épris de la solitude, et ne redoutait rien tant que l'influence distrayante des affaires publiques. Jamais peut-être il ne l'avait senti plus vivement que maintenant. Quand il jetait les yeux sur le vaste diocèse dont la régie lui avait été imposée, il semblait perdre toute confiance en ses propres moyens, comprenant qu'il fallait à la tête de cette administration un homme d'action, si la religion devait fleurir et l'Eglise remplir son rôle en orientant les destinées du pays. Ame pieuse et ingénue, il soupirait ardemment après la nomination d'un évêque, afin que lui-même fût relevé d'une responsabilité qu'il se sentait inapte à porter, et qui remplissait son esprit timide d'inquiétude et de frayeur. Il n'eut rien de plus pressé, en conséquence, de retour chez lui, que d'envoyer une lettre à Rome, exposant la nécessité d'une action immédiate de la part du Saint-

---

1 Le Nouveau-Brunswick relevait encore, à cette date, du diocèse de Charlottetown, celui de Saint Jean n'ayant été érigé qu'en 1842, et celui de Chatham, en 1860.—N. D. L. R.

Siège, et recommandant le choix du Révérend Antoine Gagnon, curé de Shédiac, dans le Nouveau-Brunswick, pour le siège vacant de Charlottetown. Il espérait de cette façon précipiter les négociations de manière à obtenir sans délai une nomination. Il avait raison de croire que le nom du *Père* Gagnon avait déjà été soumis au Saint-Siège; car, dans sa correspondance avec l'évêque de Québec à ce sujet, il l'avait recommandé, aussi bien que le *Père* Dollard, de Frédericton, les considérant l'un et l'autre comme aptes à succéder à l'évêque MacEachern.

Maintenant que le *Père* Morris vivait à Charlottetown, le *Père* Macdonald décida d'établir sa résidence à Rustico [1]. De cette façon, il pourrait mieux satisfaire son amour de la retraite, et occupant un poste plus central, il pourrait plus facilement atteindre le peuple confié à ses soins. Les missions de la Rivière Indienne, de la Baie des Sept Milles, et de la Grande Rivière (Lot 14), dépendaient de lui et absorbaient une part notable de son dévouement, surtout la dernière nommée, où il s'apprêtait à la construction d'une église neuve. Il est facile de conclure de ce qui précède que le travail paroissial ne lui manquait pas, tandis que les questions plus vastes de l'administration diocésaine lui apportaient leur quote-part de souci et d'anxiété.

L'œuvre diocésaine qui, peut-être, attirait plus fortement ses sympathies fut le collège Saint-André. Sa réussite, en effet, était pleine de signification pour l'avenir de la religion dans le diocèse. Bien que paralysé par le manque de ressources, ce collège avait déjà fait un travail excellent, et parmi ses élèves il y en avait plusieurs qui seraient bientôt prêts à entreprendre l'étude de la théologie. Le *Père* Charles (Macdonald), le recteur, n'épargnait ni labeur ni sollicitude pour accroître la prospérité de l'institution, et consacrait à l'enseignement tout le temps qu'il pouvait dérober à la desserte de tant de missions. C'était un homme d'un physique délicat, tout à fait inapte à l'effort que nécessitait tant de travail, et bien que l'appel du devoir le trouvât toujours dispos, sa santé n'en était pas moins une cause d'inquiétude pour ses amis.

Dans le comté King, le *Père* John (Macdonald), doué d'une superbe censtitution, était toujours occupé aux intérêts du Maître. Il voyageait d'une extrémité du comté à l'autre, s'arrêtant ça et là

1.—Cette paroisse de Rustico il devait y rester, même comme évêque, jusqu'à sa mort. Nous y avons vu son humble presbytère, l'église plus que modeste qui lui servit de cathédrale. Tout y respire la simplicité et la pauvreté apostolique. N. D. L. R.

dans les missions le long de son chemin, accueilli partout par des foules avides de l'entendre, car c'était un prédicateur de talent plus qu'ordinaire, et un missionnaire cordialement dévoué à ses ouailles.

Dans l'ouest, le *Père* Perry (ou Poirier) se tenait fidèle à son poste. Tous les Acadiens du comté Prince étaient ses paroissiens, et eût-il été porté sur des ailes d'aigle qu'il n'aurait pu répondre aux appels d'une population si nombreuse. C'était un prêtre calme, sans prétention, pieux, qui travaillait pour le bon Dieu, et qui laissait l'empreinte de son âme dévouée sur le peuple fidèle qu'il desservait.

....

(La vacance du siège durait depuis près de deux ans. La dernière année, signalée par la construction de plusieurs églises nouvelles, allait voir la fin du veuvage de l'Eglise de Charlottetown.)

Pendant qu'il était occupé à rehausser dans les missions la splendeur du culte divin, appelant toujours de ses vœux le jour où nul autre souci n'absorberait son attention, le *Père* Macdonald reçut une lettre de Rome l'informant qu'il avait été nommé évêque de Charlottetown, par bulle papale en date du 21 février 1837. Cette nouvelle inattendue le remplit de consternation. Lui qui soupirait si ardemment après l'époque où, libre d'une responsabilité qu'il avait déjà trouvée trop accablante durant l'interrègne, il pourrait jouir de la retraite dans la vie paisible d'une mission de la campagne, voilà qu'il apprend à son chagrin qu'il devra porter le fardeau jusqu'à la fin. Cette pensée l'énerva au point qu'il ne pouvait amener son esprit à contempler avec calme pareille perspective, et dans sa perplexité, il se tourna vers son bienveillant ami, l'archevêque de Québec, pour lui demander lumière et conseil. Dans une lettre écrite de Rustico, le 15 juin 1837, il donne ainsi libre cours à ses sentiments :

Monseigneur,

J'eus l'honneur d'écrire à Votre Grandeur il y a quelques semaines, mais je ne pensais guère que j'aurais aujourd'hui à adresser Votre Grandeur relativement à un sujet qui vient de me jeter dans la plus profonde affliction, et cela d'autant plus que je ne m'y étais jamais attendu, qu on ne m'a jamais consulté ni même ne m'a jamais donné le moindre avis du fardeau qu'on a voulu m'imposer, si au dessus de mes forces et ma capacité, et qui concerne si sérieusement le bien-être du diocèse dont je suis l'Administrateur. Par quelle agence cela a été fait, je ne puis le dire, et je ne suppose nullement Votre Grandeur d'y avoir été accessoire. Je veux seulement l'intéresser en ma faveur pour le bien de ce diocèse et à vouloir assister à procurer un Pasteur capable de le gouverner, et aussi de me donner les avis nécessaires pour

pouvoir me retirer de la situation où je me trouve malheureusement placé. Ce qui est cause de mes troubles et afflictions, c'est que je viens de recevoir du St-Siège des Bulles me nommant à l'Evêché de Ch. Town. Votre Grandeur, qui a toujours pris tant d'intérêt pour le bien de la religion dans ce diocèse, ne peut que s'affliger à cette nouvelle, surtout comme il y a dans le diocèse des Prêtres plus anciens et plus capables sous tous les rapports que moi. Il paraît qu'il a été fait de quelque côté des oppositions à la nomination de M. Gagnon. Mais il y a M. Dollard qui n'est pas moins digne et j'ose me persuader qu'il se soumettrait à se charger de ce fardeau si Votre Grandeur daigne l'y pousser. Je suis bien loin de vouloir dicter, mais Votre Grandeur voudra bien me pardonner, si dans le moment actuel, je ne me possède point...... Je prie Votre Grandeur de vouloir bien prendre de nouveau les affaires de ce veuf diocèse en sa considération. Je ne puis consentir à accepter les Bulles qui m'ont été transmises. J'attendrai, avec la plus grande impatience, la réponse de Votre Grandeur, qui daignera, j'espère, m'assister et diriger dans les moyens que je dois prendre pour obtenir la nomination d'un plus digne que moi à l'Evêché de Ch. Town.

Cette lettre, qui est animée de l'esprit des premiers siècles du catholicisme, où les saints redoutaient le fardeau de l'épiscopat et en fuyaient les responsabilités, ne produisit pas l'effet qu'en attendait son auteur. Loin de partager les vues proposées par le *Père* Macdonald, l'archevêque se réjouissait du choix sage fait par le Saint-Siège, et sur le champ il expédia une lettre à l'évêque-élu le félicitant sincèrement de sa nomination, et lui conseillant de ne pas hésiter plus longtemps à accepter les bulles, de crainte que son refus ne contrecarrât les desseins du Toutpuissant. L'évêque Fraser, de la Nouvelle-Ecosse, lui écrivit sur le même ton. Il l'exhorta à envisager la situation avec un courage chrétien et à ne pas se laisser abattre par la pensée des responsabilités qu'on le priait d'assumer, parceque le bon Maître qu'il servait lui donnerait la grâce proportionnée à ses besoins.

L'évêque-élu, ainsi encouragé par des amis dévoués, s'inclina devant les desseins de Dieu. Dans une lettre à l'archevêque de Québec, datée du 25 août, il dit qu'il a reçu tant d'encouragement de Sa Grandeur et de l'évêque Fraser que son irrésolution a cédé, et qu'il est maintenant prêt à se soumettre à la décision du Saint-Siège. Il implore l'archevêque de lui permettre de recourir à Sa Grandeur de temps à autre pour la lumière et le conseil qu'il sait lui être nécessaires pour porter ce fardeau bien au-dessus de ses forces.

....

VICTOIRES ET CHANSONS

(Suite)

II.—Chouaguen

L'immortelle épopée écrite par Montcalm en terre canadienne débute par la victoire de Chouaguen.

Louis XV, sous les insultes des Anglais, s'est un instant retrouvé, comme l'écrit M. de Bonnechose, le roi de Fontenoy, et il a envoyé son cartel à Georges II. La rupture de la paix entre les deux couronnes a lieu officiellement le 18 mai 1750, et, cinq jours avant la déclaration des hostilités en Europe, le général marquis de Montcalm, chargé par son souverain de soutenir l'éclat des lis de France en Canada, débarquait sur le sol de la Nouvelle-France. C'est le 13 du mois de mai. Trois mois après, le 15 août, en la fête de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge, Montcalm inaugurait la série de ses triomphes en enlevant à l'ennemi le fort de Chouaguen, sur la rive méridionale du lac Ontario.

Les Anglais avaient depuis quelque temps déjà bâti cette place-forte, sans que l'on eût pu les empêcher. Grâce à ce point d'appui, ils commandaient le commerce des fourrures avec les sauvages des pays " d'en-haut, " et à un moment donné ils auraient pu, après avoir concentré leurs forces à Chouaguen, descendre, en trois à quatre jours, jusqu'à Montréal, au cœur de la colonie. Ce fort se dressait donc comme une menace des plus sérieuses contre la sécurité du Canada : aussi fallait-il le raser.

Dès avant l'arrivée de Montcalm et de ses troupes, M. de Vaudreuil, gouverneur général, en avait résolu la destruction, et un projet de campagne avait été élaboré en conséquence ; l'arrivée de Montcalm et le renfort apporté par les régiments de la Sarre et du Royal-Roussillon précipitèrent la campagne.

A cette nouvelle la joie est grande parmi les troupes nouvellement débarquées, qui brûlent de marcher à la bataille, et l'on se met en route en chantant :

1

Je crois que j'irons à Chonaguen,
Qu'en dis-tu, camarade ?
Je vois qu'on s'y prépare bien
Pour lui donner l'aubade ;
Je vois arriver le canon
La faridondaine la faridondon
Et Montcalm arrive aussi
Biribi
A la façon de Barabi
Mon ami.

2

Nous nous sommes tous embarqués
Avec joie, comme on pense,
Chantant toujours, fort éveillés, [1]
Et marchant en cadence.
Tirez, garçons, sur l'aviron
La faridondaine la faridondon
Nous verrons Chonaguen aujourd'hui
Biribi
A la façon de Barabi
Mon ami.

3

Ne craignons rien, mon cher ami, [2]
C'est Montcalm qui nous guide ;
C'est un héros de tous chéri [3]
Qui à la fête t'invite.
Il veut avoir Chouaguen, dit-on,
La faridondaine la faridondon
Son puînage sera pour lui
Biribi
A la façon de Barabi
Mon ami.

1.—Le manuscrit porte: *sur le chemin*, ce qui ne rime guère avec... *embarqués* !
2.—Le manuscrit porte : *Cher camarade, ne craignons rien.*
3.—*Des plus chéris*, au texte manuscrit.

4

Les Anglais bien s'avaient [sic] vanté
De venir à Montréal.
Ils y ont, ma foi, bien été [1]
D'une joie sans égale,
Pour y voir vos belles, don don
La faridondaine la faridondon
Et dire à Vaudreuil : Merci !
Biribi
A la façon de Barabi
Mon ami.

La dernière strophe, que je ne sais vraiment comment écrire, au passé ou au futur, tant le texte manuscrit est défectueux, peut laisser supposer la postériorité de la chanson à la victoire, ou que cette strophe a été ajoutée après coup. C'est en effet après la prise du fort que messieurs les Anglais, faits prisonniers, furent conduits à Montréal, y voir nos belles et dire merci à M. de Vaudreuil pour sa victoire qui leur valait... cette bonne fortune.

Or la victoire, Montcalm se l'assura comme suit :

Il fallait d'abord tromper le comte de Loudon, généralissime anglais, qui avait concentré 12,000 hommes sur les rives de l'Hudson à Albany ; Chouaguen était à l'ouest de cette ville : Montcalm se transporte à l'est, au camp de Carillon, sur le lac Champlain, et attire de ce côté toutes les forces anglaises. L'ennemi fourvoyé, le général, se dérobant, vole à près de cent lieues prendre le commandement de 3000 hommes, soldats de ligne, canadiens et sauvages, qu'on a rassemblés au fort de Frontenac, sur l'Ontario. Le corps d'expédition traverse le lac, débarque au pied de Chouaguen et le siège commence : il fut mené avec une célérité, un bonheur, un *brio* inouïs. Le commandant anglais tué, vingt pièces portées à bras et mises en batterie, on somma les assiégés de se rendre, en leur donnant une heure pour délibérer. « Les hurlements de nos sauvages, écrit Montcalm à sa mère, les firent promptement se décider. Ils se sont rendus prisonniers de guerre au nombre de 1780, dont quatre-vingts officiers, deux régiments de la Vieille-Angleterre. Je leur ai pris cinq drapeaux, trois caisses militaires d'argent, cent vingt et une bouches à feu, y compris quarante-cinq pierriers, un amas de provisions pour 3000 hommes durant un an, six barques armées et pontées depuis quatre jusqu'à vingt canons. Et comme il fallait dans cette expédition user de la plus grande diligence pour envoyer les Canadiens faire les récoltes, et ramener les troupes sur une autre frontière, du 15 au 21

1.—Le vers original se lit : *Ils y sont ma foi bien venus,* ce qui est sans doute plus élégant que le vers substitué par moi pour le besoin de la rime.

j'ai démoli ou brûlé leurs trois forts et amené artillerie, barques, vivres et prisonniers. »

Avant de quitter le rivage, par les ordres de Montcalm, une colonne (1) fut dressée avec l'écusson de France et cette inscription : *Manibus date lilia plenis.* « Apportez des lys à pleines mains ».

Le 21 août, la flottille française leva l'ancre, et saluant une dernière fois l'éphémère monument de sa victoire, elle disparut au large : alors dans la solitude infinie du rivage et des eaux, le bruit des flots sur la grève troubla seul le silence des ruines de Chouaguen (2).

Et, comme les barques, ramenant vainqueurs et prisonniers, glissaient sur les flots, soudain une sorte de barcarolle fusait joyeuse, reprise en chœur par les héros de Chouaguen. C'était une chanson, puis encore une autre chanson, que la verve intarissable de nos soldats ne eessait d'imaginer pour célébrer leur victoire et railler messieurs les Anglais.

1

De notre Nouvelle-France,
Général plein de vaillance,
Pon pa
Dans ces jours où Chouaguen
Vient de tomber dans ta main,
Je te fais la révérence
Pon pa.

2

Anglais, toutes vos mesures
Deviennent des aventures
Pon pa
Qui grossiront nos journaux,
Et surtout vos vains travaux
Allongeront vos figures
Pon pa.

1.—Une croix et un poteau, dit avec preuves M. Chapais. La croix portait l'inscription : *In hoc signo vincunt.* « Ils triomphent par ce signe. » *Le Marquis de Montcalm*, p. 141.

2.—M. de Bonnechose, *Montcalm et le Canada Français*, pp. 34-35.

3

On dit que du fort Duquesne
Vous abandonnez l'arène
Pon pa ;
Que contre nos autres forts
Vous tournez tous vos efforts,
Mais nous changerons la scène
Pon pa.

4

Chouaguen qui te redresses,
C'est à toi que l'on s'adresse
Pon pa.
C'est Montcalm avec Rigaud
Qui n'ont sondé tes créneaux
Que pour les réduire en pièces
Pon pa.

5

Ils voulaient en leur présence
Un peu vous voir en cadence
Pon pa.
Ces messieurs aiment le bal, [1]
C'est au bruit de l'arsenal
Qu'ils font élever la danse
Pon pa.

1.—Durant les longs mois d'inaction que Montcalm dut passer à Québec aux saisons d'hiver, il fréquentait chez l'Intendant, au Palais, dont, presque chaque soir, *les* salons, magnifiquement illuminés, se remplissaient de dames élégamment parées et d'officiers aux brillants uniformes. On y faisait parfois de la musique, on y dansait souvent, on y jouait toujours, on y soupait ensuite somptueusement, et ces fêtes se prolongeaient fort avant dans la nuit. La correspondance et le journal de Montcalm nous en donnent une chronique intéressante. CHAPAIS, *Le Marquis de Montcalm*, Québec, 1911, p. 355.

6

Du Français et du sauvage
Vous avez vu le tapage
Pon pa.
Au son de leurs instruments
Ont sauté vos régiments,
Bien autrement qu'au village
Pon pa.

7

Etait-ce par bienséance
Qu'ils faisaient la révérence ?
Pon pa.
Non, je crois que vos soldats
N'avaient point appris le pas
D'une telle contredanse
Pon pa.

8

Pendant ce remue-ménage
L'oiseau tombe avec la cage
Pon pa.
Lassés de nos tourbillons
Ils amènent pavillons
Et s'en vont plier bagage
Pon pa.

9

De ce grand bal sans mesure
Pour achever la parure
Pon pa.
Le sauvage, dague en main,
Sans papier, sans autre train,
Leur a fait une frisure
Pon pa.

10

C'est fait de votre ermitage,
Adieu tout le tripotage
Pon pa.
Le rhum n'aura plus de cours,
Du castor et des peaux d'ours
Vous n'aurez plus le plumage (!)
Pon pa.

11

Puisque ainsi l'on vous dégraisse
Et qu'on vous tient dans la presse
Pon pa.
Retournez dans vos hameaux,
Repliez tous vos drapeaux,
Et ne battez plus la caisse
Pon pa.

12

J'avais prévu cet orage
Quand vous montiez le rivage
Pon pa.
Car vous savez que Villiers
Avec tous ses estafiers
Vous fit payer le péage. [1]
Pon pa.

1.—" Dès le 19 mai (1756), M. de Villiers, capitaine de la marine, était parti de Montréal, avec un détachement de huit cents hommes des troupes de la colonie, pour aller surprendre les mouvements de l'ennemi du côté de Chouaguen. Le 5 juin, il avait établi un camp fortifié de palissades, à la baie de Niaouré (aujourd'hui Sackets Harbour), pour mettre en sûreté ses vivres et ses munitions. De là, il harcela les Anglais jusque sous le feu de leur place, leur tuant du monde et leur faisant des prisonniers. Le 16 juin il eut avec eux une vive escarmouche, assez près du fort pour que celui-ci tirât contre lui des coups de canon : Le 25, s'étant embarqué sur l'Ile-aux-Galops, il attaqua huit berges et une barque anglaises, prit une berge armée que montaient douze hommes, et tua plusieurs soldats à bord des autres. Le 3 juillet, il surprit, sur la rivière Oswégo, le convoi du lieutenant-colonel Bradstreet qui venait de ravitailler Chouaguen ; et, dans un combat très vif, il lui infligea des pertes sensibles, et fit une quarantaine de prisonniers quoique Bradstreet parvint à repousser l'attaque CHAPAIS, *Le Marquis de Montcalm*, p. 95. Par où l'on voit que Coulon de Villiers continuait de venger la mort de son frère Coulon de Jumonville.

13

Vous faites-vous une gloire
De ne vouloir rien croire ?
Pon pa.
Apprenez qu'il vient un temps
Où l'on en est des dépens,
Et c'est la fin de l'histoire
Pon pa.

14

Pour qu'on sache d'âge en âge
Le héros d'un tel ouvrage
Pon pa,
Marquez dans votre recueil
Que le Marquis de Vaudreuil
Vous fait à son badinage
Pon pa.

Cette chanson n'est pas tendre pour les Anglais ; la suivante l'est encore moins.

1

Dernièrement à Chouaguen [*bis*]
Du siège ils ont voulu la fin,
Lon lan la derirette
Quand ils ont vu Rigaud venir [1]
Lon lan la deriré.

1.—« Le 14, à la pointe du jour, le marquis de Montcalm ordonna au sieur Rigaud de passer à gué de l'autre côté de la rivière (Oswégo) avec les canadiens et les sauvages... Le sieur de Rigaud exécuta cet ordre sur le champ. Quoiqu'il y ait beaucoup d'eau dans cette rivière et que le courant en soit très rapide, il s'y jeta, la traversa avec les canadiens et les sauvages, les uns à la nage, d'autres dans l'eau jusqu'à la ceinture ou jusqu'au cou, et se rendit à sa destination, sans que le feu de l'ennemi fût capable d'arrêter un seul canadien ni sauvage ». Relation de la prise des forts Chouaguen ou Oswégo, dans la *Collection de documents*, etc., IV, p. 54.

2

Ces moutons ont vu dans leur parc [*bis*]
Qu'à la tête de Bourlamarque,
Lon lan la derirette
Une balle vint s'aplatir [1]
Lon lan la deriré.

3

Quelle tête ont donc ces gens-là ? [*bis*]
S'ils sont, disaient-ils, tous comm'ça,
Lon lan la derirette
Parbleu ! pourra-t-on les occire ?
Lon lan la deriré.

4

Si les Anglais sont des peureux, [*bis*]
Ils sont au moins industrieux
Lon lan la derirette,
Leurs goussets ils ont su garnir [2]
Lon lan la deriré.

5

A la santé de leur bon roi [*bis*]
Qu'ils ont si bien servi, ma foi,
Lon lan la derirette
Ils boivent le jour et la nuit
Lon l'an la deriré.

1.—*Une balle vous l'attrapit,* selon le manuscrit. « Vers les trois heures après midi du même jour, M. de Bourlamare reçut une balle qui fit une légère blessure à la tête, mais il n'a pas quitté sa charge de directeur du siège. Peu de temps après le feu de l'ennemi cessa, etc. » Relation du P. Coquart à son frère. Archives provinciales. Je parlerai plus loin de ce document.

2.—Probable allusion à certaines rumeurs d'après lesquellés les Anglais, avant d'évacuer Chouaguen, avaient pillé la caisse militaire. Le fait est que Montcalm n'y trouva que 16,000 francs. A ce sujet M. Chapais écrit : « D'apès certaines relations, la caisse avait été plus considérable, mais les officiers Anglais, au moment de la reddition de la place, se seraient distribué une partie de l'argent qui s'y trouvait. Nous n'avons rencontré aucune preuve de cette affirmation. » *Le Marquis de Montcalm,* note au pied de la page 136.

N'y aura-t-il donc pas quelque muse compatissante pour jeter un peu de balsamique poésie sur les malheurs du vaincu ? Oui. Durant le trajet de Chouaguen à Montréal, un honnête troupier de l'armée française s'enquiert, auprès de l'Angiais qu'il voit tout abattu, des causes de son chagrin, et le console.... *manu militari.*

AIR : *Aussitôt que la lumière.*

Le Français
Anglais, le chagrin t'étouffe,
Dis-moi, mon ami, qu'as-tu ?
Tes souliers sont en pantouffe,
Ton chapeau z'est rabattu,
As-tu quelque maladie
Que tu n'oses découvrir ?
Apprends-le moi, je t'en prie,
Car je pourrais te guérir.

L'Anglais
Une mauvaise pituite
Qui m'a tombé sur le cœur
M'assure que dans la suite
Je ne mourrai qu'en langueur.
N'as-tu pas quelque racine
Qui puisse guérir mon mal ?
Fais-moi prendre médecine
Sans aller à l'hôpital.

Le Français
Si tu veux faire merveille
Et te guérir comme il faut,
Tu prendras une bouteille
De la poudre de Rigaud,
Trente dragées de Montcalm,
De Villiers vingt-et-un grains,
De Ligneris une dragme ;
Tu guériras pour certain.

L'Anglais
Je vois bien que tu me railles,
Tu ne me plains qu'à demi,

Tu m'arraches les entrailles,
Me citant mes ennemis;
Tu me parl' en ironie.
Sous le masque d'Arlequin,
Je vois ton subtil génie.....
Tu veux parler de Chouayen.

Le Français
Quoi ! t'a-t-on pris cette place,
Qui est d'un si grand renom,
Fortifiée sur toute face
De mortiers et de canons ?
Environnée d'une voûte
Faite en forme de lambris,
Et gardée d'une redoute
Qui te mettait à l'abris ?

L'Anglais
Il est vrai qu'en Angleterre
Nous avions toujours compté
De vous renverser par terre,
Mais nous nous sommes trompés,
Car vous avez tant d'adresse
Et vos coups portent si bien ;
Les uns tuent, les autres blessent,
Et les nôtres ne font rien. [1]

Ce bon Anglais avait au moins l'aveu franc, et avec suffisamment de flegme en prenait son parti de sa défaite......et de la raillerie. Avec moins de gaîté toutefois que Locheill, dans les *Anciens Canadiens* de Gaspé, ne témoigna aux strophes de José sur la prise de Berg-op-Zoom [2]. Mais Berg-op-Zoom était loin de Locheill, et il y avait eu les Plaines d'Abraham depuis, tandis que Chouaguen était tout près de la satire,— et puis, vraiment, la satire de José avait plus de grâce que les vers consolateurs du Français de Chouaguen.

1.—Dialogue emprunté aux Chansons historiques de H. Larue, *loc. cit.*
2.—*Les Anciens Canadiens*, Québec, 1863, pp. 307-309.—Berg-op-Zoom, ville des Pays-Bas, fondée en 1287. Enlevée aux Anglais par les Français sous les ordres du maréchal de Lowendhal, après un siège mémorable, en 1747.

Et à cause de cela, et Locheill étant par ailleurs un parfait " gentleman," il eût sans doute trouvé aussi charmante cette autre chanson sur la prise de Chonaguen, pur décalque de celle de Berg-op-Zoom, avec en plus peut-être, car j'ignore si, malgré "l'estèque", José a bien chanté tous les couplets de sa chanson, un ajouté de trois strophes.

Locheill, soulignant de son rire et de ses réflexions " bon enfant " la chanson de José, se trouve à commenter de même celle du " grenadier bon luron," ainsi que se définit le chansonnier de Chouaguen; et sans doute chacun fera-t-il écho au "charming, most charming!" du bon Locheill, amoureux de Blanche d'Haberville, et pour lors aussi un peu de José... et de tous les Canadiens.

1

Stuila qu'a pincé Chouaguen [*bis*]
Sait vraiment bien manger son bien. [*bis*]
Dam'! c'est stuila qui a du mérite
Et qui trousse un siège bien vite.

2

Comme Alexandre il est petit, [*bis*]
Mais il a bien autant d'esprit; [*bis*]
Il en a toute la vaillance,
Et de César la diligence. [1]

3

J'étrillons messieurs les Anglais [*bis*]
Qu'avions voulu faire les mauvais. [*bis*]
Dam'! c'est qu'ils ont trouvé des drilles
Qu'avec eux ont porté l'étrille!

1.—M. de Bonnechose trace de Montcalm ce portrait: « C'était un *petit homme* de fière mine, à l'allure nerveuse, avec un nez busqué et de grands yeux noirs étincelants, que la poudre de la coiffure rendait encore plus vifs... Imagination hardie sans chimères, féconde sans rêveries, il fut par-dessus tout un homme d'action et d'action rapide... » comme César. *Montcalm et le Canada Français*, p. 74.

4

Quand not' bon roi saura tout ça,
Morbleu ! que d'aise il en saut'ra !
Il voira que son infant'rie
Soutiendra bien sa colonie.

5

Morbleu ! que j'aimons not' général
Qui nous a préservés du mal
Que ces Messieurs de l'Angleterre
Auriont tous bien voulu nous faire.

6

Stuila qu'a fait cette chanson
Est un grenadier, bon luron,
Qui donn'rait volontiers sa vie
Pour le salut de sa patrie.

Que dites-vous des trois dernières strophes ? je leur trouve un air de naïf enchantement et de simple héroïsme qui m'émeut vraiment, et me fait songer que les soldats de France étaient bien dignes de leur général, comme celui-ci était digne de commander à de tels hommes, pour qui rien ne comptait, pas même leur vie, devant le salut de la patrie. Jusqu'au tressaillement d'aise du grenadier à la pensée du plaisir dont sautera son roi dont je me délecte. Et ce cri du cœur : « Morbleu ! que j'aimons not'général ! »... A quelles victoires ne pouvait prétendre un chef aussi chéri de ses soldats !

Aussi bien la chanson suivante rend-elle témoignage de la confiance qu'inspirait aux troupes la bravoure de Montcalm, et de l'affectueuse estime qui liait à sa fortune tous ces braves soldats.

1

De lauriers qu'on coupe une palme
Pour couronner le grand Montcalm,
Que de Chouaguen la réduction
Rend vainqueur de l'Albion.

A quel honneur ne peut prétendre
Le noble auteur d'un si beau fait !
Trois forts rasés, réduits en cendres,
Tel est son premier coup d'essai.

2

Pourquoi donc toutes ces alarmes
Qui faisaient craindre pour nos armes ?
Ce fort, qu'on put en si peu démonter,
Etait-il donc à redouter ?
Ignorait-on que la présence
Du général de nos Français
Devait dompter hors de défense
Les bataillons des fiers Anglais ?

3

Ah ! de quelle douce espérance
Un chef de telle diligence,
Qui semble avolr Bellone à ses côtés,
Flatte tous nos cœurs rassurés !
En vain veut-on vanter la force
Des régiments de Carillon.
Mais ce n'est plus qu'une amorce
Que donnent ces braves champions. [1]

1.—Sans doute serait-il préférable d'écrire comme suit ces deux derniers vers :

Ce n'est rien de plus qu'une amorce
Qu'on donne à ce brave champion,

la force de leurs régiments dont les Anglais se targuent, bien loin que d'inspirer de la crainte à Montcalm, ne servant au contraire que d'amorce à la hardiesse et à la valeur de ce « brave champion ».

P. HUGOLIN, o.f.m.

(A suivre)

HISTOIRE DE L'EGLISE CATHOLIQUE DANS L'OUEST CANADIEN [1]

En dépit du proverbe, il ne faut pas plaindre l'Ouest Canadien d'avoir son histoire toute écrite depuis les origines jusqu'à ces dernières années. On doit, au contraire, féliciter l'Eglise florissante des Provencher, des Demers et des Taché, d'avoir trouvé un ouvrier intelligent, érudit, laborieux et persévérant pour entreprendre pareille tâche et fixer de façon authentique et immuable, avec le cadre où se déroule cette scène importante de notre histoire religieuse et nationale, la physionomie et les gestes des personnages qui y ont joué un rôle proéminent, aussi bien que le récit des épreuves qu'y a subies la sainte Eglise dans son œuvre d'apostolat et de civilisation.

Le théâtre de cette histoire de la moitié d'un continent, le Père Morice le connaît bien pour en avoir parcouru de vastes régions comme messager de la "bonne nouvelle". Il a étudié à fond le caractère, les mœurs et la langue des aborigènes. Savant géographe, anthropologiste et ethnologue, sa profonde connaissance des hommes et du pays l'a mis en demeure d'apprécier avec justesse les relations parfois pleines de problèmes et de dangers, de blancs avec indigènes, de tribus sauvages entr'elles, ou de colons de races européennes, les uns avec les autres. Toutes les sources de première comme de seconde main, l'auteur les a consultées. Imprimés de toute nature et de toute provenance, livres, brochures, journaux, archives et manuscrits anciens et modernes, procès-verbaux, relations inédites, il a eu l'avantage et s'est imposé le devoir de les étudier longuement et avec minutie, de les compulser, de les confronter de manière à en faire jaillir la pleine vérité. Voilà pour l'authenticité de l'œuvre qui nous semble offrir toutes les garanties désirables.

Pour ce qui est de son intérêt, est-il besoin de le démontrer à nos lecteurs, surtout à ceux de la province de Québec ? Cet Ouest, naguère si lointain et si mystérieux, n'était-il pas jadis le terme des aspira-

1.— *Histoire de l'Eglise Catholique dans l'Ouest Canadien, du Lac Supérier au Pacifique*, (1659-1905), par le Rév. Père A.-G. Morice, O. M. I. Trois volumes in-8, avec de nombreuses illustrations, cartes, autographes, 1912. En vente chez l'auteur, West Canada Pub. Co., Winnipeg, Man., à raison de $5.60 ou $6.60 *franco*, selon la qualité de la reliure.

tions des jeunes missionnaires partis de chez nous pour étendre le règne de Jésus-Christ, le théâtre de leurs luttes, et puis, de leurs victoires sur la barbarie et l'idolâtrie ? Plusieurs d'entre nous les ont connus, ces apôtres de la première heure, les Laflèche, les Boucher, les Thibault, les Poiré, les Bourassa. Au récit de leurs exploits, simplement racontés dans les *Rapports des Missions* et les *Annales de la Propagation de la Foi*, que de fois n'est-il pas arrivé, à ceux de la génération qui aura bientôt disparu, de s'émouvoir comme jadis nos ancêtres de la France du 17e siècle à la lecture des *Relations* des Jésuites ? Qui pourrait compter les actes de dévouement et les généreux sacrifices auxquels ces *Lettres édifiantes* ont donné naissance ?

La période de cette histoire plus rapprochée de nous n'est pas moins féconde en épisodes émouvants : par exemple, l'insurrection des Métis, les exploits et la fin tragique de Riel, et puis, toute une série de faits d'importance peut-être secondaire pour la grande histoire, mais du plus vif intérêt pour le lecteur canadien. Au point de vue des principes, la question fondamentale des droits des parents et de l'Eglise en matière d'éducation a suscité, dans le Manitoba et les autres provinces de l'Ouest, des luttes où la justice a été violée par le pouvoir en dépit de la loi naturelle et des chartes les plus sacrées. Plusieurs chapitres de cette histoire sont consacrés à la relation de ces événements qui ont encore une douloureuse actualité.

Au moment où l'Ouest Canadien, envahi comme il l'est par le flot toujours grossissant de l'immigration cosmopolite, est menacé de changer de physionomie et même de caractère, il est bon que les Canadiens-Français, ceux d'ici comme ceux de là-bas, fils des premiers explorateurs et colonisateurs du Canada, se pénètrent plus profondément de la connaissance de l'histoire et des traditions de ce pays qui est le leur par droit de naissance et de conquête pacifique. A l'étranger qui feindrait de les méconnaître, qu'ils montrent avec fierté le récit de ce que leurs pères et eux-mêmes ont fait pour la grandeur et la prospérité de la patrie canadienne. L. L.

PAGES ROMAINES

La politique religieuse du gouvernement italien.—La mort de Mademoiselle Rosa Sarto

Est-ce pour s'assurer la majorité des voix dans les prochaines élections générales qui, pour la première fois, en Italie, se feront bientôt sur la base démocratique du suffrage universel, que le gouvernement italien flatte les passions populaires en aggravant son conflit récent avec le Saint-Siège, au sujet de son refus d'*exequatur* au nouvel archevêque de Gênes ? Est-ce une nouvelle période de véritable persécution qui s'ouvre contre le catholicisme ? L'avenir le dira, mais depuis longtemps la Chambre italienne n'avait eu une séance aussi mauvaise que celle du 10 février, où furent discutées les interpellations relatives non au cas personnel de Mgr Caron, mais à la doctrine de l'*exequatur*.

Le fait qui a motivé le débat est bien connu. Les *Pages romaines* en ont déjà longuement parlé ; mais ce fait prenant la proportion d'un véritable événement par les passions anti-cléricales qu'il éveille, par les protestations qu'il suscite, par les polémiques qu'il fait naître dans la presse de tous les partis, par les déclarations de principe que le gouvernement italien a faites à ce sujet, il n'est pas permis à une chronique de ne point en reparler, d'autant plus qu'il semble devenir le prélude d'une nouvelle lutte du gouverneur usurpateur contre la Papauté.

Le siège de Gênes étant devenu vacant par la mort de l'archevêque Pulciani, Mgr Caron, évêque de Ceneda, suffragant de Venise, fut appelé à l'occuper. La presse anti-cléricale commença alors une violente campagne contre Mgr Caron, le représentant comme un adversaire de l'unité italienne, un partisan fougueux de revendications temporalistes, apportant comme preuve principale que Mgr Caron avait été le premier, et longtemps avant le Saint-Siège, à censurer les journaux du «trust » catholique, recommandant les feuilles les plus intransigeantes, comme l'*Unità cattolica* de Florence, la *Riscossa*, etc.

Dans la séance du 10 février, cette question qui agite le pays depuis déjà bien des mois, fut reprise sous forme d'interpellation par le prêtre rénégat Murri, dont les paroles suscitèrent de telles indignations que ce qualificatif de rénégat lui fut jeté plusieurs fois publiquement à la face par la conscience révoltée de plusieurs de ses collègues. En la circonstance, le malheureux dévoyé s'unit au plus grand insulteur de la Papauté, en Italie, le député Padrecca qui, chaque semaine, dans son infâme journal l'*Asino*, déverse sa bave sur ce qu'il y a de plus grand en ce monde, l'auguste personne du Vicaire du Christ.

Les lecteurs nous sauront gré de ne pas blesser leurs oreilles par l'écho des phrases blasphématoires du Judas Murri, et de ne pas même leur résumer les divers discours prononcés sur la même question par différents orateurs.

L'opinion du gouvernement italien est la seule à connaître à ce sujet. Or, on a entendu le ministre exposer sur l'*exequatur* et le placet royal les doctrines les plus vieillottes du Josephisme le plus démodé. On sait ce que veulent dire ces mots. Sous l'ancien régime, le roi prétendait exercer un contrôle absolu sur la nomination des évêques. Lorsqu'il y avait conflit et

que l'entente n'avait pu se faire, si le Pape voulait passer outre, le roi refusait de donner *exécution* à la bulle pontificale, il en arrêtait tous les effets civils ; tant qu'il ne plaisait pas au roi, l'évêque nommé ne pouvait entrer en possession des biens de la mense épiscopale ; les nominations des curés, etc., qu'il aurait voulu faire à son tour, étaient considérées comme nulles et et de nulle valeur

Certains légistes, allant plus loin, prétendaient que le refus d'*exequatur* interdisait à l'évêque non seulement d'entrer en possession de ses biens, mais même d'exercer ses fonctions et sa juridiction.

Le ministre Finocchiaro-Aprile a défendu la thèse régalienne jusque dans ses extrémités outrancières ; il s'est fait le paladin de l'intransigeance du libéralisme ! Il a expliqué que, par la loi des garanties, l'Etat italien, voulant faire la paix avec l'Eglise, voulant donner enfin à l'Eglise une entière liberté, a volontairement abandonné la plupart de ses privilèges : il n'y a plus d'appel comme d'abus ; les évêques ne doivent plus prêter le serment de fidélité au roi ; les ministres du culte peuvent se réunir tant qu'il leur plaît, l'Etat italien a même renoncé au droit d'avoir un nonce qu'il pouvait revendiquer comme héritier du royaume des Deux Siciles (!!!) Il n'a conservé qu'une seule chose : le contrôle sur la nomination des évêques, mais aussi entier, dit le ministre, aussi rigoureux qu'autrefois, aux plus beaux temps du régime.

Il est inutile d'observer qu'une telle prétention enlèverait à l'Eglise sa liberté la plus essentielle : celle de choisir ses chefs, et qu'elle ruinerait à jamais les bases de toute paix entre l'Eglise et l'Etat.

C'est ce que les anticléricaux ont bien compris. M. Finocchiaro-Aprile a été sur le champ remercié et félicité de ses déclarations par l'ex-abbé Murri. Le prêtre apostat, député de Montegiorgio, pouvait constater que ses cris de guerre avaient été entendus ; il pouvait ajouter que, pour être logique, le gouvernement devait entreprendre une politique énergique contre tous les évêques et contre le Pape, car sur toutes les questions en litige, les évêques pensent tous—c'est leur devoir—comme le chef de l'Eglise.

On voit la portée de l'attitude que continue à garder le gouvernement de M. Giolitti.

Cette séance de la Chambre italienne demandait une protestation de la conscience catholique: elle a été faite au Vatican, le 22 février, dans la salle du Consistoire par le vicaire capitulaire de Gênes et les représentants écclésiastiques et laïques du diocèse.

Après avoir lu une adresse remarquablement énergique contenant une protestation des catholiques gênois contre le refus de reconnaître Mgr Caron, le vicaire capitulaire a remis à Pie X une lettre autographe de la marquise Durazzo Pallavicini mettant à la disposition de l'archevêque la plus belle villa de Gênes.

Le président de la direction diocèsaine de Gênes a lu ensuite une seconde adresse dans le même sens.

Répondant à l'adresse des catholiques gênois, le Pape a remercié d'abord ses fils de Gênes de leur démarche. Elle lui a apporté, a dit Sa Sainteté, un vrai réconfort dans la douleur que lui cause l'entrave mise à l'entrée de Mgr Caron dans sa ville archiépiscopale. Le Pape souffre plus que les Gênois eux-mêmes de ces obstacles, à cause du bien compromis et du mal facilité par l'absence du pasteur. Sa peine est d'autant plus grande qu'il ne sait comment remédier au mal, dans l'ignorance où il se trouve des motifs qui ont entraîné une pareille mesure. Les motifs publiés par les journaux, loin

de la justifier, font au contraire l'éloge du prélat qui n'aurait pas mérité de pareilles fonctions s'il s'était comporté autrement.

« Nous avons, dit le Pape avec solennité, toléré en silence qu'on empêche arbitrairement, durant de nombreux mois, aux nouveaux élus, le libre accès et par suite le gouvernement du diocèse, que l'on exige des nouveaux élus la demande d'avoir le libre accès et, en conséquence, le gouvernement des diocèses.

« Nous avons toléré que l'on exige des nouveaux élus la demande d'être admis à la possession des bénéfices, mais jamais à l'exercice du ministère conféré par la seule autorité qui pouvait le faire."

Le Pape a continué, rappelant les attaques dont il a été l'objet et dans la presse et à la tribune du Parlement ; attaques le représentant comme un ennemi de l'Italie, sans que jamais aucun de ceux qui en avaient le devoir se soit élevé pour prendre sa défense.

« Nous ne pouvions pas supposer, a ajouté le Pape, que pour la première fois depuis des années, on en arriverait au point de refuser le pouvoir temporel à un évêque dont la conduite est considérée comme exemplaire par toutes les autorités avec lesquelles il fut en rapport.

« Nous acceptons cette nouvelle tribulation, non sans ressentir l'insulte faite au chef de l'Eglise. «

Le Pape a remercié à nouveau les Gênois du réconfort que lui apportait leur prière, mais il a exprimé le regret de ne pouvoir l'examiner, ne voulant pas que l'on représentât le Saint-Siège comme fauteur de désordres et que l'on taxât sa décision de provocation. Il a terminé en recommandant aux Gênois de s'unir à lui dans la prière.

***

En la même semaine où l'âme de Pie X était attristée par les attaques haineuses ou hypocrites de la Chambre italienne contre le pouvoir pontifical, la mort venait mettre son cœur en deuil, en lui enlevant l'une de ses sœurs, mademoiselle Rosa Sarto.

Née à Riese. le 12 janvier 1841, elle était la quatrième fille de Jean-Baptiste Sarto et de Marguerite Sanson. Elle ne quitta le pays natal qu'à l'âge de 17 ans pour suivre son frère Joseph, nommé chapelain au village de Tombolo, (1858), et plus tard curé de Salzano (21 mai 1867). Elle resta en cette dernière ville jusqu'en 1875.—Alors, tandis que ses autres sœurs suivirent leur frère à Trévise, où il occupa une stalle de chanoine, à Mantoue dont il devint évêque, mademoiselle Rosa Sarto retourna à la maison paternelle pour y veiller sur la vieillesse de sa mère qu'elle assista jusqu'à son dernier soupir (1895). Le mission filiale accomplie, elle rejoignit ses sœurs auprès du frère que la Providence acheminait par les dignités ecclésiastiques vers le Souverain Pontificat.

Résumant les actes si nombreux d'une vie toute faite de modestie et de dévouement, l'*Osservatore Romano*, après avoir appelé mademoiselle Rosa Sarto femme à la vertu exemplaire, à la bienveillance parfaite, à la charité universelle, dans cette simplicité chrétienne qui l'empêcha d'avoir l'éblouissement de la gloire de son auguste Frère, et lui permit de vivre humble comme autrefois à coté du trône le plus élevé de la terre.

Elle expira dans la sérénité de sa piété, le 11 février, un peu après l'angelus de midi, au palais Brennan, sur la place Rusticucci, à coté du Vatican, d'où Pie X n'est point sorti pour aller la bénir une dernière fois, parceque la

défense des droits de l'Eglise lui imposait le sacrifice de ses plus douces affections familiales. Depuis l'ascension du cardinal Sarto au Souverain Pontificat, c'est son premier deuil de famille : c'est au jour où l'Eglise fêtait l'apparition de la Vierge Immaculée à Lourdes que l'une des sœurs bien-aimés du Pontife fut appelée par Dieu aux joies de l'éternité.

Le transport de la dépouille mortelle de la défunte au cimetière de Rome eut lieu vers les 5 heures du soir, le 13 février, sans nulle pompe. Mais, le lendemain, 14, en la basilique de Saint-Laurent hors-les-murs, se firent de solennelles funérailles. La femme de si modeste origine, de dévouement si humble, de vie si effacée, eut autour d'elle les cardinaux présents à Rome, le corps diplomatique, le Grand-Maître de l'Ordre Souverain de Malte, quantité d'archevêques, d'évêques, de prélats, de religieux, etc. Auprès de ce cercueil toutes les prières s'unissaient en suffrages fervents pour le repos de l'âme de la défunte, en hommage de filiale piété envers celui qui avait été si tendrement aimé par la disparue.

Si spontanée, si belle que fût cette démonstration, elle ne suffit point. D'autres lui firent écho : les grandes basiliques de Saint-Jean de Latran, de Saint-Pierre, de Saint-Paul, de Sainte-Marie Majeure, les basiliques mineures, un grand nombre d'églises voulurent attester, par de pompeuses funérailles célébrées daus leur enceinte, la grande part qu'elles prenaient au deuil du chef de la chrétienté.

Ce plébiscite de regrets, de prières, autour des restes mortels de la femme qui, dans le voisinage de la plus haute Majesté, ne voulut grandir que dans la foi, dut profondément émouvoir celui qui représente la miséricordieuse paternité de Dieu.

Dom Paolo Agosto.

BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE

Maurice Landrieux.—*L'Islam.—Le trompe-l'œil de l'Islam.—La France, puissance musulmane.*—1 vol. in-16, Paris, Lethielleux.—Ce petit volume d'une centaine de pages arrive à son heure : ce n'est pas son moindre mérite. Au moment où l'islamisme va disparaître, espérons-le, de la carte de l'Europe, avec cet empire turc qui a été depuis des siècles son boulevard et la terreur et l'opprobre des pays chrétiens, on aime à trouver résumées dans quelques pages claires, précises, d'une lecture intéressante et facile, des notions exactes et sures qui aideront à mieux comprendre la portée de la guerre des Balkans et de la paix qui la suivra. Ce n'est pas seulement la chute d'un empire que Dieu prépare, c'est la fin d'une religion qui, propagée par la puissance militaire et politique, est destinée à s'affaisser et à disparaître avec elle, mais pas aussi promptement toutefois, parce qu'elle s'est identifiée avec une race humaine, l'une des plus nombreuses, des plus fières et des plus impénétrables jusqu'ici à l'idée évangélique et à la civilisation chrétienne. Jusqu'au dix-septième siècle, la puissance politique a fait la fortune de l'islamisme ; depuis Lépante et Vienne, c'est l'islamisme qui a maintenu la Turquie, et c'est lui qui lui assurera encore une longue et sérieuse influence

en Asie et dans le nord de l'Afrique après que sa puissance politique aura été anéantie. L'auteur de *l Islam* le fait bien comprendre en révélant, comme il lui a été donné de la connaître, l'âme musulmane.

Il ne faut pas demander à ce petit volume, qui n'a d'autre intention que de vulgariser quelques notions sur l'état présent de l'islamisme, particulièrement en Afrique, une étude approfondie avec des vues neuves et des documents de première valeur. L'auteur se contente de dire brièvement à ceux qui n'ont pas été en contact avec l'islamisme, ce qu'il en sait pour l'avoir observé de près. Ce qu'il appelle « les trompe-l'œil de l'Islam,» c'est la piété, la morale et la tolérance qu'on suppose aux musulmans et qui ne ressemblent pas à la réalité. Piété toute d'ostentation, religion toute de pratiques matérielles, véritable pharisaïsme non d'une classe mais de tout le peuple : c'est à quoi se borne la religion de l'Islam. La morale vaut moins encore que sa religion. « Il est bien difficile d'être honnête en observant le Coran.» Ce mot d'un Turc laisse espérer qu'un certain nombre de musulmans valent mieux que la morale de l'Islam ; car celle-ci ne demande à personne de corriger ses vices mais seulement d'éviter les apparences de ceux qu'elle n'autorise pas, et il n'y en a guère. Quant à la tolérance qu'on a imaginé de prêter aux Turcs et aux musulmans, elle n'est ni dans la loi, ni dans les mœurs, ni dans l'esprit de la race. Ils n'ont guère connu que la tolérance de la crainte et celle de l'intérêt et du mépris

Ce n'est pas pourtant que les fils d'Ismaël soient incapables de civilisation supérieure et de grandes vertus : on les a vus déjà au moyen âge ; on le verra mieux encore quand ils auront plié la tête sous le joug de Jésus-Christ. Que ne pourraient-ils pas au service de l'Evangile ? L'heure de la Providence a peut-être sonné ; la chute du croissant marquera peut-être le commencement des conquêtes évangéliques dans le monde musulman.

Ce serait à la France de faire cette conquête par ses incomparables missionnaires et religieuses. Hélas ! voilà bientôt cent ans que sa sotte politique arrête sur leurs lèvres la parole du salut. La France officielle s'est constamment appliquée à n'être en Afrique qu'une puissance musulmane. Elle a cru s'attacher ainsi une race qui, au bout d'un siècle de conquêtes, de répressions, de victoires et de ménagements, lui est, au fond, aussi étrangère et insoumise qu'aux premiers jours.

C'est par l'âme qu'on gagne une race humaine intelligente et fière, et l'âme ne se prend jamais tout à fait que par l'idée chrétienne. Sans gêner en rien la liberté des populations musulmanes, que la France n'arrête plus l'Evangile sur les lèvres de ses apôtres et qu'elle retire ses entraves de leurs pieds : eux seuls sauront avec le temps conquérir à la civilisation et assimiler, sans violences et sans mépris d'aucun droit, à la grande patrie française, ces peuples qui ne verront plus marcher devant eux le croissant. La France officielle aura-t-elle la sagesse de le comprendre ? Il serait trop naïf d'y compter. C'est quand même le moment de le dire. Ceux à qui la rage anti-chrétienne n'a pas fait perdre tout sens politique conviendront sans peine qu'il faudra bien finir par où on aurait dû commencer et que le nord de l'Afrique ne sera jamais français avant d'être vraiment catholique.

R. G.

Au Travail ! Par l'éducation, par l'abbé Thellier de Poncheville. Un vol. in-12, 225 pages. Chez Duvivier, à Tourcoing, 1912. Nos lecteurs connaissent M. l'abbé Thellier de Poncheville. Il est devenu l'orateur indispen-

sable de nos Congrès, tout comme en France il porte à toutes les assises de catholiques sa parole chaude et infatigable.

On pouvait regretter que tant de discours qui ont fortement ému des âmes et secoué des auditoires nombreux ne se pussent retrouver dans des livres où l'on en goûterait encore les charmes et la substance. M. l'abbé Thellier de Poncheville nous ôte ce regret. Il va publier sous le titre général *Au Travail*, quatre séries de conférences distribuées en quatre volumes dont deux déjà ont paru : *Par l'Education* et *Par la Presse.* C'est le premier de ces volumes que nous présentons aujourd'hui à nos lecteurs.

L'auteur a pensé qu'il fallait commencer par l'éducation. C'est, en effet, l'éducation qui stimule notre activité et qui l'oriente. Et si l'on veut que l'activité soit chrétienne, il faut bien que l'on forme d'abord des esprits chrétiens. C'est donc à développer d'utiles enseignements, des convictions solides, que s'emploie ici le talent de M. l'abbé Thellier de Poncheville. Et parce que tout principe de vie chrétienne procède de notre Maître Jésus, et aussi toutes pensées chrétiennes, c'est Jésus d'abord que l'orateur présente aux lecteurs, c'est à lui qu'il les appelle, c'est de l'initiation eucharistique qu'il traite aux premières pages de son livre. Nous avons été heureux de retrouver là le discours que prononçait l'auteur au congrès eucharistique de Montréal, le 8 septembre 1910.

Puis M. l'abbé Thellier de Poncheville parle ensuite de l'école chrétienne, de la formation chrétienne au catéchisme, de la formation chrétienne au patronage, de l'éducation pour l'action, de l'attachement à la Foi et à l'Eglise, du sens catholique, du devoir des anciens, de l'enseignement libre. Et il termine par une vibrante harangue : *A l'espérance !*

Il semble que sa conférence, l'*Education pour l'Action*, résume tout l'apostolat de M. l'abbé Thellier de Poncheville, et tout son livre. L'éducation qui se donne aux foules pendant les congrès doit avoir son prolongement dans l'action. L'enthousiasme du dernier soir ne doit pas tomber avec les dernières phrases éloquentes. Et pour qu'il ne tombe pas, M. Thellier de Poncheville définit l'enseignement des congrès catholiques. Il doit pénétrer les consciences de la conviction d'un devoir, les volontés de la vaillance nécessaire pour le remplir, le cœur de dévouement pour l'aimer.

Conviction, vaillance, dévouement, c'est tout cela qui inspire M. l'abbé Thellier de Poncheville lui-même, et qui fait ses harangues si ardentes. C'est tout cela qui le fait se prodiguer sans mesure pour toutes les causes qui sollicitent son action.

Il dit quelque part que la vie est un service et non une sinécure ou une partie de plaisir. Que ceux qui veulent s'en persuader lisent M. l'abbé Thellier de Poncheville ; ou qu'ils le suivent dans ses courses apostoliques à travers la France. Et s'ils sont attentifs à toutes ces manifestations de vie catholique que soulève partout l'apostolat du clergé d'aujourd'hui, ils concluront comme l'orateur missionnaire : à l'espérance ! L'épreuve fortifie les âmes françaises. Les souffles de l'épreuve, de la persécution viennent du calvaire. Pour les chrétiens, ce sont des souffles du lieu natal : ils leur apportent avec le blasphème des bourreaux la voix plus forte, triomphante, du Christ qui a dit : Ayez confiance ; j'ai vaincu le monde !

Qu'on lise donc les pages frémissantes qu'à écrites M. Thellier de Poncheville. On y trouvera peut-être une éloquence trop continue, et qui énerve un peu la pensée, mais on y entendra aussi l'accent persuasif du véritable apôtre.

CAMILLE ROY, ptre.

L'Appel au Sacerdoce, par l'abbé THELLIER DE PONCHEVILLE. Plaquette de 42 pages. chez Duvivier, à Tourcoing 1912. Cette petite brochure contient le discours prononcé au congrès eucharistique d'Ars, le 4 août 1911. Dans ce discours, il y a deux parties distinctes : il y a des considérations sur la dignité et la mission du prêtre, puis ensuite, l'appel au sacerdoce. La première partie est celle où l'orateur se retrouve le mieux avec sa pensée toujours émue, frémissante, tour à tour abstraite et imagée. M. l'abbé Thellier de Poncheville montre le prêtre élevé sur les hauteurs du sacerdoce même de Jésus Christ, sur les cîmes de la grâce ; puis il dit pourquoi Jésus veut des prêtres, et pourquoi il en demande à la France. L'appel fait aux jeunes de France, aux pères et aux mères de famille, est à la fois pressant et raisonnable. Puisse la parole de M. l'abbé Thellier de Poncheville être entendue, et susciter dans la patrie du curé d'Ars de nombreux et véritables prêtres.

C. R.

AVERTISSEMENT

A l'avenir, les seuls ouvrages dont on nous fera parvenir DEUX exemplaires auront droit à une notice critique dans la Bibliographie de notre Revue. Ceux dont on ne nous aura envoyé qu'un seul exemplaire seront simplement mentionnés sous le titre " Ouvrages reçus. "

BIBLIOGRAPHIE CANADIENNE

N.-E. DIONNE, LL. D., M. D. *Galerie Historique*, VII. *Une dispute grammaticale en* 1842 *: Le Grand Vicaire Demers vs. le Grand Vicaire Maguire*, précédée de leur biographie, Québec, 1913. M. le docteur Dionne rend service à la génération présente en lui faisant connaître ces deux figures intéressantes du clergé canadien de la première moitié du 19e siècle. Les deux vénérables antagonistes ont laissé des noms bénis dans les annales de la pédagogie canadienne, le premier, au Séminaire de Québec, le second, au Monastère des Ursulines, qui lui doit, en grande partie, le recouvrement des propriétés dont cette institution consacre les revenus à l'éducation des filles. Cette polémique, avantcourrière des savantes études de la Société du Parler Français, nous donne le spectacle consolant de patriotes de langues différentes, travaillant en commun à la conservation et à l'épuration du parler délectable implanté avec la foi en la Nouvelle-France.

Même auteur, *Galerie historique, VIII. La « Petite Hermine » de Jacques Cartier*, et diverses monographies historiques, Québec, 1913. L'auteur a bien fait de réunir en les rééditant ces divers travaux dont les premières éditions, depuis longtemps épuisees, sont devenues extrêmement rares. Voici les titres des trois études qui suivent la principale déjà nommée plus haut : *Le Séminaire de N.-D. des Anges ; Jean-François de la Rocque, seigneur de Roberval*, et *Vice-rois et lieutenants-généraux de la Nouvelle-France.*

L. L.

Bulletin de la Société historique de Saint-Boniface. Vol. II. 1912. *Relations du détroit et de la baie d'Hudson par monsieur Jérémie.* C'est le contenu tout

entier de cette plaquette qui comprend 24 pages. Et pourtant, ce modeste *Bulletin* a une haute signification et vise à un résultat des plus importants, pour nos compatriotes de l'ouest en général, et du Manitoba en particulier. Il est destiné, en effet, à leur rappeler leurs titres de noblesse, leur droit d'ainesse dans ce vaste pays que menace d'envahir et de submerger le flot de l'immigration, et où le verbe français, celui des découvreurs, des missionnaires, des martyrs, des explorateurs et des fondateurs, et—ajoutons-le sans crainte d'être démenti—de ceux qui ont conservé ce domaine incomparable a la couronne britannique, doit être maintenu à tout prix. C'est dans ce but éminemment patriotique qu'a été fondée la *Société historique de Saint-Boniface*, par l'initiative intelligente du vaillant archevêque Langevin. Il a compris que le sel qui doit assaisonner cet agglomérat de nations diverses, c'est l'âme et la sève de la vieille race gallo-celtique qui dans l'Ancien Monde a évangélisé l'Europe, et dont les fils et les filles, missionnaires, vierges, hardis soldats et colons, ont apporté à cette moitié du Nouveau Monde qui est le nôtre, avec la foi qui éclaire et qui sauve, les vertus qui rendent les peuples forts et impérissables. Cette vérité, élémentaire pourtant, il en est trop des nôtres qui, éblouis par l'or et le progrès matériel des Anglo-Saxons, ou intimidés par l'audace qui donne la fortune, sont tentés de l'oublier. *Fortunatos nimium*, sommes-nous tenté de leur répéter avec le poête, *sua si bona norint...*

L. L.

La Bannière de Marie Immaculée. 21e année.—Elle est plus intéressante que jamais, cette revue annuelle des Oblats de Marie. Outre les articles de doctrine ou de piété, où la Reine du ciel a, comme il est juste, sa royale part, il y a, cette année surtout, des études patriotiques et sociales éminemment actuelles et pratiques. Citons, entre autres, celle que notre estimable collaborateur, le Père J.-M. Rodrigue-Villeneuve, consacre au *Congrès de la Langue française* : puis *En chemin de fer*, par le P. Jean Marial, O. M. I., que ne désavouerait pas Pierre l'Ermite. Les missions chez les sauvages, dont les Pères Oblats ont presque le monopole au Canada, fournissent la matière de plusieurs de ces récits dramatiques et touchants qui font les délices du lecteur chrétien, et inspirent parfois à la jeunesse scolaire des aspirations à la vie de sacrifice et d'aventure à la conquête des âmes.

L. L.

Louis Hébert, premier colon du Canada, par LAURE CONAN, Québec 1912.—Dans un temps où l'on célèbre avec entrain le souvenir des origines si humbles et si nobles à la fois de notre patrie canadienne, il convenait de mettre en relief la vaillante et populaire figure du pionnier de la colonisation dans la Nouvelle-France. Pour faire revivre cet homme dans toute la vraisemblance d'un foyer de cette époque primitive, tout en sauvegardant l'exactitude historique, il fallait la plume intelligente et consciencieuse de l'écrivain distingué qui a signé cette délicieuse biographie. Faisons des vœux pour que l'auteur, qui a déjà si bien servi les lettres canadiennes, consacre à d'autres personnages non moins dignes et sympathiques de notre histoire, des études semblables, substantielles et vivantes dans leur brièveté. Ce sera là le plus sûr moyen de révéler à l'étranger et de rendre plus chers à l'enfant du sol les héros et les héroïnes de notre épopée nationale. L. L.

Le Directeur-propriétaire, - - - - - - L'abbé L. LINDSAY.
Imprimé par la Cie de l'ÉVÉNEMENT, 30, rue de la Fabrique, Québec.

LA NOUVELLE-FRANCE

TOME XII | AVRIL 1913 | Nº 4

LA GRÂCE CAPITALE DU CHRIST

SIMPLE EXPOSITION DOCTRINALE D'APRÈS LES PRINCIPES THOMISTES

(Quatrième et dernier article)

2º DE LA CAUSALITÉ PHYSIQUE DE LA GRACE CAPITALE

C'est par mode de causalité principale morale que la grâce capitale produit son effet. Est-ce pour elle le mode unique d'opération ? N'est-elle pas aussi cause physique de son effet ? Le Christ en tant que Personne de la Trinité Sainte est cause physique principale, c'est évident. Peut-on soutenir la même affirmation, s'il s'agit du Christ en tant qu'homme ou en tant qu'opérant par sa grâce capitale ? C'est ce qu'il s'agit de déterminer. La causalité physique diffère de la causalité morale en ce qu'elle produit elle-même un effet physique, postérieur, et distinct de la cause ; si elle le produit par sa vertu propre, nous avons la cause physique principale ; si elle le produit par la vertu d'un autre, nous avons la cause physique instrumentale. Rejetons toute pensée de causalité physique principale : la grâce est une participation de l'être divin ; pour la produire par sa propre vertu, il faut la posséder par sa propre vertu. Or, Dieu seul la possède ainsi ; de même que lui seul peut se donner des fils en communiquant sa nature. Rejetons aussi tout mode de causalité physique qui répugnerait à l'une des perfections divines : comme l'émanation répugne à la simplicité absolue. Ces restrictions faites, ne pourrait-on pas admettre dans la grâce capitale la causalité physique instrumentale ? Nous le croyons.

Notons que cette doctrine est connexe, pour ne pas dire une simple déduction de celle de la causalité instrumentale physique de l'Humanité sainte de Jésus.

Au point de vue dynamique, ce que nous pouvons dire de l'Humanité, nous pouvons le dire de la grâce capitale, quand nous parlons des effets surnaturels, parceque la grâce capitale est la raison formelle de la causalité de l'Humanité dans l'ordre de la grâce. Son mode proportionné, propre, naturel, c'est la causalité morale ; mais qui ne voit que s'il est donné à l'Humanité une causalité physique, c'est à elle qu'il convient d'en être la raison instrumentale ? Est-ce que sa seule perfection physique ne permettrait pas de lui approprier ce titre possédé par toute l'Humanité ?

Etablissons le fait, cherchons ensuite le comment et l'étendue de cette causalité.

I. Est-il possible de saisir dans les faits de l'Evangile cette causalité physique de l'Humanité du Sauveur ? Comment Jésus opère-t-il ses miracles, ses œuvres surnaturelles ? La réponse nous permettra de déduire notre conclusion.

Les procédés d'opération de Jésus sont des procédés physiques qui semblent manifester une véritable causalité sur l'effet. Ainsi, c'est par des actions corporelles, des attouchements, des onctions qu'il produit les miracles. (MATTH. VIII, 2-3). " Un lépreux vient... Jésus, étendant la main, le toucha disant : Je le veux, sois purifié, et aussitôt sa lèpre est guérie." (MATTH. VIII, 14-15). " Jésus vient vers la belle-mère de Pierre malade de la fièvre. Il lui toucha la main, et la fièvre la quitta." (MATTH. IX, 28-30). " Deux aveugles s'approchent de lui... Il toucha leurs yeux, en disant : Qu'il soit fait selon votre foi ; et leurs yeux s'ouvrirent." (MARC V, 25-30). " Une femme malade... toucha le vêtement de Jésus... elle sentit qu'elle était guérie. Jésus, connaissant en lui-même qu'une vertu était sortie de lui, se tourna vers la foule et dit : Quelqu'un m'a touché, car j'ai senti qu'une vertu était sortie de moi." (MARC VIII, 22-26.) " L'aveugle de Bethsaïda... Jésus ayant pris la main de l'aveugle, il le conduit hors du bourg ; puis il lui mit de la salive sur les yeux, et, lui ayant imposé les mains, il lui demanda ce qu'il voyait...Jésus mit de nouveau les mains sur les yeux, et il commença à voir." Même procédé pour l'aveugle-né, (JEAN IX) et pour le sourd et muet. (MARC VII, 32.)

Parfois la causalité physique se manifeste par des paroles, menaces ou commandements. (MARC I, 23-27.) " Au possédé de la synagogue...Jésus le menaça en disant : Tais-toi et sors de cet homme. Et l'esprit impur sortit." (MARC IX, 16-27). " A l'esprit muet possédant un jeune homme... Jésus menaça l'esprit impur et lui dit : Esprit sourd et muet, je te l'ordonne, sors de cet enfant." (MARC

VIII, 26). Sur le lac une tempête s'élève... " Jésus menaça le vent et dit à la mer : Tais-toi, calme-toi...et le vent cessa." (MARC V, 40-42). " A la fille de Jaire...et, prenant la main de la morte, il lui dit : *Talitha cumi*, jeune fille, je te l'ordonne, lève-toi. Et aussitôt la jeune fille se leva et se mit à marcher." (LUC VII, 12-15.) A Naïm... " il s'approcha, toucha le cercueil et il dit : Jeune homme, je te l'ordonne, lève-toi." C'est par ce procédé qu'il ressuscite Lazare; c'est ainsi qu'il remet les péchés à Madeleine. Dans une foule d'autres cas, comme pour la justification et le perfectionnement spirituel de l'homme, un simple acte intérieur de volonté ou d'intelligence suffisait à cette causalité physique.

Et maintenant, dans de tels faits, comment qualifier de pur occasionalisme ce procédé si constant, cette dépendance si fortement accusée entre l'effet et l'action physique ? Pourquoi surajouter à la prière (causalité morale), les onctions, les attouchements, la salive, la boue, (causalité physique) ? Doit-on désormais rejeter le sens obvie des faits et des mots de l'Evangile ? Faire, produire, vivifier, sortir, sont des expressions de causalité physique. Ce serait verser dans la critique subjective et s'écarter du conseil de saint Augustin. La tradition ne semble pas avoir voulu interpréter autrement ces passages des Saintes Lettres. Le Concile d'Ephèse déclare que la "chair de Jésus-Christ est vivifiante par suite de son union au Verbe, qui vivifie toutes choses" (Denzinger, IV, 83). Or, la causalité du Verbe est physique, donc aussi celle de la chair du Christ. Saint Cyrille, (*Comm. in Joan*, *II*, 4.) nous enseigne que "la chair du Sauveur fut la coopératrice des œuvres divines, et que son union avec le Verbe la rendait vivifiante. Comme le fer échauffé emprunte au feu sa chaleur et sa lumière, la chair de Jésus reçoit de la divinité une vertu qui guérit. Du moment que le Verbe habite dans cette chair, il l'associe à son œuvre de vie, et la rend vivifiante comme il est lui-même vivifiant par nature." Saint Chrysostome (*Hom.* 26 *in Matth.*), commentant le passage de l'Evangile où se trouve racontée la guérison du lépreux, oppose la causalité physique et la causalité morale : " Seigneur, si vous voulez, vous pouvez me guérir. Il ne dit pas : Si vous priez, si vous intercédez, mais si vous voulez. C'est à la volonté, c'est à la puissance qu'il s'en remet. Et le Seigneur lui donne raison; il veut, il agit, et au même instant la guérison est faite." Saint Augustin (*Tract.* 24 *in Joan.*) montre que le miracle de la multiplication des pains n'est pas seulement l'œuvre de la prière : le même pouvoir qu'il avait comme Dieu, il l'avait dans ses mains ; *fecit ergo quomodo Deus ; potestas erat in manibus Christi.* Saint Damascène,

qu'il faut citer dans le texte latin pour mieux voir toute la force de son affirmation : *Verbum per corpus nonne secus ac per instrumentum quoddam, divinas actiones efficiebat ?"* Euthymius : "Lorsque le fer est resté quelque temps dans la fournaise, il prend les propriétés et exerce les actions dn feu. Ainsi la chair très sainte du Christ, parcequ'elle est unie à la divinité, concourait aux œuvres de la divinité. La main de Jésus ranime le corps devenu un cadavre, et sa voix rappelle l'âme qui s'était retirée."

Comment affirmer plus explicitement la causalité physique de l'Humanité de Jésus ? Sans doute les Pères n'entrent pas dans la distinction entre causalité principale et instrumentale ; mais la première étant impossible, il faut conclure qu'ils parlent de la seconde. D'ailleurs, pour les Pères, l'Humanité est l'organe du Verbe, l'organe de la Divinité (Euseb., P. G. XXII, 286, 87 ; saint Jean Damascène, P. G. XCIV, 1079).

Des textes très clairs nous révéleront la pensée de saint Thomas. *(De Veritate, q.* 17, *a.* 4.) "Le toucher du Christ causa instrumentalement le salut du lépreux." (III^a *P., q.* 8, *a.* 1 *ad* 1, *et q.* 13, *a.* 2. "En temps que Dieu, le Christ est cause principale de la grâce ; en tant qu'homme il en est l'instrument. Ses actions nous procurent le salut de deux manières : et par voie de mérite (causalité morale) et par voie d'efficience (causalité physique). L'Humanité du Christ est l'instrument du Verbe pour toutes les opérations miraculeuses, sauf la création. (III^a *P., q.* 48, *a.* 6). "La cause principale de notre salut c'est Dieu, la cause instrumentale c'est la Passion du Christ." III^a *P., q.* 49, *a.* 1.) "La chair dans laquelle le Christ a souffert la Passion est l'instrument de la divinité, et elle opère la rémission de nos péchés par voie de causalité efficiente." Il est évident que saint Thomas parle de la causalité physique dans ces textes, car le Christ étant cause morale principale, lui attribuer une simple causalité instrumentale serait contre la vérité. [1]

Ces faits de l'Evangile, ces affirmations des Pères et de l'Angélique Docteur, nous permettent de conclure à la causalité physique instrumentale de l'Humanité Sainte, et donc à la même causalité pour la grâce capitale.

1—Sans avoir voulu prouver la thèse de la causalité physique de l'Humanité du Christ, nous avons cru utile de résumer les principaux textes qui l'établissent, la causalité instrumentale physique de la grâce capitale en étant une simple déduction. Voir *Salm., De Incarn., disp. XXIII; dub. IV*, vol. 15, HUGON, *La causalité instrumentale*, pag. 79.

Combien fortement la raison confirme cette déduction ! C'est un axiôme employé très fréquemment par saint Thomas que toutes les perfections qui ne répugnent pas doivent être attribuées au Christ. Qu'on relise les questions traitant de la grâce, de la science, de la puissance, et l'on verra quels glorieux privilèges, quels dons de toutes sortes le saint Docteur, en raison de ce principe, accorde à l'Humanité du Christ. L'action est une perfection, et il est plus parfait pour une cause d'unir la causalité physique à la causalité morale. D'autant que la cause morale ne comporte pas le concept parfait d'efficience, elle produit moins qu'elle obtient la production de l'effet ; la cause physique, elle, agit au sens plein : *quasi semen effectus emittit.* Si on accorde à l'intelligence du Christ les sciences naturelles infuses et les sciences naturelles acquises, parceque la modalité différente des unes et des autres ajoute une perfection nouvelle, pourquoi refuser à la grâce capitale, le principal principe d'action du Christ, le plus spécifique, ce mode d'opération physique qui importe tant à sa perfection ? Ne convient-il pas au Christ, tête de l'Eglise, non seulement d'être principe de toutes les grâces, mais d'être principe selon les modes les plus parfaits et les plus variés ? Le corps mystique est formellement constitué par la grâce, entité physique ; c'est également par une entité physique, la grâce habituelle connotant la grâce d'union, que le Christ en est formellement la tête. Ne convient-il pas, d'une exigence intrinsèque, qu'il y ait un rapport d'activité physique entre la tête et les membres ? Puisque seule la causalité instrumentale physique est possible, est-ce qu'elle ne s'impose pas alors ?

Pour qui considère l'économie générale des rapports entre la divinité et l'humanité, ce mode physique semble se déduire logiquement des lois qui la gouvernent. Est-ce qu'on n'a pas appelé le Christianisme,—la forme la plus parfaite des communications sociales et individuelles entre Dieu et l'homme,—la religion de l'Incarnation, et donc des rapports physiques ? Dieu en se communiquant à nous a voulu se conformer à notre nature : c'est par l'Humanité sainte que le divin et l'humain s'unissent, et de ce premier principe découlent les sacrements par lesquels le Christ communique sa grâce, et le culte extérieur, principalement le sacrifice, par lequel l'homme rend l'honneur dû à Dieu.

II.—Le fait constaté, nous aurons une nouvelle lumière, et par là une nouvelle preuve par son analyse. Comment peut-il se produire ? Qu'est-ce que ce nouveau mode de causalité ajoute à la grâce capitale ? Il lui ajoute quelque chose, parceque l'union hypostatique

étant dans l'ordre de l'être non de l'opération, la grâce habituelle n'ayant pas de soi cette vertu active, elle doit donc recevoir quelque chose d'intrinsèque qui l'élève à ce rôle de cause physique surnaturelle. Ce qui est reçu ne peut être une puissance obédientielle active ou une subordination extrinsèque : concours, assistance, vertu intentionnelle, au sens de Billot ; car tout cela n'ajoute rien d'intrinsèque à la cause instrumentale, lui permettant d'être réellement cause d'un effet dépassant ses forces naturelles. Il faut donc que la grâce capitale reçoive une qualité incomplète et transitoire selon les uns ou, selon les autres, une simple motion transitoire lui conférant une vertu active vis-à-vis des effets surnaturels de la cause principale, Dieu. C'est cette dernière alternative qui semble la plus conforme à la causalité des instruments naturels.

Comment cette action peut-elle opérer physiquement tous les effets de la Rédemption ?

Quatre conditions sont requises à l'action instrumentale physique. [1] En premier lieu, il faut que la cause physique instrumentale existe au moment de son opération, et cela en raison de sa causalité immédiate de l'effet. Cette première condition la grâce capitale la possède. La grâce capitale existe toujours, et même la passion, la mort, la résurrection, les actes du Sauveur par lesquels elle opère le salut n'existent plus formellement, c'est vrai, mais ces actes l'ont déterminée. Ils existent donc virtuellement, et cela suffit pour qu'ils puissent être cause physique des effets de la Rédemption. En plus de l'existence, l'instrument physique demande le contact physique avec le sujet sur lequel il agit : il n'y a pas d'action à distance. Quel contact physique peut-il donc y avoir entre la grâce capitale et les effets de la Rédemption ? La grâce capitale existe maintenant au ciel et les grâces de la justification humaine sont répandues sur la terre ; et même au temps de l'Incarnation, le Christ ne guérissait-il pas souvent par sa seule parole ? Il suffit de se rappeler que le simple contact virtuel est nécessaire : ainsi l'action du soleil, ainsi l'action de l'aimant. S'il en est ainsi dans les causes naturelles, combien doit-il en être davantage dans les instruments de la divine puissance ? Ce n'est pas l'instrument qui se met en mouvement ou qui applique son influx sur le sujet, c'est la vertu de la cause principale. Que l'instrument touche la cause principale et que celle-ci touche l'effet, est-ce que cela ne serait pas suffisant ? L'action instrumentale subordonnée et s'unifiant à l'action de la cause principale,

1—Billuart *Summa S. Thomæ*, vol. 3, pag. 23.

l'accompagne, la suit, agit et cause partout où agit et cause l'action de la cause principale. Si la cause principale est infinie, il n'y a donc plus de distance ; le contact de l'instrument dépendant de cette force infinie peut se faire partout, puisque la cause est partout. (*II*ª-*II*ªᵉ, *q.* 178, *a*, 1, *ad* 1.) Le Tout-Puissant peut, dit saint Thomas, se servir des mouvements intérieurs de l'homme pour en faire les instruments du miracle. Quel que soit donc le lieu de la grâce capitale, sa vertu instrumentale peut opérer partout parceque Dieu qui s'en sert et qui lui donne sa causalité peut opérer partout.

Une troisième condition : l'instrument doit exercer une action préalable. Que doit être cette action préalable ? Il n'est pas nécessaire qu'elle soit dispositive du côté de l'effet, il suffit qu'elle le soit du côté du mode d'opérer. La première disposition provient de l'indigence de la cause principale, la seconde suffit à donner à l'instrument une véritable raison de cause ; par elle la vertu de la cause principale est modifiée dans son opération. Le Christ reste toujours le médiateur entre Dieu et les hommes ; c'est par sa volonté, son commandement, son consentement que toutes les grâces méritées par la passion sont répandues dans le monde. L'application tout entière reste dans les puissances de Jésus : Dieu ne produit les grâces que conformément et dépendamment des activités du Christ, et donc de sa grâce capitale. Cette conformité, cette dépendance de l'action divine vis-à-vis la grâce capitale, c'est justement l'action préalable cherchée.

Enfin une dernière condition : l'instrument doit être le sujet de la vertu de la cause principale. Comment la grâce capitale peut-elle devenir le sujet de la motion divine ? Si cette motion est proportionnée à la cause principale, elle ne l'est plus à son sujet. Souvenons-nous que la motion instrumentale étant un être transitoire (*fluens et viale*) ne doit pas, comme les qualités complètes et permanentes, se proportionner à son sujet, mais plutôt à son principe efficient et à son terme. Il est plus facile de concevoir la motion divine se subjectant dans la grâce, être spirituel, que de concevoir l'esprit ayant pour sujet le corps, être tout matériel. D'ailleurs, c'est une vieille thèse scolastique et thomiste que celle affirmant la raison d'instrument de toutes les créatures sous la motion de Dieu. Elle n'est pas plus difficile à comprendre dans l'ordre surnaturel que dans l'ordre naturel.

Les conditions de l'efficience physique instrumentale ne sont donc pas un obstacle à l'existence de ce mode d'opération dans la grâce capitale.

III.—La causalité physique de la grâce capitale s'étend à tout l'objet de sa causalité efficiente morale: donc tous les effets surnaturels postérieurs à la Rédemption en constituent l'objet. Tous les effets surnaturels qui précédent l'Incarnation, tout ce qui comporte création ou annihilation, parceque dans ce cas il n'y a plus d'action instrumentale possible, ne sont pas du domaine de cette causalité.

Cette thèse de la causalité physique de la grâce capitale n'est pas de celles qui importent au dogme ou à la morale. Nous avons cru pourtant devoir insister un peu longuement, parceque elle nous semble s'harmoniser si bien avec toute la doctrine thomiste. L'école thomiste n'a pas peur d'aller jusqu'au bout de ses principes ; elle adopte toujours de préférence le caractère physique : la grâce est une entité physique, la prémotion de la cause première sur toute cause seconde est physique, les sacrements ont une opération physique. Le simple désir d'éviter quelques difficultés ne doit pas, il me semble, lui faire accepter ici une exception. Appuyés sur des raisons si solides, il nous plait en plus de pouvoir croire à ce contact si intime, si parfait entre Jésus et nos âmes.

Telle est donc cette grâce capitale dans sa raison entitative et dynamique. Ce que nous avons dit n'est, hélas! qu'un bien imparfait résumé, une ébauche incomplète de ce qu'il y aurait eu à dire.

Maintenant, s'il fallait une conclusion pratique à ce travail tout scolastique, nous l'emprunterions à Pie X. Voyant le naturalisme s'implanter partout, dans les idées, les mœurs, les arts, la politique, il a donné comme mot d'ordre aux individus comme aux nations qui veulent vivre: *instaurare omnia in Christo.* Où fallait-il aller chercher cette vie divine qui menaçait de disparaître de la terre, si ce n'était au principe de toute vie surnaturelle, à celui qui possédait la grâce première, la grâce capitale? Le Christ médiateur unique, médiateur du passé, du présent, de l'avenir, médiateur sans lequel le salut est impossible, voilà la pierre qui doit servir de base à toute restauration. Si l'humanité veut vivre sa propre, sa véritable vie, car elle a été constituée par son créateur dans l'état surnaturel, c'est à la grâce capitale qu'elle doit aller s'abreuver comme à la source de toute vie divine. Inutile de chercher ailleurs; malgré les promesses des ennemis de la foi, malgré les chimères des imaginations maladives en mal de régénération sociale, on ne trouvera en dehors du Christ que des palliatifs d'un jour, et souvent des principes nouveaux de décomposition et de ruine.

Mais l'influx capital du Christ ne peut vivifier les membres que

s'ils sont unis à la tête, que s'ils sont soumis à son action vitale. Bien que ces flots de vie divine fécondent tout bien et toute vérité dans le monde, pour les trouver dans une pureté sans mélange, pour s'en abreuver sans danger, il faut aller les chercher au lit profond où la Providence les a endigués. Pour toute vie intellectuelle, c'est au magistère de l'Eglise qu'il faut s'adresser ; pour la vie de la charité, de la grâce, c'est par les sept sacrements qu'elle naîtra, se perfectionnera, donnera à l'âme la pleine mesure de l'âge chrétien ; pour la vie mystique, c'est aux dévotions officielles, à la doctrine et aux exemples des saints qu'il faut aller la puiser. C'est par ses canaux sacrés que la vie divine descend pure et fécondante de la tête dans tout le corps. Aller au Christ, principe de vie surnaturelle, grâce capitale, c'est le but nécessaire de toute restauration adéquate aux besoins, aux exigences naturelles de l'humanité ; y aller par l'Eglise, c'est la condition nécessaire pour l'atteindre sans retard, dans sa plénitude.

Fr Ceslas Côté, O. P.

NOS AMIS LES CANADIENS[1]

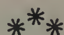
Le titre est sympathique ; le livre l'est aussi. Rarement l'on a écrit sur le Canada avec une pensée plus abondamment informée, et avec une âme plus bienveillante. M. Louis Arnould, qui fut pendant deux années titulaire de la chaire de littérature française à l'Université Laval de Montréal, n'a pas fait que parler à ses élèves, il les a observés ; il n'a pas fait que préparer en sa chambre studieuse des leçons substantielles, il est sorti de chez lui, il a circulé à travers la ville, visité quelques régions de notre province, et scrupuleusement noté tout ce qu'il a vu et tout ce qu'il a entendu. De cette enquête patiente, et d'ordinaire bien conduite, est sorti le livre qu'il a écrit, et dont le titre résume ses impressions.

Ce livre a été vivement discuté ; on a reproché à son auteur de n'avoir pas toujours été suffisamment exact. Et, certes, il était fatal qu'à travers tant de faits observés, il y en eût auxquels M. Arnould attache une importance qu'ils n'ont pas, et qu'il y en eût d'autres

(1) *Nos Amis les Canadiens*, par Louis Arnould. Préface de M. Etienne Lamy. Oudin & Cie, Paris, 1912.

que l'on puisse autrement que lui interpréter. Mais il nous semble qu'il convient de louer d'abord la grande exactitude d'ensemble de l'ouvrage, la loyale pensée de l'auteur, l'apport considérable, et l'un des plus précieux, que fournit son livre à cette littérature exotique qui aujourd'hui, en France, s'occupe de nous.

Mais, que nous sommes difficiles à contenter ! Quand il y a dix ou quinze ans encore, la France paraissait nous ignorer, ou ne pas s'inquiéter assez de notre existence, nous accusions avec âpreté la mère oublieuse de son enfant resté fidèle ; aujourd'hui que la France nous étudie et nous découvre presque tous les jours, nous nous emportons avec une quotidienne susceptibilité contre ses écrivains qui osent parler de nous sans nous connaître aussi bien que nous-mêmes, et qui commettent à notre endroit ces erreurs d'observation qu'il est impossible de tout à fait éviter quand on parle d'un pays ou d'un peuple étranger. Ne décourageons pas nos meilleurs amis ; tenons plutôt un large compte du soin avec lequel ils cherchent à démêler les éléments fort complexes—avouons-le—de notre spéciale civilisation.



M. Arnould a divisé son livre en trois parties. La première traite d'histoire, de psychologie et de littérature. L'histoire que raconte M. Arnould, c'est l'« année terrible » du Canada, celle de 1759, celle qui vit mourir Montcalm et s'abattre le drapeau blanc ; la psychologie qu'il fait, c'est celle de l'âme canadienne, la littérature qu'il juge, c'est la nôtre. La deuxième partie traite de colonisation ; on y discute la politique canadienne d'émigration française, et l'on y étudie les chances d'établissement des colons français au Canada ; à cette deuxième partie est rattachée une page très vivante où l'auteur décrit notre forêt, les procédés de fabrication du sucre d'érable, et nous fait assister, « à la cabane », à quelques scènes pittoresques de vie canadienne. La troisième partie du livre est consacrée à la question irlandaise, à ce que l'auteur appelle « le péril irlandais ». M. Arnould y donne l'hospitalité à un long article qu'il n'a pas fait, qui fut écrit au lendemain du Congrès eucharistique de Montréal, par un Français qui habitait depuis huit ans notre pays, qui résume, d'ailleurs, la pensée de M. Arnould lui-même, et qui présente, sous son aspect véritable et douloureux, le problème de la langue française dans l'Eglise du Canada.

On le voit donc, les préoccupations de M. Arnould se sont dispersées et posées sur tous les principaux sujets qui intéressent notre vie

canadienne-française. Son livre révèle à ceux qui nous ignorent, il résume pour ceux qui nous connaissent, les manifestations essentielles de l'âme canadienne.



Mais c'est à l'étude même de cette âme, de ses qualités et de ses défauts, de ses tendances et de ses habitudes, que M. Arnould s'est surtout appliqué. C'est là que pouvait triompher son talent d'observation, c'est là aussi qu'il pouvait s'égarer ; c'est là, assurément, qu'il devait mettre en émoi toutes nos jalouses susceptibilités.

Analyser l'âme d'une race ! faire la psychologie de l'âme canadienne ! Songez donc à la difficulté très grande d'une telle entreprise. L'âme d'une race est toujours assez composite ; elle se manifeste inévitablement de bien des façons variables et souvent contradictoires ; elle enferme souvent tant d'éléments disparates ! L'atavisme et l'esprit de nouveauté s'y mêlent, s'y heurtent en tant de rencontres imprévues ! Et combien ces divers mouvements de l'âme humaine se décomposent ou se multiplient ou s'enchevêtrent quand il s'agit d'une âme comme la nôtre, héritière de la plus riche et de la plus mobile qui soit au monde, l'âme de France, soumise par sa vie historique, en terre du Canada, à toutes les épreuves qui pouvaient le mieux la fortifier, mais sollicitée par tant d'influences opposées qui pouvaient le plus sûrement la déformer ou l'agrandir.

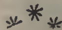
Il était sans doute assez facile à M. Arnould de constater que trois influences maîtresses ont pesé sur notre vie canadienne : l'influence française, l'influence anglaise, et l'influence américaine. Mais définir l'apport de chacune, et lui attribuer avec justesse tout ce qui lui revient, voilà qui est plus malaisé, et où nous-mêmes, qui sommes pourtant du pays, nous pourrions facilement différer, voire nous contredire. Nous varions tant de Gaspé à Hull, de l'Anse-aux-Gascons à la Baie-du-Febvre, du Cap-au-Diable à la montagne de Chambly ! Nous ne sommes pas exactement les mêmes selon que l'on nous observe à Québec ou à Montréal ! et dans Québec sur le Cap Diamant ou à Saint-Sauveur !

La remarque m'en était faite il y a quelques semaines, avec force preuves concluantes à l'appui, par quelqu'un qui n'est pas canadien, mais qui vit depuis de longues années au Canada, et que les hasards de sa vie ont pour le moment fixé à Québec. Un étranger saisit parfois mieux que nous-mêmes, je ne dis pas toutes, mais certaines différences d'âme qui nous caractérisent en telle ou telle région, en telle ou telle ville de notre province. Il y a tels détails de notre vie

domestique, telle habitude de nos réunions publiques, telle façon de vivre sur la rue, telle insistance à exprimer tel sentiment, que nous ne remarquons pas assez, parce que nous les constatons depuis toujours, et parce que nous ne songeons pas que l'on puisse faire autrement, mais qu'un visiteur notera avec soin sur son carnet, et où il apercevra une nuance significative de nos mœurs ou de notre tempérament.

Certes, M. Arnould eût été le plus fortuné des psychologues s'il avait pu surprendre, classer, mettre en place définitive toutes les nuances de l'âme canadienne. Mais un séjour de deux ans parmi nous ne pouvait suffire pour une pareille tâche ; et de plus le séjour habituel, et à peu près continu, en ville, et dans une ville comme Montréal, exposait M. Arnould à ne pas se rendre suffisamment compte de certains aspects de notre vie. C'est l'âme de la ville plutôt que l'âme des campagnes qu'il a observée ; et à la ville, c'est l'âme d'une société particulière, celle que l'on appelle ici société cultivée, et qui est plutôt une société légèrement mondaine, qu'il a connue, que ses fonctions mêmes l'ont fait plus souvent rencontrer. D'où il suit que c'est l'âme urbaine, et plus spécialement l'âme montréalaise qu'il a analysée, et que ce sont nos qualités et nos défauts de ville qu'il a plus particulièrement décrits. Il eût été bon que M. Arnould en avertît davantage le lecteur.

Mais si différente que soit à la ville ou à la campagne l'âme d'une race, elle reste pourtant et partout la même en son fonds substantiel ; elle se montre partout avec des traits généraux que l'on peut assez sûrement définir. Il y a dans l'âme canadienne un ensemble de dispositions originales, qui la caractérisent où qu'on l'observe, et en quelque milieu, rural ou urbain, qu'elle se soit développée. Et ce sont ces traits généraux, ces dispositions permanentes, ces vertus natives que M. Arnould a assez justement aperçus, attribuant, d'ailleurs, et assez justement encore, à telle ou telle influence, française, anglaise ou américaine, telles ou telles habitudes qui se juxtaposent sur le fond variable de notre vie nationale.



Il lui était sans doute facile de retrouver en nous ce que nous avons gardé de la France. La cordialité, l'enthousiasme prompt, la générosité, la gaieté, l'esprit de famille, la foi chrétienne, le goût des choses de l'art : voilà bien par quoi nous nous apparentons avec l'âme française. Ce qui était plus malaisé, c'était de bien saisir les

inévitables modifications, qui, au cours de notre existence coloniale, se sont glissées dans toutes ces vertus de la race.

Le Français est essentiellement sociable, déclare M. Arnould, tandis que le Canadien est surtout cordial. Nous mettons donc plus de spontanéité là où le Français met plus d'art et plus de science de vivre. Et ceci paraît assez véritable. Notre cœur est large ouvert, nos bras se tendent volontiers pour l'accueil. M. Arnould a même remarqué que parfois nous aurions pu mettre plus de discrétion, et plus de prudence dans notre affabilité, surtout quand celle-ci s'offrait à l'étranger qui débarquait de France. Nous avons eu, c'est sûr, la superstition du cousin, et en particulier, de l'intellectuel de France. Encore aujourd'hui, dans certains milieux, l'on prise par-dessus tout la pensée et la phrase et la manière de Paris. Nous sommes devenus, cependant, paraît-il, et M. Arnould le constate, plus circonspects dans ces démonstrations de sympathie française. Le colonial, qui vit en chacun de nous, perd chaque jour de sa naïveté première. Seulement, si quelqu'un qui vient de France nous arrive avec une pensée, une foi, une âme sœur de la nôtre, et s'il est donc digne de notre affection, nous la lui donnons encore sans compter, avec une plénitude qui surprend d'abord celui qui en est l'objet. Le Français croit volontiers qu'il faut ici passer, comme chez lui, par tous les stages de la confiance et de l'amitié. Nous n'imposons ces stages qu'aux gens de chez nous. Nous en dispensons le Français en qui nous reconnaissons un véritable frère.

Non moins que la cordialité, notre gaieté est assurément un don de la race. C'est l'oiseau venu de France. Les Anglais ne connaissent pas nos légères et rieuses jovialités. Mais il se peut que notre gaieté soit assez provinciale. “ Le Canadien rit d'un rien, raffole d'un mot, se pâme au seul soupçon d'une malice. ”

Le Canadien dont parle ainsi M. Arnould, c'est l'auditeur des conférences de Montréal... et d'ailleurs. Cet auditeur, étant d'ordinaire un esprit de moyenne culture, aussi avide de se distraire que de s'instruire, fait de la conférence une occasion de se récréer plus encore qu'une occasion de réfléchir ; il soulignera donc avec empressement, au milieu même d'un développement qui exige toute l'attention de l'esprit, un mot qui lui paraîtra drôle, une expression qui éveillera dans sa mémoire quelque joyeux souvenir. Qui ne l'a remarqué un soir de conférence ? Jamais vous ne serez témoin de semblable, et quelquefois de telle inconvenante hilarité dans un auditoire de Sorbonne ; peut-être la pourriez-vous rencontrer dans certaines salles du Nord ou du Midi. La gaieté de nos villes, celle de nos gens

instruits, est volontiers provinciale. Je ne reprocherai pas à M. Arnould de l'avoir constaté. Je ne nous reprocherai pas sévèrement une telle légèreté de l'âme : cette façon d'être gai est l'une des plus faciles et des plus saines qu'il y ait d'être heureux...

Notre " manière générale d'envisager la mort " a surpris M. Arnould, et a quelque peu dérouté sa psychologie. Il lui a semblé que nous ne pleurions pas assez nos morts ; ou du moins il a constaté que nous n'avions pas pour nos morts le culte du souvenir, et le respect qu'on leur accorde là-bas. Je comprends que M. Arnould ait été un peu étonné des formes plutôt rapides du respect extérieur que l'on donne au mort qui passe sur la rue. Quel est celui d'entre nous qui, ayant vécu à Paris, n'a pas été, au contraire, profondément ému de la façon tout autre dont on y salue, au passage, le plus modeste chariot qui emporte au cimetière la plus modeste ou la plus petite tombe ? Nous sommes tout d'abord tentés de croire que les morts sont mieux traités en France qu'au Canada. Mais en pareille matière il faut tenir compte, plus qu'en toute autre manifestation de la vie, des sentiments qui ne se montrent pas, et des douleurs que l'on garde pour soi-même. Certes, en France, l'on a plus qu'ici le culte extérieur des morts ; et dans la famille, et surtout dans la famille peu nombreuse, et dans les foyers presque stériles, l'on ressent très vivement la perte des chers disparus. Mais chez nous aussi, cependant, l'on tient au défunt par les mille liens de l'affection et du souvenir, et l'on pourrait écrire des Canadiens, ce que M. Arnould affirme des Français : " Qui de nous ne connaît, dans la bourgeoisie ou dans le peuple, des pères (je ne parle pas des mères) qui ne peuvent pas nommer un enfant perdu, même après des années écoulées, sans avoir des larmes dans les yeux ? [1] "

***

Ce que M. Arnould a écrit de l'esprit canadien, de l'esprit de nos gens instruits, nous a paru plus particulièrement juste. Cet esprit est fort bien doué de qualités exceptionnelles; il est très curieux d'idées générales et de sentiments : en quoi il est excellemment français. Mais il manque de trois choses, dont l'absence est souvent préjudiciable à ses dons : il lui manque le discernement des nuances, l'esprit critique et le travail.

Le discernement des nuances, et partant le goût de la précision,

. Cf. p. 46.

ne sont pas ici assez cultivés. Nos jugements sont pour cela trop souvent sommaires et simplistes. Nous approuvons en bloc, ou nous condamnons de même sans songer assez que la réalité est souvent complexe, et exige plus de subtilité et plus de distinctions. Et ce manque de subtilité provient, semble-t-il, de ce que l'esprit critique n'est pas encore chez nous assez développé. Mais, entendons-nous, je parle de l'esprit critique qui juge des choses après les avoir consciencieusement étudiées, et qui n'en parle qu'après une suffisante information. Trop volontiers en matière d'art, de littérature, de science sociale ou politique, nous nous en tenons à des généralités assez vagues, ou à des affirmations non contrôlées; nous ne nous soucions pas assez d'aller voir par nous-mêmes.

Cette fâcheuse habitude d'esprit entraîne un autre défaut, qui est la paresse intellectuelle. Celle-ci, d'ailleurs, pourrait tout aussi bien être cause de celle-là. Avouons-le, nous sommes encore intellectuellement paresseux. Ils sont assez rares chez nous ceux qui, vraiment, travaillent, et qui savent utiliser leurs loisirs. Pour cette raison, beaucoup, selon la juste expression de M. Arnould, laissent peu à peu tomber leurs dons naturels sans les pousser jusqu'au talent.

Où se trouvent les causes d'une telle disposition d'esprit? M. Arnould semble bien près de croire que nos examens du baccalauréat, et nos examens de Faculté ne sont pas assez difficiles, et qu'ils favorisent la nonchalance des jeunes gens. Il signale ce fait que les épreuves collégiales du baccalauréat assurent aux élèves une trop facile sécurité. Et tout cela pourrait, assurément, être discuté. Mais ce n'est pas tant la forme des examens qui importe, que le programme proposé, et les méthodes de travail. Il faudrait donc pousser plus loin l'enquête, et chercher si vraiment dans nos collèges l'on n'apprend pas suffisamment aux élèves à se rendre compte par eux-mêmes, ce procédé étant le plus propre à donner le goût de l'étude; il faudrait voir si ces jeunes gens sont assez mis en contact avec les textes, et si on ne leur montre pas trop uniquement les choses à travers la leçon verbale du maître, ou la réponse toute faite des manuels. Mais nous ne pouvons ici examiner tant de graves problèmes que soulève, sans pourtant les poser directement, le texte de M. Arnould.

D'ailleurs, il ne faudra jamais oublier, chaque fois que l'on cherchera les causes de la paresse intellectuelle des Canadiens, le fait que les succès sont encore ici trop faciles dans les carrières professionnelles, que la concurrence n'y stimule pas encore assez toutes les énergies de l'esprit, qu'on sacre beaucoup trop vite ici les grands

hommes, qu'on proclame trop volontiers savants en notre pays ceux qui ne le sont pas, qu'on les dispense par ce fait des efforts nécessaires pour le devenir, et qu'enfin il n'y a pas en notre pays encore peu peuplé, agité presque uniquement par les soucis de la vie économique, et flanqué d'une mercantile voisine, cette atmosphère de vie intellectuelle, cette ambiance d'idées qui, en Europe, en France surtout, fait si intense le travail du cerveau.

Ajoutons aussi que nous sommes en train de changer, que nous allons bientôt penser. M. Arnould en convient, nos jeunes gens d'aujourd'hui, ceux qui sont sortis hier des collèges sont plus curieux de s'instruire. Espérons que le spectacle des médiocrités applaudies ou triomphantes n'arrètera pas demain leur effort vers l'étude et vers la science.

***

Mais notre âme canadienne, restée bien française par ses élans les plus généreux, autant que par ses défauts les plus certains, n'a pas pu ne pas emprunter à l'âme anglaise et à l'âme américaine, qui l'entourent et la veulent pénétrer de toutes parts, d'autres défauts et d'autres qualités.

A l'Angleterre nous devons le sens de la liberté politique. Inutile d'ajouter ce que n'a pas dit M. Arnould, que ce sens de la liberté politique nous le tenons de l'esprit anglais d'outre-océan plutôt que de l'esprit anglais colonial : celui-ci étant particulièrement étroit et exclusif. De l'Angleterre encore, nous tenons, paraît-il,—et vraiment on peut le soutenir avec la même restriction que tout à l'heure, —l'esprit de tolérance religieuse ; et aussi, et cette fois on peut l'affirmer sans restriction, le respect de l'autorité et l'esprit d'association : l'esprit anglais étant hiérarchique et moins individualiste que l'esprit français.

L'influence américaine nous a surtout valu des défauts : une conscience très large en affaires, et en politique, c'est-à-dire pas toujours honnête, la passion de l'argent, le luxe et la prodigalité dans les dépenses, le goût du sport violent et des spectacles grossiers, le journalisme jaune, un esprit démocratique trop souvent sans-gêne et sans déférence pour les supérieurs, une sensible déformation de la politesse française.

Sur tous ces points l'on sera bien près de penser comme M. Arnould. Evidemment, il ne faut pas toujours prendre rigoureusement et au pied de la lettre ces attributions d'influence. Nos défauts ont des causes multiples, et tous les défauts sont en germe et fleuris-

sent même chez toutes les races ! Mais il y a des races qui cultivent de préférence certains vices d'esprit ou de tempérament, il y a certaines civilisations qui les portent plus vite à maturité, et la race américaine, et la civilisation américaine ont bien été le milieu de culture le plus favorable à l'éclosion, au développement de toutes ces tares que signale M. Arnould, et que nous sommes en train de nous incorporer.

Le matérialisme règne incontestablement aux Etats-Unis. Le peuple américain est un brasseur d'affaires. L'idéalisme n'est pas tout à fait exclu de sa politique, sans doute : l'idéalisme reste toujours comme une flamme mobile, à demi éteinte ou brillante, au fond de toute âme, individuelle ou collective ; mais ce peuple est surtout préoccupé de s'enrichir ; et il semble bien que la passion de l'argent, et la fièvre de la spéculation ont passé les lignes, ont franchi le 45[me], et que l'idéal de notre âme française, et la dignité de nos mœurs publiques en ont été affectés.

Il faut déplorer aussi ce goût excessif du sport, cette passion de la lutte qui lui est conséquente, et que vraisemblablement nous tenons des habitudes américaines. Rien ne va mieux aux esprits peu curieux d'étude et soucieux de réalités brutales que les joûtes violentes de hockey et les spectacles de la lutte ou du pugilat. Et malheureusement, et bien que l'on semble récuser à Montréal le témoignage trop véritable de M. Arnould, nous allons vite vers ces plaisirs inférieurs et parfois grossiers. Montréal s'y complaît ; Québec, cette année surtout, s'y abandonne. Notre Auditorium se remplit tour à tour pour les chefs-d'œuvre de Massenet et pour les prises de tête, de bras ou de jambes, et les torsions de pieds de Vincent le Cubain et de Constant le Marin. Et l'on voit des spectateurs de toutes les classes de la société se rendre en foule à ces exhibitions de foire.

Sur un point, cependant, et à propos encore de nos voisins, nous ne pouvons partager l'opinion de M. Arnould. Celui-ci croit apercevoir l'influence prédominante de l'esprit américain sur notre conception pratique et démocratique de l'égalité sociale. J'y verrais tout autant, et plus, l'influence décisive des conditions de notre vie historique. Nous n'avons pas ici, et surtout depuis 1760, d'aristocratie proprement dite. Nos classes dirigeantes ne sont pas des castes fermées ou privilégiées ; c'est le mérite personnel, d'ordinaire, et non pas la naissance, qui assure chez nous la supériorité sociale. Notre bourgeoisie régnante est donc d'origine populaire ; elle sort du peuple, et comme elle s'est haussée par sa seule vertu, elle retourne aussitôt à la foule, à l'obscurité, et même à l'insignifiance dès que les fils sont

trouvés incapables de soutenir le rôle de leurs pères. Il y a dans notre société un continuel va et vient de bas en haut et de haut en bas qui brise les inégalités, qui mêle les classes, et qui favorise singulièrement le développement du sens démocratique.

Au surplus, notre esprit démocratique, héritier du vieil esprit français, reste encore largement ouvert à l'esprit de caste, et diffère encore beaucoup de l'esprit américain. Nos professionnels ne se mêlent pas, comme ceux de là-bas, aux gens du peuple. Ils répugnent, du moins dans les centres, à la parfaite égalité sociale. Demandez plutôt à nos gens de la Haute-Ville.

C'est tout de même à ces mouvements, à ces flux et reflux de la vie sociale, qu'il faut attribuer ces mœurs plutôt simplistes, très cordiales, mais pas assez polies que M. Arnould a cru remarquer dans notre bourgeoisie, et chez les jeunes qui montent vers les professions libérales. Je ne contesterai pas à M. Arnould que notre étiquette, qui vise pourtant la correction des manières, et qui est par-dessus tout pleine d'affabilité, est en général moins compliquée, moins raffinée et moins souple en ses mouvements que celle qui règne aux salons aristocratiques ou bourgeois des vieux pays. Les vieilles traditions des classes supérieures, d'une part, et d'autre part une vie sociale très intense influent beaucoup là-bas sur le développement de toutes les élégances. Et puis, il est certain qu'il y a quelque correspondance entre la culture d'un peuple et sa politesse. Et les vieilles sociétés européennes sont incontestablement beaucoup plus cultivées que la nôtre : ceci soit dit sans trop de reproches pour la nôtre, qui étant jeune et américaine, ne peut l'être autant que les vieilles et les européennes. Donc, l'exquise et superfine politesse—que l'on rencontre pourtant chez nous en maintes compagnies—est ici moins répandue ou moins pratiquée que là-bas. Il y a souvent quelque survivance des mœurs anciennes dans les familles ou dans les individus qui chez nous brûlent l'étape, et qui emportent au sommet la rusticité latente de leurs origines. Que cet aveu plaise ou ne plaise point, il faut en être capable. L'expérience successive de la vie européenne et de la vie canadienne le justifie. Mais il coûte moins à notre amour propre, quand l'on peut ajouter que notre affabilité canadienne est souvent plus sincère et plus bienfaisante que la politesse française Ce qui n'empêche pas qu'il faille approuver M. Arnould quand il écrit cette jolie phrase : « O fleur exquise de la politesse française, ne pourrais-tu, tel l'*edelweiss* de nos glaciers, fleurir d'un charme de plus les belles neiges du Canada français ! [1] »

1. Cf. p. 81.

Dans le chapitre que M. Arnould a consacré à notre vie catholique, il y a une chose que nous approuvons volontiers, et une autre qui nous a semblé plutôt malheureuse.

La foi de nos gens instruits, déclare-t-il, ne s'alimente pas assez de lectures apologétiques et religieuses. Et M. Arnould a touché là un point sensible et fort important de nos habitudes de piété trop routinière, d'une foi qui n'est pas assez curieuse de s'éclairer, qui ne plonge pas de racines assez profondes dans la théologie, la philosophie et l'histoire. En général, nos gens instruits ne lisent pas assez pour avancer leur culture personnelle, et quand ils lisent, ils ne se soucient pas assez de connaître la très solide et très artistique littérature religieuse française du dix-neuvième et du vingtième siècle. Leurs convictions manquent souvent de cette fermeté qui les fait inexpugnables, plus fortes que les sophismes ou les insidieuses théories de certains livres ou de certaines revues. Seulement, M. Arnould se fait illusion quand il croit avoir introduit ici, le premier, certaine littérature apologétique, les ouvrages de Lacordaire, du Père Gratry, de Montalembert, de Didon, de Fouard, de Monsabré, d'Hulst, etc. En faisant le tour de nos collèges et de nos bibliothèques classiques il aurait pu y voir en place d'honneur ces livres précieux, dont nous lui savons gré, d'ailleurs, d'avoir recommandé la lecture à nos jeunes gens. [1]

Mais ce qui ne pouvait manquer d'étonner M. Arnould, ce qui étonne tout Français qui vient d'outre-mer et déconcerte surtout son humaine sagesse, c'est l'action partout multipliée et si profonde du clergé sur nos populations canadiennes. Cette influence ne s'explique que par nos traditions et par notre histoire, et il faut être de chez nous pour comprendre une telle emprise de la religion sur la vie et sur les mœurs. Le rôle de l'évêque canadien a donc paru à M. Arnould singulièrement hardi. M. Arnould affirme qu'en France ce rôle ne pourrait être ainsi conduit : il est bien près de penser qu'il manque de discrétion ; et il rappelle, pour justifier son avis, certaines récriminations qni sont arrivées jusqu'à ses oreilles. Certes, nous nous doutions bien que l'intervention épiscopale dans nos désordres moraux ou intellectuels pouvait provoquer des oppositions plus ou moins dissimulées, et que cette intervention se fait ici en des occasions où elle ne pourrait se produire en France. Mais outre que les restrictions imposées à l'action des évêques de France ne sont pas désirables en pays vraiment catholique, il reste que l'autorité religieuse, avec

1 Voir *le Semeur*, mars et avril 1907.

ses rappels toujours importuns à l'ordre, à la discipline, à la décence chrétienne, paraîtra toujours envahissante, " intolérable " aux fidèles qui ne vivent pas suffisamment leur foi, et qui ne mettent en leurs mœurs, avec le plus de paganisme possible, qu'un minimum de christianisme. L'évêque sera toujours, comme le Christ, un signe de contradiction. Et, quand nos évêques, se souvenant de la mission apostolique et historique de l'épiscopat canadien, s'emploient à garder toujours active, toujours vigilante, toujours prévenante, leur autorité spirituelle et morale, nous ne pouvons que les louer d'un zèle qui s'identifie avec un devoir.

Le tact et la discrétion ne sont jamais de trop sans doute dans les actions humaines, mais il serait dangereux de laisser juges de l'opportunité des démarches de l'évêque, ceux-là mêmes que leurs faiblesses exposent aux paternels reproches de l'autorité religieuse. Renverser ainsi les rôles serait le plus sûr moyen de compromettre les situations acquises ; ce serait, avec une déviation du sens de la discipline catholique, l'abandon des plus sages et des plus fructueuses pratiques de l'épiscopat canadien.



M. Arnould, professeur de littérature, ne pouvait pas ne pas s'occuper de la nôtre. Il l'a fait en un chapitre tout rempli de fines critiques, et très remarquable par ses nombreuses omissions.

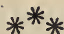
Nous nous demandons pourquoi M. Arnould commence son étude par l'éloquence canadienne. S'il y a chez nous un genre qui n'a pas produit beaucoup d'œuvres durables, c'est bien celui-là. Notre éloquence politique est très peu soignée, pauvre d'idées, pleine de lieux communs, et de bavardage ; notre éloquence religieuse, d'ordinaire plus correcte, souvent plus haute, ne s'est pas encore, ou presque pas, laissée imprimer. En matière d'éloquence sacrée, M. Arnould est bien forcé de ne connaître que ce qu'il a entendu. Sa documentation paraît singulièrement incomplète. A propos d'éloquence politique, il signale l'œuvre de Sir Wilfrid Laurier, notre *argyrostome* parlementaire, comme traduit M. Arnould, et il définit ensuite la manière de M. Henri Bourassa. « C'est un professeur de droit qui s'animerait par instant. » Vraiment je ne puis admettre que cela définisse le dialecticien sans doute, mais aussi l'ardent tribun qui se rencontrent en cet orateur.

La poésie canadienne a inspiré à M. Arnould des pages qu'il faut lire. L'école épique de Québec, l'école lyrique de Montréal, sont

tour à tour étudiées avec soin. Mais je me demande pourquoi il n'y est fait aucune mention de M. Pamphile LeMay. Est-ce parce que M. LeMay, qui n'est pas épique, est malgré tout de Québec? l'auteur des *Gouttelettes* est un poète lyrique, c'est sûr, et, d'une veine très abondante et jaillissante ; on ne peut lui refuser une large place dans l'histoire de notre littérature.

C'est d'ailleurs par ces sortes d'inexplicables omissions que le chapitre de M. Arnould étonne le lecteur canadien. Le genre de l'histoire qui fut jusqu'ici le plus florissant peut-être, est exécuté en une page trop rapide et insuffisante. M. Arnould ne connaît que Garneau, Casgrain, et M. Ernest Gagnon. Les œuvres de Gérin-Lajoie, de l'abbé Ferland, de MM. DeCelles, Chapais, Edmond Roy, Auguste et Amédée Gosselin, lui ont échappé. Si, ailleurs, il signale un publiciste comme Edmond de Nevers, il ignore qu'en ce genre de littérature sociale et philosophique pratiqué par l'auteur de l'*Ame américaine*, Mgr L.-A. Paquet occupe assurément la première place.

Je ne parle pas d'erreurs de détails qu'il serait facile de relever. M. Arnould assure que Fréchette a fréquenté l'arrière boutique de Crémazie, où il n'est jamais allé, et que c'est à 79 ans que de Gaspé a publié les *Anciens Canadiens*, alors qu'il aurait suffi d'écrire 77 pour que la chose parût encore extraordinaire.



Et pourtant M. Arnould soigne beaucoup le détail, il attache une importance considérable à tous les détails ; il lui arrive même de fonder sur un détail d'imprudentes généralisations. Il y était exposé ; aucun de ceux qui voyagent ne peut échapper à ce jeu d'imagination et d'esprit.

Seulement, il y a certains faits que l'on n'aime pas du tout rencontrer dans son livre, et y voir prendre une signification trop large. Je ne parle pas de ce brave curé de campagne—évidemment enrhumé—qu'il a vu plusieurs fois cracher par terre pendant son sermon : c'est là un potin comme en peuvent raconter tous les reporters de tous les pays ; mais il y a telle parole entendue, tels incidents relevés que M. Arnould assure, sans plus de raison, être bien représentatifs de nos habitudes ou de nos mœurs canadiennes. On a prononcé devant lui *bèbé* au lieu de *bébé*, et voilà démontré qu'ici l'on prononce ce mot à l'anglaise. Or, jamais de la vie je n'ai entendu *bèbé* ni à Québec, ni à Berthier, ni dans aucune de nos campagnes. La vraie prononciation canadienne est tout simplement *bébé*, comme en

France; chez le peuple on dit plutôt, sans fermer la première syllabe, *bebé.*

Nous ouvrons beaucoup la diphtongue *ai*, dans le mot Fran*çais*, mais, à coup sûr, les femmes du peuple ne prononcent pas Fran*çâs*, comme l'écrit M. Arnould.

M. Arnould a vu quelqu'un s'adresser à quelqu'autre, même à une dame, avec pipe entre les dents. Et il nous avertit à ce propos « qu'un Français éduqué, saluant même un homme passant dans la rue, prendra immédiatement sa cigarette à la main... ». M. Arnould aurait pu voir la même chose tous les jours à Québec.—Les commerçants canadiens, ajoute-t-il, ne reconduisent jamais à la porte de leur magasin. *Jamais* est imprudent. A Québec encore, l'on reconduit souvent, le plus souvent, le client jusquà la porte du magasin...

Un jour M. Arnould a aperçu sur un bateau ou dans une gare une mère—une syrienne, sans doute—entourée de mioches et allaitant son petit dernier, et il déclare qu'ainsi fait la mère canadienne en voyage. Or, l'on sait que chez nous la femme est d'une extrême réserve, d'une plus grande réserve même que la Française...

***

En vérité, M. Arnould a quelquefois trop facilement attribué à tous les mœurs de quelques-uns ; ne rapportant rien qu'il n'ait vu, il oublie que ce qu'il a vu quelque part pourrait bien ne pouvoir être ailleurs observé.

L'âme canadienne, telle qu'il l'a aperçue et définie en ses principales habitudes, est bien la nôtre. Dans l'ensemble sa psychologie est fort judicieuse. Il lui a manqué, pour achever son analyse et la faire minutieusement exacte, une expérience plus profonde de notre vie, une connaissance moins exclusive de Montréal, une pratique plus assidue de la campagne, et quelquefois une réserve plus grande dans les conclusions.

Il reste que le livre, tel qu'il s'offre à nous, peut nous être extrêmement utile. C'est un miroir où nous pourrions bien nous regarder avec profit, qui nous renvoie fidèlement nos plus attachantes beautés, mais où nous verrons, dans leur réalisme un peu brutal, beaucoup de nos graves défauts. La littérature de ce livre est quelquefois un peu diffuse ; elle donne surtout l'impression d'une causerie familière ; mais elle se relève souvent en des paragraphes où s'envole une fine pensée, une éloquente émotion. On ne se lasse pas de suivre en ses

formes variées et faciles l'esprit de l'auteur. La préface si drue, si ferme, d'une philosophie si pénétrante, que M. Etienne Lamy a mise en tête de l'ouvrage, nous avertit déjà qu'il s'impose à nos méditations. Seul un clairvoyant, un impitoyable, un sincère ami pouvait écrire *Nos Amis les Canadiens.*

CAMILLE ROY, ptre.

VICTOIRES ET CHANSONS

II.—CHOUAGUEN

(Suite)

L'opposition des vues qui plus d'une fois éclata entre Vaudreuil et Montcalm, l'hostilité constante et vindicative du gouverneur contre le général, et—au-dessus de ces faits pénibles, fort heureusement—la situation même de deux chefs responsables chacun de la sécurité du Canada, et aussi leur valeur commune quoique différente, tout cela ne pouvait manquer de grouper autour de l'un ou de l'autre des admirations et des sympathies plus grandes. Et si Montcalm fut le héros chanté par beaucoup, Vaudreuil ne manqua pas non plus d'aèdes, comme en témoigne la pièce suivante, écrite expressément " à la gloire de Vaudreuil."

1

Que la fidèle Renommée
Sur les ondes des vents portée
Du grand Vaudreuil publie les exploits
Et de Louis le juste choix.
A qui pouvait-il mieux remettre
L'honneur et la gloire des lis
Qu'à celui qui prétend soumettre
A son pouvoir tous ces pays ?

2

Dans lui la force et la prudence,
Avec la foudre de la France,

Fait redouter le sceptre de nos rois,
Dont il soutient si bien le poids.
Un coup d'éclat de sa puissance
Marque l'heureux commencement,
Et semble annoncer par avance
De ses armes le dénouement.

3

Que de victoires signalées !
Que de provinces désolées !
Par combien d'autres rapides succès
Son règne illustre ses progrès !
Des ruines encore fumantes,
Des ennemis les bataillons
Sont pour tous des preuves parlantes
Qu'il conserve dans ses prisons.

4

Ainsi de Vaudreuil sous l'empire
Le Canadien vit et respire ;
Il court, il vole au combat sous ses lois,
Par sa valeur venge ses droits.
Pour le bonheur de sa patrie,
Louis, conserve nous longtemps
Notre soutien et notre vie.
Nous t'admirons dans ses talents.

Il vous plaira sans doute entendre un autre chanteur qui, lui, pour ne pas faire de jaloux, confond en ses strophes et le gouverneur et le général, et le Canadien et le Français, et à tous deux, et à d'autres encore, prodigue généreusement gloire et renommée. C'est d'un homme conciliant, d'un bon patriote, et...... d'un véritable poëte.

Mais un préambule un peu long à ce chant est ici nécessaire, à seule fin—de grâce, que l'on ne me prenne pas pour un mauvais plaisant—de constater que je n'en connais pas l'auteur......

Vers 1888 paraissait à Québec une petite feuille, *L'Union libérale*, à la rédaction de laquelle notre excellent bibliophile et antiquaire, M. Philéas Gagnon, prenait une part très active. Il y maintint quelque temps une colonne sous cette rubrique :

ANTIQUITÉS CANADIENNES

OU

LES PETITES CHOSES DE NOTRE HISTOIRE.

Il signait *Biblo.*

Or, le 26 mars 1889, un correspondant de Sainte-Anne-de-la-Pocatière adressait à *Biblo* la communication suivante, dont bénéficia la colonne des *Antiquités* du numéro du 19 avril.

Mon cher Biblo,

Sachant tout l'intérêt que vous portez aux antiquités canadiennes, je me fais un plaisir de vous signaler une vieille chanson qui prit naissance sur le sol canadien et célèbre des exploits canadiens.

Elle fut adressée par le R. P. Coquart, S. J., à son frére, maire et lieutenant de police de Paris, avec une lettre, dont celui-ci transmit copie au ministre, le 13 mars 1757. Le Père missionnaire de Chicoutimi (1) est-il l'auteur de la chanson ? Qui nous le dira ?

En tous cas, la lettre se trouve au treizième volume de la 1ère série des documents inédits relatifs à la Nouvelle-France, conservés aux archives de la Province, où les curieux pourront faire des recherches sur la paternité de la chanson.

Si vous croyez qu'elle puisse intéresser vos lecteurs et qu'elle soit encore inédite, comme on me l'a assuré, faites-en ce que bon vous semblera.

Votre bien dévoué.

E. C.

La lettre de E. C. et la chanson furent publiées sans autre référence.

Ayant à rééditer cette même chanson, qui fait partie de la copie de l'Hôtel-Dieu de Québec, je ne voulus pas négliger la relation du Père Coquart, et voici ce qui en est.

Au XIIIe volume, 1ère série, fol. 5411-5496, de la copie des " Documents inédits relatifs à la Nouvelle-France ", se trouve en effet une lettre du Père Coquart adressée à son frère, maire et lieutenant-général de police à Paris ; elle est précédée d'une lettre très brève de ce dernier, présentant au ministre la relation de son frère.

Cette relation n'est pas datée et ne porte pas d'indication de lieu, mais par le contexte il est clair qu'elle fut écrite à Québec, et dans

1.—Qui voudrait connaître un peu le Père Coquart pourra consulter l'ouvrage du Père de Rochemonteix—*Les Jésuites et la Nouvelle-France au XVIIIe siècle,* tome I, p. 227.

l'automne de 1756, et expédiée en France par les derniers navires de cette année. Elle contient une foule de détails historiques, spécialement sur les opérations militaires du Canada, et le récit de la campagne de Chouaguen ; l'auteur y fait aussi la revue des événements de l'année. La relation n'est pas signée [il s'agit toujours de la copie, bien entendu], et finit sans aucune des formules usitées à la fin d'une lettre. La chanson la suit immédiatement.

Or, au cours de la relation, pas la moindre allusion à la chanson, ce qui paraît inexplicable, si le Père Coquart en est l'auteur. Il y a plus. En tête de la chanson, l'indication de l'air est laissée en blanc, après la formule qui l'annonce : *Sur l'air de......* lacune qui permet de conclure avec assez de certitude que tout au plus le Père Coquart a-t-il envoyé une copie de la chanson à son frère, et qu'il en était si peu l'auteur qu'il ignorait même de quelle musique la chanson avait emprunté sa mélodie. [1]

Voilà bien de l'écriture, je l'avoue, pour aboutir à ne pouvoir attribuer au Père Coquart la paternité de la suivante chanson.

1

Nous célébrons du grand Vaudreuil
La sagesse et la gloire.
Toute l'Angleterre est en deuil
Au bruit de sa victoire.
Chouaguen n'est plus. Nos soldats
L'ont forcé de se rendre,
Et ses murs ne sont plus qu'un tas
De poussière et de cendre.

2

En vain Loudon de ses guerriers
Y rassemble l'élite,
Montcalm avide de lauriers
N'y court que trop vite ;

1.—Si toutefois la relation originale, qui est à Paris, ne fournit pas cette indication, ce que j'ignore. Il est à propos de faire remarquer que la copie des archives provinciales est très mal faite ; le copiste ne paraît pas toujours comprendre ce qu'il copie. Une main plus récente en a complété au crayon l'indication laissée en blanc à la copie : la chanson va sur l'air de *Vous demandez une chanson*. C'est bien ce que porte le manuscrit de l'Hôtel-Dieu. On trouvera la musique dans les *Cantiques* de Pellegrin, 1706, page 1. Air noté, page 35, n° 30.

Bellone lui prête son char,
Et, sûr de la fortune,
De trois choses que fit César
Il n'en omet aucune. [1]

3

Déjà je vois de nos héros
Une troupe intrépide
S'élancer au milieu des flots
Et franchir un rapide.
Rigaud leur montra le chemin.
Et marchant à leur tête
Porte l'alarme, et Chouaguen
Devient notre conquête.

4

Enfin les voilà dans nos fers,
Ces hommes redoutables,
Ces braves qui domptent les mers. [2]
Sur terre ils sont traitables ;

1.— *Vini, vidi, vici.* Ce n'est pas une pure flatterie. L'attaque de Chouaguen, conduite avec un brio superbe, était en réalité un coup d'audacieuse témérité, si contraire aux règles ordinaires de la tactique militaire et de la prudence, que Montcalm crut devoir s'en excuser auprès des ministres : « La conduite que j'ai tenue en cette circonstance et les dispositions que j'avais arrêtées sont si fort contre les règles ordinaires, que l'audace qui a été mise dans cette entreprise doit passer pour de la témérité en Europe. En tout événement j'aurais fait une retraite, sauvé l'armée et l'honneur des armes du roi. Aussi je vous supplie, monseigueur, pour toute grâce, d'assurer Sa Majesté que si jamais elle veut, comme l'espère, m'employer dans ses armées, je me conduirai par des principes différents. »

2.—Allusion aux attaques anglaises sur mer, qui déterminèrent la rupture officielle de la paix entre l'Angleterre et la France, le 18 mai 1756. « Depuis deux années, le sang anglais et français rougissait l'herbe des forêts d'Amérique, et les ambassadeurs des deux nations étaient de toutes les fêtes à Versailles et à Saint-James. Hélas ! le gouvernement français, qui sentait son incurable faiblesse, se rattachait désespérément même à une ombre de paix. Mais un jour, au mépris du droit des gens, de la foi des traités et des coutumes des nations civilisées, à un signal de l'Amirauté de Londres, de tous les coins de l'horizon, les vaisseaux anglais fondent sur nos navires de commerce et de guerre, sur nos bateaux pêcheurs, sur nos baleiniers, sur nos caboteurs. En un mois, 300 bâtiments avec 8000 hommes d'équipage

Dès les premiers coups de canon
Leur bravoure imbécille [1]
S'alarme et vient dans nos prisons
Demander un asile.

5

A Carillon l'on dit pourtant
Qu'ils auront leur revanche.
Autant en emporte le vent
Qui souffle dans la Manche. [2]
Les Canadiens leur font peur,
Et Loudon est trop sage
Pour oser contre leur valeur
Mesurer son courage.

6

Mais de tous ces exploits brillants
Quelle en est l'âme secrète ?
On la connaît par ses talents ;
Faut-il d'autre interprète ?
Oui, c'est Bigot qui des vainqueurs
Soutient le bras terrible
Et fait circuler dans les cœurs
Cette force invincible. [3]

Voilà qui est bien. Vaudreuil et Montcalm tour à tour sont glorifiés, et...... Bigot est déclaré l'âme de tous nos triomphes sur

---

tombaient au pouvoir de l'ennemi et étaient remorqués en triomphe dans les ports de la Grande-Bretagne. Le glorieux écusson de l'Angleterre en est resté marqué d'une tache que ne saurait laver toute l'eau de l'océan, théâtre de ces pirateries. Louis XV, Louis XV lui-même, ressentit l'affront et redevint le roi de Fontenoy. Il écrivit à Georges II une lettre indignée pour lui demander réparation, et cette paix mensongère, qui n'abritait que des guets-à-pens, fut officiellement rompue le 18 mai 1856. » M. de Bonnechose, *Montcalm et le Canada-français*, p. 25.

1.—Du latin *imbecillis*, faible.

2.—Le manuscrit porte : *Ils soufflent dans la manche*, ce qui n'a aucun sens.

3.—M. Chapais qui dans son *Marquis de Montcalm*, pp. 144-145, publie cette chanson, en omet les deux dernières strophes.

l'Anglais ! Non, là, on ne se serait pas attendu à celle-là. Or, pas d'erreur possible : aux deux copies, à celle de l'Hôtel-Dieu comme à celle des archives provinciales, on lit distinctement Bigot. Bigot ! le concussionnaire, l'affameur de la colonie, le chef abhorré puis châtié de *La Friponne* ; Bigot, le Bigot des splendeurs orgiaques du *Chien d'or* et de tant de mémoires accusateurs, non romanesques ceux-ci... C'est juste ; mais la lumière est aujourd'hui faite sur le régime Bigot. Elle ne l'était pas en 1756, alors que l'habile intendant réussissait encore à masquer un peu son jeu. A cette date, Montcalm lui-même, encore ignorant des véreuses opérations de Bigot, et ne songeant qu'au munitionnaire de ses armées, que l'intendant n'avait pas jusque-là affamées, pouvait dire de lui : " On ne peut avoir plus d'activité ni plus d'expédition dans son travail que cet intendant.[1]

Un observateur encore moins averti aura donc pu, en 1756, penser se faire l' " interprète " du public en affirmant.

Oui, c'est Bigot qui des vainqueurs
Soutient le bras terrible
Et fait circuler dans les cœurs
Cette force invincible.

Or, au-dessus de Vaudreuil, au-dessus de Montcalm, au-dessus de...... Bigot (que l'on me pardonne d'accoler ce nom à ceux qui précèdent, et à celui surtout que je vais dire), au-dessus de tous les défenseurs de la colonie, c'est encore à la Sainte Vierge, protectrice attitrée du Canada, que l'on attribua le brillant fait d'armes de Chouaguen. Et ici du moins, les admirations et la reconnaissance se rencontraient sur un terrain supérieur, où les préférences particulières soit pour Vaudeuil, soit pour Montcalm, soit pour...... l'autre, n'avaient plus de lieu, chacun, les chefs eux-mêmes, pouvant sans amoindrir leur gloire faire taire leurs rivalités devant la triomphatrice divine, sans rival humain.

Le général dont la haute sagesse
Remplit ces lieux de joie et d'allégresse
N'a jamais oublié dans ses nobles travaux
Que c'est à vous qu'est dû l'honneur de ses drapeaux.

1.—Cité par M. Chapais. *Le Marquis de Montcalm*, p. 348.

Et tout le monde pouvait mêler au versets du *Te Deum*, sous les voûtes de l'église paroissiale de Montréal au retour de l'expédition de Chouaguen, les strophes suivantes du cantique à Marie.

Air : *Adorons tous.*

1

Auguste Reine, au jour de votre fête,
De Chouaguen nous faisons la conquête ;
Ce jour trois fois heureux de votre Assomption
Assure à ce pays votre protection. [bis]

2

Depuis longtemps l'Anglais avec audace
Avait sur nous usurpé cette place,
Mais ne savait-il pas qu'en s'attaquant à nous
Il pourrait attirer votre courroux ? [bis]

3

De nos soldats le belliqueux cortège
Sous votre nom en commence le siège ;
Vous dirigez leurs bras, leurs canons, leurs mortiers,
N'est-ce pas à vous que sont dus les lauriers ? [bis]

4

Les murs tombent sous l'effort de la foudre,
Le fer, le feu réduisent tout en poudre.
Tu ne subsistes plus, orgueilleuse cité,
Tes soldats sont heureux d'être en captivité. [bis]

5

Montcalm, Rigaud et toute leur armée
Inviteront la prompte Renommée
A publier partout que c'est à votre doigt
Qu'ils doivent le succès de ce brillant exploit. [bis]

6

Le général dont la haute sagesse
Remplit ces lieux de joie et d'allégresse
N'a jamais oublié dans ses nobles travaux
Que c'est à vous qu'est dû l'honneur de ses
[drapeaux. [bis]

7

Nous nous joignons au doux concert des anges
Pour annoncer votre nom, vos louanges ;
De vos divins bienfaits le présent, l'avenir,
Graveront dans nos cœurs un constant souvenir. [bis]

P. HUGOLIN, o.f.m.

(A suivre)

DROIT PUBLIC DE L'EGLISE

L'ORGANISATION RELIGIEUSE ET LE POUVOIR CIVIL

En continuant de donner au public catholique de langue française, et surtout au public canadien, son cours de *Droit public de l'Eglise*, Monseigneur Louis-Adolphe Paquet rend à l'Eglise canadienne et à tous ses compatriotes un service peut-être encore plus signalé que celui qu'il leur a déjà rendu par son grand cours, si sûr et si bien ordonné, de théologie dogmatique, commentaires sur la *Somme Théologique* de saint Thomas d'Aquin.

Ce cours de théologie a été loué, à plusieurs reprises, même en Europe, par d'excellents juges, mais le cours de *Droit public de l'Eglise*, dont le troisième volume vient de paraître, s'adressant à un public plus nombreux, répond aussi à un besoin encore plus grand et plus pressant que celui auquel répondait le cours de théologie pourtant si précieux.

C'est que le droit public de l'Eglise, c'est-à-dire l'ensemble des lois qui déterminent ses droits et ses fonctions, ses droits et ses devoirs,

en tant qu'elle est une société parfaite, complète en elle-même et indépendante de toute autre société, une société avec laquelle les autres sociétés doivent traiter comme avec une souveraine d'origine divine, c'est que ce droit public de l'Eglise est une science beaucoup trop ignorée et inconnue même parmi nous.

L'ignorance moderne, qui est trop souvent une ignorance radicale et difficile à extirper, une ignorance volontaire et obstinée, se refuse de plus en plus à admettre et même à concevoir que l'Eglise soit ainsi une société parfaite et indépendante, une société qui ne se soumet pas plus à la domination de César qu'à la souveraineté du peuple, une société qui ne dépend pas des constitutions politiques ni des lois civiles, une société qui ne relève pas du suffrage universel, une société que les révolutions ne changent pas.

Avant même que d'examiner en détail les droits que réclame cette société, qui se proclame divine et souveraine, le monde moderne, auquel plusieurs Canadiens se flattent de ne pas être étrangers, est disposé instinctivement à les lui refuser, si elle les demandait, à les lui enlever, si elle prétend les avoir. La tendance et la prétention du monde moderne, qui est excellemment, si l'on peut dire, le monde ennemi de l'Evangile, est d'abord chez les plus modérés de ses adeptes, de réduire l'Eglise au droit commun des autres sociétés particulières, des sociétés d'ordre privé, qui n'existent que par la permission et sous le contrôle de l'Etat; chez les autres moins modérés, ce n'est pas tant le droit public de l'Eglise, que l'on veut ignorer et abroger, que son existence même que l'on veut supprimer, que l'on voudrait enlever du milieu du monde, comme l'on ferait d'un débris ruineux et disgracieux qui gâterait l'harmonieux ensemble de la civilisation contemporaine.

Il y a ainsi comme un mouvement organisé d'après une tactique étudiée, qui détache d'abord les esprits de l'Eglise, en les rendant indifférents ou même hostiles à ses droits, pour les ramener ensuite contre elle en hordes ennemies.

C'est contre le grand mal de cette ignorance trop générale, de cette méconnaissance grandissante de la nature et des droits de l'Eglise, considérée au point de vue de l'ordre juridique public, que notre distingué théologien et canoniste, formé depuis longtemps et toujours fidèlement attaché à la sage discipline et à la sûre doctrine des Universités romaines, a entrepris de prémunir, en les instruisant, tous ses compatriotes, aussi bien les laïques que les ecclésiastiques. Ils ont, en effet, pour un grand nombre, un besoin particulier et un devoir spécial de connaître des questions sur lesquelles il leur arrive

souvent de parler et qu'ils peuvent, même dans quelques cas particuliers, être appelés à résoudre, soit comme publicistes, soit comme orateurs, soit comme juristes ou même comme législateurs.

D'ailleurs, puisque notre système de gouvernement, partiellement basé sur l'élection, oblige d'une certaine façon le citoyen à se prononcer sur tous les problêmes de la vie publique, personne ne peut en conscience ignorer volontairement les données précises et les solutions sûres d'une question d'ordre public autant que d'usage fréquent, d'une question aussi vitale que celle de l'existence juridique et du droit public de l'Eglise. A moins d'être obstinément ignorant, tout homme qui aspire à un rôle quelconque dans la direction de la vie sociale et publique, doit être renseigné sur les droits réclamés par cette Eglise immortelle et irréductible, avec laquelle, même dans le monde laïque, amis, adversaires et ennemis sont exposés à venir si fréquemment en contact.

C'est pour répondre à ce besoin urgent et général qu'avec les encouragements des chefs hiérarchiques et même de la suprême autorité de l'Eglise, une chaire de droit public a été établie dans l'Université Laval pour que, suivant les indications de Léon XIII, les *laïques* aussi bien que les *clercs*, les *auditeurs étrangers*, aussi bien que les *élèves*, puissent y trouver *des armes toutes prêtes pour défendre la liberté de l'Eglise, que partout l'on voit exposée au péril.*

Le très distingué titulaire de cette chaire, après avoir donné au public, dans deux précédents volumes, les " *Principes généraux* " du droit public de l'Eglise et les principes particuliers qui concernent la grave et toujours très actuelle question de l' " *Eglise et l'Education* ", vient d'offrir la continuation de son enseignement si utile dans un troisième volume : " *L'Organisation religieuse et le Pouvoir civil* ".

Cette organisation religieuse étudiée, non dans sa constitution et son fonctionnement internes, qui relèvent du droit ecclésiastique privé ou droit canonique spécial, mais dans son action et ses droits considérés par rapport à la société civile, comprend quatre grandes sections qui forment les divisions du volume de Mgr Paquet : les degrés hiérarchiques, le droit corporatif, les biens temporels et l'immunité ecclésiastique.

Les degrés hiérarchiques comprennent naturellement le Pape, les évêques et les curés.

Au sujet de la Papauté, considérée toujours dans l'ordre de son existence publique juridique et de ses relations publiques avec les

sociétés civiles, Mgr Paquet étudie successivement le droit du Pape d'avoir son siège à Rome, le droit que possède l'Eglise d'élire librement elle-même, sans l'intervention des peuples ou des gouvernements, son chef hiérarchique.

Il aborde ensuite la question fondamentale de la souveraineté pontificale, de l'existence de cette souveraineté en droit international comme en droit ecclésiastique, de ses caractères et des droits qu'elle comporte nécessairement. Le premier et le plus important de ces droits, c'est son indépendance, qui découle du caractère même de l'autorité suprême dans l'Eglise, société parfaite et indépendante.

En vertu de cette souveraineté, le Pape entretient des relations publiques, officielles et diplomatiques avec les gouvernements des nations; pour sauvegarder l'indépendance réelle et publique de cette souveraineté il faut normalement qu'il possède un pouvoir temporel.

Sur ce pouvoir temporel, non seulement mis en question au siècle dernier, mais brutalement nié par le fait de la spoliation des Etats pontificaux, deux chapitres du nouveau cours de droit public donnent les notions les plus sûres et les plus claires, et sur le droit lui-même, tel que reconnu dans une longue suite de siècles, par les hommes les plus éclairés et les plus autorisés, et sur la solution réparatrice de la question romaine que réclame le droit iniquement violé.

Sur ce dernier point, où la mentalité de trop de catholiques semble fléchir sous le poids des difficultés accumulées contre la justice, Mgr Paquet rappelle très opportunément et les nécessités du droit à maintenir et les réclamations en actes et en paroles, par lesquelles les Souverains Pontifes en maintiennent l'incessante revendication.

Aux droits publics de la Papauté s'ajoutent comme d'eux-mêmes les droits dont jouissent aussi les Conciles, généraux et particuliers, à la liberté et même à la protection de la part de la société civile. Un chapitre intéressant est consacré à ce sujet avant l'examen et la justification des droits des Eglises particnlières ou des diocèses d'un même pays.

Sur la liberté et les droits de ces Eglises particulières, trop souvent en butte aux entreprises ambitieuses des pouvoirs civils, sur les nominations des Evêques, appartenant au Pape, et sur la part que l'Eglise a parfois concédée sur ce point aux gouvernements catholiques, sur le serment de fidélité exigée des Evêques par certains gouvernements, Mgr Paquet donne les renseignements et les solutions les plus conformes à la vraie doctrine des auteurs catholiques et de l'Eglise elle-même. Il en est de même dans le dernier chapitre de cette première partie, sur la création et l'existence juridique de la

paroisse, sur la nomination des curés et sur le droit de patronage, où a pu parfois entrer en cause la puissance civile des princes chrétiens.

Dans la deuxième partie de son volume, Mgr Paquet consacre cinq chapitres à l'étude du droit corporatif réclamé par l'organisation de l'Eglise, soit pour son administration temporelle, soit pour l'accomplissement plus complet de sa mission par le moyen des instituts religieux. Sur la légitimité de ce droit et sur les objections qu'on lui oppose, notamment en ce qui concerne les instituts religieux, on trouvera exposé dans ces chapitres, fort intéressants comme tout l'ouvrage, le vrai point de vue catholique, qui est aussi juste en lui-même qu'avantageux pour la société tout entière. Comme contrastes aux prétentions, aux tracasseries et aux injustices même violentes dont les instituts religieux sont victimes de la part de certains gouvernements, Mgr Paquet, dans des pages tout à fait remarquables, montre claire, ment que le grand péril social dont devraient s'inquiéter les sages gouvernements, se trouve dans les sociétés secrètes, ennemis véritables et redoutables de l'ordre, de la justice, de la société elle-même,

A notre époque de foi affaiblie et de cupidités grandissantes, les biens temporels que doit posséder l'Eglise sont une cause fréquente d'étonnements, de scandales, de critiques et même d'injures. Combien, en effet, ne voit-on pas d'exégètes improvisés s'armer de la parole de Notre-Seigneur : " *Mon rogaume n'est pas de ce monde* ", pour reprocher à l'Eglise et à ses ministres de posséder des biens temporels, et même d'oser en défendre la possession par le recours aux tribunaux ou par l'édiction de peines spirituelles contre les spoliateurs de ses biens.

Plus il y a de préjugés et d'ignorance sur ce point, plus il importe de bien connaître la pensée et le droit de l'Eglise au sujet de ces biens dont elle acquiert et revendique la possession et la propriété ; plus il importe de connaître les réponses à faire aux adversaires de la propriété ecclésiastique, aux adversaires des contributions et des dîmes réclamées par l'Eglise.

La meilleure réponse à faire, suffisante pour éclairer et satisfaire les adversaires intelligents et de bonne foi, est encore de bien exposer, ce qui suppose qu'on le connait bien, à quels usages et sous quelle administration prudente et sage sont employés ces biens de l'Eglise. Quand on examine ainsi d'une part les objections et de l'autre les réalités, à la double lumière du droit et de l'histoire, on constate que ces biens de l'Eglise et les fondations pieuses dont elle a la garde et la fidèle administration, sont encore, par la légitimité de leur origine et la bienfaisance véritablement humanitaire de leur emploi, une

richesse dont la société civile se trouve à profiter non moins que l'Eglise elle-même.

Tout autant que les biens ecclésiastiques, les immunités que l'Eglise réclame comme un droit scandalisent les préjugés égalitaires de notre époque.

Quelle est l'origine, quelles sont les raisons véritables de cette libération de charges et de sujétion que l'Eglise réclame, dans certaines conditions déterminées assez restreintes, pour ses ministres, pour ses édifices et pour ses biens ? On en trouvera l'exposé clair et précis, la justification solide et modérée, dans les quatre chapitres que Mgr Paquet a consacrés à l'immunité ecclésiastique. Il y a là tout ce qu'il faut pour éclairer et convaincre ceux qui cherchent la vérité dans un esprit d'équité et avec bonne foi.

Après avoir traité des grandes et intéressantes questions, que nous venons simplement d'indiquer, au point de vue général de toute l'Eglise, Mgr Paquet a jugé bon et opportun,—tous ses lecteurs penseront comme lui et l'en remercieront, —de faire voir dans une belle étude historique et juridique, qui remplit dix-huit pages de texte compact et serré, ajoutées en appendice à son volume, quelles furent et quelles sont encore aujourd'hui, dans notre pays, la reconnaissance officielle et l'acceptation pratique par nos autorités civiles, des droits publics de l'Eglise en ce qui concerne son organisation et sa vie extérieures.

Il y a, ramassée dans ces dix-huit pages, une mine abondante de renseignements nombreux, clairement groupés et ordonnés, qui sont pour nous du plus vif intérêt et qui peuvent être aussi de la plus grande utilité.

Ce n'est pas aux lecteurs de la *Nouvelle-France*, qui a déjà publié en articles la plupart des chapitres de ce livre du droit public, qu'il faut apprendre combien le style sobre, clair et précis de Mgr Paquet ajoute encore au mérite et à l'attrait des fortes études théologiques et juridiques, dont il enrichit notre littérature canadienne. Ils savent que la limpidité de ses expositions de doctrine, la sûreté et l'abondance de son érudition sont égales à la belle sérénité de ses discussions pour la revendication du droit et de l'équité.

Si nos compatriotes instruits ne se donnent pas le grand tort de négliger de si belles et si fortes études, faites pour eux autant que pour l'Eglise, ils y trouveront autre chose encore qu'un bel exposé des droits sacrés de l'Eglise qu'ils doivent respecter et même protéger, comme la meilleure sauvegarde des intérêts de la patrie. Ils y trouveront encore, à prendre mieux contact avec la pensée et la

sagesse de l'Eglise, des leçons et des modèles pour la conduite de leur propre vie publique. Ils y verront notamment, ce qu'il importe beaucoup de ne pas perdre de vue, comment l'autorité divine de l'Eglise, sans courtiser aucunement la faveur populaire, sait néanmoins protéger et défendre les vrais interêts du peuple, sait même garantir à ceux qu'elle protège et qui lui obéissent une saine, profitable et large liberté.

J.-A. D'Amours, ptre.

FRÉDÉRIC OZANAM

ACTUALITÉ DE SON APOSTOLAT

Brunetière se plaisait à parler de la « modernité » de Bossuet, et à montrer que si ce grand homme fut bien du XVIIe siècle, il était néanmoins du XIXe, tant par certains aspects de son génie que par les nobles buts qu'il a poursuivis. Serait-il téméraire de parler aussi de la « modernité » d'Ozanam, et de faire ressortir qu'il fut bien de son temps, mais qu'il est encore plus du nôtre ?

C'est ce que nous voudrions faire brièvement dans cet article : ce sera comme la note modeste jetée par la *Nouvelle-France* dans ce superbe concert de panégyriques que le monde catholique et le Canada français veut donner cette année, pour célébrer le centenaire de celui qui fut un si grand Français et encore plus un si grand catholique.

Assurément, par la tournure de son esprit comme par toutes les fibres de son cœur, Ozanam fut un homme de son temps. Il le fut, comme tant de contemporains au sortir de la Révolution, en subissant la crise religieuse et la perte momentanée de la foi ; il le fut en subissant l'influence du romantisme, dont tous ses écrits se ressentent ; il le fut en subissant l'illusion généreuse qui caressa tant de belles âmes et s'appela le culte de la liberté. Mais il tourna à profit toutes ces influences, alors que tant d'autres en furent les victimes : la foi qu'il recouvra, grâce à l'amitié d'un prêtre, devint l'inspiratrice féconde de toute sa carrière ; sa formation romantique donna à ses œuvres littéraires leur richesse de coloris, de chaleur et d'éloquence ; son amour de la démocratie le porta à se pencher sur les masses populaires pour leur donner le meilleur de son cœur.

Et, toùtefois, chose remarquable, il est encore plus de notre temps par les caractères particuliers de son apostolat; ces caractères font de lui mieux qu'un pionnier, ils le désignent comme le modèle complet de l'apostolat à notre époque.

C'est d'abord l'apostolat *laïque.* Ozanam eut l'intuition profonde d'une nécessité nouvelle en notre âge démocratique : puisque de nos jours, les couches populaires montent de plus en plus à la surface, il ne suffit plus que les pasteurs de l'Eglise remplissent seuls comme autrefois leur mission de lumière et de chaleur, il ne suffit plus que la lumière et la chaleur tombent de haut; il faut encore qu'elles se dégagent et rayonnent horizontalement, si nous osons dire, pour pénétrer plus vite et plus profondément les aspirations nouvelles. Sans doute, l'Eglise enseignante garde toujours son rôle prépondérant, mais, de même qu'elle n'est ici-bas que le reflet de la Vérité et de l'Amour infinis, de même tous les fidèles doivent à leur tour réflèter sa lumière supérieure et la déverser sur les âmes qui les entourent : jamais dans l'Eglise le besoin ne s'ètait fait si vivement sentir de la coopération des fidèles et des pasteurs, pour vivifier toutes les couches sociales, et cette coopération l'Eglise la comprend et la bénit de plus en plus.

C'est ensuite l'apostolat de la *jeunesse.* Ozanam n'a que vingt ans, et il comprend que c'est à cet âge, avec ses trésors d'enthousiasme, d'ardeur et d'énergie, qu'il faut s'enrôler soldat du Christ et chevalier de l'Eglise; il comprend que les hommes de quarante ans, refroidis et blasés par l'expérience de la vie, ne commenceront plus de vibrer aux rêves du sacrifice; quand il meurt lui-même à quarante ans, il y a déjà vingt ans qu'il est apôtre. Mieux encore peut-être que Montalembert, il se dresse devant la jeunesse catholique et lui indique par sa propre vie que la jeunesse, comme le printemps, c'est la saison des semailles: si l'automne de la vie ne vient jamais pour le semeur, les moissons d'or ne sauraient manquer de venir.

C'est encore l'apostolat de l'*association.* L'association, voilà la puissance la plus frappante de nos jours, celle qui se révèle et s'impose dans tous les champs d'action religieuse, économique et sociale. Il y a longtemps que l'Ecriture a dit: *Væ soli!* jamais cette parole ne fut plus vraie qu'aujourd'hui : l'action isolée est stérile; nous sommes au siècle et sous le règne de la foule, il faut des masses pour soulever ou écraser les masses. L'action collective, c'est la vague poussée par mille autres vagues et qui renverse toutes les digues. Il y a 80 ans qu'Ozanam le devina; il s'associa sept compagnons d'élite pour créer une œuvre ; leur action réunie a opéré des merveilles et semblc devoir durer toujours.

C'est enfin l'apostolat *social*. C'est bien lui qui fut la poussée dirigeante de toutes les œuvres d'Ozanam. Quand il écrit, c'est surtout qour montrer l'influence sociale du christianisme, pour prouver que c'est l'Eglise qni a civilisé les peuples barbares et a formé les nations modernes; il se fait ainsi l'apologiste social de la foi chrétienne. Mais il fait infiniment mieux encore: il donne au monde une apologie vivante et pratique du catholicisme dans les temps présents ; il fonde une société qui va se multiplier dans tous les pays du globe, et cette société prêche en action la vertu nouvelle et fondamentale apportée par le divin Régénérateur de toutes les nations, la charité ! La charité, l'amour des hommes les uns pour les autres, voilà la source sublime et vraiment seule nécessaire de la paix sociale : où règne la charité, la justice fleurit par surcroît : il est si facile de respecter les droits des êtres que l'on aime !

***

Voilà quelques considérations qui aideront peut-être à mieux saisir la figure d'Ozanam, à cette heure où elle attire les regards du monde catholique. Ozanam ressemble par son visage à saint François de Sales, le saint de la bonté ; il ressemble par son cœur à saint Vincent de Paul, le saint de la charité : unissons nos prières à celles de nos frères de France pour qu'un jour l'Eglise l'élève lui aussi sur ses autels. Il sera le patron des sociétés de jeunesse et de tous ces vaillants laïques qui donnent aux œuvres sociales leur fécond apostolat.

M. St Louis.

Au pays des Troglodytes Américains

3e PARTIE.— LE TROGLODYTE DU SUD-OUEST ET SA VIE

(Suite)

VI.—RELIGION

Une grande partie du temps, en dehors des occupations déjà mentionnées, les troglodytes accomplissaient des cérémonies religieuses: rites, prières, jeûnes, danses, ou fabriquaient les objets nécessaires aux cultes et aux fêtes. Car la religion,—c'est encore le fait de nos jours parmi les Indiens pueblos,—est une partie intégrante de leur vie ; elle pénètre leur existence dans ses moindres

détails, inspire sentiments et actions, règle leur conduite et marque d'une emprunte profonde leur culture et les manifestations diverses de leur activité.

Le foyer de vie religieuse pour les clans, et plus tard pour les fraternités, était déjà, comme il est toujours parmi les Indiens sédentaires, la *kiva*, d'autres fois appelée *estufa*. On en a déjà parlé comme d'une chambre souterraine, généralement circulaire, rarement carrée avec coins arrondis. Présentement la forme commune parmi les Indiens du Mouveau-Mexique et de l'Arizona est rectangulaire. Dans les habitations des falaises on trouve deux sortes de *kivas :* l'une creusée dans le sol de la caverne, la plupart du temps sur le bord de la plate-forme naturelle, devant les maisons, et parfois dans le roc même, comme la kiva V de « Cliff-Palace ». L'autre espèce est entourée d'un double mur circulaire avec de la terre pilée dans l'interstice. Ainsi le *Cliff-Dweller*, déjà casuiste, pouvait accomplir les rites de sa liturgie qui exigeait une chambre souteraine, tout en construisant celle-ci sur le même niveau que les maisons environnantes, quand les circonstances ne permettaient pas de la placer dans le fond de la caverne.

Certaines *kivas*, généralement du second type, n'avaient pas de toit et étaient seulement protégées des regards indiscrets par les hauts murs qui les entouraient. Les *kivas* du type normal avaient un toit supporté par des piliers qu'on voit encore. A « Spruce Tree House » on compte 8 *kivas* de ce genre, et à « Cliff-Palace » une vingtaine de l'espèce commune, avec toit et piliers pour deux ou trois seulement avec murs environnants et sans toit.

Cette toiture était en forme de dôme plat et faite de troncs d'arbres aux extrémités croisées sur le sommet de colonnes rectangulaires ou simples piles de maçonnerie. Il y a généralement 6 piliers par *kiva*, bien qu'on trouve de rares exemples à 2, 4 ou 8 colonnes. Une banquette remplissait l'espace entre les supports du toit, tout le tour de la chambre, et une partie plus large que les autres a été improprement appelée autel. C'est là sans doute qu'on posait les objets nécessaires à la cérémonie, car ce n'était qu'une crédence. Le plus souvent, du même côté que eette console de maçonnerie, était percé dans le mur un ventilateur ou une cheminée pour l'aération. En face de cet orifice on voit souvent une sorte de paravent bas ou garde-feu, à peu près carré et fait d'une pierre plate, ou de vannerie recouverte de boue. Parfois la forme se développe en courbe et rejoint un côté de la banquette. A « Cliff-Palace » on peut voir des exemples de diverses variétés. De l'autre côté de ce paravent, par rapport au ventilateur, se trouve, près du milieu de la chambre, un foyer, creusé dans le sol et où il reste encore des cendres de bois.

Enfin, au centre de la *kiva*, ou un peu de côté, est le *sipapu* ou *shipapou*. C'est une ouverture symboliqne, parfois creusée dans le roc même. On a remarqué que quelques *kivas* semblent n'en pas avoir. Dans l'épaisseur des murs de la chambre sacrée on a réservé de petites niches ou cases servant d'étagères, pour avoir à portée de la main les objets nécessaires. On voit qu'en bien des endroits les murs intérieurs des *kivas* ont été plâtrés et replâtrés quand ils devenaient trop noircis par la fumée. Parfois ils sont peints, plus rarement ornés de dessins. Tels sont les caractères généraux des nombreuses chambres sacrées qu'ou retrouve dans tous les villages des falaises. Cependant chacune a quelque particularité qui la rend intéressante à un certain point de vue et qui la distingue du type général dont elle est une variation ou une exception.

Ces chambres souterraines étaient destinées d'abord et principalement à l'exercice du culte et à l'accomplissement des cérémonies, à la confection des objets et ornements liturgiques- C'était un lieu de prière, de jeùne et de purification. Pareille chambre servait de conseil pour les anciens du clan et plus tard de lieu d'assemblée pour les sociétés secrètes et les fraternités religieuses. C'était encore un endroit de travail et de repos pour les hommes. Les femmes, en règle générale, n'y étaient jamais admises. Dans ce sous-sol, les danseurs se préparaient, se décoraient de peintures et d'ornements traditionnels, puis sortaient pour accomplir leurs évolutions sacrées et leurs chants invocateurs sur la place ou cour du village. Des terrasses, toits et balcons, les autres habitanfs, principalement femmes et enfants, suivaient des yeux avec recueillement, admiration, joie, selon l'occasion, les contorsions, gestes et chansons des hommes et des prêtres qui, pour le bénéfice de tous, priaient les dieux de les protéger, de féconder les semailles, d'envoyer la pluie, de subvenir à leurs besoins, de leur être favorables.

On ne saurait dire avec certitude qu'elle était la croyance précise du troglodyte américain et quel degré de développement sa théologie et sa liturgie avaient atteint. Adorait-il les éléments de la nature personnifiés et divinisés? C'est possible. Selon toute apparence, et comme les Indiens sédentaires de nos jours, il avait des traditions anciennes peu claires, mais un rituel très complexe et précis, le tout oralement conservé et transmis de génération en génération.

Des savants, comme M. F. H. Cushing, Dr Washington Matthews, M. Adolphe Bandelier, qui ont beaucoup étudié ces questions, nous expliquent le symbolisme de la construction des *kivas* dont ehaque partie avait une signification, et l'édifice, une fois

achevé, comme le plupart des temples actuels, était consacré solennellement.

La *kiva* a pour but de perpétuer le souvenir de la création. Cotte chambre souterraine représente la cave dans laquelle les ancêtres de la race furent créés et où d'abord ils vécurent avant de venir à la surface de la terre. Ils parvinrent à sortir du trou où ils étaient et de l'obscurité qui les enveloppait par la force de de leurs prières et l'intervention de quelqu'animal, au rapport de certaines légendes, ou par le moyen d'une échelle en bois de pin, disent les autres. Le *sipapu*, ou petite cavité vers le centre de la *kiva*, est le symbole du point d'émergence de la cave antédiluvienne ou de la venue au monde de la lumière. C'est encore de ce trou que viennent les influences bienfaisantes des puissances invoquées et autour de cet endroit qu'on dispose les idoles et les offrandes. La *kiva* a donc de plus un symbolisme religieux comme les églises modernes.

La forme circulaire du dôme représente le ciel, tandis que le toit et le foyer rappellent les éléments d'en haut et d'en bas. Les 6 piliers sont les symboles des six directions sacrées : les quatre points cardinaux, le zénith et le nadir.

Tels étaient le temple du troglodyte et les idées et sentiments généraux qu'il rappelait ou inspirait. De plus, il existait des lieux de pèlerinage et de dévotion dans l'ombre mystérieuse, sous quelque roche énorme, comme Boulder Castle. Un peu de maçonnerie complétait l'enceinte du sanctuaire où l'on a retrouvé pictographes et symboles se rapportant, comme à l'ordinaire, à l'eau, au soleil et à la lune, au vent, etc., comme cercles, croissants, spirales, swastika, mains, serpents [1].

Matriarcat

Si ce n'est pas abuser de la similitude qui semble bien exister entre les Indiens pueblos, que nous connaissons mieux, et les «Cliff-Dwellers» disparus, nous ajouterons, pour compléter ce qui a déjà été dit de la vie sociale des anciens habitants des cavernes de la Mésa Verdé, que la terre cultivée appartenait à la communauté du clan. Celle-ci en donnait une parcelle à chaque homme pour subvenir par l'agricultere aux besoins de sa famille.

Le matriarcat existait alors. La mère possédait la maison : chambres d'habitation et de réserve ou greniers, les ustensiles de cuisine et tout ce qui constituait le ménage, si l'on peut ainsi parler. Les enfants faisaient partie de son clan et habitaient avec

---

[1] Peet et Gunckel.

elle jusqu'à ce que les filles, s'étant mariées, bâtissent une maison près de celle de leur mère ou héritassent de chambres libres appartenant au clan maternel. Du nombre de filles fondant une famille dépendaient donc l'extension et la prospérité du clan.

Les garçons, quand ils atteignaient leur puberté, allaient bientôt rejoindre les hommes dans les *kivas* où ils priaient, travaillaient et dormaient, en dehors du temps passé à cultiver, chasser ou tisser. Seulement les objets personnels, comme vêtements, outils, armes, leur appartenaient en propre. Les moissons, une fois rentrées dans les greniers du clan, devenaient la propriété de la mère qui les utilisait pour la subsistance de sa famille.

Ce matriarcat lrès sage, quand on y réfléchit, assurait la dignité et l'indépendance de la femme, assurait la stabilité du foyer et était contrebalancé par l'avantage exclusif donné aux hommes de remplir les fonctions administratives, judiciaires, religieuses ou militaires.

VIII.—Coutumes mortuaires

Quand le troglodyte mourait on l'ensevelissait avec des cérémonies que nous ignorons. D'après la description qu'a donnée Nordenskjold de corps découverts, spécialement à Spruce-Tree House, et de ceux qu'on peut voir au Musée de Denver et ailleurs, les cadavres étaient triplement revêtus. D'abord. pour les hommes la tunique de peau de daim, et pour les femmes une sorte de pagne tissée en coton ou en fibres de *yucca*; puis, un manteau de plume ou duvet de dindon ou autre oiseau; enfin, une natte ou paillasson d'herbe, de brindilles de saule ou même de lamelles de bois.

On déposait les restes du défunt ainsi paré et protégé dans une chambre basse et obscure du fond de la caverne et l'on en scellait la porte. C'est là qu'on a retrouvé des momies et des squelettes. A leurs côtés avaient été déposés: arcs et flèches, vases et corbeilles; on a trouvé aussi des mocassins aux pieds et parfois des amulettes, une baguette magique, des poches en peau de chien des prairies contenant diverses choses.

Les corps des enfants ont été généralement découverts dans de grands vases, placés sous ou derrière un foyer ou une cheminée, dans une chambre abandonnée ou scellée. Les adultes étaient couchés sur le côté, les enfants placés dans la position qu'ils occupaient dans le sein de leur mère.

Ainsi finissait l'habitant des falaises, comme individu. Cela nous conduit naturellement à des questions d'une portée plus considérable intéressant sa race.

A.-S. Renaud, P.S.S.

(A suivre.)

PAGES ROMAINES

Le Cardinal Respighi et les Cardinaux Vicaires.—Réforme de la Garde noble.

Moins heureux que Pie X, dont la robuste constitution a surmonté aisément la grande fatigue qui, à un moment, inspira de légitimes craintes, dans le courant de mars, le cardinal Pietro Respighi succombait le jour de Pâques aux atteintes d'une courte maladie. Né à Bologne le 22 septembre 1843, le cardinal Respighi fut successivement curé de Pieve di Budria, évêque de Guastalla, et promu le 30 novembre, 1896, à l'archevêché de Ferrare. Léon XIII le créa cardinal du titre des IV Saints Couronnés le 19 juin 1899, et lui imposa le chapeau le 22 juin suivant.

A la suite de la mort du cardinal Jacobini qui, ayant succédé au cardinal Parocchi dans l'administration du diocèse de Rome, ne l'exerça que l'espace d'un mois, et les cardinaux de Curie ayant décliné les offres de Léon XIII au sujet de cette nouvelle succession, le cardinal Respighi fut appelé en l'année 1900, à prendre la direction du Vicariat de Rome, qu'il a gardée jusqu'à sa mort.

Depuis l'extinction du grand schisme d'occident, que de personnages à haute envergure occupèrent cette charge d'administrateur de la ville et du diocèse de Rome, en ce qui regarde le spirituel. Sous les pontificats de Paul II et de Sixte IV ce fut Dominico de Dominicis, originaire de la Vénétie et dont la culture littéraire forçait l'admiration ; il mourut à Brescia en 1478. Sous Alexandre VI, les titulaires du vicariat de Rome furent des Espagnols. Souvent même à cette époque l'administration du diocèse romain fut confiée à des évêques non encore revêtus de la pourpre cardinalice. Sous Léon X, Adrien VI et Clément VII, Andrea Jacobozzi, qui avait accepté la charge si enviée et si difficile de vicaire du Pape, s'imposait au respect de ses contemporains par son extraordinaire érudition, non moins que par sa grande sainteté. Paul III, en 1535, s'écartant des usages observés par ses prédecesseurs, nomma son vicaire le cardinal Paul-Emile Cesi, romain, *corrector et reformator morum universi cleri romani*, en lui adjoignant deux autres cardinaux pour l'exercice de sa charge. Ce n'est que depuis le pontificat de Paul IV que le titulaire du vicariat de Rome, fut toujours pris parmi les membres du Sacré Collège. Les vice-gérants de Rome qui n'étaient autre chose que les vicaires du cardinal Vicaire, ne furent créés que sous le gouvernement de Pie IV. L'appellation de *Reformator morum in Urbe* réapparaît sous saint Pie V, lors de la nomination de Giovanni Oliva. Le cardinal Jerôme Rusticucci, qui fut Vicaire de Rome sous Sixte V, Urbain VII, Grégoire XIV, Innocent IX, Clément VIII, mit un tel zèle à régler sa conduite et son administration sur les conseils que saint Bernard avait adressés au Pape Eugène III, dans son livre *De consideratione*, qu'il était un exemple vivant des plus hautes vertus sacerdotales, dit son historien.

En 1603, le Vicariat était administré par le cardinal Camille Borghèse, élu ensuite pape sous le nom de Paul IV. Ce fut par l'intermédiaire de son successeur, le cardinal Jérôme Pamphili, que ce pape enjoignit à tous les évêques qui prolongeaient outre mesure leur séjour dans Rome de rejoindre au plus tôt les diocèses dont ils étaient les pasteurs.

Sous les pontificats de Urbain VIII, Innocent X, Alexandre VII, Clément

IX, Clément X, le cardinal vicaire Marzia Ginetti jouissait d'une telle réputation dans la science canonique qu'il fut appelé à devenir préfet de onze congrégations romaines. Sous Clément X, Innocent XI, Alexandre VIII, Innocent XII, Clément XI, le cardinal Gaspard Carpegna mérita un éloge qui l'appelle *vir admirabili prudentia, vigilantia ac dexteritate, maxima morum gravitate et sapientia princeps fuit*, dans son gouvernement qui dura 43 ans. Il avait cette particularité que, de prime abord, il rejetait toutes les demandes qui lui étaient adressées, puis se ravisant il les accueillait toutes. D'une manière d'agir absolument opposée à celle du cardinal Carpegna, le cardinal Dominique Paracciani admettait sans nul retard toutes les sollicitations. Après avoir été, pendant 20 ans, secrétaire d'Etat de Clément XI, le cardinal Fabrizio Paolucci fut l'objet de l'*exclusive* de la part de l'empereur et devint alors Grand Pénitencier, charge dont il se démit sur le désir du pape Innocent XIII qui lui confia le Vicariat de Rome.

Sous Clément XII, Benoit XIV, Clément XIII, le cardinal Antoine Guadagui, des Carmes déchaussés, montra une telle sainteté que le procès de sa béatification fut entrepris après sa mort. Sous l'invasion française, le cardinal Della Somaglia, vicaire de Sa Sainteté, fut successivement déporté à Méziers, à Charleville, et le cardinal Antoine Despuigy Dameto, pro-vicaire en l'absence de son collègue, fut exilé à Paris. Della Somaglia ne reprit possession de sa charge que lors du retour de Pie VII dans ses états, après la chute de l'empereur Napoléon. Le 10 mai 1820, Pie VII donnait l'administration du Vicariat au cardinal Annibale della Genga qui règna plus tard sous le nom de Léon XII. Le 21 novembre 1834, Grégoire XVI donnait au cardinal Charles Odescalchi, évêque de Sabine, archiprêtre de Sainte-Marie Majeure, préfet de la congrégation des Evêques et Réguliers, vice-chancelier de la Sainte Eglise, le Vicariat de Rome ; il en assuma la charge jusqu'au 21 novembre 1838, jour où, le pape ayant finalement cédé à ses désirs, il renonça, en plein consistoire, à la dignité cardinalice pour entrer en qualité de simple religieux dans la compagnie de Jésus ; il mourut en odeur de sainteté le 17 août 1841. Le 22 décembre 1841, Grégoire XVI nommait vicaire de Rome le cardinal Constantino Patrizi ; il fut le grand électeur de Pie IX au conclave qui suivit la mort de Grégoire XVI ; il rejoignit le pape dans son exil de Gaète et de Naples, le devança dans Rome quand les Français eurent reconquis la Ville Eternelle sur les troupes de la république romaine, et fut député par Pie IX pour se rendre à Paris à l'effet de conférer le baptême au prince impérial.

Plus près de nous, deux grands cardinaux illustrèrent la dignité de cardinal vicaire : Monaco La Valetta, et surtout son successeur immédiat, le grand cardinal Parocchi, dont le génie ne put désarmer les adversaires de ses opinions intransigeantes, mais força l'admiration même de ceux qui lui restèrent toujours hostiles. Le chagrin qu'il éprouva d'une démission qui lui fut imposée, en aggravant le mal qui le tourmentait depuis longtemps, abrégea les années de sa vie.

Il serait trop long de donner ici une étude, si rapide fût-elle, de l'organisation du Vicariat de Rome à travers les siècles. Bien des papes la modifièrent, ceux-ci lui donnant des pouvoirs extraordinaires, tant ils étaient grands et multiples, ceux-là les restreignant beaucoup. Pie X en a sensiblement changé l'aspect d'autrefois dans une constitution mieux adaptée aux exigences modernes.



Un vieux privilège, contre lequel protestait depuis longtemps le dévouement chrétien envers la personne sacrée du Pontife romain, vient d'être heureusememt aboli. Grâce à ce privilège, la Garde noble pontificale ne se recrutait que dans la noblesse des anciens Etats pontificaux. Tant que les papes eurent la libre possession du domaine temporel de saint Pierre, il paraissait juste que les représentants des grandes familles revendicassent l'honneur de se constituer les gardiens vigilants du Chef de la chrétienté dont ils étaient doublement les sujets ; mais depuis que les événements de 1870 eurent transformé la noblesse romaine en noblesse italienne, le vieux privilège n'avait plus sa raison d'être. La noblesse du monde catholique tout entier n'a-t-elle pas généreusement versé son sang pour la défense de la Papauté en vingt champs de bataille, sous le pontificat de Pie IX ? Le sang versé pour la défense du sol sacré ne donnait-il pas un droit à la naturalisation ? Venus des quatre coins du monde, non pour accroître leur fortune au service de l'Eglise, mais pour la sacrifier au contraire au prestige de l'armée pontificale, ces nobles de tous les pays n'avaient pas une ambition exagérée, en sollicitant, comme souvenir de leur ancien dévouement, l'honneur qu'ils voulaient purement gratuit d'être admis parmi les gardes du corps du Pape. Leur souhait a été réalisé par Pie X, et désormais toute la noblesse de la terre pourra avoir des représentants dans la Garde noble pontificale.

Avant de s'appeler ainsi, cette troupe d'élite se nommait les chevaux légers, *Milites levis armaturæ.* Créée sous Innocent VIII, au XVe siècle, elle fut dissoute lors de l'invasion des armées républicaines françaises, le 20 février 1798.

Reconstituée sur de nouvelles bases le 20 novembre 1800, le chiffre de ceux qui la composaient fut porté à 48 unités, et son budget annuel fixé à neuf mille écus romains. Toutefois une partie de la garde ayant spontanément et généreusement décliné l'offre d'une indemnité quelconque, une nouvelle modification fut apportée au statut du 20 novembre 1800 par une dépêche du cardinal secrétaire d'Etat Consalvi, en date du 21 mai 1801. Les gardes nobles reçurent alors le privilège, jusque là réservé aux courriers du cabinet pontifical, de porter la calotte cardinalice aux nouveaux cardinaux demeurant à l'étranger. Léon XII changea un assez grand nombre de prescriptions faites par son prédécesseur relativement aux gardes nobles dont il fixa le nombre à soixante seize. Grégoire XVI fit de même, non moins que Léon XIII, mais les décrets de ces deux pontifes n'eurent pour objet que des détails. Naturellement, suivant les cours ordinaires de toutes les choses humaines, bien des articles des règlements pontificaux avaient disparu devant ces usages qui, timides à leur origine, se légitiment d'eux-mêmes quand, après être parvenus sournoisement à leur trentième année, ils invoquent la prescription pour s'imposer. La gratuité primitive du service avait fini par émarger au budget pontifical sous des titres divers, ce qui ne contribuait pas peu à faire de la garde noble une garde fermée. La constitution récente que cette troupe d'élite vient de recevoir, tout en respectant les droits acquis, ouvre largement les rangs de la noble garde à toutes les noblesses terrestres, et en honore les sentiments en ne lui offrant que l'honneur de servir le plus grand Roi du monde.

Une légende bien accréditée affirmait que dans sa jeunesse Pie IX avait été garde noble de Pie VII : cette légende ne reposa jamais sur aucun fondement sérieux. Pie IX, qui n'avait été ordonné prêtre qu'à la condition de ne pouvoir célébrer la sainte messe qu'avec l'assistance d'un autre prêtre, à

cause d'une pénible maladie, sollicita de Pie VII d'être affranchi de cette gène : « Volontiers, lui répondit son prédécesseur, d'autant plus que nous croyons que désormais votre mal ne vous tourmentera plus. » La prophétie se réalisa. Pie IX fut un miraculé de Pie VII, mais non l'un de ses gardes.

DOM PAOLO AGOSTO.

BIBLIOGRAPHIE CANADIENNE

Abrégé de Géologie, par l'abbé V.-A. HUARD, 160 pages in-12, avec 75 gravures dans le texte, Québec, 1913. Ce manuel complète brillamment la série du *Cours abrégé d'Histoire naturelle, à l'usage des maisons d'éducation.* [1] Nous avons déjà signalé à nos lecteurs les trois premiers abrégés : ceux de *Minéralogie*, de *Botanique* et de *Zoologie*, du même auteur. Celui-ci mérite encore plus nos éloges, car il traite d'une science moins définie et où l'imagination, pour en pas dire l'arbitraire de ceux qui l'ont cultivée, s'est donné souvent libre carrière aux dépens de la vérité historique et de la révélation. Dans la composition de son manuel, M. l'abbé Huard s'est inspiré aux sources les plus chrétiennes comme les plus sûres et les plus sérieuses au point de vue scientifique. Il n'a pas même voulu bénéficier (si le mot est juste) des tolérances admises en matière d'évolution et il se déclare franchement pour la fixité des espèces proprement dites. Etant donnée l'atmosphère nettement chrétienne de notre enseignement secondaire et supérieur, M. l'abbé Huard a donné—et c'est presque une curiosité dans le siècle où nous vivons—une saveur apologétique à son *Abregé*. Cela ne nuira en rien à sa valeur scientifique et surtout, ne déplaira pas à notre jeunesse étudiante, à qui l'on pourrait attribuer pour devise : *Deus scientiarum Dominus est*, ou cette autre, choisie, aux siècles de foi, par l'université d'Oxford, et qui persiste toujours malgré toutes les vicissitudes : *Dominus illuminatio mea.*

BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE

La contemplation. Principes de théologie mystique, par le R. P. E. LAMBALLE, Eudiste, chez Téqui, Paris.—Les quatre chapitres que comprend ce livre sont reproduits intégralement, à quelques notes près, de « l'Ami du Clergé » dans lequel l'auteur les avait déjà publiés. Les éloges ne lui manquèrent pas : c'est la raison de cette nouvelle publication, à notre avis très opportune. En effet, plus qu'on ne se l'imagine volontiers, il est encore, de nos jours, des âmes généreuses qui s'adonnent à l'oraison et s'unissent à Dieu dans la contemplation ; or, pour conduire ces âmes, pour les diriger, il faut des guides éclairés, capables de stimuler leurs ascensions et de les garder contre toute illusion.

D'aucuns prétendent que notre époque est pauvre en œuvres de spiritua-

1.—En vente chez l'auteur, à l'archevêché de Québec, au prix d'une piastre *franco* pour les quatre abrégés à la fois. L'*Abrégé de Géologie* n'est vendu séparément qu'au prix de 40 sous l'exemplaire, *franco*.

lité. Cependant, outre l'œuvre globale des trois grands mystiques contemporains qui se nomment Mgr Gay, le Père Faber et le Père Exupère, O. M. C. nous avons eu, en ces dernières années, des ouvrages qui sont plus que de simples essais. Tout le monde connait en effet « Les grâces d'oraison » du P. Poulin, S. J., « La Science de la Prière » du P. Ludovic de Besse, O. M. C., et le livre de Mme l'abbesse de Solesmes, « La Vie spirituelle et l'Oraison « qui, sous des titres différents, avec des théories diverses,—on pourrait les appeler « manifestes de trois grandes Ecoles »—traitent le sujet que le P. Lamballe nous offre aujourd'hui, mais avec cette différence que son livre, moins compact, plus didactique, d'un exposé très clair, se trouve, semble-t-il, en voie de devenir le « manuel » de choix.

Son école, à lui, c'est la tradition, c'est-à-dire les grandes lois avec les grands maîtres : saint Jean de la Croix, sainte Thérèse, saint François de Sales, qu'il suit en quatre chapitres : nature de la Contemplation, son appel, sa direction générale, ses phases.

Et si les programmes chargés de nos séminaires, les soucis du ministère paroissial, ont fait que l'étude de la théologie mystique est demeurée souvent le fait d'une élite, nous sommes persuadés que désormais, tout élémentaire qu'il soit, une place sera faite au livre du P. Lamballe, dans la bibliothèque des séminaires, des noviciats et des maisons religieuses. P. P.

AVERTISSEMENT

A l'avenir, les seuls ouvrages dont on nous fera parvenir DEUX exemplaires auront droit à une notice critique dans la Bibliographie de notre Revue. Ceux dont on ne nous aura envoyé qu'un seul exemplaire seront simplement mentionnés sous le titre " Ouvrages reçus. "

OUVRAGES REÇUS

Les Psaumes du Bréviaire, traduits de l'hébreu (texte latin et traduction française), par l'abbé H. Lesêtre. In-18 (XII, 412 pp.), 2 frs.—P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).—Ce petit livre publié à l'occasion de la réforme du Psautier, est bien propre à faire pénétrer et goûter davantage les profonds enseignements et les beautés sublimes des chants inspirés du prophète-roi. Le prêtre ou le clerc qui a nourri son âme de cet aliment mystique est sûr de s'acquitter avec plus de ferveur et de profit de la prière officielle de la sainte Eglise. L. L.

NUMÉROS DEMANDÉS

Ceux de nos abonnés qui ne conservent pas la collection de la revue nous rendraient service en nous faisant parvenir les numéros suivants, que nous leur payerons 10 sous chacun, s'ils le désirent.

Années 1904, no de janvier; 1905, no de juin; 1908, no de juillet; 1909, nos de mars, avril, mai ; 1910, no de janvier ; 1911, nos de février et novembre.

Le Directeur-propriétaire, - - - - - - L'abbé L. Lindsay.
Imprimé par la Cie de l'Evénement, 30, rue de la Fabrique, Québec.

LA NOUVELLE-FRANCE

TOME XII MAI 1913 N° 5

NOCES D'ARGENT ÉPISCOPALES

DE S. G. MONSEIGNEUR LOUIS-NAZAIRE BÉGIN,

ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC.

ÆTERNO. MUNERUM. DATORI
GLORIA. SIT. ET. LAUS
SOLEMNI. DIE. QUO. PONTIFEX. NOSTER

LUDOVICUS. NAZARIUS

HAC. ANTIQUA. SEDE. QUEBECENSI
VEN. FRANC. DE. LAVAL. XVI^{us}. SUCCESSOR
V. LUSTRIS. A. M. D. G. ET. ANIMARUM. IN. SALUTEM
PRÆCLARI. EPISCOPATUS. GENEROSE. IMPENSIS
JUBILAEI. CYCLUM. FELICITER. COMPLET

OPERARIO. INCLYTO

QUI. AGRUM. SIBI. CREDITUM. TAM. FAUSTE. EXCOLIT

PASTORI. BONO

QUI. ALTER. CHRISTUS
OPPIDA. LUSTRANS. BENEFACIENDO. TRANSIENS
OVICULAS. USQUE. VIGILANTI. CURA. FOVET

DOCTORI. ET. DUCI

QUI. ESURIENTIBUS. PABULUM. VERBI. VITÆ
AQUAS. EX. SALVATORIS. FONTIBUS. HAUSTAS
SITIENTIBUS. PRÆBENS
PER. SEMITAS. RECTAS. IPSE. FORMA. GREGIS. ET. EXEMPLAR
DILECTAS. OVES. VOCE. MANUQUE. PATERNA
AD. PASCUA. ÆTERNA. DIRIGIT
LÆTABUNDI. FILII. PIA. VOTA. REPENDUNT
ET. TANTI. APOSTOLATUS. GESTORUM. MEMORES
SUPREMO. MESSIS. DOMINO

D. O. M.

GRATES. PERSOLVUNT.

LE JUBILÉ ÉPISCOPAL DE MONSEIGNEUR BÉGIN

C'est une date mémorable que celle qui marquera bientôt les vingt-cinq années d'épiscopat de Sa Grandeur Monseigneur Louis-Nazaire Bégin, archevêque de Québec. Et c'est une belle et féconde carrière que cette date, riche d'événements et de souvenirs, va rappeler et faire revivre sous nos yeux en de solennelles réjouissances.

Avant de monter sur le trône épiscopal, le prélat distingué que l'on s'apprête à fêter, s'était, nos lecteurs le savent, très brillamment illustré dans les sciences et les lettres ecclésiastiques.

De fortes études classiques couronnées par la plus haute récompense qu'un lauréat puisse ambitionner, des études de théologie entreprises à Rome sous les meilleurs maîtres, et poursuivies avec succès dans les principaux centres intellectuels du vieux monde, avaient providentiellement préparé cette intelligence d'élite aux fonctions importantes et variées que Dieu la destinait à remplir.

Nous ne pouvons, en ces trop courtes pages, qu'effleurer le rôle bienfaisant joué par l'abbé Bégin au séminaire de Québec dont il fut l'un des membres les plus devoués, et à l'Université Laval qu'il honora pendant quinze ans par sa science si pure, par sa parole si claire, par sa plume si élégante et si active.

L'enseignement du docte professeur débordait les cadres didactiques. Il s'épandait, pour les catholiques instruits, en des sermons et en des conférences du plus haut intérêt. Nous nous rappelons l'affluence des citoyens et des jeunes gens se pressant, chaque année, dans la salle des cours littéraires, autour du théologien disert et de l'humaniste délicat qui savait, en des tableaux d'une touche si ferme et d'une couleur si lumineuse, représenter la pensée, les gloires, les grandes luttes historiques de l'Eglise.

Ces leçons se répercutaient bien au delà des murs de l'Université. Les volumes publiés par l'abbé L.-N. Bégin sur la règle de foi, sur les souverains Pontifes, sur le culte catholique, jouissaient de la faveur du public. On en recherchait la doctrine, on en savourait le style, on en subissait la salutaire influence apologétique et morale. Les lettres canadiennes doivent à l'auteur de ces ouvrages, marqués du sceau des meilleures traditions religieuses et classiques, une belle part de leur mérite et de leur lustre.

Aussi remarquable par ses vertus que par ses connaissances, l'abbé Bégin semblait à tous né pour l'épiscopat. Ses nombreux admira-

teurs souhaitaient qu'il y fût promu ; lui seul, s'ignorant lui-même, ne se doutait ni des vœux que ses amis formulaient, ni des desseins que la Providence avait sur lui. Et c'est pourquoi sa surprise fut grande, lorsque, en 1888, Léon XIII lui confia les destinées de la jeune Eglise de Chicoutimi, et plus grande encore lorsque, trois ans après, le même Pontife, dans sa suprème clairvoyance, le supplia, lui commanda même de venir, auprès de son Eminence le cardinal Taschereau, se préparer à recueillir la glorieuse succession des Laval, des Briand, et des Plessis.

Le prestige de son nom, la distinction de sa personne, sa science, sa prudence, son aménité, sa franchise, et par-dessus tout la surnaturelle dignité de sa vie, l'avaient designé pour ce poste d'honneur. Et l'avenir allait montrer que le Saint-Siège, en l'y élevant, obéissait aux inspirations de son habituelle sagesse.

Un épiscopat de vingt-cinq années, fécondé par le souffle divin et rempli d'œuvres, ne se résume pas en quelques lignes. On nous pardonnera pourtant d'être bref et de dégager bien sommairement de ce quart de siècle ce qui en fait, aux yeux de l'Eglise et de l'histoire, le mérite éclatant et incontesté.

Nous laissons de côté l'enseignement si autorisé donné, par l'Archevêque de Québec, à ses ouailles, tantôt du haut de la chaire métropolitaine, tantôt dans des lettres et des mandements de la plus grande portée doctrinale.

Ce sera l'un des meilleurs titres de gloire de Monseigneur Bégin d'avoir su comprendre l'importance capitale des fortes études ecclésiastiques, et de n'avoir rien négligé pour en favoriser l'essor. Quel vif intérêt ce chef de diocèse et ce chancelier d'Université n'a cessé de porter non-seulement aux séminaristes qui ont grandi sous son regard, mais aux directeurs et aux professeurs chargés de former ces jeunes âmes, et d'y jeter la semence des saines et pures doctrines ! Nous avons nous-même, on nous permettra de le dire, trop largement éprouvé les effets de cette bienveillance pour ne pas offrir ici, à celui que nous vénérons comme un mécène sacré, l'hommage public de notre profonde gratitude.

Non content d'encourager dans son diocèse l'étude des sciences religieuses, Mgr Bégin s'est efforcé d'accroître parmi ses prêtres le nombre de ceux qui vont, au centre même de l'enseignement chrétien, compléter et perfectionner leurs connaissances théologiques. Il savait par expérience combien ces séjours d'études à l'étranger sont profitables ; et ce fut toujours son ardent désir de voir le clergé canadien prendre place au premier rang parmi les intellectuels et les lettrés.

Au surplus, cette sollicitude ne s'est pas confinée en des bornes étroites, et elle n'a exclu aucun degré ni aucune forme de culture de l'esprit. Avant de ceindre la mitre, l'Archevêque de Québec fut tour à tour professeur, directeur d'étudiants, principal d'école normale. Peu d'évêques canadiens ont apporté à la solution du problème scolaire une expérience aussi vaste, et il n'en est pas, semble-t-il, qui aient mis à répandre et à améliorer chez nous l'instruction plus de temps, plus d'efforts, plus d'intelligence, plus de zèle. On a vu ce haut dignitaire, malgré les mille soucis de la visite des paroisses, réunir, pendant des années, autour de sa personne, d'humbles maîtresses d'école, et incliner sur ces ouvrières trop méconnues de notre avenir national sa majesté de pontife et son front de docteur.

Ce zèle pour l'éducation prise en son sens chrétien n'est, au fond, qu'un des moyens employés par l'Eglise pour sanctifier les âmes et pour affermir partout l'ordre moral et social. Vers ce but, en effet, doivent tendre tous les soins et toutes les entreprises d'un pasteur de peuples ; et vers cet objectif se sont orientés tous les projets, tous les travaux, tous les actes de Mgr Bégin.

C'est pour y mieux atteindre qu'il a, autant que possible, multiplié les paroisses et donné l'élan d'où est sortie comme une nouvelle et merveilleuse floraison d'églises.

C'est dans la même pensée qu'il a fait de la visite pastorale une occasion de contact plus immédiat avec son peuple, recevant lui-même l'aveu des fautes, redressant les torts, consolant les cœurs meurtris, signalant aux chefs de famille, en d'admirables instructions, leurs responsabilités et leurs devoirs, leurs faiblesses et leurs grandeurs.

C'est encore pour augmenter les facilités du bien, et pour rendre plus abondantes les sources de la prière et les ressources de l'action évangélique, qu'il s'est montré si empressé à accueillir de nouvelles familles religieuses et à leur ouvrir toutes grandes les portes de sa ville et les paroisses de son diocèse.

L'on sait l'incessante vigilance qu'il exerce, afin d'écarter du peuple chrétien, dont il a la garde, les dangers de toutes sortes qui l'entourent et qui le menacent. La lutte contre l'école neutre, contre le mauvais théâtre, contre les lectures malsaines, contre l'alcoolisme, formera l'un des plus beaux chapitres de l'histoire de son épiscopat.

Et cette histoire, en même temps, retracera avec fierté l'organisation et les premiers fruits de la grande œuvre sociale à laquelle le nom de notre vénéré Archevêque demeurera pour jamais lié. Cette

œuvre, sous certains rapports, est une initiative; tout fait voir chaque jour davantage qu'elle répond à une nécessité.

Lorsque, en 1901, Mgr Bégin assuma la tâche d'examiner à fond certaines difficultés ouvrières et rendit, pour les régler, cette célèbre sentence arbitrale qui fit bientôt le tour de l'Europe, les esprits clairvoyants comprirent que l'Eglise, au Canada, venait de faire un pas décisif, et qu'elle offrait aux classes sociales le seul gage d'une paix solide et durable. N'est-ce pas, en effet, de l'influence religieuse, des exactes notions du droit, du devoir, de la justice, de la charité, que dépend principalement l'apaisement du conflit dont la persistance et l'aggravation joncheraient le sol de ruines ? Mgr Bégin aura, pour sa part, grandement contribué à maintenir sous la tutelle de l'Eglise, et dans l'esprit conciliant qui doit les animer, l'atelier et l'usine, les forces inquiètes qui s'y meuvent et les volontés soucieuses qui s'y concertent.

Par nature comme par vertu, ce prélat bienveillant se penche vers les humbles. C'est un caractère fait de bonté et de noblesse, de désintéressement et de loyauté. C'est une âme tout apostolique où s'unissent, dans une supérieure harmonie, deux qualités maîtresses, nécessaires au gouvernement spirituel : la fermeté des principes et l'indulgence de la charité. Sans charité, les passions s'irritent et les cœurs s'enveniment; sans fermeté, les doctrines s'effritent et les mœurs se dissolvent.

Notre très digne Archevêque a revendiqué avec énergie les droits de la vérité et les libertés dues à l'Eglise du Christ; il a su, en temps opportun, flétrir et stigmatiser le mal.

D'autre part, sa modestie, sa bénignité, sa condescendance, et même les sévérités imposées à son cœur de père, attestent qu'il est demeuré fidèle à cet esprit de mansuétude dont il prit la formule pour devise, et qui restera son éloge.

L.-A. PAQUET, p[tre].

Nota—La date véritable du sacre de S. G. Monseigneur l'Archevêque de Québec est le 28 octobre. La célébration a été anticipée pour d'importantes raisons. Les fêtes du jubilé auront lieu les 3, 4 et 5 juin prochain.—RÉD.

L'ÉVÊQUE

C'est l'antique tradition des Eglises de célébrer chaque année l'anniversaire de la consécration de leur Evêque. La Nouvelle France, depuis l'établissement du premier siège épiscopal à Québec, a été fidèle à cette mémorable coutume. Chacune des quarante Eglises épiscopales sorties de la fécondité de cette Eglise mère et maîtresse, célèbre chaque année avec une grande religion ce qu'on est convenu d'appeler partout « *la fête de Monseigneur.* »

Aucune Eglise du Canada n'a eu encore la joie de célébrer le cinquantième anniversaire du sacre de son Evêque ; mais plusieurs déjà en ont pu célébrer le vingt-cinquième anniversaire. Cette grâce est accordée cette année à l'Eglise mère et maîtresse de Québec. Elle se prépare à entourer son Evêque, en cette glorieuse fête, de sa vénération, de sa reconnaissance et de son amour, et à faire monter vers Dieu d'ardentes supplications pour qu'il lui plaise « de le conserver, de lui accorder l'abondance de la vie spirituelle, de le rendre heureux sur la terre, sans permettre à aucun des ennemis de l'Eglise de prévaloir contre lui. »

Nous croyons répondre au désir d'un grand nombre des lecteurs de la *Nouvelle-France*, en leur offrant, pour cette mémorable fête de Québec et de tout le Canada, un sujet de méditation théologique sur l'*Evêque* ou l'*Episcopat*.

Nous allons considérer l'épiscopat comme la *grande institution de la sainteté* dans l'Eglise, l'institution sainte, l'institution qui *fait les saints*. Saint François de Sales disait aux évêques de son temps, que poursuivait la tentation de se démettre d'une charge si laborieuse : « Non, l'ordre épiscopal est le plus saint qu'il y ait sur la terre. Non. il est celui qui a fourni le plus grand nombre de saints inscrits au martyrologe. »

Nous expliquerons la réponse du grand Docteur du XVIIe siècle en exposant les deux thèses suivantes :

1° *L'Evêque est, par son ordre lui-même, dans un état de perfection et dans le plus haut état de perfection qu'il y ait sur la terre ;*

2° L'ordre épiscopal élève à ce rang sublime celui qui en est revêtu, *parce qu'il fait de l'Evêque le membre du collège ou du sénat de l'Eglise universelle et le chef d'une Eglise particulière.*

Nous empruntons ces thèses et leurs développements à saint Thomas, l'Ange de l'Ecole et le prince des théologiens ; à Suarez, « en qui, dit Bossuet, on entend toute la tradition catholique » ; à un théologien qui, de nos jours, a divinement écrit « de l'Eglise ct de sa divine constitution, » Dom Gréa.

I

L'ÉVÊQUE EST, PAR SON SACRE, DANS UN ÉTAT DE PERFECTION ET DANS L'ÉTAT DE PERFECTION LE PLUS ÉLEVÉ QUI EXISTE.

Les docteurs de l'Eglise appellent *état de perfection* un état *qui est parfait*, par comparaison à un autre état *moins parfait*, à l'état *ordinaire* ou *commun* des chrétiens.

La perfection d'un être, dit saint Thomas, est d'atteindre à sa fin : *Unumquodque dicitur esse perfectum, in quantum attingit proprium finem, qui est ultima rei perfectio* [1]. Notre fin est Dieu : *Pars mea Deus in æternum* [2]. Notre perfection consiste donc à nous unir à Dieu : *Quid mihi est in cœlo, et a te quid volui super terram* [3] *?*

Mais l'union à Dieu se fait par *la charité : charitas autem est quæ unit nos Deo, qui est ultimus finis humanæ mentis, quia qui manet in charitate, in Deo manet et Deus in eo* [4].

La perfection de l'homme est donc tout entière dans *la perfection de sa charité : Perfectio vitæ christianæ in charitate consistit* [5].

Or, poursuit le Docteur Angélique, la charité se rencontre universellement à quatre degrés différents.

En premier lieu, la charité peut être si grande que plus grande ne peut être, soit du côté de *l'objet*, soit du côté du *sujet ;* infinie dans l'objet, infinie dans le sujet ; *amour infini d'une bonté infinie : Quæ attenditur non solum secundum totalitatem ex parte diligentis, sed etiam ex parte diligibilis, prout scilicet Deus tantum diligitur quantum diligibilis est* [6].

Ce degré est *propre à Dieu* et, en ce sens, Dieu se définit *la charité* même, *Deus charitas est* [7] *:* Dieu est un *acte pur*, un acte pur *de charité : Talis perfectio non est possibilis alicui creaturæ, sed competit soli Deo, in quo bonum integraliter et essentialiter invenitur* [8]. En Dieu, aimer, s'aimer, aimer la bonté, être bon, c'est tout un.

Aussi, en rigueur de terme, Dieu seul est charité ; les Séraphins

---

1—Sum. Theol. IIª IIªᵉ, q. CLXXXIV, a. 1.
2—Ps.
3—*Ibid.*
4—IIª IIªᵉ, q. CLXXXIV, a. 1.
5—*Ibid.* a. 2.
6—*Ibid.*
7—2. JOAN., IV, 16.
8—IIª IIªᵉ, q. CLXXXIV, a. 2.

eux-mêmes ne sont pas *la charité*, mais des *participateurs* à la charité.

En second lieu, la charité peut être si grande que plus grande ne peut ètre, non point du côté *de l'objet*, mais du côté *du sujet*. C'est-à-dire, Dieu est aimé, non point autant qu'il est *aimable*, mais autant que le sujet en est *capable*, parce que la volonté est tout entière *en acte*. C'est l'état de la charité *dans les élus*.

Les élus, en effet, n'aiment pas Dieu également ; ils sont des vases de gloire et d'amour de différentes grandeurs : *Stella enim differt a stella in claritate* [1]. Mais tous, devant l'infinie bonté qu'ils contemplent, se répandent en un amour *actuel* qui, en chacun d'eux, égale *la puissance* d'aimer. Dans l'homme voyageur, la puissance est le plus souvent totalement ou partiellement inactive ; dans les élus, au contraire. la faculté est toujours *en acte*, et cet acte *égale* toujours la puissance, en sorte que, s'ils n'aiment pas Dieu davantage, c'est qu'ils n'en ont pas la faculté : *Alia est autem perfectio quœ attenditur secundum totalitatem absolutam ex parte diligentis. prout scilicet affectus secundum totum suum posse semper actualiter tendit in Deum ; et talis perfectio non est possibilis in via, sed erit in patria* [2].

Les élus sont inégaux en grandeur, comme les plantes, auxquelles ils sont si souvent comparés, Sur ce Liban de l'éternité, il y a de simples fleurs, de modestes arbustes, des cèdres gigantesques ; mais les fleurs, les arbustes et les cèdres, comme le buisson ardent qui apparut à Moïse sur l'Horeb, ne sont que feux et flammes d'amour pour la bonté infinie.

Evidemment, comme la charité de Dieu ne peut se rencontrer dans aucune créature, la charité des élus ne peut appartenir aux hommes ici-bas.

Dans la vie présente, la charité ne peut être totale ni du côté *de l'objet*, ni du côté *du sujet ;* mais cependant elle s'attache à Dieu *souverainement*, c'est-à-dire en l'aimant *par-dessus tout* : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toutes tes forces.» Si elle n'aimait pas Dieu comme l'unique bien infini, préférable à tout et préféré à tout, elle n'aurait pas la perfection qui lui est essentielle, elle ne serait pas la charité : *Tertia autem est perfectio, quœ neque attenditur secundum totalitatem ex parte diligentis, quantum ad hoc quod semper actu feratur ad Deum, sed quantum ad hoc quod excludantur ea quœ repugnant motui dilectionis in Deum.* [3]»

1—1. Cor. XV, 41.
2—II^a II^{ae} q. CLXXXIV, a. 2.
3—*Ibid.*

Mais cette charité *souveraine* admet elle-même *deux degrés.*

Ou bien l'homme se contente de faire *de temps en temps* des actes de charité, en évitant en tout temps tout ce qui est contraire à cet amour souverain : *In quantum ab affectu hominis excluditur omne illud quod contrariatur charitati, sicut est peccatum mortale.* [1]

Ou bien, allant plus loin, il dévoue *toute sa vie* à l'exercice de la charité, à un exercice *continuel, universel, perpétuel.* Il évite non seulement ce qui *est contraire* à la charité, mais encore ce qui peut *en distraire* ou *en gêner* l'exercice : *Sed etiam omne illud quod impedit ne affectus mentis totaliter dirigatur ad Deum.* [2]

Le premier degré est absolument nécessaire au salut : *Sine tali perfectione charitas esse non potest; unde est de necessitate salutis* [3]. Le second ajoute à la charité nécessaire une perfection de surérogation : c'est *l'état de perfection* ou *l'état parfait* de la théologie catholique.

Voici un chrétien qui évite le blasphème, le vol et tout ce qui est défendu par la loi de Dieu ; il fait par ailleurs de temps en temps des actes de charité envers Dieu et envers le prochain : il fait le *nécessaire,* il persévère jusqu'à la fin, il obtiendra la vie éternelle. En voilà un autre qui observe, comme le premier, tous les commandements; mais il ne se contente pas de faire des actes de charité de temps en temps, "ses journées sont toutes pleines [4]" de l'exercice de la charité. Il n'a pas son cœur partagé. selon l'expression de saint Paul; entre Dieu et le monde [5] ; mais il concentre tout son amour en Dieu seul, chante ses louanges le jour et la nuit. se dévoue, pour l'amour de Dieu, au soulagement de toutes les misères spirituelles et corporelles du prochain : et tout cela, il le fait, non pas un jour ni une année, mais toute sa vie, après s'y être engagé solennellement.

Voilà *l'état parfait* ou *l'état de perfection.* Nous pouvons le définir : *un état où l'on est obligé, par suite d'un engagement solennel, à l'exercice parfait de la charité : Ad statum perfectionis requiritur obligatio perpetua ad ea quæ sunt perfectionis cum aliqua solemnitate* [6].

Saint Thomas donne de l'état de perfection une autre définition, identique en substance à la première, sur laquelle il s'étend avec complaisance. [7]

1—*Ibid.*
2—*Ibid.*
3—*Ibid.*
4—Ps. LXXII, 10.
5—1 Cor. VII, 32, 34.
6—II^{a} II^{ae}, q. CLXXXIV, a. 5.
7—II^{a} II^{ae}, q. CLXXXIII, a. 1.

L'Apôtre des nations, dit-il, parle de l'esclavage du péché et, au contraire, de l'esclavage de la justice et de la charité. « Vous avez été, écrit-il aux Romains, esclaves du péché : alors vous étiez libres de la justice ; mais maintenant, délivrés du péché, vous êtes les serviteurs de Dieu [1] ». Mais, dit l'Ange de l'Ecole, rien ne distingue plus l'état que la servitude ou la liberté, puisque dans la première l'homme appartient à autrui, tandis que, dans la seconde, il s'appartient à lui-même : *Solum id videtur ad statum hominis pertinere, quod respicit obligationem personæ hominis, prout scilicet aliquis est sui juris vel alieni.* [2]

Or devenir l'heureux esclave de la grâce et de la charité en s'affranchissant du péché et de tout ce qui le fomente, c'est précisément embrasser l'état de perfection. On s'élève à un état parfait en se constituant le serf de la divine charité, en s'obligeant pour jamais à son royal service, en lui dévouant son temps, son corps et son âme, en prenant l'engagement d'employer à l'avancement de son règne ses pensées, ses paroles, ses actions.

C'est pourquoi, selon l'exposé du Docteur Angélique, l'état de perfection peut recevoir cette autre définition, semblable à la première : *l'état de perfection est le royal esclavage de la divine charité.*



Nous venons de définir, avec l'Ange de l'Ecole, *l'état de perfection.* Passons à la question dont l'exposé qui précède n'est qu'un préliminaire : *Combien y a-t-il d'états de perfection dans l'Eglise de Dieu* ?

La théologie catholique distingue deux états de perfection et deux seulement : *l'épiscopat* et *l'état religieux.*

Chacun sait que *la vie religieuse* est un état de perfection : c'est même à elle que la plupart pensent dès qu'on mentionne l'état de perfection. Mais, comme l'état religieux et plus même que l'état religieux, *l'épiscopat* est, lui aussi, un état parfait. « Il faut absolument admettre, dit Suarez, que les Evêques sont, en raison même de leur charge pastorale, dans l'état de perfection : *Omnino asserendum est episcopos, ratione pastoralis muneris, esse in statu perfectionis* [3].» « Saint Thomas l'enseigne, ajoute le grand Docteur de la compagnie de Jésus, et avec saint Thomas, tous les

---

1—Cum enim servi essetis peccati, liberi fuistis justitiæ.. ; nunc vero liberati a peccato, servi autem facti Deo. Rom. VI, 20.

2—IIª IIæ q. CLXXXIII, a. 1.

3—*De statu religioso, lib.* I. c. XV, n. 5.

théologiens scolastiques, sans qu'il y ait parmi eux un dissentiment, *nec aliquis scholasticorum dissentit* [1].

Or pourquoi et comment l'Evêque est-il dans un état de perfection, tandis que le prêtre, même revêtu du noble office d'archiprêtre, d'archidiacre, de vicaire général, de curé, n'est pas dans un semblable état ? Pourquoi et comment le religieux est-il dans l'état parfait, tandis que l'époux et le père n'y sont pas ?

Saint Thomas vient de définir l'état de perfection : le saint esclavage de la divine charité ; ou *l'obligation de pratiquer parfaitement la charité par suite d'un engagement solennel.* Montrons que ces définitions conviennent à l'épiscopat et a l'état religieux, et d'abord à l'épiscopat, qui est l'objet principal de cette étude.

«Les Evêques, dit le Docteur Angélique, s'obligent à ce qui est de la perfection en prenant la charge pastorale : *Episcopi obligant se ad ea quæ sunt perfectionis pastorale assumentes officium* [2]. Ils s'y engagent solennellement par leur ordination même : *Adhibetur etiam quœdam solemnitas consecrationis simul cum professione prœdicta* [3].»

C'est-à-dire, l'Evêque est dans l'état de perfection *parce qu'il est Evêque ;* en vertu de son *sacre* lui-même ; *par l'ordre, la communion et le titre* qu'il reçoit, selon le langage profond d'un des plus grands théologiens du XIXe siècle ; par *l'ordre* et *la perfection* qui lui appartiennent, selon une autre formule plus familière à l'ensemble des théologiens ; par *le caractère* épiscopal, *les puissances* qui émanent de ce caractère, *les offices* et *les actes* propres à ces puissances, *la grâce* qui enveloppe les puissances et féconde les actes.

L'Evêque par son ordre *représente* Jésus-Christ, c'est-à-dire, selon la force étymologique du mot, *rend présent* Jésus-Christ sur la terre, et en Jésus-Christ, le Père, auteur du Fils et de sa mission. «Dans l'Evêque est Jésus-Christ, et dans Jésus-Christ le Père qui l'envoie. L'Eglise qui reçoit l'Evêque reçoit Jésus-Christ, et en recevant Jésus-Christ, reçoit son Père ; car il l'a dit lui-même : Celui qui vous reçoit me reçoit, et celui qui me reçoit, ce n'est pas moi qu'il reçoit, mais mon Père qui m'a envoyé [4].»

L'Evêque est l'organe du Saint-Esprit, pour communiquer aux âmes la plénitude de la vie nouvelle. Lui, «en qui est le Christ et le Père du Christ, par le pouvoir divin qui découle sur lui du Christ, donne à son peuple l'Esprit-Saint par les sacrements et

1—*Ibid.*
2—*Ibid.*
3—*Ibid.* ch. IV, p. 63.
4—Dom Gréa, *De l'Eglise et de sa divine constitution*, L. I, ch. VII.

par le mystère de sa communion ; et ainsi le Saint-Esprit vient jusqu'à l'Eglise particulière. Il y est produit dans sa mission par le Père et le Fils, et par le ministère de l'Evêque, recevant du Père et du Fils le pouvoir de le donner, et il y est présent pour y être le sceau et le lien de son unité, sa paix et la force de sa communion [1].»

Organe du Saint-Esprit, père des enfants de Dieu, représentant de Jésus-Christ, l'Evêque ne s'appartient pas, il appartient à l'Eglise par la noble obligation d'être tout à tous par un magnanime, perpétuel et universel esclavage de charité.

Ce saint esclavage de la charité est dans l'Evêque par sa *consécration épiscopale* elle-même ; il est en lui *par l'essence* du don divin, il est *cette essence*, il est *l'épiscopat* lui-même. Le sacerdoce, pris universellement, se trouve à trois degrés : en *Jésus-Christ*, dans *l'Evêque*, dans le *simple prêtre :* en Jésus-Christ, sacerdoce *originel*, source de tout sacerdoce et, par conséquent, premier principe de toute l'Eglise : *fontale sacerdotium ;* dans l'Evêque, sacerdoce *participé, mais plein,* qui est la source du sacerdoce : *sacerdotium plenissime participatum ;* dans le simple prêtre, sacerdoce participé, mais moins plein, qui ne peut produire d'autres prêtres : *sacerdotium imperfecte participatum.*

Or le sacerdoce de l'Evêque, quoique participé, met celui qui en est revêtu dans l'*état parfait* et le constitue dans l'obligation *universelle* ou *perpétuelle* de la parfaite charité. Il « l'assimile au Fils de Dieu,» l'établit « Médiateur et sauveur du genre humain,» élevé au-dessus de tous les intérêts du temps, gérant en ce monde les intérêts de l'éternité. Jésus-Christ dit des Evêques dans sa suprême prière : « Ils ne sont plus du monde,» même partiellement, « comme moi je ne suis plus du monde » : leur sacerdoce les a placés absolument « dans le soin des choses de mon Père ». « Sanctifiez-les, ô mon Père, dans la vérité », en leur donnant la grâce de remplir leurs obligations dans toute leur étendue. « Ainsi que vous m'avez envoyé dans le monde » pour n'être occupé que de l'office de Sauveur, ainsi je les envoie dans le monde » pour travailler et mourir à mon exemple pour l'Eglise ; « et pour eux je me sanctifie et je me sacrifie moi-même, pour qu'ils soient eux-mêmes sanctifiés et sacrifiés dans la vérité, » indissolublement et à jamais associés à ma mission de parfaite charité [2].

1—*Ibid.* ch. V. p. 78.

2—*De mundo non sunt, sicut et ego non sum de mundo. Sanctifica eos in veritate...Sicut tu me misisti in mundum, et ego misi eos in mundum. Et pro eis ego sanctifico meipsum, ut sint et ipsi sanctificati in veritate.* JOAN., *XVII*, 16-19.

Il y a dans l'Eglise un second état de perfection qui ne provient point, comme l'épiscopat, d'un sacrement, mais d'un libre engagement de la volonté : c'est *l'état religieux.*

« L'état de perfection, dit saint Thomas, est constitué par l'obligation perpétuelle solennellement contractée à ce qui est de la perfection [1]. Or le religieux s'engage par vœu à s'abstenir des choses séculières dont il pouvait user à son gré, afin de s'attacher plus librement à Dieu, ce en quoi consiste la perfection de la vie présente [2] ».

Depuis le péché originel, en effet, les biens du temps nous « détournent de Dieu », sont des occasions continuelles de « tentations », sont « des embarras, des pièges et des embûches » sur la route du ciel [3]. Dans l'état de justice originelle, les objets finis n'étaient jamais des *obstacles* et étaient toujours des *moyens* pour s'élever vers l'infini ; mais depuis qu'une loi de mort domine dans nos membres, ils dépriment les facultés spirituelles elles-mêmes vers la terre. Que fait le religieux ? Il *renonce* à tous les biens périssables. En y renonçant, il acquiert *plus de facilité* pour pratiquer la charité, *plus de liberté* pour chercher et trouver Dieu.

Trois classes de biens se présentent continuellement à nous, sollicitent notre cœur et tendent à le distraire et à le détourner de Dieu : les *biens extérieurs,* qui exercent sur la plupart des hommes un empire si grand que le Saint-Esprit a prononcé cette sentence : « Tout obéit à l'argent [4] ; » les *plaisirs corporels,* vers lesquels l'homme déchu se porte plus violemment encore ; la *volonté propre,* qui est un bien plus intime et dont l'orgueil se nourrit plus que de tout le reste. Le religieux renonce aux biens extérieurs, aux plaisirs des sens, à sa volonté, de la manière la plus parfaite qui soit possible en ce monde, universellement, perpétuellement, par vœu, pour s'attacher aux biens de l'éternité et vivre du seul amour de Dieu. Il coupe ces trois boulets qui sont aux pieds de l'homme voyageur, « pour courir » plus librement « dans la voie des commandements de Dieu. » Il rompt ces trois fils qui lient les ailes des oiseaux spirituels pour s'envoler

---

1—*Ad statum perfectionis requiritur obligatio perpetua ad quæ sunt perfectionis, cum aliqua solemnitate. IIa-IIæ, q. CLXXXIV, a. 5.*

2—*Religiosi enim se voto astringunt ad hoc quod a rebus sæcularibus se abstinent, quibus licite uti poterant, ad hoc quod Deo liberius vacent : in quo consistit perfectio præsentis vitæ. Ibid.*

3—*Creaturæ in odium factæ sunt, et in tentationem animabus hominum et in muscipulum pedibus insipientium. Sap. XIV, 11.*

4—*Pecuniæ obediunt omnia, Eccl..* X, 19.

vers le ciel. Il se met, à l'égard de ce monde visible qui l'entoure, dans une bienheureuse mort spirituelle qui anticipe pour lui déjà les effets de la mort corporelle et, dans la grâce de la mort de Jésus-Christ, le réunit à Dieu par le mérite du sacrifice et la perfection de la charité !



De ce simple exposé des deux états de perfection nous pouvons déduire les différences qui les distinguent, ce qui servira à éclairer d'un nouveau jour l'excellence de l'épiscopat.

Evidemment, l'épiscopat et la vie religieuse sont *deux états de perfection différents.*

L'un et l'autre diffèrent d'abord par *le principe* qui leur donne naissance : l'état parfait de l'Evêque est d'un *sacrement;* l'état parfait du religieux est d'une *profession volontaire,* d'un engagement *contracté par vœu.*

En second lieu, ils diffèrent, jusqu'à un certain point au moins, *par la fin.* L'Evêque et le religieux entrent tous les deux dans le saint esclavage de la charité, mais ils doivent à cette reine un *service différent :* l'Evêque, en se dépensant tout entier à la sanctification de l'Eglise : *Et ego pro eis sanctifico meipsum* [1]*;* le religieux, en vivant dans un renoncement universel pour trouver Dieu et s'unir à lui : *Vade, vende quæ habes, et veni, sequere me* [2].

En troisième lieu, l'épiscopat est, en lui-même et par lui-même, un état de perfection *supérieur à l'état religieux.* C'est l'enseignement de saint Thomas, de Suarez et de tous les théologiens : *Status perfectionis potior est in episcopis quam in religiosis* [3]. Cette sentence du Docteur angélique est devenue comme un axiome dans l'Ecole.

Aussi le droit canon déclare que « le sacre fait du moine un Evêque : *Sacra ordinatio de monacho episcopum facit* [4] ; car, observe saint Thomas, « on peut passer d'un état moindre à un état plus parfait [5]. » Au contraire, l'Eglise n'aime pas que l'Evêque quitte l'office pastoral, même pour entrer en religion, et elle ne le lui permet que lorsqu'il ne peut plus convenablement remplir sa charge. « On permet plus facilement au moine, dit Innocent III,

—JOAN. XVII, 19.
2—MATTH. XIX, 22.
3—IIa-IIæ, q. CLXXXIV, a. 7.
4—XVIII, q. 1.
5—IIa-IIae, q. CLXXX, a. 7.

dans une décrétale, de monter à l'épiscopat qu'à l'Evêque de descendre à l'état monastique [1]. »

Pourquoi l'épiscopat est-il un état de perfection supérieure à celui du religieux?

C'est un axiome des philosophes que celui qui *fait l'action* est meilleur que celui qui *la reçoit*, en d'autres termes, que l'*agent* est meilleur que le *patient : Semper agens præstantius est patiente.* Notre Seigneur a consacré ce même principe par ces paroles: « Il y a plus de bonheur à *donner* qu'à *recevoir* [2]. »

Or l'Evêque est dans l'état de perfection comme *agent*, le religieux comme *patient*, l'Evêque pour *donner*, le religieux pour recevoir. L'Evêque, en effet, est consacré pour donner la vérité et la grâce à l'Eglise; le religieux « vend tout ce qu'il a, afin d'acquérir pour lui-même le champ où est cachée la perle [3]. » Sans doute l'Evêque doit avoir le zèle de son salut pour avoir celui du salut de ses brebis, car, selon l'oracle de la Sagesse, «celui qui n'est pas bon pour lui-même, pour qui peut-il être bon[4]?» Le religieux, de son côté, sanctifiera toute l'Eglise dans la proportion qu'il sera saint lui-même. Mais, à proprement parler, l'Evêque est dans l'état de perfection comme *distributeur* des dons divins. le religieux, comme *récepteur* de ces mêmes dons. L'Evêque, pour être un large distributeur de la grâce, doit la posséder à un degré éminent: la perfection est supposée à ses largesses comme une condition préalable, elle n'en est pas la fin ou l'effet. Au contraire, le religieux commence par dire à toute créature: « Retire-toi de moi, pâture de mort, *Recede a me, pabulum mortis* [5], afin de pouvoir chanter le cantique nouveau: « J'aime Jésus-Christ, *amo Christum* »: la perfection de la charité est l'effet et la fin de son renoncement.

Cette différence entre les deux états de l'Evêque et du religieux est exprimée par saint Thomas dans cette formule qu'il a empruntée à saint Denis et qu'il répète plusieurs fois: *Episcopi se habent ut perfectores, religiosi autem ut perfecti : quorum unum pertinet ad actionem, alterum autem ad passionem* [6] *;* et par Suarez, dans cette autre formule qui lui est familière et qui

1—*Facilius indulgetur ut monachus in præsulatum ascendat, quam præsul ad monachatum descendat.* Extrav. *De renunt.* Cap. *Nisi cum pridem.*
2—Act., XX, 35.
3—MATTH. XIII, 44.
4—*Eccl.* XIV, 5.
5—Cantique de sainte Agnès.
6—*IIe-IIae, q. CLXXXIV, a. 7.*

a été si souvent répétée depuis : « L'épiscopat est un état de perfection acquise : *status perfectionis acquisitœ ;* la vie religieuse est un état de perfection à acquérir : *status perfectionis acquirendœ* [1].

De ce que l'épiscopat est à l'égard de l'ordre religieux dans la relation de *l'agent* à l'égard du *patient*, on peut dire que l'épiscopat est, en un sens très vrai, *l'origine, la racine* et *le fondement de l'état religieux.*

Nous n'apprenons à personne que, pendant les douze premiers siècles, l'état religieux reposa tout entier sur l'ordre épiscopal ; que les monastères reçurent leur existence et leurs progrès des Evêques ; que les religieux vécurent universellement de la grâce épiscopale. Il y eut des exceptions, mais très peu nombreuses, par exemple l'abbaye et les religieux de Cluny.

L'Evêque est, en Jésus-Christ, *le nouvel Adam* d'où procède *la nouvelle Eve* : Eve tout entière sort d'Adam par l'opération de Dieu, Eve tout entière avec *tous ses membres ;* c'est-à-dire, de l'Evêque procède *l'Eglise particulière* tout entière, avec ses *prêtres*, ses *diacres* et ses *ministres* inférieurs, avec ses *ascètes* et ses *vierges*, avec les *fidèles* ordinaires. L'Evêque renferme en lui-même, dans les puissances de son sacerdoce principal, les *religieux* comme les *prêtres* et les *diacres* : il lui appartient de donner à son Eglise des *religieux* qui soient rendus participants de l'état de charité parfaite où il est établi par son ordre, comme de lui donner des *prêtres* qui deviennent participants de son sacerdoce. Mais *auteur* des prêtres, l'Evêque a *autorité* sur les prêtres ; semblablement, *auteur* des religieux, il a autorité sur les religieux, du moins sur ceux qui appartiennent aux hiérarchies des Eglises particulières.

A partir du XIII[e] siècle, à la suite des grandes sécularisations du clergé paroissial, le Saint-Esprit suscita de nouveaux ordres religieux, les Ordres Mendiants d'abord, les Instituts de Clercs Réguliers ensuite, milices de l'Eglise universelle, immédiatement soumises au Pape et qui, dans sa vertu, soutiennent, ainsi qu'Innocent III le vit dans une vision célèbre, les colonnes fléchissantes du temple. Ces religieux nouveaux ont été les *religieux du Pape*, comme les religieux des douze premiers siècles avaient été *les religieux des Evêques.*

De nos jours, la vie religieuse tend à rentrer dans le clergé pastoral. Nous faisons des vœux pour que ces religieux des Eglises soient de nouveau, sinon tous, du moins en très grand

---

1—*De statu relig. Lib. I. c. XV.*

nombre, *les religieux des Evêques*, appuyant sur la grâce épiscopale non seulement leur vie ecclésiastique, mais leur vie religieuse.

Nous venons de dire que l'épiscopat est par lui-même, et sans l'état religieux, un état plus parfait que celui-ci. Toutefois, il peut être uni à l'état religieux, et alors il recoit de cette union une perfection *accidentelle* très désirable, se trouvant débarrassé par la profession de ces liens du temps, qui gênent toujours l'exercice de la charité.

C'est l'enseignement de tous les Pères et de presque tous les théologiens que *les Apôtres ont été véritablement religieux.* «Jésus-Christ, dit Suarez, a institué *immédiatement* l'état religieux: c'est le sentiment de tous les catholiques qui pensent bien [1].»

Il ne l'a pas institué seulement, continue-t-il, par la promulgation des conseils de perfection; « il a institué *une société religieuse particulière* en y réunissant des hommes *déterminés* et en leur donnant une *forme spéciale de vie religieuse : Fecisse Christum quandam religionem in particulari, ad eamdem quosdam homines congregando, eisque proprium et particularem modum vitæ religiosæ tribuendo* [2]. »

Les Apôtres n'ont pas été religieux dans un sens large, mais dans le sens le plus strict du mot, aussi véritablement que l'ont été plus tard les fils de saint François ou de saint Ignace. Sans doute, comme le remarque Suarez, les Apôtres n'ont pas reçu de Jésus-Christ une règle précisant des observances et des exercices, comme la règle de saint Benoît ou celle de saint Ignace: leur règle était l'Evangile et le Saint-Esprit; mais ils ont renoncé universellement, pour toujours, par vœu, à tous les biens du temps, pour vivre dans la compagnie et sous la conduite du Christ. Sans doute encore, ils n'ont pas embrassé l'état de renoncement par *vœu explicite*, mais seulement *par vœu implicite*, selon que la pratique en existait dans les solitudes de l'Orient au IVe et au Ve siècles, et a existé pendant de longs siècles dans tous les instituts religieux, canoniques ou monastiques; mais leur renoncement, pour avoir été contracté par vœu implicite, n'en a pas moins été contracté *par vœu*, faisant d'eux les premiers Nazaréens de la Nouvelle Loi, les premiers Esséniens, les fils parfaits des prophètes, premiers religieux et origine et pères de tous les religieux des siècles à venir.

1—*Status religionis secundum se et quoad substantiam suam ab ipso Christo Domino immediate traditus et institutus est...... Hæc est sententia omnium catholicorum recte sentientium. (De statu religioso. Lib. III, c. II, n-3.*

2—*Ibid.* n. 9.

Celui qui garderait quelque doute sur la thèse que nous venons d'énoncer, n'a qu'à lire quelqu'un des nombreux théologiens qui en ont traité à fond.

A l'exemple des Apôtres, la multitude des Evêques des premiers siècles et même des siècles plus récents ont dit à Jésus-Christ avec le premier Chef de toute l'Eglise: *Ecce nos reliquimus omnia.* Et jusqu'au seuil des temps modernes, d'illustres Eglises avaient établi une loi qu'aucun Pontife ne leur serait donné qu'il ne fût pris de l'ordre religieux.

Concluons que l'état religieux est très convenable à l'ordre épiscopal, puisqu'il y a été uni par Jésus-Christ lui-même dans la personne des premiers Evêques, et que ce fut la pratique commune pendant douze siècles que les Evêques fissent profession d'un renoncement universel. Cependant, si l'état religieux est très convenable à l'Evêque, il ne lui est pas nécessaire: l'Evêque est, sans les vœux religieux, par son ordre seul, obligé à la perfection de la charité, autant et plus que le religieux.

Par son ordre, il a la charge de former continuellement le corps mystique de Jésus-Christ, et pour cela, il a l'obligation d'être lui-même un *chef* vigoureux, tout rempli d'esprit et de vie surnaturels: *vivum et vitale caput.* Il a la charge de donner le Saint-Esprit et ses dons, et pour cela il doit être un instrument docile et actif de l'Esprit divin. Il lui appartient de donner le Verbe de Dieu renfermé dans les Saintes Ecritures, et c'est pourquoi il faut qu'il possède la science sacrée et en soit tout illuminé et embrasé au dedans. L'épiscopat, en effet, selon la doctrine constante des Pères, est essentiellement un ordre de contemplation, parcequ'il est un ordre d'enseignement. «Aux Evêques, dit saint Thomas, il convient de vaquer à la contemplation, non-seulement pour se délecter dans les mystères, mais pour instruire leur peuple [1].» «Que l'Evêque, dit saint Grégoire, soit un homme d'action; mais qu'il soit soit surtout, plus que tous les autres, suspendu en Dieu par la contemplation [2].»

L'Evêque peut-il contracter les noces de la terre et avoir une famille?

Comment pourrait-il être tout entier à sa famille spirituelle par la charité divine s'il appartenait à une famille naturelle par les affections de la chair et du sang?

Cependant Suarez ne veut pas que l'ordre épiscopal impose à l'Evêque d'autres obligatlons que celles des fonctions elles-mêmes

---

1—*IIa-IIæ, q. CLXXXIV, a. 7 ad* 3.
2—*Pastorale. Lib. I, c. I.*

de sa charge [1]. Mais l'Eglise a fait à l'Evêque, dans tous les pays et dans tous les siècles, une obligation très rigoureuse de la parfaite chasteté, précisément parce qu'il est strictement obligé par son ordre même à la parfaite charité. Dans certains pays de l'Orient, elle a permis le mariage aux prêtres, nulle part elle ne l'a permis aux Evêques. En Occident, elle a quelquefois légitimé le mariage indûment contracté de certains prêtres, elle n'a jamais légitimé le mariage d'aucun Evêque [2],

L'Evêque peut-il posséder des biens en propre?

Oui, répond saint Thomas, car si la désappropriation appartient essentiellement à l'état parfait du religieux, à raison du renoncement universel qu'il voue, elle n'appartient point à l'état de perfection en général, ni en particulier à celui de l'Evêque: *Nihil prohibet statum perfectionis esse sine abrenuntiatione propriorum, sicut etiam dicendum est de aliis exterioribus observantiis* [3]. « Obligé à la charge pastorale, dit le saint Docteur, l'Evêque n'est pas obligé au renoncement de toute propriété, puisque ce renoncement n'est point nécessairement attaché à cette charge ; et c'est pourquoi il n'est point tenu à se dépouiller de tout bien propre [4]. »

Hâtons-nous toutefois d'ajouter avec saint Thomas que si l'Evêque n'est point obligé de renoncer à tous les biens de la terre, comme le religieux, par un vœu général, il a l'obligation d'être constamment prêt à faire le sacrifice de tous ses biens, autant que la charge pastorale pourrait le demander: *Ad hoc autem maxime tenentur episcopi quod omnia sua pro honore Dei et salute sui gregis contemnant, cum opus fuerit, vel pauperibus sui gregis largiendo, vel rapinam suorum bonorum cum gaudio sustinendo* [5].

De la même manière, l'épiscopat n'emporte pas le renoncement effectif à la volonté propre et n'exige point le vœu d'obéissance. Mais il exige que l'Evêque soit *toujours* prêt à *tous* les sacrifices, *intérieurs* ou *extérieurs*, que peuvent demander la charge sublime dont il est revêtu et l'obligation *universelle* et *perpétuelle* à la *parfaite charité* qui découle de cette charge.

1—*De statu relig. Lib.* 1 *c.* I.

2—Quelques historiens ont dit que le trop fameux Talleyrand avait reçu tous les sacrements, non-seulement *in genere*, mais *in specie*, notamment *l'épiscopat, le mariage.* Cette assertion aurait besoin de bonnes preuves ; car si ce malheureux Evêque, grand révolutionnaire et ministre des empereurs et des rois, avait obtenu une dispense pour se marier, elle serait probablement unique dans les vingt siècles écoulés.

3—II^{a}-II^{ae}, q. CLXXXIV, a. 7.

4—*Ibid.* q. CLXXXV, a. 6.

5—*Ibid. q. CLXXXIV, a. 7 ad 1.*

Nous venons de comparer l'épiscopat à l'état religieux; nous voudrions lui comparer la prêtrise et les ordres inférieurs : par cette seconde comparaison comme par la première, apparait le rang sublime que Jésus-Christ a donné à l'épiscopat dans la Loi Nouvelle.

Les prêtres et les autres clercs inférieurs sont-ils dans l'état de perfection par leurs ordres et leurs offices ?

Manifestement il y a de *hautes convenances* entre les ordres, surtout l'ordre de la *prêtrise*, et la *perfection de la charité* ou *la sainteté*.

Tous les ordres sont des *participations au sacerdoce de Jésus-Christ*. Mais Jésus-Christ est « le Pontife saint, innocent, sans tache, séparé des pécheurs et plus élevé que les cieux [1]. » Il convient que ceux qui sont associés à son sacerdoce participent à sa sainteté.

Saint Paul, dans ses épitres à Timothée et à Tite, comprend, selon l'interprétation la plus commune, l'Évêque et le prêtre sous le même nom et demande de l'un et de l'autre une vertu parfaite. Qui pourrait dire que l'Evêque est obligé par son ordre au parfait exercice de la charité, et qu'au contraire le prêtre, par le sien, n'y a aucune obligation ?

Lorsque le Pontife confère les ordres, les plus humbles comme les plus élevés, il avertit l'ordinand, en un langage puissant et majestueux, de la sublimité du rang auquel le Saint-Esprit l'appelle, de la perfection qui convient à ce rang, de l'application qu'il doit apporter à posséder cette perfection ; il invoque la toute-puissance et la miséricorde divine pour qu'il soit revêtu de la vertu d'en haut, et qu'élevé au-dessus des autres hommes par l'ordre, il les surpasse par la vertu.

On ferait des volumes, on composerait toute une bibliothèque avec les textes des Pères, les canons des conciles, les traités des théologiens, des auteurs ascétiques ou mystiques qui exaltent le sacerdoce et les autres ordres, et demandent la sainteté dans les ministres des autels et les sauveurs des âmes.

De tout cela il faut conclure que les prêtres, les diacres et les clercs inférieurs sont appelés à la perfection et à l'état de perfection par *de hautes convenances, fondées sur le caractère sacré, les pouvoirs et les fonctions des ordres.*

Mais ce serait une exagération de dire qu'ils sont établis *proprement* dans l'état de perfection par *leur ordre même*, comme l'Evêque ; c'est-à-dire, qu'ils sont *absolument* obligés, comme

---

1—Heb. VII, 27.

l'Evêque, par le *caractère*, les *pouvoirs* et *les offices* des ordres *à la perfection de la charité.*

Pour employer les expressions si précises de la théologie catholique, l'épiscopat est le seul ordre qui soit un état de perfection, dans le *sens strict, simpliciter, in actu secundo, consummative.* Les autres ordres, surtout la prêtrise, spécialement lorsqu'elle est accompagnée de la charge d'âmes, peuvent être appelés un état de perfection, mais dans *un sens large, secundum quid, in actu primo, inchoative.* «Il est manifeste, dit saint Thomas, que ce ne sont pas les prélats, mais seulement les évêques, qui sont dans l'état de perfection. »[1]

L'ordre sacré, dit-il encore, ne place point absolument celui qui le reçoit dans l'état parfait.[2] « Je pense, dit Suarez, que les prêtres, par leur ordre, sont de quelque manière, au moins quant à un premier commencement, dans l'état de perfection, et que par l'ordination sacerdotale l'état de perfection est commencé en eux. »[3] Dans ces deux Maîtres vous entendez toute la théologie catholique.

L'épiscopat seul est un état de perfection *absolument, simplement ;* seul il emporte l'obligation universelle et perpétuelle à l'exercice parfait de la charité de Jésus-Christ, parce qu'il dévoue celui qui en est revêtu à représenter Jésus-Christ Souverain Pontife autant que l'homme en est capable, et à le continuer sur la terre dans la perfection des pouvoirs et des opérations de son sacerdoce éternel.

Le prêtre, lui, a une participation moins pleine du sacerdoce de Jésus-Christ, laquelle, tout en lui imposant des devoirs sublimes, ne dévoue pas toute se vie à la perfection de la charité. *Presbyter autem, curatus vel archidiaconus non obligat totam vitam suam ad curam animarum sicut episcopus.*[4] Il est rigoureusement obligé par son ordre et ses offices à un *ensemble d'actes de charité : Unde per hoc quod aliqui suscipiant sacrum ordinem, accipiunt potestatem quosdam actus sacros perficiendi.*[5] Mais il n'est pas obligé, comme l'Evêque, de consacrer tous ses

---

1 *Manifestum est quod non omnes prælati sunt in statu perfectionis, sed solum episcopi. IIa IIæ, q.* CLXXXIV, *a.* 4.

2 *Ex hoc quod aliquis accepit sacrum ordinem, non ponitur simpliciter in statu perfectionis. Ibid. a.* 6.

3 *Censeo sacerdotes ex vi sui ordinis......esse aliquo modo, saltem inchoative, in statu perfectionis......Per illam ordinationem (sacerdotalem) quasi inchoari statum perfectionis.* SUAREZ, *De statu relig. Lib. VII, c.* 17, *n. 4, 29.*

4 *IIa IIæ, q. CLXXXIV, a. 8.*

5 *Ibid.*

moments à l'exercice de la charité; il peut partager son temps, son esprit, sa personne entre les fonctions de son ordre et les sollicitudes du siècle : *divisus est.* Et comme son obligation n'est pas *universelle*, elle n'est pas non plus *perpétuelle.* « Le curé et l'archidiacre, dit saint Thomas, peuvent renoncer à leur office, soit en entrant en religion, même contre la volonté de l'Evêque, soit, avec sa permission, en prenant par exemple une simple prébende, ce qui ne pourrait avoir lieu, remarque-t-il, s'ils étaient dans l'état de perfection : *quod nullo modo liceret, si essent in statu perfectionis. Nemo enim mittens manum ad aratrum, et respiciens retro, aptus est regno Dei.* [1] « C'est pourquoi, conclut l'Ange de l'Ecole, la prêtrise et ses offices ne sont pas étrangers sans doute à la perfection, mais ils ne constituent pas un état de perfection comme l'épiscopat : *Unde magis habent quoddam officium ad perfectionem pertinens, quam obtineant perfectionis statum.* [2] »

Saint Thomas vient de dire : « *Les offices* du prêtre appartiennent à la perfection : *quoddam officium ad perfectionem pertinens.*» C'est pourquoi ils sollicitent le prêtre par de hautes convenances à embrasser complètement l'état de perfection.

L'ordre en lui ne crée pas l'état de perfection, mais il y appelle. C'est une *première assise* qui demande une construction ; ce sont des *pierres d'attente* mises par le Saint-Esprit lui-même et qui l'invitent à parachever l'édifice sur le dessin tracé par Dieu. Ces pierres d'attente et ces premières assises, le caractère sacré, les pouvoirs et les offices, sont comme une clameur constante qui s'élève des profondeurs de l'âme, pour presser le prêtre de se mettre en état d'exercer la parfaite charité en se débarrassant de tout ce qui en gène les opérations, de s'établir volontairement dans l'obligation rigoureuse et l'esclavage du saint amour, en montant sur la croix de Jésus-Christ par les vœux religieux et en portant les stigmates de sa passion par le renoncement universel.

Concluons. Le prêtre est *invité par son ordre même et par ses offices* à entrer complètement par les vœux religieux dans *l'état de perfection.* S'il répond à cette invitation, il remplace, dit saint Thomas, son obligation *partielle* de la charité par une obligation *universelle*, et il n'offre plus seulement un *sacrifice pacifique* en gardant pour lui une partie de la victime, mais un *holocauste* en consacrant *toute la victime* dans le feu divin : *Et ideo comparatio status religiosi ad eorum (curati et archidiaconi) officium*

1 *Ibid. a. 6.*
2 *Ibid. ad 3.*

est sicut universalis ad particulare, et sicut holocausti ad sacrificium quod est minus holocausto. [1]

Concluons encore. L'Evêque qui fait profession religieuse unit à *l'obligation de la parfaite charité,* qui lui vient de l'ordre, une *seconde obligation,* que crée la profession religieuse et qui est comme un complément de la première et un moyen de la mieux remplir.

Lorsque le prêtre fait les vœux religieux, il contracte par ce sacrifice *l'obligation à la parfaite charité,* qui n'était en lui que d'une *manière éloignée* par l'ordination sacerdotale. Dans l'Evêque l'état de perfection est *l'effet de l'ordre,* tout en pouvant recevoir un admirable complément du renoncement religieux ; dans le prêtre, il est *préparé* par l'ordre, mais il est proprement *produit* par la profession religieuse.

II

LE SACRE MET L'ÉVÊQUE DANS L'ÉTAT DE PERFECTION LE PLUS SUBLIME EN LE FAISANT MEMBRE DU COLLÈGE DE L'ÉGLISE UNIVERSELLE ET CHEF D'UNE ÉGLISE PARTICULIÈRE

Nous avons vu que l'Evêque est dans l'état de perfection, c'est-à-dire dans l'obligation universelle et perpétuelle du parfait exercice de la charité, par la participation pleine qu'il a reçue, au jour de son sacre, du sacerdoce éternel de Jésus-Christ. Nous avons vu que ce noble esclavage de la charité n'appartient pas au simple prêtre en vertu de son ordre seul, qu'il appartient au religieux en vertu de la profession des vœux, mais avec une dignité et un éclat moindres.

Il nous reste, pour que notre étude soit complète, à scruter plus profondément la relation de ce saint esclavage de l'Evêque avec l'ordre épiscopal. L'Evêque est dans l'état de perfection par son ordre ; mais l'ordre épiscopal est pour ses fonctions : *Unusquisque status,* dit Suarez, *talis est qualia sunt opera ad quæ ordinatur : et ideo quales sunt episcopales functiones talis est hic status.* [2] Or quelles fonctions enchaînent à jamais l'Evêque à son glorieux esclavage sous la reine des vertus ?

Nous avons déjà touché plusieurs fois la réponse ; nous devons ici l'énoncer avec précision.

---

1 *Ibid. a. 8.*
De *statu relig. Lib. 3, c.* XV, *n.11.*

Il y a dans l'Evêque deux grandes fonctions qui renferment et commandent toutes les autres :

1. *Il est membre du collège de l'Eglise universelle ;*

2. *Il est chef d'une Eglise particulière.*

Or, membre du collège de l'Eglise universelle, il est obligé universellement et perpétuellement à l'exercice d'une parfaite charité à l'égard de l'Eglise universelle.

2. Chef de l'Eglise particulière, *il est obligé universellement et perpétuellement à l'exercice de la parfaite charité à l'égard de l'Eglise particulière.*

En premier lieu, *l'Evêque doit à l'Eglise universelle son temps, ses pensées, ses affections, sa vie tout entière.*

« L'Eglise universelle précède, dans la vue de Dieu et dans l'ordre de ses ouvrages, l'Eglise particulière, qui n'est que l'appropriation du mystère du tout à chacune des parties. Les Evèques ont donc, avant toute autre conception de leur pontificat, un pouvoir universel et qui s'étend par sa nature sur l'Eglise entière. Ce pouvoir est *la communion même de l'ordre épiscopal*, et il est distinct de leur *titre*, par lequel ils sont établis Evêques propres d'un peuple particulier. » [1]

Le Chef de l'Eglise universelle est Jésus-Christ et son Vicaire, l'Evêque de Rome; mais le Chef de l'Eglise universelle est entouré d'un *collège*, du collège *apostolique*, d'un *sénat*, du sénat des *Evêques*, qui assiste le Chef, participe à sa puissance, et, avec lui et sous lui, enseigne et régit l'Eglise universelle. « Ce pouvoir universel de l'épiscopat », essentiellement dépendant du Pontife romain, « distinct du pouvoir que chaque Evèquc possède sur son troupeau particulier, ce pouvoir en vertu duquel ils sont tous également les docteurs et les pasteurs de l'Eglise catholique tout entière, a sa manifestation la plus solennelle lorsqu'ils siègent au Concile œcuménique. Là apparaît dans toute sa verité et sa simplicité le mystère de la hiérarchie : Jésus-Christ présent en son Vicaire et communiquant à son Eglise, contenue dans le collège épiscopal, un mystérieux écoulement de son autorité souveraine. Au Concile général, les Evêques définissent avec le Souverain Pontife, font des lois avec lui, et alors se déclare au monde tout ce qu'est leur Chef et tout ce qu'ils sont avec lui et en lui [2].»

Mais ce pouvoir universel de l'épiscopat s'exerce aussi, quoi-

---

1. Dom Gréa. *De l'Eglise et de sa divine constitution.* Livre II, ch. p. 191.

2. *Ibid.*

que avec un éclat moindre, en dehors des conciles, dans l'enseignement et le gouvernement ordinaire de l'Eglise ; car la constitution de l'Eglise est la même, quand les Evêques sont réunis en concile ou quand ils sont isolés. L'illustre Mgr Pie protestait qu'un Evêque ne pouvait enseigner une doctrine dans son Eglise, condamner une erreur dans son Eglise, sans que cet enseignement ou cette condamnation atteignît toute l'Eglise, parce que l'Evêque ne pouvait exercer l'autorité de chef d'une Eglise, sans exercer celle de membre du collège épicopal. L'enseignement des Evêques, soumis à celui du Pontife romain, « s'y unit et opére avec lui la diffusion et le développement de la parole révélée ; semblablement, dans l'ordre de la discipline, les Evêques, recevant et exécutant les décrets qui viennent du Souverain Pontife, joignent à leur obéissance l'action de leur autorité et font que toutes les lois qui émanent du Chef, encore qu'elles aient par son autorité toute leur force, toutefois deviennent aussi, à cause des mystérieuses coopérations de la hiérarchie, l'œuvre commune de l'autorité épiscopale. [1] ».

Mais dès lors, cette place de l'Evêque autour du Chef de l'Eglise universelle, dans la couronne de ses frères, dans le presbytère de l'Eglise universelle, cette coopération à l'enseignement et au gouvernement de toute l'Eglise, l'oblige à la perfection de la charité, l'oblige à aimer l'Eglise comme Jésus-Christ, à assister son Vicaire dans la sollicitude de toute l'Eglise, à se dévouer avec le collège de tous ceux qui participent pleinement au sacerdoce de Jésus-Christ, à la santification de tous les élus par toute la terre, perpétuellement et jusqu'au martyre. Et ainsi l'épiscopat, par la place que Jésus-Christ lui a donnée autour de son trône dans l'Eglise universelle, emporte avec lui *l'obligation solennelle à pratiquer la perfection de la charité* ; il est donc bien, à raison de cette première fonction dans l'Eglise universelle, *un royal esclavage du saint amour.*

En second lieu, l'Evêque est, en Jésus-Christ et par Jésus-Christ, *le chef de l'Eglise particulière.* Celle-ci est son corps, comme le corps de Jésus-Christ, développement de sa plénitude, comme de la plénitude de Jésus-Christ. L'Evêque est *époux de l'Eglise,* « os de ses os et chair de sa chair », nouvel Adam uni à la nouvelle Eve par « un grand sacrement », dont le mariage naturel a été le symbole dès l'origine et dans tous les temps, qui a été chanté par le

1. *Ibid.* Livre V, ch. 9 p. 212.

prophète dans le Cantique des Cantiques, qui est la fin de tous les ouvrages de Dieu.

L'Evêque apporte à son Eglise toute l'opération de Jésus-Christ; il lui donne sa parole par son magistère; il l'anime par les sacrements; il est le père de sa vie. Par une suite nécessaire, son Eglise lui appartient [1], « et il la régit avec l'autorité même de Jésus-Christ : l'Evêque est *le docteur*, *le pontife* et le *roi* de son Eglise.

L'Eglise appartient à l'Evêque; mais, plus encore, l'Evêque appartient à l'Eglise : il appartient à l'Eglise comme Adam appartient à Eve, comme l'époux appartient à l'épouse. « Epoux, aimez votre épouse, comme Jésus-Christ a aimé son Eglise et s'est livré pour elle, afin de la sanctifier, la purifiant par le bain de l'eau dans la parole divine, pour se donner une Eglise glorieuse, sans tache, sans ride ni rien d'imparfait, mais toute sainte et immaculée [2] » L'Evêque ne s'appartient plus : il doit à son Eglise son âme et son corps, sa journée d'aujourd'hui et sa journée de demain, ses forces présentes et ses ressources futures, ses travaux, ses souffrances, tout son sang. Sa constante sollicitude doit être « d'interpeller pour elle avec Jésus-Christ devant le Père [3] », de la nourrir de la parole de vérité, de « faire abonder et surabonder en elle la grâce. » Son unique et perpétuelle occupation doit être de « régir l'Eglise de Dieu [4] », de la conduire dans des pâturages gras et fertiles, dans les plaines du Saron, sur les montagnes du Carmel et du Liban, de la protéger contre les mercenaires et de la défendre contre les loups, même au péril de sa vie. Il doit vivre et mourir pour ses brebis : *bonus pastor animam suam dat pro ovibus suis* [5].

Concluons. L'Evêque, comme chef d'une Eglise particulière, comme membre du presbytère de l'Eglise universelle, a une *obligation perpétuelle à la perfection* de la charité : par la seconde fonction comme par la première, il est dans *le noble esclavage du saint amour*.

Nous venons de dire que l'Evêque est *chef de l'Eglise particulière*. C'est à dessein que nous nous sommes abstenu de dire qu'il

---

1 DOM GRÉA. *De l'Eglise etc.* Livre I, ch. VI, p. 92.
2 *Eph. V. 27.*
3 *Heb. VII, 25.*
4 *Act. XX, 28.*
5 JOANN, X, *11.*

est *chef de diocèse*. Gardons-nous bien d'une conception janséniste qui a laissé jusqu'à nos jours ses miasmes dans l'air ambiant.

Le jansénisme distingue dans l'Eglise de Dieu *trois hiérarchies et trois chefs*: trois hiérarchies, *l'Eglise universelle, le diocèse, la paroisse*; trois chefs, *le Pape*, chef de l'Eglise universelle, *l'Evêque*, chef du diocèse, *le curé*, chef de la paroisse. Dans ce système, qui prévalut en France dans la fameuse *Constitution du clergé*, les vrais chefs des Eglises particulières, c'étaient les curés ; les Evêques étaient réduits à la condition de vagues administrateurs de *territoires*.

Or, d'après l'institution de Jésus-Christ, il n'y a pas trois hiérarchies dans l'Eglise de Dieu, mais deux seulement : celle de *l'Eglise universelle* avec *Jésus-Christ* ou le *Pape* pour Chef ; et celle de *l'Eglise particulière*, avec *l'Evêque* pour chef.

Mais, l'Eglise particulière présente deux différences : elle peut être l'Eglise *principale*, dont l'Evêque porte le titre, par exemple Québec ; ou une église secondaire rattachée à l'Eglise principale, et dont l'Evêque de l'Eglise principale devient le chef, par exemple Sainte-Anne-de-Beaupré. L'église particulière, soit principale, soit rattachée à l'Eglise principale, a pour chef l'Evêque ; elle n'est Eglise que par l'Evêque, selon la définition de saint Cyprien, devenue classique : *Ecclesia plebs adunata sacerdoti*. L'Eglise, à la rigueur, pourrait se passer plus facilement de prêtres que d'Evêque. Certains auteurs ont assuré que dans l'Afrique latine, à l'époque où les sièges étaient presque aussi multipliés que les bourgs, on avait vu des Eglises sans aucun prêtre, avec un Evêque seul, assisté d'un diacre et de clercs inférieurs. L'absence de tout prêtre dans une Eglise, quoique anormale, ne répugne pas absolument ; mais une Eglise particulière, soit cité épiscopale, soit paroisse rurale, qui n'aurait point d'Evêque, ne serait plus une Eglise.

Comme Jésus-Christ et son Vicaire, dans l'Eglise universelle, est assisté d'un collège ou d'un sénat, qui participe à son sacerdoce souverain, ainsi l'Evêque, dans chaque Eglise particulière, est entouré d'un sénat ou d'un collège, que l'antiquité appelait presbytère,qui participe au sacerdoce de l'Evêque. C'est, à côté du chef, la couronne de ses frères, l'aide semblable à lui-même qui l'assiste présent et le supplée absent : *adjutorium simile sibi*.

Cette couronne, ce sénat, ce presbytère peut être réduit à un seul prêtre, ou curé,comme de nos jours en une multitude d'Eglises. Mais cet unique prêtre tient la place d'un collège : il n'est pas le chef ; il n'est pas un Evêque au petit pied : il est le coopérateur et l'assistant de l'Evêque.

Et ainsi s'accomplit la grande prophétie d'Isaïe sur l'extension

du royaume de Dieu par toute la terre: « Et sept femmes prendront un seul homme en ce jour-là et lui diront: Nous mangerons notre pain, nous nous couvrirons de nos vêtements », car chaque Eglise a ses revenus propres, avec un temple, un clergé et un peuple distincts. « Seulement, que votre nom soit invoqué sur nous ; enlevez-nous l'opprobre » de notre stérilité [1] : toute fécondité arrive à l'Eglise particulière par l'Evêque. Le prophète ajoute immédiatement: « En ce jour-là le rejeton du Seigneur sera dans la magnificence et dans la gloire, il sera le fruit sublime de la terre et le tressaillement de joie pour tous ceux qui seront sauvés d'Israël [2] ». C'est-à-dire, la présence des Evêques à la tête des Eglises particulières sera la présence même du Verbe incarné au milieu d'elles et son règne au sein de l'humanité régénérée. Saint Jean contemple le même mystère de l'Evêque au milieu des Eglises dont il est le chef, quand il voit le Fils de Dieu tenant les sept étoiles dans ses mains et les faisant rayonner par les effusions de sa charité, ou encore quand il le dépeint se promenant au milieu des sept candélabres, qui sont, dit-il, les sept Eglises de Dieu. Jésus-Christ est dans l'Evêque, consommant les Eglises dans son unité, l'Evêque est en Jésus-Christ, participant pleinement à son sacerdoce et répandant les flammes du cœur de Jésus sur les Eglises qui lui sont unies, pour que la charité, dont Jésus est le foyer, qui est la loi de l'Evêque, soit toute en tous.

AD MULTOS ANNOS !

O Evêques du Canada, vous avez fait de vos Eglises le plus beau joyau que Jésus-Christ possède sur la terre :

AD MULTOS ANNOS !

O Evêques de Québec, vous avez fait seuls pendant cent cinquante ans la Nouvelle-France, comme les Evêques des anciens jours avaient fait la Vieille-France :

AD MULTOS ANNOS !

O illustre successeur de ces héros, votre Eglise de Québec, vos

---

1. Isa, IV, 1.
2 *Ibid.*

Eglises rattachées à cette noble Reine, et toutes les Eglises du Canada, demandent à Dieu de vouloir bien prolonger longtemps pour « l'édification du corps de Jésus-Christ », pour « la consommation des saints » et pour « la santé des nations, » le glorieux service de votre magnanime charité pour lequel vous avez été consacré il y a 25 ans :

AD MULTOS ANNOS!

PAUL BLONDEL.

Traduction de l'inscription latine qui se lit à la première page du présent fascicule

A l'auteur éternel des dons célestes gloire et louange en ce jour solennel où notre Pontife LOUIS-NAZAIRE, 16e successeur du Vénérable François de Laval sur cet antique siège de Québec, après avoir généreusement dépensé à la plus grande gloire de Dieu et pour le salut des âmes cinq lustres d'un épiscopat célèbre, complète heureusement son cycle jubilaire ; à l'illustre OUVRIER qui cultive avec tant de succès le champ qui lui a été confié ; au bon PASTEUR, qui, comme un autre Christ, parcourant les bourgades et faisant le bien sur son passage, entoure jusqu'aux moindres brebis de ses soins vigilants ; au DOCTEUR et au GUIDE qui, offrant aux affamés l'aliment du Verbe de vie, et à ceux qui ont soif les eaux puisées aux fontaines du Sauveur, de sa main et de sa voix paternelles, lui, forme et modèle du troupeau, dirige par droits sentiers ses ouailles bien-aimées jusqu'aux pâturages éternels, ses fils joyeux offrent leurs pieux souhaits, et, se rappelant les actes d'un si grand apostolat rendent grâces au Dieu très bon et très grand, Maître de la moisson.

LA TRAITE DES PELLETERIES ET LA COLONISATION DE LA NOUVELLE FRANCE

(*Suite*)

LES CALVINISTES

Aux entraves déjà signalées : ressources insuffisantes, égoïsme ou duplicité des sociétaires, indifférence pour la colonisation et incapacité d'en prévoir les résultats immenses, contrebande active, etc., venaient encore s'ajouter les vues contradictoires, les frictions inévitables provenant de croyances religieuses diverses chez les associés. Ces divergences empêchèrent souvent l'unité d'action si nécessaire pour rendre une administration fructueuse.

Plus que personne Champlain dut souffrir de ces difficultés, bien qu'il raconte d'une façon plaisante les scènes disgracieuses qui se passèrent à Port-Royal, en 1605. Elles durent se renouveler sans doute à Québec, mais dans une note moins violente et entre gens d'un caractère différent :

> Deux religions contraires ne font jamais un grand fruit pour la gloire de Dieu parmi les infidèles que l'on veut convertir. J'ai vu le ministre et notre curé s'entrebattre à coups de poings, sur le différend de notre religion. Je ne sais pas qui était le plus violent, et qui donnait les meilleurs coups ; mais je sais bien que le ministre se plaignait quelquefois à M. de Monts d'avoir été battu ; et ils vidaient ainsi les questions de controverse. Je vous laisse à penser si cela était beau à voir. Les Sauvages étaient tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, et les Français, mêlés selon les diverses croyances, disaient pis que pendre de l'une ou l'autre religion.

Si les protestants n'envoyèrent jamais les ministres de leur religion à Québec, si les ordonnances royales, sans grande efficacité, il nous semble, favorisaient absolument le catholicisme, les réformés y eurent des commis dont plusieurs donnèrent cours à leur fanatisme religieux, s'employant à faire de la propagande sectaire auprès de compatriotes, leurs subalternes, puisque, avant la venue de Louis Hébert, tout le monde dans la colonie, sauf les Récollets, était à l'emploi de la Compagnie.

Des persécutions irritantes, même insupportables, s'exerçaient, en particulier sur les vaisseaux dont les équipages étaient fort mal choisis. Aussi le frère Sagard écrivait-il :

Dans les vaisseaux où ils (les protestants) faisaient leurs prières, ils avaient partout le dessus, et nous, en chantant les louanges de Dieu, nous étions tenus de rester à la proue. C'est que les principaux de la compagnie avec les principaux officiers étaient de la religion réformée. Ne trouvant donc ni empêchement ni obstacle, qui s'opposaient à leur volonté, ils forçaient les catholiques eux-mêmes d'assister à leurs chants de Marot, sous peine, autrement, de n'être point admis dans leurs vaisseaux ou ateliers.

Et Gravier, peu sympathique, pourtant, aux catholiques dans sa *Vie de Samuel de Champlain* :

Les marchands de LaRochelle, qui ont refusé d'entrer dans la Compagnie, font sur le Saint-Laurent un trafic de contrebande. Quand les concessionnaires les poursuivent, ils se sauvent ; serrés de trop près, ils se défendent à coups de canon ; ils ont cette immense joie de faire un trafic défendu et fructueux, de battre et d'exaspérer les catholiques 1.

Ils font pis, ils donnent aux Montagnais des armes à feu et des munitions, les excitent contre Québec et ridiculisent les moines. Ces sauvages deviennent redoutables. Ils disent hautement que s'ils avaient tué les Français de Québec, les Rochelois et les Basques en seraient bien aises, et viendraient et leur donneraient les marchandises à meilleur compte...

Ajoutons encore que pour les entreprises canadiennes ils comptaient parmi les plus zélés témoins : Chauvin, de Monts, les de Caen et plusieurs autres. [2]

Il paraît de plus certain que Condé favorisa les protestants dans l'espoir de servir ses intérêts politiques.

Citons encore Charlevoix :

Ils, (les membres des Compagnies,) s'embarrassaient fort peu de ce qui ne remplissait pas de pelleteries leurs magasins, et ne faisaient qu'à regret les avances pour l'établissement d'une colonie qui ne les intéressait que fort peu, et ne les faisaient jamais à propos. M. le Prince croyait faire beaucoup en prêtant son nom : d'ailleurs, les troubles de la Régence qui lui coutèrent

---

1 Cette disposition traîtresse chez les calvinistes ne peut surprendre quand l'on se rappelle le siège de LaRochelle et la conduite du maire de cette ville, Jean Guiton, qui conspirait pour la livrer aux Anglais, quand elle fut sauvée par le génie et la ténacité de Richelieu.

Mais à moins de renoncer au projet de maintenir la colonie, il fallait bien compter avec ces éléments ingrats, disparates et dangereux. Car mépriser le concours des huguenots n'était ni facile ni pratique, vu qu'ils possédaient du savoir-faire, de l'influence, des capitaux, et que, depuis l'édit de Nantes, leur qualité de dissidents se trouvait légalement reconnue.

[2] Le P. Chrétien Leclercq, récollet, dans son Histoire, rapporte que, vers 1660, les trois quarts de commerce avec le Canada étaient en des main protestantes.

alors la liberté, et les intrigues qu'on fit jouer pour lui ôter le titre de Vice-roi, et pour faire révoquer la commission du maréchal de Thémines, à qui il avait confié le Canada pendant sa prison; le défaut de concert entre les associés; la jalousie du commerce qui brouilla les négociants entre eux, tout cela mit bien des fois la colonie naissante en danger d'être étouffée dans son berceau; et l'on ne peut trop admirer le courage de M. de Champlain, qui ne pouvait pas faire un pas sans rencontrer de nouveaux obstacles, qui consumait ses forces, sans songer à se procurer aucun avantage réel, et qui ne renonçait pas à une entreprise pour laquelle il avait continuellement à essuyer les caprices des uns et la contradiction des autres.

Ici se présente à l'observateur une chose étrange et d'une explication difficile. Comment se fait-il que ces protestants pleins d'énergie, de robuste initiative, stimulés par le vif désir de s'enrichir, grands armateurs, riches marchands, industriels, contrebandiers même entreprenants—ceux de la Saintonge surtout—possédant des positions importantes dans les Compagnies, et les moyens requis pour jouer un rôle considérable dans la Nouvelle France, bien que la propagande religieuse parmi les sauvages leur fût défendue; comment se fait-il qu'ils n'y fondèrent pas un établissement de réformés? Pourquoi n'y eut-il pas un seul protestant qui s'y établît en permanence, de 1608 à 1627, où l'entrée de la colonie leur fut fermée, sauf pour un séjour temporaire? Et pourtant ils étaient passionnés d'indépendance, et leur situation en France devait leur apparaître précaire. L'amiral de Coligny, leur chef vénéré, avait eu le plan formel d'établir en Amérique une puissante colonie de calvinistes, et beaucoup d'entre eux possédaient, sans doute, ce caractère hardi, qui poussait plus tard les puritains d'Angleterre et d'Ecosse à venir peupler la Pensylvanie.

Les passions humaines se neutralisent parfois les unes les autres. N'est-il point possible, alors, que ces marchands calvinistes, aveuglés par la soif du gain, et convaincus que le castor serait détruit si l'on peuplait le pays, aient été, pour ce motif, hostiles à toute colonisation, même protestante, l'esprit de lucre l'emportant sur l'esprit sectaire? Libre à chacun de voir dans cette apparente anomalie une attention maternelle de la Providence, comme dans les échecs du marquis de LaRoche et de Roberval, comme dans la prise de Québec qui amena le départ des huguenots.

C'est avec ces éléments insuffisants, c'est dans ces circonstances difficiles que Champlain devait édifier sa fondation. Et l'on admire, n'en pouvant cependant apprécier qu'une faible partie, les faits de sage conciliation, les preuves de fine diplomatie qu'il prodigua, sans

que son zèle religieux s'affaiblît, dans ces temps où, comme il le dit, il fallait "faire flèche de tout bois."

VICE-ROIS ET COMPAGNIES.

En 1609, M. de Monts n'ayant pu faire renouveler le privilège de traite octroyé l'année précédente, comme pour assurer la fondation de Québec, le petit établissement posé au pied du Cap Diamant se trouva dans un état fort précaire. La Compagnie était pratiquement en faillite, et le Lieutenant général, non-seulement ruiné d'argent mais encore d'influence. Les associés refusant d'assumer de nouveaux risques, M. de Monts avait réussi à se faire céder leurs droits, conservant ainsi le poste de Québec. Jusqu'en 1612 la Colonie dut donc végéter plûtôt qu'elle ne vécût, et encore, on pourrait le dire, par une espèce de miracle.

Sous le coup de ces revers Champlain comprit,—et ce fut aussi le sentiment de M. de Monts,—qu'il fallait assurer à la colonie la protection d'un haut personnage influent à la Cour. Cette décision ouvre l'ère des Vice-rois, qui se terminera en 1627, à l'établissement de la Compagnie des Cent Associés ou de la Nouvelle-France.

Les Compagnies furent au nombre de quatre : la Compagnie de Rouen (1614 à 1621), celle de Montmorency ou des de Caen (1621 à 1627), la Compagnie des Cent Associés ou de la Nouvelle-France (1627 à 1663), puis enfin celle des Indes Occidentales (1664 à 1674).

Il y a eu aussi quatre Vice-rois : le comte de Soissons, Henri de Bourbon, prince de Condé, père du vainqueur de Rocroi, le maréchal de Montmorency, et le duc de Ventadour. On les peut dénommer les "rois fainéants" de la Nouvelle-France, car, sauf le prêt de leur nom et de leur prestige,—et quant à Montmorency et Condé on pourrait dire que ce fut un louage—ils ne firent pratiquement rien pour leur vice-royauté où ils ne vinrent jamais.

C'est en 1613 que le comte de Soissons fut mis en possession de sa charge. Il nomma Champlain Lieutenant général, et mourut presqu'aussitôt, quand son zèle et son esprit progressif faisaient concevoir de belles espérances et pouvaient être d'un grand secours à la colonie naissante.

Henri de Bourbon, prince de Condé, le remplaça. Grâce à son influence, le privilège de la traite fut rétabli pour l'espace de onze années, et dans des conditions meilleures que jamais auparavant. Champlain, alors investi de pouvoirs plus grands que ceux attribués jusque-là, réussit à réorganiser la Compagnie de Rouen. Il s'efforça

d'y faire entrer tous les marchands et armateurs de la Bretagne, de la Normandie, de la Saintonge, où se trouvaient la plupart de ceux susceptibles de s'intéresser aux affaires du Canada, même à titre de contrebandiers. Malheureusement, ceux de la Saintonge, des Rochelois pour la plupart, préférant intenter un procès qu'ils perdirent, refusèrent de faire partie de la nouvelle compagnie, et le tiers qui leur était réservé dans les affaires de la Société dut aller à ceux de Saint-Malo. Quelques-uns des marchands et des armateurs de cette dernière ville, qui n'avaient point voulu entrer dans la nouvelle association, réussirent à faire déclarer par les Etats-Généraux, conformément aux cahiers des délégués de Bretagne, que le commerce des pelleteries serait libre, nonobstant le privilège. Champlain comparut devant les Etats pour démontrer que leur bonne foi avait été surprise, et l'ordonnance qu'ils venaient de rendre fut révoquée.

Jusque-là les Malouins ont eu le contrôle. Dans un avenir prochain les Normands surtout, et les gens de LaRochelle vont acquérir la plus forte influence et fournir la majorité des commis et employés. De nouveaux ports, Honfleur, le Havre, Dieppe, Fécamp, Cherbourg et Caen seront les ports ordinaires de départ et d'arrivée ; puis, conséquence heureuse de cette évolution, beaucoup de colons désirables, viendront de Normandie fonder au Canada un grand nombre de familles.

PREMIERS ESSAIS DE MISSIONS

LES RÉCOLLETS ARRIVENT AU CANADA. LE P. LE CARON PREND POSSESSION DES BOURGADES HURONNES

Ce dut être un bonheur pour Champlain de se croire appuyé par une Compagnie puissante, et dont les associés paraissaient pleins d'ardeur et de bonne foi pour accomplir leurs obligations. Son zèle apostolique se trahit aussitôt, et il s'employa afin d'obtenir les missionnaires qu'il désirait pour la réalisation de l'un de ses rêves exprimé ainsi dans ses mémoires :

> Ayant reconnu dans mes nombreux voyages, qu'il y avait en quelques endroits du Canada des peuples sédentaires et se livrant à l'agriculture. mais qui n'avaient ni foi, ni lois, et vivaient sans la connaissance de Dieu, sans religion et comme des bêtes brutes, je compris que je me rendrais coupable si je ne faisais tous mes efforts pour leur procurer les moyens de connaître Dieu et notre sainte religion. Pour exécuter ce dessein, je tâchai de trouver quelques bons religieux qui avaient le zèle et la gloire de Dieu.

Certaines négociations par l'entremise de M. Houel, surintendant des salines de Brouages, homme d'un remarquable dévouement pour les œuvres pieuses, décidèrent les Franciscains (Récollets) à venir entreprendre l'évangélisation de la Nouvelle-France. Le Fondateur se rendit à Rouen afin d'exposer aux sociétaires le plan de missions que déjà il avait fait approuver par Condé, « de quoi les associés se déclarent fort contents, promettant d'assister les dits Pères de leur pouvoir et les entretenir à l'avenir de leur nourriture.» Malheureusement, les actes ne répondirent pas à ces belles paroles. A l'esprit de lucre devait s'unir le fanatisme protestant pour entraver toute action efficace; et les huguenots paraissent avoir été en majorité parmi les actionnaires.

Les quatre missionnaires choisis furent les Pères Denis Jamay, Jean Dolbeau, Joseph LeCaron, autrefois aumônier du duc d'Orléans, et le Frère Pacifique Duplessis.

Saluons avec respect ces courageux pionniers des terrifiantes missions canadiennes, qui, dès leur arrivée dans ce pays, conçurent de généreux desseins : petit séminaire sauvage, missions sédentaires à Québec, à Tadoussac, aux Hurons, à Trois-Rivières, où dès 1617 ils élevaient une chapelle. Entravés par d'insurmontables obstacles, ils ne remplirent pas une tâche égale au désir de leur cœur, mais en courage, en dévouement, ils ne le cédèrent à personne. Hors leur Père Poullain, racheté en 1619, quand déjà attaché au poteau on commençait la torture, et le P. Viel, noyé avec son petit compagnon Ahuntsic, par les Hurons, dans ces rapides de la rivière des Prairies appelés depuis le Sault-au-Récollet, ils ne donnèrent point d'autre martyr à l'Eglise canadienne; mais combien ils possédèrent le feu apostolique, le désintéressement, ces caractères reconnus de leur Ordre! Citoyens dévoués, dépourvus de ces calculs égoïstes qu'engendre parfois l'esprit de corps, toujours prêts à s'employer pour le bien temporel de la Colonie, ils aimèrent la pauvreté; puis—autre trait de ressemblance avec leur séraphique fondateur—ils se firent particulièrement aimer des petits et des humbles.

Champlain raconte ainsi les préparatifs du départ ;

L'on se prépara par la conscience à ce que chacun de nous s'examina et se purgea de ses péchés, par une pénitence et confession d'iceux, afin de faire son bonjour et se mettre en état de grâce, puis étant plus libres, chacun en sa conscience s'exposait en la grâce de Dieu, à la merci des vagues en cette grande et périlleuse Mer.

Le 24 avril, sur le *Saint-Etienne*, de 350 tonneaux, commandé par

Pontgravé, en compagnie de Champlain, les religieux faisaient voile vers Tadoussac, d'où, suivant la coutume, le voyage dut se continuer en barque jusqu'à Québec, et, chose singulière, on s'y rendit par groupes à des dates différentes. Champlain et le Père Dolbeau y furent les premiers, le 2 juin,

pour, lisons-nous dans les Mémoires du Fondateur, donner à ce qui dépendait de l'habitation, tant le logement des pères religieux qu'ornements d'église et construction d'une chapelle, pour y dire et chanter la messe ; comme aussi pour employer d'autres personnes pour défricher les terres.

Le P. LeCaron, probablement sans arrêter à Québec, continua au Sault Saint-Louis y rencontrer les Sauvages venus pour la traite. Champlain, le P. Jamay et Pontgravé y allèrent aussi, faisant, sur la route, rencontre du P. LeCaron, qui, ayant déjà pris la résolution d'aller passer l'hiver chez les Hurons, afin d'apprendre la langue, revenait à Québec faire des préparatifs.

TROISIÈME EXPÉDITION DE CHAMPLAIN CONTRE LES IROQUOIS

Au Sault Saint-Louis, les Sauvages insistèrent pour que Champlain consentît à les accompagner dans une troisième expédition contre les Iroquois. La perspective de fatigues, de dangers et de privations de toute sorte ne put faire reculer le Fondateur. Après en avoir longuement conféré avec son ami Pontgravé, il se rendit à leur demande, pour des motifs dont on a contesté la sagesse, mais qui se peuvent facilement justifier, surtout si l'on se place au moment où il fallait prendre une décision.

Les Algonquins, remarquables guerriers, mais d'une imprévoyance d'enfants, habitaient dans le voisinage immédiat des Français.

Leurs alliés, les Hurons, braves et inconséquents comme eux, habitaient des régions plus lointaines, mais, dans une attaque contre la colonie naissante, ils pouvaient facilement s'unir.

Ne pas accéder à leur demande, c'était donc sûrement, au moins très probablement, s'en faire des ennemis. De plus, était-il à appréhender que les Iroquois, bien inférieurs en nombre aux peuplades huronnes et algonquines, dussent être victorieux, quand les Français apporteraient leur concours à celles-ci ?

Le succès de la campagne qu'ils avaient entreprise dut donc paraître à Champlain fort probable. Et puis, si l'on ne réussissait pas à réduire ces ennemis implacables, la guerre sans merci par

eux déclarée paraissait devoir être la ruine de tout projet d'avenir : ruine de la traite, dont la fondation devait vivre dès l'origine ; ruine de la colonisation, base essentielle à ses débuts, indispensable à ses progrès ; ruine de la diffusion de l'Evangile, qui, pour le Fondateur, demeurait le but principal.

Mais, soit qu'on l'approuve ou qu'on la blâme, la conduite de Champlain conquiert l'admiration par le courage, par l'abnégation qu'elle révèle. Et puis, - admirable attrait de l'amour de la patrie et du culte de l'idéal chrétien, irrésistible beauté des hauteurs que fait gravir la poursuite du sacrifice poussé jusqu'à l'héroïsme, même s'il parait ne devoir produire que des résultats en apparence modestes,—qui refusera d'admettre que l'acte généreux de Champlain l'emporte, et de combien ! sur les hauts faits de l'égoïsme ? Celui-ci, hélas ! de nos jours plus que jamais,se manifeste d'une façon odieuse, malgré l'admiration dont on l'entoure, au moyen d'accaparements et de trusts pour empiler en un vire-main des centaines de milliers, des millions de dollars.

Messes a la Riviere-des-Prairies, a Quebec, a Trois-Rivieres

Champlain repartit pour Québec, afin de se préparer au départ. Il en revint aussitôt, et à la Rivière-des-Prairies, une quinzaine de milles plus bas que le Sault, il rencontra le Père Le Caron, en route pour les bourgades huronnes. C'est à cet endroit que, depuis les voyages de Roberval et de Cartier, fut dite la première messe en la Nouvelle-France. C'était le 24 juin, jour où l'on célèbre la fête de saint Jean Baptiste, qui devait être choisi comme patron de la nationalité canadienne. Le Père Jamay fut le célébrant. Puis, le lendemain, les Français de Québec et les Sauvages du voisinage se réunissaient, à leur tour, pour assister à la seconde messe, qui fut célébrée dans la si pauvre chapelle érigée sur le site actuel de l'église de Notre-Dame des Victoires, et à laquelle Français et Sauvages travaillaient depuis un mois.

Rien ne manqua, écrit le P. Le Clercq, pour rendre cette action solennelle, autant que la simplicité de cette petite troupe, une colonie naissante le pouvait permettre. Les célébrants et les assistants baignés de larmes par un effet de la consolation intérieure que Dieu répandait dans leurs âmes, de voir descendre pour la première fois Dieu et le Verbe Incarné, sous les espèces du Sacrement, dans ces terres auparavant inconnues. S'étant préparés par la confession, ils reçurent le Sauveur par la Communion Eucharistique. Le *Te Deum* y fut chanté au bruit de leur petite artillerie, et parmi les accla-

mations de joie, dont cette solitude retentissait de toutes parts. L'on eut dit qu'elle était changée en un Paradis; tous y invoquèrent le Roi du Ciel, bénissant son saint nom, et appelant à leur secours les Anges tutélaires de ces vastes provinces pour attirer ces peuples plus efficacement à la connaissance et l'adoration du vrai Dieu.

L'on avait aussi dans le voisinage posé les fondations d'une petite maisonnette destinée aux Pères Récollets, qui logeaient à l'Habitation n'y ayant pas d'autres constructions où l'on pût demeurer.

La troisième messe devait être à Trois-Rivières, le 26 juillet ; et la quatrième, au pays des Hurons. [1]

Quand Champlain revint au Sault Saint-Louis, le 8 juillet, la plupart des sauvages, las d'attendre, avaient quitté pour retourner dans leur pays avec le Père LeCaron et quelques Français. Le lendemain, il se remettait lui-même en route.

Les lignes suivantes, écrites par le Père LeCaron à l'un de ses amis, donneront une idée des misères du voyage.

Il serait difficile de vous dire combien j'étais fatigué de pagayer tout le jour de toutes mes forces, parmi les Indiens, de traverser les rivières cent fois et plus dans la vase et sur le roc qui me coupait les pieds, de porter les canots et le bagage à travers les bois, pour éviter les rapides et les cataractes, de mourir de faim tout le temps, n'ayant rien à manger, matin et soir, qu'une petite portion de sagamité, c'est-à-dire de maïs pilé, cuit dans l'eau.

Et il ajoutait :

Car hélas, quand on voit un si grand nombre d'infidèles, et qu'il ne tient qu'à une goutte d'eau pour les rendre enfants de Dieu, on ressent je ne sais quel goût à travailler à leur conversion et d'y consacrer son repos et sa vie.

Par la rivière des Algonquins, (l'Ottawa) la Matawan, le lac Nipissing, la rivière dite plus tard des Français, Champlain atteignit le lac Huron. Dans la puissante bourgade de Carhagouha, fortifiée avec grand soin, il fit la rencontre du Père LeCaron. Et le 12, le courageux missionnaire put célébrer le saint sacrifice pour la première fois dans ces régions souillées par tant de cruautés et de crimes. Un *Te Deum* fut chanté, et, au bruit des arquebusades, l'on procéda à la prise de possesssion du pays par la pose d'une croix, portsnt l'écusson aux fleurs de lys. Cette répétition du sacrifice de la divine victime, immolation qui avait conquis l'Ancien

I. C'est l'aumônier de Cartier qui, le premier, offrit le saint sacrifice au Canada, le 17 juin 1534, à la Baie du Vieux Fort, sur la côte du Labrador. L'année suivante, à son second voyage, Cartier fit encore célébrer la messe à l'Ile-aux-Coudres.

Monde, jetait la semence mystérieuse du salut dans ces bourgades huronnes qui devaient accueillir avec une foi, avec une ferveur relativement remarquables, la parole évangélique. A elles était réservé l'insigne honneur de contribuer à détruire la superstition payenne sur la terre d'Amérique, par l'oblation du sang des missionnaires héroïques, venus pour leur apporter la bonne nouvelle, aussi bien que par le martyre de leurs propres enfants

Malgré les instances de Champlain, les Hurons ne furent prêts à partir qu'au premier septembre, ayant perdu une dizaine de jours à festoyer et à *pétuner*. Il fallut cinq semaines d'un trajet pénible pour atteindre le village que l'on désirait conquérir. Celui-ci était entouré d'une quadruple rangée de gros arbres, hauts de trente pieds, espacés de six pouces et solidement liés ; tout autour cheminait un chemin de ronde ou parapet, muni de gouttières ou petits canaux pouvant verser l'eau en abondance si l'on tentait d'y mettre le feu. Cette forteresse était d'autant plus redoutable qu'elle était défendue par plusieurs centaines de ces guerriers, dont on a dit que " ils arrivaient en renards, attaquaient comme des lions et fuyaient comme des oiseaux."

Champlain comprit que la tâche serait ardue, et qu'il fallait user de toutes les ressources possibles. Il convainquit ses alliés qu'il fallait construire un cavalier, dominant les palissades, et d'où l'on pourrait à coups d'arquebuses décimer les assiégés. Les arquebusades parurent d'abord devoir être efficaces, mais les Iroquois se défendirent si vigoureusement, et puis les Hurons furent tellement incontrôlables, criant et commandant tous à la fois sans que personne obéît, que, malgré les efforts de Champlain et des quelques Français venus avec lui, les ennemis ne purent être délogés. Le Fondateur fut même assez sérieusement blessé au genou. Il fallut donc songer au retour. Obligé de se faire porter sur le dos d'un Indien, un peu à la façon des poupons sauvages, il acquit une expérience qui lui fait comparer ce mode de locomotion à une " véritable géhenne ".

Revenu à Chiagué il demanda qu'on le reconduisît à Québec, tel que convenu. Mais sous divers prétextes on différa le départ, et il se vit obligé d'hiverner chez ses nouveaux amis. Toujours pratique, il mit à profit ce contretemps pour étudier le pays et visiter plusieurs peuplades.

A la mi-janvier, il put rejoindre le Père LeCaron, à la grande joie de tous deux. Pour le missionnaire, isolé dans sa pauvre cabane et souffrant cruellement d'une vie si nouvelle et si dure, la compagnie de ce vaillant compatriote dut paraître, sans aucun doute, une

véritable providence. Avec un grand courage, il poursuivait l'étude de la langue, ce qui ne fut point peine inutile, puisqu'il composa un dictionnaire qui fut conservé à son couvent de Paris. Il eut beaucoup à souffrir de la part des sauvages qui le firent maltraiter par leurs jongleurs. En compagnie de Champlain, il visita diverses tribus, entre autres la nation du Pétun.

Au printemps, ils se mirent en route pour revenir, accompagnés des Français et des Sauvages, et après un voyage de quarante jours, ils arrivaient au Sault Saint-Louis, où Pontgravé était déjà rendu pour la traite. Le 12 juillet, ils débarquaient à Québec, et le P. Jamay, s'élançant à leur rencontre, leur souhaitait la bienvenue.

On avait presque perdu tout espoir de revoir le Fondateur. Bien que tous fussent en bonne santé, l'état de la colonie était toujours des plus précaires. Comme il arriva souvent, la famine menaçait et il fallait s'alimenter de racines.

DÉLÉGATIONS EN FRANCE

Afin d'aviser aux moyens d'obtenir des secours, on forma un conseil composé de six des principaux habitants, et de Champlain comme chef.

Les Récollets assistaient sans voix délibérative. Les résolutions, exposant la situation pénible où se trouvait la colonie, furent adoptées et confiées à Champlain et aux Pères LeCaron et Jamay, qui iraient les faire valoir en France.

Les résultats de cette délégation furent à peu près nuls ; ni Champlain, ni les religieux ne purent réussir à se faire entendre. Le Frère Sagard relatait ainsi une partie de leurs déboires :

> Messieurs de la Société furent fort aises de voir le bon P. Joseph comme une personne de créance, et d'apprendre de lui-même le succès de son voyage, le bien qu'il leur faisait espérer pour le spirituel et le temporel du pays et le zèle qu'il avait pour la conversion des sauvages ; néanmoins, avec tout cela, il ne put obtenir d'eux autre chose qu'un remerciement de ses travaux et une réitération de leur bonne volonté à l'endroit de nos Pères, sans autre effet. C'est ce qui obligea le bon Père de chercher ailleurs le secours qu'il n'avait pu trouver de ceux qui étaient obligés, et de penser de son retour en Canada en la compagnie du Père Paul Huet, puisque de parler de peuplades et de colonie était perte de temps, et glacer les cœurs déjà assez peu échauffés, jusqu'à ce qu'il plût à Notre-Seigneur inspirer lui-même les puissances supérieures d'y mettre ordre, puisque les subalternes n'y voulaient entendre et ne s'intéressaient qu'à leur propre intérêt.

LE PREMIER DÉFRICHEUR CANADIEN

Au printemps de 1617, faisaient voile vers la Nouvelle-France Champlain, les Récollets LeCaron et Huet, ainsi que Louis Hébert, l'apothicaire inconstant, qui avait déjà tenté à deux reprises (1606 et 1613) de s'établir à Port-Royal. Lescarbot le présentait alors dans son *Histoire*, comme homme qui, outre l'expérience qu'il a de son art, prend plaisir au labourage de la terre. Modèle accompli du bon citoyen, il venait accompagné de sa femme, Marie Rollet, et de leur enfants, pour être le premier défricheur de la terre canadienne, pour y ensemencer son sol si riche dont personne jusque-là, sauf Champlain, ne s'était préoccupé. Leur vaisseau, commandé par le capitaine Morel, chrétien fervent qui devait mourir empalé par les Turcs plûtôt que de renier sa foi, fut assailli par de furieuses tempêtes, et, vers Terreneuve, des banquises l'entourèrent à tel point qu'il parut devoir être broyé comme une coquille si un miracle ne venait le sauver. Les religieux confessèrent tout le monde et se préparèrent à la mort. C'est au moment le plus critique que Madame Hébert eut la pensée touchante d'élever son plus jeune enfant à travers l'écoutille pour fléchir le Ciel en l'offrant comme médiateur. Sa foi ardente lui faisait réaliser l'idée poétique et pieuse rendue par Hugo dans ces vers :

Quand les nochers, dans la tourmente,
Jadis voyaient l'onde écumante
Entr'ouvrir leur frêle vaisseau,
Sûrs de la clémence éternelle,
Ils y suspendaient un berceau.

La traversée dura treize semaines et un jour, presque continuellement dans le plus grand péril. Quand l'on prit terre à Tadoussac, l'épuisement de tous était extrême. Le Père Huet y étant resté pour quelques jours, une petite chapelle, formée de perches fixées en terre et liées avec des branchages entrelacés, fut préparée par les soins du capitaine Morel. Le missionnaire y célébra les saints mystères ; mais les moustiques y furent en si grande abondance que deux hommes, munis de longs rameaux, durent s'employer à les chasser, sans quoi le missionnaire n'eût pu continuer, et le sacrifice eût été interrompu. Durant ce temps Morel faisait tonner l'artillerie de son vaisseau. L'après-midi, des vêpres solennelles furent chantées " de manière, écrivait le Frère Sagard, que cet âpre désert, en ce jour-là fut changé en un petit paradis où les louanges divines retentissaient jus-

qu'aux Cieux, au lieu qu'auparavant on n'y entendait que la voix des animaux qui courent ces âpres solitudes." Cette chapelle primitive fut la seconde érigée à Tadoussac, si l'on doit considérer comme chapelle la petite chambre disposée pour les saints mystères par le Père Dolbeau, en décembre 1615. Elle subsista plus de six ans, respectée même des sauvages.

Les hivernants, à Québec, attendaient en grand hâte, car la famine s'y faisait rudement sentir. Leurs espérances furent déçues, puisque Champlain et ses compagnons revenaient pratiquement aussi pauvres qu'à leur départ en 1616. La question se posait angoissante, car il ne s'agissait pas seulement pour les missionnaires de savoir s'il ne faudrait pas, en renonçant à leur généreux projet d'apostolat, retourner en France, mais encore si la Colonie ne serait pas abandonnée et irrémédiablement perdue. Mais la ténacité patriotique, et encore plus la ténacité apostolique, ne se décourage pas facilement. On décida donc que Champlain et le P. Dolbeau iraient encore s'employer en France, ce même automne, pendant que le P. Huet prendrait charge de la mission de Tadoussac, et que le Frère Pacifique se rendrait comme catéchiste aux Trois-Rivières.

C'est cette même année (1617) que fut béni le premier mariage célébré en terre canadienne, celui d'Anne, fille ainée de Louis Hébert, avec Etienne Jonquet, natif de Normandie.

Le 19 juillet, le Père Huet donnait la sépulture à Marguerite Vienne, qui dut être inhumée à droite de la côte de la Montagne, au pied du rempart, dans ce terrain en pente, site du premier cimetière de Québec. Le 24 mars, Michel Colin y avait aussi été déposé avec les cérémonies de l'Eglise. Les restes mortels d'un assez grand nombre avaient dû y être ensevelis antérieurement, sans ces prières de l'Eglise si consolantes, si pleines de miséricordieuse espérance.

JEAN DU SOL.

PAGES ROMAINES

LA MALADIE DE PIE X.—L'AUTEL PAPAL DE SAINT-JEAN DE LATRAN ET DE SAINT-PIERRE

Avril, qui devait grouper des pèlerins de toutes les nations autour de Pie X, pour que la gratitude universelle s'unît à la sienne, en ce seizième centenaire de la grande paix de l'Eglise, avril n'a amené des pèlerins que pour les associer de plus près aux angoisses que Rome éprouvait, alors que la

maladie épuisait les forces physiques du premier roi du monde. La déception que révélaient les visages de ces étrangers venus d'un peu partout, pour s'incliner sous la main bénissante du chef de la chrétienté, et ne pouvant réaliser leur désir, était à elle seule un solennel hommage à cette puissance vingt fois séculaire qui domine tellement tout, que toutes les merveilles artistiques de Rome et tous ses souvenirs ne parvenaient point à diminuer les regrets de ne pouvoir s'agenouiller aux pieds du Grand Vieillard. Rome n'est grande que par le Pape. L'histoire des conquêtes de ses empereurs, de l'éloquence de ses tribuns et de ses orateurs est bien peu de chose à côté de l'histoire de ces successeurs du pauvre batelier de Tibériade, qui firent la conquête du monde et en sont restés les maîtres, malgré tous les siècles, par le seul ascendant de la divine doctrine dont ils sont les apôtres.

La coïncidence de la grave maladie de Pie X avec las fêtes constantiniennes ajoutait à la gravité des souvenirs qu'elles évoquaient. Tandis que le mal s'accentuait, ébranlant l'espoir de conserver à la vie le chef de l'Eglise, dans l'enceinte de Saint-Jean de Latran, sous les voûtes de la Basilique Vaticane, autour de cette Confession où l'on vénère ce qui reste après 2,000 ans du prince des Apôtres, on chantait à plein cœur le *Credo in unam sanctam, catholicam et apostolicam Ecclesiam*, le *Credo* en la vie de Celui *cujus regni non erit finis*. Le *Credo* catholique fut-il jamais plus fier qu'en ces instants où il proclamait l'immortalité d'une société dont le chef luttait péniblement contre le mal ?

Tous les détails des cérémonies disparaissent devant l'ampleur de ce spectacle.



A l'occasion de ces fêtes, la messe a été célébrée par le cardinal légat sur l'autel papal de Saint-Jean de Latran et sur celui de Saint-Pierre, où les pontifes romains se sont depuis longtemps réservé le droit d'offrir le saint sacrifice. Depuis que les Papes ne sortent plus du Vatican, si la basilique Saint-Pierre a été le théâtre de quelques cérémonies pontificales, Saint-Jean de Latran n'en a plus vu la pompe. Aussi, sur son maître-autel, la messe n'a plus été célébrée, si ce n'est une fois, sauf erreur, à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle abside, sous le pontificat de Léon XIII. Or, cet autel renferme l'autel en bois sur lequel, d'après la tradition, saint Pierre aurait dit lui-même la messe et qui servit à nombre de ses successeurs jusqu'à saint Sylvestre. Après avoir enchâssé la précieuse relique du passé en un reliquaire en bois, ce pape la plaça dans les marbres de l'autel majeur. Légèrement concave, l'autel primitif de l'apôtre avait sur ses côtés quatre anneaux métalliques pour faciliter son transport.

Au XIVe siècle, Urbain V, aidé en cette œuvre par le roi de France Charles V, fit entourer l'autel papal de quatre colonnes de granit portant un ciborium gothique dans lequel furent placées les têtes des deux apôtres Pierre et Paul, jusque là gardées dans le trésor du *Sancta Sanctorum*. Ce ciborium est orné des armes de Pie IX qui le fit restaurer, de celles de Urbain V, des cardinaux de Grimoard et d'Albornoz, le premier frère du pape, le second son légat en Italie.

L'autel papal actuel de la Basilique Vaticane n'est plus l'autel historique de l'ancienne église de Saint-Pierre, si riche en souvenirs. Pour n'en citer que quelques-uns : Sous le pontificat de Théodore I, Pirrus, patriarche de Constantinople, vint jurer la conformité de ses croyances avec celles de l'Eglise

romaine, et c'était coutume aux pontifes romains de demander cette attestation solennelle aux personnages notables suspects d'hérésie. Ainsi en usa le pape saint Hilaire à l'égard de l'empereur Anthémius, venu à Rome avec nombre d'hérétiques macédoniens, au V[e] siècle. Pour donner une plus grande autorité à la lettre par laquelle était condamné le mariage du fils de Didier, roi des Lombards, avec la fille de Pépin, Etienne IV la mit sur l'autel de saint Pierre pendant qu'il y célébrait les saints mystères, et ce fut sur le même autel que Charlemagne déposa l'acte solennel qui constituait le patrimoine de saint Pierre dont il jura d'assurer la défense. Ce fut devant ce même autel que ce grand empereur fut couronné par le pape Léon.

Dès lors, ce fut là que, dans la suite, les rois reçurent la couronne des mains des Souverains Pontifes. Suivant l'exemple de Charlemagne, la célèbre comtesse Mathilde, souveraine de Toscane, au jour où elle fit donation de ses états au pape (XI[e] siècle), vint en placer l'acte, non moins que les clefs des forteresses qu'elle offrait, sur l'autel papal de Saint-Pierre. Quoi d'étonnant que cet autel, unique au monde par le trésor précieux des restes de saint Pierre sur lequel il est élevé, et par les souvenirs historiques qu'il évoquait, fût entouré d'un tel respect que seuls les papes et les cardinaux *hebdomadaires* y célébrèrent le saint sacrifice ! Même, pendant les nombreuses années du séjour des papes à Avignon, l'autel papal resta l'autel réservé par excellence : *quod nemini, nisi Summo Apostolico, ejusque cardinalibus antiquo licitum more sacra ad illam aram mysteria peragere.* (*quod tamen intelligendum est de VII cardinalibus hebdomadariis.*) Les cardinaux hebdomadaires disparurent au XIII[e] siècle et, dès lors, la réserve de l'autel papal devint plus rigoureuse encore, si bien que, aujourd'hui, un cardinal ne peut officier à ces autels réservés, s'il n'a obtenu ce privilège par un bref dont le parchemin reste fixé à l'une des colonnes du baldaquin, pendant tout le temps que dure la cérémonie. Une coutume, à laquelle cependant il fut quelquefois dérogé, veut que nul sacre d'évêque soit fait à l'autel papal, si ce n'est celui du Souverain Pontife, quand le nouvel élu du conclave n'a pas encore reçu la caractère épiscopal. C'est. au reste, à l'autel papal de Saint-Pierre, que le nouveau pape est l'objet de la troisième adoration des cardinaux, aprés laquelle il est définitivement recounu par tout le peuple, nul doute ne pouvant s'élever sur la légitimité de l'élection.

Un autel entouré d'une telle vénération et jouissant de tant de privilèges devait avoir un gardien d'honneur. Celui qui a ce titre et en remplit les fonctions se nomme l'*Altarius* ou *Altararius,* ou *Altererius* ou *Custos Altaris*. Dépositaire des clefs des cryptes vaticanes. il a le privilège de reconcilier la basilique si elle a été profanée, d'assister à la bénédiction du pallium faite par le pape, de délivrer aux évêques faisant leur visite *ad limina* l'attestation de leur devoir accompli, etc. La prise de possession de sa charge se fait avec un certain apparat. Après avoir remis au plus ancien chanoine présent au chapitre son bref de nomination dont lecture est faite par un notaire, il passe de la sacristie à la basilique précédé d'un Suisse, accompagné de deux notaires de cérémonie, et se rend à l'autel papal dont il gravit les degrés, après une courte prière. Il en touche les nappes, un chandelier, il en baise la table, puis il va ouvrir et fermer les portes du tombeau de l'apôtre.

C'est à Urbain VIII que l'on doit le colossal baldaquin de l'autel papal. « L'impudence du Bernin qui en fut l'auteur, dit à ce propos Burckhardt (dans son *Guide de l'art antique et de l'art moderne en Italie*, p. 128) émit cette théorie que l'autel est une architecture dont toutes les formes sont en mou-

vement. Ses colonnes torses et fleuries, son baldaquin ondulé avec les quatre frontons à tronçons enroulés, ont fait plus de mal que les façades de Borromini, qui, d'un quart de siècle plus récentes, ne sont peut-être que le développement du principe exprimé ici pour la première fois."

Ce fut à l'occasion de ce travail que, sur le désir du Bernin, Urbain VIII enleva au Panthéon le bronze qui en recouvrait la toiture et les poutres du portique. Respecté par les barbares lors de leur invasion, le métal n'échappa pas au vandalisme de ce pontificat, ce qui provoqua la satire si connue : *Quod non fecerunt Barbari fecerunt Barberini:* allusion au nom patronymique du pape Urbain. Ce qui ne servit point à l'œuvre du baldaquin fut employé à la fonte de 80 pièces d'artillerie pour la défense du Château Saint-Ange. Une portion du cuivre qui sert à l'ornementation du baldaquin est d'origine vénitienne. L'œuvre du Bernin a 29 mètres de hauteur. Elle ne fut pas vantée longtemps; peut-être même ne le fut-elle que pendant sa vie, les louanges ayant plus d'intérêt à flatter les puissantes amitiés qui entouraient l'artiste, celles d'Urbain VIII, de Louis XIV, et d'autres, que de rendre un sincère hommage à son art. Ce baldaquin, qui ne fut élevé que pour faire ressortir l'autel papal, paraissant trop petit au milieu d'un édifice aux si vastes dimensions, est toutefois moins laid que la *Cathedra* que le Bernin fit pour le fond de l'abside de Saint-Pierre, et qui, « après avoir commencé dans le bas par un groupe indépendant, les quatre Pères de l'Eglise s'achève en haut comme décoration murale autour d'une fenêtre ovale où des groupes d'anges se partagent entre eux les nuages et les rayons. C'est l'œuvre la plus grossière du maître, une simple décoration, une simple improvisation : il aurait dû au moins ne pas provoquer si inconsidérément et de si près la comparaison avec un des meilleurs et des plus solides travaux de sa première manière, le monument d'Urbain VIII. (BURCKHARDT, *ibidem* p. 486).

Au reste, qu'importe le mérite artistique ou non de ces autels réservés aux papes ? La vénération dont ils sont l'objet n'est provoquée que par la puissance des souvenirs qu'ils évoquent et des reliques qu'ils renferment.

DON PAOLO AGOSTO.

AVERTISSEMENT

A l'avenir, les seuls ouvrages dont on nous fera parvenir DEUX exemplaires auront droit à une notice critique dans la Bibliographie de notre Revue. Ceux dont on ne nous aura envoyé qu'un seul exemplaire seront simplement mentionnés sous le titre " Ouvrages reçus. "

Monseigneur Joseph-Alfred Archambeault

La mort si prompte, et—selon nos vues humaines—si prématurée du vaillant évêque de Joliette enlève à l'Eglise un de ses plus éminents prélats et à la patrie canadienne-française un de ses fils les plus éclairés et les plus dévoués.. Monseigneur Archambeault avait donné des marques de sa valeur avant d'arriver au siège de Joliette. Mais c'est durant la courte période de son épiscopat qu'il a fourni la pleine mesure de ses talents et de ses vertus. Anssi, quelles traces profondes et durables de sa puissante action il laisse à la jeune Eglise que Dieu lui avait confiée ! Quelles preuves éloquentes de sa science et de son zèle tout apostolique révèlent ses lettres pastorales où il a mis toute son âme de Docteur, de Pasteur et de Père ! Son triple mandement sur la sainte Eucharistie, pour ne signaler que celui-là, est une véritable somme eucharistique, où prêtres et fidèles peuvent toujours alimenter aux meilleurs sources leur piété et leur foi. Le Souverain Maître, satisfait de l'œuvre accomplie, a jugé que l'heure de la récompense était venue. Il a appelé à lui son infatigable serviteur dans la plénitude de son activité. Cette " récompense excessivement grande ", *merces magna nimis*, n'aura pas tardé, nous en avons l'espoir, à couronner une vie si pleine de mérites. Prions toutefois—la charité et la foi nous le commandent—pour le repos de cette âme qui ne connut guère le repos durant les jours de son pèlerinage. Sur la tombe à peine fermée du vénéré prélat, qui nous honora maintes fois de marques d'encouragement et de sympathie, la *Nouvelle-France* dépose, avec une fervente prière, le tribut de sa reconnaissance et de sa douleur.

La Direction.

JOSEPH-EDMOND ROY

Au moment de mettre sous presse nous apprenons avec douleur la mort, attendue depuis quelque temps, de cet infatigable ouvrier de notre histoire nationale. Patriote sincère, amateur passionné du sol natal, Joseph-Edmond Roy n'eut pas à chercher au loin le sujet de ses études. C'est l'histoire de Lévis, son berceau, comme enchâssée dans sa volumineuse *Histoire de la Seigneurie de Lauzon*, de cet antique fief, théâtre ou témoin de maint geste mémorable de nos annales, qui sera la pièce maîtresse de son œuvre historique. De même, c'est dans l'atmosphère familière de l'étude paternelle qu'il devinera les richesses cachées sous la lettre solennelle et monotone des vieux actes de notaire. Il y puisera abondamment, surtout pour sa *Revue* et son *Histoire du Notariat*. La liste de ses monographies est longue et intéressante. Dans le genre plus intime, le regretté écrivain publia le premier volume d'une histoire de sa classe qui devait en compter trois. Cet ouvrage est en même temps une histoire contemporaine du Séminaire de Québec et une apologie des méthodes pédagogiques suivies par la doyenne des maisons d'éducation classique du Canada.

A cet ami de notre Revue, qui fut aussi un de nos élèves les plus attachés, nous demandons instamment à nos lecteurs de donner un souvenir dans leurs prières.

La Direction.

BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE

La journée sanctifiée, par l'abbé Louis Rouzic, aumônier « Rue des Postes,» un vol. in-12, 404 pages, chez Lethielleux, Paris. Ce livre fait partie de la Bibliothèque de la Revue de la Jeunesse, et il s'adresse donc surtout aux jeunes. M. l'abbé Rouzic, qui a déjà composé pour les étudiants de nombreux opuscules où il leur apprend à se connaître, à se perfectionner, à se vaincre, à se dévouer, a voulu dans ce nouvel ouvrage leur dire comment un jeune homme chrétien peut sanctifier sa journée. Après avoir traité de la sanctification

des actions ordinaires, et rappelé les exercices généraux de la présence de Dieu et de la conformité à la volonté de Dieu, l'auteur prend un à un les actes de la vie du jeune homme, depuis le réveil jusqu'au coucher, et il dit comment il faut les faire. L'étude, la classe, les repas, les récréations, les conversations, la visite au Saint-Sacrement, les soirées, la prière du soir, l'examen de conscience, le sommeil: tels sont les sujets principaux que M. l'abbé Rouzic a traités. Il y a mis toute son expérience d'éducateur, et le livre séra fort utile aux jeunes qui voudront le lire, et aux maîtres qui le consulteront avec grand profit. C. R.

Les Alouettes. Poésies par Théodore Botrel, 1 vol. in-16, illustré par René Lelong. Prix . 3 fr. 50. Bloud & Cie., éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris, VI. Ceux qui ont lu les ouvrages du poète breton voudront goûter encore dans celui-ci les délicates jouissances déjà perçues. L'auteur reste fidèle à lui-même. Nous ne dirons point que son talent s'affirme—c'est déjà fait—mais qu'il se maintient, avec son genre très particulier qu'on ne se lasse pas d'aimer. Aussi bien en voudrions-nous à Botrel de cesser d'être ce qu'il a été jusqu'à présent : un cœur et une âme dont le chant nous émeut parce qu'il fait vibrer tout ce qu'il y a de meilleur en nous. Alouettes des glèbes, alouettes des nues, alouettes des casques, c'est toujours un chant d'espérance, toujours un chant qui élève. Notre âme, comme l'alouette, est faite pour monter en chantant ses ascensions,

Par la race, par les aspirations, nous sommes parfaitement unis à l'auteur ; et nous aimons très particulièrement à lire dans ce recueil deux pièces que nous connaissions déjà et que nous saurons retrouver désormais : « Le retour de Cartier », et « Je me souviens. »

Les amateurs de « morceaux à dire » trouveront là un choix viril et sain ; les méditatifs découvriront un ensemble de fortes et généreuses pensées ; ce sont enfin des lectures agréables et salutaires pour tous. P. P.

Conteurs français du terroir. Anthologie régionaliste. J. Duvivier, éditeur, Tourcoing. 3fr. 50.—C'est une heureuse idée d'avoir réuni, pour nous les faire goûter, quelques savoureux morceaux de la littérature régionaliste. Les auteurs cités sont peu nombreux ; quelques-uns, très connus, eussent pu céder la place à d'autres dont le talent mérite de se faire jour, et l'effort pour la décentralisation n'en aurait pas moins été fécond. Quoi qu'il en soit, les voici : une vingtaine qui, pour la plupart, se sont fait déjà un nom dans les lettres. Une courte notice biographique nous les présente, puis ils parlent : c'est un conte, une nouvelle, l'extrait d'une œuvre plus considérable.... N'importe, le tableau est dessiné par quelqu'un qui a vu, les mœurs du pays sont peintes par quelqu'un qui en est.... Et vous devinez si c'est écrit *con amore :* on est toujours éloquent à parler de son chez soi. Aussi, cette source d'inspiration ne contribue pas peu à la belle tenue littéraire de cette Anthologie d'allure absolument classique.

Après un cours sur les préceptes de littérature, la lecture—par tranches—de ces pages serait, pour les élèves, une véritable leçon de choses. A tous ceux qui ont du goût, à tous ceux qui désirent se le former, je dis : Lisez-moi ça ! P. P.

Le Directeur-propriétaire, - - - - - L'abbé L. Lindsay.

Imprimé par la Cie de l'Evénement, 30, rue de la Fabrique, Québec.

LA NOUVELLE-FRANCE

TOME XII JUIN 1913 N° 6

L'IDÉE RÉVOLUTIONNAIRE ET LE ROMANTISME

Que le mouvement littéraire, connu dans l'histoire sous le nom de Romantisme, ait été un véhicule, en même temps qu'un fruit de l'esprit révolutionnaire, nul ne s'avise de le contester : ce qui ne veut pas dire qu'il n'ait été que cela, et que nous devions porter condamnation contre toutes les productions et manifestations de l'école romantique.

Non, certes. Surtout si nous lui donnons pour père Chateaubriand, il faut convenir qu'elle a introduit dans notre littérature une foule de réformes heureuses. Elle a banni le merveilleux païen d'œuvres à inspiration chrétienne, où il grimaçait si étrangement ; elle a détourné nos écrivains des sentiers battus d'une mythologie aussi absurde qu'immorale pour les introduire dans le champ fécond et encore neuf de notre épopée nationale ; elle nous a donné le sens de l'histoire, en nous apprenant à ressusciter le passé, à situer, pour en juger droitement, les événements et les hommes dans le cadre où ils ont évolué réellement ; elle nous a introduits dans l'intelligence des littératures étrangères ; elle a élargi les unités dramatiques, mis en honneur la recherche de la couleur locale, la peinture des paysages exotiques, l'usage du mot concret et pittoresque de préférence à l'expression vague et abstraite. En un mot, elle nous a enseigné à mieux voir, à mieux sentir et même à mieux comprendre la nature physique et l'homme du passé.

Mais peut-être n'est-ce pas dans de telles innovations, dont il est juste de faire honneur à l'auteur du *Génie du Christianisme*, qu'il faut chercher le fond du romantisme, et peut-être la formule n'en fut-elle donnée que plus tard, dans la préface des *Orientales* (1829). Là, en effet, à qui lui demandait compte de ses procédés poétiques, V. Hugo répondait *fermement* que ses caprices étaient ses caprices ;

qu'il n'avait jamais vu de carte routière de l'art, qu'il avait fait cela parce qu'il avait fait cela. " L'art, ajoutait-il, vous dit : Va ! et vous lâche dans le grand jardin de poésie, où il n'y a pas de fruit défendu... Que le poète donc aille où il veut en faisant ce qu'il lui plaît... C'est la loi. " Qu'est-ce à dire sinon que l'artiste, à l'exemple de Jean-Jacques Rousseau, doit devenir l'homme de la nature et s'affranchir des mille entraves que la tradition s'est mêlé de lui imposer. Veut-il écrire, qu'il se place en face de lui-même, qu'il écoute ce que lui suggère son génie intérieur, qu'il coule ses pensées dans le moule qu'il a librement choisi, sans se préoccuper si avant lui des Aristote, des Quintilien et des Boileau se sont avisés de diviser la matière littéraire en genres et d'assigner des règles fixes à chacun d'eux ; sans se préoccuper même si le produit de sa pensée personnelle sera pour la société une lave destructrice ou une rosée bienfaisante.

La souveraineté du caprice individuel, ou, en d'autres termes l'émancipation du moi capricieux, voilà le fond du romantisme.[1] Par contre coup, c'est l'opposition directe au classicisme qui a pour loi essentielle le respect de la tradition, l'ordre, la hiérarchie de nos facultés. la prédominance de la raison sur la sensibilité et l'imagination.

Même de ce point de vue nous ne condamnons pas le romantisme en bloc. N'est-ce pas en vertu même du principe, n'est-ce pas grâce à l'émancipation du moi que la poésie lyrique devint possible chez nous, et que la première moitié du 19e siècle put entendre de ces purs *sanglots*, qui devaient rester *parmi les chants immortels* de notre littérature ? N'est-ce pas grâce à cette émancipation que les thèmes éternels de l'amour, de la nature, de Dieu, de la mort furent si superbement rajeunis par l'empreinte de génies, tels que Chateaubriand, Lamartine, Vigny, si magnifiquement orchestrés par la voix sonore d'un Hugo ?

Sans doute, même dans leurs plus beaux élans lyriques, ces grands hommes nous choquent par leur manque de désintéressement littéraire ; ils tiennent trop souvent " leur cœur en écharpe, " ainsi que cette anglaise le reprochait à l'auteur de *René ;* ils encombrent de leur personnalité leurs plus luxeuses descriptions, ne nous permettant pas d'oublier qu'ils sont la source d'où jaillit cette lumière, dans laquelle l'univers nous parait si beau ! N'importe. Nous ne leur en savons pas moins gré de nous avoir enseigné à découvrir en nous " l'existence d'un sens que nous ne savions pas, de nous avoir pro-

1—Cf. Longhaye, *Dix-neuvième siècle*, 1830-1850, p. 30.

curé des moyens que nous ignorions de jouir de nous-mêmes, de la nature et de la vie." [1] D'ailleurs, ils furent les premiers punis de cette incapacité à sortir d'eux-mêmes ; car le jour où, lassés de se disséquer et de s'épandre dans les strophes d'une ode ou les stances d'une élégie, ils firent invasion dans le drame, l'histoire, la religion, y portant cette disposition à tout considérer, l'humanité, la société, la civilisation, Dieu lui-même " par la misérable fenêtre de leur égoïsme et à travers les réactions capricieuses de leur sensibilité individuelle, " [2] qu'arriva-t-il ? C'est qu'ils créèrent un monde tout illusoire et fantastique, où ils se battirent vainement les flancs pour faire croire à sa réalité ; c'est qu'ils tombèrent dans une emphase niaise et puérile, qui devait vouer à un oubli rapide la plns grande partie de l'extraordinaire végétation lyrique de l'école de 1830. Ainsi l'idéal classique se trouvait vengé. Une fois encore il apparaissait que rien ne supplée l'ordre, la mesure, la préparation lente et méthodique des effets à produire, non plus que cette longue patience, qu'on a appelée le génie, et qui, nous forçant de remettre vingt fois sur le métier notre ouvrage, lui assure une perfection, tout au moins relative, et sinon toujours l'immortalité, une influence bienfaisante sur l'esprit de nos contemporains.

***

Maintenant, de ce revirement d'idéal et de goût public, qui ne voit que le fonds anti-religieux de la Révolution est responsable pour une large part ?

Au 17e siècle, si notre littérature est généralement si saine, si élevante pour l'esprit, c'est parcequ'elle subit le contrecoup de la conception chrétienne de la vie.

A cette époque on ne dit pas en vers aussi imagés, mais on sait que,

> Comme dans les étangs assoupis sous les bois,
> Dans plus d'une âme, on voit deux choses à la fois :
> Le ciel, qui teint les eaux, à peine remuées,
> Avec tous ses rayons et toutes ses nuées ;
> Et la vase, fond morne, affreux, sombre et dormant,
> Où des reptiles noirs fourmillent vaguement.
>
> (V. Hugo).

Et, parce qu'on ne veut pas donner du jeu à ces reptiles noirs, on

1—Brunetière. *Evolution de la poésie lyrique II.* p. 52.
2—Expression de P. Lasserre. Cf. *Le Romantisme français.*

s'abstient de remuer la vase qui les cache, quelques effets littéraires qu'on se sentirait capable d'en tirer. On sait, pour parler sans métaphores, que la sensibilité est le siège des passions ; qu'il naît là des mouvements et des impressions qui n'ont rien d'héroïque ; qu'il y a un danger sérieux de contagion morale à les étaler, surtout à les glorifier revêtus des attraits du style, dans les pages d'un livre ou les tirades d'un poème.

On les analyse sans doute, on les analyse même parfois avec une perspicacité impitoyable ; mais pour les faire comparaître à la barre de la raison et de l'Evangile ; pour les objurguer, les condamner, les mater, leur appliquer l'énergique doctrine du *vince teipsum.* Ainsi fait Bourdaloue. Et puis, on attribue à la littérature une mission sociale. On ne lui trouve guère d'autre raison d'être que d'enseigner la religion, que de corriger les mœurs, que de justifier les institutions établies, que d'apprendre à militer et au besoin à mourir pour son prince. Et si Bossuet écrase de ses foudroyants anathèmes les comédiens de son temps ; s'il n'hésite pas à lancer son terrible *Malheur ä vous qui riez !* contre la troupe de Molière, c'est parce que l'auteur de *Tartuffe* a une tendance par trop évidente à s'émanciper sinon des règles des *trois unités*, du moins des principes de l'*austérité chrétienne.*

Racine lui-même, s'il est pris tout-à-coup d'un si violent remords, au point de renoncer à une carrière qui ne lui promet plus que des triomphes, n'est-ce pas parceque tout-à-coup a lui à ses regards le sinistre reflet de l'incendie que ses peintures de passions, tout objectives qu'elles soient, et quelques leçons philosophiques qu'elles comportent, ont allumé dans le cœur de certaines de ses spectatrices, conduites devant les juges de *la chambre ardente*, et quelques-unes sur la place de grève ?

Ainsi, comme l'observe M. Brunetière, " avec leur instinct de conservation sociale, et armés contre eux-mêmes par leur foi religieuse, les écrivains classiques du 17e siècle, ne suivent leur inspiration personnelle que dans la direction des exigences d'une vérité qui leur est supérieure, qui vaut au besoin contre leur sentiment, dont ils ne croient pas enfin être les seuls juges." [1] Ce ne sont pas eux (ce n'est pas un Racine en particulier) qui en appellent à la liberté de l'art pour se mettre au-dessus de la tradition, encore moins au-dessus des lois morales, et pour continuer à être des empoisonneurs publics

---

1—*Evolution de la poésie lyrique I*, p. 57.

plutôt que de renoncer à nouer quelques intrigues dramatiques et à ciseler quelques alexandrins." [1]

Mais l'orage révolutionnaire a passé, renversant tout, " mêlant tout, brouillant tout. " Le despotisme centralisateur d'un Bonaparte, les timides essais de restauration d'un Louis XVIII et d'un Charles X ont été incapables d'enrayer son travail de dissolution.

L'incroyance et l'esprit voltairien ont survécu à l'effondrement du *philosophisme* dans le sang des cachots de la Terreur et de la place Louis XV ; la discipline de l'Evangile est énervée, faute d'être concrétée dans une société chrétienne ; la plupart des entraves à la licence de l'esprit et du cœur, parcequ'elles étaient d'inspiration religieuse, ont été rayées des lois de l'Etat devenu pratiquement athée.

Grâce au Concordat, l'Eglise a été reconstituée, il est vrai ; il existe une hiérarchie nouvelle et un clergé nouveau ; il existe même une aristocratie nouvelle à côté des débris de l'ancienne ; mais ce n'est toujours pas comme avant la nuit du 4 août et la Constitution civile du Clergé.

La grande désarticulation persiste.

Tout ce qui s'échelonnait comme autant de degrés entre l'Erat et l'individu, tout ce qui nouait entre deux enfants d'une même province, par exemple, ou deux maîtres du même métier, des liens plus étroits ou plus particuliers, tout ce qui constituait, pour ainsi dire, à plusieurs hommes une *âme commune*, on s'aperçoit, il apparaît que la Révolution l'a détruit. Maître unique de sa personne, souverain absolu de lui-même, l'individu se dresse désormais dans son indépendance entière. [2]

[D'autre part], faisant tomber toutes les barrières, ouvrant toutes les carrières, proposant à tous en prix (pour ne pas dire en proie) les plaisirs et la fortune, les honneurs et le pouvoir, la Révolution à fait du développement, du perfectionnement, et, si l'on peut s'exprimer ainsi, de la culture intensive du moi, l'objet principal et la règle ou le fond même de l'éducation. Toutes nos aptitudes, non seulement nos qualités, mais toutes les forces, quelles qu'elles soient, que nous trouvons en nous, nos défauts, nos vices même, il nous faut les développer, comme autant de ressources, mises en nous par la

---

1—Lisons ces sages paroles de Bossuet. Après avoir conseillé de remplir notre imagination d'images saintes, le grand orateur ajoute : " Prenez garde seulement de ne laisser jamais votre imagination s'échauffer trop, parce qu'excessivement échauffée et agitée, elle se consume elle-même par son propre fen et offusque les pures lumières de l'intelligence, qui sont celles qu'il faut faire luire dans notre esprit, et à qui l'imaginatiou doit seulement préparer un trône, comme elle le fit au saint prophète Ezéchiel et aux autres saints prophètes, ses compngnons, inspirés du même esprit. (*Elévations*, 4e semaine...8e élévation.)

2.—Brunetière, *ibid.*

nature, autant de moyens de fortune, autant d'armes, qui nous ont été données pour soutenir, pour livrer, pour gagner le combat de la vie. [1]

Mais qui parle de vices et défauts ? Est-ce qu'il en existe encore depuis l'apparition de Jean-Jacques Rousseau ? Est-ce que nous n'avons pas appris de lui que tout est bon " en sortant des mains de l'auteur des choses ? " Et l'on s'en tient à l'auteur de la *Nouvelle Héloise*, au lieu de revenir à Bossuet ou à Bourdaloue [2].

***

Ah ! si l'ex-laquais des Vercellis avait pu reparaître au milieu du 19e siècle, entre 1830 et 1860, quelle jouissance n'eut pas été la sienne ? Certes, il ne se serait plus trouvé un isolé, un individu à part, une sorte de sauvage et de Huron, comme il se sentait être dans le siècle de Voltaire, de Montesquieu et de Buffon ; il n'aurait plus eu le droit de crier au Créateur qu'il était fait " comme aucun de ceux qu'il avait vus, comme aucun de ceux qui existaient ; " car autour de lui il aurait contemplé un vrai pullulement d'imitateurs. De quel frisson d'orgueil n'aurait-il pas tressailli en constatant que son grand rival et persécuteur, Voltaire, était descendu, sinon dans l'oubli, du moins dans l'ombre, tandis que lui, le vagabond méprisé de Genève, l'ours de Mme d'Epinay, était monté dans la pleine

1.—F. Brunetière.—*ibid.*

2—Parmi les facteurs qui ont contribué à caractériser le romantisme, F. Brunetière place très justement, à côté de la Révolution et de l'influence des littératures étrangères, propagée par Mme de Stael, l'infiltration des idées de Fichte et de Kant. " S'il est facile de voir où peut conduire l'idée de la transcendance ou de la souveraineté du moi (le développement du moi devenant la loi même de notre être ; ou mieux encore, et pour chacun de nous, l'unique réalité dont nous puissions affirmer l'existence—*Idée* de Fichte) ce que l'on voit plus clairement peut-être encore, c'est où peut mener le principe de la relativité de la connaissance. Kant l'entendait à sa manière ; mais sa manière même ne saurait échapper à cette *relativité* qu'elle affirme ; et le fait est que, si tout est relatif, rien n'étant absolu, rien n'est donc universel, général ou seulement commun. En quelque sujet que ce soit toutes les opinions se valent, et, pour décider entre elles, il n'y a pas de juge. Ni vos idées ne sont tenues de se soumettre aux miennes, ni les miennes aux vôtres, puisque, aussi bien en vous comme en moi, nos idées c'est nous-mêmes, et qu'en les exprimant, tout ce que nous affirmons, c'est notre propre individualité. Elles ne nous apprennent rien sur leurs objets, mais seulement les différences qui nous distinguent les uns des autres, et que nous ne sommes pas faits de la même manière ; et que, autant qu'il y a de manières de penser et de sentir, autant y en a-t il de légitimes. " (*Evolution de la poésie lyriqae.* p. 168.)

lumière de la popularité, salué comme le Messie et l'évangéliste des temps nouveaux ! Sans doute le rire du Patriarche de Ferney voltigeait encore sur quelques lèvres ; mais la grande orgie de sarcasme et d'impiété était bien finie depuis l'apparition de Chateaubriand et le succès de son *Génie du Christianisme* ; elle était remplacée par une orgie de sensibilité maladive et exaltée, que Jean-Jacques pouvait légitimement se glorifier d'avoir provoquée. Ce moi, dont, à l'encontre de l'opinion régnante autour de lui, il avait fait l'objet à peu près unique de son admiration, de ses attendrissements et de ses éloquentes apostrophes, était-il assez émancipé en 1830 ? Etait-il devenu assez envahisseur ? Ne s'était-il pas insinué dans tous les domaines de la littérature, et jusque sur la scène, où il n'avait pas trouvé que ce fût trop de tous les feux de la rampe pour l'éclairer et le mettre en relief ? Et ce *moi* " n'était pas celui d'un David, d'un saint Paul, d'un Augustin ou même d'un Louis XIV, gémissant sous le poids de sa misère morale, se plaignant de l'âpreté de la lutte qu'il lui fallait soutenir pour ne pas tomber au dessous de sa dignité d'homme. Non, c'étatt bien le *moi* orgueilleux de l'auteur des *Confessions* et des *Rêveries*, s'applaudissant, ou tout au moins de disant satisfait d'être ce qu'il était. Quel héros romantique en effet ne se savait gré de ses défauts, de ses faiblesses, de ses crimes même ? Lequel ne s'en vantait devant le public ? Bien plus, bon ou mauvais, bandit ou saint, valet ou roi, lequel ne se présentait comme un être exceptionnel, une espèce de surhomme, " pesant sur la terre qu'il foulait, " portant au front " un pâle éclair égaré ", semant sur son passage le vertige, la fatalité, la folie ou la mort, corps robuste, âme immense, " où toutes les passions coupables et saines trouvaient plaee à la fois [1]. "

Et parceque, grâce à une surexcitation constante de la sensibilité, il vivait dans une sorte de fièvre, au lieu de vivre dans une atmosphère normale, un tel personnage s'attribuait volontiers dans l'univers et l'humanité une position à part ; il s'imaginait évoluer dans des conditions qui n'avaient été réalisées pour personne avant son apparition sur la planète ; à propos de tout ce qu'il éprouvait ou de ce qu'il lui arrivait il criait au prodige, au miracle; il découvrait jusqu'à l'amour [2].

1—Citations prises dans P· Lasserre. *Le Romantisme français* p. 203–206.

2—Le grand amoureux romantique, dont les autres ne seront que des variétés, c'est René.—Or René " est un de ces beaux arbres sous lesquels on ne peut s'asseoir et respirer sans mourir." Les malheureuses qui tombent dans ses bras, tombent dans un abîme. Il lui faut incendier l'âme entière

C'est pourquoi il n'estimait jamais asssez haut le piédestal d'ou il se produisait au monde, jamais assez enflée la voix par laquelle il lui chantait ses enthousiasmes, ses rêves, ses douleurs, ses déceptions et ses apophtegmes. Il était tout à la fois mage et prophète ; plus qu'un Ezéchiel et qu'un Eschyle ; plus qu'un Newton et qu'un Shakspeare, il se trouvait qualifié pour dire à la société son fait, pour consoler les souffrants, relever les humbles, démasquer les traîtres, mettre au grand jour le mensonge de nos mœurs, la bassesse de nos intérêts, etc...

Ecoutez V. Hugo [2].

Soit ! Mais nous ne prenons pas le change. Cet homme dit surtout : *Je suis Hugo* : parceque pour Hugo sous les traits de Shakspeare

---

qu'il a choisie jusqu'en ces replis extrêmes, que le simple Jupiter de la fable ignorait, que le christianisme a creusés pour les réserver à l'amour divin. Il sait que nul homme ne possède le philtre qu'il dispense, et il estime que d'y avoir goûté en passant, est assez de gloire pour une destinée. *Je vous donnerai plus en un jour qu'un autre dans de longues années.* Mais il entend que ce ne soit un jour que pour lui et que ses années à elles languissent et s'enténèbrent dans la nostalgie de ce jour.... " Je vous ai tenue sur ma poitrine, écrit il à Celuta, au milieu du désert, et dans les vents de l'orage, lorsque après vous avoir portée de l'autre côté d'un torrent, j'aurais voulu vous poignarder pour fixer le bonheur dans votre sein, et pour me punir de vous avoir donné ce bonheur.... Il n'est plus pour vous d'illusion, d'enivrement, de délire ; je vous ai tout ravi en vous donnant tout ou plutôt en ne vous donnant rien." (Cité par Lasserre. *Le Romantisme français.*—4ème édit., pp. 149, 150). Toutes les héroïnes de Chateaubriand, dit Lasserre, meurent d'avoir été aimées d'uu dieu, et ce dieu, c'est lui-même sous les différents noms de René, d'Eudore, de Chactas, D'Aben-Hamet. En vrai fils spirituel de Rousseau (mais devenu gentilhomme), Chateaubriand " ne s'intéresse violemment qu'aux images de son propre cœur ou des cœurs qu'il a troublés. Velléda vit parce qu'elle est sa grande aventure passionnelle ! Cymodocée vit parce qu'elle est son paganisme habillé en vierge." (Jules Lemaître, *Chateanbriand*, p 227.) Lui-même n'a-t-il pas écrit (*Mémoires d'Outre-tombe*, II, p. 255) : " Mme de Beaumont ouvre la marche funèbre de ces femmes, qui ont passé devant moi ?"

(2).—Dans quelque grotte fatidique
Sous un doigt de feu, qui l'indique,
On trouve un homme surhumain,
Traçant des lettres enflammées
Sur un livre plein de fumées,
La plume de l'ange à la main.
Il songe, il calcule, il soupire,
Son poing puissant sous son menton,
Et l'homme dit : Je suis Shakespeare,
Et l'homme dit : Je suis Newton!

et de Newton, comme sous ceux de Moïse et de saint Jean, il n'y a qu'un homme qu'il découvre et sur lequel se porte obstinément son admiration : *Hugo !* Dans cette ligue de l'admiration de soi Hugo dépasse encore de beaucoup Chateaubriand.

Oui, ce sont bien ses rêveries, son délire, sa transposition de la notion de la vertu, ses chimères, ses paradoxes et jusqu'à son langage à la fois déclamatoire et brûlant que Rousseau aurait découverts dans l'apothéose des sentiments et des idées romantiques. Il se serait reconnu non seulement dans l'appel d'un René aux orages désirés ; mais aussi dans les chants mélodieux que Lamartine disait aux étoiles et aux vallons ; dans les gémissements qu'un Musset laissait échapper d'un cœur précocement meurtri ; dans les sombres cris de désespérance d'un Vigny ; dans le malsain plaisir qu'un Sainte-Beuve prenait à aviver son ulcère ; et surtout dans les oracles sibyllins contre la société, qui partaient du trépied, où s'agitait une Georges Sand ; puis dans les incohérentes visions que l'homme-cyclope, V. Hugo, faisait passer sous les yeux de ses contemporains, ahuris d'une telle accumulation d'images éblouissantes, étourdis d'un tel fracas de mots sonores.

Une joie particulièrement exquise pour le réfractaire à toute civilisation, pour " le nain moral monté sur des échasses, " qu'était l'ancien protégé de Mme de Warrens, aurait été, j'imagine, d'entendre, aux applaudissements de la seconde génération qui venait après la sienne, la glorification, disons mieux, la déification de l'irrégulier, du paresseux, de l'insurgé, du criminel, parfois du raté ! Cette joie n'aurait été dépassée que par celle de voir l'infamie, la perversité, la corruption, la stupidité proclamées inséparables de toutes les hautes fonctions hiérarchiques ; et, au contraire, les plus hautes vertus associées avec les métiers que proscrit la société. Combien allégrement il se serait joint à ce chœur d'énergumènes, qui flétrissaient comme féroces ou imbéciles rois, ministres, prêtres, juges, soldats, et portaient jusqu'aux nues, comme sublimes et angéliques, comme apôtres et inspirés de Dieu, les forçats, les bandits, les truands, les courtisanes !

Mais le fait que Rousseau se serait si bien reconnu dans les manifestations du mouvement romantique n'est-il pas, à lui seul, un puissant motif de nous en défier ?

Par lui, en effet, se complétait le mouvement d'émancipation inauguré par la Réforme du 16e siècle et si énergiquement poursuivi par les ancêtres de 89.

Après l'émancipation de la raison par la liberté de pensée, de la

volonté par la liberté de conscience et l'indépendance de la morale, que restait-il sinon à émanciper les facultés inférieures et jusqu'aux sens eux-mèmes par la liberté sans frein de la sensibilité, de l'imagination et du caprice individuel ?

C'est pourquoi ils servirent bien l'idée révolutionnaire ces poètes infatués d'eux-mêmes au point de prétendre que, quoi qu'ils fissent, ils avaient le droit de le faire, et qu'une vie humaine en valait une autre [1]; assez effrontés pour solliciter, en faveur de leur personne, une sympathie que leurs œuvres n'avaient pas su leur concilier, ressemblant ainsi " à ces pauvres de foire, qui se font un gagne-pain de leurs plaies, qui les étalent, qui les avivent, qui les enveniment, qui rivalisent à qui d'entre eux nous montrera la plus sanguinolente, l'ulcère ie plus ignomineux, et qui arrachent ainsi l'obole que nous laissons tomber, non pas du tout à notre charité, mais à notre horreur, à notre effroi physique, à notre dégoüt." (Brunetière, *Evolut. de la poésie lyrique I*, pp. 160–161).

Ils servirent bien l'idée révolutionnaire ceux qui employèrent " le prestige de l'art à masquer ce que de semblables exhibitions ont toujours d'impudique; en rabaissant la beauté même à des usages indignes d'elles, qui finissent toujours par en corrompre le sens et réduire la poésie à n'être qu'une rabâcheuse ou entremetteuse d'amour." [2]

1—Ecoutez Musset :
Toujoars le cœur hnmain pour modèle et pour loi !
Mais morbleu ! comme lui (mon voisin), j'ai mon cœur humaịn, moi !
Cette vie est à tous ; et celle que je mène,
Quand le diable y serait, est une vie humaine.

A quoi Brunetière réplique fort bien : " Non, ô poète, votre vie n'est pas une vie humaine, ou du moins il se peut qu'elle nc le soit pas, et il faut voir ! Est-ce que. par hasard, si vous étiez boiteux ou bancroche, ou bossu, vous prétendriez que c'est vous qui êtes bien fait, ou les autres qui le sont mal ! Non, sans doute, vous ne le voudriez pas , et, quand même vous le vondriez, vons savez bien que le *varus* ou l'*équin* ne font point partie de la définition anatomlque de l'homme. Ce sont des monstruosités dans le sens objectif et scientifique du mot, atrophie d'un organe, hypertrophie d'un autre, manque d'un côté, excès de l'autre, quelque chose de moins, ou quelque chose de trop. Pareillement au moral. Il y a des singularités, qui ne sont, do leur vrai nom, que des *infirmités* ou des *monstruosités*, qui ne sont donc point naturelles ou normales- pas plus que d'avoir dix doigts à une main ou un poumon de moins. Il ne faut pas faire de la vulgarite, ni surtout de la médiocrité la mesure de la santé intellectuelle et morale. (*Evolution de la poésie lyrique*, p. 250).

2.—Brunetière, *ibid.*

Ne croyons pas que leur malfaisance se bornât au domaine littéraire. En déshabituant l'esprit français de cet idéal de mesure, de proportion, d'harmonie, dont les écrivains du grand siècle l'avaient imprégné, ils l'amenèrent à ne pas s'étonner devant le manque d'équilibre dans la société, les mœurs et la politique. En lui instillant le goût d'inventions plus extraordinaires que justes, d'images plus éclatantes que choisies, d'émotions plus violentes que saines, ils le préparèrent à subir, sans révolte, l'énoncé des idées les plus incohérentes et les plus fausses, la propagande des paradoxes les plus dangereux, l'étalage des infirmités morales les plus grossières. Après ce travail intérieur de dissolution intellectuelle, ils n'avaient plus qu'à se faire les hérauts directs, et les porte-voix bruyants des idées de la Révolution ; ils étaient sûrs d'être écoutés, sinon toujours applaudis. Telle est la mission que les G. Sand, les Hugo, les P. Leroux, les Quinet, les Michelet et Lamartine lui-même (dans son *Histoire des Girondins*) devaient s'assigner, en rajeunissant les fadaises de Rousseau par la chair et le sang de René et par tout ce qui se balançait de couleurs et de rythmes dans les génies d'une jeune et très riche génération [1]. "Tandis que les uns s'appliquaient à refaire le *Discours sur l'Origine de l'Inégalité*, et à déclamer dans leurs drames, leurs romans et leurs ouvrages historiques, contre la méchanceté de la civilisation, l'absurdité des mœurs, l'antinomie radicale de la société et de l'individu, d'autres, pris soudainement du délire prophétique, allaient découvrir dans la Révolution l'enfantement d'un monde" précipité par Dieu dans la lumière, l'aube de toutes les joies et la fin de toutes les misères, la charte de l'humanité, l'évangile des droits sociaux, la souveraineté de la justice sur la force, de l'intelligence sur le préjugé, l'avénement de la Raison, de l'Equité, de la Liberté, de la Fraternité, du Progrès, de la Science, à la place de l'Ignorance, de la Haine, de l'Oppression, du Droit divin des rois, de la fausseté des religions positives [2] etc.

1.—P. Lasserre, *Le Romantisme français*, p. 192.

2.—Oyez!. Jamais prophète d'Israël trouva-t-il, pour chanter les bienfaits de l'ère messianique, de termes aussi enthousiastes que ceux imaginés par Hugo pour dire les prodiges de l'ère révolutionnaire.... ? Ah !....Ce fut tout-à-coup

> Comme une éruption de folie et de joie,
> Quand, après six mille ans dans la fatale voie,
> Défaite brusquement par l'invisible main,
> La pesanteur, liée au pied du genre humain,

Un P. Leroux irait jusqu'à écrire ceci : " Ciel et terre, tout nous manquait. Nous étions prêts, de désespoir, à nous coucher dans le tombeau, si un rayon de lumière ne venait pas nous éclairer. Nous eûmes foi en Dieu présent dans l'Humanité. " Et ce Dieu répondit à la foi de ses croyants par la Grande Révolution de 1789 et 1793.

Non, en vérité, l'auteur des *Contemplations* ne s'exagérait pas son rôle, quand il se vantait d'avoir déchaîné une tempête au fond de l'encrier, d'avoir fait éclater tout 93 dans le monde littéraire. Il était bien réel que, au moment où il écrivait, la Révolution vibrait dans l'air, dans la voix, dans le mot, dans l'image, dans l'émotion ; que partout on la sentait vivre ; qu'elle était la prose, qu'elle était le vers ; qu'on la retrouvait dans l'expression et le sentiment.

Lanterne dans la rue, étoile au firmament

Mais on veut que les romantiques aient racheté de telles extravagances par l'inspiration religieuse de leurs œuvres. N'ont-ils pas rompu avec le scepticisme amusé d'un Montaigne et le rire sarcastique d'un Voltaire ? Leur esprit n'a-t-il pas été constamment hanté par l'idée de l'Infini, par le mystère de notre destinée, par l'ombre de l'Au-delà ? Leur cœur n'a-t-il pas ressenti, plus vivement qu'aucun autre, l'inexorable ennui, qui fait le fonds de toute vie humaine, le vide et l'insuffisance de toute créature à combler l'avidité de nos désirs ? Leur imagination, toute chrétienne, n'a-t-elle pas rempli la nature visible de la Majesté du Tout-Puissant ? N'en a-t-elle pas fait un temple grandiose au lieu de l'habitation étroite et mesquine des faunes et des nymphes, des bacchantes ? Qui donc, comme eux, a lu, " au front des cieux, " la grandeur de Dieu, " âme de l'univers ? " Enfin, que ne pardonnerait-on pas à une école qui a produit le *Génie du Christianisme*, les *Malédictions*, les *Harmonies*, les *Voix intérieures*, les *Nuits*, *Eloa*, *Jocelyn*... etc. ? Là encore je me garderai

---

Se brisa : cette chaîne était toutes les chaînes !
Tout s'envola dans l'homme, et les fureurs, les haines,
Les chimères, la force évanouie enfin,
L'ignorance et l'errenr, la misère et la faim,
Le droit divin des rois, les faux dieux juïs ou guèbres,
Le mensonge, le vol, les brumes, les ténèbres,
Tombèrent dans la foudre avec l'antique sort,
Comme le vêtement du bagne dont on sort.

(Cité par P. Lasserre.—*Le Romantisme français*, p. 327.

de répondre par une négation catégorique. Nul ne songe à refuser toute valeur mystique aux *Méditations* et *Harmonies* de Lamartine, aux *Contemplations* de Hugo, aux *Nuits* de Musset, pour ne citer que ces spécimens de la littérature romantique. Je ne voudrais pas nier non plus que l'ennui d'un Chateaubriand et d'un Sénancour, que le pessimisme d'un Vigny, que les sanglots d'un Musset n'aient leur origine dans cet arrière-goût d'amertume, qu'on emporte de tous les festins de volupté, ni qu'ils ne soient susceptibles d'éveiller dans certaines âmes une noble inquiétude et un malaise salutaire.

Pourtant, hâtons-nous de l'affirmer, la religion des romantiques n'est, la plupart du temps, qu'un pâle sentiment de religiosité ; elle n'a à peu près rien de commun avec le culte en esprit et en vérité que nous devons à notre Créateur et Maître ; encore moins pourrions-nous la prendre pour un reflet de l'esprit évangélique.

Ce serait, en particulier, une sorte de sacrilège que d'assimiler l'ennui d'un René et d'un Obermann à la béatitude des *larmes chrétiennes.* Car cet ennui n'a rien de chrétien. Non, elle n'a rien de chrétien " cette mélancolie charmante, qui jouit mieux de l'éphémère, parce qu'il est éphémère, et à cause de la difficulté que nous avons à concevoir un plaisir éternel ; cette mélancolie, qui consiste à trouver sa propre tristesse intéressante, touchante ; cette mélancolie, qui nous fait faire plus d'attention à nos sensations agréables, en nous les montrant plus fugitives, et en y mêlant doucement, sans brutalité et sans une vision trop concrète, l'idée de la mort ; [1] " cette mélancolie qui nous fait dire avec un Vigny :

Aimons ce que jamais on ne verra deux fois.

Une pareille tristesse n'est point du tout celle d'un saint Ignace s'exclamant à la vue du ciel : *quam terra vilescit, dum cœlum aspicio !* Si elle nous dégoûte de la terre, elle ne nous dégoûte pas de nous-mêmes ; elle nous replie au contraire sur notre propre intérieur, nous apprenant à jouir de ce dégoût, de cet ennui, de ce pessimisme, en autant que tout cela est le produit de la puissance d'analyse de notre esprit, en autant que cela communique à nos courtes joies je ne sais quelle saveur étrange, provenant de cette brièveté même. Et puis, la mélancolie implique toujours une rêverie douce, amollissante, où la volonté se perd dans la langueur, le vague, l'inaction, dans un certain *nirwana*, qui, s'il n'inclut pas toute la passivité

1—J. Lemaître, *Chateaubriand*, p. 146.

des ascètes hindous, n'en supprime pas moins toute résistance aux sollicitations du démon de la volupté.

Non certes, en mettant à la mode une telle disposition d'âme, Chateaubriand n'a pas fait œuvre de chrétien, encore moins d'apôtre : bien au contraire, il a débilité maints caractères ; il a engagé maintes jeunes natures sur la pente des pires capitulations de la conscience. Lui-même d'ailleurs en a convenu ; et, si nous l'en voulons croire, il n'aurait si vivement décrit cette plaie que pour la flétrir. Illusion, hélas ! puisque son René devait si bien faire école que son mal s'appellerait le mal du siècle !

Cette recherche du moi orgueilleux et voluptueux est également ce qui trop souvent gâte le sentiment de la nature chez les romantiques. Oui, certes, leur imagination a des nuances infinies pour peindre les scènes du monde physique ; ils ouvrent toutes grandes les portes de leurs sens pour laisser entrer en eux les impressions qui leur viennent du dehors. Mais où tend cette merveilleuse puissance de voir et de sentir siuon à exalter la passion en lui faisant un cadre enchanté, en la noyant dans les séductions de la nature, en invitant brises, parfums, couleurs, lumière, crépuscule, clairs de lune, tiédeur des nuits à participer au charme de l'heure féérique, dont ils sont les heureux bénéficiaires.

Remarquez qu'au milieu de " cette étourdissante extase, " [1] que ce soit au bord du lac " aux flots harmonienx " ou à l'ombre d'une forêt " que les pins embaument de leur senteur, " surgit presque toujours quelque vision, qui tient plus de la terre que du ciel. Chateaubriand nous en fais l'aveu sans détour. " Ce n'était pas, écrit-il, Dieu seul que je contemplais dans les flots : je voyais une femme inconnue, et les miracles de son sourire ; les beautés du ciel me semblaient écloses de son souffle ; j'aurais vendu l'éternité pour une de ses caresses." [2]

Déjà J.-J. Rousseau nous avait appris qu'à se laisser emporter ainsi sur les ailes de l'illusion, assemblant autour de soi tout ce qu'on aime, tout ce qui peut rassasier nos désirs et notre cœur, il y a une volupté sans pareille, et qu'on jouit cent fois plus de telles chimères que des réalités. [3]

Parfois, au lieu d'une exaltation de sa faculté de jouir, ce sera un

1—L'expression est de J.-J. Rousseau.
2—*Mémoires d'outre-tombe*, p. 39.
3—Cf. *Rêveries*, 2e promenade.

baume à quelque douleur, une sorte de narcotique que le poète cherchera dans la contemplation de l'univers, se livrant, lui aussi, au courant fugitif qui emporte toute chose, se perdant dans l'espace, comme s'il n'était qu'une partie indistincte du Grand Tout. C'est encore Chateaubriand, après Jean-Jacques Rousseau, qui nous initie à cette nuance du dilettantisme romantique. " Mes yeux, dit-il, étaient fixés sur les eaux ; je déclinais peu à peu vers la somnolence, comme des hommes qui courent les chemins du monde ; nul souvenir ne me restait ; je me sentais vivre et végéter avec la nature dans une espèce de panthéisme." [1]

Mais qui ne voit que dans l'un ou l'autre cas tout le gain est pour le sensualisme, et que de cette inspiration généralement voluptueuse, qui court sous les descriptions les plus brillantes de la nature, monte je ne sais quel goût de chair qui se communique au style, aux images, aux métaphores et jusqu'aux mots eux-mêmes ?

Il faut en dire autant du mysticisme de nos grands lyriques. Dans leurs extases, dans leurs élans vers l'infini, dans leurs aspirations vers l'éternel, dans leurs adorations brûlantes, ce n'est, la plupart du temps, que leur propre besoin de jouir davantage et indéfiniment qu'ils traduisent.

Quand ils trouvent des accents divins pour chanter l'union éternelle des âmes, c'est qu'ils rèvent avec plus de convoitise que jamais de l'inséparabilitè des corps ; quand ils parlent d'amour, " qui n'a pas le caractère des amours de cette terre, " c'est qu'il s'agit d'amour que les lois de la terre en effet refusent de sanctionner.

Une telle religion n'est qu'une machine poétique, qu'un instrument pour intensifier nos émotions et agrandir nos rêves, quand elle n'est pas un simple stimulant pour galvaniser des sens précocement usés. Elle vient d'en bas, elle aussi, non d'en haut. Elle ne tient aucun compte des droits du Créateur et de nos devoirs à son égard, aucun compte de la venue d'un Dieu dans notre chair ; aucun compte de sa vie pauvre et humiliée, de sa mort ignominieuse et de la nécessité pour nous de marcher sur ses traces. Sachons gré, si vous voulez, à Chateaubriand d'avoir écrit le *Génie du Christianisme*, puisqu'il ramena ainsi à l'institution du Christ la sympathie littéraire d'une génération désorientée par le succès des philosophes du 18e siècle et les violences de la Terreur, quelque pauvre que soit

1—*Mémoires d'outre-tombe*, p. 477.

une apologie qui, pour démontrer la vérité d'une confession religieuse, s'appuie principalement sur son influence dans les arts.

Mais que penser d'un poète capable d'écrire *Jocelyn* ? Vraisemblement Lamartine n'avait pas l'intention de créer une arme nouvelle contre l'Eglise. Seulement fallait-il qu'il fût assez inintelligent de la nature du Christianisme pour prendre comme héros de six mille alexandrins un prêtre sans vocation, ordonné par surprise, martyr de son isolement, et ne trouvant pour toute compensation à des sacrifices qu'il a consentis, grâce à un malentendu, que l'affection d'un pauvre chien ?

Concluons donc, sans crainte d'exagération, que tout en se mouvant dans une atmosphère mystique, tout en faisant monter vers le Très Haut l'encens d'une poésie spiritualiste, les romantiques ne furent pas de vrais serviteurs de la religion ; car ils n'en comprirent pas, ou n'en voulurent pas comprendre l'essence ; ils la confondirent avec une religiosité vague, avec une piété irreligieuse, selon le bon mot de Joubert, s'accommodant sans difficultés de l'adultère, de l'amour libre, et des plus lâches abdications de l'esprit devant les sommations de la chair.

Bref, ils ne cessèrent pas d'être de bons ouvriers de l'Idée révolutionnaire, parce qu'en religion, comme en littérature, ils n'eurent pas d'autre règle que leur caprice individuel.



Au point de vue littéraire une réaction était fatale. Nous l'avons démontré, les émotions personnelles ne nous intéressent qu'autant qu'elles sont originales ; et la génération des écrivains vraiment originaux s'épuise toujours assez vite ; d'autres leur succèdent qui, ne trouvant plus leurs propres sentiments assez différents des sentiments de leurs semblables, s'efforcent de captiver l'attention publique par la transposition qu'ils en peuvent faire, par les métaphores, les images, les comparaisons, les symboles. C'est la voie, où déjà s'était engagé Th. Gautier en pleine période romantique. Mais à partir de 1860 la réaction se dessina nettement ; on s'aperçut enfin que la prétendue liberté de l'art, au nom de laquelle les romantiques s'étaient permis les plus bizarres fantaisies, n'existait que dans le cerveau des novateurs ; l'art étant une imitation de la nature était nécessairement soumis aux lois de celle-ci. On commença à sortir du *moi* pour regarder les modèles qu'offrait la réalité ; on replaça la science à son rang, " on substitua la froideur de l'observation aux

élans du cœur et de l'imagination ;[1] " on créa la littérature naturaliste.

Malheureusement un trop grand nombre d'écrivains de la nouvelle école transportèrent sur le nouveau champ de leur observation le même esprit d'émancipation et d'affranchissement du caprice qui avait tant nui aux romantiques ; ils rejetèrent même, avec plus d'effronterie que n'avaient fait les Hugo et les G. Sand, le joug de la raison et de la morale. S'ils se tournèrent vers la vie réelle, là du moins ils réclamèrent le privilège de remuer le fumier, de se délecter dans l'ordure et d'en faire passer le relent dans leurs ouvrages, sous prétexte de servir à leurs lecteurs des scènes vécues, et des leçons de choses. Aussi, avec de tels auteurs n'avons-nous rien gagné et l'idée révolutionnaire n'a-t-elle rien perdu. Si l'ennui d'un René n'est plus de mode, ce n'est pas que notre génération soit plus croyante et trouve la vie beaucoup plus amusante ; c'est parce qu'elle est plus froide et plus positive ; si le vague des passions est rangé parmi les fétiches d'une école disparue, c'est parceque aux passions on donne un aliment plus tangihle ; si l'on se moque volontiers du sensualisme d'un Lamartime, c'est parcequ'il est trop aérien, trop subtil, trop gazé, et que l'homme devenu de plus en plus animal ne perçoit que la sensatien grossière et débordante jusqu'à voiler l'idée. Envisagé au point de vue moral nous pouvons donc conclure, avec le P. Longhaye, que le naturalisme " n'est qu'un romantisme plus logique, qu'une émancipation plus conséquente avec elle-même, qu'un congé plus absolu signifié à la raison, à la dignité humaine."

C'est assez dire qu'il n'est qu'un meilleur serviteur de l'idée révolutionnaire.

M. TAMISIER, S. J.

1—Cf. Brunétière.—*Evolution de la poésie lyrique.* II, p. 184–140.

A PROPOS DU CENTENAIRE DE LOUIS VEUILLOT

Les catholiques de France se préparent à célébrer solennellement à Montmartre, dans la Basilique nationale du Sacré-Cœur, au mois d'octobre prochain, le centenaire de Louis Veuillot. C'est un acte de justice et de reconnaissance qui les honore plus que le merveilleux écrivain et le catholique incomparable qui en est l'objet. Ils se doivent de reconnaître solennellement, et enfin unanimement, les services qu'il a rendus à leur cause pendant quarante ans, avec un éclat qui n'eut d'égal que son zèle et son désintéressement. Et s'ils savent profiter de cette occasion unique, pour répandre et populariser ses œuvres dans tous les pays de langue française, ils lui assureront au vingtième siècle une influence merveilleuse, bien plus grande encore, plus salutaire et plus profonde que celle qu'il exerça sur eux et sur les lettres françaises au siècle dernier.

J'entends dire que chez nous, à Montréal et dans la vieille capitale du bon parler français, la première de nos institutions catholiques françaises se propose de s'associer aux fêtes du centenaire de Louis Veuillot et de glorifier son œuvre. Tous les catholiques intelligents de notre pays, tous les amis des lettres françaises aussi, lui en seront reconnaissants. Il convient en effet que nous, catholiques du Canada français, nous plus que tous les autres, qui avons voué une part de notre vie à la haute culture intellectuelle de notre pays ou à l'œuvre de la presse catholique, nous entrions des premiers dans ce concert de louange et de reconnaissante admiration, non-seulement par sympathie pour nos frères les catholiques de France dont les gloires sont les nôtres, mais parce que, nous aussi, nous avons reçu beaucoup et nous pouvons recevoir plus encore du plus grand et du plus catholique des écrivains de la France moderne, si seulement nous apprenons à nos lettrés, ou à ceux qui croient l'être, à le lire davantage et à le bien lire.

Il y a quelque cinquante ans il ne nous serait pas venu à l'idée de célébrer solennellement le centenaire de la naissance d'un grand serviteur de l'Eglise et de la vérité catholique. C'est manifestement une idée de vingtième siècle empruntée peut-être aux ennemis du catholicisme et retournée contre eux. Jusque-là, nous avions trop imité la sage et nécessaire réserve de l'Eglise, qui n'entend pas glorifier prématurément les plus méritants de ses enfants, et nous avions

peut-être trop méprisé pour les nôtres la gloire humaine pour laquelle ils n'ont pas entendu donner leur temps et leur vie. Nos ennemis, en glorifiant leurs morts pour populariser leurs idées et prolonger leur influence, nous ont appris à ne plus nous désintéresser de la gloire des nôtres en laissant à la postérité la plus reculée le soin de reconnaître dignement leurs mérites et d'exalter leurs œuvres, mais à leur assurer, le plus tôt possible après que la mort a brisé leur carrière, une survie dans la reconnaissance et l'amour de leurs frères, un triomphe qui répare, s'il y a lieu, les injustices et les ingratitudes dont ils ont souffert, et n'auréole pas seulement leur nom d'un éclat éphémère et stérile, mais peut donner à leur œuvre une portée plus grande et une action plus universelle et plus profonde que celle qu'ils ont exercée pendant leur vie. C'est la raison de ce centenaire de Louis Veuillot, comme de tant d'autres qu'ont célébrés les catholiques de France depuis douze ou treize ans, je dirais plus que de tous les autres qu'ils ont célébrés plus ou moins solennellement.

De tous les grands hommes en effet que Dieu a donnés à l'Eglise de France au siècle dernier, il n'en est guère qui lui ait rendu de plus grands services, qui se soit plus entièrement dépensé pour elle, et dont le dévouement et les services aient été moins universellement reconnus et humainement moins récompensés. Cet hommage solennel du centenaire ne sera donc que la réparation tardive d'une grande injustice et d'une grande ingratitude : les catholiques de France se déconsidéreraient aux yeux du monde entier de ne pas le rendre et de ne pas le faire digne d'eux.

Ce n'est pas certes que Louis Veuillot n'ait pas trouvé parmi eux en grand nombre et—dans le clergé secondaire surtout—d'enthousiastes admirateurs et de parfaites sympathies ; mais il semble bien que, pour le plus grand nombre d'entre eux, de tous les grands catholiques que Dieu a suscités au siècle dernier, de tous les hommes providentiels que Dieu leur a donnés pour les temps nouveaux, le moins apprécié de tous et le moins glorifié par eux a bien été celui qui n'a servi qu'une cause, celle de l'Eglise, qui a tout sacrifié, honneurs, richesses, popularité, pour être catholique uniquement et conquérir à ses frères de France le courage et le droit de l'être toujours et partout. Non-seulement en dehors de ses disciples immédiats ils n'ont à peu près rien fait pour sa gloire, mais il a fallu que des incroyants et des sceptiques se chargent de la révéler et presque de la leur imposer. Ce n'est pas un catholique qui a sonné pour Louis Veuillot le premier coup de clairon de la gloire—elle est venue presque sans eux—et, pour un grand nombre, malgré eux.

Cette fois ils prennent l'initiative. Dieu veuille pour leur honneur et pour le plus grand bien de leur sainte cause, qu'ils se portent avec zèle et enthousiasme à tout ce qui reste à faire pour achever la glorification de l'incomparable champion de l'idée catholique et assurer le rayonnement de son influence sur les lettres françaises et dans tous les esprits d'élite. L'heure est favorable. Les événements du dernier quart de siècle ont ouvert les yeux d'un grand nombre et, en les dégrisant de leurs marottes modernistes et libérales, ont montré aux moins clairvoyants que c'est lui, ce chimérique, cet absolu, cet intransigeant, ce prêcheur incorrigible de principes et de vérités qui ne sont plus de notre temps, qui a eu le sens vrai des événements et de la situation, et qui a le mieux compris le mal profond de nos temps troublés et le mieux indiqué le vrai remède à tous nos maux, qui reste peut-être des écrivains du XIXe siècle le moins caduc, le plus moderne et le plus actuel.

Brunetière remarquait déjà mélancoliquement, sur la fin du siècle dernier, combien ses écrivains, les orateurs surtout, même les plus grands, sont devenus difficiles à lire avec intérêt : ils sont pour la plupart plus vieux que les classiques. On les admire toujours, de confiance, ou parce qu'on les a lus avant l'âge de maturité ; on les loue, comme les morts, à la condition de ne plus les fréquenter.

Veuillot au contraire est plus vivant aujourd'hui qu'il n'a jamais été ; il a plus de lecteurs qu'il n'en a jamais eus de son vivant. Il ne vieillit pas : il rajeunit. Chose étrange ! cet homme qui n'a jamais eu dans sa vie d'immense labeur le temps d'écrire pour la postérité ce livre qu'il a toujours rêvé et qu'il n'a jamais pu faire, cet homme qui n'a guère écrit que préoccupé des besoins de la lutte de chaque jour, le plus souvent sur des feuilles volantes, des événements et des choses de son temps, de ce qui était hier, de ce qui n'est plus aujourd'hui et de ce qui ne reviendra jamais, est peut-être de tous les écrivains de son temps celui qui reste et qui restera pour un demi-siècle au moins le plus actuel—j'allais dire le seul actuel.

Le secret de cette vitalité et de cette pérennité ? Il est d'abord dans ce qui a fait son impopularité pendant sa vie,—dans ce qui a fait de lui le cauchemar et l'abomination de tous les ennemis de la foi, l'horreur et la honte des catholiques de salons et d'académies, la terreur et le dépit des chrétiens sans mœurs, sans courage et sans foi, dans son catholicisme entier, pratique, effronté, intransigeant, conquérant, qui impose à tous par l'autorité de son courage et celle de son talent le sentiment de la grandeur et de la supériorité de sa foi. Toute l'unité splendide, toute l'élévation, tout l'intérêt de l'œuvre de Louis

Veuillot, depuis la première phrase qu'il a écrite après sa conversion jusqu'à la dernière qu'il a signée et dictée, sont dans son amour unique et sa passion pour la vérité catholique.

Il aimait volontiers à dire qu'il ne savait bien que deux livres : le catéchisme et la grammaire. Dans son catéchisme il trouvait toute vérité, non-seulement religieuse, mais politique, sociale et même littéraire. C'est que, dès le premier jour de sa conversion, Dieu lui avait donné une plenitude de sens catholique dont on ne trouverait peut-être pas un autre exemple dans un autre écrivain du siècle dernier. Il jugeait tout, les hommes, les choses, les institutions, les événements, les idées et les opinions " du seuil de l'Eglise. " Il s'est trouvé que sur toutes choses le jugement de la foi a été celui du suprême bon sens, parceque rien n'élève et ne fortifie le bon sens comme la plénitude et la simplicité de la foi.

Or, si rien n'est moins à la mode surtout de nos jours, rien non plus ne vieillit moins que le bon sens. C'est la plus belle part et la plus haute du génie de Veuillot, cette plénitude de foi et de bon sens qui trouve toujours et snr tout l'idée vraie et le mot juste, parce qu'elle le met en pleine possession de la vérité ; c'est celle qui avec son style unique fait la puissance, l'originalité et l'intérêt toujours actuel de ses œuvres.

Cette même plénitude de foi qui lui a fait trouver sur tant d'hommes et de choses le jugement de la vérité et du bon sens, lui a fait sinon négliger, du moins traiter sans importance ce qui en toute chose n'intéressait nullement la vérité et la loi de Dieu. Le seul point de vue catholique l'attirait et lui semblait mériter son attention. Et comme ce point de vue ne varie pas avec les contingences, il est vrai aujourd'hui et intéressant comme autrefois. De là ce que j'ai appelé l'actualité de Louis Veuillot. Changez les noms seulement, vous aurez le mot du bon sens et de la foi catholique sur tous les hommes et les choses d'aujourd'hui.

Ce qui a fait l'intérêt permanent et toujours actuel de ces écrits est aussi ce qui en a fait principalement peut-être la vie et l'originalité.

Trouverait-on facilement dans la littérature française des deux derniers siècles, et même du grand siècle, à part Bossuet, un écrivain plus personnel, plus original et plus vivant que Louis Veuillot ? Je n'en connais pas. Or cette originalité et cette personnalité qui marquent toutes ses pensées et tous ses sentiments, elles lui viennent bien sans doute de son tempérament littéraire d'une merveilleuse richesse, d'un esprit prodigieusement vif, souple et fécond, d'un cœur d'une exquise sensibilité, d'une âme naturellement forte, grande et

fière, autant que tendre, d'une imagination inépuisable en couleurs et en images. Sans la foi catholique Louis Veuillot eût toujours pu être un artiste merveilleux et un écrivain de race ; mais quel critique méconnaîtra ce qu'a su ajouter de puissance, d'éclat et de vie à toutes ses éminentes facultés cette foi à laquelle il s'est livré tout entier, et qui a été jusqu'à son dernier jour la lumière de son esprit, la joie et la force de son cœur, l'âme et la passion de sa vie ? Trouvez dans toutes ses œuvres, je ne dis pas un livre, je ne dis pas une page, mais une pensée, un sentiment, une phrase, un mot qui échappe à cette sublime obsession de la foi, qui ne soit illuminé de ses splendeurs, tout vibrant de ses harmonies, tout palpitant de ses allégresses, de ses enthousiasmes, de ses colères et de ses indignations. Servir la foi, la défendre, la glorifier, la propager, faire entrer sa lumière dans les esprits, sa joie dans les cœurs, la faire régner dans toutes les vies, détruire s'il se pouvait cette abominable tyrannie des privilégiés de l'intelligenee, de la richesse et du pouvoir, qui l'empêchent d'arriver à l'âme des foules, de ces petits, de ces humbles dont elle est la seule vraie lumière, la seule vraie joie, et la seule vraie richesse, est-ce pour autre chose qu'il agit, qu'il parle et qu'il écrit ?

Enfin c'est bien pour le service et la gloire de sa foi qu'il s'est fait cette langue unique que lui seul a parlée et ce style qui suffirait à faire vivre éternellement sa pensée, ne fût-elle ni si juste, ni si vraie. Quelques jours après sa conversion il recommandait aux jeunes écrivains catholiques de chercher dans l'Evangile et la doctrine de l'Eglise toute vérité, même de véritable économie politique, mais surtout de s'appliquer avec zèle à ce grand art du style qui fait non le mérite mais la puissance de séduction de la pensée.— " C'est par là qne nous serons lus "—leur disait-il. [1]

Il ajoutait :

" Et d'ailleurs [2], l'art sublime qui bâtit des palais impérissables à la pensée humaine, le style, n'est-ce pas pour nous, catholiques de France, une gloire de famille, qu'il nous appartient de remettre en honneur ? "

Qui l'a remis en honneur comme lui ? Qui a plus que lui aimé et honoré cette belle langue française faite de force, de clarté et de délicatesse, " qui avait reçu de l'Eglise le don de louer noblement " Dieu et de peindre chastement l'humanité ? " De tous les écrivains

1—*Rome et Lorette*—Conseils aux jeunes écrivains catholiques.
2—*Ibid.*

catholiques depuis le grand siècle il est incontestablement le premier par le style : et de son siècle personne n'a mieux connu le génie de la langue française ; personne ne lui a fait rendre avec cette délicatesse, cette précision, cette richesse infinie de tons et de couleurs, toutes les nuances de la pensée, toute la gamme des sentiments humains.

Ici encore son catholicisme n'est-il pas pour beaucoup dans son art et ne l'a-t-il pas mis en possession de son incomparable instrument ? C'est lui qui dit [1] que la belle langue française est si naturellement chrétienne et catholique que pour la bien comprendre et la bien parler il faut être d'esprit chrétien et catholique. Son sens catholique l'a aidé singulièrement à saisir le génie de la langue et les trésors infinis de lumière et de tendresse, que sa foi si pleine et si vivante a versés dans son âme et donné à son style ce qui en fait le charme et le prenant : l'âme et la vie.

Une dernière réflexion. Deux amours qui n'en font qu'un ont pris l'âme de Louis Veuillot et inspiré toute son œuvre : l'amour de la vérité divine et l'amour de la patrie terrestre ; l'amour de la foi et de l'Eglise qui en est la gardienne et la mère, et l'amour de la France.

Veux-je dire, qu'il les a aimées plus que tant d'autres grands serviteurs de l'Eglise et de la patrie, ses contemporains ? Non ! mais peut-être qu'il les a aimées plus uniquement, ou plus catholiquement.

Certes, Louis Veuillot a aimé tendrement et passionnément sa patrie. Toute son œuvre en fait foi. N'y eût-il que *Paris pendant les deux sièges*, et ces pages presque lyriques au temps de la guerre de Crimée, qui lui contestera d'avoir écrit peut-être les plus belles pages qu'ait inspirées le véritable amour de la grande patrie française ? Qui mieux que lui et plus que lui a chanté ses grandeurs, tressailli de ses espérances, saigné de ses blessures ? Pour retrouver des accents comparables aux siens il faudrait les demander aux prophètes d'Israël.

Mais s'il aime tant la France, c'est qu'il a plu à Dieu de la faire la nation chrétienne par excellence et la fille ainée de l'Eglise. Tout ce qu'il aime en elle, tout ce qu'il regrette, tout ce qu'il lui souhaite, c'est tout ce que l'Evangile lui a donné, tout ce qu'elle en garde encore inconsciemment et malgré elle dans ses institutions, dans sa langue et dans ses mœurs, et tout ce que le catholicisme lui rendra

---

1—*Çà et là.* T. II. Confession littéraire.

de vertus, de gloire et de grandeur, le jour où, débarrassée des sinistres bouffons qui s'appliquent depuis deux siècles à effacer sur son front le signe de son baptême, elle reprendra les traditions des grands siècles de son histoire. Pour lui, en dehors de la civilisation chrétienne, il n'y a plus de nation ni de patrie française, rien qui fasse battre le cœur d'un chrétien et d'un vrai français.

De même l'Eglise n'est pas pour lui seulement la plus grande, la plus sainte et la plus auguste des institutions, au-dessus et en dehors de la patrie, et qu'il faut aimer d'un amour différent et plus grand. L'Eglise catholique est la meilleure part de l'âme de la patrie. Et s'il l'aime si filialement, si passionnément, c'est qu'elle est la mère unique de toutes les grandes vertus, laquelle ne donne pas seulement à ses enfants la lumière et la grâce qui les conduisent à la vie éternelle, et la mère incomparable des peuples et des nations chrétiennes, l'éducatrice du genre humain. Il la voit comme la mère unique que la Providence à donnée à ces grands enfants qui sont les peuples, pour les nourrir du pain robuste de la vérité et leur assurer tous les biens et bonheurs même d'ici-bas en leur enseignant à pratiquer toutes les vertus. Il la voit portant dans ses bras le genre humain chétif et malade pour le baigner dans la lumière, et lui faire respirer l'air salubre des hauteurs et le nourrissant sur son chaste sein de la grâce et de la vérité. [1] S'il ne peut pas reconnaître sa France bien-aimée séparée de l'Eglise, il ne peut pas voir davantage l'Eglise sans la fille aimée d'un amour de prédilection qu'elle garde sur son cœur pour lui inspirer toutes les fortes et héroïques vertus.

C'est là cet amour unique de la patrie dans l'Eglise et de l'Eglise dans la patrie l'originalité de Louis Veuillot, et par où il est excellemment entre tous les écrivains de son temps catholique et français.

Qu'il avait raison d'écrire au frontispice du premier journal catholique et français :

" Nous n'appartenons qu'à l'Eglise et à la patrie ! "

RAPHAEL GERVAIS.

1.—*Parfum de Rome.* Dialogue.

VICTOIRES ET CHANSONS

(Suite)

III.—William Henry

Sur notre victoire du fort William Henry je ne connais qu'une chanson ; encore n'est-elle pas inédite, et n'est-elle pas " fameuse " : de mauvaise prose alignée en vers pires encore. Le fusil pesait moins au bras de l'auteur que la plume ; le style est d'un exact historiographe racontant les péripéties du siège. A qui aura lu le récit de la bataille la chanson paraîtra une réplique, et pour lui les vers foisonneront d'allusions précises aux incidents chronologiques du siège.

En voici donc tout d'abord le récit par M. de Bonnechose ; cette belle prose vous donnera bonne bouche, et fera mieux passer les vers...

Au pied des montagnes qui séparent les bassins de l'Hudson et du Saint-Laurent, un petit lac, en fer de lance, déverse dans le Champlain ses eaux aussi limpides que le cristal ; les Indiens l'appellent Horican, les Français Saint-Sacrement, et les Anglais George. A l'extrémité méridionale du lac, ces derniers avaient bâti le fort George ou William Henry, soutenu par un camp retranché et commandant la route de la vallée de l'Hudson. De cette forte position, ils pouvaient, avec leur flotte qu'ils y abritaient, arriver par le lac Champlain et ses débouchés aux portes mêmes de Montréal.

....Il fallait maintenant, en détruisant la place, enfoncer la porte nord de la colonie anglaise et s'ouvrir le chemin d'Albany et de New York. Des messages furent envoyés à toutes les peuplades amies. Le 22 juillet 1757, deux cents canots de guerre, montés par 2000 sauvages, ralliaient l'armée de siège en formation dans les remparts de Carillon : la moitié de ces volontaires venaient de trois cents lieues de là, des pays d'en haut. " Nous voulons essayer sur les Anglais le tomahawk de nos pères, afin de voir s'il coupe bien ", dit à Montcalm, en le saluant, l'orateur des nations alliées. On devait d'abord passer du lac Champlain au lac Saint-Sacrement qui le domine, et on n'avait ni bœufs ni chevaux pour franchir le portage le long de la rivière qui unit les deux nappes d'eau. Pendant qu'à grand peine " les brigades, colonels en tête," portaient à bras, durant six jours, le matériel de siège et cinq cents bateaux, les Indiens devancèrent l'armée sur le bord du lac supérieur ; leurs légers canots d'écorce coururent sus aux barques anglaises qui le défendaient, et, si fructueuse fut la chasse aux chevelures, que la campagne faillit en avorter...

[Quelques jours plus tare] le canon d'alarme du fort William Henry faisait retentir l'écho des montagnes. Le siège commença le 3 août : les opérations, conduites par l'ingénieur Desandrouins, en sont pittoresquement décrites dans le journal rédigé par Bougainville et conservé dans les archives de la Guerre.

Malgré sa garnison de deux mille cinq cents hommes, ses quarante canons et son camp retranché, la place ne pouvait résister ; mais au fort Edouard ou Lydius, à quelques heures dè marche vers Albany, le général Webb commandait six mille hommes ; d'heure en heure, le vieux Monro, le défenseur de William Henry, écoutait si le canon ne grondait pas sur la route de l'Hudson : de ce côté les bois restaient silencieux. Une lettre cachée dans une balle creuse fut découverte sur un courrier tué par les Peaux-Rouges ; elle était écrite par Webb pour informer son frère d'armes de ne pas attendre son secours, et pour l'engager à capituler sans scrupule. Monro était perdu. Montcalm lui écrivit aussitôt : " Monsieur, un de mes partis, rentré hier au soir avec des prisonniers, m'a procuré la lettre que je vous envoie par une suite de la générosité dont je fais profession vis-à-vis de ceux à qui je suis obligé de faire la guerre. " Quelles furent la stupéfaction et la douleur du vétéran écossais en recevant par Bougainville communication du message de Webb : un soldat seul pourait le dire.

Le 9 août, les tambours du fort battirent la chamade ; William Henry se rendait. [1]

Le chansonnier nous *raconte* ce haut fait à la mode antique : les deux chefs ennemis, Monro et Montcalm, s'envoient d'héroïques bravades...à seul fin de nous tenir au courant des progrès du siège.

1

Quel est ce guerrier invincible
Qui vient à grands pas pour me voir ?
De parole il est invincible
En disant qu'il prétend m'avoir.
Croit-il faire cette année ici,
Faire ce qu'il a fait l'autre ?
A Chouaguen il nous a surpris,
Ici nous sommes avertis.

2

Je suis de Montcalm, sans doutance,
Qui viens pour te voir aujourd'hui ;
Pour toi il n'y a plus d'espérance,
Dans quelque temps tu seras pris.
Mes Français d'un cœur animé
Vont devant toi bientôt paraître,
Mes Sauvages et mes Canadiens,
Qui tous font leur devoir très bien.

1—*Monicalm et le Canada Français*, pp. 55 et suiv.

3

Je sais que tes Français sont braves,
Tes Sauvage' et tes Canadiens,
Mais plutôt que d'être esclaves
De me rendre il ne sera rien.
J'ai des mortiers et des canons,
Un retranchement imprenable,
Des bombes, boulets à foison,
Toutes sortes de munitions.

4

Je me moque de tes menaces,
De tes mortiers, de tes canons,
....
....
J'ai des canonniers très savants
Qui te feront des politesses;
Crois-moi, ne fais pas le vaillant,
Tu es à moi dans peu d'instants,

5

Allons, Français, prenons courage,
Faites donc voir votre valeur,
Faites des Anglais un carnage,
Montrez que vous avez du cœur.
Tirez, bombardez, canonnez,
Ecrasez, mettez tout en cendre;
Sous les drapeaux du grand Bourbon
Faites éclater son grand nom.

6

Que chacun montre ici son zèle
Pour aller ouvrir la tranchée,
Qu'il s'arme de pioche et de pelle
Pour travailler de tous côtés.
Que l'on pose toutes les batteries,
Mortiers, bombes et caronades,
Afin que toute l'artillerie
Joue pour la gloire de Louis

7

Ah ! je vois bien que je me meurs,
Je vois dans la consternation,
Je vois les Français tout à l'heure
Envahir tous mes bastions.
Déjà mes Anglais étonnés
Ne savent où prendre asile ;
Je crois qu'il faudra céder,
Demandons à capituler.

8

Ah ! grand Montcalm, que de carnage !
Vous détruisez tous mes Anglais.
Suspendez donc votre courage,
Et pardon, messieurs les Français,
Délivrez-nous donc, s'il vous plaît,
De la fureur de vos Sauvages ;
Nous vous demandons simplement
Les honneure de guerr' seulement,

9

Oui, je t'accorde ta demande,
Mais il faut que tu sach' aussi
Que dans trois mois il faut me rendre
Tous les Français que tu m'as pris ;
Et pour plus grande sûreté
Je retiens douze officiers braves.
Dès maintenant tu peux partir
Et de longtemps ne revenir.

10

Je ferai encore mon possible
Pour t'exempter de la fureur
De mes Sauvages intrépides,
De mes Français pleins de valeur.
Mais souviens-toi qu'il ne faut pas
Narguer les troupes de Louis quinze ;

Montcalm caresse tes cantons
A coups de bombes et de canons. [1]

Montcalm a le dernier mot dans ce duel homérique : c'est juste, il était Français et du Midi, où l'on a la langue bien pendue, et Monro était Anglais...et, comme il paraît, un peu mal en train ce jour-là.

A sa prochaine rencontre avec ces messieurs d'Angleterre, Montcalm aura encore le dernier mot et le dernier coup de fusil. Je veux dire à Carillon.

P. Hugolin, o. f. m.

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE AUX ETATS-UNIS

Les catholiques des Etats-Unis sont enfin entrés sérieusement dans l'apostolat social si nécessaire à notre époque. Si, comme le dit le Révérend Docteur Ryan, un de nos plus éminents sociologues catholiques, "la plupart des nötres (aux Etats-Unis) se trouvent encore accablés par un sentiment d'incertitude et d'impuissance par rapport à l'ensemble des questions sociales, des maux sociaux, de l'étude sociale, de l'activité sociale", les conditions sont pourtant meilleures aujourd'hui qu'il y a dix ans ou même cinq ans. Chez le peuple s'est développé au moins un "sens social"; partout s'est éveillé chez lui la conviction de la nécessité d'appliquer les principes chrétiens à la solution des problèmes sociaux importants.

Un des fruits les plus importants du travail social catholique sera l'école Ketteler de science sociale, qui doit être établie à Chicago, Illinois, sous le contrôle de l'Université Loyola. Une fois constituée, cette école sera, sans doute, un centre d'œuvres sociales catholiques pour les Etats-Unis, tout comme l'*Action populaire* à Reims l'est pour la France et la *Central Stelle* à München-Gladbach, pour toute l'Allemagne. Des cours de sociologie et d'œuvres de bien-être social pratique, tant pour les étudiants laïques que pour le clergé, y seront donnés par des sociologues catholiques de renom.

Dans différentes villes de l'Union américaine, des *Commissions de*

1—Chanson empruntée aux *Chansons historiques* de M. Larue, *loc. cit.*

service social ont été instituées sous des auspices entièrement catholiques. A Saint-Louis, par exemple, on a établi une commission de cette nature, et on y a déjà inauguré un cours de conférences par des prêtres et des laïques sur des sujets propres à intéresser les catholiques de la cité. Cette institution a puissamment contribué à réveiller le sens social catholique chez les habitants de cette ville d'origine française, et qui porte le nom du grand saint Louis, roi de France.

Dans l'*Annuaire Social Catholique* pour 1913, le Rév. Dr Ryan donne une brève esquisse de l'Action sociale catholique aux Etats-Unis. Il appuie particulièrement sur l'œuvre de l'instruction du peuple par le moyen de conférences populaires. Ainsi, deux cours d'études sur la question sociale furent données durant la première semaine d'août 1912, l'un à l'Université de Fordham, New-York, et l'autre à Spring Bank, Wisconsin. Aux deux endroits, il y eut chaque jour deux conférences, suivies chacune de discussion.

Une autre organisation, fondée il y a seulement deux ans par le Rév. Pierre Dietz, est celle de la *Milice du Christ.* Elle a pour but d'agir principalement au milieu et au moyen des unions ouvrières. On comprendra l'importance de ce mouvement par le fait que, durant ces années dernières, les socialistes ont redonblé d'efforts pour capter le vote ouvrier catholique. Il faut espérer que l'organisation du Père Dietz servira de contrepoids à leurs tentatives.

Ceux qui s'intéressent à l'œuvre sociale catholique aux Etats-Unis comprennent la nécessité d'appuyer leurs efforts sur une forte base religieuse. C'est pourquoi le mouvement des retraites des laïques s'est développé de pair avec l'intérêt pour la propagande sociale. Ainsi la Ligue des laïques pour Retraites et Etudes sociales fut inaugurée à New-York en novembre 1911. Vingt-quatre conférences furent données durant l'hiver aux auditeurs de l'école, et dix au public en général. Cette œuvre a été dirigée principalement par des prêtres de la Compagnie de Jésus.

L'association à plus grande envergure aux Etats-Unis pour la direction de l'apostolat social catholique est celle de la Fédération Américaine des Sociétés Catholiques. La nature du travail accompli par cette association, qui jouit de l'approbation spéciale de la majorité des membres de l'épiscopat, sera mieux comprise par une déclaration de ses fins et de ses principes :

La Fédération Américaine des Sociétés Catholiques est une organisation de catholiques dans les Etats-Unis dans le but de promouvoir leurs intérêts civils, locaux et religieux.

Ce n'est pas une organisation politique et elle n'exerce aucun contrôle sur

l'affiliation politique de ses membres ; elle ne demande ni faveurs ni privilèges, mais proclame ouvertement ce qui est juste et honnête.

Elle vise à la création d'une opinion publique saine sur toutes les questions importantes du jour ; elle combat pour la vie chrétienne de la nation elle-même : l'observation convenable du dimanche, l'éducation chrétienne de la jeunesse, l'extirpation de l'immoralité, la sainteté et la perpétuité du mariage chrétien, la préservation du foyer chrétien.

Elle affirme la nécessité des principes chrétiens dans la vie sociale et publique, dans l'Etat, dans les affaires, dans toutes les relations financières et industrielles.

Elle lutte contre toutes les erreurs qui sont opposées au christianisme et menacent de miner les fondations mêmes de la société humaine.

Elle consent à coopérer avec tous les citoyens loyaux et avec toutes les énergies civiles et sociales qui travaillent pour la vérité et la vertu.

Elle dénonce le mensonge et l'injustice, de même que toute fausseté en matière d'histoire, de doctrine ou de principes de moralité.

Les visées de la Fédération sont donc religieuses et patriotiques ; elles regardent l'intérêt de tous les citoyens américains, et particulièrement de ceux qui croient en un Législateur divin, à la révélation d'une religion donnée par le Christ notre Sauveur.

Une autre société, bien qu'éducationnelle avant tout, n'exerce pas moins son influence sur l'apostolat social. Cette société, l'*Association catholique d'Education*, a des réunions annuelles dans différentes villes de l'Union. Les travaux lus et les résolutions votées dans ces assemblées sont ensuite imprimées et envoyées aux membres de l'association. Sa portée générale sera facile à saisir d'après les articles suivants de sa constitution :

Le but de l'Association sera de rappeler au peuple le nécessité de l'instruction et de la formation religieuse comme base de la moralité et de la saine éducation, et de faire valoir les principes et de sauvegarder les intérêts de l'éducation catholique dans tous ses départements ;

De promouvoir les interêts généraux, d'encourager l'esprit de coopération et d'utilité mutuelle parmi les éducateurs catholiques, de favoriser par l'étude, la conférence et la discussion, l'efficacité du travail d'éducation catholique dans les Etats-Unis ;

D'aider la cause de l'éducation catholique par la publication et la diffusion de tels écrits qui contribueront à ces fins.

Parmi les publications catholiques qui se dévouent à l'apostolat social on peut mentionner la *Central-Blatt* et la *Social Justice*, le *Bulletin of the Federation of American Catholic Societies*, la *Fortnightly Review*, *America*, et certains journaux, comme le *Dubuque Tribune*, le *Louisville Record* etc.

Il y a aussi certaines sociétés catholiques qui s'occupent partiellement d'action sociale.

Les membres de la hiérarchie qui ont déployé le plus d'activité

dans cette sphère sont Son Eminence le cardinal Farley de New-York, l'archevêque Messmer de Milwaukee, l'archevêque Glennon de Saint-Louis, l'évêque McFaul de Trenton, (New Jersey) et l'évêque Schrembs de Toledo.

Le travail du bien-être social pratique a été commencé dans plusieurs villes par ce qu'on a désigné sous le nom d' " établissements ou groupes sociaux " *(social settlements).* Ces organisations sont tout-à-fait nécessaires dans les plus grandes villes afin de faire contrepoids au prosélytisme des diverses sectes, munies de sommes considérables pour faire du travail social chez les immigrants catholiques. Un établissement de ce genre a été commencé à Saint-Louis, et a déjà inauguré plusieurs plans de travail pour le bien-être des citoyens les plus pauvres.

Bien que l'un des principaux buts du nouveau mouvement social catholique, qui se répand actuellement aux Etats-Unis, soit d'instruire les catholiques par le moyen de conférences et de lectures, le travail pratique n'est cependant nullement négligé. Ainsi la Ligue des Femmes catholiques de Chicago a été établie, et à l'heure qu'il est, elle a quatre salles d'asile en opération. Dans ces salles, les mères qui sont obligées de travailler peuvent laisser leurs enfants entre les mains de gardiennes compétentes, tandis qu'elles-mêmes sont occupées dans les boutiques ou les fabriques. Une autre œuvre excellente, accomplie par les femmes dans cette même ville, est la protection des jeunes filles qui viennent des centres ruraux. A toutes les gares des représentants attendent les trains qui arrivent et offrent aux étrangères leur protection. Cette œuvre, comme on le voit, ressemble à celle qui se pratique à Montréal et à Québec par la Société internationale de l'Œuvre de la Protection de la jeune fille.

A Chicago, de même que dans d'autres villes, il y a des réprésentants catholiques qui assistent aux séances de la Cour juvénile. C'est là qu'on juge les cas d'enfants, et les représentants catholiques voient à ce que les enfants de parents catholiques soient placés, quand il y a nécessité, dans des institutions catholiques.

Mais la jeunesse délinquante n'est pas la seule dont s'occupe le travail social, car, dans plusieurs des universités séculières, telles que Harvard et l'Université de Californie, on a organisé des clubs ou cercles catholiques pour sauvegarder le bien-être moral et religieux des étudiants catholiques.

Une action sociale à l'égard des adultes est exercée par certaines institutions telles que la Mission du Saint Nom, de New York, sous la direction du Révérend William-J. Rafter. Un aperçu de l'assistance

matérielle fournie par cette œuvre durant une année en fera voir la nature pratique. Logements gratuits 6,547; repas gratuits 6,299; emplois trouvés 800; hommes pourvus de nourriture et de logement en trouvant de l'emploi 105; hommes pourvus de vêtements 1863; familles recueillies 7; fils rendus à leurs parents 20: malades pourvus de soins médicaux 25; sépultures dans la réserve de la mission au cimetière du Calvaire 2; présence nocturne moyenne à la mission 250; présence totale durant l'année 91,250.

Il ne faut pas, non plus, oublier le travail des *clubs (*ou *cercles littéraires catholiques)*, dont l'un, à Leavenworth, (Kansas,) peut servir de type. Durant l'année 1912-1913, les membres de ce club, (ou cercle) étudièrent l'œuvre des divers ordres religieux.

Des bureaux de lecture (ou de conférence) ont été inaugurés, comme on l'a déjà remarqué, par la Commission du service social catholique de Saint-Louis. Mais dans ce même ordre de choses, il se fait un travail mieux défini par le Bureau de conférences de l'Université Loyola, organisé par les Jésuites de Chicago. Sous les auspices de ce Bureau plus de cent conférences ont été données durant l'année passée, à Chicago et dans le voisinage. Il se fait un travail semblable par le Père Shealy, S. J. de New-York, et aussi à Buffalo. Touchant la nature de ce travail nous lisons dans un feuillet publié récemment par la Fédération catholique allemande de New-York :

Dans l'œuvre de l'instruction sociale, la Fédération Allemande Catholque du comté de New York compte plusieurs années d'activité. Durant la saison d'hiver, des réunions populaires ont eu lieu chaque mois, où la nature et l'étendue des problèmes sociaux sont discutées et les dangers et les sophismes du socialisme exposés. Durant les deux derniers étés, des séries de conférences ont été données sous les auspices du Bureau central de l'organisation nationale à l'Université de Fordham. Cette année le cours aura lieu au Mont Mauresa sur l'île Staten.

A Saint-Louis on a aussi établi une corporation *(guild)* catholique, dont le but et le programme est,

1. De créer des rélations plus étroites et plus amicales entre catholiques ;
2. De protéger et défendre la liberté civile et religieuse, d'engager et d'encourager les hommes catholiques à favoriser les œuvres de charité et de bienfaisance, et de sustenter et défendre l'éducation religieuse ;
3. De promouvoir le bien-être social, moral et économique des catholiques, et des non-catholiques.

L'union entre ouvriers catholiques sociaux et charitables est favorisée par la *Conférence Nationale des Charités Catholiques*, qui

se réunit, pour la première fois, à l'Université Catholique, Washington D. C., du 25 au 28 septembre 1910. Il y avait environ 400 délégués.

Voici ce que dit le rapport officiel de la réunion :

Le succès de l'assemblée (*conference*) dépasse les meilleures espérances des organisateurs. Il y eut un déploiement de talents qui impressionna vivement les congressistes. L'expérience aussi variée que considérable en matière d'œuvres de charité représentée par les délégués donnait aux discussions un ton incontestable d'autorité et de compétence. Un des principaux résultats de l'assemblée fut l'organisation permanente de la Conférence nationale des Charités Catholiques, avec siège social à l'Université Catholique et la résolution de tenir de semblables réunions les années suivantes.

On peut donc voir que, bien que n'ayant pas encore d'œuvres comme celles de l'*Action populaire* de Reims, nous avons cependant d'heureux commencements d'un mouvement de réforme sociale catholique qni promettent un brillant avenir. Nos évêques et nos prêtres dans tous les Etats de l'Union sont pratiquement unanimes en faveur de ce mouvement. L'œuvre devient plus définie et plus précise de jour en jour. A l'heure qu'il est, presque toutes les sociétés catholiques ont adopté une phase ou l'autre de l'apostolat social catholique. Des cours de Sociologie ont été introduits dans plusieurs séminaires. Les compagnies de publication catholique commencent à ajouter des ouvrages de science sociale à la liste de leurs éditions. Plusieurs ouvrages sociaux importants écrits par des savants français ou allemands ont déjà été traduits en anglais. En un mot, un programme de réforme sociale positive, selon la devise de Pie X de rétablir toutes choses dans le Christ, a été inauguré, et c'est le vœu sincère de tous les catholiques aux Etats-Unis que cette réforme sociale étende toujours la sphère de son influence et produise de plus fructueux résultats.

ALBERT MUNTSOH, S. J.

Université de Saint-Louis, Missouri.

Au pays des Troglodytes Américains

LE TROGLODYTE DU SUD-OUEST ET SA V1E

(Suite et fin)

9⁰ *La race des Troglodytes Américains*

D'où venait-t-elle et à quelle époque s'établit-elle dans le sud-ouest? A-t-elle disparu? Comment et pourquoi?

D'abord on considère les " Cliff-dwellers ", en temps que race, comme les premiers habitants connus de cette partie de l'Amérique. Ils étaient un peuple sédentaire et pacifique d'agriculteurs intelligents et pratiques, très industrieux. Leur habileté comme architectes, maçons, potiers, vanniers, tisserands, nous est attestée par les ruines grandioses qu'ils ont laissées et les reliques de toutes sortes qui y eut été retrouvées.

Rien ne nous indique d'une façon tant soit peu sûre d'où ils venaient précédemment, mais nous les considérons comme les aborigènes les plus anciens de cette région.

Pour leur sécurité ils avaient successivement abandonné les maisons isolées des vallées, puis les habitations communales des *mésas*, pour se refugier dans les cavernes naturelles des *cauyons*, s'y construire des demeures de pierre, protégées par des tours et autres moyens de défense, afin de se soustraire aux violences des tribus sauvages d'Indiens nomades qui opéraient des razzias sur les champs et les villages.

Les troglodytes d'alors représentent donc déjà une race qui a lentement évolué, une culture qui s'est développée d'elle-même et par le fait des circonstances et des conditions du milieu.

Les villages ou communautés s'accroissaient par la venue de nouveaux clans ou le développement normal des familles. Par les mariages entre garçons et filles de clans différents la population tendait à l'homogénéité, et la vie sociale et religieuse conduisait à englober les divisions premières en une organisation communale.

Qu'est-ce qui arrêta ce mouvement d'unification, de développement et de culture sociale ? Les causes de désagrégation sont purement eonjecturales. Les plus vraisemblables peuvent se ramener à trois principales. Parmi les causes internes il faut mentionner les rivalités et les dissentions entre clans, amenant certains à abandonner le groupe existant pour se joindre à une autre communauté ou à en former une nouvelle. Des causes accidentelles pouvaient aussi influer grandement sur la dissociation des éléments d'un vil-

lage. Le manque d'eau, l'insuffisance des récoltes ou des terres cultivables pour subvenir aux besoins d'une population croissante, obligeaient des clans à émigrer là où ils espéraient des conditions plus favorables. De plus, le simple désir de changer qui peut-être les avait amenés à se joindre à telle communauté les poussait plus tard à essayer de l'union avec un autre groupe. Certains lieux devenaient sans doute populaires ou mal vus par ces peuples primitifs, très superstitieux, et cela peut expliquer l'agrandissement considérable d'un village ou sa diminution. ou même son abandon. Ce qui devait être encore une cause terrible de désertion était le cas d'nne maladie contagieuse et difficile à limiter ou à enrayer, vu la pénurie des remèdes et la concentration de plusieurs centaines d'habitants vivant resserrés dans une cave.

Enfin, une cause extérieure importante était l'hostilité de plus en plus violente et acharnée des tribus nomades : Utes, Navajos, Apaches et autres. Ne goûtant plus ni paix ni repos, les " Cliff-dwellers " ne pouvaient plus cultiver leurs maigres champs. La famine, jointe aux attaques des ennemis, venait obliger les troglodytes à se disperser et à émigrer s'ils ne voulaient pas mourir de faim quand ils échappaient aux coups des Indiens.

Où allèrent-ils ? Ont-ils laissé des traces ? Nul ne le sait exactement. Quelques familles purent sans doute vivre isolées dans des caves élevées de la falaise, en des recoins quasi inaccessibles des *canyons*. On voit en effet des chambres isolées, perchées ici et là et très semblables psur la maçonnerie et les reliques aux villages abandonnés.

Mais qu'advint-il de la masse ? Un grand nombre sans doute périt sous les coups de leurs cruels ennemis, car on a retrouvé bien des crânes fracturés. Beaucoup peut-être moururent par manque d'eau ou de nourriture ou des suites de maladies. D'autres (en quelle quantité ? on ne le sait) émigrèrent probablement vers le Sud pour échapper aux Indiens hostiles et trouver des contrées plus fertiles et mieux pourvues d'eau.

Dans les Indiens sédentaires du sud-ouest doit-on voir les descendants directs des " Cliff-dwellers ? ", Ethnologistes et anthropologistes formulent des objections sérieuses, et plus probable semble l'hypothèse qui suggère que les troglodytes se joignirent et s'assimilèrent aux habitants des puéblos qu'ils rencontrèrent dans leurs émigrations forcées. On peut dire que leur culture, en bien des points assez avancée, fit impression sur leurs hôtes et qu'ils influèrent ainsi sur les arts, les industries et la religion du nouveau pays qu'ils

occupèrent en se mêlant, on ne sait dans quelle proportion, aux indigènes.

Et maintenant, pour terminer, essayons de fixer dans le temps l'ère de l'existence des troglodytes américains comme race.

D'après les monuments retrouvés on peut esquisser la liste suivante : 1. les huttes de glace des Esquimaux et les tas de coquillages ee la côte septentrionale de l'Atlantique ; 2. l'emplacement d'anciens villages, avec tas de cendres, dont les forêts du Canada sont parsemées ; 3. les longues maisons et les villages des Iroquois et autres tribus d'indiens chasseurs de la région des Grands Lacs ; 4. les " mounds, " *tumulus* et autres travaux de terre de la vallée du Mississipi et de l'Ohio et des états du Golfe du Mexique ; 6. Les anciens villages de bois des Indiens de la côte nord-ouest du Pacifique et leurs *totem-poles* grossièrement sculptés ; 6. les " Cliff-dwellings " et puéblos du sud-ouest des Etats-Unis ; 7. les ruines des anciennes cités du Mexique et de l'Amérique Centrale, parmi lesquelles furent retrouvées les pyramides et aussi les temples élevés par les tribus civilisées.

Et si, après avoir ainsi classifié ces monuments, selon leur degré de perfection relative et leur âge, nous les comparons avec ceux de l'Europe, nous voyons que les " Cliff-dwellings " qui nous intéressent présentement correspondent à peu près aux tours et aux bourgs de l'ancien monde, tandis que les pyramides et temples du Mexique, qui sont de la fin de la période préhistorique américaine, correspondent aux pyramides et temples d'Egypte, c'est-à-dire au début de l'ère historique, pour la civilisation méditerranéenne.

Les cavernes préhistoriques de l'Europe occidentale, seules du genre dans l'Ancien Monde, ne peuvent être mises en parallèle exact avec les habitations des falaises américaines qui représentent une culture beaucoup plus avancée. Des communautés comme celles de " Spruce Tree House ", " Cliff Palace ", " Balcony House ", appartiennent à une série qui en Europe serait placée dans l'âge de bronze pour leur degré de civilisation et d'organisation. Mais l'usage des métaux était complètement inconnu des troglodytes américains, et il faut les classer dans une période qu'on peut appeler l'Age de pierre américaine, représentant une culture d'un degré très supérieur à celui des habitants des cavernes d'Europe. C'est ainsi que ceux-ci doivent être placés au début d'une ère de civilisation dont les " Cliff-dwellers " d'Amérique marquent l'apogée de développement. Toute l'histoire de l'architecture préhistorique et de la civilisation primitive peut être

comprise entre ces deux extrêmes qui ouvrent et ferment l'âge de pierre, le Troglodyte européen et le " Cliff-dweller " américain. Ce darnier représente le stage le plus élevé de culture dans la période néolithique de l'âge de pierre sur le nouveau continent, et vécut vers la fin des temps préhistoriques de cette partie du monde,

Les " Cliff-dwellings " proprement dits sont certainement plus récents quc les simples caves habitées et, selon toute probabilité, plus récents aussi que les *puéblos* des *mésas*. Or, ces " Cliff-dwellings ", ou habitations construites dans les falaises de la Mésa Verde, étaient déjà abandonnées depuis bien des années par leurs légitimes propriétaires, quand les Espagnols firent leurs premières explorations dans ce pays. C'est placer environ à 500 ans la limite extrême de la possibilité de leur occupation par les " Cliff-dwellers " eux-mêmes, sans parler des Utes, Apaches et Navajos, qui ont pu y séjourner ensuite par droit de conquête.

Mais tout porte à croire que les grands villages des canyons de la Mésa Verde n'ont pas été construits par une seule géneration, et que leur culture n'a pas atteint le degré de développement que l'on sait en un siècle. Ainsi la partie de Cliff-Palace appelée " Vieux Quartier " a sans doute été bâtie et occupée avant l'érection de Spruce Tree House et, par contre, Balcony House, au dire de plusieurs experts, serait l'une des plus récemment abandonnées.

Ainsi doit-on accorder une période assez longue pour satisfaire aux témoignages des ruines et des reliques, et admettre que, selon toute probabilité, les troglodytes américains vécurent à une époque s'étendant environ entre le neuvième ou dixième siècle et le quinzième siècle de notre ère. Ces dates, qui semblent bien restreintes, sont les seules que l'on puisse prouver ; mais cela ne veut aucunement dire que les habitants des falaises n'ont pas vécu dans une période beaucoup plus longue et remontant fort avant dans le passé, comme c'est fort possible.

Enfin des similarités remarquables et un nombre considérable d'arguments favorisent la supposition que la culture des Troglodytes de l'âge de pierre en Amérique, bien que modifiée sur plus d'un point, s'ost perpétuée jusqu'à nos jours parmi les Indiens sédentaires du Nouveau-Mexique et de l'Arizona. connus sous le nom générique de Pueblos, et en particulier parmi les Hopis.

A.-S. Renaud, p. S. S.

Membre de la Société Nationale de Géographie d'Amérique
Denver (Col.), Eté 1912 — *de l'Ecole et du Muséum d'Archéologie Américaine.*

PAGES ROMAINES

Le Te Deum en remerciement de la guérison de Pie x.—les Catacombes *Ad decimum*.—Un Légat a Paris

Evidemment, la maladie du Saint Père a entravé le succès des fêtes constantiniennes, en privant les nombreux pèlerins venus à Rome, à cette occasion, de l'audience pontificale, toujours si désirée, en supprimant la messe solennelle qui devait être chantée par Pie X, le jour de la Pentecôte ; mais elle a donné lieu à une manifestation de religieuse sympathie qui a profondément ému le Pape lui-même, tant elle était imposante et sincère dans son expression. Aussi, en a-t-il manifesté sa joie en deux lettres de remerciement qu'il adressait au lendemain même, l'une au cardinal Rampolla qui l'avait présidée, l'autre au prince Lancellotti, président du comité qui l'avait provoquée.

Cette manifestation eut Saint-Pierre pour théâtre ; pour motif, le chant du *Te Deum*, en actions de grâces de la guérison du Pape.

Comme aux jours des solennelles canonisations, plus de 60,000 personnes remplissaient la vaste Basilique. A l'encontre de ce déplorable laisser-aller qui, si souvent, transforme à Rome les églises pleines de monde en un vaste champ de foire, tout oublieuse de la Majeste divine, où la foule cause de tout sans penser à prier, ce jour-là, le recueillement avait saisi les âmes. Elles écoutèrent avec émotion la prière pour le Pape que la chapelle julienne exprima d'abord en puissantes harmonies, puis, elles s'unirent toutes en une même joie pour chanter ce *Te Deum* qui a si souvent peuplé des mercis des cœurs la coupole qui sert de couronne à la tombe de saint Pierre. En la circonstance, il témoignait à Dieu la reconnaissance du monde heureux de garder encore à son affection Celui qui, depuis dix ans, préside à ses destinées.

La nuit venue, toutes les croix qui surmontent les clochers et les coupoles des églises de Rome apparaissent resplendissantes de lumières, en souvenir de la croix historique dont le rayonnement éblouit, il y a seize cents ans, les regards de Constantin. Sur la place Saint-Pierre, des cordons et des cordons lumineux dessinaient les lignes architecturales de la colonnade de l'immense façade de la Basilique. La coupole seule, qui n'a plus été illuminée depuis 1870, restait dans l'ombre, mais la croix qui la surmonte brillait comme suspendue dans le firmament. Ce spectacle féérique transformait les rues en torrents humains, tant il provoquait l'admiration générale.



Les fêtes constantiniennes ont eu, comme cérémonie particulière, l'inauguration solennelle des catacombes *Ad decimum* sur la voie latine, restées inconnues jusqu'en ces derniers temps.

Le cimetière chrétien *Ad decimum*, ainsi dénommé de son voisinage avec la pierre marquant le dixième mille de la voie latine, ne parait pas avoir d'histoire, car l'hagiographie n'en fait pas mention.

Son existence fut signalée pour la première fois par Rodolphe Lanciani qui, écrivant un article à son sujet dans le Bulletin communal d'archéologie, en 1905, ne lui attribue pas une date plus ancienne que celle du IIIe siècle.

Les alluvions remontant à plus de dix siècles préservèrent ces catacombes des destructions dont bien d'autres furent l'objet. Toutefois, pour exercer moins de ravages que les hommes, l'eau n'en causa cependant pas moins bien des dégats dans les galeries souterraines, où ses infiltrations détruisirent des fresques et provoquèrent l'écroulement de certaines tombes.

Depuis que les catacombes *Ad decimum* avaient été signalées, les moines du couvent grec de l'ordre de saint Basile, bâti à l'extrémité de Grottaferrata épiaient jalousement l'occasion de devenir propriétaires du sol sous lequel elles étaient creusées. Ils parvinrent, sans grande difficulté, à persuader au possesseur de la terre que l'argent lui serait plus utile que de vieux marbres chargés d'inscriptions funèbres. Une exploration scientifique, qui se fit les premiers jours de septembre 1912, avait permis de s'assurer de la valeur archéologique du sous-sol.

Maîtres du terrain et munis de ces autorisations que le gouvernement italien ne donne qu'à bon escient pour défendre contre toutes les déprédations les trésors enfouis dans la terre romaine, les moines basiliens entreprirent le dégagement des catacombes dans les derniers jours d'octobre 1912. La commission pontificale d'Archéologie sacrée se joignent à eux, les représentants des Beaux-Arts italiens vinrent exercer leur surveillance journalière et les travaux se poursuivent activement.

Un escalier de 27 marches, en péperin, et qui vraisemblablement partait d'un monument extérieur, aujourd'hui détruit, conduit à l'entrée d'une large galerie qui se prolonge à gauche du dernier degré. Un puits en marque le commencement ; l'eau devait en servir aux usages de la liturgie non moins qu'à la préparation du mortier employé à la fermeture des tombes ou autres constructions.

Ces catacombes, dans lesquelles, jusqu'à ce jour, nul tombeau de martyr n'a été encore découvert, servaient de cimetière aux premiers chrétiens du *Vicus Angusculanus.* Des monuments archéologiques de la plus grande valeur paraissent y être ensevelis, s'il faut en juger par les quelques trouvailles faites en ces derniers mois. L'une d'elles a pour objet une pierre sur laquelle est gravée une profession de foi faite par *Aurelia Prima,* une autre se rapporte à une peinture représentant *Traditio Legis.* Ce ne sont là que les débuts d'une œuvre d'exploration qui demandera beaucoup de temps à être achevée.

Ce n'est qu'à Rome que l'on peut trouver ainsi des siècles endormis et les inviter à revenir à la lumière pour raconter les actes, les paroles des générations disparues. Ces actes, ces paroles sont traduits en regrets de ceux qui survécurent à ceux qui les firent ou les prononcèrent, et si le marbre soigneusement scellé n'a pu préserver de la corruption les restes qui leur furent confiés, il a du moins gardé l'énumération des vertus de ceux qui reposèrent près de lui, il a sauvé de l'oubli le nom qu'ils portèrent et les regrets que fit naître leur souvenir.

Le 21 mai, se fit l'inauguration officielle de cette catacombe et la pose de la première pierre de la future basilique qui s'élèvera au-dessus d'elle.

Une vaste enceinte ornée d'étendards au monogramme du Christ avait été ménagée à l'entrée de l'escalier conduisant aux galeries sonterraines. A 7 heures du matin l'hypogée fut solennellement bénit par le Rme. Père Abbé de Grottaferrata, Arsenio Pellegrini. Neuf moines célébrèrent successivement

la messe ; par une permission spéciale de Pie X, les fidèles reçurent la sainte communion selon le rite grec, c'est-à-dire sous les deux espèces du pain et du vin. A 9½ h. un moine basilien y chanta une messe en rite grec, en présence du Père Abbé, et assisté des religieux de l'abbaye et des élèves du collège de Grottaferrata ; une foule de pèlerins prenaient part à la cérémonie.

A 11 heures, arrivait le cardinal Cassetta, évêque de Frascati, pour bénir la première pierre de la future basilique, dont le plan, dessiné selon le style constantinien, par l'architecte Macaire Della Bitta, ne donne à l'édifice qu'une superficie de 17 mètres sur 5.

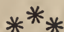
La lecture du parchemin destiné à être enfermé dans la première pierre avec les médailles de saint Nil, de saint Benoit, de Constantin, précéda la cérémonie.

C'est en langue italienne qu'a été faite la rédaction de cette pièce historique.

" En 1913, la dixième année du pontificat de Pie X, la seconde de l'épiscopat du cardinal François de Cassetta sur le siège de Frascati, le trente-deuxième du gouvernement de Arsène II, dans l'abbaye de Grottaferrata, le 21 mai, en le XVI[e] centenaire de l'édit de l'empereur Constantin qui donna la liberté à l'Eglise, au-dessus des catacombes tusculaines découvertes en 1905, et dont le dégagement fut entrepris le 22 octobre 1912, par les soins des moines basiliens de Grotta Ferrata, propriétaires du terrain, avec l'aide de la commission pontificale d'Archéelogie sacrée, l'éminentissime Cardinal évêque bénit et posa la première pierre de la chapelle commémorative du centenaire constantinien, en présence des autorités religieuses et civiles et d'une délégation du collège *Cultorum Martyrum, Ad decimum* sur la voie latine, 21 mai 1913."

Tel en est le texte dont les lignes ci-dessus sont une fidèle traduction.

Des évêques grecs, le comte Nelidow, ministre de Russie près le Saint-Siège, des représentants du ministère de l'Instruction publique, quantité de notabilités religieuses et civiles assistaient à cette cérémonie.



Pour la première fois, depuis la promulgation de la loi sur la séparatien, un représentant officiel du Saint-Siège a passé la frontière française pour venir accomplir une mission à Paris. Il est vrai que rien ne devait le mettre en rapport avec le gouvernement de la république : rien en effet ne l'a mis en relation avec lui. Cependant, si en apparence Le légat ignorait les gouvernants, si les gouvernants ignoraient le Légat, il n'en est pas moins vrai que c'est d'accord avec ceux qui gouvernent la France, que la Compagnie du P. L. M. envoyait à Rome un wagon de luxe pour conduire à Paris l'envoyé pontifical et le mettait à sa disposition pour son voyage de retour, le légat devenant ainsi pendant toute la durée de son voyage l'hôte de la France.

Il y a seulement trois ans, cette simple démarche de courtoisie n'aurait pu se faire, tant les coalitions haineuses étaient encore puissantes en France.

En la circonstance, non pas un refus, mais une négligence à ce sujet aurait revêtu un caractère odieux.

En la personne de Frédéric Ozanam, et à l'occasion du centenaire de sa naissance, Paris fêtait la charité universelle envers les pauvres, ingénieuse

ment organisée en un siècle d'égoïsme par une âme française, généreusement soutenue par l'or français ; il fêtait cette puissante association de charité qui s'appelle les Conférences de saint Vincent de Paul. Or, en envoyant un Légat *a latere* pour le représenter au milieu de ces fêtes, le Pape ne prouvait-il pas que les odieuses injustices dont il avait été l'objet ne l'empêchaient pas d'unir l'hommage de l'Eglise de Rome à l'hommage que la France rendait à ce héros français de la bonté chrétienne ? Envoyé de Pie X, le cardinal Vincent Vannutelli n'a vu sur son passage que des têtes s'inclinant sous ses bénédictions; celles que le fanatisme trouble, émues de la généreuse démarche de Pie X, se sont écartées du passage de son représentant, moins dans la crainte d'une folie qui les eût portés à l'insulte, que dans la peur de céder à une fascination qui les eût courbées dans le respect.

Don Paolo Agosto.

BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE

Le monde des vivants, par Jacques Debout, chez J. Duvivier, éditeur à Tourcoing. 1 fr. 50. Ce volume est le second d'une série de romans apologétiques et sociaux. Il se résume en son sous-titre : « De l'anarchie de la Pensée à la synthèse de la Foi. »

Et certes, c'était bien l'anarchie que prêchait le citoyen Jacques Néant (l'un des héros du drame) dans sa « Conférence sur les crimes du Prêtre et du Soldat ». Cependant, quand nous fermons le livre, le loup dévastateur n'est plus qu'un agneau très doux qui considère le sacrement de Pénitence comme un admirable effort d'émancipation et de vie, et qui se confesse comme se confessent les dévotes et les enfants de la première communion. Par quelles étapes en est-il arrivé là ? A ses négations anarchistes, un prêtre a répondu : « Dieu est amour ! » Et, insensiblement, la semence a germé, la vérité a crû dans nne âme généreuse dont un chaste amour a guidé les ascensions... C'est ce dernier trait qui donne à tout l'ouvrage son caractère de « roman » : l'idée, ainsi concrétisée, devient plus accessible à la majorité des esprits ; et nous applaudissons d'avance au bien que beaucoup de lecteurs en retireront. P. P.

En Lui. Portrait de l'âme dévouée au Sacré-Cœur, par l'abbé Félix Anizan, in-12, 3.50. P. Lethielleux, 10, rue Cassette, Paris-6e.—Il semble bien que M. l'abbé Anizan veuille réaliser les désidérata formulés lorsque parut son précédent ouvrage « Qu'est-ce que le Sacré-Cœur ? » c'est-à-dire nous donner un grand ouvrage sur le Cœur du Divin Maître.

Voici, en effet, un second volume, qui se trouve être le corollaire naturel du premier, puisque, après avoir étudié le Sacré-Cœur lui-même, l'auteur nous montre aujourd'hui le portrait de l'âme dévouée au Sacré-Cœur. Nous devons le louer d'avoir rendu claire et précise la haute doctrine théologique dont il s'est fait l'apôtre.

Maître d'une langue très riche et très souple à son service, et tout en demeurant l'artiste qu'il est, il semble qu'il se soit heureusement débarrassé de cette trop grande richesse de couleurs et de ce chatoiement du style prodigués dans ses précédents ouvrages et dont la clarté d'exposition ne tirait aucun profit.

Il demeure théologien, disciple de saint Thomas, dont il illustre la doctrine par une documentation pratique tirée de la vie des saints.

M[gr] Dontenwill écrivait à l'auteur : « Que les âmes viennent nombreuses chercher dans votre livre, avec un aliment à leur piété, le désir ardent de reproduire en elles les traits du modèle que vous leur offrez. Attirées par cet idéal, elles progresseront dans les voies de la sainteté et formeront, en l'étendant, le règne du Sacré-Cœur. » P. P.

A Travers les Ronces, par B. Jouvin, 1 vol. in-16. Prix : 2 fr. 50. Bloud et C[ie], éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VI[e]).—La vie en est pleine, de ronces ; et c'est une femme qui vient donner à d'autres femmes le moyen, non pas précisément d'en déblayer complètement le chemin, mais de les écarter... au moins un peu, et d'en rendre moins douloureuses les inévitables blessures.

Et cela est dédié « A vous, mes sœurs de lutte et de misère... misérable et sublime troupeau de toutes celles qui luttent pour l'existence : veuves ou délaissées, vieilles filles, jeunes orphelines... Je me penche sur vos fronts soucieux, vos yeux flétris, vos épaules si lasses, et je veux vous dire les paroles de réconfort, de vérité, de lumière et de paix... »

A l'auteur qui est femme—on le sait désormais—le lecteur ne reprochera pas de trouver dans son livre si peu de virilité ; c'est même d'un féminisme très inoffensif. Il y a cependant çà et là de délicats tableaux ; et le style, pour précieux et sentimental qu'il soit trop souvent, se résout parfois en de sages réflexions et de fortes pensées.

Mais, en un tel sujet, nous nous étonnons grandement de ce que l'auteur, qui par ailleurs semble chrétienne, n'ait pas trouvé plus souvent l'occasion de mettre un peu de surnaturel dans l'âme de celles que la lutte pour la vie tient forcément rivées aux choses temporelles et matérielles. P. P.

Billets à ma Filleule, par Berthem-Bontoux, 1 vol. in-16. Prix : 3 fr. 50.—Bloud et C[ie], édit., 7, place Saint-Sulpice, Paris (VI[e]). C'est de la philosophie pratique distribuée par tranches délicates et dont le tout forme un aliment substantiel et délicieux. Qu'on veuille bien ne pas s'y méprendre : cette marraine n'est aucunement apparentée avec les « tante », « cousine » ou « grand'mère » qui nous servent leur sempiternel pot-au-feu, et trop souvent, et dans trop de journaux. Il n'y a dans ces « Billets » ni mièvrerie, ni sentimentalité affectée, ni relent fadasse. Cette marraine est une parfaite éducatrice qui, sans avoir l'air d'y toucher, donne, en douceur, de fortes et viriles leçons.

La filleule sort du pensionnat sans rien connaître de la vie, de la vie réelle, s'entend ; car, dans ses rèves, elle se l'était bien figurée...... mais, à rebours. De là des désillusions, des mécomptes, et de gros soupirs pour de petits chagrins ! Heureusement, les « Billets » de marraine viennent la rappeler à la réalité, ou plutôt la lui faire connaître, la mettre en garde et lui apprendre le vrai sens de la vie. Et cela, en touchant à tout ce qui constitue l'existence d'une jeune fille : emploi du temps, toilette, conversations, études, dévouement, relations, piété, amour... et oui ! à preuve, c'est qu'en derniers billets Mad—la filleule—se marie ; et Marraine dit là-dessus... de fort belles choses.

Pourtant, Mad a une mère ! Heureusement aussi qu'elle a une marraine... dont beaucoup de jeunes filles se sentiraient bien. A elles donc, aux mères aussi, de lire ces délicieux billets d'une marraine si peu revêche, qui donne de si bons conseils et qui écrit si bien. P. P.

L'Angleterre d'aujourd'hui, par C.-F.-G. MASTERMAN, Sous-Secrétaire d'Etat au Ministère de l'Intérieur à Londres. Ouvrage traduit de l'anglais par l'abbé F.-M. LE MEUR, professeur à l'Institut Saint-Joseph de Lannion. Préface de C. STRYENSKI. In-8 frs., 6.00.—P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

Puisqu'on nous assure, dans la préface, que c'est un travail de bonne foi, nous le prenons comme tel ; d'autre part, l'importante position politique de l'auteur nous porte à croire qu'il sait bien ce qu'il dit.

Nous nous doutions bien un peu qu'il y avait beaucoup de clinquant et de truqué dans le chatoiement—brillant. tant que vous voudrez—qui émane du prestige de la nation anglaise ; désormais, nous en sommes persuadé. M. Masterman est de la maison, et non des derniers. Sans en vouloir à personne, il dit son fait à tout le monde, aux individus et aux institutions, aux riches, au peuple, aux ruraux, à la science, à la religion ; rien n'échappe à son scalpel. Ce n'était donc qu'une légende, ce dogme de la supériorité des Anglo-Saxons ! Il semble bien, en effet, que les pieds d'argile du colosse commencent à s'effriter ; et cela, quelle que soit la part que l'on fasse au pessimisme de l'auteur qui, sans étayer de statistiques la philosophie de ses appréciations, sans emprunter aux archives l'appui de ses témoignages, nous fournit cependant des tableaux et des mots significatifs qui ne laissent pas de faire réfléchir et d'impressionner fortement. M. Masterman ne s'est probablement pas douté de l'extrémité des conclusions qui viendront à l'esprit de beaucoup de lecteurs...

Le traducteur, qui se défend de trahir l'auteur, assure qu'il l'a suivi scrupuleusement : on s'en aperçoit quelquefois, bien que, en général, la lecture soit facile, souvent attrayante, littéraire toujours. P. P.

Pour mes homelies des dimanches et des fêtes.—Textes évangéliques, indications exégétiques, inspirations oratoires, par I. I. GONDAL, S. S., ancien professeur d'éloquence au séminaire de Saint-Sulpice, Supérieur du grand Séminaire de Toulouse. Deux forts volumes in-8. (I. *De l'Avent à la Pentecôte*, viii-612 pp.—II. *De la Pentecôte à l'Avent*, iv-684 p.) Prix 12.00 frs.—P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

La première qualité de ce recueil est cette " forme religieuse et ce souffle de la piété chrétienne " que lui reconnaît, dans une approbation très élogieuse, l'archevêque de Toulouse, l'Ordinaire de l'auteur. Ce dernier est assez connu dans le monde ecclésiastique pour que nous nous dispensions d'appuyer sur ce point.

Un autre mérite, bien appréciable à notre avis, c'est qu'il n'y a presque rien à laisser dans ces deux volumes. La forme dernière est laissée, avec raison d'ailleurs, à chaque orateur qui ne trouvera ici que pure substance, toute bonne à prendre : texte liturgique des évangiles, avec traduction française, récit parallèle des autres auteurs inspirés, puis ces mêmes textes fondus en un seul, tout cela formant la première partie sous le titre : *Textes évangéliques ;* indications exégétiques ou commentaire littéral des passages du texte sacré qui demandent explication ; enfin, sous la rubrique : *Inspirations oratoires*, des développements esquissés, des applications morales, des exemples, des comparaisons, etc., de nature à ouvrir à l'orateur de nombreux horizons entre lesquels son inspiration où le but visé décidera.

Nous ne croyons pas que cet ouvrage aille grossir la série déjà trop longue des répertoires que l'on ne consulte pas. Au contraire, ceux qui en auront goûté le garderont à portée de leur main et en feront même, nous semble-t-il, leur guide préféré. H. C.

BIBLIOGRAPHIE CANADIENNE

Jacques Cartier et Samuel de Champlain, par Joseph Dumais, avec une préface de J.-A. de Plaines. 1 vol. in-8, 142 pages, Québec, 1913.—Ce volume vient de sortir des ateliers de l'*Action Sociale*. C'est le premier d'une série, qui a pour titre général : *Bibliothèque du* Souvenir patriotique. Dans cette bibliothèque, M. Joseph Dumais donne la première place à nos héros d'autrefois. Il unit aujourd'hni, sous même couverture illustrée, Jacques Cartier et Champlain.

Depuis deux ans, M. Dumais, professeur de diction française, à Montréal, s'est fait conférencier populaire. Il vulgarise notre histoire ; il la fait connaître aux auditoires de ville et de campagne. Il a constaté qu'une telle œuvre est utile, qu'elle instruit nos gens de choses qu'ils ne doivent pas ignorer. Et pour donner à cette œuvre plus de consistance, M. Dumais a fondé le *Souvenir patriotique*, société de conférences historiques et d'études post-scolaires.

C'est au cours d'une série de conférences données sur Dollard, il y a deux ans, pour venir en aide à l'érection du mouvement projeté, que M. Dumais a eu la révélation de l'œuvre qu'il a tout de suite entreprise. Il se propose de donner, chaque année, deux conférences historiques avec projections lumineuses.

C'est donc Cartier et Champlain qne M. Dumais a promené un peu partout l'an dernier, qu'il a fait même connaître, qu'il a fait admirer et applaudir. Il publie aujourd'hui ces deux premières conférences.

M. Dumais ne prétend pas faire œuvre d'érudit. Il prend dans l'histoire faite la matière de ses conférences. Seulement, il ajoute son art de rendre précis, vivant, intéressant, le tableau qu'il présente à ses auditeurs. La fantaisie s'ajoute à la réalité pour l'embellir quelquefois ; elle captive le lecteur sans le tromper. Il y a dans ces pages une émotion véritable, qui soutient le récit, et se communique à celui qui lit, comme elle s'est hier communiquée à celui qui entendait le conférencier. M. Dumais a visité le pays de Cartier et celui de Champlain. Ses souvenirs personnels s'ajoutent à la science de l'histoire et l'agrémentent.

Nous ne doutons pas que les conférences de M. Dumais puissent atteindre le but qu'a visé l'auteur en les composant : « développer et faire grandir, dans le cœur de tout canadien, ce sentiment de fierté française qui fait notre force », et qu'entame l'américanisme.

C'est pour exciter et justifier cette fierté française que M. Dumais traite avec ampleur ses sujets, et y mêle tout ce qui peut faire aimer ses héros et la France. Les nombreuses gravures qui illustrent le texte mettent bien dans l'esprit l'image des choses, et font voir un peu de cette France d'où sont partis Cartier et Champlain.

Nous souhaitons aux conférences de M. Dumais qu'elles continuent de répandre dans nos paroisses canadiennes le goût des choses du pays, et l'admiration qu'il faut accorder à notre histoire.

Camille Roy, ptre.

BIBLIOGRAPHIE THÉOLOGIQUE

Tractatus de virtutibus infusis ad mentem D. Thomæ, auctore P. LECOURTOIS, *D.D. C. J. M. Halifaxiæ*, 1912.

Le R. P. Lecourtois, eudiste, professeur au Grand Séminaire de Halıfax, vient de publier un volume de théologie, d'une centaine de pages, in-octavo, dans lequel il traite des vertus infuses. La moitié de l'ouvrage est consacrée aux vertus en général, le reste aux vertus théologales. Bien que justement énumérées parmi les vertus infuses, les vertus cardinales ne sont toutefois l'objet d'aucun développement spécial.

Ce court traité se recommande par la clarté de l'exposition, non moins que par la sûreté de la doctrine.

En plein dans le courant thomiste, l'auteur ne craint pas de citer copieusement le Maître tant recommandé par les Souverains Pontifes. Avec Léon XIII, il fait bonne justice de l'invention américaniste des vertus *passives*, et avec Pie X, à propos du jugement de crédibilité, des déformations modernistes de l'acte de foi.

En général, les conclusions sont formulées en une courte proposition claire et précise, à la manière des anciens, qui n'aimaient guère les énoncés complexes et interminables, qu'il faut ensuite démembrer et prouver par parties, trop souvent en honneur de nos jours. Ils préféraient une suite de conclusions brèves et hiérarchisées, comme plus favorables à une exposition claire et méthodique de la doctrine, et plus aptes à fixer la vérité dans l'esprit.

Ces précieuses qualités font regrette que d'importantes questions, comme celle du développement du dogme, soient à peine mentionnées. Pourtant la variation substantielle du dogme n'est-elle pas un point capital du système des modernistes ? De même, l'intéressante thèse de l'augmentation des vertus n'est guère qu'indiquée. Il eût été si facile de prouver et d'illustrer l'opinion de l'Ange de l'Ecole par quelques belles raisons empruntées à Jean de St. Thomas et aux autres commentateurs authentiques du saint Docteur, trop relégués dans l'ombre.

Après avoir lu l'article sur les dons, les béatitudes et les fruits du Saint-Esprit, au chapitre premier, on est déçu de ne rien trouver sur les dons particuliers, correspondants à la foi, l'espérance et la charité. Cinq pages suffisent à peine pour effleurer le beau et consolant traité de l'Espérance... Ces racconrcissements sont imputables, sans doute, au souci de la brièveté. Ce souci ne semble-t-il pas parfois excessif ?

A la suite de quelques théoiogiens modernes le Révérend Père Lecourtois assigne un double objet formal à la foi : *Veritas Dei tum in cognoscendo, tum in dicendo*. Est-il vraiment nécsssaire de compliquer d'un double motif cet objet formel ? Nous croyons parceque Dieu a parlé : *Veritas in dicendo*. Sa sagesse est présupposée : *Veritas in cognoscendo*. Il peut tout connaître et demeurer muet. Pour avoir la foi, il suffit de croire ce qne Dieu dit. La révélation est donc le motif déterminant de l'adhésion de notre esprit à la vérité proposée, encore que ce motif ait des causes propres. Comme le remarque Cajetan, en parlant de connaissance divine, ici nous ne recherchons pius le motif ultime de notre assentiment, mais bien les causes de ce motif.

R. M. R.

BIBLIOGRAPHIE SINO-ANGLAISE.

Moral Tenets and Customs in China (1)—C'est la traduction anglaise du premier des douze volumes du jésuite Wieger, qui, sous l'humble titre de *Rudiments du Parler chinois*, a publié en chinois et en français une véritable encyclopédie des choses de la Chine. On sait que le travail magistral de l'éminent sinologue a reçu de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres le grand prix Stanislas Julien, pour n'en mentionner qu'un seul, et a mérité les éloges unanimes des savants de toute nation et de toute croyance. Au moment où les races blanches (et en premier lieu, les anglophones) s'apprètent à pénétrer dans le Céleste Empire pour s'y tailler des champs d'exploitation de toutes sortes, il leur importe de s'initier à la langue, aux usages, aux mœurs de ses habitants, non moins qu'aux ressources matérielles du sol. Et pour cette fin, ils ne sauraient puiser leurs renseignements à source plus autorisée. En regard du texte chinois, à gauche, la page opposée, à double colonne, contient d'abord le même texte en caractères romains (avantage inappréciable pour le commun des lecteurs), et puis la traduction anglaise. Celle-ci est l'œuvre d'un collaborateur habituel de la *Nouvelle-France*, le R. P. Louis Davrout S. J., qui, forcé par l'état de sa santé d'interrompre son enseignemen scientifique, a consacré ses loisirs à ce travail aussi opportun qu'utile. La rédaction de cette version anglaise ferait honneur â une plume anglo-saxonne du métier.

Pour l'édification et l'instruction de nos amis de la province sœur, qui plaignent les gens de Québec d'ignorer la langue de la " race supérieure ", et se servent de ce prétexte pour combattre l'enseignement bilingue dans l'Ontario, nous reproduisons la remarque suivante, trop modeste à notre avis, du traducteur de *Morale et Usages* du Père Wieger : " Le peu d'anglais que j'ai appris, c'est au Canada, dans la Province de Québec, dans un milieu canadien-français, que je l'ai appris, et donc, on n'y est nullement anglophobe, tout en étant et en voulant rester très-français."

L. L.

AVERTISSEMENT

A l'avenir, les seuls ouvrages dont on nous fera parvenir DEUX exemplaires auront droit à une notice critique dans la Bibliographie de notre Revue. Ceux dont on ne nous aura envoyé qu'un seul exemplaire seront simplement mentionnés sous le titre " Ouvrages reçus. "

---

1. In 8° royal, 604 pages. avec nombreuses illustrations. Prix $5.00 (cours monétaire de Chine). Se vend 18, rue Saint-Louis. Tientsin, Chine.

Image-Souvenir des fêtes jubilaires de Monseigneur l'Archevêque de Québec

C'est une délicieuse image, très artistement dessinée et reproduite en or, argent et couleurs, sur papier granulé, par les graveurs pontificaux Boumard fils, de Paris, successeurs de la célèbre maison Letaillc. On y voit, harmonieusement groupées, les figures de la Vierge Immaculée et de la " bonne sainte Anne ", patronnes respectivement de la basilique et de la province ecclésiastique de Québec. Deux riches écussons juxtaposés et surmontés de la tiare pontificale, ceux des papes Léon XIII et Pie X, sous lesquels s'est écoulé le cycle jubilaire de Monseignenr Bégin, couronnent le tableau. Celui du héros de la fête figure au bas, vis-à-vis d'un excellent portrait de Sa Grandeur.

Cette image mesure, avec les marges, $8\frac{1}{4} \times 6\frac{3}{4}$ pouces. C'est uue œuvre d'art du meilleur goût, qui mérite d'être encadrée.

On la trouve au bureau de la *Nouvelle-France*, 2 rue Port-Dauphin, Québec, ou au Secrétariat de l'Archevêché, au prix de 10 sous l'unité; *franco*, 12 sous.

NOTRE " SUPPLÉMENT "

Il ne s'agit pas de celui que nous donnerions à nos lecteurs—le temps de pareilles prodigalités n'est pas encore venu—mais de celui que nous attendons de quelques-uns de nos souscripteurs. Ces derniers sont des amis généreux assurément, mais qui n'ont pas eu connaissance de notre modeste *referendum*, non plus que des changements de conditions imprimées sur la couverture de la revue. Ou bien encore—et ceux-ci sont plus excusables—ce sont ces abonnés modèles qui payent longtemps d'avance, pendant la retraite du clergé, par exemple, et qui, pour n'avoir pas connu à temps le " nouveau tarif, " n'ont pu nous en faire bénéficier sur-le-champ. Mais nous les connaissons, ces amis constants et fidèles. A la prochaine retraite, à l'époque du règlement de tous les comptes, ils s'empresseront de combler le déficit, et d'acquitter une redevance pour laquelle, pas plus que les curés, les gérants de revue n'ont le droit d'affecter de l'indifférence : " le supplément. " Quoi qu'il en soit, le principal étant déjà acquitté, nous attendons patiemment l'accessoire, sachant qu'il porte intérêt à la plus sûre des banques : la conscience de nos abonnés.

L'ADMINISTRATION.

Le Directeur-propriétaire, - - - - - - L'abbé L. LINDSAY.

Imprimé par la Cie de l'ÉVÉNEMENT, 30, rue de la Fabrique, Québec.

LA NOUVELLE-FRANCE

TOME XII — JUILLET 1913 — N° 7

A PROPOS DU CENTENAIRE DE LOUIS VEUILLOT

II

J'ai dit que la célébration solennelle du centenaire de Louis Veuillot ne serait que la réparation d'une longue injustice de ses compatriotes et d'une grande ingratitude d'un bon nombre, sinon du plus grand nombre des catholiques de France.

Que Louis Veuillot soit à peu près unanimement reconnu aujourd'hui pour un maître écrivain, qui parle la langue la plus riche, la plus souple, la plus nette, la plus vraiment française qui se soit parlée depuis le seizième et le dix-septième siècle, personne, je crois, ne le contesterait sérieusement. Qu'un très grand nombre de ses pages en tous les genres soient égales aux plus belles qui aient été écrites en prose française dans aucun siècle, aucun connaisseur ne refusera d'en convenir. Depuis vingt ans, comme écrivain, Veuillot est tout au premier rang, non peut-être encore à l'Académie, ni dans les livres de quelques universitaires attardés ou fanatiques, mais dans l'opinion de ceux qui lisent et de ceux qui pensent, en France et au Canada. [1]

1—J'ai présent à l'esprit en ce moment un sot chapitre écrit par un nommé Thamin dans uue histoire de la littérature française, publiée il y a quelques années par un M. Petit de Julleville, et qu'on nous donne parfois en certains quartiers comme le dernier mot du jugement et du goût de l'Université de France. Il fait bon de comparer ces élucubrations d'une médiocrité doctorale au bel article de M. Jules Lemaître. Les *Contemporains*, sixième série.

De même dans l'opinion catholique, depuis le commencement du siècle surtout, l'autorité du penseur, du polémiste, du champion indomptable de tous les principes et de tous les intérêts catholiques, du marteau de toutes les erreurs et de toutes les sottises de l'ignorance religieuse et de l'impiété, n'a cessé de grandir. Les jours viennent où les théologiens eux-mêmes lui emprunteront des pages sur les erreurs et les illusions de son temps que personne n'a mieux connues ni n'a mieux combattues, et où il suffira de s'attaquer à sa doctrine et à son œuvre pour être suspect de n'aimer pas suffisamment l'Eglise ou de n'avoir pas assez de zèle à s'inspirer en tout de ses directions.

Or il est sûr que, quarante ou cinquante ans passés Louis Veuillot, à l'apogée de son merveilleux talent, glorieux de tant d'illustres batailles livrées pour la vérité catholique et de sacrifices héroïques faits pour l'Eglise, était, non pas inconnu, mais méconnu et contesté par un grand nombre de catholiques même pratiquants, même militants, en France et parmi nous. Comment s'est fait ce changement dans l'opinion ? Est-ce là un exemple de ces revirements qui n'ont pas plus d'explication que les changements de caprice d'une femme ? Ce changement tient-il à des modifications toutes de circonstance, à des courants d'idées qui se forment on ne sait où, entraînent irrésistiblement les esprits pour un temps, et passent comme les torrents, abandonnant bientôt sur la rive l'épave que ne portent plus leurs flots dégrossis ?

J'ai dit sommairement déjà ce qui a fait de son vivant l'impopularité de Louis Veuillot et ce qui lui fait depuis bientôt vingt ans une popularité si universelle et si extraordinaire, qui, si elle n'est pas la gloire elle même, en est au moins le prélude. Il ne sera peut-être pas sans intérêt ni sans profit de reprendre un peu à loisir cette histoire.

***

C'est chez nous, je crois, que Louis Veuillot a obtenu le plus promptement justice. Il y a vingt ans déjà que le programme de notre Université impose à tous les élèves de nos collèges classiques

l'étude ou du moins la connaissance de Louis Veuillot, comme celle de de Maistre, de Chateaubriand et des grands écrivains des deux siècles précédents. Mais même chez nous, ce n'est guère que depuis vingt ans que Louis Veuillot est reconnu à peu près universellement comme un maître de la langue française et des lettres catholiques. Jusque là, jusqu'aux vingt années qui ont suivi le Concile du Vatican, s'il ne comptait pas au Canada comme en France des adversaires plus irréductibles que des ennemis, les catholiques lettrés étaient loin de lui vouer unanimement la même admiration. Personne n'a été plus à même de le constater que celui qui écrit ces lignes.

Dès mes premières années d'études classiques—il y a quelque quarante-cinq ans et plus,—des circonstances providentielles me placèrent entre deux influences sinon également chères, du moins également vénérées, et qui toutes deux, inconsciemment peut-être, sur ce sujet du mérite littéraire et des œuvres de Louis Veuillot comme sur quelques autres, sollicitaient en sens contraire l'adhésion de mon jugement. Tout près de moi, sans sortir de l'influence de la famille, je rencontrais un prêtre vénéré, judicieux, éducateur émérite, auquel après Dieu je dois à peu près tout ce que je suis en ce monde. Cet homme intelligent autant que modeste avait tout lu des grands écrivains du siècle dernier et les avait jugés et classés dans son esprit. Par sa foi ardente et robuste, par son sens catholique qu'aucune erreur ne peut surprendre ni aucune influence faire dévier, par ce merveilleux bon sens qui a les intuitions du génie et trouve dans les principes les plus simples des réponses lumineuses aux questions les plus élevées et les plus difficiles, par cette verve intarissable qui n'a d'égale que l'inépuisable richesse des sentiments les plus tendres et les plus forts, les plus élevés et les plus doux, par sa langue incomparable de richesse, de simplicité, de clarté, d'énergie, de précision, de mouvement et de vie, mais surtout par son absolu dévouement à l'Eglise Romaine et au Pape, Louis Veuillot était devenu son homme. De tous les écrivains catholiques de son temps, c'était celui auquel il demandait le plus volontiers sur toutes les

questions qui pouvaient passionner les esprits et diviser les catholiques, à défaut de la solution donnée par l'infaillible autorité de l'Eglise, la réponse nettement formulée par le sens de la foi. De l'œuvre du maître polémiste il avait tout lu, tout étudié, et, je crois, tout admiré. On juge bien qu'une telle admiration, qui était de l'amour, et presque de la vénération, ne se faisait pas faute de s'épancher dans le tête à tête des conversations familières, surtout quand mon esprit plus ouvert par l'étude des belles-lettres et de la philosophie fut à même de goûter dans Louis Veuillot non encore l'arôme unique de la langue, mais quelque chose de la vigueur de sa pensée, de l'élévation et de la vérité du sentiment, et surtout cette association continuelle de l'esprit et du cœur qui fait la vie et le charme de ses œuvres [1].

Or il se trouvait que nos professeurs de littérature, gens d'esprit, de distinction et de culture, n'avaient pas rapporté de l'école des Carmes, où ils avaient pris leurs grades universitaires, une admiration sans mélange pour Louis Veuillot, ni pour ses idées, ni pour sa littérature. Peut-être n'avaient-ils pas eu le loisir de le lire et de l'étudier. Pourtant ils étaient ouverts plus que n'eût pu le faire espérer leur formation exclusivement classique dans une annexe de l'Université de France. Mais les idées dominantes aux Carmes étaient les idées de Paris et d'Orléans, et Paris c'était Sibour, Orléans c'était Dupanloup. Le prestige de l'Université et de l'Académie régnait là exclusivement, même chez les ecclésiastiques élevés la plupart dans les traditions françaises, c'est-à-dire celles qui n'étaient pas romaines. Les professeurs, même catholiques, étaient universitaires, et l'Académie, pour eux, jugeait en dernier ressort de la valeur et du mérite des écrivains. Or l'on sait assez que les catholiques n'étaient bien

1—Veuillot dit (*Çà et là*, II Confession littéraire) qu'il eut lui-même quelque peine à saisir l'arôme gaulois de la Fontaine, et qu'il n'arriva que vers sa vingt-quatrième année à sentir le charme profond de ses Fables. Il faut de même, à défaut de maturité littéraire, une certaine formation qui permette de goûter l'arôme particulier très gaulois et très français de la langue de Louis Veuillot.

vus ni à l'Académie ni à l'Université, à moins d'être compromis avec les idées du siècle et les sentiments en faveur dans ces milieux.

Pour eux donc, comme pour leurs maîtres, Veuillot était un esprit puissant et original, mais excessif, portant partout et affichant effrontément des idées catholiques en faveur à Rome, il est vrai, mais odieuses et impopulaires en France, étalant sans goût et sans ménagement des sentiments de piété et des allures de dévotion qui doivent se dissimuler avec pudeur dans l'ombre des églises et dans le mystère de la vie privée. Puis ce fanatisme à pousser à leurs conclusions pratiques sans atténuation aucune tous les principes catholiques, que jusque-là on n'avait pas mis en demeure de juger et de réformer des usages séculaires pris de bonne foi par la routine pour des traditions, n'était-il pas d'un révolutionnaire et d'un demi-barbare n'entendant pas parfaitement les exigences d'une civilisation qui avait oublié de le former ? Toute cette littérature si effrontément catholique, très personnelle et très originale assurément, très vivante de la vraie vie réelle, si vraie que l'imaginaire y est parfois plus exact que la nature vulgaire, d'un réalisme qui effarouche le goût des délicats, d'un idéal parfois si élevé que les esprits les plus raffinés ne le peuvent comprendre et goûter s'ils n'habitent eux-mêmes les régions surhumaines où règnent la grâce et la foi, était-ce vraiment la littérature telle qu'on l'avait toujours comprise à l'Université et à l'Académie ? Enfin, cette langue elle-même qui est bien la langue de tout le monde, qui ne dédaigne aucun mot franc et honnête et d'un état civil régulier, et sait leur faire rendre tant d'idées élevées et de nobles sentiments qu'ils ne connaissaient plus, était-ce bien la vraie langue littéraire essentiellement bourgeoise et aristocratique, faite de mots choisis, élégants et bien mis, qu'on rencontre dans les salons et à l'Institut, mais qui ne mettent pas le pied dans la rue, ni sur la place publique et ne portent jamais la blouse ni les sabots ? Bref, Veuillot choquait et déplaisait par tout ce qui fait aujourd'hui pour tout le monde et pour les connaisseurs surtout sa valeur et son mérite, et l'on redou-

tait sincèrement son influence sur les idées et la langue des étudiants autant qu'on la désire aujourd'hui. [1]

Je ne blâme pas, je raconte. Il était naturel, inévitable que nos maîtres en lecture et en littérature eussent rapporté de France ces idées et ces jugements. Ils avaient subi une influence,—qui de nous ne l'eut pas subie comme eux ?—l'influence d'un grand pays, d'une élite intellectuelle, de celle qui rédige les revues et les journaux où se fait l'opinion, qui écrit les livres, qui donne et reçoit les palmes académiques, qui fait la réputation et la fortune des hommes de lettres et ferait la gloire elle-même si la gloire venait jamais d'en bas. Comment n'eussent-ils pas accepté cette influence, comment ne s'y fussent-ils pas livrés avec zèle ? Pour eux l'opinion de leurs maîtres faisait loi et l'opinion de leurs maîtres venait de l'Université, de l'Institut, de partout où Veuillot était honni, décrié et méprisé. Rien d'étonnant donc si comme leurs maîtres, ils l'avaient lu bien incomplètement et presque toujours avec les yeux de Dupanloup : c'était plus qu'il ne fallait pour ne savoir ni le juger ni le comprendre.

J'en étais là, ballotté entre ces deux influences contradictoires, toutes les deux chères et vénérées, toutes les deux aussi, il faut le dire, délicates et respectueuses de la conscience littéraire qui ne s'emporte pas d'assaut, n'ayant guère lu de Louis Veuillot que quelques-uns de ses premiers ouvrages et quelques articles de l'*Univers* reproduits dans les journaux du pays, lorsque se prépara et s'accomplit le plus grand événement de la chrétienté depuis le Concile de Trente.

Or il arriva que sur le Concile du Vatican comme sur tant d'autres questions, ceux qui restaient debout des grands catholiques de France, au lieu de s'unir, se divisèrent, et les échos de leurs divisions et de leurs polémiques retentirent avec un grand éclat de ce côté de l'Atlantique. Chacune des deux écoles, pour ne pas dire chacun des deux

1—Il ne faudrait pas généraliser ce qui n'est vrai que de quelques maisons d'éducation qui recrutaient ou formaient en France leur personnel enseignant. Dans les autres, au contraire, Louis Veuillot était dès lors tenu en singulière estime.

camps, avait chez nous ses sympathies et ses alliés. Les sorties bruyantes d'Orléans étaient claironnées dans la presse de Québec et vues avec faveur en haut lieu. Epousait-on toutes les idées et toutes les querelles de l'impétueux prélat journaliste et brochurier ? Ce n'était guère possible. Mais ses *factums* étaient adressés avec les hommages de l'auteur, et si tout n'y était pas juste et vrai, encore moins mesuré, on trouvait le tout " si bien dit " !

Il se trouva que ces manifestations bruyantes qui devaient porter un grand coup à la réputation de Louis Veuillot furent au contraire pour beaucoup dans l'admiration des catholiques du Canada. Elles éveillèrent leur attention, le firent lire plus avidement et avec plus de soin. Ses réponses à tant d'attaques et à tant de reproches amers et indignés parurent si modérés et si simples qu'il fut impossible même aux plus prévenus de ne pas lui donner raison. Ce n'était sûrement pas un homme d'une valeur ordinaire qu'on se donnait tant de peine et de tracas pour abattre et démolir à la face de la France et de l'Eglise, et qui sous une grêle de mandements, de brochures et de pamphlets plus ou moins académiques et plus ou moins épiscopaux, continuait sans changer de ton la causerie de son journal et voyait à chaque nouvelle attaque croître le nombre de ses lecteurs et de ses abonnés. Ce n'était pas un journaliste ordinaire celui dont les articles faisaient le tour du monde catholique et que le Pape continuait à lire tous les jours.

Le Concile à son tour allait achever parmi nous la fortune de Louis Veuillot.

Le grand journaliste catholique était allé au Concile, non assurément pour y prendre part ou pour y intriguer, mais pour donner à sa foi et à son amour ce spectacle d'un concile œcuménique en plein dix-neuvième siècle, d'un concile œcuménique à Rome même sur le tombeau du premier vicaire de Jésus-Christ. Il voulait contempler dans sa gloire, dans sa majesté, dans tout l'éclat et le rayonnement de sa puissance, de sa vie et de sa beauté divine, cette Eglise de Jésus-Christ, à laquelle il avait voué sa foi, son amour, son travail et sa vie et qu'il ne reverrait jamais si belle et si grande qu'au ciel. Il voulait

voir dans Rome encore capitale du monde chrétien, l'Empereur des âmes entouré d'un sénat bien autrement auguste que celui qui gouvernait l'univers au temps des Scipion, le sénat de ceux qui sont vraiment les dieux de la terre et la tête du genre humain. Il voulait contempler Pie IX à la confession de Saint Pierre dans cette auréole qui n'est presque plus de la terre et entendre la divine coupole de Michel-Ange lui chanter avec un accent de triomphant enthousiasme : *Tu es Pierre et sur cette Pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle !* [1]

Et à son tour, dans l'enivrement de sa foi et de son amour, il chanterait les gloires de Rome et de l'Eglise. De là chaque jour il adresserait à l'*Univers*, dont il avait fait le premier journal catholique du monde, une de ces lettres qui feraient un jour les deux volumes de *Rome pendant le Concile*, et dès maintenant rappelleraient chaque jour, dans la première page de son journal, qu'un concile œcuménique est encore le plus grand événement du monde civilisé et celui qui doit occuper plus que tous les autres l'attention des chrétiens. Combien de ces pages compteront parmi les plus belles qu'il ait écrites et les plus éloquentes du siècle dernier ! [2]

1—On insinua dans le temps que Louis Veuillot était allé à Rome sur un désir de Pie IX qui, prévoyant la campagne de presse que l'on mènerait dans le monde entier contre le Concile, avait voulu s'assurer les services d'un journaliste hors de prix, lequel informé sur place au jour le jour saurait déjouer tous les complots ourdis pour tromper et ameuter l'opinion. Jusqu'à preuve du contraire, je crois que Louis Veuillot alla à Rome de lui-même, persuadé qu'à un pareil moment là était sa place comme représentant et informateur du premier journal catholique du monde. Il écrivait à cette date à Charlotte de Grammont : " Je ne vais pas à Rome comme beaucoup de gens le croient pour faire mes embarras, mais pour en prendre et en gagner ma pauvre vie. Je me suis nommé correspondant de moi-même pendant les premiers mois du Concile, et je compte me donner un mal de chien pour que ma feuille soit intéressante. Lisez-la, vous verrez un homme qui ne ménage pas ses vieux jours. Du reste le métier est vraiment beau ; ma peine est bien payée. " etc. p. 173.

2—Relire les pages sur les Vicaires apostoliques.

L'*Univers* alors n'était guère reçu au Canada ; mais un journal de Québec, le *Courrier du Canada*, publiait tous les soirs en première page une des lettres de Louis Veuillot. Je n'en manquai pas une, et là surtout je commençai à goûter cette langue si ferme, si riche, si limpide, si pleine de sens, qui ne sait pas plus oublier la grammaire que le raisonnement n'oublie le bon sens et la logique, et passe sans effort de la causerie la plus simple et la plus familière aux pensées les plus élevées et aux notes les plus vibrantes de la sensibilité et de l'enthousiasme. J'étais conquis.

Combien le furent parmi nous par ces chroniques du Concile qui dureront autant que l'histoire de l'auguste assemblée !

Notre archevêque, qui était parti pour Rome après avoir distribué à son clergé la lettre de l'évêque d'Orléans sur le Concile, rentrait dix mois plus tard après avoir pris un abonnement à l'*Univers*. Bientôt les plus antipathiques eux-mêmes signalaient à l'attention et à l'admiration des jeunes les plus belles pages de Louis Veuillot. Je serai toujours reconnaissant à l'un d'eux de m'avoir indiqué dans les *Mélanges* ces merveilleux articles de critique littéraire sur les *Contemplations* et l'œuvre poétique de Victor Hugo [1]. A un autre je dois la première lecture des *Libres penseurs*. En me passant le livre tiré de sa bibliothèque personnelle : « Lisez-le, me dit-il, c'est un chef-d'œuvre. » Manifestement, chez les moins sympathiques eux-mêmes le mérite littéraire et l'incontestable supériorité de Louis Veuillot ne seraient plus méconnus que par ceux qui sont aussi incapables d'apprendre que d'oublier. Au Canada il avait bataille gagnée.

Mais en France l'hostilité ne désarme pas si vite. Jamais, il est vrai, Veuillot n'avait eu de plus ardents amis et admirateurs ; mais jamais non plus il n'eut des détracteurs plus acharnés contre son œuvre et contre lui. Il ne devait pas entrer vivant dans la gloire ; mais elle ne tarderait pas à se lever sur son tombeau.

Louis Veuillot mort plaida sa cause, comme lui seul pouvait la

---

1—Ce sont ces articles—et quelques autres—qu'on a publiés plus tard sous le titre : *Etudes sur Victor Hugo*.

plaider. Il avait dit qu'on ne se ferait une juste idée de son labeur que par sa correspondance. C'est sa correspondance, en effet qui allait appeler la gloire sur son œuvre et sur sa vie. Sa famille le savait. Il eut à peine fermé les yeux qu'elle entreprit cette publication qui n'est pas encore achevée et ne le sera peut-être jamais. Pour le grand public ce fut une révélation et cette révélation fut un triomphe. L'écrivain y parut de tout premier ordre, avec plus de charme encore que dans ses livres et dans le journal : ces lettres seules suffiraient à le mettre au premier rang de la littérature française, dans un genre où elle n'a pas de rivale. L'homme y apparut surtout, l'un des plus parfaitement aimables et estimables que Dieu ait donnés à son siècle, d'un cœur plus riche et plus grand encore que son esprit qui était prodigieux,— bon, tendre, loyal, généreux, fort, désintéressé, cœur d'apôtre sous une cuirasse de chevalier.

Décidément, dans Louis Veuillot l'homme venait de se révéler aux plus incrédules et aux plus réfractaires plus séduisant encore que l'écrivain.

Et quel type de chrétien et de catholique ! Le siècle n'en connut pas de plus achevé ni de mieux fait pour les temps brouillés où nous vivons. Des seules phrases cueillies dans cette correspondance unique on a fait deux livres merveilleux qu'il faudrait voir entre les mains de tous les catholiques : L'*Ame d'un grand chrétien*, et l'*Ame d'un grand catholique.* C'est une des lectures les plus pénétrantes et les plus fortifiantes que je connaisse et qui inspire davantage la joie et la fierté d'être chrétien et catholique.

On a reproché aux éditeurs de ces lettres, qui sont toutes de vraies lettres,—un très grand nombre de la plus grande intimité, et toutes écrites pour ceux à qui elles sont adressées, et non pour un public à venir,—de n'en avoir pas réservé un certain nombre qui n'ont aucun intérêt particulier pour le lecteur et n'ajoutent rien à la valeur littéraire de cette correspondance. C'est l'avis du critique qui juge tout du seul point de vue littéraire : personne ne le contestera. Quand on voudra faire une édition classique des lettres de Louis Veuillot on fera bien de tenir compte de l'observation. Toutefois, les

éditeurs ont cru de leur devoir envers le public et envers Louis Veuillot de ne rien réserver que de rares fragments nécessaires à l'intelligence des faits qu'ils achèveront de raconter dès que les circonstances le permettront [1]. Qui ne les en félicitera aujourd'hui et ne leur en sera reconnaissant ? Qui aurait osé leur pardonner d'avoir soustrait au public une part même négligeable d'un tel héritage ? Si la gloire littéraire de Louis Veuillot n'a rien gagné à la publication intégrale de sa correspondance, elle n'y a non plus rien perdu. Mais lui, l'homme, le chrétien, le catholique, il y a gagné d'en sortir aux yeux de tous plus grand, plus vraiment digne de respect et d'admiration.

Y a-t-il vraiment bien des écrivains de son temps, même parmi les catholiques et parmi les plus grands et les meilleurs des catholiques, dont on puisse imprimer toutes les lignes écrites pendant quarante années, au jour le jour, dans l'intimité ou sous l'impression du moment, au milieu des préoccupations et des angloisses publiques et privées, des luttes, des labeurs, des épreuves, des joies et des amertumes qui prennent une vie comme la sienne, sans avoir un seul mot à dissimuler, à justifier ou à expliquer ?

Pour Louis Veuillot, c'est fait, depuis longtemps déjà. On retrouvera sans doute des lettres en plus ou moins grand nombre encore, mais probablement pas de plus intimes ni de plus importantes que celles qui ont été publiées. Or dans les neuf volumes que le public a déjà entre les mains,—le tome VIII de la correspondance générale a suivi de près les *Lettres à Charlotte de Grammont*—on n'en signalera pas une seule qui trahisse une défaillance morale, ou ne soit pas absolument digne d'un chrétien et d'un grand chrétien.

Le procès de Louis Veuillot n'est donc plus à faire : il est gagné devant la postérité. Pas n'est besoin de scruter toutes les preuves et de refaire toutes les étapes de son incomparable lutte au service

1—Une lettre personnelle de M. Frs Veuillot au Directeur du *Devoir* annonce pour le mois d'octobre prochain le Tome IV de la grande *Vie* de Louis Veuillot si impatiemment attendu.

de l'idée catholique pendant quarante années. Sa correspondance suffit. A qui ne veut pas rendre hommage à la supériorité de l'écrivain et à la grandeur morale de l'homme et du chrétien il ne reste d'autre ressource que de ne pas le lire. Qui pourrait le lire et n'être pas conquis prouverait trop manifestement qu'il n'est qu'un sot, ou, ce qui est pire que de n'avoir pas d'esprit, qu'il n'a point d'âme.

Raphaël GERVAIS.

RAPPORTS HISTORIQUES

DES

PEUPLES BALKANIQUES AVEC LE SAINT-SIÈGE [1]

Aurait-on jamais pu croire qu'en un siècle qui voit les vieux états européens rivaliser d'indifférence religieuse, si ce n'est d'athéisme, quatre peuples, à peine émancipés d'une longue servitude, demanderaient, au nom de leur foi entravée dans sa liberté, le droit de respirer plus à l'aise, en délivrant leurs frères chrétiens du joug d'une nation infidèle ? Aurait-on pu croire surtout qu'une proclamation royale, n'invitant à prendre les armes qu'au nom de la religion chrétienne, n'excitât point l'ironie, mais provoquât l'enthousiasme des

1-—La guerre formidable des Balkans, dont l'issue semble encore problématique, tant elle a soulevé de questions et affecté d'intérêts chez les grandes puissances européennes, donne à l'étude suivante une haute actualité. A titre de fidèles, nous sommes intéressés à connaître, avant tout, l'histoire religieuse de ces pays, où vient de se dérouler le grand drame militaire qui produira nécessairement un changement d'attitude des chefs des nations victorieuses vis-à-vis le Saint-Siège et l'Eglise catholique. Nul mieux que le savant prélat, historien et archéologue, qui a signé ces pages, n'est en état de nous renseigner sur ces questions d'une vitale importance. Qu'il daigne agréer nos remerciements pour avoir ainsi honoré notre revue de sa collaboration autorisée.

LA RÉDACTION.

foules et forçât la diplomatie déconcertée à s'incliner devant les revendications de la conscience ?

Ce qui paraissait encroyable est une réalité.

Bulgares, disait le roi Ferdinand, (1) pour secourir les populations chrétiennes de la Turquie d'Europe, il ne nous reste plus d'autres moyens que de prendre les armes... Nos sentiments religieux nous obligent à secourir nos frères menacés d'extermination... Notre œuvre est juste, grande et sainte. Avec une foi recueillie dans la protection et l'appui du Tout-Puissant, je porte à la connaissance de la nation que la guerre pour les chrétiens de Turquie est déclarée.—A nos côtés et avec nous, les armées alliées de la Serbie, de la Grèce et du Monténégro, combattront l'ennemi commun.—Dans cette lutte de la Croix contre le Croissant, de la liberté contre la tyrannie, nous aurons la sympathie de tous ceux qui aiment la justice et le progrès. Fort de ces sympathies, que le valeureux soldat bulgare se souvienne des gestes héroïques de ses pères, de ses aïeux... En avant ! Dieu soit avec nous !

En même temps, Ferdinand ordonnait des prières publiques dans toute la Bulgarie et se rendait lui-même officiellement avec tous ses ministres à l'église de Saint-Kralle de Sofia, où une messe était solennellement célébrée pour attirer les bénédictions célestes sur les troupes bulgares et alliées.

A Athènes, le roi Georges terminait son message par l'évocation de la promesse historique : *In hoc signo vinces !* A Belgrade, le roi Pierre I unissait, lui aussi, ses prières à celles de son peuple dans l'enceinte de la cathédrale. Quelques jours auparavant, le 9 octobre, au matin, Nicolas I, roi du Monténégro, accompagné du prince Mirko et de l'état-major, s'acheminait vers les hauteurs qui avoisinent Bodgoritza. A huit heures, le premier coup de canon était tiré par le prince Pierre, pendant que le vieux souverain et tous les soldats se signaient en silence, tandis que la musique militaire entonnait l'hymne national. Le soir venu, le roi parcourant le champ de bataille se penchait amoureusement vers les morts de la journée pour embrasser ces premières victimes d'une cause sacrée. Quel peintre

1.—Proclamation de guerre du 18 octobre 1912.

rendra jamais ces deux scènes débordantes d'émotions : le signe de la croix au premier coup de canon ; le baiser royal aux premières victimes !

On connaît les suites de cette épopée ; les glorieuses journées en furent remplies d'héroïsme : ce que l'on ignore, c'est l'histoire séculaire de la foi chrétienne qui fut l'inspiratrice de ces grandes actions, et qui, intimement liée à la vie nationale des peuples balkaniques, s'identifia tantôt avec la foi romaine, tantôt se sépara d'elle, suivant les caprices et les intérêts des gouvernements.

Les pages qui suivent en donneront un aperçu.



Précédés par les Slaves qui s'y étaient établis sous le règne de Trajan, (98-118), ce fut au Ve siècle que les Bulgares vinrent se fixer dans la péninsule balkanique, dont la partie occidentale avait été évangélisée dès le premier siècle. La tradition donne, en effet, à Aquilée S. Marc pour apôtre ; d'après elle, S. Luc aurait exercé son apostolat en Dalmatie, et S. Andronic, disciple de S. Paul, aurait été évêque de Sirmium en Croatie.

Les invasions successives des Slaves, des Avares, des Huns, des Bulgares, en semant la désolation dans les Balkans, y ruinaient périodiquement les chrétientés, si bien, pour ne citer qu'un exemple, que lorsque Salone eut été détruite par les Huns qui en massacrèrent tous les prêtres, le pape Jean IV envoya un missionnaire nommé Martin auquel il remit des sommes considérables pour racheter les captifs, secourir les indigents, rebâtir les édifices religieux.

Mais que de difficultés pour essayer de maintenir ce qui restait encore de christianisme en ces malheureuses contrées continuellement envahies par des peuples païens ! Les Slaves se refusaient à recevoir les missionnaires envoyés par Rome, voyant en eux, moins des apôtres indépendants de la Vérité que des émissaires politiques cherchant à les soumettre à un pouvoir étranger.

La crainte de voir les peuples balkaniques subir les influences hérétiques des patriarches de Constantinople détermina le S. Siège à

les soumettre tous à la juridiction de l'évêque de Salzbourg. Mais la sagesse de cette mesure fut paralysée par l'antagonisme national qui séparait les deux races slave et germanique : le développement du christianisme fut longtemps paralysé. A une époque où la religion était encore plus intimement unie qu'elle ne l'est aujourd'hui à l'existence nationale des peuples, les populations des Balkans, vivant de leur propre vie, ayant leur langue caractéristique, ne purent admettre qu'en dehors du pape, père commun de tous les fidèles, une juridiction de langue, d'influence étrangère, vînt s'imposer à eux. Cet état de chose détermina, au début du IXe siècle, un saint évêque de Passau, Urnolf, à se démettre de son siège de Salzbourg. Le pape Eugène II, (824-827), encouragea et bénit cette entreprise, mais elle fut bientôt contrecarrée par la politique allemande désireuse de garder la prépondérance dans les Balkans.

Les intérêts allemands furent, au reste, souvent en conflit avec les intérêts chrétiens dans la péninsule balkanique. Déjà, des le VIIe siècle, les Bavarois, pour maintenir les Slaves dans l'infériorité morale des peuples barbares, pour mieux les dominer, avaient entravé, par tous les moyens, le ministère de l'évêque S. Emmeran, qui, venu d'Aquitaine, s'était fait l'apôtre des Slaves, et finirent par l'assassiner, en 652.

Qui sait ce qui fût advenu du christianisme dans les Balkans, si, au IXe siècle, Dieu n'eût suscité deux saints, qui, par leur puissante énergie, déjouant les calculs de la politique et des intrigues particulières, persuadèrent aux Slaves que la religion chrétienne n'était pas identifiée avec la nationalité de leurs ennemis, et les aidèrent à constituer leur unité nationale.

Ces deux saints, deux frères, Méthode et Constantin,—ce dernier plus connu sous le nom de Cyrille qui lui fut donné plus tard,—étaient slaves par leur éducation, si ce n'est par leur origine, l'histoire ayant gardé des doutes à ce sujet.

Ratislaw, roi du premier royaume slave, s'était converti au christianisme sans parvenir à persuader ses sujets à suivre son exemple. Dans l'impuissance où il était de convaincre des esprits imbus de

préjugés presque invincibles, il sollicita auprès de Michel III, empereur de Constantinople, l'envoi de missionnaires dont la foi ardente, ne se laissant pas vaincre par les difficultés, eût à son service l'usage de la langue slave pour prêcher la vérité. Deux autres grands chefs slaves, Swatopluk et Kocel, firent auprès du même empereur une démarche semblable.

Cet apostolat national, qui emportait avec lui une lutte contre l'influence de l'épiscopat allemand, fut accepté par les deux frères Méthode et Constantin auxquels il était offert. Ils l'inaugurèrent par la culture intellectuelle des peuples à la conversion desquels ils allaient consacrer leur vie.

Le plan adopté fut de mettre l'évangélisation des Balkans et la conservation de la foi en ces contrées sous la sauvegarde du sentiment national, dont la langue slave était la souveraine expression.

Jusqu'alors, les Slaves avaient parlé leur langue, sans jamais l'écrire : Méthode et son frère créèrent l'alphabet nécessaire pour en former l'écriture. Les traductions de l'évangile selon S. Jean, des livres liturgiques, furent les premiers ouvrages écrits en lettres slavonnes. Leur apparition fut saluée avec une grande joie qui s'accrut encore, quand les deux frères, dans le but de mieux subjuguer des âmes débordantes de patriotisme, célébrèrent les saints mystères en langue slave, et fondèrent un clergé national. Ces innovations provoquèrent les protestations de l'épiscopat allemand, qui, naturellement, n'ayant pas été consulté, dénonça au pape les audaces des deux missionnaires.

Sur l'invitation qui leur fut adressée par S. Nicolas I, (858-867), Constantin et Méthode prirent le chemin de Rome, portant avec eux les restes du pape S. Clément qu'ils avaient ramenés eux-mêmes de Crimée, lors de leur mission chez les Khazares.

Adrien II, (857-872), successeur de S. Nicolas I, les reçut, non en accusés qui viennent se disculper, mais en apôtres auxquels l'Eglise doit sa reconnaissance.

L'approbation officielle de la liturgie slavonne, la consécration épiscopale de Constantin, auquel le pape imposa le nom de Cyrille

en confirmation de la mission dont il le chargeait, d'unir les Slaves à l'Eglise romaine, comme autrefois Cyrille d'Alexandrie avait uni les orientaux au Siège de Pierre, tels furent les principaux témoignages de la sanction que le S. Siège donnait au zèle des deux apôtres. [1]

Cyrille mourut avant d'avoir quitté Rome; ses dernières recommandations eurent pour objet d'inviter son frère à ne pas reculer devant l'opposition allemande qui ne désarmait pas, mais à continuer l'œuvre entreprise à eux deux. [2]

En suprême hommage aux apôtres de l'évangélisation nationale, Adrien II fit enterrer Cyrille à Saint-Pierre, dans la tombe qu'il s'était réservée à lui-même, et nomma Méthode archevêque de Moravie et de Pannonie, en l'accréditant officiellement auprès des trois grands chefs slaves, Ratislaw, Kocel, Swatopluk.

Pénétré d'une triple joie, leur écrivait le pape, nous avons résolu, après y avoir mûrement réfléchi, d'envoyer dans vos contrées notre fils Méthode et ses disciples. Cet homme, parfait d'intelligence et pleinement orthodoxe, vous instruira de la manière que vous avez demandée, interprétant les livres sacrés en votre langue, ainsi que tous les offices ecclésiastiques et la messe, la liturgie et le baptême, comme Constantin le philosophe l'a commencé avec la grâce de Dieu et à l'aide des prières de S. Clément. Conservez cependant cette coutume de lire à la messe d'abord l'épitre et l'évangile en latin, puis en slave, afin que s'accomplisse la parole de L'Ecriture: « Que toutes les langues louent Dieu! » et cette autre: « Tous célébraient en des langues diverses les grandeurs de Dieu, selon que le Saint-Esprit leur inspirait.» [3]

Si quelqu'un des Docteurs ou des Disciples que je vous envoie, se détournant de la vérité, avait l'audace de vous enseigner autre chose et de blâmer les livres écrits dans votre langue, qu'il soit excommunié et livré au jugement de l'Eglise, jusqu'a ce qu'il se soit corrigé; car ce sont des loups et non des brebis. Il faut les reconnaître à leurs fruits et les éviter.

1—Pietro Balan: *Delle relazioni fra la Chiesa cattolica e gli Slavi: Stamperia Vaticana.* 1886. *Histoire de la Bulgarie* par le R. P. Guérin Songeon.

2—*Vita S. Cyrilli in Bolland.* II, 23.

3— Hadrianus: *Epist. ad Rastis. etc. in legenda pannonica S. Methodii,* p. 170.

Les Allemands, qui en avaient appelé à l'autorité du pape dans l'espoir qu'elle maintiendrait leur juridiction sur les Slaves, en méconnurent les décisions, quand ils en constatèrent le désaccord avec leurs désirs.

Une guerre défavorable aux Slaves leur ménagea l'occasion d'une terrible revanche. Rastislav, Swatopluk furent faits prisonniers ; Méthode, brutalement enlevé, fut conduit en Souabe où, cité devant une assemblée d'évêques indignes de leur mission, il fut accusé d'usurpation, frappé, souffleté, battu d'une cravache et condamné à la prison.

Son internement, qui dura trois ans, prit fin quand le pape Jean VIII, finalement averti de ces criantes injustices, somma les persécuteurs de rendre Méthode à la liberté et de venir eux-mêmes à Rome y justifier leur scandaleuse conduite à son égard. [1]

Nouvellement élu, Jean VIII, n'étant pas au courant de la question slave, interdit l'usage de la liturgie slavonne, réservant la langue nationale à la seule prédication. [2]

Fort de l'approbation autrefois accordée par Adrien II, et voyant dans l'abandon de la liturgie slavonne la ruine de ses longues années d'apostolat, Méthode en maintint les coutumes, en attendant de pouvoir éclairer le pape sur les funestes conséquences de son acte prohibitif.

Ce que les Allemands appelèrent aussitôt la révolte de Méthode fut dénoncé par eux auprès de Jean VIII dont la sagesse ne voulut rien préjuger, avant que l'archevêque de Moravie fût venu lui-même s'expliquer. La justification fut si convaincante, que non seulement la défense relative à la liturgie slavonne fut retirée, mais l'acte antérieur du pape Adrien II fut pleinement ratifié et Méthode confirmé dans tous ses privilèges. [3]

1—Joannes VIII. *Epist. ad Paulum Ancon. in Ewald : Dic Pabstbriefe der Brittischen Sammluug (Neues Archiv. P.* 302 *Berlin,* 1380.)

2—Joannes VIII *ad Method,* 14 *Junii* 879. *Epist.* 15.

3—Joannes VIII : *Epist.* 246 *p.* 181.—Boczek : *Cod. dipl. Morav.* I. 42.

Plutôt que de céder, les intrigues allemandes, qui voyaient dans le triomphe de la liturgie slavonne la ruine de l'influence germanique, se firent faussaires en créant de toutes pièces des lettres apostoliques qui condamnaient Méthode.

Jean VIII intervint encore une fois et, dans une lettre en date du 23 mars 881, il dénonça l'impudence allemande et vengea les droits méconnus de l'apostolat slave.

Méthode mourut le 6 avril 885; la lutte contre son œuvre lui survécut. En vain, Jean IX (898–900), par l'intermédiaire de trois délégués enquêteurs dont l'un était archevêque, les denx autres évêques, donnait-il aux Slaves un métropolitain de leur langue et trois suffragants de leur nationalité, tous disciples de Méthode, l'épiscopat allemand proclama qne « bon gré, mal gré, les Slaves resteraient sous leur juridiction. »

Ainsi, ce fut grâce au zèle éclairé et patriotique de deux saints, à l'appui persévérant que leur donna la papauté, que les Slaves purent constituer leur nationalité sous la sauvegarde d'une liturgie spéciale et se soustraire, non sans efforts, à l'influence allemande qui voulait les asservir.



Pour s'être établis longtemps après les Slaves dans la péninsule balkanique, les Bulgares qui, dès leur arrivée, (Ve siècle), traitèrent en ennemis les tribus slaves qu'ils avaient soumises pour s'emparer de leurs terres, finirent par faire alliance avec elles, et dans ces contacts journaliers que donnent le commerce, la communauté d'intérêts, les sympathies, les Bulgares vainqueurs, subissant l'influence des vaincus, adoptèrent peu à peu les mœurs et la langue slavonnes.

Le catholicisme s'imposa insensiblement à eux de la même manière. Le christianisme, en effet, avec sa hiérarchie constituée, avait précédé, depuis longtemps, les Bulgares dans les pays où ils vinrent se fixer. En vain, une persécution essaya-t-elle d'enrayer l'ascendant que l'apostolat chrétien exerçait sur ces barbares avides de civilisation : le mouvement, maintenu par le curieux phénomène

de se laisser dominer par des vaincus supérieurs par leur culture intellectuelle, par le voisinage des Grecs, des Francs, s'accentua de plus en plus, jusqu'au jour où un roi bulgare déterminât par son exemple une révolution nationale religieuse, semblable à celle que provoqua la conversion de Clovis.

A la suite d'une brillante victoire que Léon l'Arménien remporta sur les Bulgares, (IX[e] siècle), une sœur de Boris, futur roi de Bulgarie, fut enlevée, malgré sa grande jeunesse, emmenée à Constantinople, où, après avoir reçu le baptême, elle fut chrétiennement élevée. Trente-huit ans de séjour forcé dans cette ville ancrèrent profondément en elle les mœurs et les croyances catholiques.

Soit qu'elle devînt l'objet d'un échange contre le saint moine Koupharas, prisonnier des Bulgares, que l'impératrice Théodora, régente de l'empire, voulait délivrer, soit qu'elle fût rendue à la liberté à la demande du roi Boris, son frère, toujours est-il que, revenue à la cour de Bulgarie, elle profita de la grande affection que lui témoignait son frère pour l'amener par la parole, non moins que par la séduction de sa piété chrétienne, à embrasser la religion du Christ.

Son apostolat fut puissamment aidé par les chrétiens de l'entourage du roi. Le désir de civiliser ses sujets pour qu'ils ne restassent pas inférieurs aux autres peuples, la nécessité de se créer des alliances pour assurer l'avenir du royaume, tels furent les motifs humains qui achevèrent de convaincre Boris à faire l'acte solennel auquel sa sœur le conviait depuis longtemps.

Il l'accomplit dans les derniers jours de 864, ou les premiers de 865. Le fils de Théodora, Michel III, dit " l'ivrogne ", fut son parrain. Suivant l'usage des temps qui faisait de la religion l'essence de la vie nationale, en recevant le baptême, Boris en imposa la réception à ses sujets, et, désireux d'organiser aussitôt, en ses états, une hiérarchie catholique qui l'aidât dans l'œuvre de civilisation en général qu'il entreprenait, il demanda à son parrain Michel III, un archevêque, des évêques, des prêtres. La cour de Constantinople, craignant qu'un trop rapide succès du christianisme chez les Bulgares

ne leur donnât une trop grande indépendance, n'envoya à Boris que quelques missionnaires.

Déconcerté du peu d'empressement de son impérial parrain à le seconder dans l'apostolat national qu'il avait entrepris, Boris s'adressa au Saint-Siège, pour obtenir la fondation d'une hiérarchie bulgare ayant son patriarche, ses archevêques, ses évêques, qui, par leur mission religieuse, seraient les meilleurs fonctionnaires de son gouvernement. Boris avait naturellement les idées qu'on avait à Byzance : à savoir, que le clergé devait prendre son mot d'ordre auprès du chef de l'Etat, celui-ci étant le premier représentant de Dieu auprès des peuples sur lesquels il régnait.

En sollicitant des évêques, Boris soumettait au pape une série de questions relatives à la religion non moins qu'aux lois qui devaient présider aux destinées d'un peuple chrétien. Rome recevait ces demandes à l'époque où l'épiscopat allemand dénonçait les " témérités " de l'apostolat de Constantin et de Méthode chez les Slaves.

La grande sagesse du pape S. Nicolas I qui, de son côté, appelait les deux fréres missionnaires pour les interroger avant de porter une décision sur leur méthode d'évangélisation, le détermina à envoyer à Boris des délégués qui, porteurs des réponses pontificales aux difficultés bulgares, [1] examineraient sur place la véritable situation et viendraient par leurs rapports inspirer sa suprême décision.

Formose de Porto, Paul de Populania, étaient les chefs de la mission romaine ; Donat, évêque d'Ostie, le prêtre Léon, le diacre Marin, leur étaient adjoints. Ces derniers, toutefois, avaient reçu le mandat particulier de passer de la Bulgarie à Constantinople pour porter à l'empereur les ordres du Saint-Siège relativement au bannissement du patriarche Ignace et à l'élection anticanonique de Photius. Arrêtés aux frontières de l'empire par un certain Théodore qui en avait la garde, ils revinrent à Rome, sans avoir pu accomplir le but final de leur mission, après avoir essayé pendant quarante jours de surmonter les difficultés qu'on leur opposait.

1—Nicolaus I. *Resp. ad consnlta Bulgar., in Migne Patrol. CXIX,* 978 *et seq.*

Bien différent fut l'accueil que fit Boris à Formose et à Paul. Ces deux envoyés pontificaux exercèrent un tel empire sur l'esprit du roi bulgare, que celui-ci renvoya de ses états les misssionnaires grecs et étrangers qui s'y trouvaient, pour que, nulle influence ne paralysant le ministère des prêtres amenés par l'ambassade romaine, Formose et Paul pussent tout organiser à leur gré. [1]

Le succès répondit si bien à l'attente, que Boris, voulant assurer la perpétuité de l'œuvre entreprise, demanda au pape de lui donner Formose pour archevêque, et d'autres prêtres latins pour l'aider.

La discipline exclésiastique ne permettant pas alors qu'un évêque passât d'un siège à un autre, S. Nicolas I ne put se prêter aux désirs qui lui étaient exprimés. Formose, qui devait être plus tard le premier évêque quittant son Eglise pour celle de Rome et qui, de ce chef, devait être déterré après sa mort, cité au tribunal de son successeur Etienne VII, condamné par lui, jeté au Tibre, puis enfin réhabilité, fut rappelé par S. Nicolas I.

Sur les ordres du pape, Dominique, évêque de Trivento, (Italie méridionale), Grimoalde, évêque de Polimarzo, (Italie centrale), partirent pour la Bulgarie. Ils avaient comme mission spéciale de choisir dans le clergé bulgare celui qu'ils estimeraient le plus digne de l'épiscopat et de le promouvoir à cette dignité.

Boris et Formose ne furent point satisfaits de la solution que le pape donnait à la demande qui lui avait été soumise.

Sur ces entrefaites, Michel III était assassiné par Basile I, le Macédonien, qui lui succéda, (857–886). Ce changement de règne chassa Photius du patriarcat et ramena Ignace à Constantinople, à la suite de la décision du concile assemblé dans cette ville par Basile, et présidé par des légats pontificaux.

Les conséquences de cet acte de justice furent des troubles en Bulgarie.

A peine remis sur son siége de Constantinople, Ignace, dans la

---

1—Anastas. Bibliothec : *Vita Nicolaï I, in rer. italic, script. III, p. I, pag.* 250.

conviction de la légitimité de ses droits, prétendit exercer sa primatie sur l'Eglise bulgare. Ignace, dont la sainteté a été proclamée par l'Eglise, mit dans la revendication de ce qu'il appelait un acte de justice, la même ardeur qu'il avait déployée dans la défense de ses autres droits méconnus.

Formose, mécontent d'avoir été écarté par le pape d'un archevêché dont les nombreux avantages l'avaient peut-être séduit, exploita, dit-on, avec habileté, le zèle d'Ignace dans l'exercice de sa mission patriarcale. De son côté, Boris, blessé de n'avoir pu obtenir du pape ce qu'il avait désiré, profita du Concile de Constantinople pour faire élucider le doute relatif à la dépendance de la Bulgarie. Relevait-elle du patriarcat de Constantinople, ou directement de l'Eglise de Rome ?

Poser une telle question devant une assemblée qui, rappelant Ignace de l'exil, était subjuguée par l'ascendant de ses malheurs saintement supportés, c'était la faire résoudre selon la pensée de celui dont on vengeait les injustices.

Soit que l'opposition des délégués fût molle, soit qu'elle restât impuissante, toujours est-il que, dans une réunion extra-conciliaire, on déclara la Bulgarie dépendante de Constantinople. L'Eglise faisant alors essentiellement partie de l'Etat en tant qu'administration, il était impossible que Rome exerçât la moindre juridiction sur des territoires relevant du Basileus. Telle fut la raison politique qui aida puissamment les autres.

Fort de cette décision, le saint patriarche Ignace consacra lui-même un archevêque grec et l'envoya en Bulgarie. Adrien II protesta ; Jean VIII, qui redoutait les inconstances de la mentalité grecque, essaya plus encore de détacher la Bulgarie de Constantinople. Ignace lutta d'autant plus que, croyant le Saint-Siège mal renseigné et même circonvenu, il ne pensait pas pouvoir se rendre à ses réclamations, Les démarches de Jean VIII auprès de Boris ne furent pas plus heureuses. Ce roi, ne pouvant pardonner à Rome le refus qui lui avait été donné au sujet de Formose, soutint d'autant plus

l'archevêque grec Joseph, envoyé par Ignace, qu'il trouvait là une occasion unique de manifester son ressentiment.

Jean VIII s'adressa alors à l'empereur Basile, aux évèques grecs de la Bulgarie, pour les inviter à quitter ce pays, et finalement à Ignace, envers lequel il professait une telle vénération qu'il voulut bien lui soumettre les preuves qui attestaient les prérogatives de l'évêque de Rome sur la Bulgarie, non pas en tant que pape, ce qui n'était pas contesté, mais en tant que métropolitain ou patriarche. [1]

Ignace était mort quand le mémoire pontifical arriva à Constantinople.

Photius, qui s'était réconcilié avec l'empereur, reprit possession du patriarcat, et—ce qui est plus étrange,—il obtint de Jean VIII d'être reconnu comme patriarche, en lui promettant de clore, selon les désirs de Rome, l'épineuse question bulgare. L'accord conclu sur ce point entre Jean VIII et Photius fut sincèrement tenu de part et d'autre.

Boris parut l'ignorer et continua à favoriser l'extension du christianisme dans ses états, mais en écartant dès lors les Grecs et les Latins et en confiant son peuple au zèle des disciples de Méthode expulsés de la Moravie.

Boris abdiqua pour revêtir l'habit de moine ; mais son fils et successeur Vladimir s'étant montré hostile à la religion chrétienne, il reprit le pouvoir pour disposer du trône qu'il abandonna pour une seconde fois en faveur de son plus jeune fils Siméon.

Ainsi, ce fut sous les pontificats qui se suivirent immédiatement, de S. Nicolas Ier, de Adrien II, de Jean VIII, que la question slave-bulgare commença à devenir une grave préoccupation pour le Saint-Siège. Quelque différentes que fussent parfois les décisions de ces papes, elles étaient toujours inspirées par les mêmes motifs : empêcher les races slaves-bulgares de rester sous la direction de Constantinople presque toujours suspecte d'hérésie ; les rattacher le plus possible à

(1) Anastas Bibliot. *Præf. in synod., Const. œcum. IV*

Rome pour les garder dans la véritable orthodoxie, dégager la religion de tout soupçon de politique germanique, pour que rien n'en arrêtât le développement. Ces raisons conduisirent naturellement aux diverses concessions sollicitées et dont la principale fut l'emploi de la langue slave dans le culte.

L'attitude flottante de Jean VIII dans ces diverses affaires s'explique par la faiblesse naturelle de son caractère et par les circonstances particulièrement difficiles de son pontificat : invasions des Sarrasins auxquels Jean VIII dût payer un tribut par suite de l'abandon dont il était l'objet, violences qu'il subit de la part de Lambert, comte de Spoleto, dont il fut le prisonnier, fuite en France pour échapper aux factions romaines, duperies de la part de l'empereur Basile et de Photius. De telles agitations maintinrent cet esprit naturellement inquiet en des perplexitéa qui le firent varier dans sa manière d'agir.

(A suivre.)

JOSEPH MEFFRE.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

LES CONQUÊTES DU SPECTROSCOPE

Le siècle dernier, si fécond en découvertes de tout genre, n'en a peut-être pas produit de plus importantes ni de plus merveilleuses que celle de l'analyse spectrale. C'est par l'application rationnelle de cette nouvelle méthode d'analyse, à la fois très simple et extrêmement sensible, que l'on a découvert des subtances chimiques, des éléments terrestres jusqu'alors inconnus et insoupçonnés. Bien plus, le spectroscope, malgré les énormes distances astronomiques, a permis aux physiciens et aux astronomes de scruter les profondeurs du ciel, d'arracher au soleil, aux étoiles, aux nébuleuses, le secret de leur constitution physique et chimique, et même de constater et de

mesurer des mouvements de rapprochement et d'éloignement des astres tout à fait insensibles aux lunettes les plus puissantes.

La lumière ne nous fait pas seulement connaître l'existence des corps incandescents ; ceux-ci cèdent, pour ainsi dire, quelque chose de leur substance aux vibrations lumineuses qu'ils rayonnent dans toutes les directions, et ces radiations complexes, après avoir franchi avec une extrême rapidité les distances interstellaires et interplanétaires, et après qu'elles ont été décomposées et séparées en leurs éléments par le spectroscope, nous fournissent de précieuses indications et des données précises qui nous font connaître l'état physique et chimique des corps qui les ont émises.

L'analyse spectrale a fait faire à l'astronomie physique des progrès merveilleux en suppléant à l'insuffisance des lunettes et en ouvrant aux chercheurs des horizons en quelque sorte illimités.

Rappelons brièvement les premiers principes de la spectroscopie.

Un rayon de lumière blanche, en traversant un prisme, ne subit pas seulement la réfraction, mais aussi la *dispersion* : il se décompose en ses radiations élémentaires diversement colorées et produit sur un écran une image allongée que l'on a appelée un *spectre*. Les principales couleurs du spectre sont au nombre de sept, savoir : *violet, indigo, bleu, vert, jaune, orangé, rouge*. Cette classification des couleurs du spectre est fort arbitraire ; en réalité, il y a un très grand nombre de teintes qui passent les unes aux autres par des gradations insensibles.

Les rayons colorés, d'après Newton, sont simples et n'ont pas la même réfrangibilité ; le prisme les dévie inégalement, et c'est ce qui fait qu'ils se séparent ; mélangés ensemble par un procédé quelconque, ils reconstituent la lumière blanche par leur superposition.

La lumière qui nous vient du soleil, en outre des rayons colorés qui impressionnent l'œil, contient aussi des rayons calorifiques dont l'intensité, dans le spectre qu'elle produit, augmente du violet vers le rouge et même atteint son maximum audelà de la partie visible ; ces rayons de chaleur, que l'œil ne peut voir et qu'on appelle

rayons *infra-rouges*, constituent une proportion importante de la radiation solaire.

Lés rayons violets, qui ne contiennent pas de chaleur, sont doués, par contre, d'une activité chimique remarquable ; ils impressionnent les plaques photographiques et leur action se prolonge audelà du spectre visible où ils prennent le nom de rayons *ultra-violets*.

Une grande partie de la radiation solaire est donc invisible à l'œil ; le développement et l'intensité du spectre calorifique sont étudiés au moyen de la pile thermo-électrique ou du bolomètre, tandis qu'on explore la région ultra-violette avec le papier sensible.

On appelle *spectroscope* l'appareil qui permet d'analyser les lumières émises par les corps incandescents. Il comprend, comme organe essentiel, un prisme de verre (ou un réseau) sur lequel on projette la lumière à analyser ; celle-ci se décompose en ses radiations élémentaires, et une lentille donne une image agrandie du spectre qu'elles produisent.

Kirchhoff et Bunsen, après avoir analysé au spectroscope les différentes lumières émises par les corps incandescents de toutes sortes, énoncèrent, en 1859, les résultats suivants :

Les *solides* et les *liquides* incandescents donnent un *spectre continu*, c'est-à-dire qui comprend toutes les radiations lumineuses sans aucune interruption ;

Les *vapeurs* et les *gaz*, au contraire, produisent des *lignes* ou *raies* brillantes, relativement peu nombreuses, caractéristiques pour chaque substance, et occupant des positions déterminées dans le spectre ; celui-ci reste obscur partout ailleurs, et les lignes brillantes, que l'on peut localiser et qui changent d'un corps simple à l'autre, permettront de reconnaître infailliblement chacun d'eux, au milieu de toutes les autres substances.

Cette propriété inattendue des vapeurs métalliques et des gaz incandescents constitue une méthode d'analyse chimique imaginée par Kirchhoff et Bunsen et qu'on a appelée *l'analyse spectrale*.

L'importance de cette découverte n'échappe à personne ; la nou-

velle méthode d'analyse se recommande, en effet, par sa grande simplicité et son extrême sensibilité.

Si l'on place, devant le spectroscope, un fil de platine humecté d'nne solution saline et plongé dans la flamme non éclairante d'un bec Bunsen, on voit immédiatement apparaître les raies coloriées caractéristiques du métal contenu dans la solution : un trois-milliardième de gramme d'un sel de soude suffit pour produire la double ligne jaune du sodium.

Il était à prévoir que l'analyse spectrale devait conduire logiquement à la découverte de nouveaux corps simples. C'est ainsi que Kirchhoff et Bunsen et plusieurs autres savants, par l'étude de nouvelles raies ne correspondant à aucun métal connu, découvrirent successivement le rubidium, le cæsium, le thallium, le gallium, l'indium, et, en particulier, l'hélium, dont la présence a été constatée dans le soleil avant qu'on l'ait recontré parmi les substances terrestres.

L'analyse spectrale était fondée et la découverte de nouveaux métaux avait demontré dès le début toute son efficacité et toute sa puissance. Mais le spectre particulier de la lumière solaire constituait depuis longtemps une énigme indéchiffrable. Ce spectre, en effet, contient toutes les radiations colorées, comme celui des solides en ignition, mais de plus, ainsi que l'ont reconnu Wollaston, en 1802, et surtout Frauenhofer en 1814, il est sillonné de raies noires dont l'origine semble inexplicable. Frauenhofer en a compté et localisé plus de 600, et Rowland, qui nous a laiasé les plus beaux travaux sur la question, en a reconnu plus de vingt mille.

Il était réservé à Kirchhoff de compléter sa belle découverte de l'analyse spectrale en pénétrant le secret des raies sombres du spectre solaire, et en ouvrant de la sorte les plus larges horizons à l'étude de la composition physique du Soleil et des astres.

L'explication des raies sombres du spectre solaire est contenue dans cette simple expérience de laboratoire, dite du *renversement des raies.*

Si une lumière intense à spectre continu, comme celle de l'arc électrique, traverse une flamme qui contient de la vapeur incandes-

cente de sodium, avant d'être décomposée par un spectroscope, la ligne jaune de ce dernier métal apparaît en noir dans le spectre continu, à l'endroit précis où elle serait placée si le sodium eût été seul. En généralisant cette expérience, on peut énoncer le principe suivant :

« Toute vapeur incandescente absorbe les radiations qu'elle émet elle-même. »

La vapeur de sodium éteint donc les rayons jaunes contenus dans la lumière blanche de l'arc électrique ; la place correspondante du spectre n'est plus éclairée que par la lumière pâle du métal vaporisé, et c'est pour cette raison qu'elle paraît sombre, par effet de contraste avec les autres couleurs brillantes du spectre continu.

Il n'est pas difficile maintenant d'expliquer l'origine des raies noires du spectre solaire: c'est que la lumière de la masse solaire traverse une atmosphère de gaz en ignition avant de franchir les espaces. Comme on a démontré la coïncidence remarquable d'un grand nombre de ces raies avec les raies brillantes fournies par les métaux terrestres, on peut admettre que la surface externe de la masse solaire, appelée *photosphère*, est un océan de nuages formés de particules incandescentes, liquides et solides, en suspension dans un mélange de vapeurs et de gaz : voilà pourquoi le fond continu du spectre solaire est formé de toutes les radiations colorées.

Au dessus de ces nuages brûlants, se trouve une atmosphère incandescente, appelée *chromosphère*, dont les vapeurs en ignition, à travers lesquelles la lumière de la photosphère doit passer, produisent les raies noires du spectre et donnent, de la sorte, une preuve certaine de leur présence.

Cette explication si simple et si féconde en résultats de la plus haute importance a été confirmée par les observations faites pendant l'éclipse totale de Soleil en 1870. Lorsque la Lune intercepte la lumière de la photosphère, celle de la chromosphère seule produit des spectres de raies brillantes occupant exactement les endroits des lignes noires du spectre ordinaire.

Un grand nombre de physiciens, entre autres Angström, Cornu, Abney et Rowland, ont continué et complété les travaux de Kirchhoff.

De nombreux examens spectroscopiques nous permettent d'affirmer la présence, dans l'atmosphère solaire, de corps terrestres de poids atomique léger, de métaux surtout, avec quelques métalloïdes comme l'hydrogène, le silicium et le carbone. Parmi les métaux notons le sodium, le cuivre, le baryum, le calcium, le magnésium, le nickel et le fer, dont plus de deux mille lignes brillantes correspondent à un nombre égal de raies sombres du spectre solaire.

Ces éléments métalliques légers constituent l'écorce de la Terre ; on peut donc dire, avec Rowland, que notre planète, portée à la même température que le Soleil, donnerait le même spectre que l'astre radieux.

Les vapeurs métalliques les plus lourdes occupent la partie de la chromosphère la plus voisine de la surface du Soleil, et forment une couche très mince où se produit le *renversement des raies* et qu'on a appelée, pour cette raison, la *couche renversante.* Le spectre de cette couche n'est visible, lors des éclipses totales, que pendant une ou deux secondes : c'est le *spectre-éclair* de Young. D'après plusieurs photographies de ce spectre, les idées de Kirchhoff ont été confirmées par les coïncidences que l'on a constatées entre les raies brillantes et les raies noires du spectre solaire.

La chromosphère et la couche renversante peuvent être comparées, en quelque sorte, à l'atmosphère terrestre. De cette enveloppe brillante se détachent, comme on le voit pendant les éclipses, des jets roses, semblables à des éruptions volcaniques, que l'on a appelés *protubérances.* Elles s'élèvent parfois à des hauteurs égales à un rayon du Soleil, et elles prennent les formes les plus variées et les plus fantastiques.

Ou a reconnu, par l'examen spectroscopique, que les protubérances solaires contiennent en grande partie de l'hydrogène et de l'hélium.

Un des grands attraits des éclipses totales est l'apparition de la *couronne,* auréole lumineuse, magnifique gloire comme celles dont les artistes nimbent la tête des saints. Ses formes rayonnantes ont une relation remarquable avec les époques des maxima et des minima des taches solaires

Le spectre de la couronne nous permet d'admettre qu'elle est une dépendance du Soleil ; ce spectre contient quelques lignes faibles d'origine inconnue, mais, parce qu'il est continu, il nous montre que la couronne est formée principalement par des particules lumineuses, tandis que les gaz dominent dans la chromosphère.



Les résultats que nous venons d'esquisser sont vraiment surprenants. La constitution physique et chimique du Soleil, du moins de son atmosphère, nous est révélée avec autant de facilité, pour ainsi dire, que s'il s'agissait d'analyser une substance quelconque dans un laboratoire.

Mais il y a plus. L'analyse spectrale possède une autre propriété fondamentale, celle de constater les mouvements radiaux, c'est-à-dire les déplacements des corps lumineux par rapport à la Terre.

C'est l'application du principe Doppler-Fizeau, conséquence naturelle de tout mouvement ondulatoire.

L'on sait que le ton d'un corps sonore en mouvement, comme la cloche d'une locomotive, paraît monter ou baisser suivant que le corps se rapproche ou s'éloigne rapidement de l'observateur. Dans le premier cas, l'oreille reçoit dans le même temps un nombre plus considérable de vibrations, tandis que ces dernières sont moins nombreuses, lorsque le corps s'éloigne.

Un phénomène analogue se passe pour la lumière. Lorsqu'un gaz incandescent se rapproche avec une grande rapidité, les lignes brillantes qui le caractérisent se déplacent vers le violet ; s'il s'agit d'une vitesse d'éloignement, le déplacement des lignes a lieu vers le rouge.

On voit tout de suite les applications importantes de ce principe au mouvement radial des étoiles. Le mouvement de rotation du Soleil a permis d'en constater l'exactitude et d'établir une base de calcul pour la mesure des vitesses relatives par le déplacement des lignes.

En effet, par suite de son mouvement de rotation, le bord équato-

rial est se rapproche de nous avec une vitesse de deux kilomètres par seconde, et le nord-ouest s'éloigne avec la même vitesse.

Thollond, en examinant le spectre des deux extrémités équatoriales, a constaté, pour celle qui se rapproche, un déplacement des lignes vers le violet, et, pour l'autre, un déplacement vers le rouge. C'est une vérification éclatante du principe Doppler-Fizeau en même temps que la mesure du déplacement des raies : la vitesse du corps lumineux qui le produit étant connue, fournit le moyen de déterminer les vitesses de tous les corps lumineux.

Nous n'avons exposé ici que les applications de l'analyse spectrale à la physique solaire. La même méthode n'est pas moins féconde pour l'étude des autres astres qui constituent l'Univers. Nous la ferons voir plus tard dans une prochaine chronique.

HENRI SIMARD, p^tre^.

VICTOIRES ET CHANSONS

(Suite et fin)

IV.—CARILLON

Carillon !... La magie de ces trois syllabes chargées de gloire française fait vibrer nos cœurs et toujours le fera. La victoire de Carillon est l'une des plus belles, non-seulement de l'épopée militaire française au Canada, mais encore des annales de l'humanité. Vingt mille Anglais battus, mis en déroute par trois mille cinq cents des nôtres !

Quid dux ? quid miles ? quid strata ingentia ligna ?
En signum ! En victor ! Deus hic, Deus ipse triumphat, [1]

---

1 Ne vantez ni le chef, ni l'armée, ni ces bois abattus : voici l'étendard ! voici le vainqueur ! C'est Dieu. oui c'est Dieu qui seul, ici, triomphe !

gravera Montcalm sur la grande croix qu'au lendemain de son triomphe il fera dresser au Dieu des armées.

C'était modeste et c'était juste, mais Dieu avait eu, en Montcalm, un " lieutenant " digne de seconder ses desseins, et dans les soldats du général des héros dignes de leur chef.

Nous sommes au printemps de 1858. Montcalm dispose de forces numériquement très inférieures ; il ne peut songer à l'offensive, et il se demande avec angoisse quel sera pour cette année le plan d'attaque de l'ennemi. Il l'apprend enfin. Avec toutes leurs forces concentrées sur les ruines de ce qui fut le fort William-Henry, les Anglais vont descendre à Montréal par la voie du lac Champlain et de la rivière Richelieu. A la tête du lac Champlain, le seul obstacle qui barre la route à l'envahisseur, le petit fort français, mal bâti, plus mal entretenu, de Carillon. Carillon enlevé de haute main, le chemin de la Nouvelle-France est libre devant l'ennemi...

Le plan de Montcalm est aussitôt formé : il ira attendre les Anglais à Carillon.

Son plan était aussi simple qu'ingénieux. Sur la lisière des bois qui sauf du côté du lac, entourent le fort, s'élève à une demi-portée de canon, devant la place, un mamelon qui le domine. C'était la clef de la position. On décida d'enfermer cette éminence, ainsi que le fort lui-même, dans un retranchement bastionné construit avec des troncs superposés ; en même temps, on déboiserait les entours, et les arbres abattus là resteraient à terre, leurs branches aiguisées servant de chevaux de frise...

En s'arrêtant le 6 juillet au soir sous le canon du fort, les troupes aperçurent le nouveau retranchement de huit à neuf pieds de hauteur : il suivait les sinuosités du sol et tous ses bastions de bois se flanquaient réciproquement. Des batteries improvisées et le canon du fort balayaient le bord de l'eau et, à droite, quelques trouées qu'on n'eut pas le temps de fermer. Mais l'abatis projeté pour défendre les approches restait à faire.

Le lendemain, les officiers, une hache à la main, donnent l'exemple, " les drapeaux plantés sur l'ouvrage ". Les érables tombant sur les bouleaux, les hêtres pourpres sur les pins. L'armée travaillait de bon cœur ; cependant elle cherchait des yeux le brave Lévis : " Où est Lévis ? ". Enfin le voici : " Vive Lévis ! " Il accourait du pays des Cinq-Nations avec quatre cents soldats d'élite. Grâce à ce renfort, le seul qui parvînt à temps, le nombre des combattants sera de trois mille cinq cents.

On couche au bivouac : dès l'aube, la générale réveille les bûcherons et la hache de frapper encore. A midi et demi, un coup de canon retentit : c'était le signal. Chaque bataillon. l'arme au bras, est dans son bastion, Royal-Roussillon au centre, avec son drapeau d'ordonnance rouge et bleu. Le soleil de juillet, brûlant en ce climat, " un soleil de Naples ", calcinait les rives du Champlain. " Mes enfants, la journée sera chaude, " dit Montcalm en jetant à terre son habit. Déjà, aux sons aigus du fifre et de la cornemuse, les Anglo-Américains s'élançaient dans la clairière en quatre colonnes, grenadiers en tête et chasseurs sur les flancs.

L'ennemi à cinquante pas du retranchement, les fusils français, jusqu'alors immobiles, s'abaissèrent sur toute la ligne : trois mille balles sifflèrent à la fois, décharge foudroyante au milieu des rangs déjà rompus par les obstacles des abords· Les Anglais vacillèrent sous le plomb, reculèrent, puis revinrent intrépidement à la charge, pour reculer encore et revenir pendant six heures de suite. Effroyable va-et-vient, entremêlé de sorties à la baïonnette, au milieu de l'abatis d'arbres enflammés par la fusillade...

Vers sept heures du soir les attaques cessèrent, le feu continua sur la lisière de la forêt ; à huit heures, il s'éteignit. Etait-ce possible ! les Français ne purent croire d'abord à leur succès. Toute la nuit se passa à compléter le retranchement qu'on s'attendait à voir attaqué le lendemain par l'artillerie. Mais l'ennemi ne revint pus, le découragement des troupes qui s'étaient crues assurées d'une facile victoire, l'ineptie du général, l'ombre de ces grands bois si redoutables dans les ténèbres, avaient changé l'arrêt en retraite, la retraite en panique...

Telle fut la bataille de Carillon, fait d'armes aussi héroïque qu'inconnu. Pauvre victoire délaissée dont l'histoire de France garde à peine la trace ! Son souvenir sémble s'être envolé avec le bruit des cloches qui en sonnèrent le *Te Deum*... [1]

Non, le souvenir en est impérissable, et le son même des cloches qui alors si joyeusement carillonnèrent sur la Nouvelle-France a été noté par un chansounier de l'époque. Ses strophes essaiment encore à tout vent cette musique dont la mélodie fit sur les oreilles anglaises, dit la chanson, le plus lugubre effet :

Le diable emporte les sonneurs
Avec les sonneries !
Quand tout le monde est déconfit
L'on n'a pas tort de crier : fi !
Du carillon de la Nouvelle-France.

Cette spirituelle chanson dut avoir en 1758 une vogue énorme. Son auteur n'est autre que M. Marchand, vicaire général du diocèse de Québec, l'auteur du fameux poëme tragi-comique sur les Troubles de l'Eglise du Canada en 1728, au sujet de la sépulture de Mgr de Saint-Vallier, second évêque de Québe [2]. C'est du moins ce qu'il sppert par l'entête d'une ancienne copie manuscrite, dénichée dans

1—Bonnechose, *Montcalm et le Canada Français*, pp. 7 et suiv.

2—Publié dans le *Bulletin des Recherches historiques*, 1897, avec une notice sur M. Marchand.

un journal écrit en 1801 par un Récollet de Montréal, le frère Bonaventure Deschéneaux [1].

LE CARILLON DE LA NOUVELLE-FRANCE

1

Messieurs, quand nous avons appris
Vos pompeuses approches,
Il est vrai, nous n'avons pas pris
De flambeaux ni de torches ;
Mais pour bien mieux vous honorer
D'abord nous avons fait sonner
Le carillon [*bis*] de la Nouvelle-France.

2

On dit que le cérémonial
Vous parut incommode ;
C'est Montcalm notre général
Qui l'a mis à la mode ;
Car dès qu'on voit de vos soldats,
Il faut qu'on sonne à tour de bras
Le carillon [*bis*] de la Nouvelle-France.

3

Vous vous plaignez que tous nos airs
Vous écorchent l'oreille,
Cependant ces brillants concerts
S'accordent à merveille ;

1—Le texte du « Carillon de la Nouvelle-France » n'est pas aux archives de l'Hôtel-Dieu de Québec. La seule copie manuscrite que j'en connaisse est celle du récollet. Elle ne diffère aucunement de la version qu'en a publiée M. Larue en 1863, dans ses *Chansons historiques*, loc. cit. M. Larue ne donne pas le nom de l'auteur, et je pense bien qu'il l'ignorait.

Un mot du Journal du frère Bonaventure. C'est une sorte de capharnaüm assez curieux et souvent intéressant, dont peut-être je ferai l'inventaire un jour—ou l'autre—plutôt l'autre, pour le bénéfice des lecteurs de la *Nouvelle France*. C'est là simple bonne intention.... qu'il ne faut pas confondre avec promesse !

Montcalm en marque les accents
Et ses troupes les contretemps
Du carillon [*bis*] de la Nouvelle-France.

4

Vous espériez dans notre fort
Manger une salade;
Nous vous avons servi d'abord
Une fine poivrade.
Vous la trouviez d'un si haut goùt
Que vous n'entendiez plus les coups
Du carillon [*bis*] de la Nouvelle-France.

5

Vous avez bien senti les sons
Différents de nos cloches,
Pour en distinguèr tous les tons
Vous étiez un peu proches.
Il ne fallait point avancer
Quand vous avez vu commencer
Le carillon [*bis*] de la Nouvelle-France.

6

Vous n'avez pas vu le plus beau
De nos cérémonies.
Si les troupes qu'avait Rigaud
Se fussent réunies,
Vous eussiez vu le Canadien
Sauter et joindre le tocsin
Au carillon [*bis*] de la Nouvelle-France.

7

Vous avez dans ce jour perdu
Vos chapeaux et vos tuques ;
Si les Indiens eussent paru
Vous perdiez vos perruques,

Vous eussiez crié, mais en vain,
L'on n'eût point arrêté le train
Du carillon [*bis*] de la Nouvelle-France. [1]

Un Anglais :

Merci, messieurs, de vos honneurs.
Laissons les railleries ;
Le diable emporte les sonneurs
Avec les sonneries :
Quand tout le monde est déconfit.
L'on n'a pas tort de crier : fi !
Du carillon [*bis*] de la Nouvelle-France.

Au fond, je ne blâme pas messieurs les Anglais, et personne ne les blâmera, de n'avoir pas apprécié la mélodie du Carillon de la Nouvelle-France. Je trouve seulement, parce que je n'en ai pas l'explication, plutôt étrange leur envie—et c'est à quoi le chansonnier ramène leur partie de campagne aux champs de Carillon—de venir là s'empiffrer de salade. Cela me fait ressouvenir gaîment de la petite débauche d'herbe tendre, qu'en un pré de moines passant le brave âne du bon Lafontaine s'était permise, et qui, à lui aussi, valut un *haro !* dans les grands prix.

Or, chose curieuse, et preuve que salade n'est point là que pour rimer avec poivrade, la chanson suivante résume aussi en une envie famélique pour la salade de Carillon l'entreprise des Anglais. [2]

1—Allusion évidente, et peut-être inopportune, aux scènes barbares de William Henry. De son côté, le soir même de sa victoire, Montcalm écrit à Doreil : " L'armée, et trop petite armée du roi, vient de battre ses ennemis. Quelle journée pour la France ! Si j'avais eu deux cents sauvages pour servir de tête à un détachement de mille hommes d'élite dont j'avais confié le commandement au chevalier de Lévis, il ne s'en serait pas échappé beaucoup dans leur fuite. "

2—Soutenir que je ne soupçonne absolument pas le sens qu'il convient d'attacher à cette " salade " serait outrepasser la vérité. Je pense que tout simplement l'auteur, ou mieux les auteurs, puisque deux chansonniers parlent de salade, ont voulu signifier ceci : Les Anglais pensèrent nous manger en salade... ou encore : Ils s'imaginèrent ne faire qu'une bouchée de nous, si peu nombreux... Littré et autres donnent bien un sens militaire à salade : troupe formée de différentes armes, mais je ne vois pas que nos chansonniers emploient salade en ce sens. Contenu en ce mot, il y a aussi, en de certaines chansons populaires et généralement grivoises, un sens caché qui ne saurait avoir ici son application...

1

Ce fut un beau samedi,
En mil sept cent cinquante-huit,
Que les Anglais ont fait attaque
Sur nos frontières de Carillon.
Vivent nos braves bataillons !

2

Vingt mille hommes ils ont avancé,
Croyant nous épouvanter,
Croyant manger une salade
Dans les cantons de Carillon.
Vivent nos braves bataillons !

3

La salade qu'ils ont mangée
Etait fort bien assaisonnée ;
Mais le vinaigre est un peu aigre
Dans les cantons de Carillon.
Vivent nos braves bataillons !

4

Ils ont avancé dans le fonds
Croyant y prendre nos vallons,
Mais grâce à nos canonniers
Trois de leurs barges furent coulées.
Vivent nos braves canonniers !

5

Pauvre roi Georg' ; te v'la foutu,
Pour toi la bataille est perdue [1]
....

1—Strophe ainsi tronquée dans les *Chansons historiques* de Larue, à qui j'emprunte ma citation.

La pensée exprimée en cette strophe incomplète est admirablement achevée dans ce triolet, rencontré à la suite d'une lettre de la Mère Juchereau de Saint-Ignace, aux archives de l'Hôtel-Dieu de Québec :

Avec raison
Le roi George aura l'humeur noire.
Il se fâchera tout de bon
Avec raison
Quand il apprendra la victoire
Dont le Canada se fait gloire
Avec raison.

Ce triolet, qui « vaut seul un long poème, »[1] est au manuscrit précédé d'une chanson de cinq couplets, sous la rubrique : *Chanson canadienne.* Canadienne elle l'est, mais seulement dans son application aux événements du Canada d'une chanson française composée en 1757 sur les maréchaux d'Estrées et de Richelieu :

Nous avons deux généraux
Qui tous deux sont maréchaux,
Voilà la ressemblance.
L'un de Mars est le favori
Et l'autre l'est de Louis,
Voilà la différence.[2]

L'auteur de la *Chanson canadienne* est peut-être la Mère Juchereau elle-même ; elle l'adresse à un correspondant en France, avec une lettre datée du 20 octobre 1758.

CHANSON CANADIENNE

1

Le Français comme l'Anglais
Prétend soutenir ses droits,[3]

1—Pour lui donner... cette valeur, il m'a fallu régulariser le triolet, fautif au manuscrit :

Avec raison
Le roi George aura l'humeur noire,
Avec raison, etc.

2—*Chansons historiques,* loc. cit.. p, 18.

3—On écrivait alors Anglois, que l'on prononçait Ang*louais*, ce qui rimait avec droits, aussi prononcé dr*ouaits.*

Voilà la ressemblance ;
Le Français par équité,
L'Anglais par duplicité,
Voilà la différence.

2

L'Anglais fait des prisonniers,
Nous en faisons par milliers,
Voilà la ressemblance ;
Le Français les traite bien,
Et l'Anglais les traite en chien,
Voilà la différence.

3

Il nous a pris des vaisseaux,
Nous lui prenons des châteaux,
Voilà la ressemblance ;
Il nous rendra notre bien
Et nous garderons le sien,
Voilà la différence.

4

Chouaguen vaut Beauséjour, [1]
Chacun triomphe à son tour,
Voilà la ressemblance ;
Mais vis-à-vis de Carillon, [2]
Qu'y a-t-il à mettre de bon ?
Voilà la différence.

1—Le fort de Beauséjour, en Acadie, pris par les Anglais en 1755.

2.—Le manuscrit de l'Hotel-Dieu, au lieu de Carillon a Port-Mahon. Ce port de l'île de Minorque fut enlevé aux Anglais en 1756 par les Français commandés par le maréchal de Richelieu, et sans doute à la chanson française, dont la chanson canadienne n'est qu'un décalque, ainsi que je l'ai dit, lit-on, à la gloire de ce fait d'armes : *Mais vis-à-vis de Port-Mahon*, changé en Carillon dans l'adaptation conadienne. La Mère Sainte-Hélène aura oublié de faire cette retouche à sa copie. Deux éditions de cette chanson, celle du *Foyer Canadien* en 1863, et celle de l'*Union Libérale*, No du 28 septembre 1888, portent le mot Carillon.

5

L'Anglais cherche des lauriers,
Autant en font nos guerriers,
Voilà la ressemblance ;
Les Français en font amas,
L'Anglais n'en moissonne pas,
Voilà la différence.

Hélas ! les lauriers moissonnés à Carillon nous les avions payés d'une autre moisson : 700 hommes de l'armée française avaient été tués ! " Chiffre énorme dans une si petite armée, où le prix d'un homme se multipliait par le carré des distances entre la France et l'Amérique. " [1]

Et Bougainville et Bourlamaque étaient blessés, et les hôpitaux regorgèrent de nos soldats.

A-t-on jamais songé à ces milliers de soldats des régiments du Béarn, du Languedoc, du Royal-Roussillon, succombant sur nos " arpents de neige ", pour nous conserver Français ? Ah ! les braves cœurs !.... Et a-t-on assez réfléchi sur cette poignante réalité : " Ces vaillants laissaient en France leur patrie, une famille : un père, une mère, des sœurs, une femme, ou une " promise ", images aimées et lointaines vers qui se tournaient leurs regards expirants ?.... Quels deuils dans les foyers de France !

Par ailleurs, la prise de Port-Mahon, l'un des plus beaux faits d'armes de la guerre de Sept Ans en Europe, fut chantée en France comme le furent chez nous nos victoires. Le recueil manuscrit de l'Hôtel-Dieu se termine par une » chanson française » sur la prise de Port-Mahon ; j'en cite, à titre de curiosité, le premier couplet. Il y en a trois.

Ces braves insulaires
Qui font, qui font sur mer les corsaires,
Ailleurs ne tiennent guère.
Le Port-Mahon est pris,
Le Port-Mahon est pris,
Ils en sont tout surpris,
Il est pris, il est pris.
Ces forbans d'Angleterre,
Ces fou', ces fou', ces foudres de guerre,
Sur mer comme sur terre,
Dès qu'ils ont combattu
Sont battus [*ter*].

1—Bonnechose, *Montcalm et le Canáda Français*, p. 92.

Deuils inutiles ? sacrifices perdus ? Ils ne réussirent pas à garder le Canada à la France, c'est vrai, mais le souvenir fervent qui leur survit ne contribue-t-il pas à nous conserver l'âme française ? Il n'y a sur cela aucun doute, depuis un demi siècle surtout que le passé revit dans le présent, par la vertu de l'événement que voici...

***

Le premier jour de l'année 1858, les abonnés du *Journal de Québec* recevaient en hommage de nouvel an, en guise sans doute de la chanson coutumière, un poème nouveau d'allure héroïque. Le poème, contenu en huit pages in-octavo, imprimé sur papier azur, comptait trente-deux strophes et deux cent quarante-quatre vers ; au bas du dernier on lisait ce nom : Octave Crémazie. C'était l'apparition du *Drapeau de Carillon*, destiné à commémorer le 100e anniversaire de la grande victoire, et plus encore, par sa portée générale, à raviver la flamme nationale au cœur de la race canadienne-française.

Le poète faisait à sa race par ce poème un cadeau de nouvel an comme jamais elle n'en avait eu, et j'imagine aisément les patriotiques ardeurs qui, en l'hiver de 1858, réchauffèrent le cœur de nos braves gens, à l'évocation—très neuve pour cette génération—des gloires ancestrales. Le poète leur demandait :

Pensez-vous quelquefois à ces temps glorieux
Où seuls, abandonnés par la France leur mère,
Nos aïeux défendaient son nom victorieux
Et voyaient devant eux fuir l'armée étrangère ?
Regrettez-vous encor ces jours de Carillon
Où, sous le drapeau blanc enchaînant la victoire,
Nos pères se couvraient d'un immortel renom,
Et traçaient de leur glaive une héroïque histoire ?

Regrettez-vous ces jours où, lâchement vendus
Par le faible Bourbon qui régnait sur la France,
Les héros canadiens, trahis, mais non vaincus,
Contre un joug ennemi se trouvaient sans défense ?
D'une grande épopée ô triste et dernier chant,
Où la voix de Lévis retentissait sonore,
Plein de hautes leçons ton souvenir touchant
Dans nos cœurs oublieux sait-il régner encore ?

Nos cœurs ne sont plus oublieux : grâce à tes vers, ô barde ! Et ta race—l'exil que tu subissais a dû en être adouci—, quand elle a voulu se choisir une devise, a mis à son blason ces mots : *Je me souviens !...*

Les modestes chansons par moi exhumées de la poussière des archives auront-elles apporté aussi quelque aliment au culte du passé chez mes compatriotes ? J'ai désiré cette récompense à ma peine.

P. HUGOLIN, o. f. m.

PAGES ROMAINES

SACRE ÉPISCOPAL AU COLLÈGE CANADIEN.—WILLY FERREROS.—AGITATIONS ET GRÈVES.—VICARIAT APOSTOLIQUE DE LA LIBYE.—LES ÎLES DÉTENUES PAR L'ITALIE.

Un sacre épiscopal est une cérémonie ordinaire dans Rome, tant elle y est fréquente, mais elle est rare au collège canadien de cette ville, les évêques du Canada ayant l'habitude de se faire sacrer ou dans leur diocèse d'origine ou dans celui que le Saint-Siège confie à leurs soins. S'éloignant des usages de son pays, Mgr J.-B. McNally, évêque du nouveau diocèse de Calgary, voulut recevoir le complément du sacerdoce en la cité des papes où il reçut autrefois, avec la tonsure, les ordres mineurs et majeurs, et en souvenir des années heureuses passées au séminaire canadien, il désira que l'une des heures les plus solennelles de sa vie s'écoulât dans l'enceinte de la chapelle qui avait été le témoin de ses premières émotions sacerdotales. Le 1er juin, le cardinal Falconio, assisté de Mgr Emard et de Mgr Fraser, et entouré d'une assistance d'élite, accomplissait sur la personne du nouvel élu les rites sacrés. Aux prières que chacun faisait pour le succès du ministère épiscopal du consacré se joignaient les vœux les plus intenses pour la prospérité de l'Eglise entière du Canada.

*
* *

Dans l'enceinte de son vaste Augusteum, où elle invite chaque année les plus grands artistes du monde à venir la réjouir de leur talent, Rome présentait naguère, et à plusieurs reprises, un enfant prodige de six ans, Willy Ferreros qui, pendant deux heures, dirigeait un orchestre de plus de cinquante musiciens exécutant les morceaux les plus difficiles. C'était du

Beethoven, du Berlioz, du Berodine, du Wagner, du Mendelssohn, etc. Essayer de raconter ce spectacle est chose impossible. Mozart composait à neuf ans ; Willy ne compose point, il ne lit pas la musique, il ne l'a pas sous les yeux ; il en dirige l'exécution avec une sureté, une précision, un brio qui se traduisent par les gestes de ses petites mains, par l'expression de ses yeux, par la pâleur ou le rouge de son visage, et qui maintenaient l'assistance dans une émotion qui finissait par éclater en bravos prolongés. Par quel phénomène cet enfant sent-il, retient-il du premier coup la pensée musicale d'un auteur, en saisit-il toutes les nuances, les exprime-t-il avec fidélité comme une plaque photographique reproduit en quelques secondes les traits qui se trouvent devant elle, ou comme un disque phonographique prend, garde, rend les sons qui l'ont impressionné : c'est là un secret que la science n'a pu expliquer. L'âme a des mystères impénétrables. « Rappelle-toi, a dit Pie X au jeune artiste qu'on lui avait amené, rappelle-toi que l'art divin qui te charme est un don particulier qui vient de Dieu ; cultive-le donc avec amour pour le faire servir à sa gloire. » Et le jeune Willy répondait au Souverain Pontife avec le sans-gêne de son âge : « Sainteté, je ressens dans la musique quelque chose de céleste. » Puis il ajoutait, en recevant une médaille que le pape lui donnait : « Je remercie beaucoup Votre Sainteté ; parmi tous les dons que j'ai reçus, nul ne m'est plus cher. »

Il ne faut pas croire, cependant, que Willy parle et raisonne comme un homme mûr ; en dehors des heures qu'il consacre à la musique, il court, il rit, il s'amuse comme les enfants de son âge, et nul alors ne pourrait soupçonner les merveilleuses ressources de son esprit.

*
* *

Toutes les âmes italiennes n'ont pas le culte de l'harmonie comme celle du jeune Ferreros, et à Turin, Milan, Gênes, Livourne, Naples, Vénise, Palerme, Catane, Messine, les agitations populaires qui ont plus ou moins troublé la tranquillité publique en sont la preuve la plus évidente A Milan principalement, le renvoi bien mérité d'un ouvrier malhonnête servit de prétexte à une grève générale qui dégénéra en émeute. Le gouvernement dut user des plus énergiques moyens pour la maîtriser. Dans les ports de mer, la grève était une protestation contre le vote d'une loi peu favorable aux intérêts des invalides de la marine marchande. En fait, ces agitations, ces grèves, ces mouvements de révolte ne sont que le résultat d'un malaise général causé par l'état des choses et par les aspirations toujours flattées des classes ouvrières et jamais assouvies. D'ailleurs, peuvent-elles l'être, quand les appétits d'en haut ne le sont jamais ? En ces derniers temps de longs débats parlementaires ont révélé des malhonnêtetés sans nom auxquelles ont donné lieu la construction du palais de justice à Rome. Archi-

tectes, entrepreneurs, ministres, et ensuite commission d'enquête, tous ont dilapidé à qui mieux mieux les finances consacrées au temple de l'intègre justice. Pourra-t-on jamais condamner sérieusement un voleur sous les voûtes d'un palais dont tous les échos redisent des histoires de vol ?

***

L'une des conséquences de la conquête de la Tripolitaine par l'Italie a été l'organisation du vicariat apostolique de la Libye. Toutefois, ce n'est pas en vertu du fait accompli que Pie X a agi, en cette nouvelle constitution de la hiérarchie catholique dans le nord de l'Afrique, mais, selon les expressions qu'il emploie lui-même, au nom de la divine mission que reçut l'Eglise d'évangéliser toutes les nations, et suivant les circonstances, de pourvoir de telle ou telle manière au bien être spirituel des peuples, et en l'occasion « *quo validius divini nominis gloria in Africa septentrionali promoveatur, atque ut Christi fideles ad oras libicas degentes uberiora suscipiant incrementa salutis.* Ce silence voulu à l'égard de la conquête italienne est la conséquence de l'attitude que la Papauté conserve en face du gouvernement usurpateur de Rome, et l'affirmation des droits préexistants de l'Eglise en cette partie de l'Afrique où elle s'était établie de longs siècles avant l'Italie, et où elle se maintint par la foi, le zèle, et le sang de des missionnaires. Les Italiens ont trouvé l'Eglise vivant en ces côtes de la Tripolitaine et de la Cyrénaïque qu'ils viennent de conquérir ; en organisant donc ses missions par un vicariat apostolique, et cela en vertu du seul mandat que le Christ lui donna, la Papauté sépare totalement sa grande mission civilisatrice séculaire de celle que l'Italie veut accomplir par le progrès moderne, et elle éloigne le clergé de l'administration gouvernementale qui, là comme ailleurs, voudrait peut-être déjà le mettre en tutelle.

***

Dans la liquidation qui se fait de l'empire turc, au moins en ce qui regarde ses possessions d'Europe, quel sera le sort des îles actuellement encore détenues par l'Italie en garantie de l'exécution du traité de Lausanne ? Tout semble faire croire que l'occupation provisoire deviendra une occupation définitive. La France a mis quarante ans à soumettre l'Algérie ; il est fort probable que l'Italie devra employer un pareil nombre d'années pour pacifier les deux vastes provinces africaines qu'elle vient de s'annexer. Or, par le traité de Lausanne, la Turquie s'engagea, d'une part, à rappeler toutes ses troupes de la Tripolitaine et de la Cyrénaïque, de l'autre, à aider moralement l'Italie à la pacification des territoires cédés. Quand bien même la première des conditions ait été déjà accomplie, les indigènes, Arabes bédouins continuant à défendre leur sol natal contre l'envahissement étranger, l'Italie

fait semblant de voir dans ces troupes valeureuses qui lui disputent le terrain pied à pied des soldats turcs non encore rapatriés, et c'est un motif pour elle de ne pas évacuer Rhodes et les autres îles où elle tient garnison. En l'état actuel où elle est, la Turquie, qui n'a su se défendre contre les alliés balkaniques, pourrait-elle exercer une pression morale sur les Arabes pour les engager à se soumettre? Peut-être aussi que, voyant ses îles tombées aux mains de la Grèce, si elles étaient abandonnées par l'Italie, la Turquie préfère-t-elle les laisser sous la domination provisoire des armes italiennes, dans l'espoir de les vendre, ou d'en faire l'objet d'un compromis quelconque avec l'Italie, quand les événements le permettront. Toujours est-il que, quand même la Turquie ait remis à la conférence de Londres le soin de statuer sur le sort des îles de la mer Egée, et que Rhodes et les îles occupées par les Italiens soient réellement turques, le marquis Imperiali, ambassadeur d'Italie à Londres, a formellement déclaré qu'il ne pourrait pas prendre part à la conférence si leur sort devait être discuté. C'était presque dire qu'il est déjà fixé.

« Foi punique, foi romaine ! » disait-on autrefois en parlant des relations romano-africaines ! Est-ce changé ?

DON PAOLO AGOSTO.

BIBLIOGRAPHIE THÉOLOGIQUE

T. R. P. PÈGUES, O. P. *Commentaire littéral de la Somme Théologique de saint Thomas d'Aquin*. Tome VI. Traité des passions et des habitus.— Edouard Privat, Toulouse, 14, rue des Arts.

Ce commentaire, dont nous avons déjà plusieurs fois signalé à nos lecteurs la valeur et l'importance, en est rendu au tome VI[e], c'est-à-dire au deuxième de la partie morale de la Somme Théologique. Inutile de répéter ce que nous avons déjà dit de l'opportunité d'un travail de ce genre pour rendre plus accessible au grand nombre l'enseignement de saint Thomas, et faciliter l'intelligence du texte même du saint Docteur que rien ne peut suppléer.

Pour la morale, pout-être plus encore que pour le dogme, saint Thomas est le maître unique et incomparable. Un théologien qui, après avoir étudié des années à Rome et continué à fréquenter les théologiens de renom pendant une vingtaine d'années, avouait n'avoir jamais pénétré aussi facilement et aussi profondément dans la notion philosophique et théologique du concours de Dieu avec la volonté humaine dans les actes humains qu'en étudiant, dans saint Thomas, les premières questions de la seconde partie de la Somme Théo-

logique expliquées et commentées par le R. P. Pègues. Tous ceux qui voudront étudier les deux traités que commente le tome VI, celui des *Passions* et celui des *Habitus*, diraient sans doute qu'ils n'ont jamais si bien compris la nature et les mouvements des passions et leur influence réelle sur la volonté, ni ces inclinations et ces dispositions volontaires ou acquises dont l'influence fait pratiquement la moralité d'une vie.

Or qui ne connait pas à fond les passions humaines et leur mode d'action sur la volonté, qui ne sait pas comment se créent, se fortifient, se perfectionnent, décroissent et dépérissent ces dispositions habituelles aux actes bons ou mauvais qui font la valeur morale des âmes, n'a pas la vraie science de la morale, et n'aura jamais le dernier mot des directions qu'il suit et qu'il donne aux autres dans le gouvernement pratique de la vie morale.

Comme le fait remarquer le T. R. P. Pègues, saint Thomas d'Aquin est, dans ces traités, non pas le meilleur des maîtres, mais le Maître unique. Le premier il a fait ces traités et avec une telle perfection qu'aucun maître ne les a repris après lui.

Comme toujours le commentaire est sobre et court. Il se contente presque toujours d'expliquer saint Thomas par saint Thomas lui-même, en citant les textes de ses autres ouvrages où il a parfois plus clairement et moins sommairement expliqué sa pensée.

C'est sûrement un des bons signes de notre temps, qu'un ouvrage de cette valeur et de cette portée trouve un nombre suffisant de lecteurs pour se hâter à son achèvement. C'est un des heureux symptômes que le mouvement de retour vers la grande philosophie et la grande théologie traditionnelle continue à s'étendre et gagne chaque jour en sérieux et en profondeur.

Espérons que ce commentaire de l'incomparable morale de saint Thomas sera le signal d'une étude plus vraiment scientifique de la Théologie morale, et que celle-ci cessera tout à fait d'être un dictionnaire de toutes les opinions contradictoires qu'il a plu à quelque théologien de soutenir de quelque raison plus ou moins plausible. Non-seulement la science a tout à y gagner, mais la prédication, l'enseignement des fidèles et la direction des âmes, c'est-à-dire tout le ministère apostolique, en recevront une grande efficacité.

T. D. C.

BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE

La Vocation au Mariage, par le R. P. F.-A. Vuillermet. Un vol. in-12, 330 pages. Lethielleux, Paris.

Ce livre a été inspiré par le spectacle de la désorganisation familiale dont souffre la France. Le divorce et la stérilité sont deux plaies sociales qu'il importe de guérir au plus tôt. Les meilleurs remèdes se trouvent encore

dans l'observation des lois morales que l'Eglise a prescrites pour la famille chrétienne. Le Père Vuillermet étudie, à la lumière de l'enseignement catholique, la question du mariage. Après avoir rappelé que le salut de la société est conditionné par la famille elle-même, il traite de l'idéal du mariage, du sacrement, de la législation matrimoniale, des droits de l'Etat, de la vocation au mariage, du choix des époux, de ce qu'il appelle le trafic matrimonial, de la nécessité de combattre le mariage mixte, et de la sanctification des âmes dans le mariage.

Ces sujets sont traités avec clarté et précision. Si la pensée court un peu rapidement à la surface des problèmes, elle les montre cependant dans une lumière capable de bien éclairer les esprits. La vie anime tous ces entretiens, et en garantit l'intérêt.

C. R.

En silcnce, par Francisque Parn. Un vol. in-12, 200 pages. Lethielleux, Paris.

Roman militaire. Le capitaine Hermont se dévoue, en silence, pour mériter l'amour d'une femme, d'une veuve, dont le fils, Charles, se conduit mal. Pour épargner à cette femme une douleur qui l'aurait tuée, il consent qu'on l'accuse d'avoir volé la caisse du régiment. C'est Charles qui est coupable. Celui-ci se repentira plus tard, avouera sa faute ; l'innocence de Pierre Hermont sera reconnue. Madame Vareynes saura de quel sacrifice elle a été l'objet ; elle sera reconnaissante au capitaine : l'on pressent à la fin du dernier chapitre que l'amour unira l'un et l'autre. Le roman est sobrement écrit, chargé d'émotion discrète.

OUVRAGES REÇUS

Bulletin historique de la societé de Saint-Boniface, Nos I, II et IV. Nous avons déjà signalé à nos lecteurs le contenu du fascicule No III de cette intéressante publication. Ceux-ci offrent peut-être encore plus d'intérèt historique. Dans le premier, on trouve plusieurs documents inédits, sur la découverte du Nord-Ouest, et surtout le récit émouvant de la reconnaissance en 1908 des restes du jésuite Jean-Pierre Aulneau, aumônier de la seconde expédition de la Vérendrye en 1736, et qui fut massacré, comme on le sait, avec tous ses compagnons. Le fascicule II contient la *Relation du Détroit et de la Baie d'Hudson par Monsieur Jérémie*, et le IVe, l'*Itinéraire* du missionnaire G.-A. Belcourt du *Lac des Deux-Montagnes à la Rivière Rouge.*

L. L.

Le Directeur-propriétaire, - - - - - L'abbé L. Lindsay.
Imprimé par la Cie de l'Evénement, 30, rue de la Fabrique, Québec.

LA NOUVELLE-FRANCE

TOME XII — AOUT 1913 — N° 8

MONSEIGNEUR ARTHUR BÉLIVEAU

Le 25 juillet dernier, en la fête de saint Jacques le Majeur, frère de Jean, l'apôtre vierge et bien-aimé, la succession apostolique au Canada s'est accrue d'un nouveau titulaire dans la personne de Sa Grandeur Monseigneur Arthur Béliveau, évêque de Domitianopolis et auxiliaire de Monseigneur l'archevêque de Saint-Boniface.

Titulaire d'un siège depuis longtemps disparu, il reste à son poste auprès du vaillant chef qu'il sert depuis déjà plusieurs années avec une fidélité exemplaire, et dont il devient plus que jamais, de par la volonté du Saint-Siège, le bras droit, l'aide, le lieutenant dans l'accomplissement de sa lourde tâche apostolique. Le *dépôt* confié à la sollicitude et au dévouement du vénérable Pasteur de Saint-Boniface, celui-ci pourra sans crainte à l'avenir en partager la *garde* avec ce frère plus jeune, qui a été couronné, comme lui-même, de la plénitude du sacerdoce. Et ce partage en diminuera la charge, comme la Croix soutenue par le bras vigoureux du Cyrénéen dut peser moins aux épaules meurtries de Jésus. Car c'est une croix véritable qu'on impose à l'évêque au jour de son onction, et dont le poids ne doit pas se calculer d'après celui de la croix d'or qui orne sa poitrine. Au reste, celle de l'Eglise de la Rivière Rouge, héritière de bientôt un siècle d'épreuves, de souffrances et de travaux surhumains, n'a pas perdu de sa pesanteur aux mains du vaillant prélat qui la porte aujourd'hui avec tant de courage. Puisse-t-elle, au moins, allégée par le dévouement filial et l'espérance de jours meilleurs, lui paraître plus sereine, plus consolante, et non moins riche en mérites. C'est le vœu que nous exprimons pour l'ère nouvelle où vient d'entrer la florissante Eglise de Saint-Boniface, et cette ère nous la souhaitons longue et heureuse, pour l'archevêque et pour son auxiliaire. *Ad multos annos* !

La Direction.

A PROPOS DU CENTENAIRE DE LOUIS VEUILLOT

II

(Suite)

Mais est-il bien sûr que Louis Veuillot et son œuvre aient désormais partie irrévocablement gagnée dans l'opinion catholique française ? Alors comment expliquer cette si longue et si ardente et si irréductible hostilité d'un si grand nombre et des plus illustres et des meilleurs ? Son œuvre a-t-elle changé de caractère et de portée depuis vingt ans ? Les circonstances l'ont-elles montrée dans son vrai jour que des préjugés et des illusions seuls avaient empêché de voir ? Les hommes ont-ils changé eux-mêmes avec les temps et les circonstances ?

Jusqu'à ces dernières années, je ne l'ignore pas, des hommes de talents et de bonnes intentions ont dépensé beaucoup de temps, de travail et d'habileté pour perpétuer et prolonger, au bénéfice de quelques hommes illustres qui leur étaient justement chers, des préjugés et des préventions qui, à défaut de vraies et justes raisons, ont eu longtemps les meilleures excuses. Je ne garantis pas que, même après le centenaire, la littérature dite catholique ne s'enrichira pas encore de quelque volume attardé où, sous prétexte de biographie de quelque grand catholique ou d'histoire de l'Eglise, on nous répètera, avec grande dépense de citations et d'éloquence, que l'Eglise catholique en France n'est accablée de tant de persécutions et soumise pour un temps à tant de vexations que pour n'avoir pas donné sa confiance aux sages, aux habiles, aux modérés, aux politiques, à tous ceux enfin qui se sont cru une mission de réconcilier l'idée catholique avec toutes les idées et les institutions qui sont pratiquement la négation de l'idée chrétienne, et que personne n'a plus contribué à cette désastreuse aberration que Louis Veuillot et son journal. On laissera dire et personne ne répondra parce que ce vieux conte ne trompe plus personne et ne tient plus personne éveillé.

Il y aura toujours malheureusement des divisions et des diver-

gences de vues parmi les catholiques de France comme parmi ceux des autres pays, non plus, espérons-le, sur les principes mêmes qui doivent les diriger dans la revendication et l'exercice des droits essentiels à la vie sociale de l'Eglise—la direction suprême se fait de jour en jour plus précise et plus ferme, et elle sera de jour en jour mieux comprise et plus fidèlement suivie—mais sur certaines applications à des circonstances nouvelles ou différemment comprises, sur l'opportunité pratique ou parfois même la légitimité de certains moyens d'action. Dans une mêlée générale, si précise que soit la direction du général en chef et si parfaite que soit la discipline des officiers et des soldats, il y a toujours les incidents imprévus auxquels chacun pourvoit avec la prudence et le courage que Dieu lui a donné : l'essentiel c'est qu'on ne trouble pas l'ordre général de la bataille, et qu'on ne tire jamais sur ses troupes, mais sur celles de l'ennemi. Donc, prenons-en notre parti : dès que les catholiques de France descendent sur le terrain de la vie publique et engagent la lutte pour la conquête ou la défense de leurs droits, les divergences sont inévitables, un peu parce qu'ils sont hommes et beaucoup parce qu'ils sont français ; et s'ils ne sont pas catholiques uniquement ou avant tout, ces divergences tourneront fatalement en opposition et en division, parce qu'au fond il y aura un intérêt qui ne sera pas commun à tous et ce sont les intérêts et les passions qui divisent. S'ils veulent être catholiques uniquement et avant tout, ce qui est la seule chance de refaire la patrie française, la direction de l'Eglise leur assurera l'unité des esprits et des volontés.

Je ne crois pas cependant à une scission aussi profonde que celle du siècle dernier, laquelle, si regrettable qu'elle ait été, n'a cependant pas produit, par la miséricorde de Dieu, tous les désastres qu'on en aurait pu redouter. Cette scission, elle est pratiquement finie et, si les grands esprits qu'elle a désunis si longtemps et parfois si douloureusement se retrouvaient dans le chaos politique et religieux où la France se débat depuis vingt ans surtout, non pour finir, je l'espère, mais pour renaître, ils s'embrasseraient fraternellement et s'en voudraient de s'être méconnus jusqu'à l'injustice.

Si j'en parle, c'est qu'il faut expliquer l'hostilité, je pourrais dire l'acharnement, d'un grand nombre et des plus illustres contre Louis Veuillot; c'est ensuite qu'il n'y a nul danger de ressusciter des rivalités entre frères. Personne d'ailleurs n'y trouverait à redire que Louis Veuillot lui-même, qui n'a tant lutté et tant souffert que pour combattre et faire disparaitre tous les obstacles à la seule unité possible des esprits par la foi en Jésus-Christ et l'humble soumission à la direction suprême de l'Eglise.

A Dieu ne plaise que je méconnaisse les mérites des autres grands serviteurs de la cause catholique en France au siècle dernier. Les dons de Dieu pour avoir été nombreux et variés ne s'amoindrissent pas les uns les autres. Louis Veuillot pour sa part a assez reçu de Dieu pour n'avoir pas besoin qu'on le grandisse au détriment des autres. Mais je ne crois pas non plus que les dons faits à d'autres, si brillants et si grands soient-ils, soient une raison de taire et de méconnaître les siens. Ils sont, plus que sa gloire propre, la gloire de la sainte Eglise et le patrimoine de toute la grande famille catholique. Il a toujours eu l'âme assez grande et assez haute pour se réjouir des dons faits aux plus grands d'entre ses frères comme de sa propre gloire et de son propre bien. Pourquoi ne pas glorifier le don qu'il a reçu de Dieu entre tous ses frères, et qui est la raison principale des luttes et des oppositions qu'il a rencontrées pendant sa vie et son plus beau titre de gloire aujourd'hui ?

M. Jules Lemaître a dit que Louis Veuillot a été « le grand catholique de son siècle. » Le mot est juste : il résume tout Veuillot ; il est le dernier mot de son impopularité et de sa gloire.

Je ne dis pas que je l'expliquerais absolument comme l'illustre critique. Lui, il n'est pas de la famille, il peut plus librement parler du dehors : les mêmes mots dans la bouche d'un catholique pourraient outrer la pensée qui est juste au fond, et ne pas être suffisamment justes et respectueux pour des hommes qui ont rendu de grands services à l'Eglise, et de cœur et d'intention ont voulu sincèrement être les plus dévoués de ses enfants.

Louis Veuillot, par une grâce particulière de Dieu, a été non seu-

lement un grand catholique comme d'autres de ses éminents contemporains, mais il a été le « grand catholique de son temps. » Il a été catholique comme presque personne ne l'était en France de son temps et comme personne ne le pouvait être humainement, sans une préparation providentielle qui le prémunît contre toutes les influences et les préjugés du milieu. Il a été catholique simplement, absolument, uniquement, comme tout le monde comprend aujourd'hui qu'il le faut être, non seulement de cœur, d'intention et de volonté, mais d'esprit, de parole, de vie privée et publique, et ne s'est jamais soucié d'être autre chose qu'écrivain catholique.

Si l'on y regarde bien, sans préjugé et avec attention, là est en effet ce qui fait, je ne dis pas le mérite, parce que c'est un don de Dieu, mais le caractère propre de Louis Veuillot, ce qui le met à part parmi les grands chrétiens de son temps, ce qui fait la valeur et la portée de son œuvre, et—je l'ai dit déjà, mais il ne faut pas se lasser de le dire—ce qui en fait l'actualité et l'opportunité.

En voulez-vous la preuve ? Elle est simple et on ne peut plus facile à faire. Assurément aucun de ces grands catholiques n'eût voulu sciemment écrire une seule page, une seule ligne même qui fût contraire à l'enseignement de l'Eglise. Presque tous, à une heure ou à une autre de leur vie, mis en demeure de choisir entre leur foi et leurs illusions, ils n'ont guère hésité : ils ont soumis leur esprit. Mais en dehors de ces limites où l'autorité doctrinale exigeait une explicite adhésion à son enseignement, que de paroles auraient besoin d'explications bienveillantes, que de pensées auraient besoin d'être précisées, corrigées ou complétées pour être mises en parfaite harmonie avec les enseignements et les directions du Saint-Siège qui éclairent aujourd'hui d'une lumière incontestée toutes les consciences vraiment catholiques ! Il faut bien le dire : que d'appréciations, de jugements, de préjugés, de vérités incomplètes jusqu'à n'être plus des vérités, qui sont bien de leur pays et de leur temps ! C'est par où peut-être ils plaisaient davantage et croyaient avoir une influence sur leur temps dont ils se faisaient gloire d'avoir tout aimé. C'est par où aussi, sans le savoir et sans le vouloir, ils échappaient à l'in-

fluence catholique et s'abandonnaient à celle du siècle, avec la seule chance de séculariser en partie leur catholicisme sans christianiser l'esprit du temps. C'est par où aussi leurs ouvrages ont tant vieilli. Le temps a repris et continuera d'emporter sans retour tout ce qu'ils lui ont donné. Si au contraire Louis Veuillot avait à recommencer son œuvre, il corrigerait sans doute du point de vue littéraire et modifierait plus d'une page : il était si sévère et si exigeant pour ses moindres travaux, par respect pour sa pensée, et surtout pour faire honneur à sa foi ; mais aurait-il à reprendre une seule pensée, une seule phrase pour la mettre plus parfaitement dans le sens de l'enseignement plus explicite du Saint-Siège ? Je ne le crois pas. Il écrirait aujourd'hui sous Pie X comme il écrivait sous Pie IX et sous Grégoire XVI, avec la grande et unique préoccupation d'éclairer toutes les choses de ce monde à la vraie et indéfectible lumière de la foi. Et précisément parce qu'il a toujours eu la préoccupation de n'avoir sur toutes choses, ni des idées françaises, ni des idées personnelles à lui, ou à un maître humain quelconque, ou à une école quelconque qui ne soit pas la vraie et authentique école de Jésus-Christ avec le Pape seul pour Chef et pour Docteur, il est de notre temps autant que du sien et sera de tous les temps, tant qu'on parlera français et que, pour être dans la vérité sociale et politique aussi bien que morale et théologique, il suffira de comprendre l'Evangile et de penser comme l'Eglise qui enseigne toute vérité.

J'ai dit que c'est une grâce particulière de Dieu qui a fait de Veuillot ce catholique du vingtième siècle dans la première moitié du dix-neuvième, grâce de choix assurément, salutaire et glorieuse pour lui, mais salutaire aussi et glorieuse à son Eglise et aux catholiques de France. Combien Louis Veuillot en eut toute sa vie le sentiment ! Combien il se sentait pressé et poussé par cette miséricorde toute gratuite de Dieu à confesser publiquement sa foi, à dépenser à son service et à sa gloire tout ce que Dieu lui avait prodigué de dons naturels et surnaturels ! Comme il comprit à merveille l'intention miséricordieuse de la Providence qui, en éloignant de son berceau et de son enfance ces influences bénies de la piété et de la religion, qui

sont à la plupart des hommes l'initiation la plus nécessaire et souvent la plus efficace à la foi et aux pratiques religieuses, avait voulu qu'il puisât à Rome même, sur le sein de l'Eglise mère et maîtresse, le lait très-pur et très-riche de la foi et de la piété ! C'est bien Dieu qui l'avait voulu catholique : c'est bien la Providence qui a tout disposé pour qu'il ne pût être que catholique romain dans tous les sens du mot.

Louis Veuillot a raconté lui-même, avec quel charme, dans des pages qu'on n'oublie pas, [1] ses humbles origines, son enfance et sa jeunesse, jusqu'au jour où il trouva dans la giberne que porte tout Français qui vient au monde uue plume qui fût son bâton de maréchal de France.

Rien n'arrive au hasard, surtout dans la vie des hommes providentiels. Il fallait à Veuillot cette formatton à la rude école de la pauvreté. Il fallait qu'il fût sans aïeux, que sa famille n'eût d'autre noblesse que celle des vertus naturelles et de l'honnêteté des mœurs, qu'il fût du petit peuple pour l'aimer, pour le comprendre, pour en connaître tous les besoins et toutes les misères, même et surtout la plus grande de toutes, celle de n'avoir, par le crime des riches, des grands et des puissants, ni les lumières de la foi ni les joies de la religion.

Figurez-vous un Veuillot né d'une famille noble comme Montalembert ou d'une famille simplement bourgeoise comme Ozanam et Lacordaire ; donnez lui le même tempérament intellectuel et moral et ajoutez-y une éducation soignée, littéraire ou simplement chrétienne : vous n'aurez plus Louis Veuillot. Il n'aura plus la même conception de son devoir—j'allais dire de sa mission,—mais le mot lui-même semble prétentieux. Il ne se reconnaissait qu'un devoir, celui de l'ouvrier de lettres qui fait honnêtement son iabeur de chaque jour, comme l'ouvrier du petit peuple, sans autre préoccupation que de glorifier Dieu et sa foi. Il aurait vraisemblablement une autre conception du catholicisme et du devoir qu'il impose à celui qui le professe.

1—*Rome et Lorette.* Introduction.

Il faut le dire à leur excuse : c'est au milieu d'où ils sont sortis et à l'éducation qu'ils ont reçue que d'autres catholiques illustres, assurément dévoués à la cause catholique et qui lui ont donné sans compter toute leur vie, ont emprunté des idées et des sentiments et parfois des manières de dire et de faire qui ne se concilieraient guère aujourd'hui avec la foi catholique.

C'est le cardinal Guibert qui disait au Séminaire Français quelque temps après la mort de Mgr Dupanloup : « C'était un homme de grande piété, d'un grand talent et d'un grand zèle, et qui a rendu de très-grands services au Saint-Siège et à l'Eglise. Malheureusement, nous ne pouvons pas le dissimuler, il avait beaucoup manqué à son éducation ecclésiastique et théologique. » [1]

Dieu, qui voulait que Louis Veuillot fût catholique, serviteur dévoué de son Eglise et rien autre chose, prit soin qu'il ne reçût des hommes aucune de leurs formations, afin sans doute qu'il fût libre de leurs préjugés, des plus illustres comme des plus vulgaires, des plus accrédités dans l'Eglise comme dans la société civile de son pays. Homme de rien selon le monde, sans fortune, sans naissance, sans éducation, il ne tiendra par aucun intérêt ni par aucune fibre de son être à l'ordre factice et arbitraire établi dans une société qui a été marâtre à lui et à tous les siens, et il saura la juger un jour dans la seule lumière de la foi. Ignorant de l'Eglise de son pays comme il semble en avoir été ignoré jusqu'à vingt ans, s'il n'a pas reçu d'elle des leçons suffisantes de doctrine et de vertu chrétienne, il a aussi échappé au danger de prendre d'elle des préjugés et des vues incomplètes et inexactes de la vérité catholique, qui sont parfois la pire manière et la plus dangereuse de n'avoir pas la vraie foi.

Tout semble bien providentiel dans cette préparation. A vingt-quatre ans il a fait jusqu'à satiété l'expérience de lui-même : il a bien vite senti par ce qu'il éprouve en lui-même et ce qu'il voit dans les autres que la vie la plus brillante, la plus occupée, hantée des plus

---

1—Je tiens cette parole d'un de nos évêques qui se trouvait à dîner ce jour-là au Séminaire Français avec le cardinal Guibert.

hautes ambitions mondaines, est vide affreusement et triste à mourir. Il a fait aussi l'expérience de toutes les classes de la société, il a connu toutes ses misères, découvert et sondé toutes ses plaies : il a vu que toute cette civilisation orgueilleuse et brillante qui prétend trouver la paix, l'ordre et la prospérité sans Dieu et sans religion, ne tient pour un temps que par la force et le mensonge, qu'elle est fausse affreusement, pleine d'hypocrisies, d'injustices et d'oppressions et destinée à tomber en pourriture. Pourtant la vie a un autre sens et la société humaine n'est pas faite pour cette exploitation du grand nombre par une poignée d'égoïstes et de viveurs.

Il en était là quand un ami récemment converti lui proposa un voyage en Italie et en Orient. Dieu l'appelait à Rome pour lui donner la foi et le mettre en possession du catholicisme authentique et intégral dont il devait vivre toute sa vie. Il allait au baptême et à la communion.

Baptisé il l'avait été. Mais hélas ! ce baptême qu'il avait reçu et dont il n'avait pas cherché volontairement à effacer de son âme le signe sacré, personne n'en avait suscité la grâce dans son âme après le réveil de sa raison. La communion, abominable souvenir qui lui faisait pousser plus tard des rugissements de douleur et d'indignation, il y avait été appelé au sortir de l'enfance, mais sans discernement et sans préparation, comme alors le grand nombre des enfants de son âge et de sa condition. Depuis, par le crime d'une société qui chasse Dieu de partout et met partout des entraves à l'action de l'Eglise, personne ne lui avait parlé de religion, ni dans sa famille, ni au dehors.

A Rome non plus personne ne lui en parlerait : Dieu voulait parler lui-même. L'atmosphère de la ville sainte et celle d'une famille chrétienne qui lui donnait l'hospitalité le pénétrèrent de suite et achevèrent le travail commencé dans son âme depuis un an surtout par le dégoût de lui-même et des hommes sans foi. Quatre jours après son arrivée il entrait en rapport avec un religieux éminent de la Compagnie de Jésus, le Père Rozaven ; quinze jours plus tard, le Vendredi-Saint, il se confessait et, le jour de Pâques, il faisait à Sainte-

Marie Majeure cette première communion de retour, qu'il appelait sa vraie première communion. [1]

Il faut lire dans *Rome et Lorette* le récit de cette conversion qui en a converti tant d'autres. Sans doute, il y faut faire la part de la littérature, qui ne recherche pas avant tout l'exactitude matérielle et donne parfois à certains détails un relief qu'ils n'eurent pas dans la réalité [2]. Mais l'accent est sincère et ne trompe pas : c'est bien son âme. et toute âme qui revient à Dieu, qui passe par ces tristesses et ces angoisses pour s'établir dans la paix aimée, la joie et la sereine lumière das enfants de Dieu.

Ce que ce livre ne dit pas, mais ce qui éclate dans toutes les œuvres et toute la vie de Louis Veuillot, c'est la plénitude de foi et de lumière qu'il reçut dans cette conversion. Je ne sais si l'on trouverait un autre exemple au siècle dernier, ou même dans les siècles antérieurs, d'un converti à l'âge d'homme, qui élevé dans l'incrédulité ou du moins dans l'indifférence et l'ignorance religieuse, reçoit dès le premier jour cette plénitnde de foi pratique et de sens catholique que l'on ne prend pas toujours à l'école des plus grands maîtres, et qui a manqué à tant d'autres convertis ou catholiques d'éducation ses contemporains. De tous les dons qu'il a reçus de Dieu celui-là est peut-être le plus étonnant et certainement celui qui le met hors de pair.

Le Pape allait achever par une bénédiction et un conseil cette conversion toute romaine. Il fut présenté à Grégoire XVI comme un journaliste qui, arrivé à Rome indifférent, en partait chrétien bien résolu à servir l'Eglise. Le Pape, avec une ineffable expression de joie et de tendresse, « le félicite, lui recommande de lire la *Vie des Saints*, lui dit qu'il rendrait d'un cœur content de bons services à l'Eglise. Et en même temps qu'il le bénissait, il lui passa doucement la main sur la joue. Ce fut comme une confirmation, ajoute son frère, et l'on sait si elle fructifia. » [3]

1—*Louis Veuillot*, par Eug. Veuillot, t. 1. p. 132.
2—Eug. Veuillot—*Louis Veuillot*, t. 1.
3—*Louis Veuillot*, t. I, p. 139.

Voilà comment Louis Veuillot devint par un ensemble de circonstances providentielles le catholique que l'on sait ; le catholique pour qui la foi est le tout de l'homme et le tout de la société, puisqu'en dehors de la foi la société est un bagne et la vie de l'homme une énigme et un supplice ; le catholique romain de pensée qui croit que Jésus-Christ, seul vrai Dieu, a les paroles de la vie pour les sociétés et les individus, et que Jésus-Christ parle par Pierre qui est le Pape ; ce catholique français de tempérament, dont la foi ferme et merveilleusement pénétrante ne sera pas seulement intrépide et ardente, mais essentiellement militante et conquérante. Que fera-t-il pour répandre dans le monde cette lumière de la foi qui lui a été donnée ? Que fera-t-il your empêcher qu'on la ravisse aux âmes qui l'ont reçue, aux pauvres, aux humbles et aux petits dont elle est en ce monde la seule richesse et la seule joie ? C'est sa première préoccupation.

Il alla à Fribourg le demander dans la retraite, prêt à faire tout ce qu'on lui conseillerait au nom de Dieu. Une seule décision était prise : de sa vie il ne servirait d'autre maître que l'Eglise ni d'autres intérêts que ceux de la foi. Mais quel service lui rendrait-il ? On le lui dirait, et il marcherait non pas sans lutte, ni toujours sans repugnance, mais sans hésitation, dans la direction donnée.

La décision fut qu'il ne serait ni religieux, ni prêtre, qu'il ne resterait même pas quelques mois dans la solitude pour étudier à loisir sa religion et s'affermir dans les pratiques de la vie chrétienne, mais qu'il irait à Paris et y servirait l'Eglise, comme il pourrait, avec sa plume qui vaudrait une épée.

En attendant que la Providence lui fît rencontrer l'humble journal sans littérature, sans abonnés et sans argent, dont il allait faire pendant quarante ans " une grande institution catholique ", il venait y publier son premier ouvrage où il est déjà tout entier : *Les Pèlerinages en Suisse.* Les connaisseurs y reconnurent un écrivain

de race et les catholiques pressentirent un chef " à qui le sceptre des idées est promis ", [1] et qui aiderait efficacement Montalembert à les réveiller de leur torpeur et de la paix du mépris où ils dormaient depuis la Révolution de juillet.

Raphaël GERVAIS.

RAPPORTS HISTORIQUES
DES
PEUPLES BALKANIQUES AVEC LE SAINT-SIÉGE

(Suite et fin)

Le règne de Siméon le Grand (893-927) marque l'apogée du premier empire bulgare. Malgré toutes ses répugnances, Constantinople, craignant avec raison la valeur des armes de Siméon, finit par lui accorder le titre de Basileus si longtemps désiré ; elle lui députa même le patriarche Nicolas qui, en quelques cérémonies fantaisistes, simula un sacre royal pour flatter la vanité du souverain. Rome avec laquelle Siméon entretenait des relations, bien que circonvenue par les intrigues de la diplomatie byzantine travaillant toujours à l'isolement de Siméon, finit par lui envoyer la couronne impériale si ardemment sollicitée et accorda à l'Eglise bulgare le titre patriarcal.

Quelle est la date exacte de ces actes importants, il est difficile de l'indiquer avec certitude ; certains auteurs la fixent à l'année 895 ou 896, d'autres la faisant coïncider avec l'arrivée en Bulgarie du légat Madalbert, en 927, qui aurait eu la double mission de réconcilier les Bulgares avec les Croates et de sacrer l'empereur, à la condition que l'autorité directe du Pape sur l'Eglise bulgare serait reconnue officiellement par le nouvel empire.

1—L'*Univers*, cité par E. Veuillot. loc. cit.

Les intrigues de Byzance pour amoindrir sans cesse le prestige de Siméon et créer des obstacles à ses projets ambitieux servirent à consolider la puissance de la Papauté dans la péninsule balkanique. Pour ne citer qu'un fait : Constantin, en vue de susciter un nouvel ennemi à Siméon, céda à Thomislav, de Croatie, le littoral dalmate, et le Saint-Siège sollicité lui envoyait la couronne royale.

Profondément religieux, Siméon fonda une académie d'évêques, de prêtres versés dans la connaissance des langues latine et grecque pour traduire en langue bulgare ce que les théologiens, les philosophes, les orateurs chrétiens avaient écrit de plus beau ; lui-même traduisait plus de 130 discours de S. Jean Chrysostome ; la littérature bulgare fut ainsi imprégnée de tout ce que le christianisme avait de plus beau.

Siméon se donna pour successeur le plus jeune de ses fils, Pierre I, encore en bas âge.

Les ambitions du gouvernement bulgare lui firent épouser la princesse grecque Marie, alors que sa jeunesse ne lui laissait pas encore la liberté de son choix.

Ce mariage plaça Pierre sous l'influence directe de Constantinople et eut pour conséquence l'envahissement de la Bulgarie par le clergé grec qui, exerçant un apostolat plus politique que religieux, brûlait les livres slaves que l'académie de Siméon avait propagés, substituait la liturgie byzantine à la liturgie slave, et étalait aux yeux des populations aux mœurs rudes, mais honnêtes, l'insolence et la dépravation du luxe grec.

Blessés dans leurs sentiments non moins patriotiques que religieux, les Bulgares, entraînés par la parole de Jérémie Bogomil, constituèrent une hérésie nationale.

Elle fut autrement dangereuse que celle des Pauliciens qui depuis longtemps avait été introduite dans les Balkans par les colons militaires établis par Constantin V, et dont les funestes influences, entretenues par les missionnaires arméniens, avaient été dénoncées au pape par Boris lui-même.

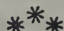
L'hérésie des Bogomiles avait un caractère essentiellement natio-

nal, slave : c'était l'hérésie de protestation contre l'invasion byzantine.

Les Bogomiles rejetaient la hiérarchie, et par conséquent l'origine divine de l'Eglise ; ils s'attaquaient au dogme catholique, au culte chrétien, répudiaient l'Ancien Testament comme étant l'œuvre du diable, n'admettaient qu'en partie le Nouveau, rejetant le baptême d'eau, le mariage, l'Eucharistie, le culte des images, etc, et regardaient le serment comme un crime.

Le bogomilisme désagrégea la Bulgarie au point de vue religieux et politique. Constantinople vit en lui un moyen inespéré de diviser un empire rival qui, un moment. lui avait inspiré des craintes ; elle le combattit et le favorisa tour à tour selon ses intérêts. Le faible Pierre Ier, tout en gardant des relations avec Rome, resta malheureusement dans l'alliance perfide de Byzance ; il en résulta, après une longue série de tristes événements, la chute de la Bulgarie orientale en 972. Boris II, petit-fils de Siméon, devint un dignitaire du palais de l'empereur de Constantinople, et les évêchés bulgares, soustraits à la juridiction romaine, furent mis sous la dépendance de l'Eglise grecque.

La Bulgarie occidentale fut asservie à son tour en 1019.



En 1186, les duretés dont les agents du fisc impérial usèrent dans la perception de l'impôt que Isaac l'Ange voulait prélever dans les provinces balkaniques à l'occasion de son mariage avec Marguerite, fille du roi de Hongrie, firent éclater la révolte des Bulgares longtemps asservis, mais jamais domptés.

Réunis à Tirnovo à l'occasion de la consécration d'une église (1186), clergé, le peuple, les boyards, jurèrent de rendre la Bulgarie à son ancienne indépendance et confièrent à Jean Assen, que l'archevêque Basile revêtit du manteau royal, la mission de mener l'entreprise à bonne fin.

Une alliance avec les Serbes (1188), avec les Croisés (1189), dont ils exploitèrent le mécontentement, leur permit d'arriver à leur but.

Trop absorbé par les guerres, Assen ne put renouer avec Rome les relations de l'ancienne Bulgarie ; Kaloïan, son frère et successeur, se hâta de réaliser un dessein qui faisait partie du relèvement national.

Moi, Kaloïan, empereur des Bulgares et des Valaques, je vous souhaite joie et salut.

Nos frères, Assen, Pierre, avaient désiré envoyer des ambassadeurs à Votre Sainteté, mais de nombreuses difficultés les en empêchèrent. Nous-même, nous avons écrit trois fois à Rome, sans obtenir de satisfaction pour nos désirs ; mais puisque Votre Sainteté daigne nous envoyer un délégué, Nous, comme c'est le devoir d'un fils, Nous envoyons à Votre Miséricorde, comme à un Père aimé, notre fidèle prêtre, Blaise, évêque élu de Branitchevo, qui retournera avec l'archiprêtre de Brindisi, votre légat. Ils vous offriront nos remerciements, notre affection, notre obéissance comme au père spirituel et au Souverain Pontife...... Nous sollicitons de notre Mère l'Eglise romaine la reconnaissance de notre dignité et le diadème impérial, comme les sollicitèrent et obtinrent les anciens empereurs bulgares : Pierre, Samuel, leurs prédécesseurs, ainsi qu'en témoigne notre histoire.

En gratitude de la concession de cette couronne impériale, Kaloïan s'engageait à exécuter tout ce qu'il plairait au pape de lui ordonner : *Nunc autem, si placitum est Sanctitati Vestrae nobis istud implere, quidquid imperio nostro duxeritis injungendum, illud ad honorem Dei et Ecclesiae Romanae complebitur.* CALOIOANNES : *Epist. in Inn. III. Reg. an. V. epist.* 115.

Les lenteurs de Rome permirent aux Grecs d'essayer de gagner Kaloïan à leur influence, en lui promettant de lui octroyer ce que la Papauté tardait tant à lui accorder.

Depuis que les Grecs ont appris les démarches que j'ai faites auprès de vous, écrit Kaloïan à Innocent III, le patriarche Jean, le basileus Alexis, m'ont écrit : " Viens à nous, nous te donnerons la couronne impériale et le patriarche que tu désires...... " Mais je n'ai pas accepté leur invitation, voulant demeurer le serviteur de S. Pierre et de Votre Sainteté...... Envoyez-moi donc, Très Saint Père, des cardinaux pour me couronner empereur et établir un patriarcat dans mon royaume...... Comme il serait difficile, à cause de l'éloignement et des guerres, de recourir à l'Eglise romaine à la mort de chaque patriarche, je demande pour l'Eglise de Tirnovo le droit d'élire et de consacrer son patriarche...... le privilège de consacrer le saint chrême dans la grande et sainte église de Tirnovo, car les Grecs nous le refuseront, sachant que nous avons reçu votre consécration......

Quand les archives apostoliques eurent prouvé à Innocent III que les désirs de Kaloïan étaient conformes aux anciennes concessions des pontifes romains, il les réalisa avec joie : *Regesta nostra perlegi fecimus diligenter, ex quibus evidenter comperimus, quod in terra tibi subjecta multi reges fuerunt coronati.* [1]

Jean de Casamari porta à Kaloïan les réponses favorables du pape.

Quelque temps après, le cardinal Léon Brancaleone, du titre de Sainte-Croix, partit en qualité de légat, portant la couronne royale, le sceptre, et l'étendard que le roi devait déployer dans ses guerres, et la concession que le pape faisait au roi de pouvoir frapper monnaie à l'effigie royale. « ......Nous t'établissons roi de Valachie et de Bulgarie, et par notre cher fils le cardinal Léon, nous t'envoyons le sceptre du commandement et le diadème royal. Il t'imposera les mains, comme nous l'aurions fait Nous-même... » Dans sa lettre à Basile, Innocent III disait : « Nous t'établissons primat dans le royaume des Bulgares et des Valaques. Nous accordons à toi et à tes successeurs la faculté de consacrer et de couronner le roi des Bulgares et des Valaques. A ta mort, nul ne pourra être subrepticement élevé sur le siège de Tirnovo, si ce n'est celui qui aura été élu selon l'usage approuvé... etc. » [2]

Les concessions de la papauté réalisaient tous les vœux exprimés ; l'Eglise bulgare était autocéphale et ne relevait que du Saint-Siège. Kaloian fit au cardinal Léon une réception digne du Pontife qu'il représentait. Le 7 novembre 1204, le légat sacra le patriarche Basile et le lendemain Kaloïan fut couronné au milieu de la joie universelle. *Et universa Bulgaria atque Blachia et omnis imperii mei pertinentia valde glorificavit et Sanctitatem Vestram magnificavit.* [3] Innocent III ne cessa d'entretenir des relations avec Kaloïan dont le règne, inauguré en 1197, se termina par sa mort en 1207.

1.—Inn. III. *Reg. V. epist.* 116.

2.—Innoc. III. *Reg, ann. VII. ep.* 12, 13, 14, 127, *etc.*

3.—Innoc. *III. Reg. an. VII. ep.* 230.

A dater du pontificat de Grégoire IX (1227-1241), neveu du pape Innocent III et son deuxième successeur, les rapports de la Papauté avec la Bulgarie furent moins heureux qu'on aurait pu l'espérer.

Les principales causes en furent les règnes troublés et éphémères des rois bulgares, la diversité et la multiplicité des intérêts politiques de la Bulgarie dont les terres servaient de route aux peuples qui voulaient passer de l'occident à l'orient, ce qui mettaient les peuples balkaniques en conflits perpétuels, tantôt avec les Croisés, tantôt avec les Grecs, tantôt avec les Asiatiques, avec lesquels il fallait tour à tour s'allier ou combattre. Enfin la mobilité de l'esprit slave, sa fierté nationale, ne furent pas les moindres motifs de ces changements si fréquents d'attitude à l'égard de Rome.

Sous le règne de Grégoire IX, une alliance greco-bulgare, contractée dans le but de faire la guerre aux latins de Constantinople, devint l'objet d'une menace d'excommunication [1] contre Jean Assen II, tant elle était opposée aux intérêts catholiques. L'insuccès de la mission de l'évêque de Pérouse, Salvo de Salvis, envoyé en Bulgarie en qualité de légat, à la demande du roi, le volte-face de Assen qui, reniant toutes ses promesses, se mit ouvertement à protéger les schismatiques, porta Grégoire VII à faire prêcher en Hongrie une croisade contre les Bulgares. [2]

Innocent IV (1245) confia à des franciscains, auxquels il donna les plus amples pouvoirs, la mission de ramener la Bulgarie à l'unité de l'Eglise. Dans une lettre qu'il écrivit lui-même à Kaliman, fils et successeur de Assen II, il lui rappela les témoignages sur lesquels s'appuyait la primatie de la papauté et le conjurait de revenir à l'Eglise romaine. « Je ne désire aucun de tes biens, lui disait le pape, mais avec Jésus-Christ, j'ai soif de ton âme et des âmes de tes sujets. Je ne veux en rien diminuer tes prérogatives, mais bien au contraire les grandir en tout ce qui ne lèse pas les intérêts de Dieu.» Il lui proposait enfin la réunion d'un concile où les doutes seraient discutés et l'union réalisée. [3]

1—Greg. IX, *reg. an. X. ep.* 80.
2—Greg. IX, *reg. an. ep.* 112, 113, 373.
3—Inn. IV. *Reg. an. II. ep.* 656, 657.

Kaliman I, qui ne régna que de l'âge de neuf ans à l'âge de quatorze ans (1241-1246), était trop jeune pour répondre au pontife qui, au reste, sous son nom, s'adressait aux tuteurs du jeune roi ; mais de même que leur régence fut funeste aux intérêts de la Bulgarie dont ils laissèrent amoindrir le territoire, ainsi devint-elle plus désastreuse encore pour la cause de la religion.

Nicolas IV (1288-1291), qui autrefois, sous le nom de frère Jérôme d'Ascoli, avait assisté au concile du palais de Blakerne, à Constantinople, et dont l'objet avait été l'union des Grecs, sollicité par la reine Hélène de Serbie de l'aider à convertir le roi de Bulgarie, Georges Terter I, entra en rapports épistolaires avec lui. Le sujet des lettres pontificales était naturellement la primatie des évêques de Rome. Nicolas IV y évoqua également les souvenirs du concile de Blakerne, sous Michel Paléologue.

Georges Terter I resta sourd aux exhortations de Nicolas et de la reine Hélène ; Joachim, archevêque de Bulgarie, se rendit au contraire aux invitations paternelles du pontife romain. Dieu vengea l'insuccès de son Vicaire par des guerres qui chassèrent Georges Terter de son trône.

D'Avignon, où les révoltes incessantes des Romains avaient forcé les papes à chercher un refuge, Benoit XII, imitant le zèle apostolique de ses prédécesseurs, essaya par une lettre affectueuse, en date du 15 juillet 1337, d'amener le roi de Bulgarie, Jean-Alexandre (1331-1365), à se reconnaître le fils soumis de l'Eglise romaine. *Praesto te offeras, paratus accedas ad acquisitionem christianae fidei ac suscipiendum baptismatis sacramentum, ad laudem divini nominis,* [1] *etc.* Si pressant que fût cet appel paternel, il resta sans succès.

Les malheureuses populations bulgares oscillaient sans cesse entre la vérité et l'erreur, suivant les caprices des rois qui les gouvernaient. C'est ainsi qu'à l'issu de la guerre entreprise par Louis, roi de Hongrie, contre Strachimir, fils et successeur de Jean-Alexandre, qui lui avait

1—Bened. XII. *Reg. an. III. p.* 1, *ep.* 369.

refusé le serment de vassalité, les missionnaires franciscains que Louis envoya dans les provinces bulgares dont il s'était emparé donnèrent le baptême ou réconcilièrent avec l'Eglise romaine, en cinquante jours, plus de deux cent mille personnes, sans que pour cela, peut-être, les convictions religieuses de ces convertis, en ce qui touche la foi romaine, fussent plus solidement établies.

Le Bienheureux Urbain V écrivit au roi Louis pour le féliciter de son zèle. [1] Ces retours à la foi romaine excitèrent la fureur du clergé schismatique. Trois religieux franciscains, Antoine de Saxe, Georges de Traù, Nicolas, hongrois, et deux frères laïques, Thomas de Foligno et Ladislas de Hongrie qui, provoqués en disputes publiques par des prêtres hérétiques, les avaient réduits au silence, furent égorgés par eux, offrant leur vie pour la conversion entière de la Bulgarie.

A peu près à cette époque, car sa vie va de 1320, année de sa naissance à Tirnovo, à 1415 environ, Euthyme, qui devint patriarche de sa ville natale, essaya de ranimer le patriotisme de ses concitoyens par le souvenir des traditions nationales et religieuses. Il écrivit, dans ce but, quantité d'ouvrages et travailla activement à la révision des livres sacrés dont les textes avaient été altérés par l'ignorance ; il reprit en un mot l'œuvre de Cyrille et Méthode. Il ne put toutefois empêcher la chute de sa patrie.

La Bulgarie avait tellement usé ses forces en luttes politiques et religieuses qu'elle refusa de faire partie de la première alliance balkanique que Louis de Hongrie voulait établir, en 1364, pour résister aux Turcs. Bien plus, Strachimir et Jean Chichman, qui régnaient chacun sur une portion de la Bulgarie, ne cessèrent pas leurs querelles en face de l'ennemi commun qui envahissait le territoire national. Chichman, dont la haine envers la Foi romaine lui fit répudier la princesse Marie sa femme, (1370), parce qu'elle ne voulut point devenir schismatique, après avoir, un moment, essayé de lutter courageusement contre les Turcs, leur demanda la paix, et l'obtint aux

1.—Urb. v. *Reg. ann. VI.*

conditions les plus dures qui rendirent ses peuples tributaires du Sultan, et lui-même son gendre par le mariage qui lui fut imposé. Avec l'indépendance nationale, la Bulgarie perdit l'indépendance religieuse. Mahomet II fit du patriarche de Constantinople son intermédiaire officiel auprès des populations chrétiennes qu'il avait conquises. Soumise à Byzance, l'Eglise bulgare n'eut bientôt que des évêques et des prêtres grecs, dont tout le zèle consista à substituer la liturgie grecque à la liturgie slave, à brûler tous les livres de littérature slavonne, à défendre l'enseignement de la langue bulgare dans les écoles, bref, à détruire de leur mieux l'ouvrage de Cyrille, Méthode et Euthyme.

Il ne pouvait en être autrement : la tactique ottomane fut d'avilir le sacerdoce en mettant ses charges à l'encan. Les Grecs, dans leur vénalité, ne se refusèrent pas à acheter des dignités qu'ils n'estimaient qu'aux taux de leurs revenus. Des cuisiniers, des commerçants de bas étage devinrent évêques, et les Bulgares, pour s'être soustraits si souvent à la juridiction romaine, devinrent les jouets du clergé grec schismatique qui les accabla d'impôts.

Pendant les longs siècles que la Bulgarie resta sous l'oppression turque, les papes, par le maintien de la liturgie slave parmi les chrétiens, restés unis à Rome, sauvèrent la langue bulgare : sans eux elle eut totalement disparu. Benoit XIV, en 1754, ordonna aux écclésiastiques du rite slave latin de garder l'usage de la langue slave dans les prières et les cérémonies liturgiques. Quand, vers le millieu du XIX[e] siècle, les Bulgares commencèrent à reconstituer leur nationalité, ils discutèrent immédiatement entre eux la question religieuse. Rétabliraient-ils leur ancienne Eglise indépendante avec le patriarcat de Tirnovo, s'uniraient-ils à l'Eglise romaine ?

Leur réveil national avait été puissamment aidé par la Russie, mais ce grand empire venait d'être vaincu en Crimée. La France, qui exerçait alors une grande influence en Turquie, pouvait, au contraire, prêter un précieux concours, et le moyen le plus sûr de l'obtenir n'était-ce pas une réconciliation avec Rome ?

La politique orienta donc les Bulgares vers la papauté.

Le 30 décembre 1860, leurs députés firent une première démarche de soumission auprès de Mgr Brunoni, délégué apostolique à Constantinople, et signèrent le pacte d'union avec Rome. Le 24 janvier, Pie IX, par un bref adressé au même délégué, déclarait que, suivant l'exemple de ses prédécesseurs, il maintiendrait aux Bulgares tous les privilèges accordés autrefois en ce qui regarde leur langue, leur culte, leur liturgie.

Le 8 avril 1861, la députation bulgare qui s'était rendue à Constantinople était solennellement reçue par Pie IX ; quelques jours plus tard, entouré des cardinaux composant la congrégation de la Propagande, et assisté de Mgr Etienne Missir, archevêque d'Irenopolis, du rite grec, de Mgr Eugène Regnault, évêque de Chartres, dans l'enceinte de la chapelle Sixtine, Pie IX donnait solennellement la consécration épiscopale à l'archimandrite Joseph Sokolski, désigné comme archevêque bulgare.

Tout semblait promettre un avenir religieux prospère pour la Bulgarie, quand, au mois de juillet suivant, Mgr Sokolski disparut mystérieusement de Constantinople où il était, et avec lui tout ce qu'il avait reçu de la générosité de Pie IX. On finit par savoir que, après avoir été la victime d'un odieux enlèvement, il avait d'abord été transporté à Odessa et de là transféré à Kiew, où, dépouillé de toutes les insignes de sa dignité, il fut enfermé dans un couvent.

Les schismatiques avaient, ainsi, arrêté le mouvement bulgare vers Rome.

En réformant le traité de San Stefano, (3 mars 1878), qui avait rendu les Balkans vassaux de la Russie, le congrès de Berlin, le 13 juillet 1878, divisa la Bulgarie en trois parties, dont une seule fut érigée en principauté. Alexandre de Battenberg, prince protestant, accepta de la gouverner, mais il dut abdiquer sept ans après.

Le 7 juillet 1887, le prince catholique Ferdinand de Saxe-Cobourg-Gotha fut élu prince de Bulgarie.

Léon XIII, dont l'avènement au Souverain Pontificat avait coïncidé avec la nouvelle émancipation bulgare du joug ottoman, suivait attentivement les diverses phases du mouvement national slave, pour l'attirer, au moment opportun, vers les vieilles traditions d'autrefois.

Alexandre de Battenberg avait dû abdiquer, forcé par la Russie dont il avait essayé de secouer la tutelle. Ferdinand avait été élu, le 7 juillet 1887, malgré la Russie, qui, le 10 août de la même année, déclarait son élection invalide et invitait la Turquie à chasser l'usurpateur. Seul parmi les évêques orthodoxes, le métropolite Clément priait publiquement pour le nouveau souverain ; les autres s'y réfusèrent et furent frappés de diverses peines par le célèbre ministre Stamboulof. Bien qu'elle dût sa liberté à l'empire russe, la Bulgarie semblait vouloir vivre par elle-même. Ce fut alors que Léon XIII, saisissant habilement l'occasion, essaya de gagner les Bulgares, en rappelant tout ce que l'Eglise romaine avait fait pour la liberté et la grandeur de leur patrie.

Le 30 septembre 1890, l'encyclique *Grande munus* fit au monde catholique le récit des merveilles de la foi patriotique des deux grands apôtres de la race slave, SS. Cyrille et Méthode ; leur culte fut étendu à l'Eglise universelle, pour que, par leur intercession, l'univers entier sollicitât de Dieu les bénédictions dont les nationalités qui se créent ou se reconstituent ont si grand besoin. La lettre pontificale évoquait ensuite avec fierté tout ce que S. Nicolas, Adrien II, Jean VIII, Innocent III, Grégoire IX, Innocent IV, Nicolas IV, Eugène IV, Benoit XI, Clément V, Clément VI, Pie II, etc, avaient fait pour la prospérité des Slaves.

Un moment, le pontife put-il croire peut-être au succès de son zèle, car à l'occasion du mariage du prince Ferdinand avec la princesse Marie-Louise de Bourbon, fille du duc de Parme, l'article 38 de la constitution bulgare, qui exigeait pour l'héritier du trône le baptême orthodoxe, fut revisé par la chambre bulgare, et son application renvoyée à la deuxième génération. Les métropolites, la Russie protestèrent, mais en vain tout d'abord. Malheureusement, leur opposition ne désarmant point, le prince Ferdinand préféra sacrifier l'âme de son fils et l'affection de son auguste épouse aux bonnes grâces de la Russie pour assurer l'avenir de son trône.

Dans la matinée du 26 janvier 1896, le prince Ferdinand arrivait à Rome. Dans la même journée, il était reçu par Léon XIII auquel,

pendant trois quarts d'heure, il essaya d'arracher un placet en faveur de l'apostasie qu'il allait consommer en la personne de son fils aîné.

A l'audience pontificale succéda une visite au cardinal Rampolla. Dès le lendemain, le prince repartait.

Le 14 février suivant, le jeune Boris, prince héritier de Bulgarie, né le 18 janvier 1894, baptisé selon le rite romain, fut rebaptisé ou mieux, confirmé, dans la cathédrale de Sofia selon le rite schismatique, par le métropolite bulgare ; l'empereur de Russie fut son parrain.

Les Actes des martyrs ne racontent pas de scènes plus émouvantes que celle qui se déroula au palais du prince quand la princesse Marie-Louise se vit enlever son enfant pour la cérémonie de l'apostasie. Larmes abondantes, plaintes amères, révoltes d'un cœur blessé dans sa foi, luttes indignées pour défendre le petit enfant, objet d'un sacrilège marché, et en face de ce désespoir maternel, promesses hypocrites de la diplomatie, du président du Synode, du métropolite Grégoire assurant que, la cérémonie accomplie, le prince remis aux prêtres catholiques serait élevé par eux, consolations offertes par Ferdinand I essayant de se justifier par tous les prétextes de la politique, puis enfin, intervention de la force arrachant littéralement l'enfant aux bras de la mère qui, jetant un cri de suprême douleur, s'évanouit et resta sans connaissance pendant plus de deux heures ; finalement, départ désolé de cette princesse quittant la Bulgarie, accompagnée jusqu'à la frontière par son époux auquel elle refusa le pardon qu'il lui demandait.

Le vicaire apostolique de Sofia et Philippopoli, Mgr Robert Memini, publia une lettre de protestation, et dans l'audience qu'il donna aux cardinaux, à l'occasion de l'anniversaire de son élection au Souverain Pontificat, le 2 mars 1896, Léon XIII, commentant le texte évangélique : *Quam dabit homo commutationem pro anima sua ?* s'éleva avec douleur contre l'acte sacrilège accompli par le prince Ferdinand.

***

Faire l'histoire des rapports de la Serbie et du Saint-Siège serait raconter à nouveau les faits qui viennent d'être rappelés, en changeant seulement les noms. Pour ne pas dépasser les proportions modestes d'un article, nous ne ferons que signaler les principaux événements qui en marquent le souvenir.

Pour la Serbie, comme pour la Bulgarie, la soumission à l'Eglise romaine ne fut que l'opportunisme de sa politique ; ses rois ne s'inclinant devant Rome que pour éviter des guerres ou obtenir des avantages temporels. Dans leur bonté, les papes firent toujours semblant de croire à leur sincérité qui ne fut loyale que chez quelques-uns.

Au XIe siècle, désireux de recevoir des mains des pontifes romains la couronne royale et l'étendard, Michel, roi de Serbie, en fit la demande à S. Grégoire VII qui, avant d'accéder à ses désirs, envoya le cardinal Pierre auprès de lui pour s'assurer de son orthodoxie. Un siècle plus tard, à la suite d'une démarche semblable d'Etienne III (1198), le pape Innocent III écrivait lui-même au frère du roi dont les relations avec les Grecs pouvaient lui devenir funestes, pour le prémunir contre les dangers d'un penchant trop grand envers les hérétiques. Honorius III confirma les prérogatives royales du roi Etienne et lui envoya, à son tour, un légat pour le couronner.

Sous le règne de Urocs I, son fils et successeur, la Serbie eut des années de véritable prospérité ; de nombreux couvents se construisirent, beaucoup d'hérétiques se convertirent et le pape Innocent IV n'entretint que des relations heureuses avec ce royaume. [1]

A cette ère de paix succédèrent des temps difficiles. Urocs II se montrant d'une sincérité douteuse, le pape Nicolas IV, qui sous la bure franciscaine avait autrefois exercé le ministère en Dalmatie, envoya deux franciscains, Marin et Cyprien, au roi de Serbie, pour l'instruire de ses devoirs de chrétien et le raffermir dans la foi. Les deux frères missionnaires emportaient avec eux une lettre pontificale adressée à Urocs II. En même temps, Nicolas IV écrivait à la reine mère Hélène-Jolande, pour qu'elle mît toute son influence mater-

1.—INNOC. IV. *Reg. an. VIII, ep.* 62 *et an. X. ep.* 634, *etc.*

nelle au service de la foi de ses deux fils. Etienne Drahuntin, frère de Urocs II, qui régnait sur une partie de la Serbie, se montra reconnaissant envers le pape qui, en 1291, plaça ses états et ses biens sous la protection du Saint-Siège.

Urocs II, ne se montrant point du tout docile aux exhortations dont il était l'objet, Benoît XI, à la date du 23 décembre 1303, lui écrivit une lettre pour essayar de le ramener à de meilleurs sentiments.

Clément V, après avoir confirmé la protection pontificale sur la personne et les biens de la reine Hélène, (1306), écrivit à son tour à Urocs II, en 1307, mais non dans les termes dont les papes faisaient usage en s'adressant à un roi catholique, ce qui fait supposer que Urocs était alors devenu schismatique.

Plus tard, il revint au catholicisme pour éviter une guerre avec les Vénitiens. Clément V lui envoya un catéchisme pour que, en ce résumé de la théologie, il pût connaître rapidement la doctrine catholique. Mais cet esprit versatile retourna encore au schisme, quand le danger fut écarté, proscrivit le rite latin, et persécuta les prêtres romains.

Indigné de ces persécutions, après avoir pris conseil de Jean XVII, le roi de Hongrie attaqua et vainquit Urocs et lui imposa l'abjuration de son schisme comme condition de paix.

Tout autre fut la conduite du roi Etienne-Urocs III qui, dès son avénement au trône, envoya une ambassade à Jean XXII pour lui exprimer le désir d'être un fils soumis de l'Eglise romaine. A sa demande, Jean XXII favorisa son mariage avec Blanche, sœur du prince Philippe de Tarente ; il légitima sa naissance pour que le titre royal ne lui fût pas contesté. [1] Urocs III resta fidèle à tous ses engagements, et mourut étranglé, victime des hérétiques, qui ne lui pardonnaient pas sa soumission aux pontifes romains, 11 nov. 1333.

Avec Urocs IV, qui se fit appeler empereur de Serbie, le système traditionnel des rapprochements avec Rome et de la violation

1.—Jean XXII, *Reg. an. VII, ep.* 1108 *etc.*

de la parole donnée devint le principe de la politique serbe. Dès les débuts de son règne, il envoya une ambassade à Clément VI pour lui annoncer son abjuration ; il en différa la réalisation dès qu'il se vit à l'abri d'une guerre dont la Hongrie l'avait menacé.

Une alliance matrimoniale qu'il désirait contracter avec la maison de France, le désir de constituer contre les Turcs une ligue balkanique dont il serait le généralissime furent les motifs d'un second projet de conversion. Une ambassade fut envoyée, à cette occasion, à Innocent VI qui lui fit grand accueil.

Des bords du Rhône où la papauté était encore, Innocent VI envoya à son tour une ambassade pontificale à Urocs IV qui, dans la réception hautaine qu'il lui fit, voulait obliger le légat à lui baiser les pieds. Le silence du pape relatif au titre de généralissime qu'il lui avait demandé l'ayant profondément irrité, [1] il s'en vengea par la promulgation d'un décret qui, interdisant à tout Serbe d'assister à une messe du rite latin, sous la menace d'avoir les yeux crevés, mettait le légat dans l'impossibilité de prendre contact avec les populations qu'il était venu bénir au nom du Pape. Pierre di Patti, c'est le nom du légat, s'estima heureux de sortir vivant d'un pays où régnait un tel roi.

Lazare le Pieux, catholique romain, fut décapité sur le cadavre de Mourad I, le 15 juin 1389, et la bataille de Kossovo, qu'il venait de perdre, ne laissa plus à la Serbie qu'une ombre de vie.

Lazare fut regardé comme un martyr.

Un demi-siècle plus tard régnait sur les Serbes un autre Lazare, qui quoique schismatique épousa une princesse catholique du nom de Hélène. Devenue veuve, elle donna sa fille en mariage au fils de Thomas, roi de Bosnie, et mit de nouveau la Serbie sous la protection du Saint-Siège. En 1457, le pape Calixte III ordonna au cardinal Saint-Ange, alors son légat en Hongrie, de prendre sous la sauvegarde de S. Pierre les territoires serbes ; mais plutôt que d'être

1—Inn. VI. *Reg. an. II. secret. fol.* 222, 225. 226, *etc., lib.* 3, *fol. h.*

gouvernés par les papes, les schismatiques préférèrent appeler les Turcs qu'ils accueillirent avec la plus grande joie.

Hélène s'enferma à Semendria, située à 40 kilomètres de Belgrade, et dont la citadelle était défendue par 40 tours. Privé de secours son fils Thomas capitula en 1458 ; la liberté de la princesse Hélène fut sauvegardée dans l'acte de capitulation. Les boïards partagèrent avec les Turcs les dépouilles des églises, s'unissant ainsi aux pillages des vainqueurs.

Un siècle plus tard, en 1575, dans un réveil du catholicisme romain, les Serbes députèrent auprès du pape le prêtre Théodore pour lui demander un évêque ; après sa mort, en 1577, ils demandèrent un archevêque, désignant au choix du pontife Boniface, évêque de Stagne, ou Ambroise Capiccio, franciscain. Ce fut ce dernier qui fut agréé ; il mourut en 1598 des suites de ses fatigues apostoliques.

En 1606, les Serbes sollicitèrent du pape Paul V son intervention auprès de la cour d'Espagne pour obtenir des secours ; leurs désirs furent réalisés par le souverain pontife. [1]



Ce qui ressort de ces lignes où sont rappelés tant d'événements, tous semblables, quoique séparés par des siècles, c'est l'inaltérable bonté des pontifes romains qui, toujours trompés par l'inconstance religieuse des peuples balkaniques, ne se lassèrent pas de tendre vers eux leurs mains bénissantes, au moindre appel qu'ils jetèrent. Pie IX fut le seul souverain qui plaida la cause du Monténégro, quand Omer pacha envahit son territoire pour étouffer les désirs d'une indépendance plus complète que manifestaient les Monténégrins, dès les premières années du règne du roi Nicolas I. L'oppression musulmane dont souffrirent si longuement les Balkans fut le châtiment des infidélités nationales à la foi romaine.

1.—Paul. V: *epist. ad principes, vol.* 1, *p.* 269 *an.* 1. *ep.* 658.

En parlant des punitions dont Dieu frappe les peuples coupables, Isaïe s'exprime ainsi : « Il dresse une bannière pour les nations éloignées ; il les siffle des extrémités de la terre, et voici qu'elles arrivent, promptes, légères... leurs flèches sont aiguisées, leurs arcs sont tendus... En ce temps-là, il y aura sur le peuple un mugissement semblable au bruit de la mer ; on regardera le pays, et voilà les ténèbres ! Angoisse et lumière ! Puis la nuit s'étend sur le pays. »

C'est ce que réalisa l'invasion turque.

La révolte nationale qui vient d'aboutir à l'écrasement de la Turquie s'est faite au nom de la foi chrétienne, sans doute, mais de la foi schismatique, de la foi qui, ne reconnaissant pas la suprématie romaine, reste sourde à la proclamation du Christ : *Tu es Petrus.* Ce qui, en apparence, parut donc être un superbe défi à l'incrédulité moderne, par les motifs religieux qui inspirèrent les déclarations de guerre, c'était en même temps l'affirmation de la solidarité schismatique des peuples balkaniques et de la Russie qui les soutenait. C'est l'ombre mélancolique qui assombrit le tableau.

Dieu a donné la victoire aux Slaves. Leur *accordera-t-il* la grâce du retour à l'Unité, ou bien permettra-t-il que, en face de l'Eglise romaine, l'Eglise grecque, devenue plus libre, se montre plus indépendante encore de la papauté ?

C'est son secret.

Semblable à Jean-Baptiste, l'Eglise romaine continuera sa mission « *d'éclairer* ceux qui sont assis dans les ténèbres ». [1] Les races slaves n'auront qu'à l'appeler pour qu'elles soient inondées de ses rayons. [2]

JOSEPH MEFFRE.

1.—Luc V, 79.

2.—*Delle relaz. fra la Chiesa cattolica egli Slavi*, *Prof.* BALAN.—*Regesta Pontificum.*—MORONI : *Dizionario storico.*—GUÉRIN SONGEON, *Histoire de la Bulgarie.*

À QUAND LA FIN DU MONDE ?

I

LES COMMENCEMENTS DE LA CRÉATION.

Nul n'ignore aujourd'hui les données essentielles de la cosmogonie contemporaine, d'après laquelle notre globe terrestre a commencé par être un petit soleil, beaucoup plus volumineux qu'il ne l'est depuis son extinction et son revêtement par une croûte ou écorce solide, mais beaucoup moins que ne l'est, et surtout que ne l'était alors notre soleil actuel. Combien de temps a duré cette période solaire de notre sphéroïde ? Il est impossible de l'évaluer. Mais les géologues et les physiciens, en s'appuyant les uns sur des considérations stratigraphiques comparées, les autres sur des données astronomiques, ont pu esquisser une sorte de chronologie, d'ailleurs fort vague, de l'âge de la Terre à partir de l'instant où sa surface fut assez refroidie pour recevoir les premiers germes de la vie végétale puis animale, jusqu'au moment où elle fut en état de recevoir l'hôte auquel elle était destinée, l'homme créé à l'image de Dieu.

Sir William Thomson (devenu lord Kelvin) n'évalue pas cet âge à moins de cent millions d'années ou dix myriades de siècles. D'autres se contentent de 20 ou 25 millions. Le célèbre géologue américain Dana admet le chiffre intermédiaire de 48 millions d'années qu'il repartit ainsi : 36 millions pour l'ère primaire, 9 millions pour l'ère secondaire et 3 millions pour l'ère tertiaire [1]. Le regretté A. de Lapparent, se fondant " avec la plupart des auteurs, " sur ce que la plus grande épaisseur des dépôts sédimentaires est comprise entre 40 et 50 kilomètres, en conclut qu'un nombre de 75 à 80 millions d'années représente le *maximum* de l'âge que l'on peut attribuer à l'écorce

1—DANA, *Manual of Geology*, cité par A. de LAPPARENT dans son *Traité de Géologie*, t. II, *in fine*,

terrestre, le *minimum* pouvant être évalué à deux myriades de siècles ou 20 millions d'années.

La durée *relative* des trois grandes ères géologiques peut être appréciée avec un peu plus de précision—également relative. Le géologue américain Dana l'évalue de telle sorte que la longueur de l'ère secondaire, avec ses étages triasique, liasique, jurassique et crétacé, serait triple de celle des couches éocène, oligocène, miocène et pliocène comprises dans l'ère tertiaire, et que l'ère primaire, où se succèdent les formations archéenne, cambrienne, silurienne, dévonienne, carbonifère et permienne, aurait quatre fois la durée de l'ère secondaire. Ce qui peut s'exprimer ainsi :

Ere primaire : 12
Ere secondaire : 3
Ere tertiaire : 1

Ou, ce qui revient au même à peu de chose près : 75% pour l'ère primaire, 19% pour l'ère secondaire et 6% pour l'ère tertiaire.

Cela nous donne, en prenant pour base le maximum : 60 millions d'années pour l'ère primaire, 15 millions pour l'ère secondaire et 5 millions pour l'ère tertiaire, en tout 80 millions d'années.

En se fondant sur le minimum, ces chiffres se réduiraient respectivement aux nombres de millions suivants : 15—3.750—et 1.219 ; total 20 millions. [1]

Entre ces maxima et ces minima, la moyenne totale serait de 50 millions d'années, chiffre fort voisin des 48 millions adoptés par le géologue Dana.

1—L'auteur d'un ouvrage paru récemment et intitulé : *La vie et la mort de la Terre*, M. A. Berget, professeur à l'Institut océanographique, ne se contente pas de 20, de 50 ou même de cent millions d'années ; il lui en faut des milliards. Il estime, en effet, que " l'âge actuel de la Terre est compris entre mille et deux mille millions d'années " (p. 48). Quand on prend des millions... Mais les évaluations d'autorités aussi considérables que les Thomson, les Dana et les Lapparent, pour ne citer que les plus renommées, nous paraissent offrir une beaucoup plus grande garantie pour des nombre d'années compris entre vingt et cent millions qu'entre un et deux milliards.

Il resterait à déterminer la durée, en tout cas incomparablement moins longue (quelques centaines de mille ans seulement), de l'ère quaternaire ou pleistocène, caractérisée par les grandes expansions glaciaires, et au cours de laquelle l'homme, à l'appel de Dieu, fit son apparition sur la Terre.

Quelques centaines de mille ans de plus ou de moins, à la suite d'une durée de formation atteignant ou avoisinant cinquante millions d'années—cette durée fut-elle réduite à vingt millions—importent peu dans la question qui nous occupe ici. Ce qui nous intéresserait pardessus tout, ce serait de pouvoir préciser à quelle phase du temps fut créé l'homme, quel est, autrement dit, l'âge actuel de l'humanité. Malheureusement, toutes données précises manquent à cet égard. La question fut traitée et discutée lors de l'avant-dernier congrès scientifique des catholiques, tenu à Fribourg-en-Suisse, en 1897. C'était à la section d'Anthropologie du mercredi 17 août, séance de l'après-midi, que présidait le regretté abbé Boulay, professeur à l'Université catholique de Lille. [1] Le savant naturaliste soutint cette thèse que, d'une part, l'homme est beaucoup plus ancien sur la Terre qu'on ne l'a cru généralement jusqu'à ces derniers temps, [2] mais d'autre part, incomparablement moins que le prétend certaine école.

Il faut donc continuer les recherches entre un minimum et un maximum.

Quant au *minimum*, tout d'abord, dit le savant professeur, " il faut rejeter, comme ne reposant sur aucune base sérieuse, la chronologie vulgaire qu'on a voulu déduire des indications de la Genèse. [3]

1—Cf. le *Compte rendu* du Congrès, neuvième section, *Sciences anthropologiques.* Procès-verbaux des séances, p. 11, Fribourg (Suisse), 1898.

2—Voir, dans le même sens, les écrits des cardinaux Meignan et Gonzalès, du P. Brucker, S. J.

3—En effet, il n'existe pas, à proprement parler, de chronologie dans la Genèse. Des nombreuses supputations qu'on a cherché à déduire de l'âge de chacun des patriarches antérieurs et postérieurs au déluge et autres chiffres cités dans le texte sacré, il n'en est aucune qui soit satisfaisante, et elles varient entre elles dans de fortes proportions. D'ailleurs, les chiffres

Il est certain que l'homme existe depuis bien plus de huit mille ans." L'assemblée toute entière, ajoute le procès-verbal de la séance, souscrit à cette opinion. [1]

Le *maximum* serait l'évaluation fantaisiste et intéressée de feu G. de Mortillet qui portait à 240,000 ans la période préhistorique de l'âge de l'humanité. Sans adopter ce chiffre fantastique, on peut toutefois dire avec certitude que cette période a été fort longue.

Que de siècles n'a-t-il pas fallu aux premiers hommes pour passer des civilisations toutes primitives des périodes *chelléenne* et *acheuléenne*, où tout l'outillage et l'armement des peuplades naissantes consistaient exclusivement en un ou deux outils ou armes de silex grossièrement façonnés par éclats,—à la période *moustérienne* où les silex sont taillés finement et façonnés en un grand nombre de formes correspondant à des emplois très variés, où les hommes se font des abris dans des cavernes ; du moustérien au *solutréen* et au *magdalénien* compris dans l'*âge du renne*, où une température arctique a succédé dans toute l'Europe au climat doux et pluvieux du moustérien, mais où l'industrie primitive s'est singulièrement développée, ajoutant aux armes et outils en silex taillés, des rasoirs,

---

étant représentés par de simples lettres de l'alphabet hébraïque, des erreurs, selon toute vraisemblance, ont pu et dû être commises par les nombreux et successifs copistes qui ont transcrit les Saintes Ecritures.

La *Revue des questions historiques* donnait en 1882, dans une étude sur l'archéologie préhistorique, une curieuse interprétation signée Rioult de Neuville, des deux généalogies anté et post diluvienne, laquelle concluait à une durée de 9343 ans d'Adam à l'entrée de Noé dans l'Arche, et de 4306 ou 3706 ans de Noé à la vocation d'Abraham, soit un total de la vie de l'humanité à l'époque de l'exode d'Abraham, de 13,549 à 14,149 ans ; mettons en chiffres ronds, treize à quatorze mille ans. Ce n'est là qu'une explication fondée sur une ingénieuse et d'ailleurs plausible hypothèse. Mais elle montre combien peu probantes sont les chronologies déduites des chiffres épars dans les textes de la Genèse.

1—*Loc. cit.* Consultez aussi, dans la *Rev. des quest. scientif.* d'octobre 1894, *Le préhistorique américain* par le Mis. de Nadaillac. Voir aussi *L'Ancienneté de l'homme et les glaciers* de A. de Lapparent, dernière partie d'un recueil posthume : *La philosophie minérale*, 1910, Paris, Bloud.

flèches, pointes d'épingles, fabriqués avec des bois de rennes, des os, de l'ivoire, des arêtes de poissons ; bien plus, les premières tentatives artistiques se sont manifestées par des essais de gravure et de sculpture tracés ou fouillés sur l'ivoire, les os ou les objets en bois de renne.

Toutes ces périodes, dont l'ensemble constitue l'âge *paléolithique* ou de la pierre taillée, impliquent nécessairement des durées bien des fois et bien des fois séculaires. Si l'on considère l'homme nu et désarmé, n'ayant d'autre ressource que son intelligence pour lutter à la fois contre d'extrêmes variations de climat en même temps que contre une multitude d'animaux féroces ou énormes, tant pour se défendre de leurs attaques, que pour se nourrir de leur chair, se vêtir de leurs fourrures et utiliser leurs ossements,—on ne peut méconnaître que les progrès qu'il réalisa péniblement et sans autre aide que les inventions de son esprit, n'ont pu être obtenus qu'avec une extrême lenteur. [1]

Avec la fin de l'âge paléolithique, nous n'arrivons pas encore au seuil de l'histoire. A cet âge succède celui de la pierre polie, l'âge *néolithique.* C'est l'âge des habitations lacustres : la pierre n'est plus seulement taillée par éclats et retouchée ; elle est soigneusement polie ; les haches sont habilement montées sur cornes de cerf et fixées solidement à des manches en bois ; les poinçons et ciseaux en os, les tranchets en silex sont encastrés dans des poignées également en corne de cerf ; l'industrie de la poterie prend naissance, que ne tardera pas à suivre celle du fer et du bronze. Bientôt l'homme ne se nourrira plus exclusivement des produits de la chasse et de la pêche, il deviendra agriculteur, domestiquera les animaux et sera également pasteur.

Bien mieux, il fixera sa pensée par des signes conventionnels sur la pierre, sur le bois, sur des tablettes d'argile. Aux âges de la préhistoire succéderont les temps historiques. Ce passage du néolithique à l'histoire s'est naturellement produit à des époques diffé-

1—Cf. *Qui sommes-nous ?* par l'abbé Th. Moreux, chap. VII et suiv.

rentes, suivant les conditions plus ou moins favorables des climats dans les différentes parties du globe, comme aussi suivant le génie des diverses races.

Les plus anciennes civilisations vraiment dignes de ce nom sont nées dans les vastes espaces de l'Orient, et nos ancêtres des Gaules, de la Germanie et des îles Cassitérides en étaient encore aux âges de la pierre éclatée, que de puissants empires dominaient l'Egypte, les plaines assyriennes et celles de l'Orient extrême.

Quant à donner aucune précision aux dates, la chose est impossible avant la vocation d'Abraham, présumée à environ 2000 ans avant J.-C. D'après les calculs, d'ailleurs hypothétiques, de M. Rioult de Neuville, mentionnés ci-dessus en note au bas de la page 368, l'âge du monde à l'époque d'Abraham aurait été de treize à quatorze mille ans, ce qui lui donnerait, à l'époque actuelle, un âge approchant de dix-huit mille ans.[1] Un tel chiffre donnerait satisfaction à toutes les évaluations, raisonnables et sans vues précon-

1—On consultera avec fruit, sur cette question de l'âge de l'humanité, un mémoire d'un préhistorien belge, M. A. Claerhout, publié dans les *Annales* de la Société Scientifique de Bruxelles, année 1911-1913, 2e partie, pp. 379 et suiv. sous ce titre: *Epoque Solutréenne en Belgique.*

L'auteur y signale, mais comme n'étant plus admises aujourd'hui, les vues de Croll, de Lyell, de Lubbock, qui évaluent à 240,000 et 890,000 ans avant notre ère, l'âge de l'humanité. La théorie de feu G. de Mortillet, comptant 230,000 à 240,000 pour cet âge, et le faisant remonter aux débuts de l'ère quaternaire, ne trouvent pas créance non plus. Les travaux du regretté M. de Lapparent, résumant ceux des géologues autorisés, réduisent à un petit nombre de milliers d'années les débuts de la dernière expansion glaciaire... Mais si l'on veut préciser, l'incertitude persiste.

D'autre part. les récentes découvertes de l'Egypte préhistorique antérieure aux premières dynasties pharaoniques, ont révélé l'existence d'une période primitive d'aspect néolithique qui remonterait, selon toute vraisemblance, à 7,000 ans avant notre ère; et les tenants de cette primitive civilisation auraient été précédés dans la vallée du Nil par l'homme quaternaire.

L'auteur du mémoire conclut d'une manière d'ailleurs dubitative, qu'on peut évaluer à 15,000 ans avant l'ère chrétienne l'époque des premiers repré sentants de l'humanité dans la vallée du Nil et en Europe.

ques, fondées sur la stratigraphie, la marche des érosions et dénudations des vallées quaternaires.

Malgré l'impossibilité d'établir des précisions endeça d'une époque relativement récente, celle de la vocation d'Abraham, il n'en résulte pas moins que l'âge du monde et même celui de l'humanité sont beaucoup plus anciens qu'on le croyait naguère, par suite d'une interprétation trop étroite et surtout trop littérale de l'Hexaméron de la Genèse.

Le Livre Sacré ne nous renseigne en rien sur l'âge du monde et la durée des temps, car cela n'entrait nullement dans les desseins de ses auteurs. Leur but était d'instruire le peuple juif sur les vérités nécessaires à son salut, mais point de l'initier à la science chronologique, pas plus qu'à aucune autre science purement humaine.

Moïse, sous l'inspiration divine, a reparti le récit de la création en six chapitres, six temps, qu'il a métaphoriquement appelés *jours*, le tout en vue de l'institution liturgique de la semaine, sans qu'il soit nécessaire d'appliquer à ce terme la valeur d'une durée quelconque.

Telle est, aujourd'hui, l'interprétation adoptée par la plupart des exégètes catholiques, et notamment par les membres du comité récemment institué à Rome par S. S. Pie X, en vue de déterminer une saine exégèse de l'Ecriture Sainte.

Bien que la théorie des jours-époques, qui fut en grande faveur pendant plus de la moitié du XIXe siècle, conserve encore des partisans et soit du reste une opinion parfaitement libre, elle succombe aujourd'hui devant les objections très sérieuses qui lui sont opposées, et que les progrès des sciences géologiques sont loin d'avoir amoindries.

***

Ces observations étaient utiles pour établir bien nettement qu'il n'y a nulle contradiction entre *les six jours* de Moïse et les durées considérables qui paraissent avoir été affectées par le Créateur à l'accomplissement de ses commandements. Le récit du premier chapitre de la Genèse a pour but d'enseigner aux hommes cette

vérité que l'univers tout entier est l'œuvre de Dieu seul ; qu'à l'origine, au commencement, *in principio*, il n'y avait rien, et que, au libre commandement divin, la nature, en ses diverses parties successives, sortit du néant et accomplit une évolution prévue et déterminée par la sagesse de son Auteur. Mais comment, par quels procédés, pendant quelles durées se sont accomplis ces développements ? C'est ce qui importe peu, ou plutôt n'importe point au salut du genre humain, ce sur quoi, par suite, l'Ecriture est muette et que Dieu a abandonné à la libre recherche des hommes : *Tradidit mundum disputationi eorum.* (Eccl. III. 11.)

Quant à l'âge de l'humanité, l'incertitude, pour être à son sujet, moins grande que touchant les âges géologiques antérieurs au quaternaire, n'en est pas moins considérable encore. Il est certain que l'humanité primitive ne remonte pas audelà du quaternaire. [1] Mais à quel moment précis de cette ère géologique l'homme a-t-il fait son apparition ? Combien, surtout, de siècles a-t-elle duré avant l'aurore de l'ère actuelle ?

Voilà où règne encore une grande incertitude.

Toujours est-il que, rejetant les durées excessives de 240 à 850 mille ans proposées par Croll, Lyell, Lubbock, et les 230 à 240 mille ans de G. de Mortillet, on doit n'être pas loin de la vérité en considérant comme possible un âge de l'humanité compris entre 15,000 et 18,000 ans.

JEAN D'ESTIENNE.

(La suite prochainement)

1—La théorie de l'homme tertiaire, imaginée par feu le très savant mais un peu aventureux abbé Bourgeois, est aujourd'hui abandonnée. Les éclats de silex à forme assez régulière, trouvés dans des formations tertiaires en place et non remaniées, provenaient non point d'une taille intentionnelle faite de main d'homme, mais bien, comme cela a été clairement démontré depuis, d'éclatements naturels provoqués par les rayons du soleil levant frappant des cailloux refroidis par la fraîcheur de la nuit ou par la rosée matinale.

Ailleurs, des incisions reconnues sur les côtés d'un sirénien tertiaires et qu'on avait cru pratiquées de main d'homme, ont été reconnues ensuite s'adaptant exactement à des dents de squales de la même époque.

L'ADIEU DU MISSIONNAIRE

Je ne sache rien de plus héroïquement terrible et de plus empoignant que l'adieu d'un missionnaire quittant tout : famille, monastère, patrie, pour s'en aller vers des plages lointaines, sans espoir de retour, sauver les âmes.

Je viens de donner le baiser d'adieu à l'un de ces héros, et de voir se dérouler les péripéties de la cérémonie de son départ, en la chapelle de notre couvent de Québec. Qu'il me soit permis de reconstituer la scène et d'en traduire l'émouvante grandeur.

La cérémonie est fixée à trois heures. Le missionnaire partant fait son entrée au sanctuaire, où un siège lui est préparé. Il est seul ; la communauté est au chœur, derrière l'autel. Un frémissement passe à travers la foule ; tous les yeux se fixent sur le « partant » et ne s'en détacheront qu'il ne s'éloigne.

Tout jeune le héros—vingt-cinq ans peut-être. Il vient d'être ordonné prêtre, après ses études théologiques faites ici même. Moins l'année du noviciat à Montréal, sa vie religieuse s'est écoulée dans ce monastère. Son chez lui, c'est ici, et quittant cette communauté il s'envole du nid où, avec ses nombreux confrères séminaristes, il a, jusqu'à ce jour, grandi dans la religion séraphique. Ce monastère est tout pour lui ; il y a été admis à la profession solennelle, puis au sacerdoce. Entre ces murs s'est peut-être éveillée en lui, en tout cas a grandi et s'est confirmée, la vocation sublime qui va l'en arracher à jamais et le prendre à elle tout entier.

Il est jeune, ai-je dit, et de taille sensiblement petite, mais de nature virile et la tête haute. Rien d'indécis en ses allures ; le pas ferme, il sait ce qu'il veut, où il va. C'est le calme du héros à froid, le vrai. Visage souriant sans contrainte, regard décidé, et des yeux à ne jamais regarder en arrière. Ensemble de paix, de force, de sacrifice voulu ; vocation et physique tout d'une pièce.

Il s'agenouille, prie, se relève et s'assied. Tout cela avec simplicité, comme s'il était dans sa cellule.

Un chant s'élève par delà l'autel.

Lorsque les voix se sont tues, le ministre provincial, le père vénéré du jeune missionnaire, dit à celui-ci et aux fidèles les choses qu'il faut. C'est simple, c'est délicat, c'est vrai et c'est touchant. Ecoutez :

« Le premier missionnaire parti à la conquête des âmes fut le Fils

de Dieu, Jésus-Christ Notre Seigneur. Patrie céleste, bonheur, sein de la Trinité, il quitta tout pour venir sur la terre. Quel voyage et quel apostolat que le sien ! Mais il avait soif des âmes, le Fils de Dieu. *Sitio* ! ce cri il le redit toute sa vie, et le poussa jusqu'en expirant......

« Et c'est ce cri par vous entendu, cher père, qui enflamma votre âme et vous lance à la conquête des âmes rachetées aux prix du sang de Jésus, mais qui n'iront cependant pas au Paradis, faute d'ouvriers pour le leur ouvrir......Pas de Paradis pour tant de multitudes de vieillards, d'enfants, d'hommes et de femmes, de jeunes gens et de jeunes filles...... Vous irez le leur ouvrir, digne fils de François d'Assise, digne membre de la famille franciscaine, dont ce fut toujours l'ambition et la gloire d'envoyer ses enfants sur les plages infidèles—chez les Sarrasins d'abord, plus tard dans le lointain Orient, puis en Amérique et jusque sur les bords du Saint-Laurent, avec Champlain.

« Et maintenant que le Canada est devenu l'un des premiers parmi les pays catholiques, il veut payer sa dette. Il sait qu'il ne sera vraiment catholique, dans toute la plénitude du mot, que le jour où ses fils annonceront le Christ au sein de tous les peuples païens. Déjà il les envoie, et toujours plus il les y enverra.

« *La moisson est mûre, mais les ouvriers manquent,* ne cessent de nous écrire nos missionnaires de Chine. Pour 80 millions d'infidèles dans notre seul vicariat français, 23 missionnaires !......

« Quelle joie c'est donc pour nous de vous voir aller joindre vos labeurs à ceux de vos frères qui vous réclament !

« Quelle gloire c'est aussi pour vos parents ! La séparation est pénible à la nature, sans doute, mais, parents chrétiens, quelle récompense sera la vôtre, même ici-bas ! « Des sauveurs ! Ah ! ne viendront-ils pas » s'écrient les malheureux païens, le regard tourné vers l'Occident...... Le voici le sauveur réclamé, il arrive, il débarque... on l'entoure... Voyez les petits enfants qui s'attachent à l'apôtre et lui demandent le nom de ses parents... Ils l'épellent, le balbutient... Voyez ces hommes, ces vieillards qui demandent aussi ce nom, qu'ils répètent à satiété avec des paroles de bénédiction pour ce père, cette mère qui leur envoie leur fils pour les sauver......»

Ces paroles et bien d'autres encore, le père vénéré sait trouver dans son cœur ému pour proclamer la grandeur du sacrifice du jeune missionnaire, la sublimité de sa vocation, pour élever les auditeurs vers les sommets de l'héroïsme catholique, panser les blessures du cœur chez les parents.

Puis avec solennité est béni et remis au « partant » par son provincial le crucifix qu'il portera sur le théâtre de son apostolat. Ce crucifix, dans quelques instants, les fidèles le baiseront avec vénération ; ils poseront leurs lèvres sur ce Christ sur lequel bientôt les lèvres des Chinois se poseront aussi. Ils le savent, et de le savoir leurs baisers se font plus pénétrants... O Christ ! foyer unique des cœurs et des âmes rachetées, trait d'union des peuples et des civilisations. O amour ! ô charité !....

Mais le « partant » va se consacrer à la mère de Dieu et la sienne, et mettre son lointain voyage sous la garde de l'Etoile de la mer. L'autel de la Vierge est paré et tout illuminé. La madone sourit et accepte l'offrande que lui fait l'apôtre de son corps et de son âme, de ses travaux et de sa vie. A elle les épis qu'il moissonnera, à elle la gerbe d'âmes qu'il liera ! Tout pour sa « Dame ! » Oh ! le preux chevalier. Mais sa « Dame » lui sourira dans toutes ses luttes et dans ses tristesses : ce sera sa récompense. Quelle autre plus douce ?

Mais voici que les religieux s'avancent dans le sanctuaire pour la cérémonie du baisement des pieds et de l'adieu au frère qui s'en va.

Lui est sur le marchepied de l'autel, le crucifix sur la poitrine. Toujours calme, et le visage rayonnant, il sourit à chacun, et chacun lui sourit comme il l'embrasse ; mais ces sourires sont émus.

Un par un, les religieux posent leurs lèvres sur ces pieds nus qui se fatigueront bientôt à la poursuite des brebis perdues, sur ces pieds resplendissant de la surnaturelle beauté des évangélisateurs de la paix.

Le défilé est long—cinquante religieux, puis les hommes qui le désirent, et tous les hommes veulent cet honneur. Les religieux soutiennent la monotonie du défilé par le chant d'un cantique, qui est aussi un adieu :

Partez, héraut de la bonne nouvelle,
Voici le jour appelé par vos vœux ;
Rien désormais ne retient votre zèle,
Frère, partez, que vous êtes heureux !
Oh ! qu'ils sont beaux vos pieds de missionnaire,
Nous les baisons avec un saint transport ;
Oh ! qu'ils sont beaux sur ces lointaines terres,
Où règnent l'erreur et la mort !

....

....

Frère, partez, adieu pour cette vie ;
Portez au loin le nom de notre Dieu.
Nous nous retrouverons un jour dans la Patrie.
Adieu, partez, adieu.

A la suite des religieux je vis le père du missionnaire monter au sanctuaire pour lui aussi baiser les pieds de son fils et lui dire adieu.

Il s'avance, sa forte taille comme écrasée sous le poids du sacrifice, le visage remué, les larmes avec violence refoulées. Le fils le voit venir. Son visage subitement se contracte, les traits se tendent, les yeux se mouillent ; plus de sourires, mais de l'angoisse... Et le père gravit les degrés comme se traînant ; il s'agenouille ; il baise les pieds de son fils. Il se relève et le presse sur son cœur. Adieu ! adieu ! Ils se reverront, se parleront, s'embrasseront au Paradis, où rendez-vous est donné. Adieu ! adieu !

Le jeune missionnaire n'a plus qu'à partir. Plus rien ne le retient ; il a dit adieu à tous et à tout.

Il partira dès ce soir, non sans avoir accompli dans l'intimité du cloître une formalité qui revêt, en cette occasion, quelque chose de sublime.

C'est au souper de la communauté, la dernière cène du « partant » avec ses frères. A genoux devant le supérieur, il prononce ces paroles que dit tout religieux qui change de couvent—une formule, je le répète, et donc une chose qui n'a d'âme que celle qu'elle emprunte aux circonstances. Or, j'en suis témoin, elle a une âme ce soir la formule ; écoutez :

« Bénissez-moi, mon Révérend Père ; la sainte obéissance me commande de quitter ce couvent pour aller résider en Chine. Après avoir demandé humblement pardon des fautes dont je me suis rendu coupable durant mon séjour dans cette communauté, je sollicite les prières de votre Révérence et celles de tous les religieux, afin que Dieu m'accorde un heureux voyage et la grâce d'être fidèle à mes devoirs dans ma nouvelle résidence. »

...*La sainte obéissance me commande.* Il semble qu'elle vienne de lui commander, à l'instant même, cet héroïsme. « Le salut des païens vous réclame en Chine. Allez ! »... Et le « partant » annonce à son supérieur et à ses frères l'ordre subit, et qu'il s'en va « résider » en Chine, comme ça, pour la vie. Il s'en irait demeurer six mois au couvent des Trois-Rivières ou à celui de Montréal, que ce serait la même chose, et les mêmes paroles, et la même austère simplicité. La sainte obéissance commande... L'objet du commandement ? Ça n'a aucune importance, ça ne compte pas, l'obéissance commande, c'est tout.

Le missionnaire s'en va donc dans sa nouvelle « résidence.» Aura-t-il seulement une résidence ? C'est à savoir, et lui-même n'en sait

trop rien. Cela importe peu. La Chine sera sa résidence : l'obéissance n'a pas davantage fixé le lieu de sa « nouvelle résidence.» A la Providence d'y pourvoir, elle qui fournit un nid aux oiseaux et une tanière aux bêtes des bois.

Ce qui tient à cœur au « partant » c'est que ses frères lui pardonnent ses manquements et que de leurs prières ils l'accompagnent en son voyage et l'aident, là bas, à être fidèle à tous ses devoirs.

Ses manquements ? où sont-ils ? qui les a vus ? Que Dieu les lui pardonne, si ses regards scrutateurs en ont aperçus ! Et que là bas il fasse son devoir comme il l'a fait ici, avec édification. Il sera rude le devoir, et rudes seront les travaux ; mais ses frères prieront pour lui, comme lui-même offrira ses fatigues pour eux, et dans cette mutuelle charité tous resteront unis malgré les distances. C'est la parole suprême que lui adresse le supérieur.

Tout est fini, tout est consommé. Le héraut de la bonne nouvelle peut désormais partir. Il part, il s'embarque......

Or ceci est de l'histoire. Elle est trop belle cette histoire pour n'inspirer pas la poésie, et trop touchante pour ne pas être traduite en romance. Elle l'a été, depuis longtemps, par un apôtre des Missions étrangères, et Gounod—je pense que c'est lui—l'a revêtue d'une musique berçante comme les flots de la mer.

Voici le dialogue qui s'engage sur le navire en partance, entre le matelot et le missionnaire.

Le matelot.

Loin du pays qui t'a vu naître,
Apôtre, que vas-tu chercher ?
De ciel et de destin peut-être,
Dis-moi, pourquoi veux-tu changer ?
Vas-tu, passant la mer profonde,
Chercher un bonheur ignoré ?
Crois-tu trouver au bout du monde
Des yeux qui n'aient jamais pleuré ?
J'ai vu coins et recoins du monde,
Et partout maint cœur ulcéré.

Le missionnaire.

Loin de mon Canada que j'aime,
Laissez-moi partir, matelot ;
Il reçut mon adieu suprême,
Il garde mon dernier sanglot :
Là bas m'ont précédé des frères,
Ils m'attendent pour le labeur.

Bien-être, bonheur, fleurs éphémères,
Pour eux, pour moi sont sans valeur.
Je pars, et demain d'autres frères
Me rejoindront pour le labeur.

Le matelot.

Partout tu trouveras l'orage,
Il est caché sous tous les pas,
Folie !...... Après tout, nul rivage
Ne te sauvera du trépas.
A nous laisse le flot qui gronde,
Un jour il doit nous engloutir.
Que ceux qui n'ont plus rien au monde
Sous d'autres cieux aillent mourir.
Mais toi, pourquoi courir le monde ?
Si loin des tiens, pourquoi partir ?

Le missionnaire.

Afin qu'au pays de l'Aurore
Des âmes entendent une voix ;
Afin qu'en elles puisse éclore
L'éclat bienfaisant de la Croix.
Non, non, ne plains pas ma « folie ».
Ses charmes te sont inconnus,
Je l'aime !... O Dieu, l'amour me lie,
Pour lui mes liens sont rompus.
Oh ! si tu savais ma folie,
Mes élans longtemps comprimés !

Le matelot.

Ne plus revoir tes Laurentides,
Pourtant, tu l'aimerais ce séjour.
Les tiens, les yeux humides,
Attendront en vain ton retour !......
Non, dans ta famille chérie,
Là bas, dans ta noble patrie,
Tout parle pour te retenir ;
Sous le beau ciel de la patrie
Sache plutôt vivre et mourir.

Le missionnaire.

Partons, le vent gonfle nos voiles,
Pourquoi, matelot, tant tarder ?
Astre plus sûr que les étoiles,
La Vierge saura nous guider.

Et la romance s'achève par un duo où missionnaire et matelot mêlent leurs voix, sans confondre leurs sentiments.

Le matelot.

Bien loin de ta Nouvelle-France
Ton cœur a précédé tes pas.
Dans les travaux, dans la souffrance
Tu pleureras jusqu'au trépas.
Tu pars pour trouver la souffrance,
Peut-être un violent trépas.

Le missionnaire.

Bien loin de ma Nouvelle-France
Mon cœur a précédé mes pas.
Dans les travaux, dans la souffrance,
Je pleurerai jusqu'au trépas.
Je pars, adieu, Nouvelle-France,
Je pense à toi jusqu'au trépas.

P. HUGOLIN, o. f. m.

PAGES ROMAINES

VÉIES

A la suite d'une décision prise par le conseil supérieur des Antiquités et des Beaux Arts d'Italie, l'ingénieur archéologue Ettore Gabrici, sous la direction du conservateur du musée de la villa Giulia, Angelo Colini, entreprenait, au mois d'avril dernier, de fouiller le vaste emplacement sur lequel était bâtie autrefois l'une des grandes cités étrusques dont l'histoire nous ait gardé le souvenir : Véies.

Fondée bien avant Rome, Véies, dès les premières années de la cité de Romulus, entreprit avec la ville naissante une succession de guerres qui dura plusieurs siècles. La beauté de ses monuments la fit comparer à Athènes; sa position stratégique, les charmes de ses environs faillirent déterminer les Romains à abandonner et le Palatin et le Capitole pour aller s'établir dans ses murs, quand, s'en étant rendus maîtres, ils ne voyaient dans leur propre ville que les ruines amoncelées par l'invasion gauloise. Sans l'autorité de Camille qui combattit avec acharnement ce projet devant le Sénat, Rome eût été abandonnée, et Véies, bien que vaincue par elle, fût devenue la capitale de la république latine.

Toutefois, malgré l'opposition de Camille, malgré celle du Sénat, nombre de Romains, plutôt que de réédifier leurs demeures brûlées par les troupes de Brennus, vinrent habiter les maisons de Véies, et tant l'entraînement fut général à ce sujet, que les pouvoirs publics ne purent l'enrayer qu'en décrétant la peine de mort contre tous ceux qui s'obstineraient à préférer Véies à Rome. Naturellement, cette peine vainquit les obstinés et, dès lors, commença pour la ville étrusque une période d'abandon qui dura 343 ans, jusqu'à Jules César. Sur la proposition de Camille, pour enlever aux Romains toute velléité de retour, les principaux monuments, qui faisaient la gloire de Véies, furent abattus. Les statues qui les décoraient furent transportées à Rome et les matériaux des maisons furent utilisés pour la construction de villas, de grandes fermes, de forteresses établies ça et là dans les environs de Rome.

Avant l'issue de la longue lutte qui mit aux prises Rome et Véies, le territoire de cette dernière ville s'étendait jusqu'aux portes de la cité latine ; il englobait en effet le Vatican et le Janicule, c'est-à-dire que, comprenant toutes les terres de la rive droite du Tibre, il encerclait Rome au nord et au couchant. Ce ne fut pas sans peine que les Romains parvinrent peu à peu à s'emparer des terres de la cité rivale et à jouir paisiblement du fruit de leurs conquêtes, car à chaque moisson, les Véiens se hâtaient, en des incursions périodiques, de leur disputer le fruit de leurs travaux.

Qui ne sait que, après des années et des années de luttes qui ne décidaient ni du sort de Rome, ni de celui de Véies, les membres de la famille des Fabius, après avoir exposé au Sénat le plan d'une campagne permanente contre des ennemis jamais lassés, en établissant dans leur voisinage une forteresse qui leur barra la route de Rome, offrirent d'exécuter eux-mêmes le projet, en prenant la guerre à leurs dépens? Cette proposition fut faite et acceptée, l'an 276 de Rome. Trois cent six membres de cette famille, après avoir défilé devant le temple du Capitole, pour solliciter les secours de la divinité protectrice de la ville, sortirent de Rome par l'arc de droite de la porte Carmentale, et s'acheminèrent vers le lieu aujourd'hui dénommé *Valca* ou *la Valchetta*, alors appelé *Cremera*, qui servait de limite au territoire des deux villes. Une forteresse y fut établie, non sans que sa construction fût interrompue par des combats qui s'étendaient jusqu'aux *Saxa rubra* qui, plus tard, devaient marquer la rencontre de Constantin et de Maxence, lors de la bataille du Labarum. Après deux ans de séjour dans un camp qu'ils estimaient inexpugnable, les Fabius, se croyant maîtres de la contrée, commencèrent à sortir de leur camp retranché et à parcourir la campagne. Les Véiens prirent l'habitude de fuir devant eux, abandonnant leurs troupeaux. Ces fuites journalières qui ménageaient de faciles succès aux Fabius, en flattant leur orgueil, les porta à oublier les précautions de la plus vulgaire prudence, si bien que les Véiens, dissimulés en des embuscades, parvinrent un jour à surprendre les Fabius disséminés, les massacrèrent facilement, et courant vers la forteresse privée de la plupart de ses défenseurs, tuèrent ceux qui ne pouvaient plus leur opposer une résistance sérieuse. Ce fait se passa le 13 février l'an 279 de Rome, selon Ovide, dnns le mois de juin de la même année, suivant Plutarque.

Dans ses *Fastes*, Ovide écrivit à ce sujet :

Una dies ad bellum miserat omnes
Ad bellum missos perdidit una dies.

Tite-Live, l. 1, c. 12, Florus, l. 1, c. 12, Aurelius Victor : *Des Hommes illustres*, c. 14, Orose, l. 2, Pline, l. 18, c. 3, Macrobe, l. 1, c. 6, Ovide : *Fast*, l. 2, v. 229 racontent ce fait ; Denys d'Halicarnasse l. 9, prétendit que ce n'était qu'une fable.

Il ne resta, dit-on, qu'un seul Fabius qui fut ensuite élevé aux premiers emplois et qui perpétua le nom de cette illustre famille.

Dans la joie de leur victoire, les Véiens vinrent établir leur camp sur la colline du Vatican d'où, traversant le Tibre, ils s'avancèrent jusqu'au temple de l'Espérance, situé non loin de la porte aujourd'hui appelé *Porta maggiore ;* là, se livra un premier combat qui resta sans résultat ; une seconde lutte engagée près de la porte *Collina* n'eût pas meilleur succès. Finalement, deux batailles, dont la dernière eut pour théâtre le Janicule, multiplièrent tellement les morts parmi les Véiens et les Etrusques qu'ils jugèrent prudent de battre en retraite.

Le sort des armes leur ayant été défavorable, l'année suivante les Véiens conclurent avec Rome une trève de 40 ans, avec la clause d'un tribut annuel de blé et d'argent. Moins de sept ans après, elle était violée et la guerre recommençait.

Après de nombreux combats, les Romains commencèrent le siège de Véies, qui traîna en longueur pendant dix ans, ce qui lassa plus encore les assiégeants, que les assiégés. Entre temps, un accroissement inaccoutumé des eaux du lac d'Albano ayant déterminé les Romains effrayés à aller consulter l'oracle d'Apollon à Delphes, il leur fut répondu que Véies serait prise, quand les eaux du lac d'Albano trouveraient une issue pour se répandre dans la campagne romaine pour la féconder. On commença donc à creuser le canal souterrain qui sert encore aujourd'hui à faire écouler les eaux du lac d'Albano; en même temps des mineurs entreprirent l'établissement d'une galerie qui permettrait aux Romains de pénétrer enfin dans la cité si longuement assiégée de Véies. Le premier de ces travaux fut plus rapidement mené à bonne fin que le second, mais le succès de l'un soutint les espérances des assiégeants pour l'heureux achèvement de l'autre.

Quand ce dernier fut sur le point d'être achevé, Camille, l'un des plus grands hommes de l'ancienne Rome, alors dictateur et commandant les troupes romaines, prévint le Sénat que Véies n'avait plus que quelques jours d'existence, et l'invita à mettre la dernière phase d'une longue guerre sous la protection des dieux.

D'après le plan adopté, et qui fut admirablement exécuté, la galerie destinée à donner aux Romains l'accès dans la ville, devait s'ouvrir dans le superbe temple de Junon, en si grande vénération parmi les Véiens. Quand tout fut prêt, à l'heure fixée, les soldats romains s'engagèrent silencieusement dans le souterrain, tandis que le gros des troupes, pour détourner l'attention des assiégés, entreprit une attaque sur le pont opposé de la cité. Le stratagème réussit à merveille ; sortant de la galerie, les assiégeants se jetèrent à l'improviste sur l'arrière des bataillons véiens occupés à repousser l'assaut de ceux qui tentaient d'escalader les murs de la ville, et se précipitant vers les portes pour les ouvrir aux troupes de Camille, ils commencèrent ce massacre général qui fut la terreur de la dernière heure de Véies. Seuls les infirmes et une faible partie de la population réservée à l'esclavage furent épargnés. La statue de Junon transportée à Rome fut placée dans un temple qu'on se hâta de lui bâtir sur l'Aventin ; l'église de Sainte-Sabine en occupe aujourd'hui l'emplacement. Le buste historique de Junon que Camille y fit placer se trouve au musée du Vatican.

Ainsi fut prise Véies, l'an 358 de Rome, après avoir soutenu un siège de dix ans.

Le butin fut immense. Camille dut le partager entre les soldats, malgré le vœu qu'il avait fait et par lequel il en avait promis la dixième partie à Apollon. Le Sénat, averti par les Aruspices que le ciel était irrité, ordonna que chaque soldat rapporterait la dixième partie de sa portion de butin. Cet édit fit murmurer contre Camille ; et lorsqu'il eut fait rejeter la proposition d'établir une colonie romaine dans Véies désormais vide de ses habitants, l'un des tribuns le cita en justice pour lui faire rendre compte du butin de la ville. Camille prévint sa condamnation, en s'exilant lui-même, et fut condamné à une grosse amende.

Véies renaquit quand, l'an 708 de Rome, après l'assassinat des préteurs Cosconius et Galba par leurs soldats révoltés, Jules César, licenciant ces troupes mutinées, paya toutefois leurs services rendus à la patrie par une distribution d'argent et des concessions de terrains çà et là, en Italie. L'ancien territoire véien fut compris dans cette répartition ; une colonie romaine s'établit dans ses ruines délabrées qui, à peine relevées, furent de nouveau abandonnée par suite des attaques dont fut l'objet la nouvelle ville pendant la guerre civille du triumvirat.

Auguste en entreprit la restauration et Véies s'appela *Municipium Augustum Vejens.* Elle fut dotée d'un conseil composé de cent membres ; elle eut ses questeurs, ses décemvirs, etc. Plus tard Véies eut son évêque d'après une opinion qui, toutefois, est fortement combattue.

Après Constantin, Véies ne marque plus son nom dans les pages de l'histoire .Nibby prétend qu'elle existait encore au VIIIe siècle. Peut-être disparut-elle peu à peu lors des invasions fréquentes qui amenèrent successivement tant d'armées aux portes de Rome.

Quoi qu'il en soit, à plusieurs époques, son vieux sol fut fouillé et les restes du passé soigneusement recueillis servirent à accroître les richesses de Rome. Pour ne citer que quelques exemples, les têtes colossales d'Auguste et de Tibère, qui sont au musée Chiaramonti, furent trouvées dans les ruines de l'ancien municipe de Véies non moins que les colonnes qui, sur la place Colonna, forment le portique de l'ancien palais de poste pontificale et celle qui ornent la chapelle de saint Benoît dans la basilique de Saint-Paul-hors-les-murs. Quantité d'inscription lapidaires furent transportées des ruines de la ville morte au musée du Vatican.

Pendant le XIX[e] siècle, en 1810, la famille Giorgi, sous la direction de l'ingénieur Galli, entreprit des fouilles qui attirèrent grandement l'attention à cette époque. Du 26 février 1838 à l'année 1839,la reine de Sardaigne,Marie-Christine, propriétaire de l'Isola Farnèse,fit creuser dans l'antique nécropole dont les monuments qui y furent découverts devinrent l'objet de publications illustrées. En 1843, la même reine fit reprendre les fouilles interrompues et en confia la direction au célèbre Luigi Cannina qui publia les résultats de ses travaux sous le titre : *L'antica città di Vej descritta e dimostrata con i monumenti.* (Rome 1847). Tiré à un petit nombre d'exemplaires cet ouvrage ne fut pas mis dans le commerce.

Les nouvelles fouilles ont pour objet, comme les précédentes, la nécropole et l'acropole ; la mort, la vie des Véiens sont rappelées à la lumière pour que tout le passé, dans son activité, dans son immobilité, dans ses passions, dans ses espérances, nous redise ce qu'il fut.

DON PAOLO AGOSTO.

IN MEMORIAM

LE TRÈS RÉVÉREND MONSEIGNEUR THOMAS-ETIENNE HAMEL, P.A.,V.G.,
ANCIEN RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ LAVAL,
DÉCÉDÉ LE 16 JUILLET 1913

Notre revue étant déjà distribuée quand advint la mort du regretté prélat, nous sommes en retard d'un mois pour nous associer publiquement au deuil de l'Eglise de Québec et inviter nos lecteurs à unir leurs prières aux nôtres pour le repos de l'âme de l'illustre et vénérable défunt. Nous ne pouvons que souscrire pleinement à l'éloge unanime et universel dont cette figure vraiment sacerdotale à été l'objet.

Nous ne redirons donc pas ses titres à notre vénération et à la fidélité de notre souvenir : sa longue et laborieuse vie de dévouement à la cause sacrée de l'éducation, à l'instruction d'une jeunesse destinée à servir Dieu et la patrie dans l'Eglise et dans le monde ; sa tendre et inlassable compassion envers les membres souffrants de Jésus-Christ, les pauvres de toute catégorie, à qui il donna sans cesse et sans calcul, son temps précieux, ses sages conseils, ses paroles consolantes, ses modestes épargnes, jusqu'à ses habits, et avant et après tout cela, son cœur tout entier. Emule de Vincent de Paul, il a merveilleusement secondé les œuvres qui portent l'étiquette du grand saint. Ses obsèques ont été célébrées le jour même de la fête de cet apôtre de la charité. N'est-ce pas là un présage de la récompense excessivement grande qui l'attendait au Ciel ?

LA DIRECTION.

BIBLIOGRAPHIE CANADIENNE

Singulier jugement.—Un règlement municipal annulé pour considération d'influence indue cléricale. Articles de l'*Action Sociale*, avec texte du jugement et quelques autres documents, Québec, imprimerie de l'*Action Sociale*, (Limitée), 103, rue Sainte-Anne, brochure de 84 pages. Se vend 15 sous.

C'est, en effet, *un singulier jugement* que celui qui a été rendu, le 14 janvier 1913, à la Malbaie, pour annuler le règlement qu'avait fait la municipalité de la Baie Saint-Paul contre la vente des liqueurs enivrantes.

Voici les faits.

Des hommes qui escomptent les passions de la jeunesse et les vices du public pour faire de gros gains, entreprennent d'ouvrir un débit de boissons. Le zélé curé s'effraie des abus que la licence déchaîne dans sa paroisse. Il fait donner une retraite à ses paroissiens par les Rédemptoristes. Les fils du grand Docteur de la morale naturelle et chrétienne déclarent en chaire que, dans les circonstances données, ceux qui voteront pour la licence se rendront coupables d'un péché mortel, et refusent au confessional l'absolution à ceux qui sont résolus à ce vote, comme ayant la volonté obstinée dans un acte gravement coupable. Au jour du scrutin, la majorité des électeurs se prononce contre la licence. Mais les mécontents appellent du règlement municipal aux tribunaux. Le juge B. Letellier rend une sentence contre la majorité, contre les prédicateurs et les confesseurs, contre le curé, contre les vrais catholiques de la Baie Saint-Paul, en cassant le règlement municipal sous le prétexte d'*une influence cléricale indue.*

Nous appelons sur cet étrange jugement l'attention de ceux qui prétendent que « le libéralisme catholique » n'a jamais existé ou n'existe plus au Canada. Voilà des pasteurs, des prédicateurs et des confesseurs, voilà des catholiques soucieux des directions de l'Eglise, qui pensent et qui disent que la concession d'une licence dans les circonstances données est un péché mortel. Et un juge survient et, au nom de la loi, proteste contre l'enseignement des prêtres de Jésus-Christ et contre la docilité des fidèles. Ou l'Eglise est libre dans les questions religieuses et morales sans avoir à subir l'ingérence de l'Etat et de ses juges ; ou elle relève de l'Etat dans les questions religieuses et morales elles-mêmes: professer la liberté pleine de l'Eglise dans le domaine de la révélation, c'est la doctrine catholique ; donner à l'Etat le droit de contrôler l'Eglise et ses ministres dans cette sphère, c'est le libéralisme doctrinaire.

On dira : « Mais le curé, mais le prédicateur ou le confesseur peuvent se tromper. » Ces erreurs sont rares ; mais supposez uue erreur, appelez des déclarations du curé ou du confesseur, appelez de ses décisions, non pas à M. le juge Letellier, mais à l'Evêque, aux Congrégations romaines, au Pape.

On répondra: « Si l'on appelle à l'Evêque ou au Pape, le Pape et l'Evêque ratifieront la décision du curé et du confesseur. » Eh bien, vous aussi, au lieu de chercher un appui dans l'Etat contre vos prêtres, rangez-vous de leur côté, pour être avec l'éternelle justice, pour être avec Dieu.

L'*Action Sociale* s'est rendue recommandable à tous les catholiques par les lumineux et vaillants articles qu'elle a publiés sur ce singulier jugement contre la *Vigie*, le *Pays*, le *Soleil* et les autres tenants des idées libérales. Nous félicitons l'*Imprimerie de l'« Action Sociale »* d'avoir réuni en brochure ces articles si remarquables. C'est un dossier à étudier pour connaître un jugement qui restera comme un des types du mauvais libéralisme du Canada, pour connaître ce *microbe* rongeur qui fait autant de mal à certains esprits canadiens que le bacille de Koch aux poitrines qui en sont atteintes, et prépare des ruines qui épouvanteront un jour ceux-là mêmes qui favorisent aujourd'hui ses ravages.

PAUL BLONDEL.

Le Directeur-propriétaire, - - - - - - L'abbé L. LINDSAY

Imprimé par la Cie de l'ÉVÉNEMENT, 30, rue de la Fabrique, Québec.

LA NOUVELLE-FRANCE

TOME XII SEPTEMBRE 1913 N° 9

A PROPOS DU CENTENAIRE DE LOUIS VEUILLOT

III

Je voulais dire seulement deux choses à propos du centenaire de Louis Veuillot : les services qu'il a rendus aux catholiques de France et à toute l'Eglise, et ceux qu'il leur rendra, si ces fêtes du centenaire arrivent à le faire lire, comprendre et imiter par les catholiques. Mais il y a tant d'autres choses à dire que me voici au troisième article sans être encore entré dans mon sujet. Essayons d'y arriver.

Le premier et le plus grand service que Louis Veuillot a rendu aux catholiques de France, c'est de leur apprendre à s'unir et à s'entendre sur le terrain du catholicisme, en le professant ouvertement et tout entier, et n'y mêlant rien qui ne porte la marque authentique de l'Eglise. Le deuxième, c'est d'avoir fait par son génie, par son héroïque désintéressement, et par la clairvoyance et la docilité de sa foi, de la presse qui avait été jusque-là la pourvoyeuse de l'impiété et le fléau de la religion, une arme redoutable aux mains des catholiques, pour combattre l'erreur et l'impiété et propager les idées catholiques.

J'ai dit que, à la date où Louis Veuillot converti rentrait à Paris pour mettre sa plume au service de l'Eglise, les catholiques de France jouissaient dans les sphères officielles de la paix du mépris. Leur nombre était constaté et reconnu par la constitution de 1830 : ils étaient la majorité des citoyens ; mais, de fait, cette majorité n'était nullement représentée, et n'exerçait absolument aucune influence dans le gouvernement du pays, lequel était tout entier aux mains de

la minorité incroyante et voltairienne, qui faisait à son gré l'opinion et toutes les lois, et se moquait des droits des catholiques inscrits dans la Charte constitutionnelle.

Jusque là les catholiques n'avaient rien fait, et dans l'ensemble ne désiraient rien faire pour sortir de cette situation humiliée. Sur cette apathie et cette léthargie des catholiques de France, tous les contemporains s'entendent. Il faut dire pourtant à leur décharge, que s'ils avaient pour eux le nombre pris matériellement, ils sentaient bien que l'opinion était avec l'ennemi, et que le grand nombre de ces catholiques nés sous l'Empire, ou sous la Révolution, n'aspirant guère à demander au catholicisme que la bénédiction de leur mariage, le baptême pour leurs enfants, et un coin de terre bénit pour y dormir leur dernier sommeil, n'auraient guère compris qu'on réclamât pour eux d'autres droits.

On sait la tentative faite par Lamennais et son école pour secouer l'indifférence des catholiques. Il avait compris que pour les réveiller de leur torpeur, les grouper et les lancer à la conquête de leurs droits politiques, et pour leur faire prendre faveur et influence dans l'opinion du pays, il fallait un journal. *L'Avenir* parut. Avec quel éclat et quel succès, personne ne l'ignore.

Malheureusement, Lamennais n'avait ni la sûreté de doctrine, ni la souplesse d'intelligence, ni la justesse et la promptitude de coup d'œil nécessaires pour diriger sagement un journal exclusivement catholique, et par lui orienter sûrement l'opinion catholique dans le sens traditionnel de l'Eglise. Devant l'opposition trop justifiée du clergé de France et la réserve de Rome, l'*Avenir* dut suspendre sa publication pour ne jamais la reprendre. L'encyclique *Mirari vos*, sans contester les services par lui rendus aux catholiques de France, par les coups portés au gallicanisme d'Etat et à l'idolâtrie politique d'un trop grand nombre de catholiques français, défendait nettement aux fidèles de se grouper sur le terrain de l'acceptation pure et simple des principes du droit nouveau. *L'Avenir* avait eu le tort d'ériger en principe et en droit un fait, que l'Eglise consent à subir, en cherchant à en tirer tout le parti possible pour les intérêts

dont elle a la charge. En cela, il s'éloignait de la tradition catholique. Puis, en prenant à son compte certains prétendus principes du droit nouveau, et s'inféodant à des institutions ou à un ordre politique et social qui reposent sur ces principes, il poussait les catholiques à la même erreur de conduite et de tactique qu'il avait justement reprochée aux catholiques, idolâtres entêtés d'un ordre social détruit, duquel du reste ne dépendent pas l'existence et la libre action de l'Eglise catholique.

L'*Avenir* mort et l'école de Lamennais dispersée, qui reprendrait l'entreprise ? Qui essaierait d'éclairer les catholiques de France sur leurs devoirs et leurs droits dans la vie publique de leur pays ? Qui les grouperait et les organiserait en parti, en dehors de toutes les combinaisons et de tous les intérêts politiques en compétition, pour exercer une action sérieuse sur les institutions et les lois de leur pays ? De fait, ils étaient sous le régime parlementaire. Or, dans les pays parlementaires, il n'y a que les groupements organisés et agissants qui aient une influence sur le gouvernement et la législation, parceque seuls, ils peuvent être, au parti au pouvoir ou à l'opposition, une aide efficace ou un embarras sérieux.

Dix ans après la chute de l'*Avenir* rien n'était fait. Il y avait bien eu le retentissant procès de l'*école libre*, et les admirables plaidoiries de Lacordaire et de Montalembert. L'opinion catholique s'était émue, et après avoir applaudi tant de courage et d'éloquence elle s'était endormie. Pendant ce temps-là, l'Université de France continuait, au nom de l'Etat, d'enseigner aux enfants des catholiques l'irréligion et l'impiété, et si les parents catholiques ne se levaient pas comme un seul homme contre cet abominable monopole, et si les évêques réveillés en sursaut sur leur couche concordataire, où les endormait la confiance en l'Etat, trop naturelle au prélat français, dans deux ou trois générations, c'en serait fait du catholicisme en France.

Remarquons que les hommes de valeur ne manquaient pas alors aux catholiques de France. Le plus remarquable par le talent, la position et le caractère, était sûrement Montalembert. Peu sympathique aux légitimistes, à cause de son ralliement à la monarchie de

Juillet, suspect au haut clergé pour sa longue fidélité à Lamennais et son désintéressement des préjugés gallicans et du Concordat, dont la pratique lui semblait avoir tué dans l'Eglise de France toute piété et toute noble indépendance du pouvoir civil, il était en revanche estimé des hommes qui gouvernaient l'opinion et cher à la masse du clergé et aux catholiques laïques, qui voyaient en lui une des plus pures gloires de l'Eglise, et l'une de ses espérances pour l'avenir. Son procès de l'*école libre* et ses premiers discours à la chambre des Pairs, l'avaient montré dès sa jeunesse en pleine maturité de son talent. Personne n'était, autant que lui, préparé à la vie publique, ni n'inspirait davantage la sympathie, ni ne semblait même fait pour commander, sinon pour diriger un grand parti ; personne n'apporterait à la lutte plus de conviction, d'ardeur et d'enthousiasme, personne n'y payerait davantage de sa personne, et rendu à la tribune, n'y porterait une éloquence plus émue et une parole à la fois plus vibrante et plus maîtresse d'elle-même. A ce chef il ne manquait qu'un état-major et une armée.

Ni dans les Chambres, ni au dehors, Montalembert n'avait encore réussi à grouper autour de lui un nombre suffisant d'hommes de valeur, s'entendant parfaitement et prêts à marcher avec lui pour une action commune. Trois ou quatre évêques avaient bien commencé la lutte contre l'enseignement impie, donné au nom de l'Etat à la jeunesse catholique, et la continuerait avec vigueur, qu'ils fussent ou non suivis par leurs collègues ; mais leur haute position leur permettait seulement de donner l'exemple du devoir, et leur interdisait de se mettre dans les rangs des fidèles, qui allaient combattre en leur propre nom pour leurs droits de citoyens garantis par la constitution de leur pays. Lacordaire, toujours en parfaite sympathie avec Montalembert, avait entrepris de rétablir en France l'Ordre des Frères Prêcheurs, et se devait désormais à cette œuvre incompatible avec les agitations de la lutte quotidienne. Ozanam était libre ; mais incorporé à l'Université, où il faisait honneur à sa foi par son éloquent enseignement, si chrétien qu'il fût et zélé pour les œuvres, il ne goûtait guère l'agitation politique et les appels vigoureux pour liguer

les catholiques contre un ordre de choses, où lui-même trouvait le moyen d'organiser les œuvres d'un apostolat de charité dont Dieu lui avait donné la grâce. Il redoutait, dans les régions officielles et bourgeoises, une recrudescence de haine et de fanatisme, qui répondrait au réveil et à l'action des catholiques, et rendrait plus difficile dans ces milieux l'infiltration silencieuse de la foi, par la contagion de la charité. Il n'avait pas, comme Montalembert, une confiance suffisante dans la toute-puissance du droit que l'on n'abandonne pas, et qui ne s'abandonne pas lui-même, et semblait croire qu'il est plus sage de faire taire les chiens de peur d'exciter les loups et de les acharner contre le troupeau.

Mais ce qui manquait à Montalembert et aux catholiques de France, en 1840, et même en 1842, plus encore que l'armée et un état-major, c'était le moyen de faire l'un et l'autre, et de les rallier autour du chef en leur soufflant tous les jours la même ardeur, le même enthousiasme, la même virile et indomptable énergie : le journal, le journal vraiment catholique.

Depuis l'*Avenir*, il y avait bien eu, en France, quelques journaux politiques rédigés par des catholiques, d'ailleurs sans grande importance ; mais il n'y avait pas à proprement parler ce qu'on appelle aujourd'hui un journal catholique, c'est-à-dire un journal qui sert avant tout les intérêts de la foi catholique, et ne s'occupe des autres intérêts que du point de vue de la foi. Du moins, il n'y en avait aucun qui eût un ascendant et une action sérieuse sur les catholiques, et que l'on pût regarder et traiter sérieusement comme représentant les idées et les sentiments de la masse des catholiques de France. Or, tant qu'ils n'auraient pas ce journal, les catholiques ne se grouperaient pas, ne s'entendraient pas pour une action commune, et tant que ce journal ne ferait pas retentir très-haut et par toute la France leurs griefs, leurs protestations et leurs réclamations, on les ignorerait comme on les avait toujours ignorés dans les sphères officielles.

Mais ce journal vraiment catholique et vraiment puissant, qui tiendrait très-haut devant toute la France et devant le monde entier le drapeau catholique, le défendrait contre tous les ennemis, en in-

spirerait l'amour aux fidèles et aux indifférents, l'estime et le respect, qui le créerait ?

Des catholiques, hommes d'œuvres et d'une piété avisée, avaient bien et plus d'une fois tenté l'entreprise. Avec beaucoup de zèle et de dévouement, en y dépensant leurs fonds et leur temps, puis en faisant appel aux catholiques lettrés, et aux catholiques fortunés, pour qu'ils y missent, les premiers leur talent et leur travail, les autres leur argent, ils avaient fini par faire une feuille bien intentionnée, dévouée à l'Eglise, sans attaches politiques, vraiment catholique et de sens romain, mais sans abonnés, sans rédaction fixe et par suite sans influence et sans crédit, laquelle en dix années avait réussi à ne pas mourir. On l'appelait l'*Univers*. Fondé par l'abbé Migne, puis continué par M. Bailly, il avait eu la collaboration d'Ozanam, de Gerbet, de Charles Nodier, de Turquety, de Melchior du Lac et d'autres catholiques en vue. Montalembert y avait écrit à ses heures, l'avait subventionné largement pour sa fortune qui était modeste, sans pouvoir équilibrer son budget et lui assurer une circulation suffisante et une influence sérieuse parmi les catholiques. En 1842, le journal, à bout de ressources, ne payait plus ni rédacteur, ni imprimeur, et allait rendre le dernier souffle si la Providence n'intervenait pas pour le sauver.

Elle intervint. Elle inspira à un catholique de modeste fortune d'y intéresser son avoir, et de se charger de l'administration, et lui donna Louis Veuillot pour la rédaction.

Formé au journalisme dès l'âge de dix-huit ans, Louis Veuillot était au courant de tous les secrets du métier. Dans tous les journaux où il avait passé, il avait fait sa marque, et à trente ans, il allait mettre au service du journal son expérience de journaliste, son incomparable talent de polémiste et d'écrivain, son sens catholique et l'ardeur militante de sa foi.

A peine arrivé à Paris, au lendemain de sa conversion, pauvre, gagnant par son travail de plume sa vie et celle des siens, il avait donné gratuitement sa collaboration habituelle à l'humble journal. Il y écrivait régulièrement des propos divers, qui, repris et retouchés

plus tard firent en partie un livre qui restera peut-être le chef-d'œuvre de la prose française au siècle dernier : les *Libres-Penseurs*. Universitaires, gens de lettres, libres-penseurs de tout poil reconnurent vite la touche d'un maître, et commencèrent à comprendre que, s'il y restait, il leur faudrait compter avec la *feuille de sacristie*. Les catholiques militants eux aussi tressaillirent : ils auraient un journal, un journal militant et de première valeur, si seulement ils pouvaient attacher Louis Veuillot à la rédaction ! Ils y arriveraient si le journal pouvait assurer au rédacteur un modeste salaire, et si Louis Veuillot, conscient de l'œuvre magnifique et nécessaire qu'il pourrait faire pour son pays et pour l'Eglise, savait renoncer à tout avenir, se condamner lui et les siens à une pauvreté peu en honneur chez les gens de lettres, se vouer à la haine implacable des ennemis de l'Eglise, s'écraser d'un labeur incessant qui lui laisserait à peine le temps de vivre, et qui serait récompensé non seulement par la haine infinie des impies et des sots, mais par l'hostilité et les persécutions des gens au pouvoir, par l'ingratitude d'un grand nombre des catholiques, par la malveillance acharnée des gens de bien et même des gens d'église contre lui et son œuvre ; s'il consentait en un mot à tout sacrifier : gloire, honneurs, amitiés, fortune, à l'avenir et à l'influence du journal et à mourir usé avant l'âge sous la corvée, sans se donner la joie d'écrire les livres qu'il avait rêvés, sans l'espoir de voir ici-bas le triomphe d'une cause trop grande pour ne pas demander le martyre à ceux qui ont l'honneur de la défendre.

Certes, Louis Veuillot connaissait mieux que personne les difficultés de la tâche qu'il allait entreprendre, et, sans son immense amour pour l'Eglise et pour la France qu'il voyait périr par l'irréligion, quelle que fût son ardeur et sa passion pour la guerre des idées qu'il appelait la vraie guerre, il eût volontiers laissé à un autre le péril et l'honneur de l'entreprendre. Mais cet autre ne se présentait pas, et personne ne le discernait. Plus tard, quand le journal serait organisé et vigoureux, il ne manquerait pas d'hommes importants qui voudraient s'en emparer pour le plus grand bien de la cause catholique et en vertu du droit du grand nombre ou du plus fort. Mais en

1843, quand Montalembert, partant découragé pour Madère, se demandait ce qu'il retrouverait à son retour, un seul homme se rencontra pour le rassurer et l'aider efficacement. " Rassurez-vous, lui disait Louis Veuillot, les esprits et les cœurs s'échauffent, le mouvement s'étend, les évêques devront y entrer ; envoyez-nous de là-bas quelques vigoureux appels, l'*Univers* travaillera ferme, et à votre retour, il y aura un parti catholique qui saluera en vous un chef. Je vous promets une armée ". [1]

Ce n'est sûrement pas sans allégresse, ou sans enthousiasme, que Louis Veuillot se mit tout entier à l'œuvre pour laquelle la Providence l'avait préparé ; mais cette allégresse et cet enthousiasme venaient uniquement non d'une illusion sur les difficultés de l'entreprise, ni de la confiance en ses propres forces, mais de la certitude de travailler à une œuvre de première nécessité pour le salut de ses frères et le relèvement moral de son pays, et d'accomplir ce qu'il regardait comme son premier devoir de chrétien, celui de payer sa dette de reconnaissance au Dieu qui lui avait rendu la foi. Pour lui, en effet, le pire des fléaux de nos sociétés modernes et l'un des plus grands périls de la foi, c'est la presse, « qui ne peut être combattue efficacement et neutralisée que par elle-même ». Puisqu'il est impossible de supprimer les mauvais journaux, et que ceux-ci perdent lamentablement la foi, les mœurs et le bon sens, aucune œuvre n'est plus nécessaire ni plus urgente dans nos conditions présentes que celle du bon journal. Pourquoi est-il né journaliste, si ce n'est pour travailler à cette œuvre dont son pays a si grand besoin et que l'Eglise attend de la miséricorde de Dieu ! Ne fût-il pas journaliste, il est chrétien, et le premier devoir du chrétien n'est-il pas d'être soldat, et d'apporter à la guerre pour le règne de Jésus-Christ tout

1—E. Veuillot. *Louis Veuillot* 1, 384. Il faut bien le dire, car on a tant affecté de l'oublier plus tard, que ce n'est pas le parti catholique organisé, ni Montalembert seul qui a fait l'*Univers*, mais bien plutôt l'*Univers* qui a fait le groupement des catholiques autour de Montalembert. Or l'*Univers* n'a eu d'action et d'influence sérieuse sur les catholiques que sous la direction et par la plume de Louis Veuillot.

ce qu'il a reçu de Dieu de ressources naturelles et surnaturelles, n'ayant pour lui-même que le souci de bien combattre avec des armes de bonne trempe, et laissant à Dieu le soin du succès que lui seul peut donner et dont lui seul peut tirer parti pour sa gloire ? Pourquoi Dieu lui avait-il rendu la foi si gratuitement, si ce n'est pour qu'il lui rende témoignage et en fasse les œuvres ? Pourquoi lui avait-il donné une plume qui vaut une épée, sinon pour la mettre au service de la foi ? Et où la servira-t-il mieux et plus efficacement que dans ces luttes quotidiennes du journal ? Pourquoi Dieu est-il venu le chercher dans son pays, lui français, et l'a-t-il conduit à Rome pour l'instruire de la foi ? Pourquoi lui a-t-il fait prendre à Rome, source et centre de la foi et de l'unité catholique, la résolution de mettre sa plume au service de la foi, sinon pour qu'il soit en France l'écho fidèle de la foi romaine, pour qu'il y professe ouvertement le catholicisme comme on le comprend à Rome, sans y rien ajouter et sans en rien retrancher ? et qu'il commence ainsi ce mouvement de concentration avec Rome qui sera un jour la gloire et le salut des catholiques de France ?

Sans hésiter donc, Louis Veuillot renonça à toute autre fonction et tout autre emploi, pour se donner tout entier à l'œuvre du journal, et en faire avec la grâce de Dieu un grand organe vraiment digne des catholiques de France.

Financièrement l'*Univers* était sauvé pour le quart d'heure. Taconet, qui en avait pris la propriété, avait soldé les dettes et pourrait vraisemblablement équilibrer le budget du journal même en payant un très modeste salaire au rédacteur, si seulement le nombre des abonnés et des lecteurs allait toujours en augmentant. Mais l'heure était venue de transformer le journal, et de lui assurer une situation moins précaire. Pour y arriver sûrement et promptement, il fallait intéresser les catholiques à l'œuvre du journal, recruter parmi eux le plus possible de lecteurs, d'abonnés, d'actionnaires ou de patrons, de façon à asseoir solidement sa situation financière. On pourrait ensuite, sans multiplier les appels aux catholiques, organiser un personnel de rédaction suffisant au labeur du journal et l'y atta-

cher en le rétribuant. Cela fait, le journal pourrait tenir tête à tous les ennemis, et rallier enfin tous les catholiques sincères autour du drapeau, à la condition pourtant de rester sur un terrain où tous pourraient se rencontrer et seraient sûrs de n'être pas désavoués par le Chef de l'Eglise ou légitimement condamnés par les évêques.

Mais comment décider les catholiques influents à s'intéresser pratiquement à la prospérité d'un journal catholique ? Montalembert y avait perdu sa peine. Pouvait-il y avoir un journal catholique ? Ce journal, s'il arrivait à vivre, ne se désintéresserait-il pas trop ouvertement de certaines convictions et traditions politiques chères à un grand nombre de catholiques à l'égal de la religion ? Serait-il catholique romain avant tout ? Alors, comment serait-il toléré dans un grand nombre de diocèses, où la défiance de Rome tempérait trop l'amour de l'Eglise ? Se préoccuperait-il de concilier la bienveillance du grand nombre des évêques ? Mais de quel côté se trouverait le grand nombre, et qu'elle serait l'attitude du Saint-Siège dans un conflit entre êvêques au sujet d'un journal qui serait, sans le vouloir, un prétexte à désunion au lieu d'un moyen de ralliement ? La politique, d'ailleurs, n'allait-elle pas prendre peur d'un journal catholique militant qui parlerait directement à l'opinion, et la forcerait par une agitation intense et continue à émanciper les catholiques et à leur reconnaître pratiquement les droits garantis par la constitution ? Et en ce cas, n'obtiendrait-elle pas en négociant avec le Saint-Siège, sinon la condamnation ou la suppression du journal, du moins un désaveu ou une méconnaissance qui en ruinerait l'action et l'influence ? Rome n'aime pas le bruit ni la lutte, et le journal ne peut agir qu'en fomentant l'agitation qui soulève et entraîne l'opinion et pousse les masses à l'action. C'est pourquoi elle redoute les journaux même les meilleurs, et si elle consent qu'ils gagnent la bataille, elle aime que ce soit sans elle et quelquefois malgré elle. Au contraire, elle adore de négocier : elle négocie depuis Constantin. Que feraient à Rome tant de prélats élevés pour la diplomatie s'ils ne négociaient pas ? Or, le journal gène les négociateurs de profession quand il ne les rend pas inutiles ; c'est pourquoi ils ne l'aiment guère et sont toujours dans la disposition de le desservir.

Toutes ces objections qu'on lui ferait Louis Veuillot les connaissait et saurait y répondre. La première à résoudre, et la plus difficile de toutes était l'indifférence des catholiques pour leurs propres intérêts, et leur étroitesse d'esprit qui en toute œuvre commune leur faisait sacrifier l'intérêt de tous à leurs vues particulières. Il l'avait vu, en travaillant vainement pendant deux ans à ressusciter le *Correspondant* et à le mettre sur un bon pied. [1] Et Montalembert y travaillait avec lui en y apportant toute son ardeur et tout son zèle. Pour le journal Montalembert ne lui aiderait pas : il était retenu à Madère

1.—Eugène Veuillot cite ce passage d'une lettre à Foisset, au moment où son frère songeait à réorganiser l'*Univers*. T. I, p. 366.

« En deux années et plus la haute littérature catholique aura donc laissé comme témoignage de son zèle et de son pouvoir les quatre ou cinq brochures publiées par Olivier, (les numéros du nouveau *Correspondant*). Croisons nos bras, reposons-nous durant quelques années, vaquons à nos petites affaires, à nos petits voyages, à nos petits volumes connus de trois ou quatre cents lecteurs pieux et de quelques milliers de petites filles : nous avons assez fait pour les combats du bon Dieu... Il s'agit maintenant d'aller dans les taudis porter des bons de soupe. Une heure de temps et vingt sous d'aumône toutes les semaines payeront à Dieu, à nos frères et à la société, la dette de notre intelligence, de nos loisirs et de notre amour. Nous sommes de fières gens !...

« Ils ont raison de donner du pain aux pauvres, ils ont tort de ne pas donner la lumière aux riches, et je ne leur impute pas à ignorance, mais à couardise et à lâcheté, le peu de souci où ils demeurent sur ce point. Celui qui ne fait pas tout le bien qu'il pourrait faire, c'est qu'il n'aime pas tout le bien qu'il doit aimer comme il le faut aimer. Malheur aux riches parce qu'ils craignent le combat ; malheur aux trafiquants, parce que dans le combat ils cherchent le gain ; malheur au lâche qui ne donne une part de son bien que pour avoir le droit de jeter au loin son épée. Il sera dit de ce temps, qu'il n'a pu produire un riche assez intelligent et assez dévoué pour se mettre entièrement, corps et biens, au service de l'Eglise. Quoi ! toujours et partout de la prudence humaine, pas un homme, pas un riche, pas un lettré qui se montre transporté de la folie de la croix, et qui compte absolument sur Dieu ! Il faut que ces grandes tâches incombent toujours à des jeunes gens, ou mal pourvus d'expérience, ou dénués de fortune, ou manquant d'une certaine abondance nécessaire des dons de l'esprit ; et il ne se rencontre pas enfin trois ou quatre hommes pour former, en mettant en commun ce qu'ils possèdent, l'homme qu'il faut. »

loin du champ d'action. Louis Veuillot n'hésita pas : il se mit en campagne pour organiser des comités d'action catholique en province, qui seront des centres de propagation et de recrutement d'abonnés pour le journal. Lille, Tours et Nancy lui firent bon accueil et il en revint réconforté par les sympathies des vrais chrétiens, des prêtres surtout, dont il devint dès lors l'homme préféré, et mieux renseigné sur l'orientation qu'il fallait donner au journal pour répondre aux besoins de l'opinion catholique et mériter sa confiance.

Sûr désormais d'un nombre suffisant d'abonnés et de lecteurs qui avaient compris son programme, et y voyaient comme lui le seul moyen de travailler efficacement au relèvement de la France chrétienne et au salut des générations à venir, Louis Veuillot se trouve un personnel de rédacteurs et de collaborateurs, qu'il sut attacher au journal, et tenir toujours, envers et contre tous, fidèles aux principes, c'est-à-dire dans la note exclusivement catholique et romaine [1]. Le journal ce fut lui. Il en écrivait lui-même les principaux articles. Sa plume était toujours prête à dire sur toutes les questions du jour le mot du sens chrétien, et avec quelle netteté, quelle plénitude de bon sens et quelle verve intarissable. Non-seulement il écrivait articles et brochures, mais il revisait l'ensemble du journal pour ne

---

1 — Voir *Mélanges T. I*, le Ier article. Programme de l'*Univers*. Tout est à lire. « Quelle que soit la force des raisonnements qu'on emploie pour nous attacher à tel ou tel parti, à tel ou tel système, nous échapperons par la force de la charité. Un parti, c'est une haîne ; un système, c'est une entrave ; nons n'en voulons d'aucune sorte. Nous prenons la société comme l'ont prise les apôtres : nous ne sommes ni à Paul, ni à Céphas ; nous sommes à Jésus-Christ......

« ...Que nos mœurs, nos écrits, nos discours, tendent d'abord à former des chrétiens. Quand les hommes auront le même Dieu, il leur sera facile d'accepter la même loi ; quand la société sera devenue chrétienne par l'exemple, et par la prédication des chrétiens, secondés de la grâce de Dieu, des institutions unanimement bénies viendront compléter ce noble ouvrage. Nous travaillons pour nos enfants ; nous leur laisserons un héritage magnifique. Et nous, sortis les premiers de la servitude de l'Egypte, nourris de manne, combattus, nous aurons des jours laborieux, nous ne connaîtrons que des yeux la terre promise. Qu'importe ! nous n'attendons pas le Messie : il nous attend ! »

rien laisser passer qu'il ne saurait justifier et défendre. Ce n'était là encore qu'une partie de son travail et pas toujours la plus grande et la plus accablante. Que de lettres il écrivait, que d'audiences il donnait, qui prenaient son temps et ses forces mais gagnaient des sympathies au journal. Aussi, de jour en jour l'*Univers* gagnait des lecteurs et des abonnés et de jour en jour il croissait en autorité et en influence. Non, assurément, qu'il fût toujours sans défaut. Quel journal pourrait l'être, improvisé chaque jour dans la chaleur de la lutte ? Obligé de parler sous le coup de l'émotion, sans avoir le quart d'heure pour réfléchir et peser les expressions, qui pourrait n'excéder jamais en rien ? Mais, si parfois des mots auraient pu être moins durs, des répliques moins vives, des indignations moins véhémentes, la pensée ne pouvait être plus ferme et plus nette, ni l'orientation plus franche et plus droite, ni la probité et l'honnêteté plus intransigeantes. Par la valeur morale et par le mérite littéraire le journal était devenu de tout premier ordre, et faisait honneur aux catholiques. Montalembert pouvait écrire à Foisset qui lui transmettait à Madère les doléances des catholiques à sang de lièvre, qu'effarouchaient la polémique ardente de Louis Veuillot, et l'exaspération des libres-penseurs de toute nuance, soumis au traitement quotidien de cette verve impitoyable à toutes les sottises et à toutes les hypocrisies :

« Trouvez-moi un journal catholique qui ait sa valeur. Ce Veuillot m'a ravi. Voilà un homme selon mon cœur. » Et à la même date, Lacordaire à Montalembert : « Je suis ravi de ton rapprochement avec l'*Univers*; ce sont des gens droits et courageux, et leurs excès de journalistes sont bien difficiles à éviter dans une polémique quotidienne. Nous en savons quelque chose. [1] Au fait, sans ce journal, où serait le plus petit bruit fait en France pour défendre nos droits ? » (21 juillet 1843). [2]

1—Allusion anx anciennes polémiques de l'*Avenir*.

2—Cité par E. Lecanuet. *Montalembert* II, p. 167. Montalembert ajoutait ces lignes citées au même endroit :

Et en effet, sans le zèle et le désintéressement de Louis Veuillot à cette date, Montalembert n'aurait pas eu un journal pour sonner le ralliement des catholiques et les mener à l'assaut du monopole universitaire, et l'effet de ses appels à l'opinion et de ses manifestes se fût perdu dans l'indifférence et l'inaction des catholiques. Et sans la plume de Veuillot, sans la vigueur de sa polémique toujours à point, l'âpre mordant de sa satire, la saveur et le prenant de son style, le journal n'eût été lu ni des amis ni des ennemis, et n'eût été d'aucun secours à la cause catholique.

Raphaël GERVAIS.

(La suite prochainement)

À QUAND LA FIN DU MONDE ?

(2e article)

II

LES GRANDS ORDRES DE DURÉE

Puisque le monde a eu un commencement, quelque lointaines que soient ses origines, il doit nécessairement avoir une fin. Ceci est une vérité de sens commun que nul ne conteste. Tôt ou tard— peut-être bientôt, peut-être seulement dans des milliers ou des mil-

« Il (le journal) a fait beaucoup de bien en forçant nos hypocrites oppresseurs à se démasquer.

« Quant à ces catholiques dont vous me parlez, savez-vous ce que j'en fais ? Je les donne aux cent mille diables. Ce sont nos pires ennemis, mille fois plus dangereux et plus odieux que les philosophes et les libérâtres : ceux-ci ne veulent que nous opprimer et nous baillonner ; ceux-là nous déshonorent. Ils vendraient une à une toutes nos libertés pour une poignée de mains de M. Cousin ou de M. Saint-Marc Girardin... Assez longtemps nous nous sommes laissés duper par leur poltronnerie et trahir par leur servilité, etc. »

lions d'années, mais enfin un jour ou l'autre—le monde où nous vivons doit avoir une fin.

Je n'étends pas ce concept du monde à l'univers sidéral tout entier qui, lui aussi, doit avoir son terme, mais dans combien de milliards de siècles ? Je me borne au petit monde que nous habitons, mince fraction de la masse totale de notre système solaire : on sait que l'ensemble de ses planètes avec leurs satellites, la Terre et la Lune comprises, ne correspond qu'à la sept-centième partie de la masse du Soleil.

Notre globe n'est qu'une minime fraction de cette fraction même. Et cependant quelle succession de milliers de siècles n'a-t-il pas fallu pour le faire arriver du néant au degré de perfection nécessaire pour le rendre habitable par l'homme ! Je me trompe : ces énormes durées n'étaient point nécessaires à la Toute-Puissance divine pour accomplir et parachever son œuvre ; cette Toute-Puissance eût pu, aussi bien, la réaliser subitement. Mais il a plu à la sagesse du Créateur de tout faire avec nombre, poids et mesure : *Omnia in mensura et numero et pondere disposuisti*, est-il dit au Livre de la Sagesse, (chap. XI, v, 21.) Qu'importent d'ailleurs les milliers et les millions de siècles à Celui qui est éternel, infini, qui crée, comme en se jouant, le temps avec les corps et devant qui toujours tout est présent !

Cette extrême lenteur de notre monde à opérer son évolution [1] donne lieu de présumer des durées non moins immenses pour l'accomplissement de la partie finale que pour la partie initiale, dans l'ordre matériel du moins. Quand nous en arriverons à envisager cette partie finale, autrement dit la fin de notre monde, nous aurons à tenir compte du point de vue extranaturel représenté par les prophéties de l'Ancien et du Nouveau Testament. Ce sera même la part principale de notre travail. Mais, pour le moment, nous ne nous plaçons qu'au point de vue des lois naturelles, soit sur le terrain exclusivement scientifique.

1—En prenant ce terme dans son acception la plus large, non dans le sens d'un système particulier de gradation.

Nous examinerons donc quelles durées, (ou plutôt quels ordres de durées, car ici toute précision est impossible), on peut assigner aux diverses phases de l'extinction du monde terrestre, en supposant que la fin ne soit pas brusquée par quelque cataclysme cosmique toujours possible bien que peu vraisemblable, humainement parlant.

Considérons d'abord le foyer de la vie sur notre globe, le Soleil, qui lui distribue la chaleur et la lumière, sans lesquelles les phénomènes vitaux ne sauraient se produire.

Chacun sait que cet astre n'est, en soi, qu'une étoile exactement comparable à l'une quelconque des milliers d'étoiles que nous voyons, pendant la nuit, luire sur nos têtes. Si d'aspect il en diffère considérablement à nos yeux et par son influence, c'est en raison de la distance relativement très faible qui nous sépare de lui ; ou plutôt, si les étoiles proprement dites n'offrent à nos regards que de simples points lumineux et n'exercent aucune influence au moins apparente sur notre existence, c'est à cause de leur immensurable éloignement, dont notre imagination est impuissante à se représenter les nombres. Mais, en réalité, les étoiles sont des soleils, et le Soleil n'est qu'une étoile.

Or les étoiles sont de différents âges. " De la nébuleuse, dit le savant abbé Moreux, à l'astre éteint roulant comme un cimetière obscur dans les profondeurs du ciel, il y a tous les stades imaginables, et l'astre en formation traverse toute la gamme des températures : les étoiles, ces soleils de l'espace, sont des soleils plus ou moins chauds.

" Alpha, de la constellation d'Orion, Gamma et Alpha, de celle du Cygne, Rigel, Thèta du Taureau, et Bellatrix d'Orion, nous offrent un bon exemple de la gamme ascendante des températures. [1] "

Ces étoiles, les plus chaudes, sont au moment de ce qu'on pourrait appeler " la force de l'âge " de ces astres. A partir de ce stade supérieur, où elles ne révèlent plus à l'observation spectroscopique que la présence de l'hydrogène, de l'hélinm et de quelques gas inconnus

1—Abbé Moreux, directeur de l'observatoire de Bourges. *Les autres mondes sont-ils habités ?* Chap. III.—Edition " Scientifica ". Paris.

l'effort de la condensation chez elles ne suffit plus à compenser la perte de chaleur rayonnante, et, pour elles, la période de déclin commence.

" Bèta, de Persée, Gamma de la Lyre, Castor, Procyon, Arcturus, peuvent marquer des types de l'échelle descendante. " Ce sont des étoiles vieillissantes. L'examen spectroscopique de notre Soleil montre qu'il suit la liste descendante et que, s'il n'est pas encore arrivé à une phase correspondant à l'agonie, il n'en est pourtant pas loin. " Encore quelques dizaines de millions d'années, continue M. l'abbé Moreux, et les taches que nous constatons accidentellement se seront faites plus nombreuses, une écorce solide recouvrira sa surface ; l'astre du jour aura perdu, avec son éclat, sa place parmi les étoiles de la voûte céleste. Soleil noir et invisible, *épave dangereuse pour les millions d'étoiles* lancées dans l'abîme des espaces, il n'en continuera pas moins sa course à travers l'immensité. [1] "

Mais quand notre Soleil sera devenu « noir et invisible », il y aura beaux millions d'années que notre Terre sera devenue inhabitable et même rebelle à entretenir toute traee de vie, par suite et de l'obscurité croissante et surtout du froid de plus en plus intense, à mesure que l'astre mourant sera devenu plus avare de ses rayons.

C'est ainsi, déjà, que, dans l'ordre de la nature, la vie, ici-bas, doit périr par le froid. Cette conclusion avait été déjà formulée par le regretté A. de Lapparent aux dernières pages de son magistral *Traité de géologie*, parvenu, en un nombre restreint d'années, à sa 5e édition.

Toutefois, il ajoute : « Peut-être, avant d'en arriver là, la Terre aura-t-elle déjà perdu ses océans et son atmosphère, absorbés par les pores et les fissures d'une écorce dont le volume doit s'épaissir chaque jour. » [2] Et ceci nous met sur la voie pour reconnaître d'autres causes encore de la fin de notre monde.

1—Abbé Moreux, *loc. cit.*—Nous soulignons à dessein les mots : *épaves dangereuses*, etc. On en verra la raison plns loin.

2—*Traité de géologie*, 3e édition, 1893, 2e partie, p. 1596, Paris, Savy.

Avant même que le globe terrestre ait, comme il a pu arriver à la Lune, *bu son eau* et absorbé son atmosphère, pour devenir, ainsi que son satellite, une planète morte, un cadavre cosmique, la vie y aura dès longtemps cessé d'être possible, au moins pour l'homme et les organismes supérieurs, du fait de l'aplanissement graduel des montagnes, des collines, de tous les reliefs du sol jusqu'au niveau des mers dont le fond moyen se sera surélevé d'autant. C'est le résultat inévitable de la lente démolition des montagnes par l'action incessante des glaciers, des torrents, des fleuves charriant jusqu'à la mer les masses de matériaux arrachés aux flancs montagneux, sous forme de roches, de cailloux, de graviers, de sables et de vases plus ou moins impalpables en suspension dans les eaux. Les érosions marines contribuent aussi au résultat final, mais pour une part relativement faible.

Ramenant par la pensée toutes les différences de niveau des continents et autres terres émergées à un niveau moyen formant un plateau unique de 700 mètres d'altitude, et de 145 millions de kilomètres carrés ; calculant le nombre de mètres cubes arrachés au sol et déversés annuellement dans l'Océan, des savants autorisés ont pu constater que la tranche de matériaux ainsi détachés du relief et dont bénéficie le fond des mers chaque année, est d'une fraction de mètre indiquée par le chiffre 0,000,153, autrement dit 153 millièmes de millimètre.

C'est assurément fort peu de chose. Mais cet infime volume, se renouvelant sans cesse, doit finir par un arasement complet des terres émergées au niveau du plan d'eau général ; et l'on obtiendra le nombre d'années nécessaires pour arriver à ce résultat en divisant le nombre de mètres représentant le niveau moyen, soit 700, par le chiffre de la dénivellation annuelle, soit par la fraction [1] 0,000,153, ce qui donne $\frac{700\text{m}}{0.\text{m}\,000\,153} = 4{,}575{,}000$ ans.

1—Ces calculs ont été faits par des savants tels que MM. John Murray, Penck, Tillo, etc. Cf. A. de Lapparent : *Les destinées de la terre ferme et la durée des temps géologiques*, mémoire lu au congrès scientifique des catholiques tenu à Paris en avril 1891. Voir les *comptes rendus* de ce congrès, et la *Revue des questions scientifiques*, de Bruxelles, en juillet suivant.

Donc, dans quatre millions et demi d'années ou 45,750 siècles, le globe terrestre tout entier ne sera plus qu'une immense lagune ou pourront bien vivre encore des poissons, des insectes, des plantes d'eau et quelques oiseaux aquatiques, mais où depuis longtemps les organismes supérieurs auront disparu.

Ce n'est pas à dire, et cela de l'avis des savants compétents, que cet état de choses ne puisse se réaliser un peu plus tôt. Ce chiffre de quatre millions et demi d'années représente à leurs yeux un maximum. Mais dût-on le réduire d'un demi-million, la marge serait encore fort respectable. Il est vrai que, selon toute vraisemblance, les organismes supérieurs et l'homme en tête n'auraient pas attendu ce nivellement complet pour disparaître. Les changements des conditions météorologiques, climatologiques, thermiques et hydrologiques, lorsque les grandes chaînes, les grands massifs de montagnes, réduits à de simples collines, auront perdu leurs glaciers ; lorsque les grands courants aériens ne seront plus guidés par de hauts sommets, et que les courants maritimes eux-mêmes, troublés par l'envahissement des matériaux apportés par les fleuves, seront sortis de leurs lits, qui nous dit que les organismes supérieurs, l'homme surtout, auront pu résister à des perturbations aussi profondes ?

III

LES CAUSES IMPRÉVUES

Il est permis de penser que bien des centaines de milliers d'années seraient encore à déduire des quatre millions précités. Quoi qu'il en soit nous restons toujours en face d'un ordre de durée qui semble peu compatible avec les habitudes de notre esprit accoutumé à prendre pour point de comparaison les limites restreintes de la vie humaine. Il a déjà quelque peine à se représenter une antiquité de 150 à 180 siècles ; il se figure bien plus difficilement un avenir se chiffrant par myriades de siècles, par millions d'années.

Ce point de vue, il est vrai, ressort plutôt du domaine de la sensibilité que de l'esprit scientifique. Il a droit, cependant, en une ques-

tion de cet ordre, de n'être pas entièrement négligé. Trop de sentiments intimes, trop de convictions sacrées y sont intéressés pour qu'une part, même dans le point de vue purement naturel, ne lui soit pas faite. Il se rattache d'ailleurs à la philosophie qui, elle aussi, est une science.

D'ailleurs, il y a, toujours sans sortir de l'ordre naturel, d'autres perspectives encore à connaître. Nous avons jusqu'ici raisonné suivant l'hypothèse, d'ailleurs rationnelle et plausible, que la marche des phénomènes telluriques et cosmiques suivra son cours normal, tel qu'il se passe sous nos yeux et sans qu'aucune cause accidentelle en vienne changer le cours. Or, si la chose est possible, elle n'est nullement certaine ; et, en dehors des prévisions esquissées plus haut, il peut se produire tel ou tel cataclysme, provenant soit du globe terrestre lui-même, soit de sa brusque rencontre avec quelqu'objet sidéral, qui amènerait sa prompte destruction. C'est à quoi il était fait allusion plus haut en parlant des *épaves dangereuses* que sont les astres éteints circulant à travers les espaces.

Le choc de notre sphéroïde avec une comète à noyau solide ou à masse gazeuse étendue que la terre mettrait plusieurs heures à traverser, suffirait pour y déterminer une conflagration générale des éléments. Ou bien le choc du noyau animé de la vitesse prodigieuse habituelle à ces astres, avec la Terre, dans une direction différente ou opposée, pourrait changer brusquement la direction de l'axe de celle-ci ; d'où les mers, jetées hors de leur lit, se précipiteraient tumultueusement dans une direction nouvelle, en même temps que le bouleversement des courants atmosphériques, et produiraient la destruction de toutes choses.

Il pourrait arriver que la Terre, dans sa course sur son orbite, rencontrât un essaim considérable d'étoiles filantes ou d'uranolithes ; elle subirait alors un bombardement formidable qui suffirait à allumer un incendie général à sa surface, sans parler d'une foule d'autres phénomènes corrélatifs.

Les astronomes voient souvent apparaître, dans les profondeurs célestes, des étoiles nouvelles, *Stellae novae*, dont l'éclat va grandis-

sant d'abord, va ensuite décroissant, jusqu'à ce que la *Nova* finisse par disparaître. Sont-ce là des mondes qui commencent ou des mondes qui finissent ? Il est infiniment plus probable que ces étoiles temporaires nous montrent la destruction par le feu de quelques-uns de ces milliers de globes obscurs répandus dans l'espace, au dire des astronomes, avec la même profusion que les astres brillants. [1]

On pourrait multiplier les exemples, soit de ces incendies éclatant dans les profondeurs du ciel et dont nous sommes les lointains témoins, soit des rencontres possibles pouvant en produire un semblable dont notre planète serait victime [2].

Enfin la mort de notre sphéroïde, en tant que terre habitable, peut provenir d'une cause purement intérieure, comme explosion violente de la masse ignée sous-jacente, ou séismes gigantesques et éruptions volcaniques multipliées portant partout l'incendie.

Ces divers sujets, sommairement indiqués, suffisent à faire comprendre que l'heure marquée, dans les décrets divins, pour la fin de notre monde est essentiellement incertaine. Pour s'en faire quelqu'idée, toujours d'ailleurs hypothétique, il faut chercher ailleurs que dans les enseignements de la science humaine.

1—Un savant auteur, M. Belot, ancien élève de l'Ecole polytechnique et directeur des manufactures de l'Etat, est d'un avis différent. Pour lui, l'apparition des étoiles temporaires indiquerait la naissance de nouveaux mondes. Dans un brillant *Essai de cosmogonie tourbillonnaire* (Paris, Gauthier-Villars, 1911), il émet cette théorie que les *Novae* résultent de la rencontre de nébuleuses tourbillonnaires à forme géométrique rencontrant, suivant des vitesses très différentes, des nébuleuses amorphes d'où résulterait une conflagration déterminant la formation d'un astre nouveau. Si cette explication est admissible pour une *Nova* qui persisterait avec un éclat définitivement fixe ou peu variable, on ne voit guère comment elle pourrait s'appliquer à une étoile temporaire dont l'éclat n'apparaîtrait que durant quelques semaines ou quelques mois.

2—Pour plus de détails sur les causes cosmiques possibles de la fin de notre monde, voir notre opuscule intitulé : *Comment peut finir l'Univers*, publié à la librairie Bloud, Paris 1899.

Ce n'est que dans les enseignements de l'Ancien et du Nouveau Testament que l'on peut trouver non pas, certes, aucune certitude, mais les éléments de conjectures plus ou moins plausibles.

Ce sera l'objet d'un prochain article.

JEAN D'ESTIENNE.

CEUX QUI VIENNENT

Je me suis trouvé au dernier congrès de l'*Association catholique de la jeunesse canadienne-française* aux Trois-Rivières. J'allais, comme bien d'autres, attendre à un coin de route, un bataillon de jeunes gens partis pour une campagne d'action catholique il y a tantôt dix ans. Nous étions anxieux de les revoir. Avaient-ils changé, mûri ? Marchaient-ils toujours vers le même but, avec la même volonté généreuse qu'au jour du départ, ayant gardé tout le le long du chemin, l'intégrité de leurs convictions d'apôtres ? A vrai dire, nous espérions plus grand qu'une déception. Si notre fièvre moderne se complaît à tout spectacle de la vie en marche, l'émotion est d'essence supérieure devant la droite montée des âmes vers une humanité agrandie.

***

Je compte parmi les bonnes fortunes de ma vie d'avoir pu assister au premier congrès de la jeune *Association*, au mois de juin de l'année 1904 à Montréal. Le spectacle fut d'une beauté émouvante et neuve. Dans les salles du Gésu et de l'Université Laval, les congressistes se pressaient nombreux. Des patronages brillants fournissaient leur lustre. Et surtout l'on assistait à de l'inouï, presqu'à de l'imprévu : une jeunesse, notre très jeune jeunesse faisait son entrée dans l'action publique. Est-ce Sainte-Beuve qui a écrit des leçons de Villemain qu'elles passaient comme un nuage électrisé sur la tête de la jeunesse française ? Le petit congrès de 1904 eut quelque chose du nuage électrique : ce fut soudain et ce fut brillant. Pour ma part, au souvenir de ce qu'il parut de spontanéité dans l'enthousiasme de

ces jeunes gens, d'intrépide confiance en l'avenir, en la jeunesse de leur race, d'emporté et même d'aérien dans les mots qu'ils vinrent nous dire, je ne trouve qu'un mot pour les caractériser, un joli mot de M. Henri Lavedan, et je les appelle " la génération des ailes. "

C'était, pour parler comme M. Rostand, « les ailes qui s'ouvrent.» Hélas ! ce devait être presque aussitôt, toujours comme dans l'*Aiglon*, « les ailes meurtries ». La jeune *Association* connut la tempête dès son berceau. Corneille eût dit :

> *Elle eut des ennemis* même avant que de naître.

Et son congrès venait à peine de se clore que ses première luttes furent pour défendre son droit à la vie. Je crois bien qu'à ces jeunes gens l'on reprochait surtout d'être jeunes. Dans un pays où l'on déniait invariablement le droit à la pensée et le droit au dévouement à quiconque ne pouvait exhiber un petit bout de barbe blanche, où la jeunesse n'était encore admise qu'à faire du sport et des frasques, l'on se scandalisa tout à fait qu'elle osât se mêler de penser et d'agir. Il fallut voir de quel grand air olympien ces petits bonshommes qu'on disait n'avoir achevé ni leurs dents de lait, ni leur mue intellectuelle, furent renvoyés à leurs jeux, sinon jusqu'aux jupes de leurs mères. Hélas ! nous connaissons même tels de ces petits congressistes qui, rentrés de Montréal l'âme toute en fête, se virent âprement tancés par des papas très sages, comme s'ils fussent revenus de quelque scandaleuse équipée.

Mais aussi de quoi se mêlaient-ils ? De jeunes inexpérimentés ne seront toujours bons qu'à compromettre les meilleures causes. Et c'était bien l'avis d'un certain nombre d'autres, amis de la petite paix, qui ont trouvé le secret de sauver les causes sans les défendre. Vous les connaissez, n'est-ce pas, ces fort braves gens qui n'ont point inventé la parole du Taciturne : « Il n'est point nécessaire d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer. » Eux, ils ne veulent croire qu'à ce qui est arrivé, ils n'ont de confiance qu'aux tactiques à la *Fabius cunctator*, et ils ont écrit sur leur blason : « Rien ne réussit comme le succès. » Nous croyons bien que l'opposition la plus tenace, sinon la plus active, nous vint de ce côté. Colorée d'un motif très noble, elle retient peut-être encore à l'écart d'excellentes intentions et de meilleurs dévouements. Avec elle, l'on ne prend la peine de regarder ni à notre programme, ni à nos statuts. Grâce à ce truquage l'on escamote nos cercles d'études, notre formation à longue échéance, et l'on continue de promener devant le public l'épouvan-

tail d'une armée de jouvenceaux en train de reprendre l'épopée de Cervantès.

Il fallait s'attendre à rencontrer les politiciens dans le groupe des oppositionnistes. Avec l'admirable flair qui les caractérise lorsqu'ils se croient menacés dans leurs intérêts de caste, ils devinèrent quelque chose comme une machine infernale dans l'œuvre nouvelle. Et tout de suite, et les whips du journalisme et l'état-major des clubs—de ceux où l'on sauve chaque jour le pays entre deux chocs de verre et deux coups de fourchette—reçurent l'ordre de rallier cette jeunesse en humeur d'indépendance et de désertion. Plusieurs des chefs de l'*Association*—nous n'écrivons rien dont nous ne soyons sûr—furent approchés, exhortés, tentés. Les papas assez souvent s'en mêlèrent. Et si un plus grand nombre des premiers adhérents n'a pas fléchi le genou devant le Baal politique, ce ne fut la faute ni des promesses qu'on fit miroiter, ni des faveurs qu'on prodigua. Pendant le même temps, dans les gazettes, l'on s'employait à brouiller les choses et à semer les équivoques, et, pour substituer à l'effort vain de la séduction l'action plus sûre du mensonge, l'on s'efforçait de compromettre l'*Association* tantôt avec un parti politique tantôt avec l'autre.

Et toutes ces attaques et toutes ces méfiances aggravaient un mal dont l'*Association* devait souffrir encore longtemps, un mal interne et que j'oserais presque appeler congénital. En dépit de la magnifique représentation du premier congrès, il resta aux spectateurs de derrière la scène, je ne sais quelle inquiétude, quel sentiment tout proche de la déception. Les congressistes appartenaient pour la plupart à la prime jeunesse. On refusait de se faire illusion sur la participation des plus vieux. Quoi qu'ils prétendissent, ils étaient à peine du train. On les avait mis là, assuraient les malins, pour encadrer, j'allais dire pour chaperonner leurs cadets. Et certes, les jeunes orateurs s'étaient haussés à la tribune jusqu'à de nobles mouvements. Mais, ou leur pensée se révélait trop haute et trop mûre, et inconsciemment l'on cherchait le souffleur ; ou elle éclatait trop sonore, trop rembourrée d'adjectifs et de phrases, et l'on parlait de " fricassée de collège ". De là à prononcer le mot d' " Association d'enfants d'école ", il y avait moins qu'un pas. Et il parut même à quelques-uns des plus confiants, que si l'on apercevait quelques jeunes chefs de file qui avaient dû se prodiguer jusqu'à tout faire, ces chefs resteraient encore longtemps sans corps d'armée.

En réalité, c'était plus de pessimisme que de raison, plus surtout que n'en partageaient les observateurs attentifs, témoins de la fermentation des idées nouvelles dans les couches profondes de la jeu-

nesse. Il reste vrai que beaucoup des premiers membres n'avaient que la valeur d'embrigadés d'occasion. Séduits par les claquements du drapeau et par la fière allure du régiment en marche, ils étaient venus y prendre le pas, sans prendre garde qu'un soldat de parade est peu fait aux longues marches et aux fortes disciplines. D'où, dans les premiers temps, le grand nombre des conscrits qui restaient en route. Et si une telle décimation fortifie en les épurant les bataillons forts, elle peut creuser des vides irréparables dans les rangs déjà trop clairs.

Tels furent les débuts laborieux de l'*Association catholique de la jeunesse canadienne-française*, épreuves inhérentes aux œuvres de cette nature et peut-être nécessaires pour égaler les âmes aux devoirs assumés. Ces épreuves devaient néanmoins occasionner pour longtemps de l'incohésion et des tiraillements et empêcher l'œuvre de donner tôt sa pleine mesure. Ceux qui restaient aux écoutes, ne fût-ce que de loin, percevaient bien qu'une pensée commune allait toujours s'élaborant, qu'une volonté d'ordre et d'union finirait par triompher. L'*Association* avait lancé depuis dix ans de magnifiques mouvements ; elle pouvait déjà montrer dans son sein des individualités de valeur. Mais on l'attendait toujours à de plus grands signes de virilité. On voulait lui voir les caractères définitifs des groupements forts : la prise de possession d'une doctrine et d'une action originales et la direction acceptée d'une élite d'intellectuels et de volontaires qui, maintenant l'homogénéité et atteignant les unités les plus lointaines, tend tous les esprits et toutes les volontés individuelles vers l'obtention des fins communes.

On eût dit que nous en restions un peu toujours « aux ailes meurtries ». Allons-nous voir « les ailes fermées » ?

***

C'est avec un peu de cette anxiété que nous sommes allés aux Trois-Rivières. Ils étaient là plusieurs des amis de la première heure qui s'en venaient voir par eux-mêmes ce que devenait leur espérance d'il y a dix ans. Ils ont donc vu, entendu, interrogé, jugé. Et je le dis tout de suite : c'est plus et mieux qu'une satisfaction, c'est une surprise que nous avons rapportée du dernier congrès. Que les tièdes et les malveillants s'en consolent comme ils pourront : les « Enfants d'école » ont pris moustache, les esprits ont mûri, les éphèbes de 1904 ont pris pour de bon la robe virile. Nous sommes

assuré de ne point écrire une exagération en affirmant que l'*Association* est une force, la première peut-être des forces de demain.

Le public ne s'y trompe plus. Pour la première fois, croyons-nous, nous avons reçu aux Trois-Rivières les honneurs de la réception civique. Aucun congrès n'avait encore forcé jusqu'à ce point l'attention de la presse. Si, dans les journaux politiques, l'on s'est mis en dépense d'imaginations et d'équivoques, si l'on s'est efforcé de compromettre les congressistes avec cette fumisterie de " parti catholique ", c'est qu'on a pressenti la levée d'une puissance menaçante. C'est toujours un hommage à la force que le mensonge de la presse.

Nous voudrions donc, puisque l'occasion s'en offre opportune, définir l'originalité de cette force nouvelle et présenter au public ceux qui viennent. Il y a dix ans, ces jeunes gens nous avaient promis de devenir des hommes de foi pieuse, des hommes d'étude, des hommes d'action. Voyons s'ils ont racheté leurs promesses.



La puissance d'une association réside, plus qu'en toute chose, dans la valeur de sa doctrine et dans la mesure dont les esprits s'en informent. Les véritables groupements d'hommes sont avant tout des volontés mises au service d'idées. Or, si je cherche d'où viennent à l'*Association* sa première originalité et sa plus grande force, je réponds sans hésiter : de son vivant catholicisme. Comme avec ces jeunes gens l'on se repose enfin du « catholique par accident », de ce type si répandu qu'on marche dessus dirait La Bruyère : catholiques qui croient mais professent le moins possible, catholiques qui admettent la morale, mais lui soustraient toute leur vie publique, catholiques qui se réclament de l'Eglise mais qui la boudent et la redoutent. A l'*Association catholique de la jeunesse* l'on croit et l'on vit sa foi. Grandis au sein de leurs cercles d'études dans la conviction que le catholicisme est le fondement du progrès individuel et social, habitués à mêler leurs prières et leurs communions pour la formation de leur âme et pour le triomphe de la « cause, » ces jeunes hommes se soumettent avec amour à l'intégrale discipline de leur foi religieuse. Ils n'aperçoivent plus dans la foi traditionnelle qu'un thème à déclamations sentimentales, un élément du patriotisme, une sauvegarde sociale. Volontiers ils feraient leur ce programme admirable des jeunes catholiques des *Cahiers de l'Amitié de France :* « Pour nous le Christ n'est pas un inaccessible idéal, mais une personnalité vivante, descendue en notre chair, se distribuant à tous

dans son Eucharistie. Pour nous, l'Eglise est son épouse infaillible. Pour nous, enfin, le sacrifice de la messe, les sacrements, la communion des saints, sont des réalités spirituelles ou s'alimentent et s'exaltent toutes nos forces. »

Nous savons que toute cette jeunesse est une habituée de la communion fréquente et quotidienne, des conférences de Saint-Vincent de Paul et des retraites fermées. Tous les groupes tiennent à honneur d'offrir des communions collectives aux intentions de l'œuvre. Nous connaissons des collégiens qui, dans leur petite ville, prélèvent sur leurs épargnes pour offrir des étrennes aux petits pauvres. Nous en connaissons d'autres qui sacrifient joyeusement quatre ou cinq jours de leurs vacances pour aller s'enfermer dans une maison de prière. Et combien de petits commis et de petits ouvriers d'usine prélèvent aussi sur leurs plus modestes vacances la dîme du Bon Dieu ! L'étude de la religion, parcequ'on va chercher dans sa lumière la solution de tous les problèmes, a pris dans tous les cercles le caractère d'une habitude et d'un devoir. Tous ont remarqué, aux Trois-Rivières, la simplicité et la modération des confessions de foi. Aux déclarations peut-être un peu tapageuses d'autrefois, a fait place une foi franche et plus modeste qui estime le devoir une chose trop naturelle et trop simple pour le proclamer et l'accomplir en s'ébouriffant.

Et pourquoi donc ces jeunes hommes sont-ils allés en droite ligne vers ce catholicisme de doctrine et de pratiques intégrales ? Prenez la peine de lire leurs aveux dans les discours et dans les écrits qu'ils livrent au public ou qu'ils jettent au sein de leur association. Relisez, par exemple, l'allocution du Docteur Baril au monument du Sacré-Cœur, celles de M. Gustave Monette et de M. Guy Vanier au banquet des Trois-Rivières, et vous apprendrez, qu'après les motifs plus élevés qui leur viennent de leur ardent amour du Christ, ils ont reconnu dans cette loyauté religieuse une nécessité individuelle. Ils ont trop vu les compromissions déplorables où se laissent entraîner autour d'eux les catholiques de la basse-messe du dimanche et de l'unique communion de Pâques. Ils veulent par la messe et par la communion fréquentes, par la prière et par la pratique de la charité, faire affluer dans leurs volontés toutes les énergies de la combativité spirituelle.

De plus, voués tout jeunes à la conquête des âmes, ces jeunes apôtres ont eu le temps d'apprendre certaines vérités assez appréciables, entre autres la valeur et les conditions de la rénovation intérieure. Ils savent que tout progrès social est illusoire qui ne prend là son origine et son fondement. Après tout, une race n'est forte

que de la force de ses valeurs morales. Elles seules promettent l'uniformité et la perpétuité des croyances et la noblesse durable des mœurs et des traditions. Le rayonnement social du catholicisme, la réforme de l'esprit public, les apôtres de l'*Association* ne l'espèrent donc point d'un assemblage de lois et d'institutions qui ne prennent les hommes que par le dehors. Mais ils placent d'abord leur grand espoir en ce maximum de valeur religieuse qui fait associer les hommes aux collaborations providentielles. Voilà pourquoi, à tous ceux qu'ils veulent améliorer ou associer à leur œuvre, ils proposent un idéal de vie catholique à vivre. Et ainsi, ce que d'autres attendent de la force du nombre, de la puissance conquérante des idées, de la réforme législative, eux, mais eux seuls parmi ceux qui font de l'action publique laïque en notre pays, l'attendent de la rénovation intérieure des âmes.

Qu'après cela, ils en viennent à compter aussi sur la culture et l'action intellectuelles, c'est dans la logique de leurs conceptions. Sans doute, s'il faut reprendre un mot récent de M. Ribot, « il ne suffit pas de tout comprendre pour être capable de grandes choses ». Mais encore faut-il comprendre quelque chose. Dieu ne s'est pas engagé, que nous sachions, à toujours suppléer miraculeusement la compétence de l'esprit. Et qui ne sait que de très pieux catholiques, mais ignorants, peuvent faire des journalistes imprudents, des présidents d'œuvres malavisés, des politiques maladroits ? Leur probité d'apôtres devait donc conduire les jeunes gens de l'*Association* vers la culture intellectuelle. Et c'est là une autre originalité de leur groupe. Seule, de toutes nos institutions, l'A. C. J. C.—et nous ne croyons pas qu'on l'ait assez remarqué — a mis le cercle d'études, c'est-à-dire l'étude permanente et collective, à la base de son organisation. J'ai osé même définir un jour l'*Association* « un syndicat de cercles d'études. » Et pour n'être point complète, la définition a tout le moins le mérite d'être juste. Mais conçoit-on la supériorité que devait conférer à ces jeunes gens un tel entraînement intellectuel, dans un pays où la fréquentation des livres, après les années de collège et d'université, n'a pas l'heur de compter au nombre des choses pratiques ? Que l'on parle si l'on veut de programmes mal suivis, de méthodes souvent défectueuses, d'alternatives de ferveur et de lassitude. N'était-ce pas beaucoup que de faire quelque chose, et de garder, au milieu de la médiocrité têtue, la volonté de la culture ? Des observateurs l'ont noté avec surprise et avec joie : l'*Association* a su former depuis quelques années une véritable élite intellectuelle. Elle compte dans ses rangs quelques-unes des plus fortes

têtes de la jeune génération. Elle a même formé depuis un an—M. Héroux l'a écrit dans *Le Devoir*—de véritables spécialistes pour notre question d'instruction publique. Et il ne s'agit point uniquement des étudiants de nos universités qui ont pu, par le cercle d'études, garder des relations assidues avec les bibliothèques. Mais nous avons le bonheur de montrer de réelles compétences entièrement formées chez nous. Qui ne sait, pour ne citer qu'un exemple entre plusieurs, que l'un des chefs de l'*Association* et l'un des esprits dirigeants de l'*Ecole sociale populaire* de Montréal est un ancien élève de la petite école des Frères, qui n'a traversé d'autre collège que le cercle d'études de l'A. C. J. C. ?

Nous croyons bien superflu de signaler le caractère pratique des études au sein de l'*Association*. On se tromperait naïvement si l'on se représentait nos cercles sous l'apparence de cénacles hautains, ouverts à de petits intellectualistes passionnés d'idéologies abstruses. Il ne saurait y avoir d'opposition pour un catholique entre la pensée pure et l'action. La pensée sera toujours pour lui génératrice d'activité extérieure, comme la foi enfante la charité. M. Robert Vallery-Radot l'écrivait dernièrement pour l'enquête d'Agathon sur *Les jeunes gens d'aujourd'hui* : « Seul le dogme catholique sait unir dans un réalisme fécond l'intellectualisme le plus haut et le pragmatisme le plus complet. » Et c'est de quoi nous voudrions aviser les pragmatistes rancis de chez nous qui n'ont voulu voir dans l'A. C. J. C. qu'une fabrique de petits « idéalistes » et qui usent volontiers du terme comme d'une suprême injure. Que l'on veuille bien, une bonne fois, découvrir le programme de nos cercles d'études et l'on devra confesser la mentalité sainement réaliste de notre jeunesse catholique et le caractère systématique de son effort intellectuel. Que l'on observe soigneusement tous les aspects, toute la complexité « compréhensive » que prennent en ce programme les questions nationales, les questions sociales et notamment la question ouvrière ; que l'on se souvienne de l'admirable ferveur d'ensemble qui, l'année dernière, faisait palpiter tous ces jeunes esprits autour du même problème, et l'on devra convenir en toute bonne foi, que nulle jeunesse n'a eu jusqu'à ce point la conscience profonde de nos réalités, n'a tenu par autant de fibres à son pays, à sa race, et n'a entrepris notre défense et notre renouvellement par une exploitation aussi méthodique de toutes les forces du catholicisme et de la tradition nationale.

C'est une vérité qu'achèvera de démontrer le caractère de son action. Ce n'est plus le temps de rappeler, après tant de fois, sa

chevaleresque et victorieuse campagne pour la délivrance de la langue française, son intervention opportune dans tous les grands mouvements nationaux. M. Adjutor Rivard l'avouait généreusement aux congressistes des Trois-Rivières : « Dans ce pays, Messieurs, l'on ne fait plus rien de bon sans avoir recours à vous ». Je veux m'en tenir au dernier geste de l'A. C. J. C. et qui a marqué en quelque sorte, du moins pour le public, son avènement à la virilité. Ce fut une noble et salutaire action que ce congrès des Trois-Rivières. Il le fut par le choix du sujet d'étude et par les travaux préparatoires ; il le sera par la répercussion profonde qu'il ne peut manquer d'avoir à travers notre province et tout le pays. Trop longtemps les catholiques du Québec avaient paru se cantonner en matière scolaire dans une lutte exclusivement négative. Pour avoir cru que l'anathème dispense d'action, nous avons créé nous-mêmes une réputation de progressistes et de sauveurs à des hommes de l'esprit le plus rétrograde et le plus frénétiquement homaisien. Il appartenait à la jeunesse catholique de nous faire rompre avec ces méthodes déplorables. D'autres, avant elle, avaient pu tenter des escarmouches. La première elle a entrepris une campagne offensive et méthodique sur tout le front des adversaires.

Le congrès eut comme préface tout une année de travail patient et fouillé, dans nos cercles d'études, sur la question de l'éducation et de l'instruction publique. En même temps, de par l'initiative et sous la direction du comité central, une enquête, la plus vaste et la plus loyale, croyons-nous, qu'on ait jamais faite autour du problème scolaire, se poursuivait dans la province de Québec, à travers les livres officiels des provinces anglaises du Canada et même d'un bon nombre des Etats de la république américaine. L'*Association* se proposait ainsi de compléter, de reviser au besoin les chiffres officiels et d'établir nettement, sans peur de la vérité, l'exacte position de notre province en regard de nos voisins et de nos rivaux.

Puis, au mois de juin dernier, ce fut le congrès. Les circonstances ont voulu que son premier congrès d'action pratique, l'*Association* l'ait tenu aux Trois-Rivières, dans la petite ville où survit toujours la pensée du grand évêque qui fut tant de fois l'initiateur de nos mouvements patriotiques et sociaux. Là, dans cette atmosphère toute vivante de sympathie, sous la paternelle bénédiction de l'héritier de Mgr Laflèche, les jeunes congressistes ont eu l'air de continuer une œuvre locale. Pendant trois jours, nous avons entendu la lecture et la discussion de rapports dont un grand nombre brillants et substantiels. Avec un luxe, une avalanche de statistiques comme jamais

peut-être ne s'en vit joncher le parquet d'une chambre parlementaire, es orateurs du congrès ont sonné la revanche de leur province. Par des chiffres, des comparaisons de statistiques, des preuves qu'on ne refutera point, ils ont établi, entre autres bonnes vérités, que ni pour la fréquentation scolaire, ni pour la compétence pédagogique, nous n'avons à rougir en face de nos voisins. Avec tout cela, sans doute, les jeunes catholiques de l'*Association* ne se flattaient pas d'arracher une capitulation à nos dénigreurs. Mais en les acculant à leur dernière ressource, la négation gratuite, ils devraient avoir rendu leur règne désormais impossible auprès de tout ce qu'il y a chez nous de gens de bonne foi et d'esprits justes.

Ce qui ne veut pas dire que les congressistes ont prétendu immobiliser leur province dans le progrès stationnaire. Non, ils ont aussi regardé vers l'avenir. Et tout en se souvenant de la modestie que leur impose leur jeunesse, forts des inspirations du passé et de la ferme orthodoxie de leurs principes, ils n'ont pas craint de présenter tout un programme de réformes. Parmi les rapports présentés au congrès, il en est un qui a provoqué notoirement l'attention, je veux parler du travail de M. V. E. Beaupré. N'ai-je pas entendu des juges compétents déclarer que certaines idées, certaines réformes suggérées dans ce travail pourront apparaître discutables, mais que jamais dans notre province, l'on n'avait soumis au public un projet d'organisation scolaire conçu avec autant de cohésion et de vigueur de pensée ? On fera bien de regarder aussi aux vœux qui sont venus clore le congrès. On y trouvera, à côté d'affirmations de principes et de protestations opportunes, des avertissements courageux et un plan de réformes précises et progressistes. [1]

1—Voici dans leur texte les vœux émis par le Congrès de l'A. C. J. C. aux Trois-Rivières.

I. Le cinquième congrès de l'A. C. J. C. aime à reconnaître que l'action heureuse exercée par l'école primaire sur la conservation des caractères essentiels de la race canadienne-française, de son esprit catholique et français, est due surtout au concours de l'Eglise et des parents dans l'éducation des enfants. Il souhaite, que, dans notre système d'instruction publique, on ait soin de garder toujours, à ces deux tuteurs de l'école, le « contrôle » que leur reconnaît le droit naturel, contre lequel ne saurait prévaloir l'autorité d'aucun gouvernement.

II. Le cinquième congrès de l'A. C. J. C. demande que l'on s'en tienne, dans l'application de notre loi scolaire, à l'esprit qui a dicté la loi de 1875. Il souhaite que le conseil de l'Instruction publique soit reconnu, en droit et en fait, comme une commission absolument indépendante, et qu'il soit seul

Oui, si l'on observe que c'est la jeunesse qui a ainsi manifesté, il faut bien reconnaître en ces paroles et en ces gestes les éléments des actions qui se prolongent et qui aboutissent aux réalisations définitives. Et c'est ainsi que l'A. C. J. C. s'affirme originale jusque dans son action. D'autres groupements peuvent se proposer un but très élevé et dépenser pour l'atteindre beaucoup de talent et de dévouement. Mais leur but comme leurs moyens d'action n'atteignent qu'à une hauteur moyenne et dépassent rarement la sphère naturelle des intérêts moraux. L'*Association de la jeunesse*, surnaturelle dans son but et dans ses principaux moyens d'action, partage avec un très petit nombre de nos institutions laïques le mérite de se placer au strict point de vue catholique et d'embrasser dans sa sollicitude l'ensemble des problèmes vitaux. Mais elle peut revendiquer sur toutes l'unique avantage d'un long avenir et l'incomparable discipline de ses forces organisées.



N'aurai-je pas le droit maintenant de boucler cet article avec le mot d'espérance que j'ai écrit tout-à-l'heure : ceux qui viennent n'auront qu'à le vouloir pour devenir les maîtres de demain ? Ils s'appuient sur l'élite de notre jeunesse, et par elle c'est aux sources mêmes de leur race qu'ils peuvent orienter le cours de l'avenir. Si la jeunesse des collèges porte dans sa tête l'idéal des plus hautes tâches humaines, s'il y a compénétration constante entre ses études, ses obscurs devoirs quotidiens et les réalisations immédiates qu'elle en peut faire pour le bénéfice de sa foi et de sa patrie, ells n'oubliera point qu'elle le doit, pour la meilleure part, à cette œuvre de jeunes que ses maîtres ont fait entrer chez elle avec le cercle d'études et le

---

chargé de la direction des écoles même sustentées par l'Etat, de l'entière distribution des fonds scolaires et de la nomination des inspecteurs. Il suggère en outre que le choix des membres de ce conseil soit soustrait à toute influence politique.

III. Le cinquième congrès de l'A. C. J. C. estime que l'établissement d'un ministère de l'instruction publique, la gratuité scolaire, l'uniformité des livres et l'instruction obligatoire seraient des modifications inopportunes qui contribueraient à désorganiser plutôt qu'à améliorer notre système scolaire. Mais il croit que, pour obvier aux inconvénients de l'uniformité des programmes, on devrait tenir compte de la différence entre l'école rurale et l'école urbaine, et rédiger les programmes suivant les besoins des diverses régions de la province.

Semeur et qui vient lui rappeler que le dévouement n'a point d'âge. Toute son éducation actuelle l'incline à entrer dans le rythme de la même génération.

Par l'*Association* encore, les jeunes gens plus vieux qui entrent dans la vie, se voient protégés contre la plupart des défections d'autrefois. Comptez, en effet, tout ce que peut apporter de réconforts aux débutants pauvres et hésitants, l'exemple de ces jeunes catholiques restés fidèles au travail, au dévouement et à l'Eglise. Les fanatiques de l'arrivisme nous avaient si bien chanté qu'il faut avant tout se créer une carrière, arrondir son petit pécule, prendre le temps de bedonner avant de songer aux autres, que nous avions fini par croire à l'incompatibilité du succès et de la charité sociale. Aujourd'hui l'*Association* peut montrer aux fétichistes du veau d'or, toute la phalange de ses aînés qui ont commis l'impair peu pratique de donner leur jeunesse à la cause de l'Eglise, à la cause de la langue, à la cause des pauvres et dés ouvriers. Et, ô paradoxe ! ces « idéalistes » ont réussi. On compte parmi eux des avocats, des notaires, des médecins, des ingénieurs, des hommes de commerce assiégés de clients, des professeurs qui occupent une chaire à l'Université Laval, des journalistes qui vivent fort bien sans vendre leur plume ; il y en même, ô scandale ! qui ont fait fortune, et je me suis laissé dire—vous le croirez si vous voulez—qu'un de nos anciens présidents est passé millionnaire !

Nous le répétons avec assurance : l'avenir est à ceux qui viennent. Il leur suffira d'élargir, à cette fin, les mailles de leur action et de se lancer résolument à de plus amples enquêtes. Le temps est venu, croyons-nous, où ils doivent compter plus qu'ils ne l'ont fait dans le passé sur l'action intellectuelle. « Ce sont, constatait dernièrement Agathon, les croyances des intellectuels qui, à de longues années de distance, orientent l'esprit public, et par là, la politique, la morale et les arts.» Platon l'avait déjà proclamé de son temps : « C'est l'idée seule qui est en éternelle possession de conduire le monde. » Dans tout pays, en tout siècle, à chaque génération, dirions-nous, la partie suprême, les destinées des peuples se jouent entre quelques intellectuels. Certes, nous ne voulons pas exagérer l'action des esprits, et l'on fera bien de compter sur l'influence des surnaturels pour l'accomplissement des plus grandes choses. Mais si le mouvement de l'A. C. J. C. ne doit pas être quelque chose d'éphémère ni rien de fermé, il faut bien que pour agir l'on adopte les moyens à longue portée. « Il faut—pour emprunter une pensée souvent citée d'un écrivain contemporain, et qui sera plus vraie ici avec une légère variante—il faut que les indi-

vidus fixent et prolongent en des institutions un peu moins éphémères qu'eux le battement furtif de la minute heureuse qu'ils ont appelé sagesse, mérite ou vertu. Seule l'*œuvre* durable à l'infini, fait durer le meilleur de nous. » L'*Association* qui veut embrigader toute la jeunesse doit prendre conscience qu'il lui faudra débuter par une propagande de lumière. A côté de la jeunesse rurale qui n'attend qu'un appel, il y en a une autre, la jeunesse dorée, qui est indifférente ou hostile au nouvel idéal. C'est là, en effet, l'une des anomalies inquiétantes de nos sociétés, catholiques de réputation, mais rongées par le libéralisme jusqu'aux moëlles, que le spectacle de ces deux jeunesses grandies dans la même foi, élevées par les mêmes maîtres, et pensant et agissant si loin l'une de l'autre et sur quelques-uns des problèmes fondamentaux de la vie religieuse et sociale.

Par delà la jeunesse, il y a tout le peuple que les jeunes apôtres veulent faire gravir vers plus de vérité, plus de charité, plus de bien-être. Mais, ne le savent-ils pas ? Toutes les transformations sociales ne se réalisent qu'après le passage des grands courants d'idées. C'est pourquoi, aux Trois-Rivières, j'ai exhorté la jeunesse à remplir avec plénitude son devoir intellectuel. Pourquoi ne pas le dlre ? Je voudrais la voir revenir aux fortes études des grands âges de foi, alors que les étudiants, ainsi que parle M. George Goyau, allaient s'abreuver aux sources mêmes de la haute théologie, et qu'un de ces écoliers s'appelait le Dante. Volontiers en cela je lui proposerais l'exemple admirable du groupe de l'*Amitié de France.* Ces jeunes catholiques français qui veulent mettre dans leur vie et dans leur œuvre les plus hautes valeurs surnaturelles, s'adonnent avec ferveur à l'étude de l'Ecriture Sainte, des Pères, de saint Thomas d'Aquin.

Que nos jeunes catholiques aillent chercher aux mêmes sources la substantielle vérité. Quand les talents auront été fécondés par cette sève surnaturelle, nous pourrons espérer, et pourquoi pas ? une littérature, un art qui soient la pure efflorescence de notre âme catholique et française. Alors vraiment ce sera pour l'*Association*, avec l'expansion de ses doctrines, l'empire sur la direction générale des esprits. Ce sera le prolongement par les œuvres de cette minute heureuse de notre vie nationale que nous appellerons bientôt réveil et renouveau.

En attendant, que nos jeunes gens continuent par leurs congrès, par leur revue, par leur parole, qu'ils continuent sans relâche leur mission d'éclaireurs. Si jamais dans le passé l'on n'a pu les combattre sans commettre une mauvaise action, il faut qu'à l'avenir l'on ne puisse leur montrer figure d'indifférent sans commettre la même faute. Hélas! nous le savons, trop souvent jusqu'ici, on les a mécon-

nus, boudés, ostracisés, peut-être méprisés. Mais l'heure approche où on leur rendra justice. Bientôt l'on ne pourra plus se cacher l'émiettement de toutes les forces, l'abaissement de la morale individuelle et sociale, l'anarchisme révolutionnaire en sourd travail dans le monde des prolétaires. Les partis politiques apparaîtront de plus en plus comme le règne de l'accident et de l'incohérence. On finira par trouver inquiétant que, dans un pays comme le nôtre, la direction des affaires publiques à la ferme lumière des principes chrétiens, ne passe plus que pour le fait d'idéologues établis dans l'absolu. En face de tous ces périls, l'on devra bien s'avouer la parfaite insuffisance des « organisations » existantes. Et alors, ce sera votre heure, jeunes apôtres de l'*Association*. De gré ou de force, l'on s'en viendra vers cette jeunesse qui s'est emparée de tons les faisceaux de lumière, de toutes les puissances d'action, et qui nous arrive avec l'ardente volonté de continuer notre histoire à ses pages les plus catholiques et les plus françaises.

L.-A. GROULX, p[tre],

LA PRESSE CATHOLIQUE

Si quelqu'un, écrivait l'apôtre saint Jean, vient à vous et n'apporte pas la doctrine de Jésus-Christ, ne le recevez pas dans votre maison, et ne lui dites pas même salut ; car celui qui lui dit salut, participe déjà à ses œuvres mauvaises. [1]

C'est par ces paroles saintes, empreintes de clarté, de sagesse, de prudence et d'énergie tout ensemble, que le grand apôtre s'adressait jadis aux fidèles de l'Eglise de Kyria qu'il avait fondée. Il voulait leur donner avant de mourir un dernier gage de sa paternelle sollicitude, et de son ardent amour pour leurs âmes. Dans ce but, il leur recommandait avec instance de se tenir en garde contre les faux docteurs, les faux prophètes,et les séducteurs nombreux qui dénaturent la doctrine du Christ ; dans ce même but, il les exhortait, avec toute la force de son âme si pure et si aimante, à demeurer fermes et inébranlables dans la Foi et la Charité du Divin Maître, afin de ne

1—2[e] épitre, vv. 10 et 11.

rien perdre du mérite de leurs pénibles travaux et d'en recevoir la pleine récompense.

Or, les faux docteurs, les faux prophètes, ceux qui n'apportent pas la doctrine de Jésus-Christ, c'est-à-dire, tous les propagateurs du mensonge et de l'erreur, tous les partisans de l'hérésie, de la libre-pensée, de l'irréligion et de l'impiété; les séducteurs et les faux docteurs, c'est-à-dire, tous ceux qui battent en brèche l'Eglise, sa doctrine, ses chefs, ses ministres et ses institutions, tous ceux qui minent sourdement l'autorité légitime, civile ou religieuse, tous les partisans de la liberté sans frein et de l'immoralité, tous ceux qui s'attaquent à l'ordre, à la vertu, à l'honneur, tous ces hommes, tous ces ennemis du Christ et de son Eglise, tous ces faux bienfaiteurs de l'humanité, s'agitent encore aujourd'hui comme au temps des premiers chrétiens sur la scène du monde, et continuent leur œuvre de destruction et de ruine.

Le plus souvent, cependant, ils ne se présentent plus en personne à la porte de la demeure : Ce sont des êtres méprisables, ce sont des gens tarés, à qui vous interdiriez l'entrée de votre maison, à qui vous refuseriez de serrer la main ; mais grâce à la presse, et par l'abus criminel qu'ils font des publications de tout genre, ils parviennent encore facilement à faire pénétrer dans nos foyers le poison de leurs fausses doctrines et la corruption dont leurs cœurs sont remplis.

Je voudrais dans cet article signaler à l'attentien des lecteurs de la *Nouvelle-France* l'œuvre de la presse catholique, œuvre éminemment importante, puisque, par elle seule, sera enrayé le fléau de la mauvaise presse dont souffrent l'Eglise et la société.

La presse, en général, je le rappelle ici par convenance plutôt que par nécessité, c'est le moyen, le grand moyen pour l'homme, pour le penseur, pour l'écrivain de tout genre, de transmettre ses idées à ses semblables. C'est l'ensemble de ses écrits, sortis sous toutes les formes des ateliers de l'imprimerie. C'est ce porte-paroles d'une puissance indéfinie, supérieur même au verbe que le Créateur a donné à tout homme pour communiquer avec ceux qui l'entourent. La presse, c'est cette œuvre colossale qui a pour champ de bataille et d'action le monde entier, et pour mission et pour rôle, selon l'ordre de la Providence, par ses publications de tout genre, par le livre, par le journal, par la revue, par le bulletin, par le *tract*, etc, de suppléer l'apôtre et l'orateur chrétien, et, avec eux, par conséquent, d'instruire les hommes, de les porter au bien, à la vertu et à leur fin dernière.

Tel a été, dans les vues divines. le rôle de la presse dès l'origine.

Si nous remontons, en effet, au début de cet art admirable qui a nom imprimerie, c'est-à-dire vers le milieu du quinzième siècle, nous voyons que les Souverains Pontifes saluèrent comme un don de Dieu la merveilleuse découverte de Gutenberg. La Bible, la parole de Dieu, fut la première imprimée et répandue dans le monde chrétien d'alors. La nouvelle invention obtint de l'Eglise maints encouragements, de nombreux privilèges, et devint pour elle une alliée précieuse, éminemment propre à répandre les lumières de la raison et la saine vérité.

Depuis cette époque, hélas ! quels changements lamentables se sont produits ! N'est-ce pas le moment et le lieu de répéter la parole des Livres saints et du poète :

> Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé ?

Aujourd'hui en effet, la presse sème tant d'abus et de ruines sur son passage, qu'on est tenté parfois de regretter la découverte de cet engin mystérieux et de cette roue terrible, qui s'en va à travers les siècles bouleversant la surface du monde. Point n'est besoin d'être un grand génie, ou un éminent journaliste pour affirmer que le péché capital des temps modernes, c'est d'avoir changé en instrument de perdition ce grand bienfait de l'imprimerie, que la divine Providence avait concédé aux hommes pour les illuminer, les sanctifier et les sauver.

> Nombreux, dit Balmès, le profond penseur et célèbre philosophe, sont les services rendus aux hommes par l'art de l'imprimerie ; mais ils ne compensent pas, tant s'en faut, les malheurs sans nombre qu'elle a causés aux peuples modernes, car les bons livres et les bons journaux sont en nombre insignifiant en comparaison des œuvres mauvaises et des publications perverses.

Dans les pays d'Europe, la presse est aux trois-quarts aux mains des ennemis de l'Eglise et de l'ordre social, au service de l'erreur contre la vérité, au service de Satan contre Jésus-Christ. En France, en Allemagne, en Italie, au Portugal, en Espagne, et ailleurs, l'esprit d'irréligion et d'impiété, l'esprit immoral et maçonnique s'est emparé de ces merveilles de la mécanique moderne, et emploie ces armes terribles à répandre l'empire du mal. On peut dire, en vérité, que Satan a trouvé dans les minuscules caractères de l'imprimerie ses plus puissants et ses plus daugereux auxiliaires ; tout comme des microbes et des infiniment petits, au témoignage des chimistes et des

médecins les plus en renom, originent les maladies les plus graves et les plus mortelles.

Les pays d'Europe sont aujourd'hui couverts de ruines amoncelées par une presse immorale, impie, maçonnique, qui a servi d'engin destructeur pour démolir les remparts des sociétés chrétiennes qui y fleurissaient, et pour déchaîner la guerre contre Dieu et tous ceux qui croient en Dieu.

Si le fléau de la mauvaise presse ne nous a pas encore atteints au même degré ; si, grâce à Dieu, le peuple canadien-français a gardé sa foi, avec l'obéissance et le respect à ses chefs spirituels et temporels, pouvons-nous dire, cependant, que nous sommes absolument exempts de la contagion des publications malsaines d'une certaine mauvaise presse ?

Pour répondre à cette grave question, nous n'avons qu'à citer les paroles éloquentes et pleines de discernement de deux hommes absolument compétents dans cette importante matière.

La presse, dit l'un d'eux, [1] est la reine du jour. Elle exerce un empire incontesté. Fabrique de l'opinion nationale, elle ne se préoccupe guère de répandre des idées saines. Elle est plutôt coupable de la plupart des maux dont souffre la société contemporaine.

Il ne se tromperait guère, disait Léon XIII, celui qui attribuerait principalement à la mauvaise presse l'excès du mal et le déplorable état de choses auquel nous sommes arrivés.

Ne nous flattons pas, nous avons à déplorer dans notre pays, dans notre province, l'influence délétère de certaines feuilles. Nous avons une petite presse radicale et libre-penseuse qui veut pervertir les idées et jeter dans les têtes des idées et des théories fausses. Elle vulgarise les sophismes et les mensonges historiques, qui du journal passent sur les lèvres des orateurs d'estaminets, des beaux parleurs d'ateliers, et alimentent le bavardage de tous les perroquets de la libre-pensée. Elle contribue grandement à détruire dans l'âme de ses lecteurs encore trop nombreux les notions du dogme et de la morale catholique.

Nous avons des journaux quotidiens qui présentent habituellement d'une façon tendancieuse les faits divers, les anecdotes, le bulletin politique, les articles scientifiques et littéraires. Ils se déclarent volontiers contre les catholiques et cherchent à leur imposer silence sous le fallacieux prétexte de ne pas soulever les préjugés de race et de religion.

Nous avons également la presse neutre, ou la presse jaune, qui est l'esclave de la finance. Elle veut des lecteurs dans tous les camps ; et pour ne pas voir diminuer ses dividendes, elle est prête à tout sacrifier. Elle parlera des droits des catholiques si cette noble attitude n'empêche pas les sous de tomber dans son escarcelle. Elle publiera de longs comptes-rendus de fêtes religieuses et de cinquantièmes anniversaires de mariages chrétiens ; mais fera

1—M. l'abbé Philippe Perrier.

de la réclame en faveur de théâtres qui se mettent à l'aise avec la morale et la religion, et qui se font une gloire de discréditer la vertu et la fidélité conjugale.

L'homme qui tient la plume dans ces journaux écrit sous la dictée de maîtres auxquels il ne faut pas déplaire. Ce n'est pas sur lui qu'il faut compter pour former le sens social d'un peuple.

Aussi les catholiques allemands avaient raison de s'écrier au congrès de Coblentz : " Arrière les livres et les journaux sans couleur religieuse, les journaux qui ne sont ni chauds ni froids. Ce sont les pires de tous, car ils entretiennent les abonnés dans une douce quiétude et les empêchent de tourner vers les livres et les journaux franchement catholiques. Point de presse neutre ; c'est le diable qui est neutre et cette neutralité fait plus de mal que la guerre ouverte.

Le témoignage du second n'est pas moins grave que celui du premier, ni moins convaincant.

N'avons-nous pas, dit-il,[1] une certaine presse qui s'évertue depuis plusieurs années, à fausser l'opinion sur les affaires de France, comme elle fait aujourd'hui sur les affaires d'Espagne ; qui vante la tolérance et les bonnes intentions des persécuteurs de l'Eglise, en faisant mine de déplorer l'intransigeance entêtée du pape et des évêques ; qui se fait l'écho fidèle des nouvelles tendancieuses sur de prétendues mésintelligences entre le Souverain Pontife et le cardinal Secrétaire d'Etat ; qui prend pour les modernistes frappés par Pie X, comme elle se range du côté de nos émancipés dont on vient de surprendre les menées ténébreuses et les complots diaboliques ; qui a pris la défense de l'anarchiste Ferrer contre ses victimes, des religieuses innocentes et inoffensives, et poussé nos ouvriers à emboiter le pas à la révolution mondiale pour glorifier ce scélérat ; qui s'emploie enfin à miner l'autorité de nos évêques, à diminuer le prestige de notre clergé, à déprécier les services rendus par nos religieux enseignants à la race canadienne-française ? Nous avons *une telle presse, et donc, nous avons notre mauvaise presse.*

A côté de celle-là, nous en avons une autre, oh ! pas méchante, à l'en croire ; presse neutre, sans couleur, ou plutôt jaune, mais aussi sans principe, sans convictions, sans autre idéal que l'argent. Tour à tour pieuse et sans vergogne, faisant voisiner dans ses colonnes le vice avec la vertu ; publiant volontiers un résumé de sermon à côté d'une chronique socialiste, l'annonce d'une fête religieuse après celle d'une mauvaise pièce de théâtre, donnant comme pendant au compte-rendu d'une première messe le récit dégoûtant d'un drame passionnel. Cette presse à tout faire, elle prêche la tempérance en page de rédaction et pousse ses lecteurs à l'alcoolisme dans ses pages de réclame. Elle abêtit notre peuple et crétinise nos enfants par ses contes illustrés, au langage plat, aux images grotesques, aux moralités immorales ou stupides.

Elle introduit à nos foyers des hommes dangereux, aux idées malsaines, qui s'en viennent, dans l'intimité du tête-à-tête quotidien, scandaliser nos

1—L'abbé Emile Cloutier, directeur du *Bien Public* des Trois-Rivières, organe efficace d'action sociale.

jeunes gens et nos jeunes filles, souiller l'imagination de nos enfants et empoisonner leurs âmes.

On a découvert et dévoilé la turpitude d'un dessinateur qui a prêté la main à une besogne infâme pendant le congrès eucharistique de Montréal, en confectionnant pour le compte de la loge des caricatures obscènes et blasphématoires contre le prêtre et l'Eucharistie. Eh bien ! cet homme est l'un de ceux qui pendant des années ont crayonné les sottises et les horreurs des contes illustrés pour amuser nos petits et nos grands enfants.

Il est plus que temps que les Canadiens et les catholiques ouvrent les yeux sur les dangers de cette sorte de presse, et comprennent que les journaux qui leur conviennent, ce sont des journaux franchement catholiques.

A ces mauvais écrits, ajoutez encore la littérature malsaine des romans passionnels, les abus et les scandales de la gravure indécente, immorale et obscène, que les communications si faciles avec les Etats-Unis et l'Europe mettent trop souvent et trop facilement à notre portée.

Ajoutons enfin la presse sanguinaire et criminophile que les sociologues d'Europe ont signalée depuis longtemps comme dangereuse, parce que la sauvagerie et le crime en constituent le fond. Tous ces romans policiers et ultra-sensationnels, qui racontent un assassinat ou un crime par page ou par colonne, qui se vendent sur la plupart des bateaux, aux gares et sur les trains de chemin de fer, répandent plus ou moins consciemment un idéal barbare de vie libertaire, et finissent par exciter l'enfance et la jeunesse au vol, aux ruses d'apaches, au meurtre et à toutes sortes de crimes.

Or, se peut-il influence plus pernicieuse ? Les crimes de sang de plus en plus nombreux commis par la jeunesse sont dus en partie à l'influence du mauvais théâtre, aux vues animées, et surtout au ravage de ces atroces romans d'aventures, qui peuvent être plus dangereux que les publications nettement immorales, parce que leur immoralité ne saute pas d'abord aux yeux.

C'est à la suite de lectures de romans policiers comme *Nick Carter*, *Buffalo Bill*, *Nat Pinkerton*, *Texas Jack*, etc, que des enfants de dix ans ont joué à la Main Noire, envoyé des lettres de menaces, et que d'autres un peu plus âgés se sont suicidés en pleine étude devant leurs compagnons, en parodie de l'héroïsme.

Il est certain, disait déjà de son temps le général Montcalm, dans une lettre à un de ses amis, que l'on parle beaucoup trop de friponneries, d'assassinats, de suicides dans nos journaux quotidiens. Chacun déplore les indiscrétions et les audaces énervantes du journalisme dit « à sensation » ; mais le mal n'en continue pas moins pour cela.

L'idée seule du crime est quelque chose qui inspire tout d'abord la répulsion et l'horreur; mais les lectures de chaque jour familiarisent les esprits avec cette idée, émoussent le sentiment, et, advenant certaines situations particulières de la vie, certaines circonstances, le souvenir de situations analogues d'où surgirent des crimes, se présente aussitôt à l'esprit. Avant que la réflexion ait pu dominer l'impression, le névrosé de l'alcool, du roman-feuilleton et du fait divers a déjà pu devenir un grand criminel.

L'exemple est contagieux, dit-on. Or quels exemples met-on chaque jour sous nos yeux ? A lire certains journaux, on croirait que le vice est la règle et la vertu l'exception; que les honnêtes gens sont des êtres singuliers et rares, et que la dépravation est le milieu où se meuvent les foules.

Il me semble qu'on ne devrait parler de choses criminelles que le moins possible, toujours pour en inspirer l'horreur et jamais pour satisfaire une malsaine curiosité.

En face de ce torrent dévastateur de la mauvaise presse qui, déchaînant les multitudes aveugles, a suscité les révolutions d'Italie, de France, de Portugal, et prépare la même catastrophe dans le pays d'Espagne et autres royaumes chrétiens, en face de cette puissance néfaste qui a fait voter les lois scélérates : celle du divorce, par exemple, qui mène à toutes les hontes, détruit la famille et compromet la société; celle de l'enseignement exclusivement laïque, qui mène à l'école neutre, athée et maçonnique; proscrit les religieux, emprisonne les prêtres et plonge les peuples dans les abimes de l'athéisme et de l'impiété ; sachant qu'elle est la reine du jour, que son influence est énorme pour le bien ou pour le mal, qu'elle fabrique l'opinion, qu'elle possède le secret de nous faire penser par elle-même jusqu'à nous faire des cerveaux de papier, suivant l'énergique expression de Drumont, quelle sera notre attitude et quel doit être notre devoir, celui de tout catholique et de tout homme qui aime son âme et sa patrie ?

Je réponds à cette importante question par les paroles de Sa Sainteté Pie X à Monseigneur l'archevêque de Québec, lors de la fondation de l'œuvre de l'*Action Sociale Catholique.*

Aux écrits opposons les écrits, au poison des mauvaises lectures le remède des lectures salutaires, aux journaux dont l'influence pernicieuse se fait sentir, le bon journal.........Un bon journal dans une paroisse, c'est une mission et une prédication continuelle......... Mettre de côté de semblables moyens, c'est se condamner à n'avoir aucune influence sur le peuple et ne rien com-

prendre aux choses de son temps. Au contraire, celui-là se montreraj uge excellent de son époque, qui, pour semer la vérité dans les âmes, saura se servir avec adresse, zèle et constance, de la presse quotidienne.

Pie X, s'adressant un jour à un prêtre qui désirait connaître l'opinion de Sa Sainteté sur la presse catholique, s'exprimait encore en ces termes :

Ah ! la presse, on ne comprend pas encore son importance. Ni les fidèles, ni le clergé ne s'en occupent comme il le faudrait. Les vieux disent quelquefois que c'est une œuvre nouvelle, et qu'autrefois on sauvait bien tout de même les âmes sans s'occuper de journaux. C'est bientôt dit, autrefois! autrefois! mais ces mauvaises têtes ne font pas attention qu'autrefois le poison de la mauvaise presse n'était pas répandu partout et que, par conséquent, le contrepoison des bons journaux n'était pas également nécessaire.
Il ne s'agit pas d'autrefois. Nous ne sommes plus à autrefois, nous sommes à aujourd'hui. Eh ! bien, c'est un fait que, aujourd'hui, le peuple chrétien est trompé, empoisonné, perdu par les journaux impies. En vain vous bâtiriez des églises, vous prêcheriez des missions, vous fonderiez des écoles, toutes vos bonnes œuvres, tous vos efforts seraient détruits si vous ne saviez pas manier en même temps l'arme défensive et offensive de la presse catholique loyale et sincère.

Voilà des paroles claires et autorisées qui se passent de commentaires.

Nous le voyons donc, à travers le monde, une guerre à mort est déclarée contre l'Eglise, la foi catholique et les sociétés chrétiennes, et c'est dans le champ de bataille de la presse que se livrent aujourd'hui les combats les plus fameux comme les plus meurtriers. Dans la lutte pour l'offensive ou la défensive, la seule arme vraiment efficace et victorieuse, ce n'est plus comme autrefois le sabre étincelant du chevalier qui s'enfonce dans les entrailles de l'ennemi, ce n'est pas davantage la parole enflammée et convaincante de l'orateur chrétien parlant du haut de la chaire de vérité ou ailleurs. Non, l'arme devenue nécessaire, c'est une simple plume, bien trempée et largement rétribuée. En d'autres termes, c'est la presse chrétienne et franchement catholique.

C'est une tâche surhumaine pour les pasteurs que celle de réfuter par la parole les erreurs sans nombre capables de tromper et de pervertir leurs troupeaux.

« C'est en vain, disait le cardinal Pie, que vous bâtiriez des églises et des œuvres de charité et d'éducation ; si le peuple lit tous les jours de mauvais journaux, dans trente ans, vos églises et vos couvents seront vides et le peuple aura perdu la foi. »

Au reste, chacun comprend que les paroles passent et que les

écrits restent ; l'impression causée par la voix peut être plus vive, mais sa durée est d'un instant ; un discours, c'est une tempête avec des éclairs et des tonnerres, mais aussitôt fini, l'azur du ciel reparaît : un discours c'est l'orage qui couvre un instant la terre, mais une page écrite, c'est la pluie fine qui s'infiltre peu à peu jusqu'au fond du sol ; un discours, c'est la flèche qui vole et blesse au passage : la parole écrite, c'est le dard qui s'enfonce au plus intime de l'âme. L'orateur parle et se limite à un lieu, à une occasion, à un moment ; mais ce qui est écrit, dit un penseur, peut se lire bien des fois, et comme le fruit défendu tente continuellement les fils d'Eve. Enfin, la parole imprimée court partout et porte avec elle une intention plus réfléchie, de forme plus parfaite, et par suite plus propre à convaincre et à persuader.

L'œuvre de la presse hautement catholique est donc une chose nécessaire, pressante ; c'est le remède opportun et efficace pour nous préserver et nous guérir du mal de la mauvaise presse.

BRIDAINE.

PAGES ROMAINES

STATISTIQUE DES UNIVERSITÉS ITALIENNES—LE PÈRE GUGLIELMOTTI

Qui voudrait connaître le mouvement intellectuel des universités italiennes, n'aurait qu'à consulter le travail publié à ce sujet par le professeur Carlo F. Ferraris et que l'*Osservatore Romano* du 11 août a résumé dans sa troisième page. Alors que l'on mesure la puissance des nations par le nombre de soldats qu'elles peuvent mettre en ligne, face à l'ennemi, pourquoi ne chercherait-on pas à étudier la supériorité ou la déchéance de leur avenir par le nombre de forces intellectuelles dont elles pourront disposer ? Les lois de l'histoire ne prouvent-elles pas que les peuples vaincus par la force brutale ont fini par dominer les vainqueurs quand ils ont pu leur opposer un ascendant moral et intellectuel plus grand que le leur ?

En lisant le rapport de Ferraris, sous l'influence de cette pensée, les nombreux chiffres qu'il renferme, perdant toute leur sécheresse, se transforment en projecteurs de lumière sur l'avenir.

Au point de vue scientifique et littéraire, l'Italie se divise en cinq zones : 1° Celle du nord renferme huit instituts : les universités de Gênes, de Padoue, de Pavie, de Turin, l'académie scientifico-littéraire de Milan, l'école préparatoire et la section normale du royal institut technique supérieur de Milan, l'école préparatoire de la Polytechnique de Turin, celle de l'école navale supérieure de Gênes ; 2° La zone du centre compte douze instituts : les

universités de Bologne, Macerata, Modène, Parme, Pise, Rome, Siena, Camerino, Ferrare, Pérouse, Urbino et l'institut supérieur de Florence ; 3° La zone méridionale continentale n'a que l'université de Naples ; 4° la zone de Sicile renferme les universités de Catane, de Messine, de Palerme ; 5° celle de la Sardaigne, les universités de Cagliari et de Sassari.

Tels sont les noms des centres où l'esprit italien vient se former à la littérature et aux sciences. Ils sont nombreux et plusieurs d'entre eux se glorifient, à juste titre, d'un beau passé.

La période scolaire de quatre ans, allant de 1908-1909 à 1911-1912, donne les chiffres suivants sur le nombre de ceux qui fréquentèrent les universités dans les différentes zones.

Dans l'Italie septentrionale, 2175 élèves s'inscrivirent aux écoles de droit, ce qui donnait une proportion de 16,81 sur cent mille hommes ; 1083 suivirent les cours de médecine et de chirurgie, ce qui équivalait à une proportion de 8,37, sur 100,000 hab. ; dans les sciences mathématiques, physiques, naturelles, on compte 1,703 élèves, c'était la proportion de 13.16 ; enfin la littérature et la philosophie eurent 452 disciples, soit 3.49 sur 100,000.

Dans l'Italie centrale, on relève, au contraire, la statistique suivante : 3,731 étudiants en droit, soit 39.11 sur 100,000 ; 1,555 étudiants en médecine et chirurgie, soit la proportion de 16.30 ; 1,240 étudiants en sciences physique, naturelle et mathématique, soit 13.00. Enfin en littérature et en philosophie 669 étudiants : proportion 7.01.

L'Italie méridionale a vu ses facultés de droits fréquentées par 2,258 inscrits : proportion 29.45 ; ses écoles de médecine et de chirurgie par 1362 : proportion 17.76.

En Sicile, le chiffre des étudiants en droit s'élève à 1,308, proportion 39.62 ; celui des étudiants en médecine à 403, proportion 10.97 ; celui des aspirants aux diplômes des mathématiques et des sciences à 299, proportion 8.03 ; les lettres, la philosophié, n'ont réuni que 208 étudiants, proportion 5.66.

Enfin, en Sardaigne, 186 inscrits pour le droit donnent une proportion de 22.99, et 106 pour la médecine donnent encore la proportion de 12.43 ; les sciences, les mathématiques eurent 45 inscrits : proportion 5.28.

Cette aride nomenclature donne un total de 9,668 inscrits en droit,(proportion 27.88), de 4,509 en médecine et en chirurgie, (proportion 13), de 3,827 en mathématiques et en sciences naturelles, (proportion 11.04), de 1,634 en littérature et philosophie, (proportion 4.71).

Le succès des examens pour cet ensemble d'étudiants est plus manifeste par les nombres suivants, pendant l'espace de sept ans, soit des années 1904-1909 à 1910-1911 : 10,544 docteurs en droit, 5,082 docteurs en médecine, 1,391 docteurs ès-sciences, 1,625 ès-lettres et philosophie.

Si l'on compare les inscrits de chaque zone avec le nombre d'habitants, on arrive à la conclusion que l'Italie centrale occupe le premier rang pour la jurisprudence, la Sicile le second, l'Italie méridionale le troisième, la Sardaigne le quatrième, l'Italie du nord le cinquième.

Pour la médecine, le classement se fait de la manière suivante : 1° l'Italie méridionale ; 2° l'Italie centrale ; 3° la Sardaigne ; 4° la Sicile ; 5° l'Italie du nord.

Pour les sciences mathématiques et naturelles dans les années de 1908 à 1912 : 1° l'Italie septentrionale ; 2° l'Italie centrale ; 3° la Sicile ; 4° l'Italie méridionale ; 5° la Sardaigne.

Pour les lettres et la philosophie dans les années de 1908 à 1912 : 1° l'Italie centrale ; 2° la Sicile ; 3° l'Italie méridionale ; 4° l'Italie septentrionale.

Il résulte de tous ces chiffres que c'est dans l'Italie du nord que sont en moins grand nombre les étudiants en droit, si on établit une proportion avec le nombre d'habitants. La chose paraît revêtir un caractère de phénomène, quand on considère la propérité économique de cette contrée.

L'explication de cette étrangeté se trouve dans le motif qui détermine les jeunes gens à fréquenter les facultés de droit.

Dans l'Italie du nord, la plupart des étudiants n'aspirent qu'au titre d'avocat. Or, si l'Italie du nord a de nombreuses affaires commerciales, économiques, etc, elle a fort peu de procès à leur sujet, et, d'autre part, la criminalité est rare en ce pays. Si peu nombreux que soient donc les avocats, ils suffisent amplement aux affaires qui leur sont soumises. De là, le petit nombre relatif d'étudiants en droit.

Expliquer pourquoi la médecine, la chirurgie, ont moins d'aspirants n'est pas si facile, car le climat étant plus rude dans le nord de l'Italie, il semblerait que les maladies devraient y être plus fréquentes et les morts plus nombreuses. Le contraire est cependant la vérité : les conditions hygiéniques étant bien meilleures dans l'Italie septentrionale que dans le reste de la péninsule, l'état sanitaire réclame des soins médicaux bien moindres que partout ailleurs, ce qui paraît justifier le petit nombre.

Enfin, pour quel motif il est difficile de l'expliquer, mais combien de jeunes gens du nord préfèrent s'éloigner de leur pays et aller s'inscrire aux universités de l'Italie centrale ou méridionale ?

Quant à l'Italie centrale, on pourrait expliquer le nombre supérieur des inscrits à n'importe quelle branche par le voisinage du siège gouvernemental qui leur permet d'espérer une plus rapide carrière. La plupart étant fils d'employés ont un plus grand nombre d'aboutissants, c'est-à-dire, de protecteurs qui les aideront effectivement à parvenir au but qu'ils se proposent.

Qui ne sait que, dans l'Italie méridionale, les procès sont un pain quotidien de tous ceux qui aiment la procédure, que l'hygiène est la chose la plus inconnue, que le métier de duper autrui, c'est-à-dire, la diplomatie, est une chose héréditaire ? Tout cela suffit à expliquer le nombre des inscrits et la supériorité de ce nombre dans les diverses facultés.

Quant à la Sicile, rien n'étonne quand on se rend compte du nombre des facultés, de la densité de la population, de l'esprit batailleur des habitants, etc.

La Sardaigne se trouve dans des conditions anormales qu'il suffit de signaler.

Si aride, si sèche que puisse paraître une semblable étude, elle n en est pas moins fort intéressante à qui veut établir une comparaison entre les forces intellectuelles de diverses nations pour prédire à laquelle appartiendra le meilleur avenir.



Civitavecchia, (et qui ne connait ce nom qui est l'annonce du voisinage de Rome, quand on se rend vers la grande cité par le chemin de fer de Gènes-Pise ?) vient de fêter le centenaire de la naissance d'un fils qui, sous l'habit dominicain, fut pour elle une gloire.

Le Père Albert Guglielmotti naquit à Civitavecchia, en 1813. A 15 ans, il entrait au noviciat des Dominicains, avec des connaissances très restreintes acquises à l'école primaire de son pays. Il lui fallut toute l'opiniâtreté d'un travail soutenu pendant de nombreuses années, pour vaincre les difficultés d'un esprit qui s'ouvrait difficilement. Personne n'avait pu soupçonner alors

que le Père Guglielmotti serait devenu une célébrité ! Il finit par acquérir, ou par éveiller la facilité endormie chez lui d'apprendre les langues. Il s'adonna donc avec succès à l'étude de l'italien, de l'espagnol, de l'anglais, de l'allemand, du français et de l'arabe.

En 1850, il fut nommé bibliothécaire de la Casanate, à Rome, et dès lors, il s'adonna aux études historiques.

En 1854, il commençait la publication de l'histoire de la Marine pontificale du VIIIe au XIXe siècle Le 1er volume qui parut alors embrassait la période qui va du VIIIe siècle au commencement du XVIe.

Le livre qui devait lui assurer définitivement une place dans le monde savant eut pour titre : *Marcantonio Colonna alla battaglia di Lepanto.* Ce livre, comme tous les autres sortis de sa plume, fut le fruit non-seulement des études entreprises dans le silence des bibliothèques et des archives, mais de longs voyages en France, en Angleterre, en Allemagne, en Autriche, en Grèce, en Palestine, en Egypte, etc.

En 1871, parurent successivement, édités par Le Monnier, les ouvrages suivants : *Storia della Marina Pontificia nel Medio Evo*, en 1876, *Guerra dei Pirati*, en 1880, chez l'éditeur Monnaldi, *Storia delle fortificazioni nella spiaggia romana*, en 1882, chez Volgherra, *La squadra permanente della Marina Romana*, en 1883, *La squadra ausiliaria a Candia e alla Morea*, en 1884, *Gli ultimi fatti della squadra romana dall' Egitto a Corfù.* Tout cela constituait un monument à la gloire du gouvernement pontifical. Cet ensemble de publications a deux périodes bien distinctes, la période sarrasine, de 728-1299, la période turque de 1300 à Napoléon. Dans l'une comme dans l'autre apparait l'idée papale qui peut se résumer ainsi : opposer des forces jamais lassées aux invasions mulsumanes pour préserver la civilisation chrétienne de la déchéance orientale, sauver tout l'occident, en sauvant l'Italie que sa position géographique plaçait à l'avant garde.

En écrivant la dernière page de son ouvrage, en 1881, le Père Guglielmotti traçait ces lignes : " Après 30 ans, je termine aujourd'hui la dernière page d'une histoire qui n'est qu'une histoire apparente de la Marine, et en réalité une histoire ecclésiastique de nouvelle forme, et peut être providentielle."

Simultanément avec ces publications en parurent d'autres, et principalement le *Dictionnaire marin-militaire*, etc.

Le soir du 29 octobre 1893, le Père Guglielmotti fut trouvé affaissé sur son bureau, frappé à mort.

Il avait coutume de dire : " Un Dominicain devrait toujours tomber en chaire ou à sa table de travail. "

Le 31 octobre, la marine italienne mit son drapeau en berne en signe de deuil.

Vingt ans après cette journée de deuil, Civitavecchia a convié la marine, les ministres, l'ordre dominicain, à l'inauguration d'un buste de ce modeste savant : tous ont répondu à l'invitation et le monument du Père Albert Guglielmotti a été salué par l'enthousiasme de tous, tandis qu'on lisait sur son socle :

Al Padre Alberto Guglielmotti.
Della storia e della lingua
Maestro e scrittore
Nell anno centenario della sua nascita

1913

DON PAOLO AGOSTO

LA *CATHOLIC ENCYCLOPEDIA*.

Nos lecteurs ont pu constater que, à l'apparition successive de chacun des quinze volumes de cette magnifique encyclopédie, la *Nouvelle-France* en a signalé la valeur incontestable et leur en a recommandé l'acquisition. Ceux de nos abonnés ou autres personnes sérieuses qui voudraient se rendre compte *de visu* du caractère, du plan et de l'exécution de ce travail, peuvent le faire sans frais en s'adressant par lettre à *Catholic Encyclopedia*, 10, *East 30th street, New York City.* Ils recevront en réponse deux brochures importantes dont l'une renferme le jugement de la presse de tout le pays sur la supériorité de cette œuvre, et l'autre, beaucoup plus considérable, des pages spécimens de la rédaction des articles, des gravures artistiques dans le texte et hors texte, dont deux en superbe chromotypie, et trois cartes géographiques également en couleurs. Ils y trouveront, en outre, des spécimens de l'index admirablement dressé qui fera partie d'un seizième volume complémentaire devant bientôt paraître, avec la liste de la grande majorité des collaborateurs de l'Encyclopédie. Ils seront alors en mesure de décider s'il n'y a pas lieu de réserver une partie de leurs économies pour se procurer cette bibliothèque en raccourci de tout ce qui peut intéresser l'esprit du catholique. Ils ne sauraient d'ailleurs donner une preuve plus manifeste de ce savoir bilingue qu'on s'évertue trop, en maints endroits, à leur contester.

LA RÉDACTION

BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE

Ad vos, o sacerdotes : Méditations sacerdotales sur l'Exhortation de Sa Sainteté Pie X au clergé catholique, par le R. P. LAMBERT. Librairie Beauchesne, Paris.

Nous ne ferons pas à nos lecteurs l'injure de leur présenter l'auteur dont le zèle apostolique est si avantageusement connu. Pour l'Eglise entière l'*Exhortatio ad Clerum catholicum* fut un précieux document. Or, il est des documents que l'on lit, d'autres que l'on étudie, d'autres enfin que l'on médite : l'*Exhortation* est de ces derniers. Le P. Lambert a pensé que ce serait œuvre utile que de faire part à ses frères dans le sacerdoce des enseignements recueillis dans cette méditation. Après S. G. Mgr de la Porte, évêque du Mans, qui le félicite dans une intéressante préface, remercions aussi l'auteur qui nous donne, par tranches, tout l'enseignement pontifical. Bien que l'agencement traditionnel de la méditation ne s'y trouve pas, cependant chacune débute par quelques lignes de la Lettre pontificale et se termine par une des maximes qui y sont contenues, laquelle peut servir de bouquet spirituel. Qu'il soit employé pour la méditation ou la lecture spirituelle, ce petit volume ne peut que concourir parfaitement au but que s'est proposé le Souverain Pontife : la sanctification du prêtre, laquelle entraîne naturellement à sa suite tout l'ensemble des vertus sacerdotales. P. P.

L'Encyclique « Immortale Dei » traduction avec notes de l'abbé Tiberghien.—J. Duvivier, Tourcoing. Cette Encyclique de Léon XIII est de 1885. Elle traite « De la constitution des Etats. » Il semble que la doctrine qui en émane est datée d'hier : rien de plus actuel at de plus opportun ; il en est ainsi pour tous les enseignements de l'Eglise. Ce document, du reste, s'appuie sur l'encyclique *Mirari vos*, qui porta un si rude coup aux opinions menaisiennes et à l'école libérale. Pour bien faire saisir toute la portée du document pontifical, M. Tiberghien nous le peésente avec des divisions, des notes marginales, et des commentaires qui ajoutent à la clarté et à la compréhension d'une doctrine dont la connaissance éviterait à beaucoup les erreurs dont, de nos jours, nos classes instruites ne sont que trop imbues.

P. P.

BIBLIOGRAPHIE CANADIENNE

Des doctrines évolutionnistes.—Conférence du Dr J. Desroches, chez Beauchemin, Montréal.

Cette conférence fut donnée à l'Union catholique de Montréal durant l'hiver dernier. En médecin, en philosophe, et aussi en chrétien, le Dr Desroches étudie la question de l'évolutionnisme « afin de protéger la jeunesse étudiante et lui fournir des armes pour repousser l'erreur...... » Et le R. P. Galtier, dans une éloquente préface, assure que cette conférence n'était point inutile ; en effet, bien que usée dans les vieux pays, la théorie de Darwin a trouvé chez nous un accueil inquiétant et inexplicable ; certaines manifestations récentes sont là pour le démontrer. Avec le R. P. Galtier nous félicitons sincèrement l'auteur de sa bonne action ; et je suis sûr que tout lecteur, après avoir lu la conférence, voudra relire encore les bonnes vérités que le Rév. Père a su dire dans la préface.

P.P.

Annuaire de l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang, 1912.—Cette brochure, comme ses devancières, regorge de statistiques éloquentes sur la somme de travail salutaire pour le corps et pour l'âme accomplie par cette vieille institution qui doit constamment et au prix de grands sacrifices d'argent, se rajeunir et se perfectionner pour se mettre au niveau des prescriptions tout à fait raisonnables de l'art médical contemporain. Une courte *Introduction* signée par M. l'aumônier actuel, signale, entre autres choses intéressantes, deux faits de caractère historique qui rappellent les édifiantes origines de ce vénérable Hôtel-Dieu. Le premier, c'est l'installation du portrait de la bienfaisante duchesse d'Aiguillon, copié de celui qui se trouve chez les Pères de Saint Vincent de Paul à Rome, également bénéficiaires de sa munificence. Le second événement est l'envoi à l'Hôtel-Dieu de Dieppe de quelques recrues pour cette maison qui en 1639 fit don à la Nouvelle-France des admirables fondatrices de l'Hôtel-Dieu de Québec.

L. L.

Le Directeur-propriétaire, - - - - - L'abbé L. Lindsay,

Imprimé par la Cie de l'Evénement, 30, rue de la Fabrique, Québec.

LA NOUVELLE-FRANCE

TOME XII OCTOBRE 1913 N° 10

A PROPOS DU CENTENAIRE DE LOUIS VEUILLOT

III

(Suite.)

C'était trop peu d'avoir créé un journal et d'en avoir fait « une grande institution catholique »—le mot est de Mgr Parisis, mort évêque d'Arras—, Louis Veuillot allait être condamné à lutter toute sa vie pour le maintenir et le défendre contre ceux-là mêmes qu'il travaillait à aider et à sauver malgré eux.

Certes, les critiques et les observations pouvaient être nécessaires : Louis Veuillot le reconnaissait et il en tenait compte. Mais il avait le droit d'attendre de ses frères pour lesquels il avait tant travaillé sans compter, à défaut de reconnaissance et de charité, un peu de justice et de largeur d'esprit. Il ne rencontra ni l'une ni l'autre. Et dans cette longue lutte si pénible et si douloureuse de quarante années, sa patience et sa modération ne furent pas moins admirables que sa fermeté d'âme et sa sagesse pratique.

La première lutte vint d'où on devait le moins l'attendre, d'un catholique recommandable par son talent et ses vertus, dont on vient de célébrer le centenaire : Ozanam. Personnellement, Ozanam n'aimait pas la guerre faite ouvertement au monopole et à l'enseignement universitaire. Incorporé à l'Université lui-même, il trouvait sans doute dans cet état de lutte ardente un obstacle à la bonne influence qu'il tâchait d'exercer sur les maîtres et les élèves. Il avait accueilli sans enthousiasme le manifeste de Montalembert : *Du devoir*

des catholiques dans la question de la liberté d'enseignement. Il prit ouvertement parti contre le journal qui menait la campagne, et se sentant en communauté d'opinion avec Mgr Affre, jusque-là le patriarche des timorés et des pacifistes, sans provocation aucune, il prit sur lui de dénoncer dans un discours au cercle catholique, devant un nombreux auditoire, en présence de l'archevêque, les écrivains laïques qui combattaient l'Université et de les menacer du destin de Lamennais.

Louis Veuillot dut se défendre, et défendre son journal. Il le fit avec une grande modération, mais avec fermeté. A ceux qui, sans mandat, et sans autre titre que leur crainte et leur mauvaise humeur, lui prêchaient la modération, il se contenta de recommander le zèle. Quant à laisser en paix « ces prétendus savants, ces docteurs de mensonge, qui sans cesse désolent les âmes en répandant sur la jeunesse les flots de leur impiété », il n'y consentira pas. Il faut lire cet article admirable de logique et de bon sens chrétien comme aussi de vraie modération. [1]

Prudence, modération, charité tant qu'il vous plaira ! Devant de pareils hommes, celui qui nous recommande de ne pas troubler les leçons de ces pauvres impies, *assez malheureux de ne pas croire*, de ne point les irriter surtout, parce qu'ils pourraient devenir plus méchants et rompre toute relation avec des fidèles moins indiscrets : celui-là, quelles que soient l'ardeur de sa prière et l'abondance de ses aumônes, nous n'avons qu'une réponse à ses avis : N'ayez point peur ; l'Eglise n'en mourra pas !

Nous tâcherons de l'imiter dans la pureté de sa vie, dans son amour pour les pauvres ; nous prierons Dieu de nous inspirer la même patience dans les adversités, la même modération dans les désirs ; mais nous ne nous croirons pas obligés de renoncer au combat, parce qu'il n'aime pas le combat.

Ozanam non plus ne renonça pas au combat, non contre les voltairiens et les impies de l'Université, mais contre les journalistes catholiques de l'*Univers* qui n'entendaient pas comme lui la croisade contre l'impiété et la défense des idées catholiques. Après avoir maintes fois manifesté son opposition au journal catholique, il finit par en

1—*Mélanges*, II. p. 72 et suiv.

fonder un lui-même en 1848, *l'Ere Nouvelle*, qui vécut peu, ne fit crier personne, ni n'inspira de terreur dans le camp des ennemis de l'Eglise, et ne fut jamais soupçonné d'avoir ramené personne à des idées plus catholiques. Le journal mort, sans avoir vu dépérir *l'Univers*, Ozanam se consola dans *le Correspondant* en rangeant le rédacteur de *l'Univers* avec Lamennais et de Maistre dans l'école de la colère, pour rester, lui et ses amis, à la suite de Chateaubriand et de Ballanche dans l'école de l'amour! On n'est pas pour rien du parti de la charité et de la modération. Louis Veuillot n'eut qu'à souffler sur cette charitable insinuation pour montrer jusqu'à quel point elle s'écartait de toute vérité et de toute justice, lui n'ayant jamais rien eu de l'esprit de Lamennais et M. de Maistre n'ayant jamais été, de l'avis de tous les bons juges, le chef d'une école de colère, mais d'une école de foi et de bon sens, et l'un des écrivains qui ont le plus honoré l'Eglise et lui ont rendu les meilleurs services ! [1]

Une lutte plus douloureuse encore attendait Louis Veuillot. Ce journal que personne n'avait pu faire viable et qu'il avait enfin, à force de dévouement, de sacrifice, de travail et de talent, réussi à mettre sur un bon pied—de cinq à six cents abonnés il l'avait monté à six mille—, on voulut qu'il n'en fût plus le maître, qu'il n'y exerçât plus qu'une autorité en tutelle. Montalembert, à titre de chef du parti catholique, entendait y commander à discrétion. Louis Veuillot, étant le directeur responsable du journal, [2] prétendait bien n'y rien publier qu'il ne pût approuver et qui ne fût dans la vraie note du journal catholique tel qu'il le comprenait et l'avait fait. Il se croyait le droit de publier lui-même, sans l'autorisation de qui que ce soit, sous sa seule responsabilité, tout article qu'il jugerait nécessaire ou opportun pour la cause catholique. S'effacer complètement du journal ne lui coûtait pas, collaborer d'une façon ou d'une autre à la condition de n'avoir pas devant le public la responsabilité du journal,

1—On lira cet article, T. IV des *Mélanges*, le dernier du volume.

2—En fait et en pratique, Taconet, qui était directeur nominal, s'en remettait au rédacteur en chef.

il y aurait consenti volontiers ; il voulait aider, servir efficacement, non imposer ses services. Mais il voulait que son éloignement, ou du moins son désistement de la direction du journal fût rendu public, afin que sa responsabilité fût dégagée. C'est ce qu'on ne voulait pas, parce que déjà manifestement l'opinion catholique ne l'eût pas supporté.

Sans le consulter ni l'entendre, sans entendre davantage Taconet, directeur officiel et seul représentant légal de la propriété du journal, Montalembert s'était constitué avec quatre de ses amis, Dupanloup, Lacordaire, de Ravignan et Lenormant, en comité de direction et s'était donné autorité absolue sur le journal. De quel droit ? Les cinq ne pouvant guère se réunir tous les jours, et en pratique ne pouvant guère s'entendre parce qu'ils étaient loin d'avoir sur tous les points les mêmes idées, se feraient représenter au journal par un rédacteur en chef qui ne rédigerait rien mais jugerait en dernier ressort quels articles seraient publiés ou ne le seraient pas dans *l'Univers*. Quel serait ce rédacteur omnipotent, on ne le disait pas—probablement on ne le savait pas encore,—et finalement on ne le trouverait jamais.

On était à la fin de 1844. Que s'était-il donc passé depuis un an ? Quels méfaits avait donc commis Louis Veuillot pour qu'on méconnût son dévouement, son désintéressement, ses souffrances, la prison et l'amende pour la cause commune, et qu'on se crût autorisé à soustraire à son autorité le journal dont il avait fait depuis des années toute la valeur et l'influence, et qu'on se crût dispensé à son égard de la plus élémentaire honnêteté et loyauté ? Que s'était-il donc passé ?

Trois choses, qui expliquent tout l'inexplicable.

Il y avait d'abord que Montalembert, qui savait commander aux autres, n'avait jamais su se commander à lui-même, allant avec la même impétuosité de l'extrême sympathie à l'extrême antipathie, sans autre raison que le besoin naturel d'être dans l'excès. M. Bailly, qui avait beaucoup souffert de ces extrêmes variations, disait qu'il excellait à changer souvent d'idée fixe. A la tribune, son impres-

sionnabilité lui donnait le sens exact de ce qu'il pouvait dire et il y paraissait parfaitement maître de sa parole, n'y mettant de passion que ce qu'il en fallait pour émouvoir et entraîner. A sa table de travail, où d'ordinaire les autres hommes apportent plus de sérénité, de calme et de sens de la mesure, Montalembert, au contraire, se laissait emporter sans retenue par la passion ou "l'idée fixe du moment" ; il était rarement maître de sa plume à laquelle jusqu'à la fin de sa vie, hélas ! il permit les emportements les moins dignes de sa noblesse d'âme et les moins excusables chez un chrétien. Plus d'une fois, il avait glissé dans *l'Univers* de petits articles, non des plus inoffensifs, pour lesquels il avait dû subir dans les salons des remontrances sur " les violences de Louis Veuillot ", car alors on ne signait pas dans le journal. Mais il arriva qu'en 1844, Louis Veuillot lui refusa de publier dans *l'Univers* la folie soudaine de Villemain et tous les détails de sa folie, beaucoup par pitié pour le malheureux auquel il était redevable d'une forte amende et d'un mois de prison, et aussi par compassion pour sa famille qui l'en avait fait prier. Il avait aussi refusé d'entamer avec *la Gazette,* rédigée par des catholiques, des polémiques dont il ne voyait pas l'opportunité, à un moment où toutes les forces et le zèle des catholiques devaient être tournés contre l'ennemi commun, et que Montalembert lui-même se félicita plus tard d'avoir évitées. Il avait évité d'attaquer nominativement certains évêques, comme l'eût voulu Montalembert, qui les trouvait trop bien avec le ministère. En le retenant, Louis Veuillot n'avait eu en vue que le bien du journal et de ce qu'on appelait alors le parti catholiquc. C'était de l'indiscipline de la part d'un journal qui ne lui appartenait pas.

Il y avait encore que Montalembert s'était livré depuis peu à l'influence de l'abbé Dupanloup, avec l'emportement extrême de sa nature, et celui-ci en avait déjà fait son homme, et en ferait bientôt sa chose. C'était manifestment Dupanloup qui était au fond du comité de direction, lui aussi qui suggérait un rédacteur de sa façon, qui eût été un gant dans sa main ; et, pour rendre le succès plus certain, il avait poussé l'archevêque de Paris à faire contre *l'Univers* une sortie

malheureuse que, détrompé à temps, celui-ci fut heureux d'éviter. C'est le commencement de cette guerre de vilain, qui sera menée avec un acharnement égalé seulement par sa déloyauté contre Louis Veuillot et le journal catholique. Dupanloup apparaît tout entier dans cet incident tel qu'il sera jusqu'au Concile inclusivement.

Grand vicaire de l'archevêque de Paris, l'abbé Dupanloup s'était fait un grand renom comme éducateur et directeur d'âmes. Légitimiste en politique, gallican en religion, il était très répandu dans la haute société, qui honorait son ministère et le pénétrait à son insu de ses préjugés. Son cœur vaillant et généreux ne valait pas son esprit qui était moindre que sa volonté. Impétueux, autoritaire, très insinuant à la fois, et très persévérant, il était fait pour l'action—d'autres disent pour l'intrigue—et s'y jetait avec emportement, tête baissée, tout entier au bien qu'il voulait faire. Car il voulait toujours le bien : ce qu'il voulait, Dieu le voulait, et lui résister, c'était faire obstacle au bien et « mettre son salut en danger ». Or il était, et il voulait être partout, il était nécessairement le premier ; plus volontiers, il était tout, supprimant ceux qu'il ne dominait pas absolument. Tempérament oratoire de premier ordre, écrivain médiocre, nul en philosophie, très dépourvu en théologie, en histoire ecclésiastique et en droit canon, il lui manqua toute sa vie d'avoir fait un bon traité de l'Eglise, de n'avoir pas vu assez complètement celui de la justice, et de n'avoir pas un commentaire suffisant du huitième commandement de Dieu. Du reste prêtre très zélé, d'une grande piété, d'une très belle tenue, et d'une inflexible régularité, avec toutes ses lacunes, il eût pu exercer une influence bien autrement durable et féconde sur les catholiques de France, s'il eût rencontré auprès de lui un conseil, ou si le malheur de son tempérament n'eût empêché qu'il eût sous la main autre chose que des instruments.

C'est par Montalembert que l'abbé Dupanloup, hostile jusque-là au parti catholique et à toutes ses idées, y entra et fut mis de suite au premier rang. C'en était fait de l'unité des vues et de l'action. Il faudrait suivre le nouveau venu sur son terrain d'action ou se résigner à voir une partie des troupes, et même des chefs catholiques mili-

tants, se détacher du gros de l'armée ralliée avec tant de peine et de travail, marcher à sa suite avec Montalembert et dépenser plus d'ardeur et d'acharnement à combattre les soldats de l'Eglise que ses ennemis.

Louis Veuillot reste au journal et le journal reste dans sa voie. Sa voie, c'était celle de l'Eglise romaine : en politique, le désintéressement de tout ce qui ne met en question ni les principes de la foi, ni les droits de l'Eglise et la liberté de son ministère, la franche et libre acceptation de l'état social, des institutions politiques et des lois civiles, en tout ce qui n'est pas incompatible avec la liberté des âmes, et l'action du pouvoir ecclésiastique, sans aucune alliance, si ce n'est contre les erreurs antisociales et antichrétiennes. En religion, la plus entière et la plus filiale docilité à toutes les directions du Saint-Siège, de quelque façon qu'elles soient connues. C'était le salut de la cause catholique et ce serait le salut du journal.

Je ne puis raconter ici toute cette longue histoire de la mission de Rossi à Rome, pour obtenir de la diplomatie pontificale des concessions qui humilieraient les catholiques militants, et leur feraient tomber les armes des mains. Quel eût été le sort du journal si redoutable aux politiciens, au pouvoir, si l'on eût pu y dénoncer une tendance sinon hostile, du moins suspecte aux idées romaines, si seulement il eût eu à sa tête un homme connu pour ses attaches politiques, ou plus ou moins compromis à Rome par des sympathies pour les erreurs libérales ou gallicanes ? Toute l'énergie et la diplomatie de Montalembert ne l'eussent pas défendu contre Lambruschini, le secrétaire d'Etat de Grégoire XVI, qui n'aimait ni Montalembert, ni les journaux.

La morale de cette histoire, c'est que, au témoignage de Montalembert lui-même, et du nonce à Paris, l'importance de *l'Univers* était telle alors, que tout blâme ou toute désapprobation même indirecte et implicite du Saint-Siège pour le journal, eût été, pour la cause catholique, un désastre plus irréparable que la condamnation ou le désaveu de Montalembert ou de Mgr Parisis, ou d'un autre évêque engagé dans la lutte et au tout premier rang.

Rome ne songea pas un instant—du moins pas le Pape—à molester le journal, dût quelquefois la diplomatie en être quelque peu ennuyée. Aussi, quand Grégoire XVI mourut, sans écouter les doléances des catholiques militants de France et d'ailleurs, qui avaient eu à se plaindre de ce qu'ils appelaient la faiblesse du Pontife, *l'Univers* fit à sa mémoire, par la plume de Louis Veuillot, un glorieux linceul. Le nonce l'en remercia comme d'un grand service rendu au Saint-Siège. Louis Veuillot n'avait pas songé à plaire ; il avait accompli au mieux de sa plume ce qu'il avait cru le devoir de sa foi de catholique et de sa piété filiale, et il avait voulu donner l'exemple qu'il estimait de tous le plus nécessaire aux catholiques dans les temps présents, celui de la dévotion et de la piété filiale envers le chef de l'Eglise, même lorsqu'il ne gouverne pas au gré de leur zèle et de leur courte sagesse la barque de Jésus-Christ. [1]

1—E. Veuillot cite (T. II, p. 99), ce passage dont les catholiques de tous les temps et de tous les pays peuvent faire leur profit. Combien l'action des papes pourrait être bien autrement prompte et vigoureuse, s'ils étaient sûrs de l'appui unanime et sérieuse des catholiques !

« En effet, par quelle action hardie et unanime les catholiques ont-ils rassuré la prudence d'un vieillard et d'un père ? A Dieu ne plaise que nous laissions fléchir cette mémoire sainte sous le poids de nos pusillanimités. Si Grégoire XVI ne nous a point encouragés autant que nous le désirions, nous ne condamnerons point pour cela ses alarmes. Il y a eu parmi nous assez de cœurs timides pour qu'il ait cru sage de prier et d'attendre. Lorsqu'on parlait de combattre, que dut-il penser du grand nombre de ceux qui se taisaient, de ceux qui accusaient le zèle des autres, de ceux qui, à l'instant même où le pouvoir s'appesantissait sur les plus fidèles serviteurs de l'Eglise, lui tendaient la main et recevaient ses faveurs ? M. Rossi est-il le seul ambassadeur que le Saint-Siège ait été condamné à recevoir ? Ne lui a-t-on pas aussi dépêché Judas encore couvert du vêtement des Apôtres ? Heureux ceux qui dans le fond de leur âme n'ont rien à se reprocher ! Mais, quand il s'agit de l'influence que l'attitude générale des catholiques a pu exercer sur les résolutions du Père commun, nous sommes solidaires, et les lâches se distinguent à peine des traîtres. Nous l'avouons à nos ennemis, nous conseillons à nos amis de ne pas l'oublier. »

Dans une lettre à Montalembert qui, tout en le félicitant de cet article superbe, maintenait le reproche de faiblesse, il lui donne une belle leçon de

Ce que Louis Veuillot fut pour Grégoire XVI, il le fut pour Pie IX non parce qu'il était Pie IX, mais parce qu'il était le pape ; il le fut pour Léon XIII, il le serait pour Pie X. Sa foi et son obéissance n'ont jamais discerné entre un pape et un autre pape, entre une direction et une autre direction. Vis-à-vis du pape, Vicaire de Jésus-Christ et Chef suprême de l'Eglise, il ne s'est jamais cru d'autre droit que celui de la plus humble soumission et de la plus fidèle obéissance. Ce n'est pas lui qui se fût épanché, en public ou privément, dans des correspondances plus ou moins secrètes, en critiques, en récriminations ou en murmures, parce que le Pape ne jugerait pas à propos de gouverner les affaires religieuses selon ses vues et ne lui semblerait pas tenir assez bon compte de son dévouement et de ses services. Quand il allait à Rome, ce n'était pas pour donner des conseils, mais pour en recevoir. S'il tenait à informer exactement là-bas sur les faits et gestes du journal, c'est qu'il se savait en butte à d'incessantes machinations pour le discréditer, lui et son œuvre. Rome une fois informée, il se tenait en paix, continuant son rude labeur, et sûr d'avoir en temps opportun la lumière et la protection nécessaires.

Sûrement, ce n'est pas par politique mais par conviction que Louis Veuillot voulut que son journal fût en France le plus fidèle écho des idées romaines. Pour lui-même être catholique c'était d'abord avoir sur toutes choses les pensées de l'Eglise, et la pensée de l'Eglise bien claire et bien authentique, appliquée aux circonstances présentes, il l'attendait des lèvres de Pierre. Pour la France, il croyait que toutes ses infortunes et tous ses malheurs présents étaient le juste châtiment de l'indépendance et des libertés que s'étaient données ses docteurs, ses pasteurs et ses maîtres vis-à-vis de la Chaire apostolique,

---

sagesse pratique et de sens catholique. « En ce qui concerne Rome, je ne crois pas qu'il nous appartienne de dire tout ce que nous pourrions penser dans un moment de défaite ou d'humeur. Eussions-nous vraiment à critiquer, le plus profond respect serait encore une règle de religion. Quelque disposé à trembler qu'on soit à Rome, je ne m'attends pas qu'on y tremble jamais devant nous, et nous y serons toujours plus forts par le respect que par la menace, » etc. *Ibid.*, p. 103.

et que pour la refaire ce qu'elle doit être sous peine de périr, la première des nations chrétiennes, il faut lui apprendre à demander à Pierre seul les paroles de vie qui sauvent les sociétés comme les individus.

Il comprenait aussi que ce serait le seul moyen de faire pratiquement l'unité d'esprit et l'unité d'action parmi les catholiques. D'où viendraient en effet à un journal catholique son autorité, son influence et son efficacité pour rallier les catholiques ? Du talent des hommes qui le rédigeraient ? Le talent n'est pas toujours une garantie suffisante : on l'avait bien vu au temps de *l'Avenir*. Il ne fallait pas recommencer l'expérience. Puis, les évêques souffriraient-ils volontiers l'influence sur les idées et l'action des catholiques d'un journal rédigé par un laïque, si catholique qu'il fût ? Ne verraient-ils pas dans l'action du journal un empiétement sur leurs droits, et dans l'indépendance relative, qui lui est nécessaire pour dire à temps le mot qu'exige la situation, une espèce de limite au pouvoir essentiel à leur état ? Plusieurs, les gallicans surtout, et il y en avait encore et parmi les plus illustres, le penseraient fortement. Or, on sait que les gallicans et les libéraux qui aiment à se donner de grandes libertés vis-à-vis du pouvoir suprême de l'Eglise, n'entendent pas concéder facilement aux autres les libertés légitimes, même les plus nécessaires, et s'ils ont d'extrêmes complaisances pour le pouvoir civil, ils ont, par contre, d'extrêmes sévérités et des exigences despotiques pour les fidèles laïques qui mettent spontanément leur talent et leur influence au service public de l'Eglise. Un journal catholique rédigé par un laïque, pour rallier les catholiques et ne pas succomber sous l'hostilité des évêques en mal de gallicanisme, devrait être couvert et garanti par une autorité qui inspire aux premiers la confiance et aux autres le respect.

Quelle serait cette autorité ? Celle d'un évêque ? Mais la juridiction de l'évêque est limitée à un diocèse, et le journal, lui, ne l'est pas ; il est parfois plus répandu et peut exercer une action plus profonde dans les autres diocèses que dans celui où il s'imprime. Celle de l'épiscopat ? Hélas ! en France il y avait un très grand nombre

d'évêques très dignes, plusieurs très méritants, mais depuis longtemps il n'y avait pas d'épiscopat. Il n'y avait pas entre cette multitude d'évêques unanimité de vues et de pensées, sauf sur les points nettement définis de dogme et de morale. Ce qui était vérité à Reims et à Lyon était erreur à Paris et à Besançon, et réciproquement. Pour être vrai partout, catholique partout, le journal devait refléter toujours la pensée de l'autorité qui ne connaît pas de limite et ne peut se contredire nulle part : celle de l'Evêque des évêques, et ainsi il serait partout et toujours sous sa protection.

Non seulement Louis Veuillot se préoccupait d'être toujours l'écho fidèle de la pensée romaine ; mais il aspirait de toute son âme, par amour pour l'Eglise et pour le Pape, par amour aussi pour son pays, à tourner le plus possible les cœurs et les esprits vers Rome. Toute campagne menée contre les erreurs et tendances gallicanes ou séparatistes qu'il ne pouvait pas, lui laïque, entreprendre lui-même, trouvait son journal ouvert et y recevait le plus généreux appui ; toute croisade pour développer l'amour de la sainte Eglise romaine et la dévotion au Pape, il la secondait et la prêchait avec enthousiasme. Comment le Pape n'aurait-il pas aimé et protégé le journal fidèle et dévoué, qui se faisait le défenseur intrépide de toutes les vérités de la foi, le plus puissant propagateur en France et dans le monde entier des idées romaines ? Comment eût-il laissé briser entre ses mains un instrument si précieux, et d'autant plus efficace, qu'il travaillait de lui-même par pur zèle, et par pur dévouement, à faire de jour en jour plus étroite cette concentration des catholiques autour du Chef suprême de l'Eglise, qui était la grande nécessité des temps présents et assurerait pour l'heure des grandes luttes l'unité d'esprit et l'unité d'action ?

C'est ainsi que Louis Veuillot mérita cette encyclique *Inter multiplices*, qui est la bulle d'or du journalisme catholique laïque et consacre son droit au service public de l'Eglise. C'est parce que, fidèle à son programme, il fut toujours catholique avant tout et sincèrement dévoué à toutes les idées et les directions romaines, que Rome lui resta fidèle et résista à toutes les intrigues et à toutes

les pressions politiques et épiscopales pour obtenir, sinon la suppression, au moins le désaveu du journal, au bénéfice de politiciens oppresseurs de la conscience catholique ou de prélats anxieux de rester en terre gallicane. Mais, encore une fois, ce n'était pas chez lui politique ou diplomatie: c'était le besoin de sa foi entière, dévouée et pratique, qui attendait toute lumière de l'Eglise, et dans l'Eglise, du Pape qui est le docteur universel et enseigne toute vérité au nom de Jésus, quel que soit son caractère et qu'il s'appelle Grégoire, Pie ou Léon. [1]

N'eût-il fait qu'obtenir cette charte pontificale du journalisme catholique, et leur donner la gloire d'avoir eu pendant tant d'années le premier journal français par le mérite littéraire et le premier journal catholique du monde, les catholiques de France auraient une raison suffisante de témoigner leur reconnaissance à Louis Veuillot et de célébrer unanimement son centenaire.

Mais leur convient-il d'oublier et de taire les services immenses et longtemps trop méconnus que le grand journaliste leur a rendus, par son journal d'abord, et par toutes ses œuvres? Je puis à peine les énumérer à la fin de cette trop longue causerie.

Et d'abord, il a été avec Montalembert, et autant que lui, si non plus que lui, l'âme de la grande et glorieuse campagne catholique pour la liberté de l'enseignement sous la monarchie de Juillet. Non seulement Louis Veuillot y a été pour sa très grande part par ses brochures et l'action vigoureuse et incessante de son journal, mais il y a été plus encore par son heureuse influence sur Montalembert. Personne ne l'a mieux secondé et encouragé aux heures difficiles. Personne ne l'a autant glorifié, même lorsqu'il en recevait les plus dures paroles et les plus injustes traitements, et n'a plus contribué au retentissement de sa parole. Et il faut bien dire que si Monta-

---

1.—Le premier évêque de Nicolet se trouvant à une audience de Léon XIII, le Pape lui raconta la défection d'un écrivain catholique, et que vainement il avait fait prier un journaliste catholique de Paris de s'entremettre auprès de lui. " Ah! dit le Pape, si le vieux Veuillot avait été là, je n'aurais eu qu'un mot à dire et deux jours après il aurait été à mes pieds! "

lembert ne se fût pas mis tout entier sous une autre influence, la loi de 1850, gagnée non par ceux qui l'ont faite, mais par ceux qui avaient fait la campagne, au lieu d'être une loi de semi-servitude, eût pu être une loi de parfaite liberté.

Un autre service que Louis Veuillot a rendu aux catholiques de son temps, ç'a été de leur apprendre à faire face à tous les ennemis en déployant fièrement leur drapeau. Il leur a montré à être fiers de leur foi, à s'en glorifier devant l'ennemi, et à réclamer pour elle le respect. Il leur a appris que dans la guerre des idées, comme dans la guerre politique, le succès est aux forts et aux courageux qui ne se contentent pas de défendre et de couvrir toutes leurs positions, mais ne craignent pas de faire des sorties vigoureuses et d'attaquer les positions de l'ennemi. Personne autant que lui n'a glorifié la foi catholique, personne non plus n'a humilié et flagellé davantage toutes les sottises et toutes les impiétés qui osaient s'élever contre le Christ et son Eglise. Et finalement, aucun catholique de son temps n'a réussi à gagner plus complètement l'estime et l'admiration des ennemis de l'Eglise eux-mêmes. Quand Veuillot commença sa collaboration à *l'Univers*, il était entendu que le catholicisme authentique et intégral n'avait pas le droit de se montrer en public, si ce n'est en chaire et peut-être à la tribune avec Montalembert. Le respect était dû à l'impiété ; la raillerie, le persiflage et le mépris étaient dus à la religion, si ce n'est peut-être à la religion sentimentale, sonore et vide de Chateaubriand. Par la croisade qu'il fit toute sa vie contre toutes les impiétés qui s'attaquaient à la foi, par le nombre infini des impies et des sots que sa verve indignée jeta en pâture à la raillerie française, il inspira aux incroyants une crainte salutaire qui fut un commencement de respect.

Il veut ensuite prouver que le catholicisme est une source d'inspirations supérieures dans les âmes qui en vivent, et les élève, même les plus humbles naturellement, à une beauté idéale que les lettres humaines n'ont jamais connue si ce n'est dans l'histoire des saints.

On a dit que Chateaubriand a dépaganisé la littérature moderne et l'a christianisée. Chateaubriand était trop peu chrétien lui-même

pour créer la littérature catholique, et jusqu'ici les premiers et les plus beaux modèles de la littérature vraiment catholique sont dans les œuvres de Louis Veuillot. [1]

Pour qui sait l'influence immense de la littérature sur les idées et sur les mœurs, qui ne comprendra quel immense service Louis Veuillot a rendu aux catholiques de langue française, montrant aux littérateurs catholiques ce qu'ils peuvent tirer d'inspirations et de beautés supérieures du catholicisme ? Il a porté le dernier coup à cette hérésie littéraire, qui faisait de la littérature un champ réservé d'où les sentiments les plus nobles et les plus élevés de l'âme chrétienne sont exclus, et montré quelle poésie et quelle beauté idéale la foi donne aux vies les plus ordinaires et dans toutes les conditions de la société.

Il est vrai que les catholiques ne peuvent pas s'enorgueillir des palmes académiques qu'il n'a jamais reçues. Mais il est de ceux en petit nombre à qui ne manque pas l'Académie, mais qui manquent à l'Académie. L'Académie se fût honorée de le recevoir, mais lui ne se fût pas cru honoré d'y être admis : il se serait demandé en quoi il avait pu déchoir et démériter du catholicisme pur et sans aucun alliage, pour cueillir des sympathies et des couronnes dans un tel milieu. Il ne pouvait être où il allait que le symbole vivant de la vérité intégrale et de la foi sans atténuation qui n'y sont pas reçues avec faveur.

En guise de palmes académiques, il leur a légué ce que l'Académie avait perdu depuis le grand siècle et ce qu'elle eût été empêchée de retrouver : une langue vraiment française et vraiment chrétienne. Il disait aux jeunes littérateurs, dans un de ses premiers ouvrages, que leur devoir, et leur mission, était de se rendre maîtres de cette belle langue française catholique et chrétienne depuis le grand siècle et de lui donner un nouveau baptême. Personne n'a fait plus que lui pour renouveler la langue française et lui rendre avec la préci-

---

1—Je ne parle pas, bien entendu, des ouvrages qui traitent *ex professo* de religion.

sion, la netteté et la gravité de la langue classique, l'aisance, la vivacité et la grâce des âges précédents. Personne, non plus, n'a fait autant que lui pour baptiser à nouveau la langue française et en faire le véhicule des idées chrétiennes et catholiques.

Ai-je fini d'énumérer les services rendus par Louis Veuillot aux catholiques de France ? Non.

Il a, autant que qui que ce soit en France, combattu le gallicanisme sous toutes ses formes, et c'est peut-être lui qui a le plus fait pour le dépopulariser. Il a combattu, et avec quelle énergie ! cette hérésie moderne qui est le fléau des pays catholiques et qui fait du catholique un homme à conscience amphibie, vivant du surnaturel dans sa vie privée, vivant de rationalisme et de naturalisme dans sa vie publique, donnant à Dieu et à l'Eglise le plein domaine de tous ses actes privés, lui soustrayant au nom de la liberté tous les actes de vie politique même les plus importants.

Enfin et surtout, personne n'a plus travaillé et plus efficacement à accroître la foi et la dévotion au Pape et au Saint-Siège qui allait être dans la grande crise de l'heure présente le salut de la France. Ce service, si quelques-uns ont encore quelque peine à le pardonner, personne ne le conteste. Et c'est celui qui le rangera avec de Maistre parmi les laïques qui ont mérité davantage de la France catholique et de l'Eglise romaine.

Raphaël GERVAIS.

LES MAUVAIS YEUX [1]

C'est dans leur sens tout-à-fait propre et physique, sans aucune interprétation figurée ou philosophique, que je prends les mots composant le titre que l'on vient de lire. L'œil, cet admirable instrument d'optique sur le modèle duquel sont construits tous ceux que l'homme a imaginés, comporte chez certaines personnes des malformations qui troublent et altèrent son fonctionnement, et ne lui permettent dans ce cas de rendre que partiellement les services pour lesquels il a été créé.

C'est de ces malformations, dont l'importance et l'incommodité peuvent aller jusqu'à constituer une véritable infirmité, que je me propose de faire ici l'étude, rapidement sans doute, mais sans omettre cependant les points essentiels par lesquels la science en explique la production. Je ne doute pas qu'une personne obligée à porter constamment des verres pour corriger sa myopie, ou qui commence à sentir les premières atteintes de la presbytie, ne trouve intérêt et profit à connaître exactement, à la lumière de la physique et de la physiologie, la cause du fonctionnement défectueux de ses yeux.

Quelques mots préalables sur la constitution de l'œil bien conformé et sur le mécanisme de la vision normale sont nécessaires pour

---

1—Un savant aussi modeste qu'érudit, dont les travaux de vulgarisation scientifique font depuis assez longtemps les délices des lecteurs du *Cosmos*, a bien voulu, malgré la faiblesse de sa santé, nous promettre sa collaboration intermittente. C'est une excellente aubaine pour la *Nouvelle-France*, qui, dès ses débuts, a été honorée des sympathies et de l'encouragement de plusieurs savants catholiques de l'ancienne mère-patrie. Le procédé de M. Acloque, car c'est de cet écrivain distingué qu'il s'agit, pour être éminemment didactique, n'en est pas moins attrayant. La qualité maîtresse de son style, c'est la clarté et la précision. L'article que nous publions dans cette livraison de la revue en est une preuve éclatante. Même les « mauvais yeux » y voient clair, car tout y est limpide et transparent comme le cristal de roche. RÉD.

comprendre les anomalies de l'organe et de sa fonction. Essentiellement l'œil consiste en une chambre noire, possédant à sa partie antérieure une membrane transparente (la *cornée*), par laquelle se fait dans l'intérieur l'admission des rayons lumineux, et à sa partie postérieure une *rétine* où viennent se peindre les images, des objets éclairés. Les rayons provenant de ces objets, et qui pénètrent dans l'œil par la cornée, trouvent sur leur passage d'abord une lentille biconvexe (le *cristallin*), puis un milieu liquide épais *(humeur vitrée)*, qui ont pour rôle de les dévier, de les briser de manière à les diriger convenablement vers le point de la rétine où doit se former l'image.

C'est, vous le voyez, à peu près la structure d'un appareil photographique : le cristallin correspond à l'objectif, la partie occupée par l'humeur vitrée est la chambre noire, et la rétine représente le verre dépoli ou la plaque sensible.

Pour fonctionner, tout appareil photographique doit être conçu de manière à permettre une mise au point, c'est-à-dire la formation aussi nette que possible, sur l'écran ou la plaque, des objets que l'on veut photographier, et cela quelle que soit la distance de ces objets. Ce but est obtenu en donnant à la chambre noire la faculté de s'allonger ou de se raccourcir, de façon à augmenter ou à diminuer l'écartement qui sépare l'objectif de la plaque sensible.

De même l'œil, suivant qu'il veut percevoir des objets lointains ou des objets rapprochés, est astreint à une mise au point ; mais cette indispensable *accommodation* ne se fait pas de la même manière que dans l'appareil photographique, parce que le diamètre du globe oculaire demeure inflexiblement invariable, et que la distance qui sépare le cristallin de la rétine ne peut être modifiée.

Le Créateur a donné au problème une autre solution, plus simple, plus rapide, et qui, soit dit en passant, est au-dessus des moyens de l'homme. Le cristallin, ne pouvant ni s'avancer vers la rétine ni s'en écarter, a reçu en échange la faculté de se renfler ou de s'aplatir, de manière à obtenir instantanément le brisement suivant l'angle convenable des rayons lumineux.

L'œil dans lequel la distance entre le cristallin et la rétine est normale, et où le cristallin joue régulièrement suivant l'éloignement des objets, est dit *emmétrope*. Voici comment il fonctionne :

Si les corps à percevoir sont situés au delà d'une distance de 60 mètres jusqu'à l'infini, c'est-à-dire jusqu'au point où ils cessent d'être assez éclairés pour rester perceptibles, les muscles qui font agir le cristallin dans son travail d'accommodation (*muscles ciliaires*) demeurent relâchés, et la lentille, abandonnée à elle-même, est à son maximum d'aplatissement. Au repos, donc, l'œil emmétrope est, par le degré naturel de convexité de son cristallin, normalement accommodé pour la vision aux grandes distances.

S'il s'agit maintenant de percevoir des objets de plus en plus rapprochés, en deçà d'une distance de 60 mètres, comme, en vertu des lois de l'optique, l'image de ces objets tend à se peindre d'autant plus en arrière de la rétine qu'ils sont moins distants, le cristallin, obéissant aux muscles ciliaires, est soumis à un travail d'accommodation destiné à maintenir toujours l'image sur la rétine. Pour cela, il bombe de plus en plus sa face antérieure, ou, en termes de physique, il augmente sa convergence.

Mais cette augmentation de la convergence du cristallin a une limite ; un moment arrive où la face antérieure de la lentille ne peut plus bomber davantage. Dès lors l'image des objets très rapprochés, dont la perception ne pourrait se faire que par une plus grande accommodation du cristallin, se forme en arrière de la rétine, et devient confuse et flottante. Chez l'homme adulte normal, la distance en deçà de laquelle les objets cessent d'être vus nettement est d'environ 15 centimètres.

En résumé, l'œil emmétrope n'accommode pas pour la vision au delà de 60 mètres jusqu'à l'infini, accommode de plus en plus fortement entre 60 mètres et 15 centimètres, ne peut plus accommoder en deçà de 15 centimètres. Le point à partir duquel cet œil commence à accommoder constitue le *punctum remotum ;* il est théoriquement à l'infini, pratiquement à 60 mètres ; le point à partir duquel le cristallin ne peut plus accommoder est le *punctum proximum*. Ce

point qui marque la limite de la vision distincte est en même temps celui qui indique la distance de la plus parfaite vision : c'est en effet à cette distance que les objets forment sur la rétine l'image la plus grande et la plus éclairée.

Voilà pour l'œil normal ou emmétrope : ce qui vient d'en être dit va nous permettre de comprendre très aisément l'origine et la cause des principales anomalies optiques de l'appareil visuel, qui sont au nombre de quatre : l'*hypermétropie*, la *myopie*, la *presbytie*, l'*astigmatisme.*

On nomme œil hypermétrope celui qui est ainsi constitué que l'image des objets situés à une distance supérieure à 60 mètres, au lieu de tomber exactement sur la rétine comme dans l'œil normal, s'y forme plus ou moins en arrière de cet organe. Cette défectuosité reconnaît deux causes : ou bien le globe oculaire est écrasé dans le sens antéro-postérieur, et son diamètre dans ce sens est plus court que celui de l'œil normal ; ou bien, ce diamètre étant normal, le cristallin est trop aplati à l'état de repos, et présente ce qu'on nomme en physique une trop grande distance focale.

Dans un cas comme dans l'autre, l'image doit être reportée en avant au niveau de la rétine, et pour cela les muscles ciliaires doivent entrer en jeu pour faire bomber le cristallin et augmenter la convergence des rayons lumineux. L'œil hypermétrope est donc astreint à accommoder pour distinguer les objets situés à des distances où l'œil normal les voit nettement sans accommodation.

Mais on conçoit facilement que si le cristallin est déjà obligé d'augmenter sa convergence pour des distances situées entre 60 mètres et l'infini, la limite maxima de cet accroissement de convergence sera plus rapidement atteinte que dans l'œil emmétrope, et que par suite le *punctum proximum* sera toujours plus éloigné que pour l'œil normal.

L'hypermétrope se trouve donc, bien que pour des causes différentes, dans le même cas que le presbyte, dont il va être parlé ; il doit comme lui, pour corriger la défectuosité de ses yeux, porter des lunettes à verres biconvexes, qui, suppléant à l'insuffisance du cristallin, aug-

mentent la convergence des rayons lumineux et ramènent le *punctum proximum* à la distance normale. Ces lunettes ne lui sont pas indispensables pour la vision des objets éloignés, mais même dans ce cas elles sont utiles parce qu'elles suppriment la fatigue d'une permanente accommodation.

La myopie est en quelque sorte la contre-partie de l'hypermétropie : aussi l'œil myope est-il encore scientifiquement désigné sous le nom d'œil *brachymétrope.* Elle est due à une malformation qui, par une trop grande convergence des rayons lumineux, fait tomber les images des objets non plus en arrière de la rétine, mais en avant.

Comme l'hypermétropie, elle reconnaît deux causes différentes : ou bien, le cristallin étant normalement courbé, le diamètre antéro-postérieur du globe oculaire est trop long, et par suite la distance entre le cristallin et la rétine trop grande ;—ou bien, ce diamètre ayant une longueur convenable, c'est le cristallin qui est au repos trop bombé, trop convergent.

Dans le premier cas, la myopie est dite *axile ;* dans le second cas, c'est la myopie *de courbure.* L'œil myope paraît généralement plus globuleux, plus renflé en avant que l'œil normal.

Le résultat de cette défectuosité de l'appareil optique, qu'elle soit due à un trop grand diamètre du globe oculaire ou à une trop forte convergence du cristallin, est de rapprocher plus ou moins considérablement en deçà de la limite normale le *punctum remotum,* c'est-à-dire la distance où commence sans accommodation la vision nette des objets éloignés. Chez certaines personnes, cette distance peut s'abaisser au-dessous de 10 centimètres (tandis, je le répète, qu'elle est à 60 mètres pour l'œil normal).

En revanche et comme conséquence, la faculté d'accommodation du cristallin, obligé à moins de convergence, est portée à un plus haut degré, et par suite le *punctum proximum* se trouve toujours bien plus rapproché que celui de l'œil emmétrope. La vision nette des objets faiblement distants se fait donc très près de l'œil, et c'est pourquoi le myope ne peut lire ou écrire que le nez sur le papier.

Pour corriger cette défectuosité, et pour éloigner le *punctum*

proximum à une distance plus ou moins normale, il est nécessaire de porter des lunettes à verres biconcaves, ayant la propriété de faire diverger les rayons lumineux. Ces verres sont construits de manière à former une image virtuelle des objets qui tombe juste au *punctum remotum*, et c'est cette image que l'œil myope regarde en accommodant dans l'intervalle compris entre son *punctum remotum* et son *punctum proximum.*

Depuis quelques années la chirurgie intervient pour la guérison des fortes myopies par l'extirpation pure et simple du cristallin. Les milieux réfringents de l'œil perdent ainsi leur convergence exagérée, et à la suite de cette opération le myope devient ordinairement hypermétrope.

La presbytie ressemble dans ses conséquences à l'hypermétropie, et est due aussi à une insuffisante convergence des milieux réfringents de l'œil, qui fait tomber en arrière de la rétine l'image des objets rapprochés ; il y a cependant entre l'une et l'autre une différence essentielle. Tandis, en effet, que l'hypermétropie est due à une malformation congénitale de l'œil, la presbytie est une véritable affection qui n'apparaît qu'à un certain âge, et qui se développe à mesure que vieillit la personne qui en est atteinte.

De là le nom qui a été donné : du grec *presbus*, vieillard. Sa cause réside d'une part dans la fatigue des muscles ciliaires, qui perdent peu à peu leur contractilité, et d'autre part dans la diminution progressive de l'élasticité de la substance même du cristallin. Ces deux raisons réunies font que le pouvoir accommodateur s'affaiblit peu à peu, et comme conséquence le point de la vision nette des objets rapprochés, le *punctum proximum*, se trouve de plus en plus distant de l'œil.

Ce point, qui est à environ 10 centimètres dans l'enfance, s'éloigne, chez les presbytes, à 25 centim. vers l'âge de quarante ans, à 50 centim. à l'âge de cinquante ans ; il peut être à 1 mètre à 60 ans, et à 70 ans le cristallin devient totalement incapable d'accommoder. Cet éloignement du *punctum proximum* entraîne, on le conçoit aisément, un affaiblissement dans la netteté de la vision, car il est

évident que plus les objets sont distants, moins l'image qu'ils donnent sur la rétine est grande et éclairée ; leurs contours deviennent par suite flottants, et leurs détails trop fins ne sont plus perçus.

La correction de la presbytie, en vue de ramener le *punctum proximum* à la distance normale d'environ 20 centimètres, se fait, comme celle de l'hypermétropie, par des lunettes à verres biconvexes. A l'inverse du myope, qui a un besoin constant de ses verres et les place à une faible distance de la cornée, le presbyte porte ses lunettes sur l'extrémité du nez ; elles ne lui servent en effet que pour la vision des objets rapprochés, notamment pour la lecture, et il regarde pardessus les objets éloignés, toujours bien perceptibles pour lui sans accommodation.

Je ne dirai que quelques mots de l'astigmatisme, qui reconnaît plusieurs causes, parmi lesquelles la plus fréquente est la courbure inégale de la surface de la cornée, comme si cette surface avait été comprimée. De cette malformation il résulte que les différents rayons partis du même point d'une source lumineuse ou d'un objet éclairé ne convergent pas tous au même endroit dans l'œil : la correction se fait par des verres découpés verticalement dans un cylindre. Une autre forme d'astigmatisme est due au manque d'homogénéité des milieux réfringents de l'œil, en particulier du cristallin ; ce défaut provoque la formation d'images multiples des objets extérieurs, et est malheureusement sans remède.

Malgré ses défectuosités individuelles, l'œil n'en reste pas moins l'incomparable merveille dont Newton disait : " Celui qui a fait l'œil pouvait-il ignorer les lois de l'optique ? " Celui qui a fait l'œil a aussi créé l'optique et ses lois.

A. Acloque.

L'IDÉE RÉVOLUTIONNAIRE ET LE SILLONNISME [1]

L'Église ne se contente pas de manifester l'intérêt qu'elle porte au peuple par son zèle à promouvoir les œuvres sociales ; elle le manifeste encore par sa promptitude à dénoncer les faux amis des classes ouvrières, sous quelque masque qu'ils se dissimulent.

Rien ne lui donne le change ; rien ne surprend sa vigilance ; si elle se refuse à suivre l'observateur implacable qui déclare la guerre de classes un fait tragique mais fatal, auquel il n'est qu'un palliatif : la *résistance capitaliste ;* si elle condamne comme une utopie criminelle le socialisme, qui cherche à accaparer les unions syndicalistes pour les transformer en foyers d'athéisme et en instruments de la plus odieuse tyrannie dont notre terre aurait encore été témoin ; elle n'en réprouve pas avec moins de fermeté les illuminés, les pseudo-mystiques, qui, sous prétexte de construire une cité idéale, préparent aux travailleurs de funestes déceptions. C'est à ce titre surtout que les Sillonnistes attirèrent récemment son attention. Qu'on n'accuse pas Pie X de dureté aveugle. Pas plus que leurs admirateurs, le Pape n'hésita à reconnaître dans nos jeunes réformistes des « âmes élevées, supérieures aux passions vulgaires, animées du plus noble enthousiasme pour le bien. » Elle était généreuse entre toutes, et chrétiennement généreuse, semble-t-il, l'âme du fondateur du *Sillon.* M. Marc Sanguier, en effet, ne disait-il pas hautement son dessein de rendre le Christ à la Démocratie, de faire éclater aux yeux des plus prévenus la merveilleuse force sociale du Christianisme ? Ne se proposait-il pas de faire de ses cercles d'études des sortes de séminaires où se prépareraient, non seulement des jeunes chrétiens, forts contre les séductions du monde, mais des apôtres pour le peuple, foyers

1.—L'article que nous publions ici est un chapitre emprunté d'avance au livre que le Rév. Père M. Tamisier, S. J., vient d'écrire, et qui paraîtra prochainement chez l'éditeur P. Lethielleux, à Paris.—Réd.

rayonnants, qui attireraient tout à eux, qui seraient conquérants, en quelque endroit que la Providence les placerait, à l'atelier, dans leur famille, au milieu de leurs camarades ?

Il est vrai, les vocables sonores de liberté, d'égalité, de fraternité, de dignité humaine, on ne les surprenait pas moins souvent sur ses lèvres que sur celles d'un Jaurès ou d'un Buisson ; il paraissait leur attribuer, lui aussi, je ne sais quelle vertu magique de relèvement et de transformation ; il ne critiquait pas moins vertement que le plus hardi unifié les vices de notre régime capitaliste ; il ne demandait pas moins clairement l'émancipation de l'ouvrier au triple point de vue politique, économique, intellectuel ; il ne reculait pas même devant le transfert de l'autorité politique au prolétariat. Toutefois, sa ressemblance avec les promoteurs du mouvement socialiste était de pure surface ; une divergence intime persistait entre eux.

Si M. Marc Sangnier professait une sorte de culte pour la liberté, l'égalité et la fraternité, ce n'était pas, tout au moins pas uniquement parce que la Révolution en avait fait ses idées-mères ; c'était parce qu'elles formaient le fond du Christianisme, parce qu'elles étaient les sublimes promesses apportées à la terre par le Christ. C'était parce que cette cité parfaitement libre, objet de ses rêves, il lui semblait que Celui-là l'avait rêvée le premier, qui avait voulu faire de ses disciples une famille de frères, où la loi presque unique devait être de s'aimer les uns les autres, où la recherche des dignités était condamnée comme un vice pharisaïque, où l'autorité n'était présentée que comme un moyen de mieux servir les membres de la communauté ; où les petits et les ignorants étaient appelés à partager avec les plus savants et les plus hauts personnages la même Eucharistie, « le banquet le plus démocratique de tous. »

Non certes, pour M. Marc Sangnier, le Christianisme n'était pas une chanson vieillie : il était la réalité éternellement jeune, la vérité libératrice, hors de laquelle la Démocratie ne pouvait être que ce qu'en faisaient précisément nos révolutionnaires antichrétiens : une duperie et un mensonge. A ses jeunes collaborateurs il ne commençait pas par instiller la haine du catholicisme traditionnel ; il ne leur

proposait pas pour but la libération du joug de toute religion positive : au contraire, il voulait que leur grande force fût le surnaturel amour de Jésus-Christ, et qu'ils vinssent sans cesse s'approvisionner d'énergie à la source des sacrements. Et cela à cause même de la grandeur et de la difficulté du but à atteindre. Quel but sublime, en effet ! C'était à la création d'une cité nouvelle qu'il les invitait à se dépenser, c'était à réaliser la Démocratie, c'est-à-dire, le plus haut degré d'indépendance possible à l'homme vivant en société, degré d'indépendance qui lui permettrait de mener une vie autonome, consciente, conforme en un mot à sa dignité d'être raisonnable, d'enfant de Dieu et de racheté de Jésus-Christ. Or ce n'était pas sur de simples textes législatifs, ce n'était pas sur un parchemin portant écrite la déclaration des Droits de l'homme, qu'une pareille cité se dresserait. Pour être autre chose qu'un édifice branlant, destiné à devenir la proie du premier ouragan venu, il fallait l'asseoir sur la conscience de chaque citoyen, sur cette conscience éclairée et agrandie, dépouillée de l'égoïsme individuel, arrachée à l'étroitesse des intérêts privés, ennoblie par l'amour des intérêts de la profession et de la nation, [1] prête par conséquent à porter les responsabilités les plus graves. On ne pourrait rejeter le corset de fer dans lequel l'Etat actuel nous étouffe que si, la conscience et la responsabilité civique de chacun étant portées au maximum, « l'âme nationale se trouvait concentrée en quelque sorte tout entière dans chaque citoyen » ; les citoyens ne pourraient participer effectivement à l'élaboration des lois et celles-ci ne seraient sauvegardées qu'autant

1—Voire de l'humanité entière. Car, comme le note l'Encyclique de Pie X, l'horizon du *Sillon* ne s'arrêtait pas aux frontières de la patrie ; il s'étendait à tous les hommes jusqu'aux confins du monde ; ce n'était pas seulement une nation, pas seulement une profession : c'était l'humanité qu'il ambitionnait d'élever en élargissant le cœur humain par l'amour du bien commun « embrassant tous les camarades de la même profession, tous les compatriotes, tous les hommes. » C'était la Démocratie universelle, qu'il aspirait à fonder, une Démocratie où l'application intégrale de la célèbre trilogie liberté, égalité, fraternité réaliserait enfin l'idéal de la *Dignité humaine.*

« qu'elles seraient l'expression vivante de la pensée et de la conscience nationale ; le pouvoir social ne pourrait cesser de reposer sur le bon plaisir d'une minorité que si l'opinion publique, nouveau point d'appui, était avertie et fidèle, et ne risquait plus de sanctionner des injustices, comme celles dont d'audacieux meneurs la font aujourd'hui complice. D'un mot, la Démocratie ne serait vraiment fondée dans l'initiative, la liberté, l'égalité et la fraternité, que si chaque citoyen avait une âme en quelque sorte royale, une conscience à la hauteur de ses responsabilités.

Qu'on fût loin de trouver de pareilles assises morales dans notre monde contemporain, rongé par l'égoïsme et la luxure, ce n'était que trop clair. Il s'agissait donc de les créer. Il s'agissait de faire circuler à travers les masses profondes du peuple un large courant de générosité et de dévouement ; il s'agissait d'y former des consciences, capables de supporter le merveilleux édifice d'une démocratie complètement émancipée.

Dans cette noble entreprise quel meilleur auxiliaire que le Christianisme, lequel, par sa doctrine sur le salut individuel et l'avènement du règne de Dieu, supprime le conflit entre l'intérêt privé et l'intérêt général en unissant ou plutôt en identifiant ces deux intérêts ?

Aussi les sillonnistes avouaient-ils faire le plus grand cas du christianisme, et tout d'abord de ce christianisme intégral, qui s'appelle le catholicisme. Catholiques, ils l'étaient certes par leur baptême et par la fidélité aux traditions de la fille aînée de l'Eglise ; ils l'étaient devenus davantage encore, en découvrant dans la bonne nouvelle annoncée par le Christ la source de leurs idées émancipatrices : ils s'attachaient maintenant au catholicisme de toute leur ferveur pour la cité de leurs désirs, puisqu'ils y rencontraient le secours indispensable que réclamait sa construction.

En fallait-il davantage pour les recommander sinon à la protection (qu'ils ne demandaient pas), du moins à la bienveillance et aux encouragements des chefs de la hiérarchie ecclésiastique ?

Cependant plus la jeune avant-garde voyait grossir ses rangs et son action s'étendre, plus les évêques se divisaient sur la conduite à

tenir à son égard. Ce n'est pas qu'ils doutassent de la sincérité de la foi des sillonnistes ; mais la similitude de leur langage et de leurs rêves, avec le langage et le rêve des socialistes les plus avancés ne donnait-elle pas à penser que, eux aussi, sans qu'ils s'en doutassent peut-être, avaient été infectés par le bacille de la Révolution, qui ne laisse inviolée aucune portion de l'atmosphère moderne ?

D'où venait, par exemple, leur persistance à proclamer que le *Sillon* était un mouvement laïque et autonome, que ses jeunes adhérents étaient des disciples *conscients* du Christ, non des instruments inconsciemment obéissants entre les mains des hommes, bien décidés à ne pas faire figure de captifs, de forçats, de troupeau docile, suivant sans comprendre, mais bien de libres défenseurs d'une doctrine librement acceptée, se formant eux-mêmes pour agir par eux-mêmes, tirant de leur propre fonds ; rêvant d'efforts, d'initiative, de travail viril et libre ?

D'où venait leur opposition à l'ingérence du magistère clérical dans leur action, leurs méthodes, leurs œuvres, leurs écrits ? L'inquiétude n'était-elle pas légitime relativement à ces cercles d'études, où il n'y avait ni maîtres, ni élèves, mais simplement de braves camarades, qui mettaient en commun ce que chacun pouvait avoir acquis, où il n'était pas question d'imposer à des esprits dociles l'intangible résultat du travail intellectuel de quelques théoriciens ; mais d'étudier, d'observer, d'apporter tous ensemble ses idées et ses expériences, et, grâce à cette collaboration, de découvrir des lois et de les faire aboutir ; où les prêtres n'étaient admis que s'ils étaient animés « du même esprit de sincère et franche camaraderie, que s'ils avaient bien soin de ne jamais imposer leurs bons offices, de ne pas incommoder par un zèle indiscret, de toujours respecter la liberté du travail personnel ; de ne donner que les conseils qu'on leur demanderait ; de ne pas se considérer enfin comme des maîtres, mais bien plutôt comme des amis et des auxiliaires. »

Non moins que leur méthode, les notions que professaient les jeunes réformateurs sur l'autorité, l'égalité, la fraternité, devenaient inquiétantes. A les lire ou entendre en certaines circonstances on se

rassurait complètement. Ils avouaient tout uniment que l'autorité, y compris celle du peuple, était une émanation du Christ et de Dieu ; loin de soutenir que la Démocratie la supprimait, ils affirmaient qu'elle la consolidait. Mais comment ? Ah ! c'est que l'autorité démocratique ne s'appuie pas sur la force brutale, comme l'autorité monarchique : elle est enracinée dans le consentement universel ; elle se dégage d'une opinion publique mieux consentie et plus assurée ; elle est fondée sur la soumission consciente et volontaire des citoyens. « L'idéal serait même, nous dit M. Marc Sangnier, que chaque commandement fût à la fois intérieurement formulé par tous. On obtiendrait alors une unanimité morale telle qu'il n'y aurait plus, à proprement parler, d'ordres donnés par certains et exécutés par d'autres ; et la rigidité d'un régime au corset de fer deviendrait injuste du moment qu'elle ne serait plus soutenue et légitimée par l'opinion publique entière. » De telles paroles ne justifiaient-elles pas d'avance l'auteur de l'Encyclique reprochant aux sillonnistes de substituer à l'obéissance chrétienne la soumission à une autorité consentie, ce qui n'est qu'une façon pour l'homme de s'obéir à lui-même, puisqu'il ne se détermine à suivre une direction reçue qu'en vertu du consentement que sa propre raison lui donne ? Ce qui est sûr, comme le note M. Charles dans sa belle étude sur le sujet qui nous occupe [1], c'est que M. Sangnier énonçait clairement la souveraineté populaire et le droit absolu à la révolte ; car du moment qu'il faisait dépendre la justice d'un régime de l'opinion publique, ses notions sur l'égalité n'étaient guère plus acceptables. Sans doute, il répudiait le nivellement universel ; cependant il se proposait de réaliser entre tous les sillonnistes, *sans distinction de métiers, ni de milieux sociaux*, et en dehors de toutes les conventions étroites et malfaisantes, une camaraderie active et militante ; parfois il avouait sans détours que l'amitié fraternelle qui unissait tous les amis du Sillon ne faisait plus d'eux qu'une seule famille égalitaire. [2] Il est vrai que M. Marc Sangnier

1.—Voir *Questions actuelles*, tome 106, p. 304 et *passim*.

2.—Cf. M. Charles. *Questions actuelles*, tome 106, pp. 302, 303.

prétendait ainsi se rapprocher des coutumes de l'Eglise primitive et faire passer dans les mœurs tout ce qui peut y passer des idées chrétiennes ; mais en réalité il prônait un demi-communisme qu'il était bien difficile de contenir dans les limites de l'orthodoxie.

Il était encore moins aisé d'y contenir ses théories économiques sur l'évolution de la propriété privée, sur le développement de l'activité syndicale, sur l'émancipation de la classe ouvrière des liens du salariat et du joug du patronat, par où il favorisait un socialisme au moins mitigé.

Il n'était pas jusqu'au modernisme doctrinal dont le cardinal Andrieu, avec sa clairvoyance habituelle, ne découvrît les traces dans certaines phrases familières aux écrivains sillonnistes. Telles celles-ci :

> e[illegible] est un mouvement qui évolue... le *Sillon* est une identité interne d'aspirations, une identité de forces évolutives, une âme commune enfin. Pour être un bon sillonniste, ce qu'il faut, c'est porter en soi, dans son esprit et dans son âme, le Sillon futur, non réciter de mémoire une description du Sillon passé ou présent... La vie du Sillon est si forte qu'elle suffit à rectifier ses erreurs et à nous remettre dans la bonne voie : nous sommes avertis de la moindre déviation par une crise intérieure. »

La coupe, qui se remplissait ainsi d'une liqueur de plus en plus mêlée, devait finir par déborder.

Un jour vint, en effet, où nos jeunes novateurs cessèrent d'identifier leur Démocratie avec le catholicisme. Au lieu de continuer à proclamer que la Démocratie serait catholique ou ne serait pas, ils se contentèrent de dire qu'elle ne serait pas anticatholique, pas plus qu'antijuive ou antibouddhiste.

Grisés par la beauté et l'universalité de leur rêve, qui dépassait de beaucoup les étroites frontières de l'Eglise catholique, apostolique et romaine, ils avaient jugé que, pour en hâter l'avènement, ce n'était pas trop de toutes les forces morales, répandues dans le monde, et puisées n'importe où. Ils invitèrent donc protestants et libres-penseurs à marcher avec eux, la main dans la main, vers la réalisation de la Démocratie, « non pas en renonçant à leurs convictions, mais en essayant de faire sur le terrain des réalités pratiques la preuve de

l'excellence de leurs convictions personnelles. » Pour que nul n'en ignorât, on convint qu'aucune religion ne serait bénéficiaire de l'action sillonniste ; on débaptisa les vertus chrétiennes ; la charité, c'est-à-dire l'amour du prochain par amour de Dieu et de son Christ, fut remplacée par l'amour des intérêts communs ; la Divinité de Jésus fut laissée dans l'ombre, et l'on ne considéra dans le Fils de Marie que l'incomparable philanthrope plein de mansuétude et de compassion pour les misères humaines ; on ne se souvint que de ses pressantes exhortations à l'amour du prochain et à la fraternité [1]. Tout ce qu'on demande à cette jeunesse de tout credo et de toute opinion, englobée dans *le plus grand Sillon*, ce fut le concours de leur généreux idéalisme pour l'émancipation de l'humanité. [2]

Par là l'on se vantait de faire mieux que le christianisme n'avait fait à travers dix-neuf siècles avec ses Pontifes, ses Martyrs, ses Moines et ses Docteurs ; l'on se flattait de fonder une religion plus universelle que l'Eglise catholique ; une Démocratie complète réunissant tous les hommes, « devenus enfin frères et camarades dans le règne de Dieu, » et où l'amour et la recherche de la justice par chacun dispenserait des coercitions inhérentes à l'exercice de l'autorité extérieure. La mesure était comble. Pie X devait la vérité à ses chers fils du Sillon, quelque austère qu'elle dût leur paraître. Il les

---

1.—Là encore je ne veux pas dire qu'aucun sillonniste ait jamais renié sa foi, et qu'il en soit venu à ne considérer en Jésus-Christ qu'un simple philanthrope, mais c'était une conséquence de l'agrandissement du Sillon et de l'introduction dans son sein d'éléments non catholiques qu'on en vint, sur le terrain pratique, à abstraire de la Divinité de Jésus, puisque la croyance à cette Divinité cessait d'être commune à tous les jeunes militants.

2.—On déclare en même temps, il est vrai, que le Petit Sillon catholique serait l'âme du Grand Sillon cosmopolite. Mais, comment cela pouvait-il s'accomplir ? se demande justement l'auteur de l'Encyclique ; puisqu'on voulait respecter les convictions religieuses de chacun et faire l'union sur le terrain des réalités pratiques. Du reste, ce qui finit par déterminer le Pape à intervenir, ce fut précisément la disparition de ce nom, « le plus grand sillon » et son remplacement par une organisation qui, sous prétexte de mettre de l'ordre dans le travail et les diverses forces d'activité, rendait encore pire l'esprit et le fond des choses.

avertit donc solennellement et à la face du monde, qu'ils se méprenaient complètement, qu'ils ne dépensaient pas seulement en pure perte les forces d'une ardente jeunesse en les associant pour une construction toute verbale et toute chimérique ; mais encore, qu'ils compromettaient le catholicisme en le noyant dans ce pêle-mêle de toutes religions et d'opinions humanitaires les plus contradictoires ; il ajouta qu'arrivé à son dernier stade d'évolution leur groupement était pire qu'une association neutre ; qu'il ne formait « qu'un misérable affluent du grand mouvement d'apostasie, organisé dans tous les pays, pour l'établissement d'une Eglise universelle, qui n'aura ni dogmes, ni hiérarchie, ni règle pour l'esprit, ni frein pour les passions, et qui, sous prétexte de liberté et dignité humaine, ramènerait dans le monde, si elle pouvait triompher, le règne légal de la ruse et de la force et l'oppression des faibles, de ceux qui souffrent et travaillent. » Graves paroles, qu'un journal très peu clérical, le *Gil Blas*, ne trouva pourtant point exagérées, puisque, au lendemain de la lettre pontificale, il écrivait que « le catholicisme démocratique et utilitaire du Sillon constituait une réforme non moins dangereuse dans ses conséquences lointaines que les aventures de Luther ou de Calvin. »

Ce qui est sûr, ainsi que le note encore Pie X, c'est que les chefs du Sillon poursuivaient un idéal apparenté de très près avec l'idéal des promoteurs du mouvement de 1789 ; de cette parenté ils avaient conscience d'ailleurs, puisqu'ils ne craignaient pas de faire entre l'Evangile, sur lequel ils prétendaient s'appuyer, et la Révolution des rapprochements blasphématoires, qui n'avaient pas l'excuse, ajoute l'Encyclique, « d'avoir échappé à quelque improvisation tumultueuse ».



Eh oui ! entraînés par l'exaltation de leurs sentiments, par l'aveugle bonté de leur cœur, par leur mysticisme mêlé d'une part d'illuminisme, nos réformateurs avaient enfilé le chemin, ouvert par l'évangéliste de 89, Jean-Jacques Rousseau. Ils avaient oublié que la nature humaine est gâtée par un virus originel, entré jusqu'à sa

moelle, et que ce sont des forces mauvaises, orgueil, envie, cupidité, qui viennent à la surface, quand on s'avise de l'exalter, sans lui donner pour contrepoids la claire vision de son infirmité native, sans lui répéter qu'elle ne peut être vraiment grande qu'avec le secours d'un Médiateur et Rédempteur ; ils avaient oublié que, si le christianisme, avec ses admirables réserves de remèdes surnaturels, n'avait pas réussi à déraciner l'égoïsme et l'injustice de la masse des humains, leurs efforts d'éducation populaire y réussiraient bien moins. Hélas ! c'est encore le Pape qui les en avertit, ils devaient aboutir simplement à faire le jeu des agitateurs socialistes, ce qu'il est aisé de comprendre. Dans leur désir d'élever le prolétaire et l'ouvrier, de leur faire une existence plus en rapport avec leur dignité d'hommes, ces nouveaux Moïses s'offraient à les introduire dans une cité merveilleuse, où les conditions étaient nivelées ; où il n'y avait ni rois, ni maîtres, ni patrons ; où chaque citoyen, parfaitement autonome, n'avait d'ordre à recevoir de personne. Ils ajoutaient, il est vrai, que pour mériter d'entrer dans cette Terre Promise de l'égalité, de la justice, de la liberté et de la fraternité, il fallait se faire une conscience capable d'assumer et de porter les plus lourdes responsabilités. Mais que devaient retenir de ce galimatias pseudo-mystique de pauvres hères, sensibles avant tout aux poids du travail matériel ? Ce qu'ils devaient en retenir, c'est qu'ils ne seraient des hommes dignes de ce nom que le jour où ils auraient eu le courage de secouer les fers de leur condition déprimante, que le jour où ils seraient sur le même pied que les patrons, où ils auraient leur part de gouvernement dans une république réellement et non fictivement démocratique. Ah ! ils allaient bien se demander s'ils avaient une conscience propre à supporter des charges aussi graves.

Que le révolutionnaire syndicaliste vienne sur la même estrade où l'orateur sillonniste a débité ses belles théories sur la suprématie de l'élément moral ; qu'il parle de marcher, drapeau rouge déployé, à l'assaut des maisons de capitalistes,—ce second langage paraîtra comme une conséquence logique du premier, à des hommes chez qui la voix des sens, quoi que disent et fassent les disciples de Marc

Sangnier, dominera toujours la voix de la conscience éclairée. Le sillonniste en définitive aura frayé la voie à l'émeute et à la révolution violente. Ce sera le plus clair résultat de ses utopies sur la Dignité humaine et sur la nécessité d'investir la conscience populaire d'énergies morales, capables de fonder « l'égalité absolue de tous, l'autonomie absolue de tous, la souveraineté absolue de la collectivité. »

Oui, sans doute, le christianisme est venu nous apprendre la dignité fondamentale de l'homme, mais il ne l'avait pas fait dépendre de notre degré d'ascension dans l'échelle sociale, ni de la part de gouvernement ou de direction que nous aurions dans la cité. Au contraire, il avait enseigné que cette dignité était à la portée de l'esclave comme du patricien. C'est ce que Marc Sangnier reconnaissait lui-même, éclairé par le document de Pie X, et ce qu'il exprimait en termes très heureux dans son journal la *Démocratie*, au lendemain de sa très louable soumission à l'avertissement du Père des fidèles.

Quiconque, écrivait-il, conforme sa vie à la loi immortelle écrite dans sa conscience morale ; quiconque place le but de son existence au delà et au-dessus des appétits grossiers et des ambitions mesquines ; quiconque est soumis à ses supérieurs parce qu'il reconnaît que le pouvoir vient de Dieu, mais bien décidé à obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes ; quiconque se met ainsi en communication, dès ici-bas, avec ce qui est éternel, assure du même coup fortement sa dignité d'homme. De plus, une telle dignité est accessible à tous, et immédiatement. Ce n'est pas une dignité d'aristocrates, réservée pour longtemps encore à une élite trop peu nombreuse. Le plus humble, le plus faible, celui dont l'esprit est impuissant à concerter de vastes desseins peut, si son cœur est bon et son âme généreuse, s'y reposer en toute sécurité. En quelque temps qu'il vive, sous quelque régime politique ou organisation économique, il lui est loisible de s'assurer cette haute dignité morale qui l'élèvera devant Dieu au-dessus même des plus habiles et des plus puissants, si ceux-ci n'ont rien en eux qui dépasse les dons et les qualités toutes terrestres. Et comment ne pas reconnaître qu'elle est étrangement plus noble et meilleure que cette fausse dignité, faite d'arrogance et de mépris, de révolte et trop souvent de haine, que plusieurs nous présentent comme la grande vertu civique ?

Voilà qui était parfait d'expression et de doctrine ; voilà qui prouvait que la parole du Pape est singulièrement éclairante, et qu'il n'y

a jamais que des avantages à lui obéir. La dignité humaine étant ainsi ramenée à sa juste mesure, les notions sur l'autorité, la liberté, l'égalité et la fraternité se trouvaient rectifiées. Dès lors, il apparaissait que la liberté légitime, à laquelle l'homme a droit, n'était pas incompatible avec l'autorité; autorité dont on ne parviendra pas du reste à se dispenser dans un assemblage d'êtres humains si parfait soit-il, pour diriger les bonnes volontés vers le bien commun et maintenir l'ordre que des méchants (dont la race en dépit des efforts sillonnistes n'est pas près de s'éteindre) seront toujours tentés de troubler. Il apparaissait de même que l'obéissance n'est pas une déchéance, puisque, l'autorité venant de Dieu, c'est au Créateur, au Tout-Puissant, au souverainement sage que nous nous soumettons en définitive, quand nous exécutons l'ordre de ceux qui en sont dépositaires ; il apparaissait que la justice ne se confond pas avec l'égalitarisme et le nivellement des conditions, puisque, la diversité de celles-ci étant une nécessité sociale, on ne saurait dire que l'ouvrier a droit au même traitement que le patron ou le ministre d'Etat. [1] Il apparaissait enfin que la vraie fraternité, suppose, comme

1.—A plus forte raison il apparaissait que la Démocratie n'était pas le seul régime capable d'inaugurer le règne de la parfaite justice.—Comme le rappelle la lettre de Pie X, Léon XIII avait déjà enseigné que la justice est compatible avec les trois formes de gouvernement qu'on sait, et que sous ce rapport la Démocratie ne jouit pas d'un privilège spécial. Les sillonnistes en prétendant le contraire, ou bien refusaient d'écouter l'Eglise, ou se formaient de la justice et de l'égalité un concept qui n'était pas catholique.—Déjà Montalembert avait écrit : « Je ne puis me défendre de sourire quand j'entends déclarer que le Christianisme, c'est *la démocratie*. J'ai passé ma jeunesse à entendre dire que le Christianisme c'était la monarchie. Je suis convaincu que ce sont deux aberrations du même ordre, deux formes de la même idolâtrie, la triste idolâtrie de la victoire, de la force et de la fortune... Mais le Christianisme n'est pas plus la démocratie qu'il n'est la monarchie ou l'aristocratie... Il ne faut pas prendre les puissantes sympathies que le Christianisme procure et inspire en faveur des pauvres et des faibles, pour une conformité de principes avec le gouvernement démocrate. Ce serait commettre absolument la même erreur que ceux qui ont déduit la doctrine de l'absolutisme monarchique du respect que l'Eglise impose pour l'autorité de

condition préalable et nécessaire, « l'union des esprits dans la victoire, l'union des volontés dans la morale, l'union des cœurs dans l'amour de Dieu et de son Fils Jésus-Christ, » et qu'elle ne saurait consister dans la simple notion d'humanité, « englobant dans le même amour et une égale tolérance tous les hommes avec toutes leurs misères, aussi bien intellectuelles et morales, que physiques et temporelles. »

***

Et voilà qui nous donne incidemment la clef de cette obstination du Pape à nous recommander de fonder des œuvres intégralement catholiques, et de nous éloigner des œuvres neutres ou simplement interconfessionnelles. Oh! je le sais, une telle persistance offusque bien du monde; elle n'est pas loin de passer auprès d'esprits qui se disent avertis, en fait de science sociale comme en fait de toute autre science, pour de l'étroitesse cérébrale; elle leur semble une grave cause d'infériorité dans la lutte que livre l'Eglise pour reconquérir son influence auprès des masses populaires. Mais enfin, s'écrient-ils, d'où vient cette défiance de tout ce qui n'est pas catholique et romain? D'où vient cette intransigeance à repousser tout concours qui n'est pas marqué à l'estampille du Vatican? Les bonnes volontés foisonnent-elles à ce point qu'on peut impunément décourager les deux tiers de celles qui se présentent? Pour lutter contre la vague rouge du socialisme, qui se fait de jour en jour plus envahissante, ne serait-il pas avisé de former une digue de tous les éléments de conservation sociale, quelle que soit leur empreinte confessionnelle? L'Eglise catholique se fait-elle illusion au point de se croire capable d'opposer à elle seule une barrière suffisante à toutes les forces de dissolution qui nous menacent?

Ces objections, le Pape ne les ignore pas plus que nous, elles sont venues à ses oreilles; il les a examinées, il les a pesées, et il n'en a pas moins continué à condamner la fondation d'œuvres neutres par

César... Le Christianisme se prête à toutes les formes de gouvernement humain, mais ne s'identifie avec aucune... » (Cité par Lecanuet, *Montalembert*, pp. 384-385.)

les catholiques ; il n'en a pas moins désapprouvé les concours qu'elles leur offraient. D'une telle attitude il existe une raison profonde. Ce n'est pas seulement que le Pape voit un danger pour la foi de ses ouailles dans certaines promiscuités intellectuelles ; c'est avant tout qu'il veut épargner à ses fils le mécompte de travailler vainement. Le Pape a compris la vérité de la parole du Psalmiste : *Nisi Dominus ædificaverit domum, in vanum laboraverunt qui ædificant eam.*

Vous voulez travailler à l'amélioration de la société ; vous désirez y introduire plus de bien-être, plus de justice, plus de liberté, plus d'égalité, plus de fraternité. C'est très bien ! Louables sont vos intentions. Mais avant de chercher les moyens de hâter l'avènement de ces vertus bienfaisantes sur la terre, il n'est pas du tout indifférent de savoir ce que vous entendez par justice, liberté, égalité, bien-être ; il n'est pas indifférent de savoir ce qu'est le bien commun, ou simplement, ce qu'est la société à vos yeux. Il est clair que vous ne vous emploierez pas de la même façon à l'avènement de plus de justice et d'égalité dans les relations entre hommes, suivant que vous admettrez ou que vous n'admettrez pas un justicier suprême réhabilitant toutes les iniquités de la terre et un rémunérateur offrant des compensations superbes pour toutes les épreuves patiemment endurées ; suivant que vous admettrez que la propriété privée est un vol ou qu'elle est légitime.

En réunissant des hommes de toute opinion religieuse, des athées, des libres-penseurs, des protestants, dans une association ayant pour objet une œuvre d'éducation populaire ou une amélioration du sort des travailleurs, vous êtes obligés de faire abstraction de ces principes supérieurs, d'abaisser votre regard au simple point de vue humain, de vous borner aux *réalités pratiques*, et de prendre le bien-être purement matériel comme seul but commun de vos efforts, puisque en dehors de ce but vos efforts divergeraient fatalement, étant conduits par des idées contradictoires. Dès lors vous êtes portés à exagérer l'importance de ce point de vue matériel, vous risquez de tomber dans la violence socialiste ou bien vous vous heurtez à quelque chimère comme la chimère sillonniste ; à peu près infailliblement

vous corrompez les notions d'égalité et de liberté ; parce que sur ces deux points comme il sera éternellement impossible, en dehors de la religion, d'apaiser les plaintes des pauvres contre les riches, des ouvriers contre les employeurs, des moins favorisés contre les détenteurs du pouvoir et du capital, toute âme sensible imaginera des systèmes de réconciliation qui pécheront par quelque bout.

En tous les cas vous ne vous efforcez pas de tout restaurer dans le Christ. Or, pour nous c'est là une lacune à laquelle rien ne supplée. Non, nous n'admettons pas qu'il y ait aucun véritable progrès, soit dans l'ordre politique, soit dans l'ordre économique, qui ne s'appuie en définitive sur la pierre angulaire posée par Dieu lui-même.

Nous savons que nous avons seuls la solution des difficultés que soulèvent perpétuellement les conflits entre le travail et le capital ; nous savons que nous avons seuls le remède à l'état de tension que créent dans notre société la cupidité outrée des uns et le manque de résignation des autres. Ce serait donc tout à la fois trahir notre mission et décevoir le peuple que d'aller à lui avec un programme qui ne serait pas purement catholique ; ce serait lui offrir un remède altéré, quand nous possédons le vrai. Nous ne sommes pas des boudeurs ; nous ne récusons pas toute alliance avec des groupements voisins, quand il s'agit de lutter pour une réforme déterminée ; mais nous prétendons aller à la bataille avec notre mot d'ordre, nos armes, notre drapeau et sous le commandement de nos propres chefs. Nous voulons que le monde puisse juger de la vertu de nos principes et de nos méthodes. Pour cela il est indispensable qu'il les voie dans leur plein jour [1] ; indispensable qu'il ne confonde pas les catholiques sociaux avec les libres-penseurs et les protestants sociaux ; indispensable par conséquent que nous soyons concentrés dans un camp à

1.—On se rappelle la règle donnée par le Pape Pie X à l'*Union économico-sociale des catholiques italiens :* « Que le *non erubesco evangelium* soit imprimé en grands et ineffaçables caractères sur le drapeau de toutes les institutions catholiques ; et qu'une profession chrétienne, ouverte et franche, forme leur devise glorieuse et la synthèse lumineuse du caractère qui les informe et les dirige. »

part et que nous marchions en colonnes distinctes, quand même parfois ce serait vers le même ennemi.

Ainsi éclate dans sa simple grandeur la sagesse de notre glorieux Pie X, qui ne cesse de recommander à ses prêtres d'aller au peuple en ministres de Jésus-Christ, et à ses fidèles laïques d'y aller en catholiques, sans se soucier de rechercher des compromissions qui ne feraient qu'énerver leur action. Par le fait même ressort pleinement la témérité de nos sillonnistes. Pauvres jeunes gens ! Oui, ils avaient fait un beau rêve, le jour où ils avaient jeté les bases de leur *Sillon* dans une des classes du Collège Stanislas, à Paris ! Ils étaient ensuite partis pour un bel apostolat. Ils se promettaient d'infuser à la Démocratie une sève toute chrétienne ! Quelque vingt ans plus tard ils aboutissaient à seconder la Révolution, à n'être qu'une des formes fuyantes du modernisme et qu'une des mille forces dissolvantes de notre société contemporaine. Triste épilogue, mais combien instructif ! Nous avons un exemple de plus des terribles déviations que peut entraîner le simple refus de se laisser diriger, même sur le terrain économique et politique, par le seul magistère infaillible que Dieu ait institué sur la terre. Faisons-en notre profit, et que ce mémorable échec d'efforts généreux, mais mal orientés, nous rende de plus en plus facile et de plus en plus joyeuse notre docilité à la parole du Représentant visible de Celui qui est, dans le temps comme dans l'Eternité, *la voie, la vérité et la vie.*

***

Je reconnais que les temps sont plutôt durs pour les partisans de l'idéal démocratique qui veulent en même temps demeurer fervents catholiques. Après Marc Sangnier, voici les Duthoit, les Lorin, voici M. de Mun lui-même, qui se trouvent pris à parti par les défenseurs intransigeants de l'orthodoxie, et accusés d'être, sinon des modernistes purs, du moins des modernisants sur le terrain social. On leur reproche en particulier de travailler à la destruction des libertés individuelles les plus légitimes en faisant du syndicat le souverain réel et omnipotent non seulement du groupe des syndiqués, mais de la profession

tout entière (que quelques-uns proclament un fait de droit naturel au même titre que la famille et l'Etat), au point qu'il soit chargé seul de défendre les intérêts professionnels dans les pourparlers avec les patrons et d'imposer obligatoirement même aux non syndiqués tels moyens qu'il juge et efficaces et opportuns pour cette défense. [1]

On leur reproche en second lieu de tendre à la suppression des classes en prônant l'ascension des classes laborieuses, en les appelant à une participation toujours plus grande dans les œuvres sociales et le gouvernement d'elles-mêmes.

Promouvoir cette évolution de la propriété et de la hiérarchie actuelle de la société c'est, leur dit-on, détruire les barrières entre classes dirigeantes et classes dirigées ; c'est se fourvoyer de nouveau ou bien dans l'utopie socialiste, qui poursuit cette destruction par la guerre de classes, ou bien dans l'utopie sillonniste qui la poursuit par un travail d'éducation populaire, rendant les plus humbles capables des responsabilités les plus graves.

Il se peut que les auteurs de tels reproches, et autres semblables, se maintiennent un peu trop dans le domaine théorique et méconnaissent le mouvement de revendications ouvrières, qu'il n'est plus en la puissance de personne d'enrayer, qu'on ne peut plus chercher qu'à canaliser. Il semble bien que si, d'une part, l'on ne saurait rien sacrifier des dogmes sociologiques pas plus que des dogmes catholiques au lion populaire, on ne saurait d'autre part contre-balancer l'influence des Orphées menteurs du socialisme rien qu'en prêchant les espérances dans le bonheur de l'au-delà et la résignation héroïque aux maux de la vie présente.

« Soit, répliquent les intransigeants, malheureusement pour vous, démocrates chrétiens, parmi les dogmes sociologiques, il faut placer l'intangibilité de la propriété individuelle et familiale ainsi que la distinction des classes. Prêcher une évolution des formes sociales

1.—Le syndicat devient ainsi une sorte de ministère public, le gouvernement provisoire de cette société de fait qu'est la profession ; il devient un élément de la vindicte publique.

et de la propriété qui ne respecterait pas cette intangibilité, ce serait aller vers le communisme, l'incohérence et l'anarchie.

—Pour vous plaire, reprennent les sociaux catholiques, il faudrait donc nous croiser les bras, nous enliser dans les voies surannées, désertées par le peuple, et abandonner aux déceptions que lui préparent les socialistes, cette multitude pour laquelle le Christ a cependant exprimé sa pitié en termes si émus.

—Pas précisément, répondent encore les adversaires. Il reste champ à amélioration dans les limites de la corporation et de la classe. Qu'au lieu d'accorder l'omnipotence sociale au syndicat, par exemple, on lui accorde le droit de posséder et de commercer. On lui aura ainsi donné le moyen de traiter collectivement avec les patrons, puisqu'on lui aura donné le moyen de garantir le contrat.

—Et puis, dût-on se borner à une action purement spirituelle, est-on sûr d'échouer aussi complétement qu'on nous le dit auprès des ouvriers ? Voyez l'*Union catholique des Cheminots.* On y poursuit, paraît-il, uniquement le bien surnaturel des associés : elle n'en compte pas moins 55,000 membres en France.

Et la conversation, parfois aigre-douce, continue.

M. Tamisier, S. J.

LE DOCTEUR GEORGES SURBLED

La mort récente de ce savant chrétien nous a causé un chagrin bien sincère que partageront certainement les lecteurs de la *Nouvelle-France.* Ceux-ci se rappellent les *Chroniques scientifiques* qui venaient régulièrement, deux fois l'an, les renseigner à jour sur les dernières découvertes et les merveilleuses applications des sciences physiques et médicales. Ce fidèle collaborateur fut un des amis de la première heure de notre revue. Dans son zèle, il devança même sa naissance, en nous adressant, quelques mois avant l'apparition du premier numéro de la *Nouvelle-France*, une savante étude sur le

Cerveau. Cet organe capital (dans tous les sens du mot) fut toujours le champ d'observation et de recherche par excellence de ce maître incontestable de la science relativement récente de la cérébrologie. Il y fit même plusieurs découvertes d'une haute importance. De plus, mettant ses profondes connaissances psychologiques, physiologiques et pathologiques au service de la morale, de la vertu, de la dignité chrétienne, il écrivit, outre son *Traité de Déontologie,* qui fut traduit en anglais et mérita la haute approbation de Sir Dyce Duckworth, doyen de la Société royale des Médecins de Londres ; il écrivit, disons-nous, toute une série d'œuvres et d'opuscules d'hygiène physique et morale, adaptés aux besoins de l'un et de l'autre sexe, et aux divers âges et états de la vie humaine : questions infiniment délicates, qu'il s'est efforcé de traiter avec une sage et salutaire réserve. C'est à notre demande qu'il contribua à la *Nouvelle-France* deux articles éminemment pratiques et fortement documentés sur le « fléau du jour » : *Méfaits de l'alcoolisme* et *Remèdes contre l'alcoolisme.* Quelles que fussent l'aridité et l'obscurité des sujets qu'il traitait, sa phrase restait toujours correcte, claire et facile. Mais ce qui surtout le distinguait, et lui donne un droit particulier à notre admiration et à notre reconnaissance, c'est la saveur franchement chrétienne dont tous ses écrits sont imprégnés. La foi éclairée qui lui servait de flambeau, loin de nuire à la science, ne servit qu'à l'élever et à la rendre plus manifeste. A ce titre, il était de l'école des Cauchy, des Pasteur et des Lapparent, car il fut, comme eux, apologiste autant que savant. Dans un but d'apostolat il contribua à la fondation de l'*Œuvre des Tracts franco-japonais,* destinée à vulgariser les travaux des savants catholiques chez les lettrés du Japon. Le Docteur Surbled fut arrêté en pleine carrière par une maladie dont il avait savamment scruté la genèse et les manifestations. Le divin Maître jugea déjà pleine et débordante la mesure des œuvres et des mérites de son vaillant serviteur. L'an dernier, alors que nous nous étonnions de ne pas recevoir le manuscrit de son second article semestriel, les lignes suivantes, péniblement tracées, mais empreintes de résignation chrétienne, nous apprenaient sa triste condition :

Paris, 14 décembre 1912.

Cher abbé—merci de votre lettre et de votre chèque. Hélas ! je suis atteint de la *maladie de Parkinson* (paralysie gauche, etc.), et condamné à l'impuissance, à la chambre. Je me recommande à vos prières. L'épreuve est grande. Puisse-t-elle me sanctifier ! Votre bien affectionné in X[to], D[r] Surbled. Je vais quitter Paris où je n'exerce plus.

L'illustre patient se retira à Angers, où son épouse dévouée lui prodigua ses soins affectueux jusqu'à la fin. Il expira, nous écrit un de ses amis, après d'atroces souffrances, chrétiennement souffertes. Nos lecteurs se souviendront dans leurs prières de ce modeste savant qui fut un chrétien sans peur et sans reproche, afin qu'il reçoive bientôt la récompense due à celui qui a livré le bon combat pour la vérité et la vertu. LA RÉDACTION.

PAGES ROMAINES

LE CARDINAL VIVÈS Y TUTO ET LA DIACONIE DE SAINT-ADRIEN.—MANIFESTATIONS ANTICLÉRICALES.

Depuis la dernière Chronique romaine enregistrée en ces pages, le Sacré-Collège a eu à déplorer la perte de l'un de ses membres les plus en vue, en la personne du cardinal Joseph Calasanz Vivès y Tuto, préfet de la congrégation des Religieux.

Il était né à Saint-André de Lievaneras, diocèse de Barcelone, le 15 février 1854, et fit ses études au collège des Scolopi à Mata.

En 1869, à peine âgé de 15 ans. il partit avec vingt compagnons du même âge, pour le Guatémala, dans l'Amérique centrale, où les Capucins avaient divers couvents. En cette même année, il revêtit l'habit franciscain, et fit sa profession religieuse en 1870.

Il s'adonnait aux études philosophiques et théologiques, quand, deux ans plus tard, chassé par la révolution, il s'en fut demander un asile provisoire aux Jésuites de San Francisco, en Californie, puis s'embarquer, à New-York, pour la France où il se réfugia chez les Capucins de Toulouse.

Retourné dans l'Amérique du Sud, il séjourna deux ans dans la république de l'Equateur d'où l'état de sa santé le força à revenir en Europe. Il devint alors directeur de l'école séraphique de Perpignan.

En 1880, victime des expulsions dont le gouvernement français frappa les ordres religieux, il regagna sa patrie d'origine, et occupa parmi ses frères d'Espagne des situations qui prouvaient l'estime qu'on avait de lui.

En 1885, il reçut la mission de se rendre à Rome pour y négocier l'union de la branche espagnole des Franciscains avec la grande famille franciscaine. Depuis un siècle une division avait séparé les fils du Patriarche d'Assise. Le chapitre général de 1886 réalisa les vœux de tous, et marqua le succès des démarches faites par le Père Calasanz. Il fut dès lors invité à rester à Rome, en qualité de secrétaire du procureur général de l'Ordre. A cette charge, il joignit bientôt celles de consulteur du Saint-Office, de la Propagande pour le rite latin, de la Congrégation du Concile, des Affaires ecclésiastiques extraordinaires, d'examinateur du clergé romain, de membre de la Commission spéciale chargée de l'examen de la validité des ordinations anglicanes. En 1896, le chapitre de l'Ordre le nomma définiteur général.

Trois ans plus tard, le 19 juin 1899, Léon XIII l'élevait à la dignité cardinalice avec le titre diaconal de Saint-Adrien.

Sa doctrine solide et profonde, sa piété exemplaire, l'austérité de sa vie, la douceur et la bonté de son caractère, sa charité envers les pauvres et les malheureux, son zèle infatigable pour la défense des intérêts religieux qui lui étaient confiés, pour la protection des si nombreuses congrégations religieuses qui firent appel à son autorité, le rendirent non seulement une gloire du Sacré-Collège, mais en même temps un modèle des plus hautes vertus sacerdotales.

Il appartenait aux Sacrées-Congrégations du Saint-Office, des Sacrements, de la Propagande, de l'Index, des Rites, des Affaires ecclésiastiques extraordinaires. Il faisait partie de la commission des Etudes bibliques, de l'Œuvre de la Préservation de la Foi, de la Codification du droit canon, et quantité d'œuvres pies, d'instituts, de congrégations avaient réclamé son patronage. Usée par le surmenage de ses occupations multiples et ses travaux trop nombreux, sa santé, depuis l'hiver dernier, donnait les plus vives inquiétudes. Transporté à Monte-Porzio-Catone, au mois de juin, il n'y trouva pas l'amélioration qu'on espérait du repos absolu qu'on lui avait imposé ; une opération qu'il dut subir, bien qu'elle eût réussi, fut rapidement suivie de la mort, le cœur étant trop faible pour réagir contre les ravages du mal. Il mourut le jour de la Nativité de la Vierge dont il avait été un fils des plus dévots. (*Osservatore romano* du 9 septembre.)

La diaconie de Saint-Adrien, dont le cardinal Vivès était titulaire, est l'une des plus antiques qui existent, puisqu'il en est fait mention avant le VIe siècle, sous la dénomination de S. Adrien *in tribus foris*, à cause de son voisinage avec le Forum romain et ceux de César et d'Auguste, ou encore sous celle de S. Adrien *in tribus fatis*, à cause des statues des trois Parques qui se trouvaient à côté.

Elevée sur l'emplacement de la célèbre basilique de Paul-Emile, construite sous la dictature de Jules César, cette diaconie fut réédifiée vers l'an 630 par le pape Honorius qui la dédia à S. Adrien, martyr. Vers la fin du siècle suivant, en 780, Adrien I y fit de sensibles améliorations et l'orna de deux superbes portes de bronze provenant de Pérouse. En 912, Anastase III l'embellit, à son tour, et en consacra lui-même le maître-autel. A la suite d'une profanation dont elle avait été l'objet, Pascal II en fit une nouvelle dédicace. Innocent III l'enrichit de diverses indulgences à gagner dans l'enceinte de ses murs, le jour et pendant l'octave de l'Annonciation. A la suite de l'invention du corps de S. Adrien, de ceux des époux S. Marius et sainte Marthe et de leurs enfants, Audiface et Abacuc, non moins que de ceux des trois jeunes gens Sidrach, Misach et Abdenago, miraculeusement échappés, autrefois, au supplice du feu, Grégoire IX, le 17 mars 1228, consacra à nouveau la vieille église cardinalice qui posséda, pendant assez longtemps, une collégiale de chanoines séculiers sous le vocable des saints Serge et Bacchus. Suivant une coutume établie par saint Serge I (687), et qui dura jusqu'au pontificat de S. Pie V, quand aux fêtes de la Purification, de l'Annonciation, de l'Assomption, de la Nativité de la Vierge, le Pape, entouré du clergé romain, suivi ou précédé du peuple, se rendait en procession à Sainte-Marie-Majeure, c'est à Saint-Adrien que se formait le cortège pontifical. C'était pareillement de Saint-Adrien que partait la première procession des Rogations pour se rendre à Sainte-Marie-Majeure. Sous Sixte V et par ses ordres, la collégiale fnt supprimée, et l'église non moins que les édifices qui l'entouraient furent donnés aux religieux de la Merci. Sixte V dépouilla

Saint-Adrien des grandes tables de porphyre qui décoraient ses murs pour les utiliser ailleurs. Alexandre VII enleva les deux portes de bronze dont l'avait dotée Adrien I, pour les transporter à Saint-Jean de Latran.

Plusieurs titulaires de cette église furent dans la suite élevés au souverain pontificat. Ce furent Albert de Mora de Bénévent, créé cardinal diacre du titre Saint-Adrien par Adrien IV en 1155 et qui, en 1187, devint pape sous le nom de Grégoire VIII ; Ottobone Freschi de Gênes, fait cardinal de Saint-Adrien, en 1253, par son oncle Innocent IV, et devenu pape en 1276, sous le nom d'Adrien V ; Jean-François Albani de Urbino, nommé cardinal de Saint-Adrien par Alexandre VIII en 1690, et élevé à la papauté en 1700 sous le nom de Clément XI.

Cette église eut souvent le titre et le rang presbytéral aux XVIe et XVIIe siècles. En faveur du premier cardinal qu'il créa, lors de la première promotion cardinalice qu'il fit, Jules II, en 1503, éleva Saint-Adrien au titre presbytéral et en déclara titulaire François-Guillaume de Castelnan-Clermont-Lodève, archevèque de Narbonne, près d'Auch, qui opta plus tard pour le titre de Saint-Etienne in Cælio-Monte et mourut doyen du Sacré-Collège en 1540.

Parmi les titulaires princiers de l'église Saint-Adrien, il faut citer Napoléon Frangipani Orsini en 1288, Raymond Orsini en 1350, Hugues de Lusignan, frère du roi de Chypre, Janus, archevêque de Nicosie, en 1426, Pierre d'Aubusson, grand-maître de Rhodes, 1489, Jean Doria en 1604, Neri-Marie Corsini en 1730.

Le cardinal Vivès aura-t-il été le dernier titulaire de cette vieille église de Saint-Adrien ? c'est ce que dira un prochain avenir. Car la commission archéologique de Rome, qui depuis plusieurs années a, dans un plan suivi et admirablement conçu, fouillé le Forum, le Palatin, et les a unis tous deux aux Termes de Caracalla, a mis dans ses projets l'extension de ses fouilles à la partie du forum romain qui est à l'opposé du Palatin, c'est-à-dire à la partie sur laquelle est située Saint-Adrien. La diaconie, si les projets se réalisent, moins ancienne que les souvenirs historiques que renferment son sol et celui qui l'entoure, devra faire place aux chercheurs des siècles passés.



On dirait que, chaque année, le mois de septembre provoque un réveil des passions antireligieuses en Italie. L'anniversaire de la sacrilège spoliation de la papauté, qui s'acheva à la Porta Pia le 20 septembre 1870, en est un des principaux motifs, tant, chaque année, la municipalité romaine surchauffe les esprits par des proclamations pleines de haine envers l'ancien gouvernement pontifical.

Cette année, l'explosion anticléricale a devancé la date historique, la Franc-maçonnerie ayant voulu prendre la revanche des manifestations catholiques provoquées par le XVIe Centenaire constantinien et qui se succèdent depuis bien des mois.

La tactique, déjà employée en des années précédentes, a pris pour objectif les pèlerinages étrangers. Il s'agissait de jeter le trouble parmi les nombreux cortèges de sociétés de jeunesse, de gymnastique, etc., qui, venus de France, de Belgique, d'Allemagne, etc., se rendaient, à travers les rues de Rome, vers le Vatican pour y acclamer Pie X, réjouir son cœur de père par la déclaration publique de leur foi et s'incliner sous ses bénédictions.

Grâce à la prudence, à la sagesse, mais aussi à la fermeté des pèlerins, le complot a échoué en partie; mais alors la presse libérale a repris son refrain d'intolérance de la part des catholiques venant braver l'Italie jusqu'en les murs de sa capitale.

Il n'est pas de meilleures preuves de la légitimité des réclamations des papes, protestant contre le fait accompli par la force brutale de la révolution qui, en dépit de toutes les affirmations de la diplomatie, en le privant de son indépendance, paralyse ses relations paternelles avec ses fils fidèles, et le met à la merci d'une manifestation quelconque que le gouvernement spoliateur serait impuissant à arrêter.

Les apaches qui s'attaquent avec une haine si diabolique à la Papauté, sont-ils si différents de ceux qui envahirent les Etats de l'Eglise, firent des lois pour la déposséder de ses biens, et s'en vinrent comme les pirates d'autrefois donner l'assaut à une ville qui ne demandait qu'à vivre sous le pouvoir paternel de ses pontifes et qui ne pouvait cesser d'être à eux, sans perdre son titre de capitale du monde ?

DON PAOLO-AGOSTO.

BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE

Jeanne d'Arc racontée aux petits enfants de France et de Lorraine, par le P LÉOPOLD DE CHÉRANCÉ, capucin. Librairie G. Beauchesne, Paris.

C'est un livre que devraient posséder toutes les bibliothèques de nos paroisses, collèges, couvents ; et *Jeanne d'Arc racontée aux petits enfants de France et de Lorraine* plairait infiniment aussi à ceux de chez nous. Bien que ce récit soit dépourvu de tout appareil scientifique, n'allez pas croire que le R. Père sacrifie l'Histoire au merveilleux de la légende. Dans la vie de Jeanne d'Arc, le merveilleux est un merveilleux naturel qui charme et captive ; quant à la critique, *non erat hic locus.* L'âme séraphique de Jeanne d'Arc ne pouvait trouver qui la comprît davantage et en parlât mieux. Nous nous plaisons à retrouver dans cet ouvrage le pinceau délicat et artistique de l'écrivain qui nous a déjà donné tant de biographies franciscaines si justement appréciées. Au charme du récit se joindra pour le lecteur celui de gravures placées hors texte et reproduisant un grand nombre de tableaux judicieusement choisis.

P. P.

Messe de Communion pour les tout petits enfants, par la Marquise COSTA DE BEAUREGARD. Paris, Lethielleux.—Eh ! oui, il leur faut bien un paroissien, à eux aussi, puisqu'ils communient, participent au saint sacrifice; et vraiment, jusqu'ici nous n'avions que des choses savantes, trop savantes. C'est un langage d'enfant qu'ils tiennent à Jésus ; et je suis sûr qu'ils ne fermeront leur livre qu'après l'avoir parcouru en entier. Et cette préparation, et cette action de grâces qui aura tenu leur intelligence et leur cœur—leur cœur surtout—en éveil, leur aura fait accomplir une fervente communion. C'est le but que s'est proposé l'auteur. Parents chrétiens, mettez ce petit livre entre les mains de vos enfants.

P. P.

Légendes et Récits d'Espagne et de Portugal. Traduction française par l'abbé G. Bernard, in-12. IV- 325 p. J. Duvivier, Tourcoing.—L'an dernier, nous avions présenté et recommandé à nos lecteurs un ouvrage du même auteur d'une réelle valeur didactique littéraire: *L'Imitation espagnole en France; les Modèles castillans de nos grands écrivains français.* Le présent volume, moins personnel, est seulement la traduction de légendes et de récits pris çà et là dans les œuvres des écrivains espagnols et portugais contemporains, dont M. Bernard veut nous faire connaître la personnalité et le talent. Ce n'est plus sans doute la langue imagée, vigoureuse et sonore de Cervantès et de Camoëns; mais, à travers la traduction, nous comprenons très bien que les littératures espagnole et portugaise s'honorent d'écrivains qui sont en même temps des penseurs, des psychologues et des chrétiens. En leur compagnie, nous faisons connaissance avec les mœurs et coutumes de ces pays... et cela ne laisse pas que de nous intéresser souvent. Nous entrons dans l'intimité de ce peuple, si passionnément épris d'idéal et « qu'on ne peut avoir fréquenté un peu sans l'aimer beaucoup. » Qui en veut comprendre l'âme ne saurait se passer de consulter le recueil de ces belles et poétiques légendes où, à travers les siècles, sa vie se retrace plus naïvement que sous le somptueux tissu, trop richement brodé parfois, des annales officielles de son histoire. Ce volume est le premier d'une série que M. Bernard continuera certainement. A notre époque, où les littératures étrangères ont tant de succès parmi nous, celles d'Espagne et de Portugal s'adaptent plus spécialement au génie de notre race; et, par ailleurs, le traducteur a su faire un choix très sage et très sain de petits chefs-d'œuvre.

P. P.

Les Meilleures Pages de J. Pravieux. In-12. XII- 384 p. Librairie J. Duvivier, Tourcoing.—Qui ne connaît l'un ou l'autre des romans de Jules Pravieux?—Je m'exprime mal: car quand on en a lu un, on veut les lire tous! De l'œuvre entière, M. Alphonse Bourgoin a extrait *Les Meilleures Pages* Et moi qui m'étais imaginé que toutes étaient excellentes! Mais, puisqu'il faut faire un choix, le voici: vous savourerez par tranches ce que vous avez déjà goûté. Mais, j'y songe: peut-être n'en avez-vous encore rien lu. Oh! alors, vite, mettez les sept ou huit volumes de Jules Pravieux dans votre bibliothèque, prêtez-les, faites-les circuler: ils sont animés par une sève généreuse d'idées chrétiennes qu'il faut opposer au déluge de littérature malsaine qui envahit la société moderne. C'est une aubaine pour les bibliothèques paroissiales, qui auront à renouveler souvent les exemplaires. Bien que, en somme, on ne lise qu'avec ses yeux, un livre très lu est un livre qui s'use... matériellement, j'entends; ceux de J. Pravieux ont eu et auront longtemps un inlassable succès. Et non pas seulement près des jeunes; que de personnes graves, austères même, ont été prises en flagrant délit!... le délit de se délasser en compagnie de l'abbé Pergame «l'ami des jeunes», près de l'abbé Blondot « le vieux célibataire »... ; tous des curés, toujours des prêtres pour principaux personnages, toujours des abbés comme héros des récits de l'inimitable Pravieux qui, malgré son ironie malicieuse, a su garder pour eux une incontestable sympathie. Cette lecture est une reposante récréation; et je vous souhaite d'y trouver en plus ce que Faguet avait remarqué: une très bonne langue et un style soigné.

P. P.

BIBLIOGRAPHIE CANADIENNE

P. Hugolin, o. f. m. *Les Registres paroissiaux de Rimouski, des Trois-Pistoles et de l'Ile Verte, tenus par les Récollets* (1701-1769).—On sait le rôle considérable joué par les Frères Mineurs dans le ministère paroissial au Canada, comme auxiliaires ou suppléants indispensables du clergé séculier à une époque où celui-ci ne pouvait suffire à la tâche. L'auteur de cette plaquette, recueillant toujours avec une religieuse fidélité toutes les miettes d'histoire qui concernent ses frères aînés de l'Ordre séraphique, a extrait des registres qu'ils ont laissés quelques passages empreints de leur zèle et de leur dévouement au bien spirituel de leurs ouailles temporaires. Nous sommes heureux de les signaler à nos lecteurs. L.L.

P. Hugolin, o. f. m. *Les Vacances du jeune tempérant.*—Mais le bon Père Hugolin ne se contente pas de monographies sérieuses dont les grandes personnes seules puissent faire leurs......délices ; il travaille aussi pour l'enfance, et il voudrait les préserver, ces chers innocents ! de la soif meurtrière dont souffrent et meurent tant de nos bien-aimés mais aveuglés compatriotes : celle de l'alcool. C'est à eux, les tout petits, avides d'impressions et aptes à s'en laisser pénétrer, qu'il dédie son charmant opuscule de 140 pages, *Les Vacances du jeune tempérant*, qui fait partie de la Collection Dollard de la Bibliothèque canadienne publiée par la Compagnie Beauchemin de Montréal. Le livre, comme les vacances interminables d'aujourd'hui, est divisé en dix semaines, dont chacune offre au lecteur une série de maximes, des sujets de méditation adaptés à la simplicité de l'enfant, des histoires vécues, un cantique ou un refrain, et, comme conclusion pratique, des problèmes à résoudre. Le livre, donné en prix à la fin de l'année scolaire, devient le *vade-mecum* du petit écolier affranchi de toute étude, mais—ô retour inespéré vers les bonnes vieilles choses d'autrefois !—il y trouvera, dans le coin réservé au calcul, la matière d'un petit « devoir de vacances.» L.L.

L'Ecole sociale populaire.—Les deux fascicules doubles, Nos 18-19 et 20-21, de cette revue toujours pleine d'actualité nous semblent particulièrement opportuns. Le premier, *Contre l'Alcool*, par le Dr J. Gauvreau, par l'ensemble respectable des témoignages des sommités médicales, impose au bon sens populaire un verdict écrasant contre le fléau le plus désastreux de la société contemporaine. Le second, signé par un sociologue expérimenté, monsieur E.-E. Gouin, prêtre de Saint-Sulpice, nous raconte en termes édifiants la vie et l'œuvre du grand *catholique social* que fut Frédéric Ozanam, à qui sont dues les multiples œuvres de charité accomplies par ces admirables conférences de Saint-Vincent de Paul. L. L.

Hormisdas Magnan, *Monographies paroissiales. Esquisses des paroisses de colonisation de la province de Québec.*—Ce volume de près de 300 pages, publié sous les auspices du département de la Colonisation, est rempli de renseignements et de statistiques utiles pour l'étranger aussi bien que pour ceux de chez nous. De nombreuses illustrations dans le texte servent à éclairer le lecteur, et une jolie carte de la Province l'oriente à souhait.

L. L.

OUVRAGES REÇUS

Publications de la librairie P. Lethielleux, 10, rue Cassette, Paris (6e) France :

-*La Distinction*, par M. l'abbé L. Rouzic. 1 franc.

—R. P. M. Meschler, S. J. *Principes d'éducation catholique*, traduit de l'allemand par M. l'abbé Ph. Mazoyer, 1 vol. in-12. Prix, 1 fr. 50.

—Mgr Touchet, évêque d'Orléans, *Œuvres choisies oratoires et pastorales.* Tome sixième. Prix, 3 frs 50.—Ceux de nos lecteurs qui ont déjà goûté la virile et fortifiante éloquence du grand évêque d'Orléans aimeront à relire, dans ce recueil, quelques-unes des pages déjà publiées dans les journaux ou revues catholiques. Quant à ceux de nos compatriotes qui ont eu le privilège d'entendre, à Québec ou à Montréal, en 1910, sa parole vibrante et entraînante, il y aura double jouissance à lire, à loisir, cette prose nourrie de moelle doctrinale et empreinte d'une puissante originalité.

—C. Lecigne, docteur ès lettres, *Louis Veuillot.* Fort volume in-12 de 444 pages. Prix, 3 frs 50.—M. le chanoine Lecigne, l'éminent professeur à la faculté des Lettres de l'Université catholique de Lille, et dont la plume merveilleuse a doté les lettres françaises de plusieurs séries d'études contemporaines tout à fait remarquables, était bien l'écrivain tout désigné par la Providence pour donner à la figure et aux gestes de l'illustre maître le relief qu'ils méritent. En cette année, centenaire de la naissance du grand journaliste catholique, c'est le chanoine Lecigne qui occupe à *l'Univers* la chaire de rédaction illustrée par Louis Veuillot. L'hommage qu'il rend à son immortel prédécesseur est digne de l'homme et de l'œuvre.

—Auguste Lefranc, *Marie de Magdala*, roman évangélique. In-12. 3 frs 50.

Le Directeur-propriétaire, - - - - - L'abbé L. Lindsay.
Imprimé par la Cie de l'Evénement, 30, rue de la Fabrique, Québec.

LA NOUVELLE-FRANCE

TOME XII NOVEMBRE 1913 N° 11

A PROPOS DU CENTENAIRE DE LOUIS VEUILLOT

(Suite.)

IV

La célébration du centenaire de Louis Veuillot s'impose aux catholiques de langue française à titre de justice et de réparation, envers l'un des plus grands et des plus dévoués serviteurs de l'Eglise au siècle dernier ; je crois l'avoir suffisamment montré. Elle sera aussi une leçon aux catholiques du temps présent et les encouragera à faire hardiment, généreusement et constamment, leur devoir de catholiques et de chrétiens suivant la formule évangélique : Cherchez d'abord à assurer le règne de Dieu, et tout le reste vous viendra par surcroît. L'histoire de Louis Veuillot est un beau commentaire de cette divine parole.

D'où vient en effet à Louis Veuillot cette gloire posthume ? De son immense talent d'écrivain ? En partie, assurément. Mais j'ai dit que sa foi a été pour une grande part dans son génie, et elle est pour une part bien plus grande encore dans sa gloire. Sans elle la gloire lui serait-elle jamais venue ? Non, probablement. Imaginez un Veuillot écrivain de premier ordre, artiste et styliste hors de prix, mais qui eût fait de sa plume comme les écrivains de son temps, même les meilleurs ; qui le relirait aujourd'hui ? Quelques dilettantes en quête de jolies phrases, qui ne le reliront pas toujours. Mais ils ont appris aux catholiques à le lire davantage et à le mieux lire.

Supposez même que, dévoué au service de sa foi, il n'ait pas négligé de servir en même temps des causes purement humaines, ou que pour lui concilier des sympathies illustres, il ait consenti à l'atténuer, à en dissimuler les vérités impopulaires, qu'il ait mitigé et modernisé le catholicisme au lieu de le professer et de le défendre avec tous ses principes, toutes ses institutions et toute son histoire ; où en serait aujourd'hui sa mémoire ? Quel serait son crédit dans l'opinion ? Il serait populaire dans un certain monde, on prononcerait son nom avec éloge dans les académies, et puis... on ne le lirait plus.

Mais précisément parce qu'il a été catholique, uniquement et intégralement, et que pour l'être il a méprisé toute sa vie la popularité, la fortune, les alliances honorables, les amitiés illustres, tout ce qu'ambitionnent les hommes et surtout les écrivains qui sont plus " animaux de gloire " [1] que la plupart des hommes, la gloire lui est venue, non des catholiques seulement, ni des catholiques surtout, mais de tous ceux qui ne peuvent s'empêcher d'admirer et d'aimer un grand esprit et un grand cœur au service d'une âme plus grande encore.

Et précisément parce que Louis Veuillot a vécu de sa foi, qu'il en a éclairé toutes ses pensées, imprégné tous ses sentiments et sa langue elle-même, il restera à jamais le type glorieux de l'écrivain catholique. Et sa foi communique à ses œuvres cette vertu vivifiante que Dieu donna autrefois aux ossements de son Prophète : elles peuvent faire des catholiques.

C'est ce qui nous reste à dire. Heureusement l'annonce de l'apparition prochaine du tome IV et dernier de sa Vie et d'une édition de ses Œuvres complètes, rend inutile une partie de mon travail que j'abrège et précipite à sa fin pour ne pas le traîner jusqu'après le centenaire.

I

Le grand besoin de nos temps troublés, c'est bien que les catholiques soient en plus grand nombre, mais c'est plus encore que ceux

1—C'est ainsi que S. Augustin appelle les " poètes. "

qui ont l'honneur et le bonheur de l'être le soient tout à fait, toujours et partout. C'est le besoin en France : il n'y a que des catholiques complets qui sauront refaire une France catholique ; c'est le besoin au Canada : seuls des catholiques complets nous préserveront des maux qui accablent aujourd'hui nos frères les catholiques de France.

Or, je ne connais pas de meilleur maître en catholicisme que Louis Veuillot. Celui-là même qui a recueilli sa succession pour reprendre et continuer avec éclat son enseignement dans *l'Univers* l'a appelé " *le maître de la doctrine et de l'action catholique au XIX*e *siècle.*" [1]

D'abord, personne n'apprendra mieux à nos catholiques d'aujourd'hui ce que c'est qu'un catholique, et quelle est la règle pratique de ses pensées et de ses actions dans la vie publique comme dans la vie privée, ce que des deux côtés de l'Atlantique un trop grand nombre de catholiques—pas des laïcs seulement—ne savent plus.

Louis Veuillot a écrit dans son testament : " Dans toute ma vie, je n'ai été parfaitement heureux et fier que d'une seule chose : c'est d'avoir eu l'honneur et au moins la volonté d'être catholique, c'est-à-dire obéissant aux lois de l'Eglise." Personne n'a mieux compris, ni mieux fait comprendre, quel honneur et quelle miséricorde Dieu a faits au genre humain de lui donner dans son Eglise une tête qui est le chef de l'Eglise et le Vicaire de Jésus-Christ. Pierre, vicaire du Christ et chef de son Eglise, est la seule tête que Dieu ait donnée au genre humain pour le préserver et le guérir de toute ses erreurs de pensée et d'action, et le catholique est le seul parmi les hommes qui fasse profession de reconnaître Pierre comme son chef et de recevoir de lui la règle divine de ses pensées et de ses actions. C'est sa gloire incomparable, sa force et sa sécurité.

En 1872, répondant à un correspondant de journal qui avait dit que, sur une appréciation des chances de la république, le Saint-Siège et *l'Univers* étaient d'accord, il écrivait :

1—Chan. Lecigne, *Louis Veuillot.* Son opportunité, dernière page.

... Hâtons-nous de dire que cet accord se produit sans labeur aucun du Saint-Siège et ne cesse jamais. Il est impossible, absolument, que *l'Univers* ne soit pas d'accord avec le Saint-Siège sur tous les points. Qu'il s'agisse de la république, de l'empire, de la monarchie ou de *l'Univers*, nous oserions mettre le Saint-Siège au défi de ne pas nous trouver d'accord avec lui.

Le Saint-Siège étant la seule autorité parfaitement et de tout point légitime qui existe aujourd'hui sur la terre, la seule qui ne veuille et ne puisse enseigner l'erreur et commander le péché, est aussi la seule à qui toute obéissance soit pleinement due, la seule qui assure l'obéissance contre toute inquiétude, tout faux pas et tout regret. Obéissance préventive, obéissance passive, obéissance active. Envers le Saint-Siège, là où l'obéissance religieuse n'est pas exigée, l'obéissance politique est encore ce qu'il y a de plus sage. En dehors des points où il ne peut ni être trompé ni se tromper, le Pape, chef et père de la société chrétienne, est le mortel qui a toujours le plus de chances pour n'être pas abusé par les considérations, les passions et les faiblesses humaines. Plus qu'un autre, et bien au-dessus de tout autre, il discerne, il voit, il dit le vrai. Religieusement et politiquement, nous avons toujours tenu cette doctrine ; il n'existe et ne peut exister aucune raison, ni religieuse, ni politique, ni personnelle, qui nous en sépare jamais. Nous chercherions en vain ailleurs la lumière de notre esprit, le contentement de notre raison, la sécurité de notre âme, en un mot tout ce que nous avons là, et tout ce que nous ne pouvons perdre en restant là.

Pour rentrer dans la politique, nous sommes donc là, comme ailleurs, d'accord avec le Saint-Siège ; et sans nous soustraire à la loi de notre pays tant qu'il ne voudra pas se séparer et nous séparer de la loi de l'Eglise, nous aurons toujours plus de préférence pour la forme de gouvernement que le Saint-Siège préférera. Nous ajoutons avec une conviction profonde, ou plutôt avec une entière certitude, que la France ne pourra se donner une constitution supportable et durable, qu'après qu'elle se sera, comme nous, mise d'accord avec le Saint-Siège. Jusque-là, empire, monarchie, république, rien ne sera sacré, rien ne sera solide, rien ne sera autre chose qu'un instrument de destruction et de mort. [1]

Ce que Louis Veuillot pensait et disait en 1872, il l'a pensé et dit toute sa vie. Pour lui, un catholique doit chercher avant tout, dans sa vie publique comme dans sa vie privée, le règne de Jésus-Christ, selon la formule évangélique : *Quœrite primum regnum Dei.* C'est la politique de l'Eglise romaine. Sans se désintéresser absolument

1—*Mélanges*, 3e série, T. VI, p. 262.

des institutions politiques et sociales, elle s'accommode de toutes celles qui ne sont en rien contraires aux principes de l'Evangile et aux intérêts des âmes. Un catholique peut-il se croire sérieusement plus sage que l'Eglise et comprendre mieux qu'elle le service des grands intérêts dont elle a la garde ?

Sans doute, les catholiques ne sont pas plus que d'autres privés de leurs droits de citoyens. Ils restent libres de donner ou de refuser leur suffrage suivant leurs prédilections, chaque fois que les principes de la foi et les droits de la conscience ne sont pas en cause. Mais lorsque les fondements mêmes de l'ordre social sont détruits ou menacés, lorsque des intérêts humains viennent en compétition avec les intérêts de Dieu, c'est pour eux l'heure de se rappeler que, membre d'une société divine bien autrement nécessaire que la société civile, ils ne travailleront efficacement à la stabilité et à la prospérité de celle-ci qu'en assurant les droits et la protection de celle-là. Or, pour protéger et servir efficacement les droits de Dieu et de la conscience, les catholiques peuvent-ils mieux faire que de prendre pour règle unique de leur action la pensée de l'Eglise ? S'ils en prennent une autre, ils n'arriveront jamais à s'entendre pour agir, ou si même ils agissent de concert plus avec les conseils de la prudence humaine qu'avec ceux de la foi et de la sagesse divine, ils n'aboutiront qu'à des expédients et à des compromis qui n'ont jamais rien fondé de durable et de sérieux.

Louis Veuillot, entre tous les catholiques de son temps, a eu cette intuition de la foi : La société humaine est perdue en Europe parce qu'elle a voulu secouer et rejeter celui qui est l'unique fondement de tout ordre social, Jésus-Christ. Tout ce qu'on bâtit sur un autre fondement est destiné à périr, et rien ne s'édifiera de sérieux, ni de durable, que sur le fondement unique donné par Dieu à tout l'ordre humain. L'ignorer, c'est avoir une foi trop courte et méconnaître les lois de la Providence. Vous voulez sauver la société et par elle ensuite régénérer les âmes ? Vous commencez par la fin pour finir par le commencement. Commencez par assainir l'opinion, les idées, les mœurs, les lois, et ensuite viendront les institutions et tout l'ordre

social chrétien. Commencez par croire vous-même et par professer que Jésus-Christ seul peut sauver votre société, que de lui seul elle peut recevoir les vérités et les vertus nécessaires à l'ordre social, et que Jésus-Christ ne parle et n'agit en ce monde que par son Eglise, et que la direction de l'Eglise vient de son Chef qui est le Pape. Ce que vous croyez des lèvres, professez-le par vos actes. N'essayez pas de suggérer au Chef de l'Eglise votre propre direction, de lui faire endosser vos illusions et vos utopies, si ardent que soit votre zèle et si pures que soient vos intentions : mais attendez dans l'humilité, la docilité et la simplicité de votre esprit et la droiture de votre volonté, de ses lèvres la parole qui éclairera tous les doutes, dissipera toutes les incertitudes, indiquera la voie à suivre, l'écueil à éviter, puis cherchez dans la sincérité de votre âme à vous conformer à sa direction et non à la tirer adroitement à vous pour justifier, à vos yeux et aux yeux des fidèles moins avertis, vos erreurs de pensée et de conduite. Si vous êtes catholiques comme vous le devez être, si haut placés que vous soyez dans votre estime et dans celle des autres, si grands que vous soyez en réalité et par les dons de l'intelligence, et par les services éminents rendus à la société et à l'Eglise, et par des fonctions divines qui vous mettent plus près du ciel que de la terre, vous ne serez jamais que la main ou le bras de l'Eglise : c'est Pierre seul qui en est la tête. Et dans l'Eglise c'est la tête qui dirige : la main ne peut avoir d'autre sagesse que d'obéir à la tête.

L'obéissance, l'obéissance filiale, l'obéissance joyeuse, l'obéissance enthousiaste, l'obéissance d'esprit, de cœur et d'action, c'est la vertu qui fait le catholique. L'obéissance à l'Eglise et à celui qui en est le chef, c'est ce qui fait la joie, l'honneur et la force du catholique. Qui l'a mieux prêchée de parole et d'exemple que Louis Veuillot ?

Un jour, vers 1850, je crois, après une lutte douloureuse soutenue contre des amis bien chers, pour ne pas perdre en partie le fruit de longues et héroïques batailles livrées pendant plusieurs années, il imposa silence à sa plume par respect pour le Saint-Siège—qui avait conseillé aux catholiques d'accepter une loi imparfaite, il est vrai, mais dont ils pourraient tirer parti. Pie IX recevant son frère lui dit : “ Vous vous êtes conduits en vrais fils d'obéissance. ”

Plus tard, en 1872, une parole de Pie IX avait blâmé les divisions entre les catholiques de France, l'insoumission des uns et l'apreté des autres dans la discussion. Ni Louis Veuillot, ni *l'Univers*, n'étaient nommés ; mais il eut l'humilité et la sincérité de reconnaître que lui et les siens étaient repris dans ces *autres* et rappelés à plus de modération et de charité pour les personnes. En recevant avis de cette parole, il écrivit dans *l'Univers* (16 avril 1872) :

Nos adversaires feront ce qu'ils jugeront à propos. Notre affaire, à nous, est d'obéir et de chercher par quel moyen nous pourrons, pour notre part, procurer l'accord qui nous est également recommandé. Nous ferons notre possible. Nous aurons bientôt vu si nous pouvons réussir. Dès à présent, il suffit de dire que nous ne nous prendrons point pour seuls juges de nos efforts, et que, même, nous considérerons pour rien notre propre jugement.

Nous sommes des enfants d'obéissance ; notre principale et unique affaire est d'obéir. Si donc le *Juge* estime que notre œuvre ne peut plus recevoir de nous le caractère que réclame l'intérêt de l'Eglise, elle sera terminée et nous disparaîtrons. [1]

1—*Mélanges*, 3e s., T. VI, p. 259.—Il écrivait encore au sujet de cet incident (*Univers*, 4 mai 1872) : " Si l'on pouvait être assez homme sans être assez chrétien, il nous semble que nous ferions encore de la politique catholique par simple amour de la raison. La raison nous dit qu'il faut avoir une tête ; elle le prouve très correctement et irréfragablement. Mais par l'exercice même de la raison, cette chose simple est devenue d'une pratique si compliquée et si difficile, qu'il n'y a plus que la foi qui fournisse le procédé. La raison s'est mise hors d'état de produire un roi ; il y a longtemps qu'elle a décrété l'impossibilité de garder un Pape, et récemment, on l'entendait déraisonner sur ce chapitre jusque parmi les sommités quasi divines du genre humain. Le long spectacle du mal et la terrible gravité du péril n'y font rien : l'*acéphalisme* ravage la société ; la raison qui le condamne en est malade, même là où il ne semblait pas qu'elle pût jamais être atteinte ; les catholiques sont entamés, et le Concile a dû étendre le dogme sur la plaie.

" Préservés par la foi de ce mauvais air, qui ne sera changé, nous le craignons, qu'à force d'orages, nous avons combattu pour garder notre tête, conformément à la raison et en dépit des prétentions de la raison. A ce combat, nous avons gagné de nous créer une obligation plus pressante d'obéir, et l'obéissance est pour nous une douceur et un honneur que d'autres peuvent sentir moins."

On peut lire, dans les *lettres* à Charlotte de Grammont, la CVIe où il parle dans l'intimité du même incident. On voit là combien la pensée intime répondait à la parole publique.

Ce qui manque à un grand nombre des catholiques de France—et peut-être la France est-elle un peu partout—, c'est d'avoir une tête. Ils en ont une que Dieu leur a donnée pour les éclairer, les diriger, les conduire, non seulement dans l'œuvre de leur salut éternel, mais dans le travail non moins difficile de régénération et de restauration chrétienne de la société. Au lieu de l'écouter docilement et de la suivre en toute humilité et obéissance, persuadés qu'en elle se trouve la plus haute sagesse humaine assistée de la sagesse divine, ils font la sourde oreille ou feignent de ne trouver dans ses paroles les plus claires et les plus précises que l'écho de leurs rêves et de leurs hallucinations; et chacun abonde en son sens et cherche le bien par une voie que lui seul s'est tracée. Et c'est pourquoi nos frères les catholiques dépensent beaucoup de zèle et d'ardeur à travailler le sol et à l'ensemencer, et ne récoltent guère en proportion de leur travail.

J'ose dire que la lecture habituelle et sérieuse de Louis Veuillot et l'étude approfondie de ses Œuvres changeraient la mentalité déplorable d'un grand nombre de catholiques qui est, bien plus que les persécutions et les attaques de la libre pensée, la grande plaie et le grand danger de l'Eglise. Aucune lecture, que je sache, ne développe et n'affermit davantage la foi au Pape et l'obéissance au Pape. Or, le jour où tous les catholiques, au lieu de se diviser pour suivre chacun sa voie, se grouperont autour du Chef que Dieu leur a donné pour faire l'unité des esprits et des volontés, ce jour-là ils pourront tout et le salut de la société sera assuré.

Louis Veuillot n'enseignera pas seulement aux catholiques la confiance et l'obéissance au seul Chef qui puisse les unir et les conduire à la victoire; il dissipera souvent d'un mot leurs erreurs et leurs illusions. Il n'en est pas une des plus en vogue depuis un quart de siècle qu'il n'ait connue, jugée, réfutée et renvoyée dans le monde infini des sottises et des chimères de l'esprit humain. Tous nos découvreurs de vérités nouvelles reconnaîtront chez lui leurs trouvailles dûment classées et étiquetées comme des ignorances, des illusions, des erreurs très authentiques et déjà anciennes, par un maître

dont le sens catholique et le jugement ne sont jamais en défaut. Ils apprendront là que la vraie science, qui n'est jamais à court pour trouver le remède à tous les maux de l'âme et à toutes les plaies de la société, se trouve dans les deux seuls livres que nos savants et nos économistes d'aujourd'hui oublient de comprendre et d'étudier : le catéchisme et l'Evangile.

Quelles merveilles ne verrions-nous pas si les catholiques de France et les nôtres, pas les laïques seulement, apprenaient enfin leur catéchisme ?...comme l'avait appris Louis Veuillot ! s'ils aimaient à chercher dans l'Evangile ce qu'il y trouvait ! Quelle plénitude de sens chrétien et d'esprit catholique ils y puiseraient ! Du moins, l'étude de ses Œuvres leur apprendra quels trésors de science et de sagesse pratique la religion catholique met entre leurs mains, si comme lui ils savent et veulent les faire fructifier. Ils y verront tout ce qu'il y a de conséquences pratiques à tirer de ces principes catholiques que tous connaissent et que le grand nombre oublient d'appliquer au moment opportun.

Louis Veuillot est à cet égard un maître incomparable. Il n'a pas écrit un seul livre pour exposer longuement des principes, ni même fait un seul traité sur aucun des devoirs des catholiques dans les temps présents. Il ne se sentait aucun goût, peut-être aucune aptitude, pour les théories, si élevées qu'elles fussent. Il allait naturellement à l'action, mais en homme qui sait ce qu'il veut, pourquoi il le veut, sachant bien que pratiquement les principes ne valent que par les actes. Il pensait comme Joad :

La foi qui n'agit pas, est-ce une foi sincère ?

Mais il tenait aussi que les actes eux-mêmes ne valent que par les principes qui les produisent, et que si la foi est vaine qui n'agit pas, l'action ne produit rien de parfaitement bon, sérieux et durable, qui ne s'inspire pas de la foi.

Cette application constante et universelle des principes catholiques à toutes les circonstances de la vie publique et de la vie privée, c'est sûrement l'un des besoins les plus urgents des catholiques modernes. Celui-là le savait bien qui, voulant travailler efficace-

ment et pratiquement au relèvement des âmes, à l'exaltation de la sainte Eglise et au salut des sociétés humaines, a pris pour unique article de son programme : *Instaurare omnia in Christo ;* ce qui peut se traduire : Tout pénétrer des principes de la foi.

Ce qui rend inappréciables les Œuvres de Louis Veuillot et les met à la portée de tous les esprits d'une certaine culture, c'est qu'il ne se perd jamais en longues spéculations théologiques ou philosophiques, qui n'intéressent guère le grand nombre et que personne ne lit plus guère que les curieux de plus en plus rares d'intellectualisme ; mais il traite uniquement du fait du jour qu'il doit apprécier, d'une démarche à faire ou à éviter, de ce qui fait la vie pratique d'un chacun, et juge tout et apprécie tout en s'inspirant uniquement des principes et des sentiments de la foi. C'est un perpétuel enseignement, et le plus efficace, celui de l'exemple, de sens catholique et de bon sens chrétien.

Combien cet enseignement nous est nécessaire, et continuellement, à nous, catholiques du Canada, et combien indispensable aussi à nos frères les catholiques de France que tout, dans les institutions, les mœurs et les conditions inévitables de nos sociétés modernes, invite à mettre de côté ou au moins à dissimuler les principes catholiques. Chez nous, les lois, il est vrai, sont plus chrétiennes, les écoles primaires sont franchement catholiques, et si l'enseignement secondaire et universitaire est en partie pratiquement neutre, il est cependant entre les mains de l'Eglise et soumis à sa haute surveillance. Mais jusqu'à présent nous n'avons pas eu d'institution qui forme une classe dirigeante pour l'action catholique. L'initiation et la formation à la vie publique et à l'action sociale se fait par une presse qui est tout ce qu'on veut, excepté catholique, et par des livres dont les plus méritants n'enseignent aucune erreur contraire aux vérités de la foi ou aux principes de la morale catholique, ou par des hommes qui se sont faits eux-mêmes, mais pas toujours en suivant les données de la foi.

Combien de nos frères de France ont à résister à bien d'autres périls et à bien d'autres séductions ! Presque tous ont à souffrir, et

souvent sans s'en rendre bien compte, d'avoir été soumis, même dans des institutions ecclésiastiques, au programme universitaire rédigé en dehors de toute préoccupation catholique et, par suite, d'avoir à se défaire du préjugé que le catholicisme n'a rien à voir à la culture littéraire et scientifique, qu'en littérature il produit l'ennui, et dans les sciences met obstacle au progrès. N'eussent-ils pas pris, dès leur éducation première ou secondaire, des germes de cet acatholicisme inconscient qui est la grande maladie des esprits modernes, ils sont tellement saturés de livres et de journaux où la foi est simplement ignorée, qu'ils finissent bientôt par penser qu'elle n'a plus sa place au soleil.

Aux uns et aux autres la connaissance et la fréquentation habituelle de Louis Veuillot sera l'une des meilleures sauvegardes. Ils apprendront là à juger tout du point de vue catholique. Peu à peu, au contact habituel du Maître, ils se feront une mentalité supérieure qui corrigera les étroitesses, les ignorances et les insuffisances de leur foi, et les préservera des infiltrations rationalistes. Ils apprendront de lui non seulement à penser, mais à parler toujours en catholiques ; et sur leurs lèvres et sous leur plume la belle langue française restera ce qu'elle fut au grand siècle et ce qu'elle est toujours dans toutes ses pages, le véhicule naturel des sentiments chrétiens et de la pensée catholique.

De Maistre disait que si dans sa bibliothèque quelqu'un se sent attiré vers les Œuvres de Voltaire, Dieu ne l'aime pas. Il dirait aujourd'hui que si quelqu'un se sent attiré vers les Œuvres de Louis Veuillot, si surtout il les fréquente et les goûte, il est impossible que Dieu ne l'aime pas, puisqu'il est impossible qu'il n'aime pas par-dessus toutes choses la sainte Eglise catholique et le règne de Dieu sur les âmes et sur la société.

II

Mais, si l'on veut répandre les Œuvres de Louis Veuillot et en encourager la lecture et l'étude, il faut les rendre plus accessibles à la foule de ceux à qui elles peuvent être utiles, partout où se parle la

langue française. Il faudrait qu'elles soient à la portée et entre les mains de tous ceux qui ont une culture classique ou plus qu'élémentaire, et notamment qu'elles soient dans toutes les bibliothèques des institutions catholiques, des cercles, des associations qui s'occupent à un titre ou à un autre de littérature ou d'action catholique et sociale.

Pour cela, il faut une édition nouvelle et complète de ses Œuvres. On la prépare à l'occasion du centenaire, et si elle est faite avec soin et accessible aux fortunes modestes, elles auront, nous disent les libraires, un grand succès au Canada comme en France.

On doit commencer par publier le tome IV et dernier de la *Vie de Louis Veuillot* par son frère. Encore qu'il ne soit pas indispensable au très grand nombre des lecteurs, il achèvera de mettre dans son vrai jour la figure de ce grand serviteur de l'Eglise, et fera mieux comprendre le caractère et la portée de son œuvre. Déjà, un grand nombre de pages ne se comprennent parfaitement que par la *Vie*.

Il faut ensuite que cette édition soit munie de notes courtes et simples, qui seront de plus en plus nécessaires à l'intelligence du texte, et donneront plus d'intérêt à la lecture. Combien d'allusions, parfaitement saisissables à Paris et en France, il y a cinquante ans, l'étaient moins ailleurs et ne le seraient plus nulle part, aujourd'hui que le souvenir de tant de faits et de personnages plus ou moins en vue est à peu près effacé. Sans doute, il y faudra de la discrétion : la multitude des notes qui ne sont pas indispensables aurait le double inconvénient de surcharger inutilement les volumes et d'impatienter les lecteurs intelligents. Parfois il suffira de renvoyer le lecteur à la *Vie de Louis Veuillot* par Eugène, en indiquant la page ou le chapitre. En général, les premières séries des *Mélanges* sont munies d'exposés sommaires qui donnent l'occasion des articles reproduits et les rendent parfaitement clairs et intelligibles. Les deux dernières, la quatrième surtout, auraient besoin de notes explicatives, d'autant que parfois, même sans allusion à des faits ou à des personnages inconnus, le style n'a plus toujours la même limpidité.

La partie des Œuvres qui gagnera davantage à être annotée avec intelligence et discrétion, c'est la *Correspondance.* La première publication a été hâtive, incomplète, et nécessairement sans ordre suffisant. L'édition du *Centenaire* devra être parfaite et définitive pour toute la correspondance connue déjà. Rien n'y doit manquer de ce qui peut rendre la lecture plus utile et plus attrayante. Pour les lettres intimes, les lettres à sa sœur, à madame de Pitray, à Charlotte de Grammont, il suffira le plus souvent d'indiquer la date et le lieu d'où elles sont écrites. Pour les lettres à divers, si l'on sait l'ordre des dates, il faut que la table en indique le sujet, et si l'on suit l'ordre des matières, qu'elle indique soigneusement la date.

Ce travail d'annotation est relativement facile aujourd'hui pour les survivants de l'ancien *Univers* et les intimes de la famille Veuillot, et il ne saurait retarder la publication des Œuvres complètes. Plus tard, il deviendra très difficile, même impossible.

Mais il ne suffira pas pour donner à l'œuvre de Louis Veuillot toute sa portée pratique. Il faudra faire suivre cette grande édition d'une table complète par ordre des matières,—qui ne ferait pas nécessairement partie des Œuvres, parce qu'à une classe de lecteurs elle n'est nullement nécessaire, mais que les publicistes, et autres qui ont besoin de trouver sur uu sujet donné la pensée du maître, puissent consulter facilement. Cette table, qui pourra venir en son temps, sera indispensable pour toutes les bibliothèques où l'on pourra consulter les Œuvres complètes, et se trouvera bientôt entre les mains de tous les publicistes catholiques.

De même, pour assurer une plus grande et plus rapide diffusion des Œuvres de Louis Veuillot, il semble nécessaire de les diviser en trois ou quatre séries qui pourraient au besoin se vendre séparément ou successivement. Une série contiendrait la correspondance ; une autre, les *Mélanges* et autres polémiques non encore reproduites ; une troisième, les livres proprement dits, non contenus dans les *Mélanges ;* une quatrième, les œuvres poétiques et de piété. Pour la propagande surtout, cette division par séries distinctes et séparables serait de

première nécessité. Il faudrait même subdiviser les séries. Combien, ne pouvant acquérir en même temps toute la série des Œuvres, acquerraient volontiers et avec profit successivement chacune des séries partielles ! Nul doute que les institutions catholiques d'éducation, ici comme en France, ne tiennent à voir Louis Veuillot entre les mains de la jeunesse. Cette disposition pratique leur permettrait de faciliter ainsi l'acquisition des séries les plus utiles et les plus accessibles aux jeunes gens, et parfois celles des Œuvres complètes par séries successives.

Ce n'est pas tout. Si l'on veut populariser davantage l'œuvre de Louis Veuillot, il faudra songer à faire bientôt une édition de propagande, à bon marché, au moins de la partie de ses Œuvres qui est plus accessible au grand nombre des lecteurs. Il faudra même des recueils ou certaines éditions spéciales pour les jeunes gens, pour leur faire prendre de bonne heure le goût de cette littérature si saine et si fortifiante pour l'esprit et pour le cœur. Il ne s'agit plus ici d'un succès de librairie ou de gloire littéraire, mais d'un apostolat pour assainir l'esprit et le goût des catholiques, et de les prémunir dès les jeunes années contre tous les germes d'erreurs et de vices que charrient la mauvaise presse, les livres impies ou sceptiques et la littérature malpropre ou moderniste. C'est un fait d'expérience que qui lit avec intérêt les Œuvres de Louis Veuillot prend vite en dédain les lectures frivoles ou malsaines. C'est pourquoi il faut les mettre à la portée des jeunes gens dès leur cours classique ou universitaire, afin qu'elles neutralisent l'influence de prétendus classiques qui perdent souvent l'esprit sous prétexte d'apprendre la langue.

Le succès ne peut manquer à une édition bien faite des Œuvres de Louis Veuillot, ni en France, ni au Canada. Quel catholique instruit ou qui désire l'être ne voudra l'avoir dans sa bibliothèque ? A lui seul Louis Veuillot peut remplacer tant d'auteurs : et quel auteur pourrait le remplacer dans la bibliothèque d'un catholique intelligent ?

On vient de fonder en France une ligue : *Pro Pontifice et Ecclesia.* Il me vient à l'esprit que rien ne facilitera mieux le travail de cette

ligue et ne préparera mieux le terrain à son action, que cette édition des Œuvres complètes de ce grand serviteur du Pape et de l'Eglise.

Louis Veuillot a fait, pendant quarante ans, avec son journal et ses livres, ce qu'entreprend la ligue, lui laïc ; il a été pour elle un précurseur et un modèle. Avec quel enthousiasme il l'eût accueillie et avec quel dévouement il l'eût servie ! Nul doute qu'elle saura, en propageant ses Œuvres, reconnaître et glorifier les services qu'il a rendus à la cause commune et le mettre à même de les continuer après sa mort. Lui aussi il aurait pu prendre pour devise de son journal et de toute sa vie : *Pro Pontifice et Ecclesia.*

Ai-je eu raison d'espérer et de prédire que la célébration du centenaire n'est pas pour Louis Veuillot la gloire définitive, mais le commencement d'une action et d'une influence qui ne feront que grandir d'ici à un demi-siècle ? L'avenir le dira.

Quoi qu'il en soit, ceux qui ont eu la pensée de commémorer ces fêtes du centenaire par l'achèvement de son histoire et une édition complète et définitive de ses Œuvres leur ont donné leur nécessaire couronnement. Il n'y aura manqué que d'en faire accepter la dédicace au Pape qui a pris pour programme de son Pontificat : *Instaurare omnia in Christo.* Le grand écrivain aurait ainsi la récompense et la gloire humaines qu'il eût préférées à toutes les autres et qu'aucun écrivain laïque n'a jamais mieux méritées.

Raphaël GERVAIS.

L'APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE

SA NATURE ET SON RÔLE

(*A propos d'un ouvrage récent.*[1])

Il nous est très agréable, et c'est pour nous un honneur, d'avoir à présenter, aux lecteurs de *la Nouvelle-France*, le récent volume publié par Sir A.-B. Routhier : *De l'Homme à Dieu.*

Bien qu'il semble le fruit naturel de toute une vie, aucun des travaux précédents de l'éminent écrivain ne nous y avait préparé ; cependant, il n'étonnera aucun de ceux qui connaissent la personnalité de l'honorable juge : si un travail de ce genre devait être fait, c'est bien lui qui devait le faire. Dans sa *Lettre-Préface*, Mgr L.-A. Paquet en donne la raison : «... Tous ceux qui ont suivi, depuis cinquante ans, votre belle carrière d'orateur et d'homme de lettres, savent quel large souffle chrétien anime, constamment, et vos discours, et vos écrits... »

M. Routhier a pensé qu'il était temps de faire plus et mieux, et de donner, à son œuvre littéraire, un couronnement digne de sa foi. Le sujet était tout indiqué : quel vrai chrétien n'a pas le désir ardent de faire partager ses convictions à ceux qui l'entourent.

Or, plus peut-être de nos jours qu'à aucune autre époque, les études de théologie, de philosophie et d'histoire revêtent le caractère de l'apologétique. La raison en est simple : jamais les croyances religieuses n'avaient été attaquées avec tant de système et de persévérance ; jamais la science philosophique ou expérimentale n'avait été mise à contribution pour saper et ébranler plus fortement dans leurs bases les dogmes de notre foi ; il fallait donc, à ces attaques multiples et venant de tous côtés, répondre par les arguments mêmes dont se servait l'ennemi. De là est né l'Apologétique, laquelle n'est autre que cette partie de la Théologie qui traite scientifiquement de la justification et de la défense de la foi chrétienne si fréquemment attaquée, soit au nom de la Science, soit au nom de la Raison.

1.—*De l'Homme à Dieu.* Manuel d'apologétique pour les hommes du monde, par Sir Adolphe-B. Routhier, 1912.

L'incompatibilité de la Foi et de la Raison ! A-t-on assez souvent proclamé ce dogme de l'incrédulité ! Et cependant, comment admettre que Dieu, le Père des lumières, l'auteur de la raison aussi bien que de la foi, ait voulu que ces deux flambeaux qui viennent de lui, eussent entre eux des rayons contradictoires, et qu'au lieu d'éclairer l'homme, ils ne contribuassent qu'à l'éblouir et à le troubler dans sa marche vers l'éternité !

Puis, voici la Science !—que d'erreurs on commet en son nom !—Loin de la redouter, l'Eglise l'a toujours bénie et encouragée : elle n'oublie pas qu'elle représente ici-bas Celui qui a voulu être appelé le Dieu des sciences, *Deus scientiarum.* Mais, de son côté, la Science ne doit pas perdre de vue ses limites et ses frontières, qu'elle ne saurait franchir, sans s'exposer à courir les aventures. "La dernière démarche de la raison, dit Pascal, est de reconnaître qu'il y a une infinité de choses qui dépassent la raison." Voilà ce qu'ont admis tous les vrais savants : Képler, Bacon, Newton, Leibnitz, Ampère, Cauchy, et cet incomparable Pasteur, moins grand par ses études que par l'acte de foi du paysan breton.

Mais, à côté de cette science honnête, sérieuse, qui dans ses travaux ne désire et ne cherche que le vrai, il en est une autre, déloyale, perfide, passionnée, et ne semblant avoir d'autre but que de ruiner l'édifice de la foi. Elle tourmente et torture, pour ainsi dire, toute la création, pour en extorquer, coûte que coûte, des oracles conformes à ses désirs et à ses haines.

C'est de cette science qu'on a pu dire avec raison qu'elle a fait banqueroute. Ajoutons qu'au lieu d'une, elle en a fait deux : la première, en mettant, la plupart du temps, l'hypothèse à la place de la réalité, et en créant des théories plus ou moins fantaisistes qui ont été démenties par la vraie science ; la seconde, plus grave et plus frauduleuse que la première, en déclarant que désormais la science serait l'unique religion de l'humanité.

Et, là même encore, n'allons pas nous méprendre sur la vraie mission de l'Eglise, et nous l'imaginer comme la souveraine dispensatrice du vrai, du bien et du beau, et s'imposant aux peuples par des bienfaits de tous genres. En réalité, c'est la rapetisser, et reléguer ainsi au second plan sa mission surnaturelle. Cette mission est exclusivement morale, comportant des vérités à croire, des vertus à pratiquer et des œuvres de sanctification à remplir. Mais, "l'Eglise à la tête de la civilisation et du progrès naturel" est une formule incomplète. L'Eglise ne déteste ni ne craint les savants et la science ; elle utilise même volontiers leur concours ; mais elle n'entend pas

qu'on se méprenne pour cela sur sa mission qui est essentiellement morale et surnaturelle.

Concluons donc cette digression par cet énoncé : Pour qui voudrait y regarder superficiellement, l'Apologétique remplirait assez bien ce rôle que l'on a condensé dans une formule très suggestive et très impropre : « Réconcilier la Foi avec la Science et la Raison. »

La théologie suppose la foi dont elle expose, enchaîne, développe, confirme, féconde les enseignements ; tandis que l'apologétique essaye de rendre la foi possible, la montre raisonnable et obligatoire ; elle se propose principalement d'éclairer et de convaincre les incrédules, et de fortifier les croyances de ceux que le doute pourrait envahir. En un mot, elle doit conduire l'homme à l'acte de foi. Une des conséquences déplorables de la philosophie kantienne est la tendance d'un grand nombre de nos contemporains à soustraire les motifs de la foi au verdict de la raison. « La foi n'est affaire ni de raisonnement ni d'expérience. On ne démontre pas la divinité du Christ, on l'affirme ou on l'a nie ; on y croit ou on n'y croit pas, comme à l'immortalité de l'âme, comme à l'existence de Dieu....." [1]

A son tour, M. E. Faguet dit : « L'idéal ne se prouve en aucune façon ; on ne l'aime qu'en y croyant, sans aucune raison d'y croire, ce qui est proprement un acte de foi. L'acte de foi consiste à dire : Je crois parce que j'aime. » [2]

Quelques années auparavant, M. J. Lemaître, dans *les Contemporains*, n'avait-il pas écrit : « La vérité de la religion catholique ne se démontre pas... On ne saurait croire au surnaturel pour des motifs rationnels... » Et cela, il le disait précisément dans l'étude qu'il consacrait au R. P. Monsabré, le plus sérieux apologiste peut-être, à coup sûr le plus éloquent, de tout notre siècle, et dont toute l'œuvre est une victorieuse démonstration.

A ces affirmations, il faut répondre avec le cardinal Pie : " Qu'une chose doive être crue, ce n'est pas la foi qui le voit, c'est la raison. " Et avec Mgr d'Hulst : " La foi est un assentiment donné à la parole de Dieu... ; mais avant de se donner, le croyant a besoin de s'assurer que Dieu a vraiment parlé... Ce que Dieu enseigne, je dois le croire ; mais la question de savoir si Dieu a enseigné, est une question de fait, et l'enquête que j'institue pour la résoudre est d'ordre rationnel." [3]

1—F. Brunetière, *La Science et la Religion.*
2—*La religion de nos contemporains,* dans la *Revue bleue,* 11 janv. 1896.
3—Maisonneuve, *Apologétique.*

L'apologétique n'impose pas la foi ; elle la propose, elle y conduit en produisant la certitude.

Louis Racine, dans son poème de *La Religion*, condensait le dessein de son œuvre par ce vers bien connu :

> La raison, dans mes vers, conduit l'homme à la foi.

Et, ainsi, il résumait la fin principale de l'apologétique...

Ce vers eût pu servir d'épigraphe au volume de M. Routhier dont, quoi qu'il paraisse, nous ne nous sommes pas éloigné un instant, en expliquant, par tout ce que nous venons de dire, le but et la raison d'être de son travail.

S'il le dédie à son fils, et le déclare timidement un " essai ", c'est aux hommes du monde qu'il le destine, et les hommes du monde le liront avec plaisir, le goûteront volontiers, précisément peut-être parce qu'il est l'œuvre de l'un d'entre eux. L'argument a sa valeur : il est impossible, en effet, dans l'examen sur le mouvement de la pensée théologique et religieuse en notre siècle, de ne pas remarquer la part, sinon prépondérante, du moins considérable des laïques.

Je ne parle pas des cas exceptionnels, comme celui de Ward, un des grands convertis d'Oxford, enseignant la théologie aux ecclésiastiques anglais, ou comme celui de de Maistre, faisant un sermon pour être débité par un jeune prêtre dans une église de Pétersbourg. A ceux que nous venons de nommer il faut joindre—pour ne rien dire ici de Montalembert et de Falloux, malgré les exagérations de leur libéralisme—Bonald, qui lança la sociologie chrétienne, et Donoso Cortès, qui montra l'antagonisme absolu du libéralisme et de l'idée chrétienne ; plus une pléiade de brillants écrivains qui n'ont cessé de montrer le catholicisme vivant et pensant : Cochin, Foisset, Hello, Blanc de Saint-Bonnet, Keller, Le Play, Ollé-Laprune, Charaux, Goyau, Joly, etc...

Tout d'abord, les théologiens de profession s'effrayèrent de ces empiétements. Chateaubriand fut attaqué vivement par l'abbé Morellet ; le livre *Du Pape* étonna d'abord à Rome et dérouta les vieux théologiens par ses allures toutes nouvelles ; l'*Essai sur le Libéralisme*, de Donoso Cortès, eût sombré peut-être sous les coups de l'abbé Gaduel, si l'auteur n'eût aussitôt soumis son œuvre au jugement du Pape ; Aug. Nicolas faillit être mis à l'Index.

Rien de plus explicable. Un laïque arrive difficilement à la précision de la pensée et à l'exactitude de l'expression en ces matières. Sûr de ses intentions, il y va de confiance, et dit de son mieux ce

qu'il a entrevu. Mais, comme la vérité catholique va d'ordinaire entre deux erreurs, notre théologien improvisé risque de parler tantôt comme Baïus et tantôt comme Pélage. Tous n'ont pas, comme de Maistre, Donoso Cortès ou Veuillot, la perfection du sens catholique... et c'est dommage, car ils peuvent rendre de grands services à la vérité.

En effet, sans parler de ce qui ne dépend pas de la robe qu'on porte, du talent, de la culture humaine, du style, les laïques ont souvent certains avantages. D'abord — et ceci soit dit non sans réserves—ils se mettent plus facilement au point; ils savent mieux les préoccupations du lecteur: ce qui lui manque, par où il prend les questions, à quoi il s'intéresse et ce qu'il peut comprendre. Puis, le théologien, vivant toujours dans la vérité, finit par se familiariser avec elle; ni sa beauté incomparable, ni sa supériorité, ni sa bienfaisante influence ne le frappent autant.

Le laïque, qui voit de plus près les tempêtes et les naufrages, goûte mieux la sécurité du port; comparant doctrine à doctrine, explication à explication, il sent mieux tous ses avantages de chrétien, et, plus facilement, son âme s'élève et chante tout haut ce que l'autre ne savait dire premièrement qu'à Dieu; enfin, comme il découvre à nouveau pour lui-même ces régions de la vérité catholique dont le théologien a maintes fois parcouru les sentiers battus, il donne parfois à son exposition je ne sais quoi de plus humain et de plus vivant, quelque chose de moins appris et de moins répété: la doctrine ancienne reparaît chez lui plus neuve, plus originale, plus de ce temps et de ce monde. Et ainsi, la théologie se renouvelle extérieurement sous des plumes moins théologiques.

M. Routhier n'a point la prétention de dire ce que nul n'avait dit avant lui ou de révolutionner les données théologiques de l'Apologétique. Mais, après tant d'autres qui l'ont devancé dans le même chemin, et dans le cercle d'étude qu'il s'est tracé, il ne manque pas d'intéresser le lecteur qui l'accompagne.

Il a beaucoup lu, beaucoup étudié; et, comme tous ceux qui ont beaucoup étudié et beaucoup lu, il confesse humblement qu'il n'est ni un savant, ni un philosophe, ni un théologien. S'il avait ajouté: ni un littérateur, c'eût été complet, et nous aurions eu une quadruple raison de partir en guerre contre lui. Du reste, il semble bien que ce soit un peu ce qu'il veut dire quand il annonce que, ayant à parler au vulgaire, il veut parler comme le vulgaire, avec des arguments que le vulgaire comprendra. Or, M. Routhier sait trop bien que même le vulgaire—si tant est que vulgaire il y a,—est friand de

bonne littérature... et il a eu raison de conserver sa manière, celle des grandes circonstances, digne du sujet qu'il avait à traiter : de même qu'il est des genres littéraires, il est aussi des genres de style ; ceux-ci doivent s'adapter à ceux-là. Au reste, que M. le juge nous le pardonne, mais, en prenant les mots dans leur sens obvie, ce n'est point le vulgaire qui lira son livre. Quelle que soit la simplicité du style et des arguments, les ouvrages d'apologétique ont en général peu de succès dans les bibliothèques publiques ; nous devons le regretter, évidemment, mais c'est un fait : ce genre de littérature s'adresse plutôt aux intelligences cultivées, lesquelles

Apparent rari nantes in gurgite vasto.

Nous voulons dire que les intelligences aptes à ce genre d'études sont assez rares parmi la masse du peuple. Il reste donc vrai que c'est à peu près seulement pour « les hommes du monde » que ce volume est écrit, et l'auteur a eu raison de le leur dédier.

Qu'y trouveront-ils ? Nous pouvons, semble-t-il, résumer ainsi les trois parties qui forment l'ensemble de tout l'ouvrage : Il y a un seul Dieu, principe et fin de toutes choses, créateur du monde, source de toute vie. Chaque homme a une âme faite à l'image de Dieu, laquelle, venue de Lui, va naturellement et surnaturellement à Lui. Le lien nécessaire entre l'homme et Dieu, c'est la religion, et la religion révélée. Mais puisqu'il n'y a qu'un Dieu, il ne doit y avoir qu'une religion vraie. Et, parmi les quatre religions qui se prétendent révélées, une seule est divine : celle qui a été « annoncée » dès l'origine du monde, qui a été définitivement établie par Jésus-Christ et qui est conservée, propagée, expliquée par l'Eglise catholique romaine.

Tels sont les points fondamentaux, invariables, toujours les mêmes, que l'apologétique défend contre les difficultés et les objections, toujours renouvelées, des sciences et de l'histoire.

M. Routhier n'a pas pensé qu'il fût bon de dire autre chose, ou de s'écarter de ce plan. Mais nous disons que ce travail a sur ses devanciers l'avantage d'être " à jour ". L'auteur, en effet, très au courant des productions littéraires de notre époque, surtout de celles qui concernent son étude, cite, commente, réfute, apprécie, selon qu'il est nécessaire, et toujours à propos, les assertions d'un grand nombre d'ouvrages humides encore des presses dont ils sont sortis. Non pas qu'il fasse fi des anciens : ils sont, à proprement parler, les vrais maîtres de l'apologétique ; il s'appuie au contraire sur leurs doc-

trines. Parmi les uns et les autres, il rencontre des adversaires ; nous constatons alors avec lui que les erreurs présentes ne sont que des rénovations ; et que, somme toute, si les disciples égalent leurs maîtres en malice, ils leur sont inférieurs en esprit...

Le point de départ est donc l'Homme.

Au fond, toutes les morales se ramènent à deux théories : ou bien l'homme n'a rien à espérer de l'avenir, qu'il vive pour le présent ; ou bien l'homme est fait pour quelque chose d'autre et de mieux que la terre, qu'il vive pour mériter ce bonheur supérieur dont il ressent le désir. On ne peut, évidemment, poursuivre à la fois ces deux fins, bonheur futur, bonheur présent, sans subordonner l'une à l'autre ; et, pour un catholique, le choix est fait ; c'est le présent qui est un moyen pour l'avenir ; et la poursuite du bonheur immédiat n'est pas notre idéal ; nous sommes faits pour mieux que cela.

Il n'est aucun homme qui ne soit persuadé de son impuissance. Et ce sentiment de sa faiblesse lui met au cœur le vif désir de rencontrer une puissance supérieure qu'il puisse appeler au secours de sa détresse. Par ailleurs, il s'aperçoit vite de l'insuffisance des demi-bonheurs terrestres dont la réalisation laisse chaque fois au cœur, sinon la fatigue et le dégoût, du moins l'espoir d'une joie meilleure que demain promet toujours sans la donner jamais. A cette angoisse, il n'est d'autre remède que l'espoir de trouver, dans une autre vie, le bien supérieur pour lequel l'homme est fait, et qu'il cherche en vain dans ce monde. C'est ce qu'exprimait saint Augustin dans cette phrase si connue et si vraie : " Vous nous avez faits pour vous, Seigneur, et notre cœur est sans repos, jusqu'à ce qu'il se repose en Vous."

La vieille morale chrétienne employait un raisonnement limpide. Elle disait : Nous n'existons pas par nous-mêmes. Nous ne sommes que des créatures à qui Dieu prête par bonté une existence qu'il aurait aussi bien pu ne pas nous octroyer. Il est donc notre maître et nous lui appartenons ; il a le droit de faire de nous ce qu'il lui plaît sans que nous ayons à réclamer. Il nous assigne un but et nous ordonne d'y tendre ; obéissons. Ne vivant que par Dieu, nous n'avons à vivre que pour lui. Obéir à son ordre, tendre au but qu'il fixe, voilà toute la morale.

Ce n'était pas très compliqué. On savait d'où venait l'ordre et pourquoi il était légitime ; on savait que la conscience n'était qu'une promulgation intérieure de cet ordre ; et le législateur se réservait de récompenser ou de punir, selon qu'on s'était soumis ou non à ses lois.

On a bien changé tout cela ! Aujourd'hui, on ne veut plus que

Dieu ait à intervenir dans la conduite humaine ; et la conscience, comme une boussole affolée, cherche partout comment justifier les prescriptions qu'elle répète encore, par habitude et sans savoir pourquoi.

Il paraît bien que ce soient là les réflexions qui découlent de la première partie de l'ouvrage que nous étudions.

Poursuivons.

Avant d'étudier la personnalité du Christ, il importait de déblayer le terrain. En trois chapitres, l'auteur étudie le Bouddhisme, le Judaïsme, le Mahométisme, " dans leurs origines, leur histoire, leurs doctrines, la vie de leurs fondateurs, et dans ce que ces religions ont fait pour l'humanité. "

Du mystère religieux bouddhiste, que restera-t-il finalement malgré le grand nombre de ses adeptes ? Jusqu'à présent, ces peuples ont croupi dans l'ignorance et la barbarie. Ceux que la civilisation entame tournent à l'athéisme pour la plupart ; nos missionnaires font quelqnes conquêtes. L'avenir n'est pas là. Au reste, rien dans le Bouddhisme, ni le prestige de son fondateur, ni la qualité de sa doctrine, ni les circonstances qui ont accompagné son établissement ne permettent de lui assigner une origine divine. Il est si peu une religion divine, qu'en réalité, malgré les apparences, il ne professe rien moins que l'athéisme.

S'attaquant au Judaïsme, l'auteur établit une distinction—il le fallait—entre le judaïsme ancien et le judaïsme moderne, entre celui qui a précédé l'ère chrétienne et celui qui l'a suivie. Le premier, favorisé d'une révélation incomplète, devait disparaître quand la révélation complémentaire serait apportée par le Messie prophétisé. Le second ne répond plus aux aspirations de l'humanité ; il fut et demeure la religion d'un peuple. Encore n'est-il plus désormais qu'une ombre de religion, sans culte et sans doctrine précise. Il ne subsiste guère que comme tradition et comme attitude. L'élite intellectuelle du monde juif a passé au rationalisme philosophique ou à l'indifférentisme religieux.

Vous vous rappelez la tentation de Jésus : Satan lui montre les royaumes de la terre et lui offre de les mettre en son pouvoir. Il semble bien que le prince du monde ait fait la même offre à Israël, et qu'Israël l'ait acceptée. Pratiquement, le Judaïsme en est surtout là.

Le Mahométisme, comme les deux religions précédentes, doit être écarté. Il n'est pas douteux que la doctrine de Mahomet satisfasse, en partie, les besoins de l'âme. L'immortalité de l'âme et la résurrec-

tion des corps sont au nombre de ses dogmes. Mais, à côté de cela, que d'ombres, que de ténèbres! Sa prodigieuse pénétration ne trouve guère d'autre explication que dans sa singulière facilité pour une morale très douce à la nature... pour ne rien dire de plus.

Il reste donc deux questions en présence, intimement liées entre elles, et si parfaitement connexes que la réponse à l'une d'elles est la solution indirecte de l'autre : 1° Jésus-Christ est-il Dieu ? 2° La religion chrétienne est-elle vraie ?

On a le droit de répondre affirmativement à la première, lorsqu'on a analysé et approfondi la personnalité du Christ, son témoignage et celui des prophètes. Les miracles opérés par Jésus, les prédictions réalisées dont il est l'objet, le fait de sa résurrection annoncée par lui, sa sainteté et sa doctrine, sont des preuves solides.

C'est précisément là la matière principale développée au cours de la troisième partie de ce volume ; et, comme nous l'avons dit, le second problème résultant du premier, l'auteur n'a pas eu de peine à établir la transcendance de la religion du Christ.

C'est une victorieuse réponse aux négations contemporaines ; c'est un acte de foi opposé à certains blasphèmes auxquels on donne une tapageuse publicité. N'avons-nous pas eu, récemment, le scandale—non inouï—de voir couronner par l'Académie des sciences morales et politiques de France un ouvrage, *La Conscience collective et la morale*, par Arthur Bauer, où cette proposition hérétique était énoncée, à savoir que " nulle religion existante ne peut montrer la marque certaine de son origine divine. "

Après cela on a beau jeu à s'en aller répétant : la Foi s'en va ! Le croyez-vous, vraiment ? Pensez-vous que la foi puisse s'en aller, et, dans un cœur, absolument disparaître ? Il est indéniable qu'elle subit, à cette heure, un grave dépérissement. Elle n'occupe plus dans les mœurs la grande place qu'elle occupait autrefois ; son influence diminue, son domaine se rétrécit au point de faire passer dans la pratique de la vie les actes de sa foi politique avant les manifestations de son *Credo* de catholique. Mais, décidément, il est temps de le dire, ni la science, ni le raisonnement—quoi qu'on prétende—n'ont à intervenir comme prétexte dans cette question. En effet, les hommes même instruits, capables de discuter les choses de la religion avec quelque compétence, sont très rares. Et si quelqu'un prétend ne pas croire parce que, après un examen sérieux et impartial, sa raison ou la science lui défendent de croire, le plus souvent il vous trompe ou il se trompe. En réalité, on ne croit pas, ou plutôt on ne veut pas croire, ou parce qu'on ignore la religion, ou parce que les croyan-

ces sont gênantes et contrarient douloureusement l'idéal—nous voulons dire *le terre à terre*—de vie qu'on s'est fait. L'incrédulité ne vient pas de la force ; elle vient de la faiblesse, et son siège est moins dans la tête que dans le cœur. La nature humaine ne se ment pas à elle-même : il y a beau temps que le Psalmiste a fait cette remarque de fine psychologie : « Les négations impies ne sont que des défaillances de la volonté. » En un jour de bon sens, Sainte-Beuve faisait cet aveu : " Quiconque a méconnu Jésus-Christ, regardez-y de près, ou dans l'intelligence ou dans le cœur, il lui a manqué quelque chose. "

Et à notre époque où, dit-on, les hommes dignes de ce nom sont rares, remarquons ceci : Il n'y a pas d'hommes où il n'y a pas de caractères ; il n'a pas de caractères où il n'y a pas de principes, de doctrines, d'affirmations ; il n'y a pas d'affirmations, de doctrines, de principes, où il n'y a pas de foi religieuse. On n'aura des hommes que par Dieu.

Nous sommes donc naturellement amené à tirer cette conclusion : Au risque d'étonner, il faut bien admettre que l'apologétique rationnelle, malgré les innombrables travaux qu'elles a produits, n'a pas, semble-t-il, sauvé beaucoup d'âmes. C'est que la préparation rationnelle n'est pas suffisante pour amener pratiquement l'incroyant à la foi. Car, pour produire l'acte de foi, ce n'est pas seulement l'intelligence qui entre en jeu, mais encore la grâce de Dieu et la bonne volonté. *La question de la vérité religieuse n'est pas purement intellectuelle.* Cette vérité n'est pas une vérité abstraite ; c'est une vérité vivante. Elle ne s'adresse pas dans l'homme à la seule intelligence, elle s'adresse au cœur et à la volonté. Elle doit être *sentie autant que comprise, et voulue autant que sentie* [1].

Cependant, sans être aucunement suffisante pour *la préparation* de la foi, l'apologétique rationnelle peut être utile à l'occasion et, dans certains cas particuliers, pour la *justification* de la foi. Elle est même nécessaire, en un certain sens, à l'Eglise qui doit pouvoir fournir officiellement, pour la tranquillité des fidèles, la justification rationnelle de la foi qu'elle impose. Il s'ensuit que la préparation efficace à la foi est surtout la préparation du cœur et de la volonté. « Le cœur a des raisons que la raison ne connaît point » : c'est au cœur qu'il faut viser plutôt qu'à l'intelligence. Pour convertir, il faut moins instruire que toucher. Et le secret pour toucher les cœurs, c'est celui que nous indique saint Paul : être d'abord des *saints.*

1—Paul Bourget. Préface de Newman par G. Grappe.

Le lecteur voudra bien nous pardonner de nous être laissé apparemment déborder par notre sujet. Qu'il veuille bien ne pas oublier que *la Nouvelle-France*, en son genre, est aussi une revue d'apologétique; et que, pour goûter, ainsi qu'il convenait, le livre de M. Routhier, il était nécessaire de rappeler ces quelques notions qui démontrent davantage la certitude de son but et l'excellente ordonnance de sa marche.

Et pour tout dire, ajoutons que, comme il convenait au sujet traité, le style, clair, limpide, coule ainsi qu'un beau fleuve tranquille, majestueux, sans émotion bruyante, toujours soutenu, toujours égal à lui-même ; il expose « des idées qui s'enchaînent avec aisance, il développe des raisonnements dont la conclusion est toujours solide et concluante.» L'auteur a généralement évité de tomber dans l'amplification oratoire, tout en donnant libre allure à d'éloquentes réflexions que personne ne sera tenté de lui reprocher. On sent continuellement, à travers ce calme extérieur, un cœur ému, le cœur du chrétien qui défend et son Dieu et sa Foi.

Redisons les paroles de Mgr L.-A. Paquet : « Tout homme de bonne foi, après avoir parcouru ces pages d'une lecture à la fois agréable et instructive, se convaincra sans peine que, de toutes les religions parues sur la terre, seul le Christianisme, fondé sur les enseignements du Christ et de son Eglise, mérite notre créance.

« Je vous félicite de cette œuvre par laquelle est ainsi glorifié le nom chrétien, et qui ajoute à votre propre nom d'écrivain catholique un si beau lustre ; et j'ai la persuasion que tous ceux à qui ce livre est destiné le liront avec un réel profit. » [1]

Ajoutons qu'il mettra plus de lumière dans les intelligences et plus d'amour dans les cœurs. Il inspirera plus d'attachement et de tendresse pour Jésus-Christ, et pour l'Eglise catholique qui continue son œuvre divine ici-bas.

Jouffroy écrivait un jour, dans un accès de jeunesse et de sombre mélancolie, *comment les dogmes finissent*. Il y a de cela près de cent ans ! Le lecteur verra pourquoi et comment, par la grâce de Dieu, *les dogmes demeurent* en dépit des hommes, de leurs fautes et de leurs attaques ; et, sentant que la vie est dans la foi, il n'hésitera pas à livrer son intelligence et son cœur à Jésus, en répétant la parole de saint Pierre : " Seigneur, à qui irions-nous ? c'est vous qui avez les paroles de la vie éternelle ; nous croyons et nous connaissons que vous êtes le Christ, le Fils de Dieu. " [2]

P. P.

1—Lettre-préface.
2—Jean, VI, 69-70.

EN TERRITOIRE FRANCO-AMÉRICAIN

Ils nous quittèrent.

Pourquoi ? Quelques-uns, appelés par leur service dans la future république, avaient préféré ne pas rentrer au foyer après la cession de leur pays. Les périls d'une Union hybride en avaient effrayés d'autres qui s'étaient compromis dans un soulèvement politique : ils prirent la ligne quarante-cinquième pour un filet protecteur. D'un grand nombre les yeux furent éblouis par la prospérité qui suivit la guerre de Sécession.

La guerre ne fut pas la seule cause de ces départs. Sur les bords laurentiens les enfants pullulaient ; leurs bras étaient incapables de travailler un sol pourtant fécond. Plusieurs familles désespéraient de satisfaire l'ambition naturelle aux terriens, celle d'acquérir un domaine et de se dire propriétaires. Là-bas, des fabriques sans nombre réclamaient plus de mains que le pays n'en pouvait fournir. Un métier attendait chaque ouvrier, de quelque âge qu'il fût, et lui procurait chaque semaine des lingots. Le travail n'y subissait pas les longues intermittences qu'imposent à l'*habitant* les mois d'hiver.

Le pays n'était pas une terre d'exil. On y comptait des devanciers, on y retrouverait des parents et des amis, et l'on s'établirait près d'eux. Ce sol d'ailleurs gardait la trace de pas connus. Des évêques, des missionnaires, des soldats, des *coureurs*, tous Français, en avaient parcouru les vastes prairies, franchi les montagnes et longé les fleuves. Aucune mer n'en séparait la patrie. Des convois traversaient chaque jour la ligne tracée par la politique. On reviendrait, on pourrait du moins revenir, le gousset chargé d'or, acheter un chez soi et reposer en terre canadienne.

L'on quitta.

I

Et l'on essaima.

Nos gens apportaient avec eux ces qualités de la race : le respect de la loi divine, le sens familial, le goût du labeur. Plus l'on créerait de mains pour activer les machines, plus aussi l'on entasserait d'or dans le bas de laine, et plus l'on ferait germer de joie au foyer. A l'héritage, chaque enfant aurait une part moins abondante ; tous en recevraient une, proportionnée à leurs besoins. Les nouveau-nés seraient autant de serviteurs du *bon Dieu*. Il en est si peu sur terre !

Pour toutes ces raisons, nos gens peuplèrent. En 1900, les officiers du cens dénombraient ainsi les nôtres :

	Nés au Canada	Nés de parents canadiens
Région de l'Atlantique-Nord	305,160	583,341
" de l'Atlantique-Sud	636	1,378
" du Centre-Nord	77,019	198,451
" du Centre-Sud	1,460	4,110
" de l'Ouest	10,791	22,204
Alaska	....	115
Hawaï	....	4
Soldats et marins	....	502
	395,066	810,105

De ces 810,105, les six Etats de la Nouvelle-Angleterre comptaient à eux seuls 508,362. Dès 1908, en vertu d'un accroissement de 42. 3%, soit 215, 170, ce chiffre était devenu 723,532 :

Maine	91,567
New-Hampshire	84,011
Vermont	58,217
Massachusetts	366,879
Rhode-Island	76,775
Connecticut	46,083
	723,532

Le peuple canadien double sa population tous les trente-six ans. Si la prolification dans les autres Etats s'est maintenue à ce niveau, on estime qu'en 1908 nos gens étaient, dans tout le territoire, 1,200,000.

Ils essaimèrent.

Et ils se souvinrent.

On n'est pas un vrai Canadien français, si l'on ne garde intacte sa foi catholique. On ne garde pas sa foi intacte, si l'on ne conserve sa langue maternelle. On ne conserve pas sa langue, si l'on ne la réchauffe sans cesse à la flamme du foyer domestique, au feu pétillant de la presse, dans la serre chaude de l'école et de l'église paroissiales.

Nos gens fondèrent des paroisses. En 1908, dans les huit diocèses correspondant aux six Etats, leurs établissements se chiffraient ainsi :

	Paroisses	Missions	Prêtres séculiers	Prêtres réguliers
Boston	20	2	33	31
Hartford	13	7	14	16
Springfield	38	5	59	14
Burlington	39	31	48	11
Portland	30	40	40	16
Manchester	25	15	38	17
Providence	21	...	42	8
Fall River	16	1	28	17
	202	101	302	130

Dans ces paroisses nos gens appelèrent des prêtres de chez eux ; on vient d'en voir le nombre. NN. SS. Blanchette (Norbert, Magloire) et Lamy, Mgr Brochu ; les abbés Mignault, Quevillon, Primeau, Bédard, Gagnier, Magnan ouvrirent la marche et moururent. D'autres les suivirent et déployèrent tous un zèle si pareil qu'on ne saurait désigner les uns sans faire injure aux autres. Avec une prévoyante perspicacité ils choisirent, dans leur troupeau, des brebis destinées à devenir des guides. La vieille province reçut dans ses collèges tout un contingent de futurs pasteurs (3,500 en 1908).

De la vieille province encore accoururent des communautés. Trente congrégations de religieuses comptaient, en 1908, 1985 membres et 119 provenaient des instituts de Frères. A ceux-là s'adjoignirent des Oblats et des Dominicains. Nos gens installèrent Frères et Sœurs dans leurs écoles paroissiales. En cette même année 1908, outre un collège et quatorze académies où se formaient 1000 enfants des deux sexes, outre les orphelinats qui groupaient 2618 bambins, les huit diocèses possédaient :

	Ecoles canadiennes	Elèves canadiens
Boston	15	7,263
Burlington	17	4,009
Fall River	14	6,171
Hartford	10	3,508
Manchester	19	8,833
Portland	13	6,073
Providence	14	7,414
Springfield	31	11,712
	133	54,983

Nos gens lancèrent des journaux. En 1908 toujours, leur presse comprenait sept feuilles quotidiennes, une feuille bi-hebdomadaire et quinze hebdomadaires. Depuis 1906, ses rédacteurs sont réunis en *Association des journalistes franco-américains de la Nouvelle-Angleterre.*

Ils organisèrent des sociétés nationales : 142 locales, 6 générales. Ces dernières comptaient, en 1908 :

	Succursales	Membres
Union Saint-Jean-Baptiste	255	19,576
Association canado-américaine	159	11,158
Chevaliers de Jacques-Cartier	4	897
Forestiers franco-américains	40	8,500
Artisans canadiens français	75	12,000
Société de l'Assomption	17	1,500
	550	53,631

A celles-là sont venues s'ajouter la société du *Denier de Saint-Pierre*, la *Société historique franco-américaine*, l'*Association catholique de la jeunesse franco-américaine*, les *Brigadiers volontaires.*

De 1865 à 1881, excepté en 1877, tous ces groupements ont tenu chaque année un congrès. Outre la grande *convention* de Springfield (octobre 1901), six assemblées plénières ont eu lieu depuis 1880.

Nos gens se souvenaient.

Et ils s'imposèrent.

C'est dans l'industrie surtout qu'ils figurent. Leurs aptitudes pour la mécanique, la souplesse de leur esprit, leurs allures pacifiques font d'eux des contremaîtres habiles dans les ateliers de tissage, des *expérimentateurs* recherchés par les fabricants.

On les a vus participer activement aux affaires publiques. Si l'Etat du Massachusetts possède seul une *organisation* politique et nationale, dans quatre autres l'élément franco-américain exerce son influence. On y comptait, en 1907 :

	Députés	Sénateurs
Maine	5	2
Massachusetts	6	1
New-Hampshire	18	...
Connecticut	2	...
Rhode-Island	4	2
	35	5

Dans l'arène fédérale, les honorables Broussard, Vital Bougy et l'abbé Gabriel Richard siégèrent au Congrès.

Quelques-uns des leurs sont montés au tribunal : les juges Lebœuf, Breaux et Dubuque. D'autres représentèrent leur Etat à titre de procureurs généraux : Granger, Boivert et Hogue. Quelques-uns sont devenus consuls à l'étranger : Beaupré, Gaulin, Bélisle, Demers, Authier, Daudelin, ou bien furent chargés de veiller aux intérêts supérieurs de l'éducation. Certains, comme les honorables Archambault et Pierre Ménard, ont occupé les fonctions de lieutenants-gouverneurs. Enfin, presque en même temps, deux atteignaient les postes les plus élevés : l'un, l'honorable Aram Pothier, était réélu quatre fois gouverneur du Rhode Island ; l'autre, Mgr Albert Guertin, était sacré évêque de Manchester. Et nous n'avons parlé ni du mutualiste et journaliste Ferdinand Gagnon ni du major Edmond Mallet, collectionneur et bibliophile, ni des nombreux fondateurs de villes américaines. [1]

Nos gens s'imposèrent.

Et ils jouirent.

Déjà la vie paroissiale établissait entre eux un continuel contact. Le rapprochement dans un même centre des membres d'une même famille ou d'un même village québecois, les rapports avec des prêtres de leur nationalité, les réunions de congrégations pieuses et les veillées du soir, le labeur commun dans les usines ou les magasins, tout cela leur procurait les bienfaits de la grande consolatrice, l'amitié.

Leurs coutumes, leurs habitudes, leurs traditions n'étaient pas troublées. Pourvu qu'ils fussent fidèles à leurs devoirs de citoyens, on se préoccupait assez peu de savoir quel culte ils pratiquaient, quelle langue ils parlaient. On les laissait libres de se grouper en sociétés nationales du moment que, cherchant à se protéger, ils ne gênaient pas les voisins. Quand des autorités moins larges que les pouvoirs politiques s'avisèrent parfois, on ne sait par quel fanatisme, quelle jalousie ou quelle animosité, de briser le cercle étroit où

1—Tous ces renseignements et statistiques, nous les devons à une étude fouillée de trois de nos compatriotes franco-américains, les journalistes Favreau, Laflamme et Lavigne. Cf. *French Catholics in the United States* (*The Catholic Encyclopedia*, v. VI, pp. 271–277, année 1909).

s'encadrait leur bonheur, d'ordinaire c'est du temps et des appels à qui de droit qu'ils attendirent la réparation.

L'allure enfiévrée de l'industrialisme et du commerce arrivait bien à tendre leurs nerfs outre mesure. Ils franchissaient alors la ligne imaginaire. Dans les vastes champs du Québec, au bord de son grand fleuve ils venaient aspirer un air plus pur et s'appliquer ce baume : le calme de la vie rurale, sympathique et parfumé. Puis, ils rentraient au foyer lointain, plus forts pour la lutte économique, la fantaisie pleine d'images fraîches, les lèvres chargées de nouvelles des gens de chez eux.

Ils jouissaient.

II

Nous parcourûmes, cet été, les sites principaux de la Nouvelle-Angleterre en songeant à cette situation de nos frères franco-américains. Le circuit fut délicieux : Plattsburg, le lac Champlain et ses îles, Winooski, Burlington, Bristol, Rutland, Keene, Winchendon, Fitchburg, Leominster, Gardner, Northampton, Southbridge, Holyoke, Three Rivers, Linwood, Worcester, Providence, Arctic, Woonsocket, Lowell, Nashua, Manchester, Dover, Biddeford, Portland, Lewiston, Berlin Falls, Newport. Partout nous frappèrent ces quatre mêmes aspects de leur existence : activité de la vie extérieure, calme de la vie domestique, fidélité aux vieux souvenirs, satisfaction à l'abri du régime actuel.

Ce qu'il a coûté d'efforts pour assurer aux nôtres ce bonheur réel, on l'ignore trop chez nous. Toutes ces vertus sont le fruit d'un zèle qui opéra d'autant plus de bien qu'il causa moins de bruit, le zèle de l'admirable clergé issu du vieux Québec. Sur la tombe de chacun de ses membres on pourrait graver cette épitaphe : *Il vécut pour les siens !*

Ce simple mot rappellerait les longues soirées que chacun d'eux passait, au confessionnal, à panser les plaies des âmes ; les dimanches surchargés où sa parole paternelle éclairait les esprits et réchauffait les cœurs ; les interminables journées consacrées à l'organisation des paroisses, à la surveillance des écoles, à l'érection des édifices religieux, à la visite des malades ; les lourdes sommes dépensées pour le soulagement des pauvres et l'instruction de l'enfance.

Sait-on suffisamment chez nous que nos missionnaires d'au delà du 45e ont sacrifié la meilleure part de leurs biens personnels au bénéfice de la jeunesse ? Si, chaque année, un véritable vol de jeunes gens s'abat sur nos maisons d'enseignement, la plupart n'y viennent qu'inspirés par leurs curés ou vicaires et n'y séjournent qu'entretenus à leurs frais. Beaucoup des fondations qui perpétuent nos établissements représentent les épargnes de ces prêtres. Combien de pauvres iraient s'étioler dans l'atmosphère des écoles publiques, sans la main discrète de ce clergé qui leur glisse de quoi payer le coût d'une formation première !

Que ce clergé soit à même d'entretenir toutes ces œuvres, il ne faut pas s'en étonner. Il a trouvé, dans la population qu'il régit, un infatigable coopérateur. Quiconque a vu le continuel défilé des ouailles le dimanche, à Winooski, à Worcester, à Manchester, à Lewiston, à Berlin, devine sans peine l'union étroite des pasteurs et des fidèles. On se croirait dans le Québec.

Une seule de ces paroisses envoie chaque année, dans un seul de nos collèges, treize ou quinze sujets destinés à former une élite ; c'est que les parents de ces enfants se privent volontiers, pendant une longue période, de leurs services souvent précieux. Les œuvres se multiplient avec une merveilleuse fécondité : entendez à l'église tomber dans la sébille du *collecteur* le sou de l'ouvrier. Les clochers des églises se dressent, de vastes classes s'ouvrent dans les écoles, les réserves des sociétés de bienfaisance ne cessent de s'accroître, dans les hôpitaux s'alignent les lits blancs des vieillards, des malades et des infirmes, sous le toit des orphelinats se pressent tant d'enfants arrachés à la misère physique et morale : c'est le produit de la sueur quotidienne des travailleurs.

Ces œuvres sont un peu le sang de nos compatriotes franco-américains. Est-ce la raison pourquoi ils y demeurent si attachés ? En fait, ils tiennent à ne pas s'en séparer. Aussi, s'insurgent-ils quand on les traite d'exilés. Ils savent qu'ils accomplissent là-bas une tâche providentielle ; ils perpétuent l'action de nos missionnaires français d'autrefois en sauvegardant, contre un mercantilisme trop général, la délicatesse de l'esprit gaulois, le souffle apostolique de la foi des Francs.

Ils protestent aussi contre ceux qui cherchent à les rapatrier tous indistinctement. Qu'on ramène au foyer ceux qui ne se trouvent pas

mieux de l'avoir désérté, ils l'admettent, pourvu qu'on n'impose pas aux rapatriés des conditions d'existence telles qu'ils regretteront ensuite leur retour. Ils résistent lorsque l'on exerce sur eux une pression en leur représentant leur situation comme un état d'esclavage ou d'infériorité. Plusieurs profèrent alors cette sentence dont la pensée assez fausse traduit néanmoins un sentiment très vif : « Demeurez, si la chose vous plaît, les *sujets* soumis du *roi* d'Angleterre ; il nous plaît à nous de rester les *citoyens* libres de la *démocratie* américaine ».

Quelle impression finale laissent à leurs visiteurs nos frères de là-bas ?

Si quelques-uns n'y mènent pas une existence meilleure que la nôtre, la plupart y jouissent d'un bien-être qui leur suffit. Leur vie intellectuelle, religieuse et morale, diffère à peine de celle du Québec, tant ils ont gardé avec fidélité les plus saines traditions de la race. Les hommes publics des six Etats ne cessent de vanter leur esprit de soumission, leur bonne entente, leur ingéniosité, leur ardeur au travail.

Nos gens tiennent à rester en relations avec la vieille province. Guidés par ce désir, ils multiplient leurs allées et venues par delà la frontière. Ils accueillent avec une large hospitalité les visiteurs de Québec, orateurs, conférenciers, hommes d'affaires, simples particuliers. N'est-ce pas un peu pour ce motif qu'ils créent aussi des journaux de plus en plus nombreux ? Ces feuilles resserrent le contact entre leurs groupes ; elles nous renseignent sur leur compte. Parfois s'y expriment, sur un ton assez aigre, leurs doléances nationales. Ne serait-ce pas là une exagération de ce besoin qu'ont nos frères de nous faire savoir ce qu'ils pensent, ce qu'ils éprouvent ?

Ces excès gâtent leur cause, cela est évident, et les sages parmi eux le reconnaissent. Malgré ces emportements, la cause elle-même demeure excellente : c'est le souci, transmis volontairement ou instinctivement de père en fils, de mêler à l'atmosphère *américaine* le souffle généreux des premiers explorateurs.

Aussi ne pouvons-nous nous empêcher d'appliquer à nos frères franco-américains le mot qu'à notre sujet l'un de nos économistes

disait hier à nos cousins de France : " Si vous avez su montrer au monde étonné comment vous savez vaincre, souffrez qu'on apprenne par nous comment vous savez durer ! "

Par eux comme par nous la France dure en Amérique. Cette durée constitue, tout autant et plus peut-être que la nôtre, parce qu'elle leur coûte plus cher, la gloire de nos frères, les Franco-Américains.

Abbé EMILE CHARTIER

Séminaire de Saint-Hyacinthe.

LES NOMS GÉOGRAPHIQUES DANS QUÉBEC [1]

NOMS FRANÇAIS DE LIEUX.—NOMS SAUVAGES.—NOMS NOUVEAUX.

Deux années se sont déjà écoulées depuis que la Société du Parler français a ouvert sa croisade contre cette avalanche de noms géographiques sauvages qui ont trouvé place sur la plupart des cartes du pays.

Dans cette campagne, il n'entrait aucun sentiment d'aversion contre les aborigènes, ces premiers détenteurs du sol canadien. Seulement, il est apparu à tous que le temps était venu de mettre un frein à un engouement qui n'avait plus sa raison d'être et de rompre définitivement avec des idiomes d'une allure quasi-fantastique qui ne disaient plus rien à nos contemporains. Puis, il a été jugé en dernier ressort que toutes ces tribus, Algonquins, Montagnais, Micmacs, Iroquois, étant sur le déclin, la nécessité d'en perpétuer le souvenir à travers les âges n'excluait point un certain triage effectué à propos.

C'est surtout aux régions nouvelles foulées chaque année par les

1—Cette étude avait été préparée à l'occasion des fêtes du Congrès de la langue française. L'auteur a bien voulu nous autoriser à la publier. *N.-F.*

explorateurs canadiens que la Société du Parler français s'est attaquée. Elle venait précisément de prendre connaissance de certaines dénominations nouvelles qui étaient plutôt le résultat d'un caprice passager que d'un examen sérieux. On a dû rappeler dès lors aux explorateurs que ce n'était pas tout que d'opérer le relèvement d'une rivière ou d'un lac. Une dénomination appropriée avait également son importance, non seulement au point de vue historique, mais encore pour l'intelligence et la compréhension des cartes que l'on distribuera plus tard dans nos écoles.

Esclaves d'une routine presque séculaire, nous nous sommes aussi trop longtemps imaginé que la désignation des villages était seule digne de solliciter notre attention et nos soins, et que le reste importait peu. Cette indifférence a fait la partie belle à ceux que le moindre effort effraie, elle leur a conféré en quelque sorte le droit d'affubler d'un nom banal tous les cours d'eau, et ils sont légion, qu'ils rencontraient sur leur route. Et comme conséquence, ces dénominations fabriquées à tout hasard et d'une physionomie parfois étrange ont survécu et survivront probablement dans la suite des temps, pour cette raison que c'est toujours une entreprise difficile que d'enlever de la circulatiou des chinoiseries auxquelles les années ont donné une certaine consécration.

Notre trop grande facilité à accueillir pêle-mêle, sans contrôle et sans critique, toute espèce de vocables, nous a valu cette anomalie que les mêmes dénominations se répètent cent à deux cents fois sur les cartes du pays, ce qui est et ce qui sera toujours une cause de confusion. Si nous avions eu l'œil un peu plus ouvert, l'on n'aurait pas vu se multiplier à l'infini et comme à plaisir les lacs *Long*, *Clair*, aux *Iles*, de même que les lacs à la Truite, au Brochet, Vert, etc., alors même que, dans bon nombre de ces nappes d'eau, il ne se rencontre que de rares truites et fort peu de brochets.

Et que dire des noms géographiques, empruntés aux idiomes sauvages ! Ceux-ci s'étalent partout, hardiment, comme si la province de Québec était encore couverte d'Algonquins, de Montagnais et de Têtes-de-Boules. C'est en vain que vous traverseriez l'une de nos

régions sans vous heurter, à chaque instant, à des centaines de noms sauvages, plus rébarbatifs les uns que les autres, et orthographiés de façon à causer le désespoir de tous les linguistes du monde.

Représentez-vous donc un professeur de géographie qui, un jour d'examen, dirait à ses élèves : " Montrez-moi, sur la carte du pays, le grand lac *Mouchoulagan*, sur la côte nord du Saint-Laurent, la rivière *Piscatosin*, dans la région de l'Outaouais, la rivière *Washamagamaska* dans le Labrador, le lac *Kapitawagamau*, dans le territoire du Saint-Maurice, le lac *Oshquetenish*, près de la rivière Pentecôte, le lac *Andousegama*, dans le comté de Pontiac, la rivière *Pinechsibi* et le lac *Kamamagogiwasinowatch* dans le district de l'Abitibi ! "

Si, avec pareils noms et une vingtaine d'autres du même calibre, le professeur ne provoque pas l'ahurissement de son auditoire, il est sûr au moins de le plonger dans un ennui mortel et de lui faire prendre à jamais en dégoût la géographie. Et puis, les petits Canadiens ont bien autre chose à faire, n'est-ce pas, qu'à s'encombrer la mémoire et les oreilles de vocables d'une dimension désespérante et d'une harmonie plus que douteuse.

Il ne serait pas juste pourtant de prétendre qu'aucun effort n'a été tenté pour épurer nos cartes, en éloigner certaines appellations saugrenues et leur substituer des expressions géographiques ayant au moins le mérite de la clarté. Un travail dans ce sens paraît être commencé depuis quelques mois dans deux des ministères de la Province, et il est à présumer qu'on ne s'arrêtera point en si bonne voie. Déjà, on a mis au rancart, dans le comté de Pontiac et dans cet immense territoire de l'Abitibi destiné à devenir un pays de colonisation, une centaine de dénominations aux formes peu rassurantes. Quelques-uns eussent préféré sans doute une extirpation plus générale que celle qui a été pratiquée ; seulement on ne déloge pas des noms géographiques aussi aisément que de mauvais locataires qui oublient de payer leur loyer. Quelques-uns ont droit à certains égards, et avant d'arriver à leur suppression totale, il convient de leur faire un procès équitable.

L'essentiel, c'est que l'on se soit rendu compte, après bien des tâtonnements, que certaines cartes du pays avaient besoin d'être retouchées et qu'il ne fallait point perdre l'avantage qui nous était procuré de rebaptiser les nouvelles régions.

Le premier essai opéré dans ce sens est propre à donner satisfaction à tout le monde. Les dénominations les plus barbares ont été d'abord éliminées sans pitié, et en leur place on a inscrit, pour ce qui touche aux rivières et aux lacs, des noms d'une physionomie plus avenante, et ayant même dans une foule de cas une portée historique.

Un fait qui nous réjouit tout particulièrement, c'est que dans la nouvelle nomenclature géographique, l'on s'est donné garde d'oublier les premiers pionniers des territoires nouveaux, ces intrépides missionnaires qui ont apporté dans ces régions lointaines les lumières de la foi et de la civilisation. Ayant été les premiers à la peine, n'était-il pas juste qu'ils le fussent à l'honneur !

C'est dans l'espace compris entre la région du Grand Lac Victoria et la rivière Bell, que l'on a groupé de préférence les missionnaires dont on voulait perpétuer le souvenir. Ils y sont presque tous : les RR. PP. Gueguen, Blanchin, Mourier, Soulier, Dozois, Poitras, Deleage, Provost, Lebret, Reboul, Pian, Moreau, Lacasse, Dupuy, Beauchamp, Beaudry.

Le révérend M. Bellefeuille, sulpicien de Montréal, qui fut chargé en 1837 de la première mission du lac Abitibi, a mérité de donner son nom à une grande rivière de la région de l'Abitibi.

Un lac *Lemoine* nous rappelle le souvenir de ce linguiste distingué, le révérend P. Geo. Lemoine, que la mort nous a ravi il y a quelques mois et qui venait à peine de terminer son œuvre capitale : un grand dictionnaire français-algonquin.

La rivière *Laflamme*, dans le canton Barraute, fait songer à un autre grand disparu : J.-E. K.-Laflamme, ancien recteur de l'Université Laval et l'un des géologues les plus distingués du continent.

Le lac *Mance*, dans le canton Lasarre, ainsi dénommé en l'honneur de Mademoiselle Mance, fondatrice de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Le lac *Bourgeois*, dans le canton Trécesson, dénommé en mémoire de la fondatrice des Sœurs de la Congrégation de Montréal.

Le lac *Youville*, en l'honneur de la fondatrice des Sœurs de la Charité, de Montréal.

Et puis, il y a la phalange des lettrés, des artistes et des patriotes dont on a semé avec une certaine prodigalité les noms à travers tout ce beau territoire de l'Abbitibi. Ici, le lac Routhier, en l'honneur de l'honorable Sir A.-B. Routhier, l'un des meilleurs orateurs du Canada français ; le lac *Crémazie*, en souvenir de notre poète national ; le lac *Fréchette*, l'auteur de la *Légende d'un peuple ;* le lac *Lemay* (Pamphile Lemay), le poète par excellence du foyer canadien ; le lac *Gagnon* (Ernest Gagnon), l'une des plus fines plumes canadiennes ; le lac *Buies*, le plus brillant de nos chroniqueurs ; le lac Hébert, pour rendre hommage au grand sculpteur canadien, Philippe Hébert; plus loin, le lac *Drapeau*, histoire de commémorer le souvenir d'un patriote à toute épreuve, Stanislas Drapeau, auquel nous devons de belles pages sur la colonisation, le lac *LaBruère*, (Boucher de la Bruère), qui exerça à partir de 1861 l'importante charge de directeur des chemins de colonisation dans notre province ; le lac *Marmette* (Joseph Marmette), romancier canadien; le lac *Rivard* (M. Adjutor Rivard), le secrétaire de la société du Parler français, qui a eu l'idée du grand Congrès de juin 1912; le lac *Caron*, souvenir de gratitude à M. l'abbé Ivanhoe Caron qui s'est dévoué tout entier à l'œuvre de la colonisation dans la région de l'Abitibi, etc.

Et puis, dans le voisinage presque immédiat de notre poète national, un autre poète, celui-là français, *Gustave Zidler*, qui a chanté en des strophes magnifiques l'âme canadienne, et qui a promis d'honorer notre pays de sa présence pour les fêtes de juin.

Après le lac *Gustave Zidler*, dans le canton Sabourin, voici le lac *Decelles*, nom bien connu dans l'histoire littéraire de notre pays.

Faucher de Saint-Maurice, l'aimable auteur de *Tribord à Babord*, apparaît également dans cette nomenclature géographique.

On a fait aussi une place, dans le canton Senneville, à l'abbé Laverdière (lac *Laverdière*) qui a laissé parmi nous le souvenir d'un historien consciencieux.

La science avait des droits incontestables à un représentant dans les nouvelles dénominations géographiques. On est tombé d'accord sur le nom de l'abbé Provancher, le père de l'entomologie canadienne et le fondateur du *Naturaliste canadien.* Le lac *Provancher* a été placé dans le canton Montbelliard.

Et ce n'est pas tout. Nous rencontrons encore dans l'extrême Nord de la même région la rivière *Allard*, affluent de la rivière Harricaua, ainsi dénommé en l'honneur de l'honorable M. Allard, ministre des Terres et Forêts, la rivière *Turgeon*, du nom du président actuel du Conseil législatif, et dans la région du grand lac Victoria, la rivière *Taschereau*, en souvenir du premier cardinal canadien.

Il y a encore une rivière *Lartigue* qui coule dans les cantons Roussillon, Poularies et Privat. Elle a été placée là pour rappeler que le premier évêque de Montréal, Mgr Lartigue, délégua vers le lac Abitibi les premiers missionnaires qui aient visité cette région.

Cette liste, quoique assez bien fournie, ne marque cependant qu'un prélude. Dans ces immenses solitudes où les colons vont bientôt pénétrer, et où le sifflet de la locomotive est à la veille de se faire entendre, il y a en effet encore place pour des centaines de dénominations. Elles ne seront connues et définitivement acceptées qu'au retour des arpenteurs et des explorateurs auxquels les pouvoirs publics ont confié la mission de visiter les terrains. Il nous est permis d'entretenir l'espoir que, dans cette préparation future d'une nouvelle nomenclature géographique, le même ordre d'idées prévaudra, et qu'au lieu d'appellations saugrenues et parfois grotesques on peuplera tous ces nouveaux territoires de noms dignes à tous égards d'être transmis à la postérité.

EUG. ROUILLARD.

AU PALAIS LÉGISLATIF

GRAND TABLEAU REPRÉSENTANT LA PREMIÈRE SÉANCE DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DE 1792

peint par monsieur Charles Huot

Pour bien comprendre la scène dramatisée, ici, par l'artiste, certaines notions sont nécessaires.

L'Acte impérial de 1791 venait d'introduire le gouvernement représentatif au pays. Aux élections, cinquante députés avaient été choisis par le peuple et, grâce à la libéralité des Canadiens, sur ce nombre, seize Anglais, alors que tous les comtés étaient en majorité français et que, sur une population d'environ 160,000 âmes, dans le Bas-Canada, l'on en comptait peut-être 20,000 d'origine britannique. De graves dissentiments ne devaient pas moins se produire au sein de l'Assemblée et ce fut le choix de l'orateur qui en fournit la première occasion. Les Canadiens voulaient, naturellement, que la charge échût à l'un des leurs, tandis que leurs adversaires prétendaient que seul un Anglais devait présider un parlement constitutionnel anglais. Après avoir écarté la candidature de trois députés anglais, l'Assemblée finissait par élire un représentant de langue française, M. Jean-Antoine Panet, avocat, alors très en vue et député de Québec.

Deux jours après, le 20 décembre 1792, l'élection étant confirmée par le gouverneur, c'est alors qu'en réalité s'ouvrait, à Québec, le premier parlement bas-canadien. Mais, dès la première séance, il fallait des procès-verbaux. Dans quelle langue les rédiger ? Ici, va recommencer le débat dont l'Assemblée vient de donner le spectacle, mais d'autant plus grave, cette fois, qu'il s'agit du droit des Canadiens à l'usage de leur langue, dans la procédure parlementaire et les lois du pays. Les Canadiens consentent à l'emploi des deux langues. M. Grant, l'un de ceux dont la candidature a échoué, propose que la langue anglaise seule soit officielle, sauf à traduire ensuite pour l'usage des Canadiens. Après une discussion violente, la motion Grant est rejetée. Cette question de " l'unité de la langue légale ", ainsi que s'exprime Garneau, dans son Histoire, pouvait à bon droit faire appel à l'imagination du peintre. Le choix d'un tel motif avait

de quoi tenter son talent, si tant est que la peinture comme le drame se plaît au vif des situations, au type vécu des personnages, au relief des événements. L'exécution du tableau se place précisément au moment où Chartier de Lotbinière, debout, près de la table réglementaire, s'adresse à l'Assemblée. Pierre Bédard, tout près de lui, est nerveux. Bientôt, il prendra, lui aussi, la parole, pour achever, de concert avec Papineau, la déroute du parti extrémiste.

Le cadre où se déroule la scène est précisément celui que les architectes de notre Parlement ont réservé, au-dessus du trône de l'orateur, dans la salle de l'Assemblée législative. La séance a lieu dans la chapelle de l'ancien Palais épiscopal, occupé depuis plusieurs années par les gouverneurs anglais. A droite, le président siège revêtu de la toge, entouré de députés chaque côté du trône ; à gauche, à l'extrémité de la salle, le jubé, servant de galerie, est envahi par la foule, anxieuse, évidemment, d'assister à ces premières joutes du premier de nos parlements. L'espace intermédiaire est destiné aux députés qui sont, les uns assis, les autres debout, en habit de cérémonie et portant la perruque, suivant la coutume du temps en Angleterre. L'Assemblée est visiblement agitée. L'on sent qu'il se passe quelque chose d'extraordinaire.

Monsieur Huot a consacré près de trois ans à l'œuvre qu'il vient de terminer et, sans doute, il serait téméraire à un profane de tenter la critique d'un pareil travail. Comment, cependant, n'être pas frappé des qualités générales de cette grande composition historique ? Les députés sont peints de grandeur naturelle et leur costume de cérémonie, celui des anciennes cours comme celui du Parlement anglais, est du plus bel effet décoratif. Malgré le nombre des personnages, la variété des attitudes, le caractère d'une scène mouvementée, l'on sent tout de suite qu'il y a de l'unité, de l'harmonie dans ce beau tableau. Les détails, loin de nuire à l'ensemble, y concourent plutôt. Une habile distribution assigne à chacun son rôle où l'intention générale de l'auteur est bien marquée. Il semble que nous assistons à cette séance mémorable où tant d'émotions à la fois durent assaillir la députation et le public venu pour assister aux débats. A travers les hautes fenêtres du fond de la pièce, convertie en parlement, l'on aperçoit, de côté, le vieux Fort, comme encadré par le paysage qui l'avoisine. Ce lieu, tout peuplé de souvenirs, ajoute au dramatique de l'heure. Le local exigu étoufferait sous le nombre des personnages sans l'art avec lequel le peintre a su distribuer la lumière. Il y a de l'air, et la perspective générale est telle que l'œil a l'illusion d'une salle étendue

qui se prolongerait au-dessus de celle où vont bientôt affluer les députés actuels de notre Assemblée législative.

Le tableau, essentiellement historique, demandait naturellement de l'archéologie. Après de nombreuses recherches et après être allé exprès en France, M. Huot a pu reproduire l'intérieur de la petite chapelle à peu près telle qu'elle était, en 1792. Le devis, les fenêtres, les chaises et jusqu'aux bougies, prêtes à s'allumer, seraient ceux du temps. L'artiste nous a peint encore quelques figures de l'époque, les plus remarquables. La photographie qu'on en a conservée nous les fait distinguer parmi les autres. L'intérêt n'en est que plus grand. Il faudrait, au reste, peu d'efforts pour reconnaître parmi l'Assemblée ceux qui, par exemple, ont nom Chartier de Lotbinière, Rocheblave, McGill, Richardson, De Léry, De Bonne, Taschereau, Lavaltrie, Grant, Salaberry, Jean-Antoine Panet, l'orateur, Papineau, Pierre Bédard, etc., autant de personnages qui sont nos ancêtres parlementaires.

Comme nous allions terminer ces lignes, nous avions l'avantage de revoir un moment le tableau de M. Huot. L'effet d'ensemble, nous le répétons, est saisissant. C'est une œuvre réfléchie et qui parle. Tout en observant certaine couleur locale, commandée par son sujet, l'artiste, fidèle aux traditions idéalistes, a écrit une page émouvante, d'une forte personnalité et pleine de style. Il y a de la mesure et du rythme dans ce morceau éloquent.

De longues études, un labeur persévérant et long, valaient bien à l'artiste ce succès, précédé déjà de bien d'autres, mais où son talent ne s'était jamais aussi hautement affirmé que dans ce dernier essai. Il peut en être fier et attendre avec confiance les suffrages.

S'il est heureux que l'art relève ainsi de temps en temps les leçons de l'histoire, le gouvernement de la Province mérite d'être félicité ; et nous aimons à croire encore que l'éminent dessinateur de la grande salle des députés, dont la mort, il y a peu, laissa tant de regrets, n'aurait pas rêvé plus vivante illustration de son patriotisme et de sa pensée.

J.-E. Prince.

Québec, 21 oct. 1913.

LES EXPOSITIONS

Sont traités d'ordinaire, dans *la Nouvelle-France*, les sujets qui se rapportent aux Sciences, aux Lettres et aux Arts.

Les questions de polémique quotidienne n'y sont guère admises, quelle qu'en soit l'importance ; à d'autres feuilles est laissée la mission de les présenter au public.

Mais, aujourd'hui, il est sûrement convenable de faire ce qui paraîtra peut-être, dès l'abord, une exception, et de dire quelques mots des Expositions. L'exception n'est qu'une apparence : car, ne fût-ce qu'au point de vue de l'Art, nos remarques demeureraient légitimes et même dans la limite exacte tracée par son programme, puisque des exhibitions de laideurs, de monstruosités, de choses vulgaires, violent, fréquemment, à ces Expositions, les règles élémentaires de la beauté, de la mesure et du goût.

Développer chez le peuple, chez les jeunes surtout, le sens du convenable, les saines notions de l'esthétique, n'est-ce pas faire œuvre utile, « œuvre d'Art », on pourrait dire, au sens pratique du mot ? Tout se soutient dans le développement de la personnalité humaine, et le goût du beau, suivant l'ordre naturel, est propre à augmenter l'aptitude, à faire naître la passion pour le beau dans l'ordre surnaturel, dont la plénitude ne se trouve que dans la réalisation de l'idéal chrétien.

***

Mais, considérées sous le rapport moral, les Expositions paraissent une source de danger immédiat, et beaucoup plus à craindre encore.

Détournées de leur note primitive, pour l'enfance et la jeunesse en particulier elles sont devenues, par les exhibitions qu'on y tolère, une cause de scandales qu'il importe, on ne peut plus, de faire disparaître. Ces scandales sont rendus singulièrement redoutables par le patronage des pouvoirs publics procuré à ces entreprises, sous forme de subventions ou autrement. Ce patronage, donné à des choses mauvaises, leur confère une sanction officielle ; ce patronage abaisse des barrières précieuses pour le soutien de la conscience ; il donne à ce qui est défendu une apparence de légitimité, augmentant, enfin, par

là, dans une mesure considérable, bien que difficile à déterminer, le « mordant » périlleux du « menu » offert aux trop nombreux visiteurs.

L'Esprit du mal ne se lasse jamais dans sa lutte contre le bien; son activité redouble, même à notre époque, il semblerait. Le but qu'il y poursuit est visible : ramener les peuples au culte de la chair, aux ignominies du paganisme, en détruisant dans les âmes toute notion de modestie, d'honnêteté chrétienne. Et aux yeux un peu sagaces, les Expositions, ou plutôt l'accessoire que l'on croit bon d'y joindre, et dénommé : " Attractions ou Amusements ", va devenir, à moins qu'on n'y apporte un prompt remède, l'engin de perdition efficace par excellence.

Et ailleurs qu'au Canada on se préoccupe du danger de ces spectacles. Ainsi, à propos de l'Exposition de Gand, les évêques de Belgique, le cardinal Mercier en tête, viennent de poser ces règles sévères : *Les prêtres, les directeurs, les directrices de maisons d'éducation, les parents chrétiens ne visiteront pas, notamment, et se garderont de faire visiter à leurs élèves et à leurs enfants le palais des Beaux-Arts, le salonnet dit des humoristes français, plusieurs compartiments des salons de la librairie et de la gravure, le salon belge de la décoration monumentale, de nombreux étalages de la couture belge et française, les boîtes à vues, placées le long des chemins, et diverses attractions qui sont inconvenantes.*

Aux Etats-Unis, de nombreux protestants : ministres, laïques, femmes, se préoccupent déjà activement d'assainir, autant que faire se peut, la grande Exposition qui se tiendra à San Francisco en 1915.

Au Canada, des plaintes nombreuses sont faites contre les Expositions de Québec, de Toronto, de Sherbrooke, de Trois-Rivières, d'Ottawa.

Ici, à Québec, malgré les précautions prises, malgré les efforts tentés, des désordres profondément regrettables ont encore été signalés.

Inutile d'insister pour établir que le mal est sérieux, général, et qu'il ne cédera qu'à une action clairvoyante, énergique, persévérante.

C'est donc avec bonheur que nous apportons notre concours afin de réclamer les réformes qui s'imposent à tous égards.

A. C.

PAGES ROMAINES

ITALIE.—ENTRE ALLIÉS.—ENTRE ÉLECTEURS.

« De quoi demain sera-t-il fait ? » Cette question du poète, chacun se la répète en Italie, tant les incidents, les conflits de chaque jour font présager un avenir orageux.

Bien que leur alliance ait été renouvelée avant même que le terme en fût expiré, il y a quelques mois ; bien qu'elles paraissent agir en parfaite union dans la question albanaise, l'Italie et l'Autriche ne vivent pas en cette réciprocité de courtoisie que les nations véritablement amies ont entre elles. Journellement la presse des deux pays excite l'esprit des deux peuples, en racontant des faits dont elle dénature souvent le motif.

Les jonrnaux italiens n'ont cessé de se plaindre, pendant quelque temps, des vexations du gouvernement autrichien à l'égard des Italiens résidant en Autriche. Quatre Italiens qui se trouvaient à Trente, au moment du passage du roi d'Italie dans cette ville, l'été dernier, quand le souverain se rendait en Allemagne, ont été condamnés à une semaine de prison pour avoir crié : « Vive notre roi ! » Le tribunal déclara, en ses considérants, que ce cri était de nature à provoquer les sentiments irrédentistes de la population du Trentin.

Les premiers jours d'octobre, un nouvel incident augmenta l'irritation qui entre les deux nations alliées remplace la sympathie. L'opéra de Puccini., *Madame Butterfly*, allait être exécuté en langue slovène, au théâtre slovène de Trieste, quand la représentation dut en être suspendue, à la suite de l'opposition de l'éditeur Riccordi, de Milan, sous prétexte que Trieste étant une ville *italienne*, les opéras devaient y être chantés seulement en italien.—On devine la campagne de presse qui s'en est suivie.

Dans un article intitulé, d'une façon interrogative : « L'Italie dans l'isolement ? » le *Giornale d'Italia* rapportait en ces derniers jours l'opinion d'un ancien diplomate italien suivant laquelle l'Autriche se serait servie jusqu'à ce jour de l'Italie dans la question albanaise et chercherait, maintenant que son jeu est fait, à se détacher de l'Italie, ce qui expliquerait ce qu'on appelle les vexations de l'Autriche contre son alliée. Et, continuant son article, ce diplomate expose la position de l'Italie au point de vue international sous la forme suivante :

« La France est irritée ; la Russie est réservée ; l'Angleterre, méfiante et inquiète, envoie des navires dans la Méditerranée orientale ; l'Espagne et la Grèce se serrent autour de la France ; la Bulgarie est une vaincue ; la Serbie et le Monténégro sont dans l'anxiété.

« En face de cette situation, l'Italie n'a aucun appui ; l'Allemagne est obligée à la plus grande réserve ; et l'Autriche, qui est à la recherche d'une nouvelle orientation, se montre froide envers nous. »

Cette dernière phrase est un euphémisme ; car l'attitude de l'Autriche, en bien des circonstances, est tout autre chose que de la froideur. Quand, les premiers jours d'octobre, toute l'Italie célébra le centenaire de Verdi, la commémoration qui devait avoir lieu à Trente fut interdite par les autorités autrichiennes pour des motifs d'ordre public, et cela, au moment même où le gouvernement impérial démentait son hostilité contre les Italiens. Ce

démenti était démenti lui-même par les mesures vexatoires contre les Italiens du Trentin. C'est ainsi qu'un médecin italien, sujet autrichien, ayant été engagé comme médecin principal par la petite ville de Valdinoce, le gouverneur du Trentin fit casser le contrat sous prétexte que le docteur en médecine avait fait ses études en Italie. Toujours, à la même époque, dans les premiers jours d'octobre, le ministère autrichien de l'Instruction publique défendit à la municipalité de Trieste de donner les noms de Dante et Pétrarque à deux nouvelles écoles italiennes. Cette interdiction provoqua une protestation du conseil municipal de Trieste, la manifestation du mécontentement dans la colonie italienne de cette ville, et une nouvelle campagne de presse dans les journaux italiens dénonçant les sentiments antipathiques de l'Autriche envers son alliée.

Si aujourd'hui est si peu amical, de quoi demain sera-t-il fait ?

*
* *

La situation intérieure de l'Italie laisse-t-elle entrevoir un avenir meilleur ?

L'Italie va confier ses destinées aux délibérations d'un nouveau parlement qui, le 26 octobre et le 2 novembre, sera, pour la première fois, élu par le suffrage universel.

Jusqu'à ce jour, les députés élus au suffrage restreint étaient nommés par 3,319,207 électeurs ; ils vont représenter désormais 8,672,249 citoyens admis au vote. Il en résulte que 5,353,042 citoyens vont unir leurs passions politiques à celles qui existaient déjà.

Cette nouvelle réforme électorale, qu'on a appelée le suffrage universel, ne l'est pas tout à fait dans l'entière acception du mot. La loi qui provoque actuellement une si grande agitation dans le pays n'admet pas indistinctement à la fonction d'électeur l'homme majeur, dès sa vingt et unième année. Pour être électeur à 21 ans, il faut, comme par le passé, prouver que l'on n'est pas illettré. Les autres, illettrés ou non, sont électeurs au sortir de la caserne ; et ceux qui, pour un motif quelconque, n'ont pas été soldats sont admis à déposer leur bulletin dans l'urne électorale, à l'âge de 30 ans.

Si le suffrage est élargi, le mode d'élection n'a point été modifié ; le scrutin d'arrondissement, jusqu'ici pratiqué, continue à l'être. Pour assurer sa sincérité (!), on l'a entouré de précautions extraordinaires, enveloppes officielles pour garder le secret du vote non moins que son indépendance, et cabine d'isolement. Mais cette liberté de l'électeur, plus que jamais, reste apparente, et tout au moins, en ce premier essai de suffrage élargi, il n'y a aucun doute que la majorité votera ou paraîtra avoir voté conformément aux vues du gouvernement, car les bulletins seront conformes à son désir.

L'auteur de cette réforme électorale est le président actuel du ministère, M. Giolitti. La conquête de la Tripolitaine faite sous sa direction, le bon état des finances maintenu, malgré les charges de la guerre africaine, l'occupation des îles de la mer Egée, la concession du chemin de fer d'Adalie et tant d'autres succès de la diplomatie italienne ont assuré à M. Giolitti une telle popularité qu'il domine les partis et peut les défier d'empêcher le suffrage, auquel il donne une plus grande liberté, de ne pas être une manifestation en son honneur.

C'est au moins ce que publient les journaux à la solde du gouvernement. Disent-ils vrai, tout au moins aussi vrai qu'ils le prétendent ?

En attendant, jamais campagne électorale ne se poursuivit au milieu de désordres pareils à ceux qui éclatent d'une extrémité à l'autre de l'Italie.

A Lecce, par exemple, on a lancé des pierres contre le député sortant alors qu'il prononçait un discours. A Pouzzoles, près de Naples, à la fin d'un meeting électoral, les deux partis en sont venus aux mains et se sont battus à coups de pierres. A Grégenti (Sicile), des coups de revolver ont été échangés entre les adversaires. A Catanne, la bataille eut lieu à coups de couteau. Dans les Pouilles, la population accueillit à coups de pierres un candidat qui venait poser sa candidature. Dans la circonscription de Foligno, entre Rome et Naples, une affiche portait ces mots : « Citoyens, tuez, volez, mais ne votez pas pour le député sortant." A Pérouse, la lie de la population a par deux fois attenté à la vie du candidat conservateur. Celui-ci n'osant plus s'aventurer dans les rues, on est allé l'attaquer jusque chez lui, et dans un seul assaut, il y eut onze blessés. A Casoria, province de Naples, le curé, âgé de 84 ans, fut tué, en intervenant pour séparer les adversaires. En Sicile, la Maffia prend parti dans la lutte en brûlant les maisons, en sciant les arbres, en volant le bétail. A Palerme, circonscription du célèbre Nasi, des milliers de cartes électorales ont été anéanties avec la complicité des autorités communales, ce qui a provoqué l'envahissement de la mairie par la foule exaspérée. A Rome, le prince Gaetani a fait arrêter des racoleurs qui étaient venus lui offrir, au prix de 20 francs par bulletin, plus de cinquante suffrages.

Pour son premier essai, le suffrage universel donne une piètre idée de l'éducation politique des électeurs ; et le malheur est que ces haines si féroces sont déterminées beaucoup moins par la différence des programmes des candidats que par des querelles locales ou de simples questions de personnalités. En beaucoup d'endroits, la question politique n'est qu'un prétexte à assouvir de vieilles rancunes et à donner cours à toutes les inimitiés locales. C'est une des conséquences du scrutin d'arrondissement.

Dès le début de la campagne électorale, les premiers jours d'octobre, le Saint-Siège publia dans l'*Osservatore romano* qu'il maintenait le *non expedit*, c'est-à-dire l'interdiction aux catholiques d'aller voter dans les vingt arrondissements de Rome. Cette déclaration prouve que si le Vatican permet des exceptions et autorise, dans certains cas, les catholiques italiens à se rendre aux urnes, il maintient le veto qui fut publié après les événements de 1870, en ce qui touche à Rome, renouvelant ainsi les revendications des droits les plus sacrés.

En dehors des vingt arrondissements de Rome, les catholiques italiens ont été autorisés à donner leur vote aux candidats désignés d'accord avec les évêques par l'*Union catholique libérale*, dont le siège est à Rome. Toutefois, dans les colléges électoraux où les catholiques n'avaient aucune chance de faire passer un candidat de leur choix, le *non expedit* a été maintenu.

A Gênes, au contraire, la défense a été suspendue en faveur d'un candidat par circonscription qui s'est engagé, par une promesse formelle remise à l'*Unioa catholique libérale*, à défendre à la chambre des Députés tous les intérêts catholiques.

Les prochaines « Pages romaines » rendront compte de l'issue de la lutte électorale.

Le demain d'aujourd'hui sera devenu hier : car les élections auront été faites, et le suffrage universel aura parlé.

DON PAOLO-AGOSTO.

Le Directeur-propriétaire, - - - - - - L'abbé L. LINDSAY.

Imprimé par la Cie de l'ÉVÉNEMENT, 30, rue de la Fabrique, Québec.

LA NOUVELLE-FRANCE

TOME XII DÉCEMBRE 1913 N° 12

LE MODERNISME

I.—PERSISTANCE DES AGISSEMENTS MODERNISTES

La grande erreur moderne, qui, depuis cent cinquante ans, fait d'immenses ravages dans toutes les nations, est, dit le Concile du Vatican, " cette doctrine du *rationalisme* ou du *naturalisme*, laquelle, contredisant universellement la religion chrétienne comme institution surnaturelle, travaille avec d'incroyables efforts à chasser Jésus-Christ, notre unique Seigneur et Sauveur, de l'esprit des hommes, de la vie et des mœurs des peuples, pour établir à la place ce que l'on appelle le règne de la *raison* ou de *la nature* [1]."

Mais " on voit ordinairement apparaître, à la suite des erreurs extrêmes qui rejettent ouvertement le dogme catholique, des erreurs mitigées ou moyennes, qui sont comme des essais de conciliation entre les premières et la doctrine de l'Eglise. Tels furent autrefois, après l'hérésie arienne, le semi-arianisme, et après l'hérésie de Pélage, le semi-pélagianisme, ou plus récemment, après le protestantisme, les hérésies de Baïus et de Jansénius [2]."

Depuis cent ans, une multitude d'erreurs sont venues se placer entre *le rationalisme* et *l'Evangile* pour tenter de les concilier l'un avec l'autre. Tels l'hermésianisme, l'américanisme et cent autres systèmes éclos au cours du XIX[e] siècle ou au commencement du XX[e].

Le plus récent, mais le plus avancé de ces systèmes de conciliation est le *modernisme*, signalé plusieurs fois par Léon XIII, condamné

1—Tum nata est et late nimis per orbem vagata illa *rationalismi* seu *naturalismi* doctrina, quæ religioni christianæ utpote supernaturali instituto per omnia adversans, summo studio molitur ut Christo, qui solus Dominus et Salvator noster est, a mentibus humanis, a vita et moribus populorum excluso, mere quod vacant *rationis* vel *naturæ regnum stabiliatur*. Conc. Vatic. Constit. *de fide cath. Procemium.*

2—Dom Benoit *Les Erreurs modernes*, t. II, p. 1.

expressément et solennellement par Pie X dans l'Encyclique *Pascendi*, le 8 septembre 1907, et auparavant dans le Décret du Saint-Office *Lamentabili*, le 4 juillet 1907.

Le grand Pontife a décrété, contre le *modernisme*, dans l'Encyclique elle-même *Pascendi* et, depuis, dans des décrets spéciaux, un ensemble de mesures répressives qui témoignent à la fois de la vigilance du Voyant d'Israël et de la puissance redoutable de cette erreur perfide.

Mais condamnée énergiquement et poursuivie partout, l'erreur a continué sa propagande et ses ravages, à huis clos et en public, dans le clergé et parmi les laïques, dans les salons, dans les séminaires, dans les universités, dans les académies, par les tracts, par les journaux, par les revues, par les livres, toujours avec une incroyable dissimulation, en se couvrant de tous les masques et en jouant tous les rôles.

Trois condamnations nouvelles viennent de frapper le modernisme : la déclaration du cardinal Andrieu, archevêque de Bordeaux, appuyée d'un très grand nombre d'évêques, contre le *Bulletin de la Semaine ;* le décret de l'Index contre les *Annales de la philosophie chrétienne*, et contre *la Sainte Chantal* de l'abbé Brémond.

Brémond, lettré subtil, honoré d'amitiés puissantes dans les sphères intellectuelles, s'était donné la mission de naturaliser, ou, si l'on veut, d'humaniser la grande psychologie religieuse ; il a traité tour à tour par ce procédé nos classiques, nos saints et nos plus récents débats ; Fénelon, Tyrrel, saint François de Sales. Il collaborait naturellement *aux Annales* et *au Bulletin.*

Le P. Laberthonière était, lui, à la tête d'une école de philosophie moins accessible, dont les chefs Leroy et ses pareils, par Tyrrel d'une part, par Boutroux et Bergson de l'autre, s'accointaient avec tous les grands courants de la pensée contemporaine.

Fonsegrive, dans une série de livres trop répandus, avait habilement dosé quelque chose de leur esprit jusque dans le démocratisme, à l'usage du grand public ecclésiastique et religieux.

Naturellement, tout ce monde-là se retrouvait à la rédaction ou dans les sympathies du *Bulletin de la Semaine.* Et cette *coalition* avait réussi à s'imposer à l'estime de presque toute l'élite cultivée par un adroit maniement de l'éloge, des silences, des dénigrements systématiques, selon la méthode indiquée par Molière :

Nul n'aura de l'esprit hors nous et nos amis [1].

Sans doute, Rome a parlé, des vaillants ont combattu. Mais qu'on mesure leur influence pratique, même aujourd'hui, à celle de l'adversaire, et on

1—A. I. R. Cité par *la Revue catholique des Inst. et du Droit*, juillet 1913, p. 69.

s'expliquera bien des choses. Aux condamnés demeurent acquis tous les appuis humains, les bienveillances ou les précautions de tout un monde ; et les autres sont voués à la haine des uns, au lâchage des autres [1].

Cependant, cette coalition, dont le *Bulletin de la Semaine* est l'organe, atteinte d'une sentence doctrinale et disciplinaire, est désormais dans l'Eglise de France une condamnée de droit commun pour faits religieux ; il ne lui reste que de se soumettre vraiment ou de se révolter ouvertement. Elle ne fera ni l'un ni l'autre, car elle se suiciderait, elle qui est l'équivoque soi-disant catholique. Donc, il faut s'attendre à ce que... la séance continue. [2]

En face de cet acharnement et de cette hypocrisie, c'est le devoir des Revues catholiques de combattre la pernicieuse erreur. *La Nouvelle-France* est entrée en lice plusieurs fois par le passé ; elle le fait de nouveau.

" Comme la tactique des modernistes, dit Pie X, est de ne jamais exposer leurs doctrines méthodiquement et dans leur ensemble, mais de les fragmenter en quelque sorte et de les éparpiller çà et là, ce qui prête à les croire ondoyants et indécis, alors qu'au contraire leurs idées sont parfaitement arrêtées et consistantes" [3], la manière la plus efficace de les combattre est " de présenter leurs erreurs dans l'ensemble de leurs principes et des principales *conséquences*, en les opposant aux *dogmes catholiques.* "

C'est ce que nous allons faire, à la lumière de l'admirable Encyclique de Pie X et de ses sages décrets.

II.—NOTION GÉNÉRALE DU MODERNISME

Nous avons dit plus haut que le modernisme est un rationalisme *mitigé ;* ce serait plus exact de dire que c'est un *rationalisme déguisé.*

On peut, en effet, véritablement le définir *: le rationalisme proposé sous des formules catholiques.*

En premier lieu, le modernisme est le *rationalisme* même. Il ne conserve pas la foi ou la révélation, il les nie : " *Ce n'est point aux rameaux ou aux rejetons que les modernistes ont mis la cognée,* dit Pie X, *mais à la racine même, c'est-à-dire à la foi et à ses fibres les plus profondes.* [3] Ce n'est pas à une vérité du symbole qu'ils s'attaquent, ou à un petit nombre, c'est à toutes : " *Nulle partie*

1—*Ibid.*, p. 71.
2—*Ibid.*, p. 72.
3—*Ibid.*

de la foi catholique qui reste à l'abri de leur main, nulle qu'ils ne fassent tout pour corrompre [1]."

Mais, en second lieu, le modernisme conserve *la terminologie catholique.* Il se dit *croyant*, vivant de la vie *chrétienne*, vivant de la vie de *Jésus-Christ*, admettant *la révélation*, demandant à *la foi* ses inspirations ; mais la révélation, la foi, la vie chrétienne sont entendues par le moderniste *tout autrement* que par l'Eglise catholique. Il exalte Jésus-Christ, il le reconnaît comme Dieu ; mais il a sur lui des théories pires que les ariens. Il admet tous les termes de la langue chrétienne ; mais il les vide de leur signification catholique. Il parle en *catholique* et pense en *rationaliste.* " *Ces artisans d'erreurs*, dit le Voyant d'Israël, ne se rangent jamais parmi les ennemis déclarés ; ils se cachent—et c'est un sujet d'appréhension et d'angoisse très vive, dans le sein même et au cœur de l'Eglise, ennemis d'autant plus redoutables qu'ils le sont moins ouvertement [2]." " Amalgamant en eux le *rationaliste* et le *catholique*, dit encore le grand Pape, ils le font avec *un tel raffinement d'habileté* qu'ils abusent facilement les esprits mal avertis [3]."

Les modernistes ressemblent d'une part avec les *manichéens* et d'autre part avec les *jansénistes.*

Ressemblance des modernistes avec les manichéens et avec les jansénistes

Nous venons de dire que les modernistes emploient les termes catholiques, mais en les vidant de leur contenu : c'est précisément ce que faisaient les *manichéens.* Ils avaient continuellement à la bouche le nom du *Christ ;* mais ce Christ qu'ils nommaient si dévotement, c'était ou le *soleil* ou des *objets infâmes.* Ils exaltaient la *charité ;* mais la charité, sur leurs lèvres, désignait d'*immondes passions.* De même, pour toutes leurs autres erreurs. Ceux qui les entendaient croyaient entendre des catholiques ; mais les initiés reconnaissaient des doctrines toutes contraires à celles de l'Eglise. Ainsi les modernistes ont avec les manichéens ce caractère général d'exprimer leurs faux systèmes avec une phraséologie catholique, de célébrer la foi, les sacrements, les livres inspirés, l'Eglise, en entendant sous ces noms toute autre chose que ce qu'ils expriment pour ceux qui n'ont pas pénétré les artifices de leur langage.

1—Encyc. *Pascendi,* lère Part. 2—*Ibid.* 3—*Ibid.*

D'autre part, disons-nous, les modernistes ressemblent aux *jansénistes.*

Ceux-ci étaient d'accord avec les protestants pour le fond des doctrines. Mais tandis que les protestants avaient dès le principe jeté le masque et s'étaient séparés de l'Eglise, les jansénistes mettaient beaucoup d'obstination à conserver l'apparence de vrais catholiques et s'acharnaient malgré les condamnations à demeurer dans l'Eglise. Les jansénistes étaient des protestants, mais des protestants qui prétendaient ne pas être protestants, des protestants qui ne voulaient jamais rompre avec l'Eglise, des protestants dissimulés dans l'Eglise, cachés et vivant dans l'Eglise, greffés en quelque sorte sur l'Eglise pour lui infuser le protestantisme et la transformer en Eglise protestante.

De même, les modernistes sont des rationalistes qui prétendent ne pas être rationalistes, mais veulent au contraire être les meilleurs des catholiques, qui affectent de mieux comprendre la doctrine de Jésus-Christ que l'Eglise, qui font du rationalisme la vraie doctrine de Jésus-Christ, une doctrine profonde que doit professer tout catholique élevé à une culture supérieure ; qui appellent le rationalisme de noms pompeux propres à le cacher et à séduire les catholiques, philosophie, critique, histoire, science, réforme, religion supérieure, sublime idéal ; qui entreprennent, au lieu de détruire l'Eglise, de la transformer en une société de rationalistes. " Ennemis de l'Eglise, dit Pie X, certes ils le sont " comme les jansénistes, " et, à vrai dire, elle n'en a pas de pires." " Imprégnés jusqu'aux moelles d'un venin d'erreur puisé chez les adversaires de la foi catholique, ils se cachent dans le sein et au cœur de l'Eglise. Ce n'est pas du dehors, c'est du dedans qu'ils trament sa ruine : le danger est aujourd'hui aux entrailles mêmes et aux veines de l'Eglise : leurs coups sont d'autant plus sûrs qu'ils savent mieux où la frapper." [1] Puis, comme les jansénistes, " ils ont une vie toute d'activité, une ardeur singulière à tous les genres d'études, et des mœurs recommandables d'ordinaire pour leur sévérité [2]." Mais, comme les jansénistes, " ils sont pleins d'opiniâtreté et d'orgueil, contempteurs de toute autorité," alors même qu'ils la ménagent, " impatients de tout frein, " même quand ils affectent l'humilité et flattent le pouvoir.

1—Encycl. *Pascendi,* lère P.
2—*Ibid.*

***

Le nom du modernisme

Ce sont les *modernistes* eux-mêmes qui se sont donné ce nom les premiers, comme un titre d'honneur : Pie X et les apologistes catholiques le leur ont laissé. " Nous ne sommes pas gens du moyen âge, nous sommes de notre siècle ; nous n'appartenons pas au passé, nous sommes *modernes*." " Qu'on scrute les profondeurs de nos théories, c'est le dernier mot de la science, c'est la pensée *moderne*."

Et, en effet, l'erreur moderne, ainsi que le remarque le Concile du Vatican dès le commencement de ses travaux, ce n'est plus le protestantisme, c'est son fils naturel, le *rationalisme*. Le rationaliste est, dit-il, cette erreur funeste " qui envahit effroyablement l'univers entier " : qui trompe et séduit, dans les cinq parties du monde, tous les peuples modernes : *Late nimis per orbem vagata*.

Eh bien, c'est cette *erreur moderne* du rationalisme qu'adoptent les *modernistes*, tout en affectant de conserver la langue *ancienne* de l'Eglise catholique.

III.—LE PREMIER PRINCIPE DU MODERNISME : L'AGNOSTICISME

Le modernisme emprunte au rationalisme contemporain trois de ses formes principales et en fait *ses trois grands principes*, qui le renferment tout entier et d'où découlent toutes ses conclusions : l'*agnosticisme*, l'*immanence vitale*, l'*évolutionnisme*.

***

L'agnosticisme

L'*agnosticisme* ou *positivisme* distingue entre le *phénomène* et la *cause* ou le *substratum* du phénomène, c'est-à-dire l'absolu, l'infini, Dieu ; le phénomène est, dit-il, *connu* et *connaissable ;* l'absolu ou Dieu est *inconnu* et *inconnaissable :* le phénomène est atteint par la *raison*, par l'*intelligence*, par la *science :* ces termes sont synonymes dans la langue moderniste ; Dieu n'est point objet de science, d'intelligence, de raison.

En quel sens Dieu est ineffable

Il faut bien distinguer : de trois manières Dieu est *inconnaissable et ineffable;* mais il est *connu* d'une quatrième manière.

1° Il ne peut être connu *adéquatement* par aucune créature, c'est-à-dire dans toute sa *compréhension*, tel qu'il est et dans tout ce qu'il est : car toute créature a une intelligence finie ; or une intelligence finie ne peut jamais comprendre parfaitement l'*infini*.

2° Dieu ne peut être connu *intuitivement*, " face à face," comme dit saint Paul, dans la vie présente ; car la vision intuitive de l'essence divine est cette vie éternelle promise comme récompense à ceux qui quittent le monde dans la foi et la charité.

3° Dieu enfin ne peut être connu *directement, immédiatement, en lui-même*, par l'intelligence *naturelle* de la créature, ni par l'intelligence naturelle de l'homme, ni par l'intelligence naturelle de l'ange, par aucune intelligence naturelle, créée ou créable : car toute connaissance de Dieu *en lui-même immédiatement*, même la connaissance obscure et imparfaite de la foi, est essentiellement *surnaturelle*, c'est-à-dire elle est mise ou *infuse* en nous par un don gratuit de Dieu nous élevant par grâce à la *participation de sa nature* et nous rendant *déiformes*.

Mais Dieu, dès la vie présente, peut être connu avec certitude *indirectement, médiatement, dans le spectacle de ses œuvres :* " Par la grandeur et la beauté des créatures, dit la Sagesse, leur Créateur peut être connu et aperçu [1]. "

L'intelligence naturelle, en effet, voit dans cet univers immense qui se déploie devant elle comme un miroir de son auteur, miroir très imparfait, il est vrai, mais qui le représente dans une ressemblance lointaine, comme dans *un vestige* ou même *une image*, ainsi que l'explique la théologie : elle arrive, à l'aide de ce miroir, très beau, quoique imparfait, à se faire une idée sublime, quoique inférieure, de sa puissance, de sa sagesse, de sa bonté, de sa justice, de son immutabilité, de son éternité, de son immensité, de son infinité, de sa vie, de sa providence ; elle le conçoit comme l'auteur et la fin de toutes choses, qui a donné l'être et la vertu à toutes les causes secondes, les gouverne et les consomme dans des fins dignes de sa bonté et de sa justice. Aussi le Concile du Vatican, résumant toute

1—*A magnitudine speciei et creaturæ cognoscibiliter poterit Creator eorum videri. Sap.* XIII, 5

la tradition, prononce anathème contre ceux qui disent que Dieu est *naturellement inconnaissable :* " Si quelqu'un dit que le Dieu un et véritable, notre Créateur et Seigneur, ne peut, à l'aide des choses créées, être connu avec certitude par les lumières naturelles de la raison humaine : qu'il soit anathème [1]."

L'agnosticisme des modernistes: Dieu n'est pas objet de connaissance

Or, le moderniste professe comme premier principe l'*agnosticisme.* Selon lui, Dieu est *inconnu* et *inconnaissable*, universellement, absolument : " La raison humaine, dit-il, est enfermée rigoureusement dans le cercle des phénomènes, c'est-à-dire, des choses qui apparaissent et telles précisément qu'elles apparaissent. " [2]

" L'intelligence n'a ni la faculté, ni le droit d'en franchir les limites " [3] : ce qui est au delà est une mer pour laquelle elle n'a ni barque ni voiles. " Dieu n'est point objet de science, Dieu n'est point un personnage historique [4]." L'intelligence ne peut rien affirmer *ontologiquement* de Dieu. L'absolu c'est la nuit noire pour l'esprit. L'infini est universellement et absolument inconnaissable."

Dieu est objet de sentiment

Mais, ajoutent les modernistes, ce que l'*intelligence* ne peut atteinpre, le *cœur* le peut : Dieu est inconnaissable à la science, il se révèle au *sentiment :* toute issue est absolument fermée vers Dieu du côté de l'intelligence, les modernistes se font fort d'en ouvrir une du côté du sentiment et de l'action, la voie *de la foi*, ainsi que nous le verrons plus loin. Car, c'est important de le remarquer, les modernistes *pervertissent la notion de la foi :* la foi, pour eux, n'est pas une *connaissance*, comme pour les catholiques, mais un *sentiment*, elle n'est pas un acte de l'*intelligence*, mais un acte du *cœur* ou de la *volonté.*

Théorie absolument fausse.

Si Dieu était absolument et universellement inconnaissable, com-

---

1—Si quis diceret Deum unum et verum, Creatorem et Dominum nostrum, per ea quæ facta sunt, naturali rationis humanæ lumine, certo cognosci non posse : anathema sit. *De fide cath.*, can. 1.

2—Encyc. *Pascendi*, 1ère Part.

3—*Ibid.*

4—*Ibid.*

ment pourrait-il être l'objet du cœur et de la volonté ? En un sens, " le cœur a ses intuitions," c'est un proverbe ; la charité pénètre plus avant en Dieu que la foi. Mais, selon l'axiome des philosophes, pour aimer il faut connaître : *Nihil volitum quin præcognitum ;* la volonté ne peut se porter à ce qui est totalement inconnu : *Ignoti nulla cupido.* Si donc Dieu ne peut être objet de connaissance, il ne peut être objet de sentiment. " Qu'est-ce après tout, dit Pie X, que le sentiment, sinon une réaction de l'âme à l'action de l'intelligence ou des sens." Donc, le sentiment suppose la connaissance, comme la réaction suppose l'action. Et puis, continue Pie X, " ôtez l'intelligence ; l'homme, déjà si enclin à suivre les sens, en deviendra l'esclave... Et encore, toutes ces fantaisies sur le sentiment religieux n'aboliront pas le sens commun ; or, ce que dit le sens commun, c'est que l'émotion et tout ce qui captive l'âme, loin de favoriser la découverte de la vérité, l'entrave [1]."

Voilà deux graves erreurs, pleines des conséquences les plus funestes pour la religion :

Dieu n'est nullement objet de connaissance ;

Dieu est exclusivement objet du sentiment.

En voici d'autres plus graves peut-être encore.

V.—LE SECOND PRINCIPE DU MODERNISME : L'IMMANENCE VITALE

1° *Subjectivisme de Kant*

Le second principe des modernistes est emprunté à la philosophie de Kant, si chère aux rationalistes, qui a empoisonné la jeunesse studieuse de presque tous les pays, surtout de l'Allemagne et de la France.

Kant a prétendu que les philosophes s'étaient égarés en cherchant un *pont* entre le *sujet pensant* et l'*objet pensé :* lui, à la suite d'Abélard et des conceptualistes du moyen âge, il identifie l'*objet pensé* avec le *sujet pensant.* Selon le philosophe de Kœnigsberg, la pensée ne *représente* pas un objet, elle *crée* son objet, en sorte que l'*objet* c'est la *pensée même.*

A l'origine, nous dit la Genèse, la lumière n'était pas, Dieu dit : " Que la lumière soit ", et la lumière fut ; le soleil, la lune, les étoiles, n'étaient pas ; la terre, la mer n'étaient pas ; les plantes, les

---

1—Encyc. *Pascendi,* 1ère Part.

oiseaux, les quadrupèdes, l'homme n'étaient pas : Dieu prononça une parole, et toutes choses furent. Selon Kant, le verbe créateur ce n'est pas le verbe de Dieu, c'est le verbe de l'homme : l'homme pense, l'objet est : tous les êtres sont des phénomènes qui jaillissent de la pensée, commencent, durent et finissent par la pensée.

Le philosophe du subjectivisme soutient-il son système à l'égard des choses *sensibles ?* Voilà un mur : ce mur est-il parce que je le conçois dans ma pensée ? Je converse avec des hommes, ces hommes et leur conversation sont-ils des produits de ma pensée ?

Pour Kant, Dieu n'a de réalité que dans le sujet

Kant ne recule pas devant ces absurdités. Mais c'est surtout à l'égard des choses *intelligibles* qu'il affirme son principe : Dieu est parce qu'il est pensé et selon qu'il est pensé. En dehors de la pensée de l'homme, il y a l'absolu, le transcendental, Dieu ; mais l'absolu ou Dieu se concrète dans la pensée et par la pensée ; en sorte que l'absolu pensé est le sujet pensant : en sorte que le *sujet* est *Dieu* lui-même.

En conséquence, le oui et le non, le bien et le mal, l'être et le non-être se rencontrent et s'identifient dans le transcendental, dans l'absolu, en Dieu, et se posent et se contreposent dans la pensée et le sujet pensant.

Les antinomies de Kant

De là, la vérité de ce que le philosophe appelait les *antinomies ;* il est à la fois vrai, selon lui, que l'infini existe et n'existe pas ; il est à la fois vrai que l'espace est infini et n'est pas infini ; il est à la fois vrai que ce qui est n'est pas, ou, comme le dira audacieusement son disciple le plus fameux, que *l'identique et le non identique sont identiques.*

La sophistique est érigée en philosophie

Ce système pose donc à la base de la philosophie la négation du principe de contradiction : A n'est pas A, le oui et le non ont la même vérité : c'est-à-dire, il érige la contradiction en loi première de l'esprit et fait du principe même de la sophistique le fondement de la philosophie et de tout savoir humain.

L'immanence vitale des modernistes

Les modernistes admettent en substance le *subjectivisme* de Kant,

tout en exprimant les principes de leur maître sous des termes en partie nouveaux et en laissant dans une ombre discrète certaines de leurs conséquences les plus contraires au sens chrétien, spécialement le panthéisme et l'identité des contradictoires.

Le subjectivisme de Kant s'appelle, dans leur langue, l'*immanence vitale*. L'homme *vit* par *sa pensée* et *son sentiment*, vivre est le *besoin* supérieur de sa *nature*, *vivre* est sa *nature* même. Mais cette vie jaillit *d'elle-même*, comme *elle demeure* elle-même : vivre, c'est penser, c'est sentir : je suis, donc je pense, donc je sens : je pense, je sens, parce que je suis ; je suis, parce que je pense et sens : mon être est ma pensée et mon sentiment, ma pensée et mon sentiment est mon être : ma vie, c'est moi, je suis ma vie ; ma nature c'est ma vie, ma vie c'est ma nature. Parce qu'en moi il n'y a que moi, en moi il n'y a que la nature, la nature qui se déroule elle-même en elle-même, qui est vie, qui est vie immanente. Voilà l'*immanence vitale :* la nature pensant et sentant, la pensée et le sentiment naturel, où il n'y a que la nature, où le *sujet* et l'*objet* sont identifiés.

Mais, dans ce sujet pensant et sentant, on peut distinguer l'*absolu* et sa *réalisation*, ce qui est *le substratum* de la pensée et du sentiment et *la pensée* et *le sentiment* eux-mêmes. Ce substratum, les modernistes l'appellent *la subconscience*, parce qu'elle est au-dessous de *la conscience* ou de la pensée, parce qu'elle est l'absolu de la pensée, ou la conscience *avant son acte*. C'est le *transcendental* de Kant, ce qui *dépasse* les phénomènes et d'où jaillissent les phénomènes, *l'inconnaissable*, *l'inconnu*.

Ensuite les modernistes insistent beaucoup, comme nous l'avons déjà vu, entre la *science* et le *sentiment :* la science ou l'intelligence a pour objet *le phénomène*, c'est-à-dire *le connaissable ;* le sentiment a pour objet l'absolu ou Dieu, c'est-à-dire *l'inconnaissable*. Ce n'est point par l'intelligence — c'est, nous le répétons, un point capital de leur système, — que l'homme s'élève à Dieu, mais par la *volonté* ou le *cœur :* il a le *sentiment* de Dieu, et c'est par ce sentiment et dans ce sentiment qu'il *l'atteint*.

Textes de Pie X

« La religion, disent-ils, a son explication dans l'homme : c'est dans l'homme que se trouve cette explication, et comme la religion est une forme de vie, c'est dans la vie même de l'homme. Voilà l'*immanence religieuse*, l'une des formes de l'*imminence vitale*. « Or

tout phénomène vital, et par conséquent la religion, a pour premier stimulant une nécessité, un besoin, pour première manifestation, ce mouvement du cœur appelé sentiment. Il s'ensuit, puisque l'objet de la religion est Dieu, que la foi, principe et fondement de toute religion, réside dans un certain sentiment intime, engendré lui-même par le besoin du divin [1]."

La religion et la foi sont des phénomènes qui jaillissent, sous l'empire du besoin, de *leur substratum*, de la *subconscience*, de *l'absolu.*

Mais l'immanence vitale, tous ses actes, tous les objets de ses actes, sont, dans la doctrine de Kant et de ses disciples, les modernistes, quelque chose de *purement subjectif.* Or, observe Pie X, " une vérité purement subjective, issue du sentiment et de l'action, si elle peut être bonne aux jongleries de mots, ne sert de rien à l'homme, à qui il importe surtout de savoir si, hors de lui, il existe un Dieu entre les mains de qui il tombera un jour. [2] " Le dieu des modernistes, produit de l'immanence vitale, qui éclot du sentiment et s'identifie avec lui, est imaginaire ou est l'homme même : *athéisme* ou *panthéisme.* C'est ce que Pie X déclare à plusieurs reprises. " L'objet de la science, pour les modernistes, dit-il, c'est la réalité du connaissable ; l'objet de la foi, la réalité de l'inconnaissable. Or ce qui fait l'inconnaissable, c'est sa disproportion avec l'intelligence, disproportion que rien au monde, même dans la doctrine des modernistes, ne peut faire disparaître. Par conséquent, l'inconnaissable reste et restera éternellement inconnaissable, autant au croyant qu'à l'homme de la science : " Jamais donc on ne pourra savoir si Dieu existe : athéisme. D'autre part, " la doctrine de l'immanence, au sens moderniste, tient et professe que tout phénomène de conscience est issu de l'homme en tant qu'homme : la conclusion rigoureuse c'est l'identité de l'homme et de Dieu, c'est-à-dire *le panthéisme.* [3] "

On le voit, les modernistes sont entraînés par leur système jusqu'au *panthéisme*, comme à *l'identité de l'identique et du non-identique.* Cependant ils se défendent de ces conclusions tant qu'ils peuvent ; s'ils ne les rejettent point franchement, ils y descendent spontanément, mais à la derobée, et comme ayant peur d'être compris et pris au mot.

(A suivre.)

PAUL BLONDEL.

1—Encyc. *Pascendi*, 1ère Part.
2—*Ibid.*
3—*Ibid.*

UN VOYAGE AU NORD-OUEST

Le monde en vieillissant perd décidément sa candeur. On ne croit plus aujourd'hui personne sur parole, et l'âge d'or est passé.

C'est ainsi que, en mai dernier, lorsque, annonçant à mes amis mon prochain départ pour le Manitoba, j'insistais sur les fatigues d'un voyage que le devoir m'imposait, je constatai, non sans dépit, que personne ne me prit en pitié.

Plusieurs, même, prétendirent que le sacrifice me coûtait peu, et que j'étais, au fond, reconnaissant à Monseigneur Langevin de son aimable invitation.

Protester serait superflu. C'est pourquoi je vais, sans autre préambule, narrer au bienveillant lecteur mon voyage dans l'Ouest.

***

Ce fut donc le 13 juin dernier, que je pris à Ottawa passage pour Winnipeg à bord du train nommé l'Imperial Limited.

Que si vous me demandez le pourquoi de ce nom qui ne correspond à rien, je vous répondrai qu'un profane n'a point le droit de discuter les mystères du Pacifique Canadien.

C'est une corvée mortellement ennuyeuse que ce voyage de deux jours au travers des Laurentides pendant lequel, sauf d'Ottawa jusqu'à Pembroke et dans le Nipissing, l'œil ne rencontre qu'un spectacle de perpétuelle désolation.

Imaginez-vous un désert où manque la terre arable, une chaîne de montagnes sans armature et sans pics, des rochers jetés pêle-mêle, une muraille de granit effondrée, des vallées closes transformées en lacs et en marais, et, sur le sol crevassé, des mousses, des framboisiers, des fougères, des épinettes rachitiques, des bouleaux nains.

Un voyageur venu de Chine comparait le Canada à ces corbeilles suspendues aux bouts d'un bâton que les jardiniers de là-bas portent sur leurs épaules. Les Laurentides sont le bâton.

Quoi d'étonnant de voir les émigrants perdre courage en traversant ces lieux sauvages et se prendre à regretter leur patrie !

Est-ce à dire que rien, sur ce long parcours, ne soit digne d'intérêt ? Non. Les bords des Grands Lacs que l'on suit pendant six heures sont bien faits, au contraire, pour nous ravir d'admiration.

Notre corniche canadienne peut, vraiment, rivaliser en beauté avec

la fameuse Corniche de Provence, quoique les aspects de leur beauté varient. Sans doute on ne doit point chercher ici le charme incomparable de la Côte d'Azur, son air tiède, son ciel de feu, sa mer étincelante, ses villas, ses fleurs ; mais quelle sauvage grandeur dans nos falaises de granit, dans les flots d'un bleu intense, dans les flots noirs de sapins, dans l'infini de la forêt, dans le silence de la nature !

Nulle trace d'humanité ne trouble ces solitudes, si ce n'est de-ci, de-là, la tente d'un chasseur indien, une station isolée entourée de cabanes.

Le malheur est qu'un beau spectacle, quand il est monotone, lasse vite.

C'est pourquoi lorsqu'on retrouve, en arrivant à Port-Arthur, la poussière des villes, la trompe des automobiles, le timbre des tramways, le sifflet des steamers, on éprouve, je l'avoue en rougissant, une impression de soulagement.

Mais voici que notre train se replonge dans la montagne et que nous cherchons dans le sommeil un remède à l'ennui.

Lorsque, le lendemain, le soleil nous éveilla, nous arrivions à Kenora. Ce nom nouveau est celui d'une charmante petite ville située sur les bords d'un lac d'une beauté merveilleuse, le lac des Bois.

Ce lac est fameux dans l'histoire des Pays d'en Haut ; car c'est là, au Portage du Rat, que les voyageurs canadiens, remontant en canot les Grands Lacs, débouchaient pour se rendre au Fort Garry. Nous aussi nous approchons du Fort Garry. Il est sept heures, et à midi nous entrerons dans Winnipeg.

Déjà l'aspect du pays change. La montagne s'humanise, le roc se cache sous l'humus, d'épais et jeunes taillis s'étendent à perte de vue. Puis le sol s'aplanit tout à fait, la forêt s'éclaircit et meurt, la prairie commence morne et marécageuse, l'horizon s'arrondit bas comme sur l'océan ; notre convoi rapide cherche vainement à rompre le cirque qui nous enserre.

Cependant les signes de la présence de l'homme se multiplient. Les champs fumeux tranchent sur la savane, le grain pointe dans les guérets noirs, quelques maisons isolées se dressent, les élévateurs maussades entourent les gares. Il est midi, les colonnes de fumée annoncent Winnipeg.



C'est la grâce spéciale du Canada qu'on soit le bienvenu dans toutes les demeures sacerdotales. J'étais donc assuré de trouver

auprès de Monseigneur Langevin le plus cordial et le plus paternel accueil. La maison épiscopale était alors remplie d'hôtes ; car de toutes les parties du diocèse les prêtres accouraient pour la réception de Son Excellence Monseigneur le Délégué Apostolique qu'on attendait le lendemain. Cette heureuse coïncidence me permit, avant de commencer mes retraites, d'assister à de belles manifestations religieuses et d'entrer en contact avec le clergé. Comme les journaux ont raconté ces fêtes avec abondance de détails, je me contenterai de dire ici qu'elles furent vraiment imposantes et qu'elles impressionnèrent favorablement la population pourtant si fanatique de Winnipeg. Pendant cinq jours, Monseigneur Stagni, avec une grande simplicité et une patience inaltérable, se prêta à tout ce qu'on demandait de lui, visita toutes les institutions de la ville et des environs, et fit preuve d'une endurance physique qui me surprit. Mais je m'arrête, car je n'entends rien au métier de flatteur.

Lorsque, le lundi 23 juin, le Délégué, poursuivant le cours de ses visites, prit le train de Regina, d'autres fêtes étaient commencées : la Saint-Jean-Baptiste, le Congrès de la Langue française, auquel Monsieur Henri Bourassa prit une part si brillante, et à la suite duquel des résolutions d'ordre pratique relatives à la colonisation furent votées. Mais le travail pour lequel j'étais appelé m'empêcha, à mon grand regret, d'assister à ces réunions.

J'avais commencé chez les Sœurs de la Miséricorde de Winnipeg une série de retraites qui devait se prolonger pendant deux mois en diverses communautés.

L'hôpital de la Miséricorde est situé dans l'un des plus élégants quartiers de Winnipeg.

Lorsque, il y a quinze ans, les religieuses achetèrent pour quelques milliers de piastres un vaste terrain en pleine campagne, elles se doutaient peu qu'elles faisaient là une spéculation des plus heureuses. Sur ce terrain, qui forme actuellement un bloc entier entouré de belles rues et desservi par les tramways, elles ont construit un édifice en briques blanches parfaitement adapté à l'objet de leur vocation. Elles opèrent un bien incalculable dont le public mal informé ne saurait se faire une idée, mais qu'apprécient Dieu, le clergé, les médecins, et les personnes qui ont recours à leur charité.

Pour accroître les ressources nécessaires à leur œuvre et pour donner un emploi à leur trop vaste établissement, elles ont établi une clinique d'accouchement à l'usage du public qui est fort appréciée des familles les plus honorables. Mais, comme cette source de revenus demeure iusuffisante, ces femmes généreuses ne rougissent

pas d'aller de porte en porte demander l'aumône pour l'amour de Dieu. Il n'est que juste d'ajouter qu'elles reçoivent généralement un bon accueil des protestants aussi bien que de leurs coreligionnaires.

Mais changeons de sujet.

Un soir que j'étais allé, sur un balcon de l'hôpital, respirer l'air frais que la brise naissante apportait, et que mes regards cherchaient vainement à découvrir, derrière le rideau vert des arbres et la vaste enceinte de la cité, quelque échappée sur la campagne, j'évoquai par l'imagination les spectacles du passé.

Il me sembla, tout d'abord, contempler un vaste océan battant de ses vagues les puissantes assises des montagnes Rocheuses, depuis l'Alaska jusqu'au Mexique. Puis, sous la poussée des forces souterraines, les fonds se soulevèrent et les flots précipités s'enfuirent en sens divers, les uns vers les mers du Nord, les autres au Sud par la dépression du Mississipi, d'autres à l'Est par les Grands Lacs et le Saint-Laurent. Ce mouvement n'est point arrêté puisque les lacs innombrables et les marais qui naguère encore couvraient le pays sont en voie rapide de desséchement.

Combien dura cette époque primitive? On l'ignore; mais l'épaisseur des sédiments qui constituent le sol des Prairies et l'uniformité de leur surface indiquent assez son importance. La couche de limon superficiel atteint fréquemment trente et quarante pieds. Un architecte, M. Sénécal, m'assure avoir amené à jour, en forant un puits artésien, un beau coquillage parfaitement conservé, d'un fond de cent quarante-sept pieds.

Lorsque la croûte terrestre se fut affermie, une herbe grossière couvrit l'humus de ses touffes clairsemées, et l'ère des grands ruminants commença.

D'immenses troupeaux transhumants passaient leur vie toujours en marche, du golfe du Mexique à la baie d'Hudson, en quête de frais pâturages, labourant le sol de leurs sabots, jonchant la plaine de leurs os. Nos vieux missionnaires, et parmi eux le Père Lacombe qui vit encore, ont connu le temps où, pour employer l'expression biblique, les bisons étaient nombreux au Nord-Ouest " comme les étoiles du ciel et le sable de la mer."

L'imprévoyance des Sauvages, l'emploi des armes à feu, et surtout les progrès de la colonisation ont anéanti, ou à peu près, ces nobles animaux.

Après les bêtes vinrent les hommes rouges, les Indiens qui durant des siècles vécurent de chasse et de pêche.

Enfin, dans les dernières années du dix-huitième siècle, les blancs firent leur apparition. C'étaient, pour la plupart, des Ecossais et des Canadiens, chasseurs et voyageurs au service des Compagnies de traite. Ces intrépides aventuriers sont demeurés les héros de nos romances et de nos contes. Du mariage de ces hommes avec les Sauvagesses naquirent les Métis.

L'Eglise mère toujours vigilante n'abandonna point ses fils vagabonds.

Dès l'aube du siècle dernier, les évêques de Québec prirent l'habitude d'envoyer, chaque printemps, quelques jeunes prêtres faire mission dans cette partie perdue de leur immense diocèse.

En 1818, Monseigneur Provencher fut nommé vicaire apostolique du Nord-Ouest, honneur chèrement payé puisqu'il comportait l'engagement de s'exiler au désert. Lord Selkirk, gouverneur de la Compagnie souveraine de la Baie d'Hudson, lui fit, en don de joyeux avènement, un cadeau splendide dont personne alors ne pouvait deviner la future importance. Il concéda à l'Eglise catholique un territoire de quatre milles de façade sur cinq milles de profondeur à quelques arpents de la rivière Rouge et de son affluent l'Assiniboine, non loin du fort Garry.

Or c'est sur ce terrain que s'élève aujourd'hui une partie de la ville de Saint-Boniface et que se prolongeront sous peu d'années les immenses faubourgs de Winnipeg.

La vie de Monseigneur Provencher fut un long et douloureux martyre. Les espoirs qu'il échafaudait obstinément s'écroulaient sans cesse. Les prêtres qu'il faisait venir de Québec se décourageaient presque tous ; les Sauvages étaient forcément abandonnés ; la colonisation jouait de malheur, car chaque année les gelées ou les inondations mettaient les récoltes en péril, si bien que la conviction s'établit fermement au Canada que le Nord-Ouest était incultivable.

Le pauvre évêque comprit alors que l'unique moyen de sauvegarder son œuvre serait de la confier à une congrégation religieuse.

On sait ce qu'il advint, comment il appela les Oblats à son aide, 1845, comment après s'être choisi, 1850, en Monseigneur Taché un coadjuteur digne de lui, il put enfin, 7 juin 1853, mourir en paix.

Les Oblats travaillèrent dans ces immenses régions avec le zèle et le succès que chacun connaît. Ils écrivirent au Nord-Ouest la plus belle page, peut-être, de leur histoire ; et l'Eglise canadienne serait ingrate si elle oubliait jamais ce qu'elle leur doit. La Providence, d'ailleurs, n'a point manqué de les récompenser. Ces apôtres de l'Ouest, ces civilisateurs de barbares comptent, en effet, dans ces ter-

ritoires naguère désolés six évêques et deux cent trente prêtres, avec une foule de Frères coadjuteurs et une légion de vaillantes Sœurs Grises, lesquelles, dès l'origine, ont collaboré à leurs travaux.

Ils voient aujourd'hui la moisson semée dans les larmes mûrir merveilleusement, ils voient de nouveaux ouvriers accourir de tous les points de l'horizon pour les aider à engranger les gerbes ; et le spectacle de ce généreux concours les remplit d'une joie surnaturelle.

Monseigneur Taché mourut à l'aurore des temps nouveaux. Lorsque, en 1894, il rendit son âme à Dieu, la colonisation ne faisait que de commencer, et il ne connut de la civilisation que les amertumes. La liberté de ses Ecoles lui avait été ravie, 1890.

On comptait alors dans tout l'Ouest cinquante-cinq mille catholiques ; ils sont actuellement trois cent mille.

Pour être juste, toutefois, il ne faut point oublier que le plus puissant facteur de la colonisation du Nord-Ouest fut le chemin de fer du Pacifique Canadien. Le voyage que nous accomplissons actuellement en quelques jours et presque sans fatigue était moralement impossible aux foules, puisqu'il fallait des mois aux *voyageurs* d'autrefois pour le mener à bonne fin. La nouvelle de l'ouverture de la voie ferrée, 1885, fut le signal de l'invasion pacifique des colons, invasion qui grandit chaque année au point d'alarmer plus d'un prévoyant patriote.

III

Mais, dira-t-on, que pensez-vous de Winnipeg ?

Ce que j'en pense, c'est que l'histoire de Chicago se répète et que la métropole du Nord-Ouest peut aspirer sans présomption aux plus hautes destinées.

Rien n'est plus décevant que de vouloir fixer les traits d'une ville dans sa période de formation ou d'évolution, car on peut rester assuré que le tableau que l'on en trace aujourd'hui sera infidèle demain. C'est ainsi qu'un écrivain d'humeur maussade (il pleuvait quand il passa), faisait naguère de Winnipeg un portrait peu flatteur : cabanes mal alignées, hôtels énormes et laids, trottoirs en bois disjoints, rues démesurées, pleines d'une boue liquide où les piétons s'enlisaient.

Quant à moi, j'ai contemplé avec admiration les plus superbes rues qui soient au monde, asphaltées, cimentées, et si longues que leur largeur ne choquait point. J'ai vu partout de beaux parcs, et, en bordure des maisons, des plantations d'ormes et d'érables Giguère.

Sans doute les résidences sont d'ordinaire assez vulgaires, et il s'en faut que Winnipeg ait la grâce d'Ottawa; mais ce qu'elle perd en élégance, elle le compense en grandeur. Quelques monuments, les gares surtout, sont magnifiques. Les automobiles pullulent au point que l'on ne voit presque plus de chevaux et que cette ville si active est silencieuse. La fièvre du progrès est si ardente que tout autour de la cité, en pleine campagne, les rues sont tracées et les terrains allotis. Qu'il y ait de la folie dans cette fièvre, on n'en saurait douter. Les taxes sont écrasantes; les Anglais effrayés de l'énormité des emprunts municipaux ont serré les cordons de leur bourse, les ventes forcées se multiplient, les bureaux d'immeubles ferment leurs portes, les sans-travail abondent dans toutes les villes de l'Ouest. Après le boom le krach est venu.

Mais qu'est-ce à dire et pourquoi s'étonner ? Il faut un estomac intrépide pour digérer chaque année quatre cent mille émigrants. Enfin, tant bien que mal, la digestion s'opère et le boom reprend. La chenille elle aussi a ses krachs et ses booms, le krach de la chrysalide avant le boom du papillon.

Ah! ce n'est pas ainsi que l'on procède dans notre bon vieux Québec. On ne brûle point les étapes. Notre papillon, fixé dans sa beauté gothique, contemple impassible du haut de son roc le bateau du progrès qui monte.

Retournons à Winnipeg et, puisque l'on affirme que les chiffres sont éloquents, recourons à cette éloquence.

Population	de	Winnipeg en	1870......	215	habitants.
"	"	"	1885......	19,000	"
"	"	"	1902......	56,000	"
"	"	"	1905......	101,000	"
"	"	"	1912......	200,000	"

Ce dernier chiffre, si j'en crois les gens de Saint-Boniface naturellement un peu jaloux, est exagéré d'un bon quart. Dans l'Ouest il faut toujours se méfier de l'*inflation*. Pauvres Gascons endormis dans votre gloire, réveillez-vous! L'Ouest est né, prenez garde à vos lauriers!

Que si l'on me demande ce que je pense de la physionomie des habitants de Winnipeg, je prendrai mon courage à deux mains, comme on dit, et je répondrai qu'ils m'ont paru un peu...... rustiques.

Ce à quoi les indigènes riposteront, non sans apparence de vérité, que les rustiques que je dédaigne sont des colons venus comme moi d'Europe......, et j'aurai le bec fermé.



Winnipeg s'étend sur la rive occidentale de la rivière Rouge, un cours d'eau de la taille de notre rivière Saint-Charles à marée haute. Sur l'autre bord s'étale le vaste territoire mal peuplé, mais percé de belles rues, de Saint-Boniface. J'avoue qu'en pénétrant dans la petite capitale des Français de l'Ouest j'éprouvai, non une déception, mais une agréable surprise. Je me figurais Saint-Boniface en face de sa puissante rivale sous l'humble forme de Hull, vis-à-vis de la superbe Ottawa. Grâce à Dieu il n'en est point ainsi, et la comparaison serait plus juste de Lévis et de Québec.

Saint-Boniface est, dans l'Ouest, le château-fort de notre religion et de notre nationalité. Faisant front à la rivière, bien que cachés derrière d'épais rideaux de verdure, se dressent parallèlement l'archevêché, la cathédrale, l'hospice des Sœurs Grises, et, un peu plus loin, l'hôpital.

Au second plan,d'autres édifices imposants complètent heureusement le groupe. Ce sont le petit séminaire, le collège des Jésuites, le juniorat des Oblats, le couvent des Sœurs de Jésus et de Marie, l'école des Frères Marianistes.

Je devrais, pour être complet, faire mention des Carmélites et des Oblates, mais leurs maisons ne sont que temporaires.

Saint-Boniface, qui a conscience de son rôle national, résiste bravement, avec ses sept mille habitants, aux séductions de Winnipeg qui voudrait l'annexer ; mais sera-t-elle capable de résister toujours ?

Ce qui explique sa force de résistance, c'est son histoire et son antiquité. L'évêché et la cathédrale, en effet, malgré les incendies et les destructions dont ils furent victimes, sont demeurés au même lieu où les plaça Monseigneur Provencher. Quant aux colons canadiens, ils s'établirent surtout dans les comtés qui environnent la ville.

La cathédrale de Satnt-Boniface, réplique de la cathédrale d'Angoulême où j'eus l'honneur d'être vicaire, est une imposante et massive construction à quoi rien dans l'Ouest ne saurait être comparé. Et cependant, malgré ses vastes proportions, elle se remplit deux fois chaque dimanche de pieux fidèles.

Le petit séminaire, édifice tout neuf, ferait, comme la cathédrale, honneur aux plus grandes villes. Je rendrai le même témoignage d'admiration au magnifique hôpital des Sœurs Grises et au couvent de Jésus et de Marie.

Le collège des Jésuites, assez vaste mais ancien, brille surtout par le personnel qui l'habite. Ses quatre cents élèves lui rendent témoignage. C'est là que se construit et s'entretient sous l'œil du premier pasteur l'édifice spirituel du catholicisme français.

Lorsque, après un séjour à Saint-Boniface, on se transporte à Winnipeg, l'impression se forme, bien nette, qu'on est passé dans un milieu étranger et même hostile.

Deux édifices seulement font honneur à l'Eglise, le couvent de Jésus et de Marie, et l'hôpital de la Miséricorde. Le monastère du Bon-Pasteur, en dehors de la ville, sur le bord de la rivière, n'est qu'une habitation temporaire.

Les écoles catholiques ont été mises au ban de l'Etat. Il faut pour les entretenir payer double taxe.

Il est bien vrai que l'on trouve actuellement dans la ville neuf paroisses : quatre anglaises, une française, une allemande, une polonaise, une ruthène, une syrienne ; mais leur population réunie ne dépasse point vingt-trois mille âmes, et leur état de dispersion sur un immense territoire expose fatalement les fidèles à subir des influences dommageables à leur foi.

IV

Qu'est-ce à dire, et faut-il se décourager ? Non certes.

Tout d'abord, je puis l'affirmer sans arrière-pensée de flatterie, j'ai rencontré dans l'Ouest un bon clergé, pauvre, laborieux, dévoué à ses chefs. La satisfaction unanime qu'il éprouvait de la nomination de Monseigneur Béliveau à la charge d'auxiliaire de Monseigneur de Saint-Boniface honore également le nouvel élu et ses anciens confrères.

Ensuite j'ai constaté que les prêtres sont pleins de confiance dans l'avenir et s'accordent à déclarer que depuis dix ans la situation, au point de vue national et religieux, s'est améliorée sensiblement.

Reste la question des écoles.

Il faut bien avouer à ce sujet que jusqu'ici justice ne nous a point été rendue, et que tous les politiciens, à quelque parti qu'ils appartiennent, nous ont trompés. Ce n'est pas qu'ils manquent à notre égard de ces bonnes intentions dont l'enfer est pavé ; mais le moindre rugissement du lion orangiste les met hors d'eux-mêmes et leur fait oublier leurs engagements. Malheur aux faibles ! Pour être écoutés, soyons redoutés.

Ajoutons, cependant, que la persécution ne se fait pas sentir ailleurs que dans les grandes villes, c'est-à-dire à Brandon et à Winnipeg, Dans les campagnes nous vivons sous le régime précaire de la tolérance.

Quant à Monseigneur Langevin qui depuis tant d'années boit à l'amer calice, sa consolation est de se sentir appuyé par l'unanimité

des siens. Ses bataillons lui restent fidèles. Et s'il meurt avant d'avoir contemplé le triomphe définitif du droit, son honneur sera d'être demeuré pur de toutes compromissions.

Que dirai-je de la question ruthène ?

Il faut bénir le Saint-Siège d'avoir donné aux Ruthènes un évêque national. C'est dans des cas comme celui-ci que l'on constate sensiblement l'assistance divine qui ne manque jamais à l'Eglise dans ses crises. Mais, mon Dieu ! que la charge placée sur les épaules de Monseigneur Budka est pesante ! Prions pour ce jeune et courageux évêque. Dieu fasse qu'il trouve dans sa patrie abondance d'apôtres, qu'il apprécie comme il convient les jeunes prêtres héroïques passés de notre rite au sien, que son peuple lui soit soumis, que l'homme ennemi ne ravage point son troupeau de cent cinquante mille émigrants désemparés. Ne nous contentons pas de prier pour lui, aidons-le de nos aumônes.

Le Manitoba oompte actuellement, pour une population de 445,000 habitants, 74,000 catholiques distribués entre les diverses races comme suit :

Canadiens français et belges	33,453
Italiens	972
Polonais	12,310
Anglais	9,485
Allemands	2,062
Indiens	2,000
Ruthènes	14,000

Il convient d'observer que ce dernier chiffre est bien inférieur à la réalité. Les Ruthènes, confondus dans le recensement officiel avec d'autres races, sont probablement au nombre de trente ou de quarante mille, ce qui accroît notablement la population catholique manitobaine.

(A suivre.)

fr. ALEXIS, cap.

À QUAND LA FIN DU MONDE ?

(3e article.)

III

PROPHÉTIES DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU TESTAMENT

Nous avons vu dans un précédent article que, humainement et scientifiquement parlant, il est possible, bien que peu probable, que le monde — notre monde terrestre — trouve la fin de son existence dans une catastrophe cosmique.

Or si, quittant le terrain purement naturel et humain, nous nous plaçons au point de vue surnaturel et scripturaire, nous voyons que la fin du monde est prédite comme devant être amenée par un bouleversement général de la nature.

Que l'on consulte les anciens Prophètes ou les auteurs du Nouveau Testament, c'est toujours la même note. Joël, Isaïe, Ezéchiel, Notre-Seigneur lui-même d'après les synoptiques, saint Pierre après la descente du Saint-Esprit sur les apôtres, tous tiennent le même langage.

Ecoutez Joël :

« La Terre tremble, les cieux sont ébranlés, le Soleil et la Lune sont enténébrés, les étoiles perdent leur éclat. Le Soleil se change en ténèbres et la Lune en sang [1]. »

1 — Joël, II, 10, 31 ; III. A facie ejus contremuit Terra, moti sunt Cœli, Sol et Luna obtenebrati sunt. Is. 32, 10.

Et dabo prodigia in Cœlo et in Terra, sanguinem, et ignem, et vaporem fumi. II, 30.

Sol convertitur in tenebras, et Luna in sanguinem, antequam veniat dies Domini magnus et horribilis. II, 31.

Sol et Luna obtenebrati sunt, et Stellæ retraxerunt splendorem suum. III, 15.

Isaïe n'est pas moins explicite :

" Les étoiles du Ciel ne répandront plus leur lumière ; le Soleil à son lever sera obscur et la Lune ne luira plus....Le Seigneur des armées, dans son indignation, bouleversera le Ciel ; la Terre sortira de son orbite (*movebitur Terra de loco suo*)....Toute l'armée sidérale (*militia cœlorum*) disparaîtra (*tabescet*) et les cieux se replieront, s'enrouleront (*complicabuntur*), comme un livre [1], et toute leur armée s'effeuillera comme s'effeuille la vigne et le figuier (*et omnis militia eorum defluct, sicut defluet folium de vinea et de ficu*.... Les cieux se dissiperont comme une fumée, et la Terre sera rejetée comme un vieux vêtement (*Terra sicut vestimentum atteretur*) " [2].

Ezéchiel présente un tableau analogue :

" Je fermerai le Ciel et rendrai noires ses étoiles ; je couvrirai le Soleil de nuages et la Lune ne donnera plus sa lumière. Je ferai pleurer (*mœrere*) sur toi tous les flambeaux du Ciel, et je répandrai les ténèbres sur la terre que tu occupes (*super terram tuam*) " [3].

Il est vrai que Joël s'adressait spécialement au peuple de Juda, qu'Isaïe fulminait contre Babylone, et Ezéchiel contre le pharaon d'Egypte. Mais il est généralement admis en herméneutique et exégèse que, en raison de l'unité du plan divin, il y a corrélation entre ce qui regarde le châtiment des peuples, à travers l'histoire, et la punition de tous les impies à la fin des temps [4].

D'autre part, la prophétie " est un tableau où les plans ne sont point distincts en apparence. Dieu place les événements comme sur une toile, de sorte que le présent touche au passé et à l'avenir. Isaïe

---

1—On sait que, dans l'antiqnité, les livres affectaient les formes de rouleaux de parchemin qu'on déroulait pour en prendre lecture, et qu'on refermait en les enroulant de nouveau. Cette belle comparaison se retrouve au verset 14 du Livre VI de l'Apocalypse : *Et cœlum recessit sicut liber involutus. Et omnis moris, et insulæ de locis suis motæ sunt.*

2—Isaïe, XIII, 13 ; XIV, 4 ; LI, 6.

3—Ezéchiel, XXXII, 7 et 8.

4—Cf. l'abbé Fillion : *La Sainte Bible commentée*, Ezéchiel, XXX, 7, 8, *ad notam*.—Paris, Letouzey et Ané.

parle de la ruine de Babylone en même temps que du Jugement dernier "[1]. Joël et Ezéchiel font de même à propos l'un de Juda, l'autre de l'Egypte.

C'est ainsi que le langage des prophéties s'applique simultanément à plusieurs événements d'ordre différent. Les menaces exprimées par ces symboles violents, ces allégories sanglantes, seraient applicables à la fois à chacun des peuples qu'elles visent en particulier et, d'une manière plus générale, à l'humanité tout entière, au moins dans sa partie réprouvée, aux approches du Jugement dernier.

Il en est de même, comme nous l'allons voir, des prophéties du Nouveau Testament. La plus importante, prononcée par Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même, concerne à la fois l'événement très prochain de la ruine de Jérusalem et, dans un lointain indéfini, celui de la fin des temps. Là aussi il est question de l'obscurcissement du Soleil et de la Lune [2], de signes dans le Ciel. Il est dit, en plus, que les étoiles tomberont [3]. Il y est parlé encore de la tribulation des peuples terrifiés par les convulsions de la mer et des flots *(pressura gentium præ confusione sonitus maris et fluctuum)* comme par l'attente et la crainte de ce qui doit arriver au monde entier *(quæ supervenient universo orbi* [4]. Les vertus des cieux *(virtutes*, c'est-à-dire leurs puissances ou les lois qui les régissent) seront ébranlées, *commovebuntur* [5].

" Alors apparaîtra dans le Ciel le signe du Fils de l'Homme ; alors tous les peuples de la Terre seront dans la désolation ; alors ils verront le Fils de l'Homme venant sur les nuées du Ciel avec une grande puissance et une grande majesté : *Tunc videbunt Filium hominis venientem in nubibus cum virtute magna et gloria* [6].

1—Abbé SALMON : *La Sainte Bible racontée et commentée.*—Paris, Firmin-Didot.

2—*Math.*, XXIV, 29.—*Marc*, XIII, 29.

3—*Math.*, XXIV, 29.

4—*Luc*, XXI, 29, 27.

5—*Math.*, XXIV, 29.

6—*Math.*, XXIV, 30.—*Marc*, XIII, 26.—*Luc*, XXI, 27.

Ces derniers termes de la prophétie de Notre-Seigneur paraissent parfaitement clairs, et il semble difficile de les interpréter dans un sens différent que leur application à la fin des temps et à l'inauguration, si l'on peut ainsi dire, du Jugement général et dernier.

Les déclarations de saint Pierre, dans sa deuxième Epitre, confirment cette interprétation :

" *Adveniet dies Domini ut fur ; in quo* CŒLI MAGNO IMPETU TRANSIENT, ELEMENTA VERO CALORE SOLVENTUR, *Terra autem et quæ in ipsa sunt opera exurentur...* [1] *diem Domini per quem cœli ardentes solventur et elementa ignis ardore tabescent* [2].

" Comme un larron, arrivera le jour du Seigneur où les cieux passeront avec un grand fracas [3], où les éléments seront dissociés par la chaleur, et la Terre avec tout ce qu'elle contient sera consumée..., jour du Seigneur à cause duquel les cieux enflammés seront dissous et les éléments fondus par l'ardeur du feu.

Les menaces de Notre-Seigneur s'étendent davantage encore, comme on le voit notamment au chapitre XVII de l'Evangile selon saint Luc, aux versets 22 à 35. Saint Pierre, dans son discours adressé aux Juifs, après avoir reçu à la Pentecôte l'effusion du Saint-Esprit, reproduit, en partie textuellement, la vieille prophétie de Joël : Prodiges dans le Ciel et sur la Terre, du sang et du feu, des tourbillons de fumée, le Soleil changé en ténèbres et la Lune en sang. *Act. Apost.*, chap. 11, 17, 19, 20.

A côté de ces présages sinistres, il n'est pas d'un minime intérêt de constater qu'il en est aussi de consolants. Isaïe, après avoir décrit le bouleversement de la nature entière aux derniers jours, fait entrevoir sa glorification qui doit suivre : " La Lune brillera comme le Soleil, et la lumière du Soleil sera sept fois plus grande au jour où le Seigneur aura pansé la blessure de son peuple et aura guéri ses

---

1—II *Petr.*, III, 10.

2—Ibid., III, 12.

3—*Magno impetu,* dit la Vulgate, traduisant ainsi le mot grec *roïdédon* qui signifie bruit strident (Cf. A. FILLION, *La Ste Bible commentée,* t. VIII, p.71 3 *ad not.)*

plaies. *Et erit lux Lunæ sicut lux Solis, et lux Solis erit septempliciter sicut lux septem dierum, in die qua alligaverit Dominus vulnus populi sui, in percussuram plagæ ejus sanaverit.*" [1]

" Magnifique tableau, dit l'abbé Fillion, de la glorification de la nature aux derniers jours du monde. *Septempliciter... sicut lux septem dierum,* le chiffre *sept,* chiffre de la perfection. *In die qua alligaverit vulnus...* figure qui marque la cessation de tous les maux." [2]

Ailleurs, le même prophète trouve encore des paroles d'encouragement et de confiance :

" Levez vos yeux au Ciel et voyez sous vos pieds la Terre : les cieux s'évanouissent comme une fumée, la Terre est dédaignée comme un vêtement usé, et tout ce qui l'habite périra avec elle (*cum hac,* d'après la Vulgate, *similiter* d'après Arias Montanus [3]). Mais mon salut sera éternel et ma justice ne faillira pas." [4].

C'est surtout sur la fin de son livre que le prophète fait entrevoir la régénération de la nature accompagnant celle de l'homme :

" Voici que je crée de nouveaux Cieux et une nouvelle Terre, et le monde ancien sera oublié. Et de même que les nouveaux Cieux et la nouvelle Terre que je fais subsister devant moi, dit le Seigneur, ainsi votre race et votre nom subsisteront à jamais. [5]

C'est là, dit la *Bible commentée,* la description de l'âge d'or messia-

---

1—Isaie, xxx, 26.

2—Cf. Cl. Fillion, *Bible commentée.*

3—Traduction littérale interlinéaire du texte hébreu, dans la *Biblia hebraica* benedicti Arriæ Montani ; Antuerpia, 1584.

4—Levate in cœlum oculos vestros, et videte sub Terra deorsum ; quia cœli sicut fumus liquescent, et Terra sicut vestimentum atteretur (*veterascet,* traduit Montanus) ; et habitationes ejus sicut hæc interibunt ; salus autem mea in sempiternum erit, et justitia mea non deficiet (*non conteretur* d'après A. M.) Isaie, LI, 6.

5—Ecce enim creo cœlos novos et terram novam ; et non erunt in memoria priora, et non ascendent super cor. *Is.* lxv, 17.

Quia sicut cœli novi et terra nova quæ ego facio stare coram me, dicit Dominus, sic stabit semen vestrum et nomen vestrum. *Is.* lxvi, 22.

nique. La nature sera transformée comme les hommes. Le regard ravi d'Isaïe contemple, dans un même horizon, toutes les voies divines relatives au salut du monde, non seulement jusqu'à la fin des temps, mais durant l'éternité... Eternité soit du bonheur des justes, soit des supplices des méchants. [1]

Ces paroles de consolation et de reconfort, appliquables à ce qui suivra les derniers temps, trouvent leur confirmation dans le Nouveau Testament, et plus particulièrement dans deux textes, l'un de saint Pierre, l'autre de l'Apocalypse. Au chapitre III de sa seconde Epître, le prince des Apôtres s'exprime ainsi : " Suivant la promesse du divin Maître *(Ipsius)*, nous attendons de nouveaux Cieux et une Terre nouvelle où habitera la justice." [2] Saint Jean ouvre le chapitre XXI de son Apocalypse par cette déclaration : " Alors je vis un Ciel nouveau et une Terre nouvelle ; car le premier Ciel et la première Terre avaient disparu et la mer n'était plus. "

C'est, dit l'abbé Fillion, la " transformation de la nature entière, car tout sera renouvelé, transfiguré. De même que la nature a été humiliée pour les péchés des hommes, de même elle sera glorifiée avec eux."

***

Mais tous ces oracles consolants se rapportent plutôt aux commencements des temps nouveaux qu'à la fin des temps actuels ; or ce sont ces derniers qui nous intéressent d'abord. Bien que, en soi, les autres soient pour nous tous d'un intérêt non moins palpitant, ils sont plus mystérieux encore et demanderaient à faire l'objet d'une étude spéciale. Bornons donc notre travail à rechercher comment et quand aura lieu la fin du monde.

1—Cf. Cl. Fillion, *La Sainte Bible commentée d'après la Vulgate.* Tome V, pp. 507, *ad notam ;* 513, *ad not.*

2—Novos Cœlos et novam Terram, secundum promissa Ipsius expectamus, in quibus justitia habitet. II *Petr.*, 111, 13. On lit aussi, au chapitre XXI de l'Apocalypse, v. 1 : Et vidi cœlum novum et terram novam ; primum enim Cœlum et prima Terra abiit, et mare jam non est.

Dans l'ordre scientifique et purement naturel, nous savons que, selon les plus grandes probabilités, l'extinction de la vie sur notre globe se fera peu à peu, en fonction de la dégénérescence des éléments, et suivant un nombre tellement grand de millions d'années qu'on en peut considérer la durée comme pratiquement indéfinie.

Nous savons aussi qu'il n'y a pas, scientifiquement, impossibilité à ce que le sphéroïde terrestre soit, un jour ou l'autre, victime de quelque cataclysme cosmique ; et cette possibilité ramène aussitôt à notre esprit la pensée des prédictions, sinistres pour la plupart, contenues dans l'Ancien et le Nouveau Testament touchant la fin du monde.

Or l'accomplissement de ces sombres oracles peut être réalisé par le Créateur, de l'une ou l'autre de ces deux manières.

Ou bien au moyen d'une série de miracles, ne coûtant rien d'ailleurs à la Toute-Puissance divine ; ou bien par une disposition simplement providentielle, faisant concourir le jeu des agents naturels et des forces cosmiques *(virtutes cœlorum)* aux fins voulues par Elle. Cette seconde manière nous paraît la plus probable, attendu que Dieu ne fait pas de miracles inutiles et qu'il emploie toujours les moyens les plus simples pour arriver au but qu'Il se propose.

Ici se pose toujours la même question :

En quels temps se produiront ces phénomènes, précurseurs immédiats de la *Parousie*[1] ? On a bien, d'après les Ecritures, un certain nombre de données approximatives sur les symptômes auxquels on pourra reconnaître que la fin des temps est proche ; nous aurons à y revenir. Mais il paraît évident qu'il n'est pas entré dans les vues divines, dans les intentions de la Providence, de nous donner à cet égard aucune précision. Il ressort même, de la comparaison d'un grand nombre de textes, que sa Volonté bien explicite est que nous ne sachions rien de précis—autant dire rien du tout—sur cette époque.

1—Du grec *Parousia*, arrivée, avènement. C'est, dans le langage de l'Eglise, le second avènement sensible du Christ, à la fin des temps, pour rendre le Jugement général et dernier.

Quand, s'adressant à ses disciples, Notre-Seigneur leur annonça les catastrophes qui signaleront l'approche de la fin, *consummatio*, il a soin d'ajouter : " Quant à ce jour et à cette heure, personne ne les connaît, pas même les anges dans le ciel, ni le Fils, si ce n'est le Père seul. " [1] Ainsi personne, ni les anges du ciel, ni même le Fils de Dieu, au moins en tant qu'homme, ne connaît la date de la fin. Plus tard, après la Résurrection et peu d'instants avant l'Ascension glorieuse du Fils de l'homme, ceux des disciples qui étaient présents lui demandèrent si ce n'était pas le moment où il allait " rétablir le royaume d'Israël " [2] ; car, dans leur concept étroit encore de la Rédemption, la restauration d'Israël, c'est-à-dire, pour eux, sa domination sur le reste des hommes, devait amener aussitôt l'instauration de la Jérusalem céleste et correspondre par conséquent à la fin des temps. Et Notre-Seigneur de leur répondre : " Il ne vous appartient pas, ou ce n'est point à vous, de connaître les temps et les moments que le Père a fixés dans sa toute-puissance : *Non est vestrum nosse tempora vel momenta quæ Pater posuit in sua potestate.*" [3]

N'était-ce pas une manière bienveillante et polie de leur dire : " Cela ne vous regarde pas ? "

Et le motif de cette volonté immuable est indiqué en un grand nombre de points des textes sacrés ; c'est afin que l'humanité, considérée surtout individuellement en chaque personne, et indirectement en son ensemble, soit stimulée à se tenir toujours prête à répondre au Souverain Juge. " Le jour du Seigneur viendra comme un voleur," dit saint Pierre [4]. Saint Paul, s'adressant aux Thessaloniciens, tient un langage analogue : " Quant aux temps et aux moments, vous n'avez pas besoin que nous vous en écrivions, car vous savez très bien

---

1—De die illa vel hac, nemo scit, neque Angeli in cœlo, neque Filius, nisi Pater. *Marc*, XIII, 32.

De die autem illa et hac nemo scit, neque angeli cœlorum, neque Filius, nisi solus Pater. *Matth.* XXIV, 36.

2—Si, in tempore hoc, restitues regnum Israël. *Act.*, I, 6.

3—*Act.*, I, 7.

4—Adveniet autem dies Domini ut fur. 11 *Petr.*, c. III, *v.* 10.

vous-mêmes que *le Seigneur viendra comme un voleur dans la nuit.* Mais vous, frères, vous n'êtes pas dans les ténèbres, pour que ce jour vous surprenne comme un voleur." [1]

IV

LA PROPHÉTIE DE SAINT MALACHIE

Il serait facile de multiplier les citations de passages du Nouveau Testament où se reproduit cette recommandation aux hommes de se tenir toujours prêts à affronter le jugement de Dieu. Et en effet, la mort vient surprendre l'humanité à tous les âges, souvent à l'improviste ; et c'est à l'improviste aussi qu'apparaîtra Notre-Seigneur à son dernier avènement.

Mais tout cela ne nous renseigne en rien sur l'époque où aura lieu celui-ci. Au contraire, il l'entoure plutôt d'obscurité, d'une obscurité voulue, semble-t-il.

Cependant, il y a certains symptômes auxquels on pourra reconnaître, dans une mesure relative, l'approche des derniers temps. Saint Mathieu, saint Marc et saint Luc, respectivement aux chapitres XXIV, XIII et XXI, donnent, comme signe immédiat de la venue visible du Christ, les catastrophes physiques énumérées au commencement du chapitre précédent. Ces catastrophes seront elles-mêmes précédées de bouleversements sociaux, de calamités morales inouïes. " Il y aura alors, dit saint Mathieu, une si grande affliction qu'il n'y en a pas eu depuis le commencement du monde, et qu'il n'y en aura jamais. Et si ces jours n'avaient été abrégés, nulle chair n'aurait été sauvée, mais à cause des élus ils seront abrégés [2]."

1—De temporibus autem et momentis, fratres, non indigetis ut scribemus vobis ; ipsi enim diligentes scitis quia dies Domini, *sicut fur in nocte, ita veniet.*—Vos autem, fratres, non estis in tenebris, ut vos dies illa tanquam fur comprehendat.—I *Thess.*, V, 2, 4.

2—*Matth.*, XXIV, 21 et 22. Erit enim tunc tribulatio magna, qualis non fuit ab initio mundi usque modo, neque fiet. Et nisi breviati fuerint dies illi, non fieret salva omnis caro ; sed propter electos breviabuntur dies illi.

Dans ce même discours de Notre-Seigneur, il est parlé de guerres de révolutions, de pestes, de famines, d'excès d'iniquités, de refroidissement de la charité, [1] toutes choses qui doivent aussi précéder et accompagner la consommation des temps.

Cette époque finale doit-elle arriver bientôt à échéance ? Quelques-uns le pensent ; ils appuient leur opinion sur des considérations de divers ordres : il en est qui sont plausibles et défendables, d'autres semblent plus discutables, d'autres enfin paraissent puériles.

Nous examinerons d'abord quelques-unes de ces dernières pour n'avoir plus à y revenir.

—Les unes et les autres sont abondamment développées dans un volume in-12 d'environ 300 pages publié à Saint-Brieux, en 1909, et que nous croyons peu répandu [2].

L'auteur s'appuyant, entre autres, sur Dom Calmet et le P. de Carrières [3], admet que l'humanité était âgée seulement de *quatre mille ans* environ, lorsque Jésus-Christ a fait son apparition sur la Terre. Puis, considérant que Notre-Seigneur, après avoir terminé tous ses discours, fit observer à ses disciples que la Pâque devait se célébrer *dans deux jours* [4], l'auteur estime que cette parole doit être prise au sens symbolique autant qu'au sens littéral : la Pâque terrestre était la figure de la Pâque céleste que le Fils de l'Homme

---

1—*Loc. cit.*, v. 7 et 12.

2—La Fin du monde est proche. *Démonstration de cette vérité par des témoignages tirés de la Sainte Ecriture, des Pères de l'Eglise, des doctrines du moyen âge, de la vie des Saints, etc., etc., etc....*, par Raphael Pary.—Bayeux, imprimerie Prudhomme.

3—Le P. de Carrières est mort en 1717, Dom Calmet en 1757. Cuvier, le fondateur de la paléontologie, naquit en 1769. Aux temps de Carrières et de Dom Calmet, la géologie n'existait pas, l'on n'avait aucune idée de la durée des temps anciens, nî aucun motif de ne pas prendre au pied de la lettre les six jours de la Genèse et les chronologies, d'ailleurs variables, que les commentateurs avaient tirées plus ou moins heureusement des chiffres donnés dans les premiers chapitres de la Genèse. L'autorité des deux célèbres exégètes est donc nulle sur ce point.

4—Cf. *Matth.*, XXVI, 1-2.—*Marc*, XIV, 1.

célébrera avec tous ses disciples et tous les élus dans le royaume des Cieux; et les deux jours, qui ont précédé la Pâque annoncée par Notre-Seigneur, étaient la figure, le symbole des deux mille ans qui devaient suivre. Or " le Rédempteur est venu ; il a ressuscité l'humanité, et après deux jours, *c'est-à-dire après deux mille ans*, il célébrera avec elle, dans son royaume céleste, la Pâque éternelle : *Post biduum Pascha fiet.*" [1] *Matth.*, XXVI, 2.

Donc la fin du monde arrivera aux environs de l'an 2000.

Nous ne croyons pas qu'il y ait lieu de nous étendre sur une considération de cette nature.

Il en est une autre qui devra nous arrêter durant quelques instants. Elle s'appuie sur une certaine " prophétie ", publiée pour la première fois en 1595 par le moine bénédictin Arnold de Wion, et attribuée assez arbitrairement à saint Malachie, évêque d'Armagh, en Irlande, contemporain et ami de saint Bernard, et mort en 1148. On sait que cette " prophétie " représente la série des papes par une suite de devises ou légendes applicables respectivement à chacun d'eux. Au règne de Pie IX correspondait la légende *Crux de cruce, la croix venant de la croix ;* et l'on justifiait ladite légende par ce fait que Pie IX était persécuté, et comme mis sur la croix, par la *Croix de Savoie*, écusson de la maison régnante en Italie.

A Pie IX a succédé Léon XIII, auquel correspondait la devise LUMEN IN CŒLO, *une lumière dans le Ciel ;* et il se trouve que, dans un angle du haut des armoiries sur fond d'azur du nouveau Pontife, est représentée une comète : " Voilà la *lumière dans le ciel !* " s'écrièrent aussitôt les partisans de la prophétie.

Au pontificat de Pie X est attribuée la légende IGNIS ARDENS, *Feu ardent*, dont la signification n'apparaît pas clairement jusqu'ici. Mais ce qui est plus intéressant, dans le cas qui nous occupe, c'est de savoir que, à la suite de la devise censée représentative du pontificat de Pie X, la liste ne comprend plus que huit nouvelles légendes ; et à la suite de la dernière est écrit ce texte : " *In perfectione* [2] *extrema*

1—*La Fin du monde est proche*, p. 52 à 54.

2—*In persecutione*, suivant une autre version.

romanæ Ecclesiæ sedebit Petrus romanus, qui pascet oves in multis tribulationibus, quibus transactis, civitas septicollis diruetur, et Judex tremendus judicabit populum. Au terme extrême ou dans la dernière persécution de l'Eglise siégera Pierre de Rome, qui gardera les brebis en de nombreuses tribulations ; celles-ci passées, la ville aux sept collines sera détruite, et le Juge redoutable jugera le peuple ", c'est-à-dire l'humanité.

Nous aurions donc encore devant nous neuf papes, y compris le dernier qui serait ou saint Pierre lui-même ou un pape du même nom, Pierre Romain qui n'a pas de devise, soit dix papes en comptant Sa Sainteté Pie X. Si nous admettons 10 ans comme durée moyenne de chacun de ces dix pontificats, cela donnerait à l'humanité cent ans encore d'existence à partir de l'intronisation de Pie X, laquelle eut lieu en 1903, ou deux cents ans dans l'hypothèse moins probable d'une durée moyenne de 20 ans.

Et de cette manière la fin du monde arriverait en l'an 2003, ce qui correspondrait exactement avec l'évaluation précédente (ou 2103).

L'auteur, il est vrai, ne regarde pas cette prédiction comme absolument certaine, mais il la tient au moins pour très probable. Il reconnaît bien que son authenticité n'est pas encore formellement établie, " du moins pas autant qu'il serait à désirer ; " [1] mais il ajoute qu' " il n'est pas non plus établi, il s'en faut (*sic*), qu'elle ne le fût pas ; il y a même de sérieuses raisons pour croire qu'elle l'est réellement et qu'on doit lui reconnaître un caractère surnaturel et divin. " [2]

Nous aurons le regret d'enlever à M. Raphaël Pary l'illusion qui paraît lui être chère.

Les lecteurs assidus de la *Nouvelle-France* se rappellent sans doute un lumineux article paru dans le n° de janvier 1904 sur *la prophétie de Malachie* (c'est-à-dire de saint Malachie), et dû à M. l'abbé Bourassa. Cet auteur fait remarquer notamment que, 447 années s'étant écoulées entre la mort du saint évêque d'Armagh et la première publication de sa prétendue prophétie, sans que jamais il

1—*Op. cit.*, p. 85.
2—*Ibid.*

en eût été parlé auparavant, cela seul suffit à faire naître un doute formidable quant à son authenticité. Saint Bernard, qui avait été l'ami de saint Malachie et qui en a écrit la vie après avoir prononcé son éloge funèbre aux deux premiers anniversaires de sa mort, saint Bernard ne fait aucune mention de cette œuvre prétendue de l'évêque d'Armagh, laquelle, inconnue pendant quatre siècles et demi, n'a vu le jour qu'après ce laps de temps. Ainsi, d'une part aucune preuve n'est fournie de l'authenticité de ce document, et d'autre part une présomption extrême existe contre la possibilité de cette même authenticité.

Il y a ainsi toute présomption que le document est apocryphe ; il n'inspire donc aucune confiance et ne peut fournir un argument acceptable.

Nous n'insisterons pas davantage. A ceux qui désireraient de plus amples développements, nous ne pouvons que les renvoyer à l'étude savante et documentée de M. l'abbé Bourassa et aux autorités sur lesquelles il s'appuie.

JEAN D'ESTIENNE.

(A suivre.)

LE MICROBE DE LA RAGE

Le *Rockefeller Institute*, fondé à New-York pour faciliter aux savants toutes les recherches expérimentales ayant pour but les progrès de la médecine, vient d'être le théâtre d'une belle et intéressante découverte. Après les remarquables travaux d'Alexis Carrel sur la chirurgie des viscères, la transplantation des tissus, la survie des organes enlevés de l'organisme dont ils faisaient partie, voici qu'on annonce que dans un des laboratoires de l'établissement le microbe de la rage, qui exerce depuis tant d'années la sagacité des observateurs, a enfin été trouvé.

Les microbes sont en général, pris individuellement, des êtres d'une extrême petitesse : de là les difficultés de leur étude. Cependant un certain nombre de leurs espèces atteignent une taille assez forte pour qu'on puisse, à l'aide des instruments perfectionnés que

l'optique moderne a su construire, reconnaître leur forme, leurs caractères, et les apercevoir dans le milieu où ils exercent leurs méfaits. Ainsi les bactéries du charbon, du tétanos, du choléra, de la fièvre typhoïde, de la peste, de la tuberculose, peuvent parfaitement être observées sous le microscope.

D'autres, au contraire, sont si ténus que notre œil, même armé des lentilles grossissantes les plus puissantes, ne réussit pas à les distinguer. Ceux-là n'existent aux yeux de la science, pour ainsi parler, que par hypothèse ; leur présence et leur nature sont révélées, non point directement, mais seulement par leurs effets et leurs réactions.

Ces moyens de les connaître et de les identifier ne sont pas d'ailleurs sans valeur : car il est bien évident que si une maladie revêt les symptômes et la contagiosité que nous savons par expérience être la conséquence ordinaire de la végétation d'un microbe, et se montre évitable ou curable par les méthodes de prophylaxie ou de guérison que l'on oppose normalement aux infections microbiennes, nous serons en droit, par analogie, de supposer un microbe à la base de cette maladie.

C'est sur des considérations de ce genre que l'illustre Pasteur avait établi la nature microbienne de la rage ; mais ses yeux n'ont jamais vu l'être microscopique et terriblement malfaisant dont il a triomphé par une magistrale victoire, point de départ de tant de découvertes si éminemment utiles à la santé humaine. Personne jusqu'ici n'avait été plus heureux que Pasteur dans la recherche visuelle de l'infime ennemi.

Le microbe rabique—assez communément dénommé virus, peut-être pour éviter une confusion avec les microbes visuellement connus, et ayant par suite un état civil mieux établi—se classe (ou plutôt se classait) dans la catégorie des microbes dits *invisibles* ou *filtrants*. La première de ces deux épithètes n'a pas besoin d'être expliquée ; quant à la seconde, elle fait allusion à cette particularité que les micro-organismes auxquels elle s'applique sont si petits, si exigus, qu'ils franchissent aisément des filtres très serrés, barrière invincible pour la plupart des bactéries.

Ces microbes invisibles ou filtrants, en dépit de leur extrême petitesse, n'en sont pas moins terriblement actifs. On en peut juger si l'on veut bien considérer que parmi eux se rangent, en outre du virus rabique, toujours mortel si son incubation n'est pas entravée, les agents pathogènes de la fièvre aphteuse, de la fièvre jaune, de la variole, de la rougeole, de la scarlatine.

Une expérience de Remlinger a montré à la fois l'exiguïté du

microbe de la rage, et la limite au-dessous de laquelle il faut chercher l'évaluation de sa taille. Cet observateur, ayant broyé avec de l'eau le cerveau d'un lapin enragé, et ayant versé ce mélange sur différents filtres poreux à pâte plus ou moins serrée, constata que les filtrats ainsi obtenus n'avaient plus tous les mêmes propriétés.

Les uns étaient totalement privés de leur virulence, et, inoculés à des animaux susceptibles de prendre la rage, demeuraient sans effet; l'inoculation des autres, au contraire, était suivie de l'apparition des accidents de la maladie. Les filtrats devenus inoffensifs provenaient des filtres les plus fins, qui avaient bien laissé passer l'eau, mais que le microbe n'avait pu franchir. Celui-ci cependant, bien que l'on eût pu réaliser une barrière capable de l'arrêter, barrière dont la finesse même eût été difficile à apprécier, n'en restait pas moins invisible.

Différentes tentatives avaient été faites pour reconnaître visuellement son existence, sa forme, ses caractères : mais elles étaient demeurées jusqu'ici sans succès. Deux observateurs, Negri et Babès, avaient bien aperçu dans la substance nerveuse d'animaux rabiques des granulations de nature douteuse, et hypothétiquement rapporté ces granulations au microbe de la rage : mais il a été démontré qu'elles n'ont en réalité rien de commun avec le terrible virus.

Il y avait donc là dans la science une lacune regrettable non seulement au point de vue purement spéculatif, mais aussi au point de vue pratique. D'après une information qui a fait un bruit légitime dans le monde médical, cette lacune vient d'être comblée par un savant japonais, le professeur Itideyo Noguchi, dont la découverte est le fruit de patients travaux poursuivis au *Rockefeller Institute.*

Aux termes de cette information, M. Noguchi a réussi à cultiver le redoutable micro-organisme et à le voir se multiplier *in vitro,* c'est-à-dire dans les conditions expérimentales du laboratoire et hors du milieu vivant dans lequel il végète normalement, et où il exerce habituellement son redoutable parasitisme.

Le microbe rabique est d'une extrême ténuité, et sa plus grande taille ne dépasse pas un millième de millimètre. Il revêt l'aspect d'un corpuscule en forme d'œuf ou de sphère, possédant une membrane d'enveloppe et à l'intérieur un noyau. Ce n'est pas, comme la généralité des microbes (peste, tuberculose, choléra, etc.), une bactérie, et par suite il ne se range pas dans le règne végétal ; sa nature est animale : c'est un protozoaire, et il appartient au même groupe zoologique que divers agents de contagions très funestes : paludisme, maladie du sommeil et autres trypanosomoses. Ses plus étroites affinités paraissent être avec les spirochètes et les tréponèmes, et la

connaissance de cette parenté est précieuse, parce qu'elle permet l'espoir d'une application à la rage de la méthode défensive employée contre ces protozoaires.

Dans son laboratoire du *Rockefeller Institute*, le professeur Noguchi a réalisé, avec succès, les expériences de contrôle nécessaires pour prouver que le microbe découvert est bien l'agent spécifique de la rage. Les expériences ont été faites sur des mammifères : chiens, lapins, cobayes ; ces animaux, ayant reçu par inoculation des cultures du microbe, n'ont pas tardé à manifester les symptômes caractéristiques de la rage.

Le doute ne semble donc pas possible : et voilà la personnalité de l'ennemi percée à jour ; en résultera-t-il, comme cela serait très désirable, une modification avantageuse dans la technique de la lutte contre la rage, technique qui est encore sensiblement la même que celle que Pasteur avait instituée lui-même d'après ses observations ? Un savant d'une compétence indiscutable en la matière, le professeur Metchnikoff, a indiqué dans quelle voie doit se poursuivre ce résultat, à la suite dès belles recherches de Noguchi.

Actuellement, la pratique de la vaccination antirabique est encore basée sur les propriétés d'atténuation de la virulence du microbe telles que Pasteur les a déjà fait connaître. Lorsqu'une personne est mordue par un animal enragé, on commence par lui inoculer une certaine quantité d'une moelle rabique très peu virulente, qui sert de vaccin et confère l'immunité contre une autre un peu plus virulente ; ensuite vient l'inoculation de cette seconde moelle moins atténuée, puis d'une autre d'un degré de virulence plus élevé.

Et ainsi de suite jusqu'à ce que l'on inocule enfin la moelle prélevée fraîchement sur un animal enragé, et qui vaccine le patient contre le microbe en pleine virulence. Ce procédé, un peu tortueux, comporte divers inconvénients, que les praticiens seraient heureux de voir disparaître.

D'abord, le traitement complet exige la succession d'au moins une vingtaine de piqûres, qui toutes sont fort douloureuses. En second lieu, il est lent, en raison de l'intervalle que l'on doit nécessairement laisser entre les injections de virulence progressivement plus forte, afin de donner à l'immunisation le temps de s'établir.

Or, des cas peuvent se présenter où il est nécessaire d'intervenir très rapidement. Le microbe rabique, en effet, introduit par morsure dans le corps d'un homme ou d'un animal, se propage en suivant les trajets nerveux, et la rage éclate dès qu'il a gagné le cerveau.

Dans notre espèce, si la morsure a eu lieu sur un membre, un intervalle de cinq ou six semaines peut s'écouler entre l'inoculation et l'apparition du mal; on a par suite tout le temps d'effectuer avec les intervalles utiles toute la série des injections réglementaires. Mais si la blessure a été faite en un point très rapproché des centres nerveux, par exemple au cou ou à la tête, le délai entre l'introduction du microbe dans la plaie et le moment où il gagne le cerveau peut être très réduit. La durée d'*incubation* de la maladie est donc liée à la longueur du chemin que le microbe doit parcourir dans sa conquête progressive de la substance nerveuse.

On cite des cas particulièrement urgents, dans lesquels les habiles opérateurs de l'Institut Pasteur de Paris ont pu pratiquer avec succès toute la série des vaccinations en moins de quatre jours. Mais normalement la durée du traitement ne saurait être ainsi réduite sans compromettre les résultats.

Enfin, autre inconvénient de la technique actuelle, elle est exclusivement prophylactique, et sans aucune valeur curative. Autrement dit, les vaccinations, qui donnent presque cent pour cent de succès si elles sont faites avant que le mal ne soit déclaré, sont d'une désolante inutilité si on ne peut intervenir que lorsque le microbe a gagné les centres nerveux, et quand se sont manifestés les premiers symptômes de l'infection rabique. En pareil cas le médecin ne peut entraver le mal, aux progrès duquel il doit assister navré et impuissant; tout ce qui lui est permis alors, c'est d'atténuer par des injections de morphine ou de quelque autre stupéfiant les douloureuses angoisses du patient, qui généralement conserve sa lucidité jusqu'au bout, entre les accès, et demeure conscient de sa terrible agonie.

La découverte de la nature précise du microbe rabique fait concevoir l'espoir que, dans un avenir plus ou moins rapproché, la vaccination actuelle, trop lente, douloureuse et seulement prophylactique, sera remplacée par un traitement ne présentant plus aucun de ces inconvénients. Il est assez logique de penser, en effet, que la connaissance exacte de l'adversaire fournira des armes contre lui: par exemple, en s'inspirant des méthodes qui permettent de combattre les spirochètes et les tréponèmes, ses proches parents. C'est vraisemblablement dans cette voie que s'orienteront maintenant les efforts des chercheurs, et peut-être ceux de M. Noguchi lui-même, qui devrait bien donner à sa belle découverte ce complément utilitaire si désirable.

A. Acloque.

PAGES ROMAINES

NOCES D'ARGENT DU COLLÈGE CANADIEN.—CENTENAIRE DE LOUIS VEUILLOT A ROME.

Piano	Lambert et Turcotte.
L'Orphéon en voyage	Chœur des élèves.
O Carillon	P. J. Latour.
Airs canadiens	Piano.
Causerie	Lambert.
Réponse à la causerie	R. P. Janvier.
Deuxième réponse	M. le juge Routhier.
O Canada	Chœur final.

Tel est le programme qui composa la soirée strictement intime du vingt-cinquième anniversaire de la fondation à Rome du Collège canadien.

Le régent et les principaux professeurs du Collège angélique, dont les membres du Collège canadien fréquentent les cours, le R. Père Janvier, le procureur général de Saint-Sulpice, Monsieur Lindsay, le R. Père Gonthier, M. Routhier, Mgr Meffre, deux ou trois autres amis de la maison, assistèrent à cette fête dont le charme fut d'autant plus grand qu'elle fut toute faite de souvenirs intimes évoqués dans le cercle des plus sincères amitiés.

Quand, il y a 25 ans, le Collège canadien ouvrit ses portes aux générations sacerdotales qui, venant d'outre-mer, avaient jusqu'alors demandé l'hospitalité au séminaire français, il le fit si discrètement que les chroniques romaines n'en parlèrent point. La rubrique Canada relatait alors, chez elles, l'encyclique pontificale : *Affari vos*, publiée quelque temps auparavant, les diverses phases de la question des Ecoles du Manitoba, du *modus vivendi* accepté par l'épiscopat, etc., mais en vain chercherait-on dans les articles bi-mensuels de la *Civiltà cattolica*, intitulés : *cose romane*, la moindre allusion à l'ouverture du Collège canadien.

Le 11 novembre 1913 ramenant donc le vingt-cinquième anniversaire de ces portes s'ouvrant sans bruit, la fête qui en rappelait l'heureuse date n'a pas dépassé le caractère de l'intimité. Aux agapes de midi, à huis-clos, le doyen des élèves exprima au vénéré supérieur de la maison, Monsieur l'abbé Perrin, la reconnaissance, le respect, l'attachement de tous ceux qui vivant sous sa direction paternelle n'avaient qu'à le regarder pour apprendre à pratiquer, sans nulle défaillance, toutes les vertus sacerdotales.

Le soir, à 8 heures, la famille canadienne du Collège s'était accrue de quelques invités qui, pendant une heure, ne cessèrent d'applaudir aux chants, aux harmonies, aux causeries pétillantes d'esprit, débordantes de cœur, de M. l'abbé Lambert qui parla au nom des élèves, du R. Père Janvier, de M. Routhier, qui répondirent avec tout leur talent, leur grande autorité, et ce dernier avec son ardent patriotisme.

Analyser le discours de M. Lambert est chose impossible ; on n'analyse point un esprit qui jette ses pensées en véritables fusées, ni un cœur qui

présente ses souvenirs enchâssés dans les sentiments les plus délicats. On applaudit et l'on regrette qu'il cesse trop tôt de parler.

M. l'abbé Lambert possède l'art cinématographiqne. En quelques pages, toutes les générations sacerdotales qui ont habité le Collège y vécurent devant nous, et notre œil fasciné par la sympathie les suivit dans leur dispersion là-bas, au Canada.

Puis, au deuxième acte, ce fut le défilé des professeurs du Collège angélique, et quel défilé de savants! Après, ce fut le tour des invités ; ceux qui représentaient *la Nouvelle-France* furent trop aimablement salués pour que le chroniqueur de ces Pages romaines ne fasse pas mention du salut particulier qui leur fut adressé.

« Il est, dans la Nouvelle-France, une revue qui s'appelle *la Nouvelle-France*. De l'aveu des critiques, elle a une rédaction de premier ordre. Par une de ces coïncidences que la Providence nous ménage quelquefois, nous avons l'honneur de posséder parmi nous l'exécutif de cette revue. L'âme de l'œuvre, celui qui préside à ses destinées depuis longtemps, est le vénérable Monsieur Lindsay, notre hôte et notre ami. Raphaël Gervais, écrivain que nous connaissons tous, qui avec un atticisme de forme et une grande vigueur de pensée a combattu erreurs et préjugés, doit être salué en la personne de... Je ne vous apprends rien de nouveau, Messieurs, en divulguant leurs noms ; votre sympathie les avait pressentis, et il n'y a rien de perspicace et de fécond comme les perquisitions de l'amitié. Je tenais tout de même à saluer ces chevaliers de la plume, comme je ne veux pas omettre le légitime tribut d'hommage dû à ce chevalier de la parole qu'est le R. P. Janvier. »

L'éloge le plus exquis du grand orateur se termina par ces mots : « Lætabor ego super eloquia tua. »

Enfin, ce fut un salut enthousiaste adressé à Sir A.-B. Routhier, à qui les lettres canadiennes et la littérature biblique sont redevables de tant d'ouvrages, et ce furent des applaudissements répétés qui clôturèrent la brillante causerie, et furent comme un prélude de joie à l'improvisation si éloquente du R. Père Janvier qui d'un bond entraîna les esprits vers les grandeurs de l'apostolat venant prendre à Rome toutes les merveilles de la foi pour aller ensuite en enrichir le peuple canadien. Ce fut Sir Routhier qui, aux accents si religieux du R. P. Janvier, ajouta ceux du patriotisme auxquels aussitôt tous les cœurs firent écho en chantant :

O Canada !

***

Quel est le lecteur de *la Nouvelle-France* qui n'ait lu avec le plus vif intérêt les remarquables articles que Raphaël Gervais a publiés, ici-même, " A propos du centenaire de Louis Veuillot ", et en lesquels, évoquant la mémoire du grand écrivain, et rappelant les services immenses qu'il rendit à l'Eglise et aux catholiques de France, il s'est applaudi que la solennelle célébration du centenaire de sa naissance devînt la réparation d'une longue injustice de ses compatriotes et de l'ingratitude d'un bon nombre! Quel est le lecteur de ces articles qui ne se réjouira d'en retrouver les pensées sous la plume de celui dont les écrits émeuvent toujours le monde ?

En retour de l'hommage qu'il avait reçu de la dernière partie de la *Vie de*

Louis Veuillot, le 22 octobre dernier, Pie X adressait à Monsieur François Veuillot un bref qu'il suffit de lire pour affirmer que Louis Veuillot est à jamais vengé de toutes les attaques, de toutes les injustices, de toutes les persécutions dont il fut l'objet.

Qu'on en juge par ces quelques lignes extraites du bref.

....

" A l'exemple des deux Papes qui Nous ont précédé sur ce · iège apostolique, et principalement de Pie IX, de sainte mémoire, il Nous est agréable de rendre témoignage à ce grand homme de bien, défenseur irréductible des droits de Dieu et de l'Eglise.

" Avec la flamme de son zèle d'apôtre, il entra dans la lice, orné des dons précieux qui font l'écrivain, l'artiste et le penseur de génie, par lesquels il a égalé et surpassé les maîtres les plus illustres ; car, dans les saintes batailles de la défense des principes sacrés, sa plume était à la fois un glaive tranchant et un lumineux flambeau. Ce qui entraînait la vigueur de son esprit, ce qui l'enveloppait de lumière, ce qui en centuplait l'énergie, c'étaient, avec sa foi profonde, l'amour de l'Eglise dont il désirait le triomphe, et l'amour de sa patrie qu'il voulait fidèle à Dieu.

" Guidé par cette foi, inspiré par ce double amour, il sut repousser comme une impiété toute diminution de la souveraineté de J.-C., et toute renonciation aux enseignements de la Chaire apostolique.

" Il comprit que la force des sociétés est dans la reconnaissance pleine et entière de la royauté sociale de N.-S. et dans l'acceptation sans réserve de la suprématie doctrinale de son Eglise.

" Avec quelle âme droite et fière, avec quel cœur indomptable il fit entendre sur ces questions fondamentales les proclamations les plus courageuses confessant sans hésitation, et sans atténuation, la vérité catholique, ne voulant jamais distinguer entre les droits que le monde moderne admet et ceux qu'il prétend proscrire ! Avec quelle généreuse franchise il sut démasquer les théories libérales, aux déductions si funestes, dans les sophismes dissimulés sous le nom de liberté !

" Convaincu que la nation qui porte à travers les siècles le nom de Fille Aînée de l'Eglise doit à sa foi, à son génie, à la logique de son histoire, de reconnaître dans leur plénitude les droits du Saint-Siège et l'autorité du Pontife romain, il s'appliqua avec toute l'ardeur de son âme à dissiper les préjugés et les équivoques du gallicanisme, et fut d'une aide puissante dans le grand mouvement vers le Siège apostolique qui signala son époque. Nul n'ignore la persévérance avec laquelle il s'éleva toujours contre les esprits pervertis qui s'attaquaient aux sources vives des traditions chrétiennes, force et gloire de sa patrie."

A une époque où, plus encore qu'en d'autres, nombreux sont ceux qui essayent de diminuer la taille divine de la Vérité, pour qu'elle ne soit plus jalousée par l'erreur, et traitent d'imprudents et d impudents ceux qui ne les imitent point, la Lettre pontificale qui loue si superbement la fière intransigeance de Louis Veuillot est un puissant encouragement à l'imiter dans la défense de la pure doctrine.

Quelques jours après le bref de Pie X, le dimanche 26 octobre ramenait le centième anniversaire du baptême de Louis Veuillot. Quelle belle date pour rendre grâces à Dieu de cette foi ardente qui inspira le génie du grand polémiste ! Ce jour-là, à la demande de monsieur V. Tournay, président de la corporation des Publicistes chrétiens, le R. Père Janvier, prédicateur de Notre-Dame de Paris et aumônier de la Corporation, célébra une messe de

reconnaissance à l'autel de la Vierge à Sainte-Marie-Majeure, là-même où Louis Veuillot, ramené à la foi de son baptême par les splendeurs de Rome, fit sa première vraie communion; l'autre, celle qu'il avait faite en son enfance, ne lui ayant laissé que de pénibles souvenirs.

Une nombreuse assistance unissait sa vive gratitude à la gratitude du célébrant qui, pour l'offrir à Dieu, la confiait à son divin Fils : *Per Dominum Nostrum Jesnm Christum.* C'était le merci du retour d'un jeune prodigue, c'était le merci de l'accueil fait au prodigue, c'était le merci des ascensions ménagées à la foi du prodigue, c'était le merci de l'apostolat de la foi du prodigue, c'était le merci des combats sans trêve soutenus par le prodigue pour défendre la foi.

Le Père Janvier, en un superbe discours, raconta la vocation de lutte que Dieu donna à Louis Veuillot quand il l'eut terrassé, non sur le chemin de Damas, mais en pleine Rome, aux pieds du successeur de Pierre.

Ainsi se termina cette fête qui ne fut pas celle des croyances diminuées, affaiblies ou dissimulées, mais celle du vieux Credo catholique, professé et défendu au grand jour.

La gloire de Louis Veuillot n'avait pas cependant attendu ce jour-là pour rayonner dans Rome. Quelques années après sa mort, en dépit d'une véritable conjuration du libéralisme, sa figure si caractéristique, sculptée dans le marbre, fut posée comme en ex-voto dans la chapelle qui fait face à la Vierge miraculeuse du R. Père Ratisbonne, à Saint-André delle Fratte. Cette église avait été sa paroisse pendant l'un ou plusieurs de ses séjours à Rome. Sous ses voûtes, mêlé à la foule, agenouillé devant la célèbre Madone, il avait bien souvent prié, remercié Dieu de sa foi rendue, et demandé qu'elle lui fût accrue. On pensa à immortaliser sa mémoire là où il s'était fait humble. Et quelle belle inscription évoque son souvenir :

Ludovicus. Veuillot
Cujus. nomen. posteritas. admiratur
Improbi. reformidant
Non. sibi. se. solum. natum. duxit
Sed. rei. christianæ. et. publicæ
Mentem. acrem. celeriter. multa. arripientem
Eloquentiæ. armis. instruxit
Romanæ. Sedis. jura. obterentes. protivit
Ejus. eloquii. pressi. vehementis. ubertas
Nec. potentium. minis. nec. plebis. clamore
Nec. temporum. acerbitate. exarent
Opes. voluptates. dignitates. humana. omnia
infra. se. censuit
Pietatis. quam. coluit. laborum
Quos. invicto. animo. exhausit
Præmium. a. Deo. tulit. VII. idus. Apriles
A. MDCCCLXXXIII. A. N. P. N. LXX
Natale. ilii. solum. Vastinium
Lutetia. domus. et. sepulcrum
Qui. religioni. tuendæ. se. in. Gallia. devoverunt
Civi. suo. et. Magistro. P.

Cette inscription porte la signature du célèbre Père jésuite Antonio Angelini, le plus remarquable épigraphiste de la seconde moitié du XIX[e] siècle. Si élogieuse soit-elle, elle ne peut être taxée d'exagération, tant fut belle la vie de ce Louis Veuillot si décrié et que la *Civiltà cattolica* appelait, dans l'un de ses articles de l'année 1884: *Campione instancabile del più puro cattolicismo.*

DON PAOLO-AGOSTO.

BIBLIOGRAPHIE CANADIENNE

Madame Saincte Anne et son culte au Moyen Age, par PAUL-V. CHARLAND, des Frères Prêcheurs, tome II, grand in-8. A Paris, chez Picard & Fils. 1913.

Le R. P. Charland vient de mener à terme le grand ouvrage qu'il entreprit il y a plus de quinze ans sur sainte Anne. Le premier volume, publié en 1898, traitait de la légende hagiographique de notre thaumaturge. Ce premier volume contenait à la fois le récit et le commentaire de la vie de sainte Anne ; il témoignait d'une patiente érudition, attestait déjà que l'auteur ne reculerait pas devant les plus minutieux labeurs pour assurer à son œuvre une grande valeur scientifique.

Mais un travail aussi consciencieux demandait du temps. Le Père Charland prit tout le temps nécessaire En 1911, il publiait son second volume, le premier, en réalité, du sujet qu'il épuise aujourd'hui : *Madame Saincte Anne et son culte au Moyen Age.* C'est l'étude de la légende historique ou liturgique, et de la légende artistique que commençait alors l'auteur. Dans ce second volume, l'on racontait le culte de sainte Anne en Orient. La matière, abondante, déborda le livre. Elle se prolonge et s'achève dans le volume qui vient de paraître.

Ce volume troisième, qui est le tome deuxième et dernier du « Culte de sainte Anne au Moyen Age », nous offre donc encore plus de cent pages qui sont consacrées à l'Orient. Pour mieux marquer qu'il complète, sur ce sujet du culte oriental, le volume précédent, l'auteur a cru devoir y continuer la pagination de ce volume précédent, et celui qu'on nous présente aujourd'hui commence donc avec la page 355. Le procédé nous paraît assez bizarre, et achève de donner à l'ensemble de l'ouvrage cette apparence d'érudition impitoyable et austère dont il se recouvre et s'honore. On lit même, en première page, ou plutôt en trois cent cinquante-cinquième page, ce titre général et mystérieux : *Suite de l'article précédent.* Or, cet article précédent, c'est l'article deuxième du tome I, article qui a pour titre : *Fêtes et liturgie.* Sans vouloir ici chicaner l'auteur sur cette question secondaire de la distribution des tomes et de la matière de l'œuvre, il me semble qu'il eût mieux valu faire les deux volumes assez indépendants l'un de l'autre pour que le deuxième ne commençât pas par la continuation du dernier chapitre du premier.

Mais la science grande du Père Charland a fait éclater les cadres où il la voulait contenir ; elle s'est répandue peut-être plus abondamment qu'il n'avait prévu, et nous ne nous en plaindrons pas autrement.

Comme il est intéressant, en effet, de retourner en Orient, avec ce livre nouveau, et d'y suivre l'auteur aux endroits où sainte Anne est honorée ! Les pèlerinages aux *religiosa loca*, Jérusalem, Saint-Sabas, Kouziba, Nazareth, Trébizonde, Constantinople, le Mont-Athos, nous procurent le double plaisir de l'histoire et de la piété. L'article iconographique qui termine l'étude nous fait connaître de façon précise comment l'art servit le culte, et l'auteur nous décrit alors les ivoires, les miniatures, les mosaïques, les fresques où s'exprime la dévotion de l'Orient pour sainte Anne.

Le Père Charland étudie ensuite le culte de sainte Anne en Occident. L'intérêt des récits semble s'accroître à mesure qu'ils se rapprochent de nous.

Après un préambule où l'auteur rappelle les relations pieuses de l'Occi-

dent et de l'Orient, il fait la revue des monuments littéraires qui se rapportent au culte de sainte Anne, puis il nous fait connaître, dans des articles successifs, le culte liturgique, les lieux consacrés au culte, et l'iconographie de cette sainte, décrivant les bas-reliefs, les orfèvreries, les ivoires, les fresques qui ont illustré la piété des fidèles.

L'auteur a divisé en deux parties cette étude du culte de sainte Anne en Occident : la première conduit les faits et les récits jusqu'au treizième siècle ; la seconde est consacrée aux treizième et quatorzième siècles. La même méthode, excellente, précise, se retrouve dans les deux parties.

Le Père Charland poussera-t-il plus loin son travail, et suivra-t-il pendant les âges moderne et contemporain le développement du culte de sainte Anne ? Nous le souhaitons. Son œuvre serait l'un des plus beaux et des plus vastes monuments qui aient été élevés à la gloire de notre sainte.

Je ne fais que rappeler ici les qualités littéraires que l'on aimera rencontrer dans l'ouvrage que nous présentons au lecteur. Cette œuvre d'érudition, qui paraît d'abord un peu touffue, est palpitante de vie ; elle est quelquefois éloquente, et se hausse même en certaines pages jusqu'à la poésie. L'auteur ne recherche pas l'effet littéraire. Il ne le dédaigne pas non plus. En quoi l'érudit se montre très avisé.

CAMILLE ROY, ptre.

BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE

Un père.—Roman, par HENRY GAILLARD DE CHAMPRIS. Un vol. in-12, 3 fr. 50. P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

C'est un roman qui commence par un divorce prononcé « aux torts du mari » ; lequel mari, pour se faire pardonner, devient un héros dans sa vie publique, et l'est encore dans sa vie privée. Malgré son héroïsme à jet continu, il ne peut regagner le cœur de sa femme dont l'orgueilleuse jalousie lui fait perdre, par surcroît, le cœur et l'esprit de l'enfant sur lequel s'étaient concentrés ses affections et ses efforts.

Ce roman est certainement en dehors de ceux que notre Revue a coutume de recommander. Cependant, pour guider nos lecteurs, nous leur dirons que, s'ils ont de l'âge et de l'expérience...... P. P.

A. de Musset.—*Les Meilleures Pages.* Introduction d'EUGÈNE EVRARD. Chez Amat, Paris.

Sans être absolument considérable, l'œuvre de Musset touche à presque tous les genres littéraires soit en poésie, soit en prose : dans tous les genres, le libertinage a la place d'honneur ; et quels que soient les termes poignants par lesquels il peint les suites lamentables de la passion, même quand il prétend la flétrir, il apparaît vite que le remède est pire que le mal. Nos lecteurs n'attendent pas de nous une recommandation qui englobe la production entière : nous nous respectons trop pour cela... et nous avons pour eux le même respect. Sans doute, on peut extraire, du tout, de bonnes pages ; mais pour en former un volume aussi compact il a fallu sacrifier bien souvent à la valeur littéraire, si inégale chez Musset.

La collection *Les Meilleures Pages* n'y a rien gagné. P. P.

LA NOUVELLE-FRANCE

TABLE DES MATIÈRES DU TOME XII.—1913

SOMMAIRE DE CHAQUE LIVRAISON MENSUELLE

JANVIER

R. P. Ceslas Côté, O. P. La grâce capitale du Christ, p. 5.—**R. P. J. Rigault, M. S. C.** Un converti danois, Johannès Jörgensen, p. 20.—**R. P. Hugolin. O. F. M.** Victoires et chansons. I. La Monongahéla, p. 31.—**L'abbé Ad. Garneau.** La chapelle intérieure du Séminaire de Québec, p. 38.—**Don Paolo-Agosto.** PAGES ROMAINES : Le refus de l'*exequatur* pour l'archevêque de Gênes.—Le discours pontifical du 18 novembre, p. 42.—**P. P., C.** Bibliographie française, p. 45.—**L. L.** Bibliographie canadienne, p. 47.

FEVRIER

R. P. Ceslas Côté, O. P. La grâce capitale du Christ (*Deuxième article*), p. 49.—**Jean du Sol.** La traite des pelleteries et la colonisation de la Nouvelle-France (*Suite*), p. 62.—**R. P. Hugolin, O. F. M.** Victoires et chansons. I. La Monongahéla (*Suite*), p. 70.—**Rév. A.-S. Renaud.** Au pays des troglodytes américains, p. 76.—**R. P. Pascal, O. M. C.** Lettre d'Abyssinie, p. 85.—**Don Paolo-Agosto.** PAGES ROMAINES : L'achèvement de la basilique Saint-Paul, p. 88.—**La Direction.** La *Catholic Encyclopedia*, tome XV[e] et dernier, p. 92.—**L'abbé J.-A. Damours.** Bibliographie française. *Le nègre aux Etats-Unis*, p. 92.—**C. R.** Bibliographie franco-américaine. *Le Citoyen*, p. 95.—**L. L.** Bibliographie canadienne, p. 96.

MARS

R. P. Ceslas Côté, O. P. La grâce capitale du Christ (*Troisième article*), p. 97.—**L'abbé J. MacMillan.** Histoire de l'Eglise dans l'île du Prince-Edouard, p. 111.—**R. P. Hugolin, O. F. M.** Victoires et chansons, II. Chouaguen, p. 121.—**L. L.** Bibliographie. *Histoire de l'Eglise catholique dans l'Ouest canadien*, p. 135.—**Don Paolo-Agosto.** PAGES ROMAINES : La politique religieuse du gouvernement italien —La mort de Mademoiselle Rosa Sarto, p. 137.—**R. G.; l'abbé Camille Roy.** Bibliographie française, p. 140.—**L. L.** Bibliographie canadienne, p. 143.

AVRIL

R. P. Ceslas Côté, O. P. La grâce capitale du Christ (*Fin*), p. 145.—**L'abbé Camille Roy.** Causerie littéraire : *Nos amis les Canadiens*,

p. 153.—**R. P. Hugolin, O. F. M.**. Victoires et chansons. II. Chouaguen (*Suite*), p. 167.—**L'abbé J.-A. Damours.** Etude critique: *Droit public de l'Eglise. L'organisation religieuse et le pouvoir civil*, p. 175.—**M. Saint-Louis** Frédéric Ozanam. Actualité de son apostolat, p. 181.—**Rév. A.-S. Renaud.** Au pays des troglodytes américains (*Suite*), p. 183.—**Don Paolo-Agosto.** Pages romaines : Le cardinal Respighi et les cardinaux vicaires.—Réforme de la Garde noble, p. 188.—**L. L.** Bibliographie canadienne, p. 191.—**P. P.** Bibliographie française, p. 191.

MAI

La Rédaction. Noces d'argent de S. G. Monseigneur Louis-Nazaire Bégin, archevêque de Québec, p. 193.— **Mgr L.-A. Paquet.** Le jubilé épiscopal de Monseigneur Bégin, p. 194.—**P. Blondel.** L'évêque, p. 198.—**Jean du Sol.** La traite des pelleteries et la colonisation de la Nouvelle-France (*Suite*), p. 222.—**Don Paolo-Agosto.** Pages romaines: La maladie de Pie X. — L'autel papal de Saint-Jean de Latran et de Saint-Pierre, p. 234. — **La Direction.** Monseigneur Joseph-Alfred Archambeault, p. 238.—**Id.** Joseph-Edmond Roy, p. 238.— **C. R. et P. P.** Bibliographie française, p. 239.

JUIN

R. P. M. Tamisier, S. J. L'idée révolutionnaire et le romantisme, p. 241.—**Raphaël Gervais.** A propos du Centenaire de Louis Veuillot (*Premier article*), p. 258.—**R. P. Hugolin, O. F. M.** Victoires et chansons. III. William Henry, p. 265.—**R. P. Alb. Muntsch, S. J.** L'action sociale catholique aux Etats-Unis, p. 269. — **Rev. A.-S. Renaud.** Au pays des troglodytes américains (*Suite et fin*), p. 275.— **Don Paolo-Agosto.** Pages romaines: Le *Te Deum* de remerciement de la guérison de Pie X.—Les catacombes *Ad decimum*.—Un légat à Paris, p. 279 —**P. P.; H. C.** Bibliographie française, p. 282.—**L'abbé Camille Roy.** Bibliographie canadienne, p. 285.—**R.-M. R.** Bibliographie théologique, p. 286.—**L. L.** Bibliographie sino-anglaise, p. 287.—**L'Administration.** Notre « supplément », p. 288.

JUILLET

Raphaël Gervais. A propos du Centenaire de Louis Veuillot, II, p. 289.—**Mgr Joseph Meffre.** Rapports historiques des peuples balkaniques avec le Saint-Siège (*Premier article*), p. 300.—**L'abbé H. Simard.** Chronique scientifique. Les conquêtes du spectroscope, p. 313.—**R. P. Hugolin, O. F. M.** Victoires et chansons (*Suite et fin*). IV. Carillon, p. 320. —**Don Paolo-Agosto.** Pages romaines: Sacre épiscopal au Collège canadien.—Willy Ferreros.—Agitations et grèves.—Vicariat apostolique de la Libye.—Les îles détenues par l'Italie, p. 331.—**T. D. G.** Bibliographie théologique, p. 334.—**C. R.** Bibliographie française, p. 335.—**L. L.** Ouvrages reçus, p. 336.

AOUT

La Direction. Monseigneur Arthur Béliveau, p. 337.—**Raphaël Gervais.** A propos du Centenaire de Louis Veuillot, II (*Suite*), p. 338.—**Mgr Joseph Meffre.** Rapports historiques des peuples balkaniques avec le Saint-Siège (*Second article*), p. 348.—**Jean d'Estienne.** A quand la fin du monde ? I. Les commencements de la Création, p. 365. —**R. P. Hugolin, O. F. M.** L'adieu du missionnaire, p. 373.—**Don Paolo-Agosto.** PAGES ROMAINES : Véies, p. 379.—**La Direction.** *In memoriam.* Mgr Thomas-Etienne Hamel, p. 383.—**P. Blondel.** Bibliographie canadienne, p. 383.

SEPTEMBRE

Raphaël Gervais. A propos du Centenaire de Louis Veuillot, III, p. 385. —**Jean d'Estienne.** A quand la fin du monde ? (*Deuxième article*), p. 398.—**L'abbé L.-A. Groulx.** Ceux qui viennent, p. 406.—**Bridaine.** La presse catholique, p. 419.—**Don Paolo-Agosto.** PAGES ROMAINES : Statistique des universités italiennes.—Le Père Guglielmotti, p. 427.—**La Rédaction.** La *Catholic Encyclopedia*, p. 431.—**P. P.** Bibliographie française, p. 431.—**L. L.** Bibliographie canadienne, p. 432.

OCTOBRE

Raphaël Gervais. A propos du Centenaire de Louis Veuillot, III (*Suite*), p. 433.—**A. Acloque.** Les mauvais yeux, p. 448.—**R. P. M. Tamisier, S. J.** L'idée révolutionnaire et le Sillonnisme, p. 455.—**La Rédaction.** Le Docteur Georges Surbled, p. 472.—**Don Paolo-Agosto.** PAGES ROMAINES : Le cardinal Vivès y Tuto et la Diaconie de Saint-Adrien.—Manifestations anticléricales, p. 474.—**P. P.** Bibliographie française, p. 477.—**L. L.** Bibliographie canadienne, p. 479.—Ouvrages reçus, p. 480.

NOVEMBRE

Raphaël Gervais. A propos du Centenaire de Louis Veuillot IV, p. 481.—**P. P.** L'apologétique chrétienne, p. 496.—**Abbé E. Chartier.** En territoire franco-américain, p. 507.—**Eug. Rouillard.** Les noms géographiques dans Québec, p. 515.—**J.-E. Prince.** Au Palais législatif (tableau de M. C. Huot), p. 521.—**A. C.** Les Expositions, p. 524.—**Don Paolo-Agosto.** PAGES ROMAINES : Italie.—Entre alliés.—Entre électeurs, p. 526.

DECEMBRE

Paul Blondel. Le modernisme, p. 529.—**R. P. Alexis.** Un voyage au Nord Ouest, p. 541.—**Jean d'Estienne.** A quand la fin du monde ? (*Troisième article*), p. 551.—**A. Acloque.** Le microbe de la rage, p. 563.—**Don Paolo-Agosto.** PAGES ROMAINES : Noces d'argent du Collège canadien.—Centenaire de Louis Veuillot à Rome, p. 568.—**L'abbé Camille Roy.** Bibliographie canadienne, p. 573.—**P. P.** Bibliographie française, p. 574.

Le Directeur-propriétaire, - - - - - - L'abbé L. LINDSAY.

Imprimé par la Cie de l'ÉVÉNEMENT, 30, rue de la Fabrique, Québec.